38e ANNÉE

TOME XXXV

FASCICULE CXLI (1er TRIM.)

MARS 1915.



Bulletin Trimestriel

de la

Société de Géographie

et

d'Archéologie

d'Oran



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : Rue Schneider, 7

ORAN

—

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE

4 et 6, Rue Thuillier (Place Kléber)

38e ANNÉE

TOME XXXV

FASCICULE CXLI (1er TRIM.)

MARS 1915.



Bulletin Trimestriel

de la

Société de Géographie

et

d'Archéologie

d'Oran



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : Rue Schneider, 7

ORAN

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE
4 et 6, Rue Thuillier (Place Kléber)

SOMMAIRE

La Société n'est pas responsable des opinions émises par les auteurs dont les travaux sont insérés dans le bulletin.

SOCIÉTÉ

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

DE

LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

TOME XXXV. — 1915

ORAN

—

Imprimerie Typographique et Lithographique L. FOUQUE

4 et 6, Rue Thuillier (Place Kléber)

—

1915

Société de Géographie et d'Archéologie

DE LA PROVINCE D'ORAN

7, Rue Schneider, ORAN

COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

1914-1915

MM. Arambourg Camille.
Baschung (Général).
Bérenger (Commandt).
Dangles.
Déchaud.
Doumergue.
Dupuy Charles
Fabre (Abbé).
Flahault.
Huot.
Kriéger.
Lamur Louis.

MM. Lemoisson.
Levain.
de Pachtere.
Pellet.
Pérez.
Pock.
Pontet.
Pousseur.
René-Leclerc.
Roux-Freissineng.
Sandras (Docteur).
Tournier.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président : MM. Doumergue.
1er Vice-Président : Général Baschung.
2e Vice-Président : Flahault.
Secrétaire général : Comt Bérenger.
Trésorier : Pock.
Bibliothécaire-archiviste : Tournier.
Secrétaire pour la Section géographique : Déchaud.
Secrétaire-adjoint id. Lemoisson.
Secrétaire pour la Section archéologique : Abbé Fabre.
Secrétaire-adjoint id. Arambourg.

COMMISSION DU BULLETIN

MM. Doumergue.
Baschung (Général).
Flahault.

MM. Bérenger.
Déchaud.
Abbé Fabre.

COMMISSION DES FINANCES

MM. Dangles.
Pontet.
Dr Sandras.

Liste Générale des Membres

de la " Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran "

au 1er Mars 1915

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Le Gouverneur général de l'Algérie.
G. Hanotaux, membre de l'Académie Française, ancien ministre des Affaires Étrangères, 15, rue d'Aumale, Paris.
Le général Lyautey, Résident général de France au Maroc.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Le Préfet du département d'Oran.
Le Général commandant la Division d'Oran.
Maurice Varnier, Haut Commissaire du Gouvernement de la République, Oudjda (Maroc Oriental).

MEMBRES D'HONNEUR

MM. Le Sénateur du département d'Oran.
Les Députés du département d'Oran.
Le Président du Conseil général d'Oran.
Le Maire d'Oran.
A. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, 15, rue Washington, Paris.
René Cagnat, membre de l'Institut, 96, boulevard Montparnasse, Paris.
Le Colonel Marchand, explorateur, 20, rue du Commandant Marchand, Paris.

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. Monbrun Théogène, avocat, 3, rue El Moungar, Oran.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Binger, explorateur.
Caron, id.
Monteil, id.

MM. Nansen, explorateur.
Trivier, id.
Verminck, id.

MEMBRES CORRESPONDANTS [1]

MM. René Basset, doyen de la Faculté des Lettres, 77, rue Michelet, Alger.

Augustin Bernard, professeur à l'Université de Paris, 10, rue Decamps, Paris (XVIe).

Dr Carton, membre correspondant de l'Institut, Khéreddine, La Goulette (Tunisie).

Le P. Delattre, membre correspondant de l'Institut, Carthage (Tunisie).

Doutté Ed., professeur à la Faculté des Lettres, Alger.

Flamand J.-B.-M., professeur à la Faculté des Sciences, 87, rue Michelet, Alger.

Gentil L., professeur-adjoint à l'Université de Paris, Sorbonne, 38 bis, rue Denfert-Rochereau, Paris (V^e^).

Mesplé A., professeur à la Faculté des Lettres, président de la Société de Géographie, Alger.

MEMBRES A VIE [1]

ayant racheté leurs cotisations annuelles par un versement unique de 100 francs

MM. Azan P., capitaine détaché à la Section d'Afrique de l'État-Major de l'Armée, 21, avenue de Suffren, Paris (VIIe).

Berthon Paul, chef de bataillon, 169, r. St-Jacques, Paris.

Bonnard, avocat, 141, rue de Vaugirard, Paris.

Cheylard, chef de bataillon en retraite, Bois-la-Reine, Mustapha-Alger.

Delinon, directeur de la Compagnie du Gaz, Barcelone.

Getten, directeur général de la Cie française des Chemins de fer de l'Indo-Chine, 14, rue Pelouze, Paris.

Goyt, topographe principal en retraite, 19, cours Saint-André, Grenoble.

Massenet, ingénieur civil, 6, rue Aubert, Paris.

Pallary, instituteur à l'école d'Eckmühl, **Oran.**

Pastorino, notaire, 12, boulevard du Lycée, **Oran.**

Thorin, propriétaire, 26, boulevard Bon Accueil, Alger.

---

1 MM. les Sociétaires sont priés de faire connaître au Secrétaire général les rectifications qu'il y aurait lieu d'apporter aux indications qui les concernent.

MEMBRES TITULAIRES

MM. Amillac Albin fils, chirurgien-dentiste, rue du Cercle Militaire, **Oran.**

Amoros Thomas, négociant, Gambetta, **Oran.**

Anduze, agent de la C[ie] *Transatlantique*, **Oran.**

Anfré, capitaine au 4[e] Régiment de Tirailleurs, Meknès.

Anglard Jean, chef de section aux Chemins de fer algériens de l'État, rue Molière, quartier Saint-Pierre, **Oran.**

Aracil (abbé), vicaire à la Cathédrale du Sacré-Cœur, 18, boulevard Magenta, **Oran.**

Arambourg Camille, ingénieur I. N. A., domaine Saint-Joseph, **Oran.**

Ardaillon, recteur de l'Académie d'Alger, Alger.

Ardoin, inspecteur, chef du Service Topographique, **Oran.**

Argoud Paul, vétérinaire de l'Abattoir, **Oran.**

Arnould Alfred, commis des Postes, Bureau Central, **Oran.**

Auzas, professeur au Lycée, 6, rue Vieille-Mosquée, **Oran.**

Balande François, entrepreneur de serrurerie, 87, rue d'Arzew, **Oran.**

Ballongue, commis des Postes et Télégraphes, 14, rue de la Remonte, **Oran.**

Barber, consul d'Angleterre, pl. de la République, **Oran.**

Barbié, receveur des Contributions Diverses, 27, rue d'Arzew, **Oran.**

Barbin, directeur d'école, Lalla-Maghnia.

Barisain, négociant en matériaux de construction, boulevard et place Sébastopol, **Oran.**

Barthélemy, pharmacien, 54, rue Philippe, **Oran.**

Bartholomé, directeur des Tramways électriques, **Oran.**

Bartibas, pharmacien, conseiller général, adjoint au Maire, boulevard Oudinot, **Oran.**

Bartoli fils, propriétaire, 7, r. de la Vieille-Mosquée, **Oran.**

Baschung, général, cadre de réserve, Gambetta, **Oran.**

Bastos Manuel, manufacturier en tabacs, 24, rue Mirauchaux, **Oran.**

Baudry, ingénieur, 85, Avenue de l'Armée, Etterberg, Bruxelles.

Bauger, capitaine au 14[e] Régiment d'Infanterie, Toulouse.

Beaudouin, propriétaire, 15, boulev. Charlemagne, **Oran.**

Beaupuy, président de la Chambre de Commerce, 62, rue de Mostaganem, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Behr Fr., négociant en vins, boulevard Froment-Coste, Saint-Eugène, **Oran.**

Ben Danou César, clavelisateur, Méchéria.

Mme Ben Daoud (Vve), villa Ben Daoud, portes de Mascara, **Oran.**

MM. Ben Daoud, capitaine en retraite, 1, avenue Loubet, **Oran.**

Bendjo Prosper, négociant, 32, boulevard National, **Oran.**

Ben Saad, étudiant en pharmacie, 54, rue Philippe, **Oran.**

Bentayou Xavier, propriétaire, membre de la Chambre de Commerce, boulevard Lescure, **Oran.**

Bérenger, chef de bataillon de réserve, 14, rue Beau prêtre, **Oran.**

Bernard, capitaine, détaché à la Section d'Afrique de l'État-Major de l'Armée, 144, boul. St-Germain, Paris.

Bernauer Louis, négoct en bois, r. de Mostaganem, **Oran.**

Berque Augustin, administrateur-adjoint, Frenda.

Bertrand, propriétaire, conseiller général, Belle-Côte.

Bethenod, propriétaire, faubourg de Miramar, **Oran.**

Beugnot, capitaine, commandant le 2e escadron de Spahis Sénégalais à Saint-Louis, pr Dakar (Afrique Occidentle).

Bibliothèque communale de la Ville de Tlemcen.

Bibliothèque populaire de la Mosquée, École Karguentah, 38, rue d'Arzew, **Oran.**

Bibliothèque du Bureau arabe, Lalla-Maghnia.

Bibliothèque de la New-York public library, New-York.

Bibliothèque de l'Université de Harvard (Cambridge), Etats-Unis.

Bidaine Paul, administrateur des Colonies, commandant le cercle de Siguiré (Guinée Française).

Bienabe Justin, comptable au Service Topographique, Avenue Loubet, **Oran.**

Bister P., interprète judiciaire, Relizane.

Bizet Albert, ingénieur-architecte, Djenan Kssel et Hand, rue Marey prolongée, Alger.

Blanchet, négociant, rue de l'Hôtel de Ville, **Oran.**

Bolelli, inspecteur primaire, 41, boul. Sébastopol, **Oran.**

Bonifay Paul, propriétaire, 1, rue de la Paix, **Oran.**

Bompar (abbé), professeur au Séminaire, Eckmühl, **Oran.**

Bons Gabriel, capitaine d'artillerie, en retraite, délégué financier, rue Lepelletier, **Oran.**

Bories Auguste, délégué financier, Mostaganem.

Borne, officier d'administration du Génie, en retraite, à Settat (Maroc).

Bosc P., négociant, rues d'Igli et de Colmar, **Oran.**

Bouty Joseph, pharmacien, Tlemcen.

Boyer de Choisy (de), commis aux Hypothèques, rue Duvivier, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Brégeat, docteur en médecine, directeur de la Santé, 42, boulevard National, **Oran.**

Brousses Clément, directeur de l'Institution de Sonis, Sidi-bel-Abbès.

Bruneau, professeur de dessin, 12, boul. Malakoff, **Oran.**

Brunel Camille, géomètre principal en retraite, Maison Blanche, près Maison Carrée.

Brunie Pierre, ingén^r E. C. P., 101, r. de Mostaganem, **Oran.**

Brustlein Henri, ing^r-construct^r, 70 r. d'Arzew, **Oran.**

Buzenet Jean, propriétaire, boulevard du Lycée, **Oran.**

Buzenet René, agent commercial, Tanger.

Camallonga, propriétaire, domaine d'Arbal (Saint-Maur).

Camara oficial de Commercio, Industria y Navegacion de Melilla.

Canal J., ingénieur civil, 5, rue Amilcar, Tunis.

Capifali, receveur des Postes et Télégraphes en retraite, Calvi (Corse).

Carcopino Jérôme, professeur à la Faculté des Lettres, directeur du Musée des Antiquités, 40, rue Salvandy, Alger.

Cardona, chancelier du Consulat d'Espagne, 1, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Cardonne, secrétaire du Syndicat agricole, Tlemcen.

Carles Victor, négociant, 1, rue de la Paix, **Oran.**

Carli, agent général d'assurances, 15, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Carrafang, propriétaire, délégué financier, Saïda.

Carteaux Octave, officier d'administration en retraite, 24, rue d'Alsace-Lorraine, **Oran.**

Casalta Dominique, commis dessinateur au Service Topographique, 2, rue de Paris, **Oran.**

Castanié Joseph, armateur, rue Canrobert, Miramar supérieur, **Oran.**

Caulet Jules, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, quartier Saint-Pierre, **Oran.**

Cavaliéro Barnett, courtier en grains, 4, rue Boëldieu, Alger.

Chabaud Paul, receveur des Postes et Télégraphes, Relizane.

Chandelier Georges, propriétaire, 6, boulevard du 2e Zouaves, **Oran.**

Chanson (abbé), curé de L'Hillil.

Chapelin, propriétaire, rue Marie-Thérèse, **Oran.**

Chareix Jacques, officier interprète au Bureau des Affaires Indigènes, Lalla-Maghnia.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Chatelain Louis-Armand, propriétaire, village Brunie, **Oran.**

Chatrousse Abel, administrateur des Affaires Indigènes, La Calle.

Christaud Joseph, directeur d'assurances, 1 rue de la Bastille, **Oran.**

Cohen-Solal A., docteur en médecine, 10, boulevard Seguin, **Oran.**

Cohen-Solal E., prof^r au Lycée, 30, boul. Seguin, **Oran.**

Coignard Paul, ingénieur E. C. P., 40, rue Alsace-Lorraine, **Oran.**

Colombani Jules, docteur en médecine, place de la Bastille, **Oran.**

Common, avoué, 40, boulevard Seguin, **Oran.**

Conseil municipal de Perrégaux.

Conseil municipal de Relizane.

Conseil municipal de Saint-Denis-du-Sig.

Conseil municipal de Sidi-bel-Abbès.

Costantini, inspecteur divisionnaire des Douanes, 1, boulevard de l'Industrie, **Oran.**

Cour A., professeur à la chaire d'arabe, place Négrier, Constantine.

Courcelle Abel, doct^r en médecine, 5, b. Seguin, **Oran.**

Courrech, direct^r de l'École du faub. d'Eckmühl, **Oran.**

Cruck Eugène, rédacteur à *l'Echo d'Oran*, 1, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Dalbéra Albert, propriétaire, 5, place d'Armes, **Oran.**

Dandine Achille, membre de la Chambre de Commerce, 77, rue d'Arzew, **Oran.**

Dangles Victor, géomètre du Service Topographique, 4, rue Saint-Louis, **Oran.**

Darmon Moïse de Guenoun, mercier, 3, pl. d'Armes, **Oran.**

Déchaud Edouard, secrétaire-archiviste de la Chambre de Commerce, place de la République, **Oran.**

Decrion Constant, propriétaire, Sidi-bel-Abbès.

Delaby Numa, chef de bureau au Service Topographique, **Oran.**

Delage, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la circonscription Ouest, rue La Tour d'Auvergne, **Oran.**

Delhomme, capitaine au Service des Renseignements, Casbah Tadla (Maroc Occidental).

Demas Dominique, architecte-voyer, Tiaret.

Deros Julien, négociant, pl. Garbé, maison Ribeton, **Oran.**

Derrien Louis, ingénieur-chimiste, 1, rue Auber, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Deschamps, adjudant-chef, au convoi auxiliaire, n° 1, Fez (Maroc).
Descours, propriétaire, délégué financier, maire, Saint-Denis-du-Sig.
Desseaux Louis, négociant en bois, boul. Fulton, **Oran.**
Directeur, Hôtel Continental, **Oran.**
Djian Georges, officier interprète au Tchad.
Dobrenn, chirurgien-dentiste, 7, boulevard Seguin, **Oran.**
Doumergue, professeur au Lycée, 2, rue Manégat, **Oran.**
Dreveton Julien, propriétaire, Nemours.
Dupuy Charles, propriétaire, membre de la Chambre de Commerce, 3, rue de Lyon, **Oran.**
Duret Ferdinand, avocat, délégué financier, 18, boulevard Seguin, **Oran.**
Dutartre, commandant en retraite, directeur de la Villa de Convalescence, Eckmühl, **Oran.**
Duzan, docteur en médecine, maire, Saint-Leu.

Elghozi Moïse, négociant, 40, boulevard National, **Oran.**
Elliker, ingénieur de la voie à la Cie des Chemins de fer de l'O. A., Sidi-bel-Abbès.
Emerat, négociant, conseiller général, 9, place d'Orléans, **Oran.**
Engel, ingénieur civil E. C. P., 32, boul. National, **Oran.**
Estaunié, secrétaire-adjoint de la commune mixte, Montagnac.
Etienne Eugène, vice-président de la Chambre des Députés, 11 bis, rue Saint-Dominique, Paris.
Evêque (L') du diocèse, **Oran.**

Fabre (abbé), curé de la paroisse de Saint-Louis, 31, rue de l'Eglise, **Oran.**
Fabre Sylvain, receveur des Contributions Diverses en retraite, 11, rue des Jardins, **Oran.**
Fabre la Maurelle, commis principal à la Direction des Chemins de fer de l'Etat, 77, rue de Mostaganem, **Oran.**
Fargues Henri, lieutenant, adjoint au colonel commandant le régiment de marche du 2e Etranger, Fez.
Farjon Ernest, propriétaire, rue du Chemin de Fer, **Oran.**
Féraud, ingénieur civil, 4, rue Michelet, Alger.
Flahault, ingénieur E. C. P., 37, r. de Mostaganem, **Oran.**
Fleureau Georges, avocat agréé au Tribunal de Commerce, 43, rue de Richelieu, Paris.
Flotte de Roquevaire (R. de), chef du Service des Cartes au Gouvernement général de l'Algérie, 6, boulevard Laferrière, Alger.

Voir renvoi 1, page 5

MM. Fould Alfred-Israël, propriétaire, 9, boul. National, **Oran.**

Foulquier, docteur en médecine, 9, rue de Mostaganem, **Oran.**

Fouque Léon, imprimeur, rue Thuillier, 4, **Oran.**

Fournial, médecin-major, Fez (Maroc).

Fournier P., capitaine aux Affaires Indigènes, Biskra (Constantine).

Français Léopold, propriétaire, 26, rue d'Orléans, **Oran.**

Fronty, directeur du Crédit Lyonnais, **Oran.**

Gabriel Charles, courtier en vins, Eckmühl, **Oran.**

Galan (abbé), curé de Saint-Eugène, **Oran.**

Game Louis, juge de paix, Arzew.

Gaquière, capitaine au 41e régiment d'Infanterie, Rennes.

Garoby Edouard, secrétaire général de la Préfecture, **Oran.**

Garoby Jean, professeur à la Médersa, 26, boulevard Bon-Accueil, Alger.

Garrouste Charles, contrôleur des Contributions Diverses, place Sébastopol, maison Barisain, **Oran.**

Gasquet Camille, notaire, boulevard Seguin, **Oran.**

Gaubert, directeur des Contributions Diverses, place de la République, **Oran.**

Gaudefroy-Demombynes, professeur à l'Ecole Coloniale, 9, rue Bara, Paris (VIe).

Gaudibert, docteur en médecine, rue Lahitte, **Oran.**

Gauthier, capitaine du Service des Affaires Indigènes, Aïn-Sefra.

Gérard E., propriétaire, Palikao.

Gibou Émile, entrepreneur de travaux publics, Saïda.

Girard, propriétaire, 11, rue Pélissier, **Oran.**

Giraud Amédée, villa Fanny, faubourg Delmonte, **Oran.**

Giraud Edmond, avoué, 2, rue Dumont d'Urville, Alger.

Giraud Louis, avocat, 6, boulevard du 2e Zouaves, **Oran.**

Glatard, docteur en médecine, chef de service à l'Hôpital civil, 30, boulevard Seguin, **Oran.**

Mlle Glotz, professeur agrégée au Lycée de Jeunes Filles, 79, rue d'Arzew, **Oran.**

MM. Godchot, général, du cadre de réserve, Auxerre.

Gognalons, officier-interprète, avenue Cassaigne, Laghouat.

Gout Louis, receveur de l'Enregistrement, Sidi-bel-Abbès.

Grandjean, directeur de l'Ecole Jean Macé, **Oran.**

Grapinet, lieutenant, adjoint au Commandant militaire du Territoire, Aïn-Sefra.

Grégoire Félix, notaire, Alger.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Greuzard Charles, 10, rue de la Pépinière, Paris, (8e).
Griguer Jules, contrôleur des Domaines à la Résidence Générale, Rabat.
Griguer Léon, interprète judiciaire, Le Télagh.
Gross Eugène, publiciste, secrétaire de la Rédaction de l'*Echo d'Oran*, **Oran.**
Gsell, professeur au Collège de France, 92, rue de la Tour, Paris.
Guérido, docteur en médecine, 49, rue d'Arzew, **Oran.**
Guillaume, préparateur au Lycée, 3, rue Vieille-Mosquée, **Oran.**
Guillet, général de brigade du cadre de réserve de l'État-Major de l'Armée, 110, rue d'Arzew, **Oran.**
Guillot Maurice, professeur-adjoint au Lycée, **Oran.**
Guirand, avoué, 18, rue Belleville, **Oran.**
Guyon, lieutenant de réserve, 8e Tirailleurs Algériens, Fez.

Habiague Pierre, professeur au Lycée, **Oran.**
Hadj Hacène Allal, instituteur en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, 10, rue Léoben, **Oran.**
Harburger Jules, avocat, 10, boul. Charlemagne, **Oran.**
Hassan Léon, négociant, 69, rue Philippe, **Oran.**
Hatjidakis, professeur, membre de l'Académie, au Pirée, Grèce.
Heiblig, sous-directeur de la *Société Générale*, 79, rue d'Arzew, **Oran.**
Heintz Désiré et fils, imprimeurs, 20, boul. Malakoff, **Oran.**
Henrion, Diégo-Suarez (Madagascar).
Henrys, général, commandant le cercle de Meknès (Maroc Occidental).
Hérelle Amédée, propriétaire, rue de Mostaganem, villa Sauzède, **Oran.**
Herson, général de division du cadre de réserve, Sceaux (Seine-et-Oise).
Hirn Denis, commis principal des Postes, **Oran.**
Houdou Albert, propriétaire, 2, rue Arago, **Oran.**
Huertas Raphaël (chanoine), aumônier des SS. Trinitaires, 4, rue de Berlin, **Oran.**
Hummel Edouard, propriétaire, 79, rue d'Arzew, **Oran.**
Huot Charles, directeur-adjoint de l'*Echo d'Oran*, 5, rue Général Joubert, **Oran.**
Huot Louis, ingénieur à la Compagnie des Eaux, 10, rue Ampère, **Oran.**

Ibrahim bey Bensalem ben Hamida, conseiller municipal, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Isaac Pierre, caissier-adjoint du Mont-de-Piété, **Oran.**
Ivara Albert, administrateur-adjoint, Frenda.
Jaïs, directeur du Crédit Foncier et Agricole, boulevard du Lycée, **Oran.**
Jarsaillon Edouard, propriétaire, 35, boul. Seguin, **Oran.**
Jarsaillon Louis, docteur en médecine, 16, rue de la Paix, **Oran.**
Jasseron Ferdinand, docteur en médecine, 9, rue d'Arzew, **Oran.**
Jauffret, avoué, 10, rue Ampère, **Oran.**
Jeanmaire, professeur au Lycée, Besançon.
Jeanney, chef d'escadron, commandant d'Artillerie, 37, boulevard Sébastopol, **Oran.**
Jeannel, docteur en médecine, 15, rue Jussieu, Paris.
Jobert, manufacturier, maire de la ville de Mostaganem.
Joliet (abbé), aumônier du pensionnat N.-D-des-Champs, 104, rue de Mostaganem, **Oran.**
Jonchay (Sarton du), lieutenant-colonel directeur des Etablissements hippiques, Alger.
Jouinot-Gambetta, colonel, commandant le régiment de marche de Spahis, Casablanca (Maroc Occidental).
Julien André, étudiant, 27, boulevard Marceau, **Oran.**
Julien Louis, propriétaire, 18, quai Debosc, Cette.

Kalfon-Pimienta, négociant, rue Saint-Félix, **Oran.**
Karsenty Albert, agent général d'assurances, 7, boulevard Seguin, **Oran.**
Keime Emile, secrétaire rédacteur à la Mairie, **Oran.**
Kiener, ancien juge, Eckmühl, **Oran.**
Klein, directeur de l'usine à huile de Delmonte, **Oran.**
Kœbel, directeur de la brasserie l'*Algérienne*, **Oran.**
Krieger Édouard, contrôleur principal des Contributions directes, boulevard de Tivoli, **Oran.**

Lacave-Laplagne Jean, administrateur de la commune mixte d'Ammi-Moussa.
Laffargue, administrateur-adjoint, Saint-Cloud.
Lafforêt, ingénieur, entrepreneur, Oudjda (Maroc).
Lamothe (de), colonel, hors cadre, chef du Service des Renseignements, Marrakech (Maroc).
Lamur Louis, propriétaire, délégué financier, conseiller général, 71, rue de Mostaganem, **Oran.**
Laurent, conseiller général, Perrégaux.
Lauret François, pharmacien, carrefour de Karguentah, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Lebon Paul, médecin principal à l'Hôpital militaire, 9, rue Alsace-Lorraine, **Oran.**

Le Camus Pierre, architecte, 27, r. Alsace-Lorraine, **Oran.**

Leclère, capitaine au 35e Régiment de Ligne, Belfort.

Lecocq, professeur d'histoire, rue Bel-Abbès, Tlemcen.

Ledent, propriétaire au Télagh.

Legeas, capit. en congé, 50, rue Nationale, Constantine.

Legendre, payeur principal en retraite, villa Legendre, à Trouville, Aïn-el-Turck.

Lemoisson, professeur au Lycée, 7, rue Dutertre, **Oran.**

Levain, ingénieur, à Lardy (Seine-et-Oise).

Levé, général, commandant le territoire militaire d'Aïn-Sefra.

Levet, commis principal des Postes et Télégraphes, **Oran.**

Lévy, J. S., négociant, 51, boulevard National, **Oran.**

L'Huillier Maurice, architecte, rue El-Moungar, **Oran.**

Lisbonne, délégué financier, maire de Sidi-bel-Abbès.

Llabador Oct., licencié en droit, agent maritime, Nemours.

Loge Maçonnique « l'Union Africaine », 26, boulevard Sébastopol, **Oran.**

Loubiès, officier d'administration, Debdou (Maroc).

Lyautey H., général, Résident Général de France au Maroc, Rabat.

Mager Henri, ingénieur en hydrologie souterraine, 21, rue Henri Monnier, Paris.

Manquené, profr de la chaire d'agriculture à Mostaganem.

Maraval, docteur en médecine, 47, boul. National, **Oran.**

Marchand Xavier, propriétaire, 105, rue d'Arzew, **Oran.**

Marégiano, notaire honoraire, 7, r. Edgard Weber, **Oran.**

Margot, officier interprète du Service des Renseigts, Fez.

Martin Ferdinand, avocat, 8, boul. du 2e Zouaves, **Oran.**

Martinez Antoine, greffier en chef du Tribunal civil, boulevard de Tivoli, **Oran.**

Massiou, rédacteur en chef de *La Vérité*, **Oran.**

Masson, contrôleur des Produits Communaux, 65, rue d'Arzew, **Oran.**

Mayaudon, notaire honoraire, rue Paixhans, **Oran.**

Mellet Pierre, agent-voyer d'arrondissement, Frenda.

Merlin, directeur de la Banque d'État, Rabat (Maroc).

Mesrine Charles, avoué, rue El-Moungar, **Oran.**

Metz (de), maire de Lamoricière.

Meziat, négociant en vins, 7, rue de la Paix, **Oran.**

Mical, négociant en vins, aven. de la Petite Vitesse, **Oran.**

Micheler, colonel au 29e Régiment d'Infanterie, Autun.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Milhe-Poutingon, propriétaire, maire de Rio-Salado, 8, rue Ampère, **Oran.**

Milsom, ingénieur civil des Mines, rue Chénier, **Oran.**

Minguet, directeur de la *Société Générale* (Agence d'Oran), **Oran.**

Molle, docteur en médecine, rue Edgard Weber, **Oran.**

Monbrun, avocat, 3, rue El-Moungar, **Oran.**

Monzon, inspecteur des Contributions diverses, H. C., chef du Service des perceptions et régies chérifiennes, Oudjda.

Moteley Albert, propriétaire, El-Ançor.

Moy Antoine, directeur de l'Ecole primaire supérieure, Sidi-bel-Abbès.

Navarre H., négociant, rue de Tlemcen, **Oran.**

Nehlil, officier-interprète à la Résidence générale, Rabat.

Nessler, consul de la République du Pérou, boulevard de l'Industrie, **Oran.**

Nicolaï, capitaine de port en retraite, 10, r. d'Orléans, **Oran.**

Nicolas Jacques, docteur en médecine, Lamoricière.

Noel A. H, capitaine, chef de Bureau des Affaires indigènes, Méchéria.

Olivier Pierre, propriétaire, Bou-Tlélis.

Otten Jean, directeur de l'usine cotonnière de Saint-Eugène, **Oran.**

Oudri, général de division, du cadre de réserve, à Durtal (Maine-et-Loire).

Pachtere (de) boursier d'études, 45, rue d'Ulm, Paris.

Pagan G., ingénieur E. C. P., secrétaire de la Direction de l'O. A., 27, rue Alsace-Lorraine, **Oran.**

Pagès Jean, armateur, 53, rue d'Arzew, **Oran.**

Paire, docteur en médecine, 6, rue Ampère, **Oran.**

Pallu de Lessert, avocat, 23, r. de Vaugirard, Paris (VIe).

Pariel, capitaine, chef de bureau des Affaires Indigènes, Beni-Ounif.

Parienté, docteur en médecine, 6, boul. Seguin, **Oran.**

Pascalin Charles, président du Tribunal de Commerce, 30, boulevard Seguin, **Oran.**

Passeron, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, faubourg Saint-Eugène, **Oran.**

Pedoussaud, avenue Raynal, Mostaganem.

Pellet, architecte, 46, boulevard Sébastopol, **Oran.**

Perez Adolphe, sous-chef de bureau au Service Topographique, 3, rue de Lyon, **Oran.**

Perez Henri, banquier, pl. Garbé, maison Ribeton, **Oran.**

Perrot Louis, docteur en médecine, rue de l'Alma, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Petit Claude, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, conseiller général, Mascara.

Petit M., capitaine, 1er Régiment Etranger, Taza (Maroc Oriental).

Peyras, bureau central de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest-Algérien, Sidi-bel-Abbès.

Piérart Alexandre, administrateur-adjoint, Télagh.

Pinel Henri, propriétaire, Bou-Tlélis.

Pitollet, notaire, conseiller général, 1, r. de la Paix, **Oran.**

Pock, caissier de la succursale de la *Caisse Nationale d'Épargne*, **Oran.**

Pommiès Jules (abbé), vicaire, Mostaganem.

Pontet, directeur des Contributions directes, rue de la Bastille prolongée, **Oran.**

Porthé Raymond, propriétaire, Frendah.

Pottier W., juge d'instruction, **Oran.**

Pousseur, directeur de la Cie du Gaz, 36, b. National, **Oran.**

Prades Benjamin, répartiteur des Contributions diverses, Nemours.

Prat Clément, négociant, boulevard Seguin, **Oran.**

Princeteau Henry, rédacteur à la Direction de la Dette Marocaine, Tanger.

Quiévreux Clément, huissier, Le Télagh.

Rahal Mohammed ben M'Hamed, caïd de Nédroma.

Ramier, conseiller général, rue El-Moungar, **Oran.**

Recoing Maurice, topographe, 4, boul. Lescure, **Oran.**

Renaud A., propriétre, conseiller général, Sidi-bel-Abbès.

René-Leclerc, chef du Service des Etudes économiques, Résidence générale, Jardin du Télégraphe, Rabat (Maroc)

Réunion des Officiers, Aïn-Sefra.

Réunion des Officiers, **Oran.**

Rey, capitaine au 24e d'Infanterie à Aubervilliers (Seine).

Robert Edouard, proviseur du Lycée, **Oran.**

Rognon, secrétaire général de la Préfecture, **Oran.**

Rolland Wilhem, chef de bataillon, quai Duperré, La Rochelle.

Roman Noël, directeur des Postes et Télégraphes, **Oran.**

Roulland, propriétaire, conseiller général, Sidi-bel-Abbès.

Rousset, sous-inspecteur de l'Enregistrement, 1, rue Thierry, **Oran.**

Rousset Louis, propriétaire-viticulteur, 13, rue de Mostaganem, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Roux-Freissineng, avocat, 2, boul. du 2e Zouaves, **Oran.**
Rouziès Casimir, instituteur, Tizi.
Russi, docteur en médecine, vice-consul d'Italie, quai Sainte-Marie, **Oran.**
Sabatier, avocat-défenseur, conseiller général, Tlemcen.
Sabouret, agent général d'assurances, 32, boulevard National, **Oran.**
Saint-Germain, sénateur d'Oran, 1, rue Blanche, Paris.
Saintpierre Charles, négociant, faub. Saint-Charles, **Oran.**
Sajous, topographe de circonscription du Service Topographique, Tiaret.
Sandras, docteur en médecine, 5, boulevard Seguin, **Oran.**
Saurel Jules, fils, avoué, Sidi-bel-Abbès.
Say Louis, lieutenant de vaisseau de réserve, Port-Say.
Schlotterbeck Frédéric, ingénieur, maison Brustlein, **Oran.**
Schœnberg, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, Mascara.
Schocron, commis des Domaines et Mostafadat, Tanger.
Scotti, armateur, 3, rue de Rome, **Oran.**
Séchet, répétiteur au Lycée, **Oran.**
Secrétant, professeur au Lycée, **Oran.**
Section des Affaires Indigènes de l'État-Major de la Division, 45, boulevard National, **Oran.**
Segui François, contrôleur des Contributions Diverses, 14, rue Bruat, **Oran.**
Sénac Antonin, négociant en bois et matériaux de construction, faubourg Médioni, **Oran.**
Sépulchre, maréchal-des-logis, 2e Spahis, Meridja.
Serre Telmon (du), lieutenant au 2e Groupe d'Artillerie, Bou-Denib.
Serret Gaston, vérificateur-adj. des Douanes, Casablanca.
Simonin, inspecteur des Chemins de fer algériens de l'État, 5, rue Sirtienne (Bab el Oued), Alger.
Sisson Jean, chef d'exploitation des mines de Sidi Khamber, par Sidi Mesrich (Constantine).
Smadja Gaston, négociant, 21, rue Saint-Félix, **Oran.**
Solignac, professeur au Lycée, Constantine.
Soipteur, propriétaire, Tlemcen.
Souleyre, docteur en médecine, Arcachon.
Soulier, docteur en pharmacie, inspecteur des pharmacies du département, 44, boulevard Seguin, **Oran.**
Stéphanopoli, vice-président du Conseil de Préfecture, **Oran.**
Storto, négociant, 33, boulevard Seguin, **Oran.**
Suquet, ingénieur, 16, rue Paixhans, **Oran.**
Sureau Emile, agent-voyer d'arrondissement, Bel-Abbès.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Tafanelli, professeur au Collège, Tlemcen.
Tardy, architecte, Tanger.
Thiébault, conservateur des Hypothèques, 16, boulevard Sébastopol, **Oran.**
Thomas, fondé de pouvoirs de la maison Mazella, Rabat, ou 105, rue Michelet, Alger.
Tolédano Isaac, négociant, 51, boulevard National, **Oran.**
Tordjman Maklouf, notaire, Frenda.
Tournayre, pharmacien, Hammam-bou-Hadjar.
Tourné, receveur principal des Douanes, rue du Crève Cœur, **Oran.**
Tournier, agent de la *Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique*, place de la République, **Oran.**
Trotin Albert, conseiller du Commerce extérieur, domaine d'Hamiza, Arzew. A Paris, 9, rue du Comm[t] Marchand.
Trouin César, député d'Oran, 8, rue Miromesnil, Paris.

Vaffier Ernest, lieutenant de vaisseau de réserve, 16, rue du Rocher, Paris.
Valérian Louis, architecte, 14, rue Charles-Quint, **Oran.**
Valette, syndic de faillites, 2, rue Schneider, **Oran.**
Vallois, capitaine en retraite, Daours (Somme).
Valois (de), officier d'administration en retraite, villa Louise, Saint-Eugène, **Oran.**
Varnier Abel, administrateur-adjoint de commune mixte, Montagnac.
Varnier Maurice, Haut Commissaire du Gouvernement de la République, Oudjda.
Venisse René, administrateur de commune mixte, contrôleur général adjoint des services de la Sûreté, au Gouvernement général de l'Algérie, 29, rue Hoche, Alger.
Viala Eugène, interprète près le Tribunal civil, Mostaganem.
Vinsot René, officier vétérinaire, Oudjda (Maroc).
Voinot, capitaine d'artillerie hors cadre, chef du Bureau du Service des Renseignements, Oudjda.

Weil, grand rabbin, 5, boulevard Sébastopol, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

1° SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

France et Algérie :

Paris. — Société de Géographie.
Société de Géographie commerciale.
Alger.
Bordeaux.
Bourges.
Douai.
Dunkerque.
Le Havre.
Lille.
Lorient.
Lyon.
Marseille.
Montpellier.
Nancy.
Nantes.
Rochefort.
Rouen.
Toulouse.

Étranger :

Anvers.
Berne.
Bruxelles.
Bncarest.
Buenos-Ayres.
Copenhague.
Edimbourg.
Genève.
Helsingfors.
Le Caire.
Lisbonne.
Londres.
Madrid.
Manchester.
Neufchâtel.
New-York.
Rio de Janeiro.
St-Pétersbourg
Washington.

2° SOCIÉTÉS DIVERSES

France et Colonies :

Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Publications du Comité des Travaux historiques et scientifiques (*Bulletin de Géographie historique et descriptive. — Bulletin archéologique. — Bulletin des Sciences économiques et sociales. — Bulletin historique et philologique. — Congrès des Sociétés savantes*). — Société nationale des Antiquaires. — Musée Guimet. — Mission scientifique du Maroc (*Archives Marocaines*). — Comité de l'Afrique Française et du Maroc. — Office colonial. — Office du Gouvernement général de l'Algérie. — Questions diplomatiques et coloniales. — Réunion d'Études algériennes. — Ministère des Colonies (*Revue coloniale*). — Revue des questions maritimes et coloniales. — Société des Études maritimes et coloniales. — Le Mois colonial et Maritime.

Alger. — Faculté des Lettres. — Société Historique algérienne. —Bulletin agricole de l'Algérie et de la Tunisie.
Autun. — Société Éduenne.
Bône. — Académie d'Hippone.
Constantine. — Société Archéologique.
Angoulême. — Société Archéologique et Historique de la Charente.
Dax. —Société de Borda.
Gap. — Société d'Études des Hautes-Alpes.
Grenoble. — Faculté des Sciences : Laboratoire de Géologie.
Lyon. — Faculté des Sciences. — Société d'Anthropologie.
Saint-Dié. — Société philomatique Vosgienne.
Saint-Hippolyte de Caton (Gard). — Revue épigraphique d'Esperandieu.
Saïgon. — Société des Études Indo-Chinoises.
Sousse. — Société Archéologique.
Toulouse. — Société Archéologique du Midi de la France.
Tunis. — Institut de Carthage. — Direction des Antiquités et Arts. — Direction Générale des Travaux publics du Gouvernement Tunisien.

Étranger :

Almeria. — Sociedad de Estudios almerienses.
Baltimore. — Publications Johns Hopkins.
Bruxelles. — Société belge d'Études coloniales.
Helsingfors. — Fennia.
Cordoba. (République Argentine). — Academia nacional de Ciencias.
Madrid. — Real Academia de la Historia.
México. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate ». — Instituto Geològico.
Naples. — Società Africana d'Italia.
Rome. — École française. — Accademia dei Leincei. — Istituto Archeologica Germanico-Romana.
Saint-Pétersbourg.— Société impériale d'Archéologie.
Stockholm. — Académie royale des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités. — Journal d'Archéologie.
Toronto. — The Canadian Institute.
Upsala. — Institut Géologique de l'Université.

Abonnements :

L'Anthropologie.
Les Annales de Géographie.
Revue de Géographie de Ch. Velain.
L'Afrique française.
Le Tour du Monde.

MONOGRAPHIE

DE LA

Commune d'Aïn-el-Turck

AVANT-PROPOS

J'ai toujours eu de l'attrait pour ce qui concerne l'Agriculture, l'Histoire et l'Histoire Naturelle d'une région ; aussi, dès mon arrivée à Aïn-el-Turck, en 1906, mon premier soin fut-il de me mettre en relations avec les vieux habitants européens et indigènes. Je fus immédiatement frappé de leur ignorance complète en ce qui concernait l'histoire du village et les choses qu'ils voyaient tous les jours.

Les fonctions que j'avais occupées dans un poste des Hauts-Plateaux, comme correspondant agricole de l'Ecole Supérieure des Sciences d'Alger, m'avaient permis d'acquérir un peu de pratique agricole, qui me servit lorsque je fus appelé par des colons sur divers points de la commune. J'en profitai pour étudier, dans le détail, la constitution du territoire, ses cultures, ses produits naturels, son histoire.

Des amis s'intéressant à mes collections me prièrent d'écrire une notice sur les diverses recherches que j'avais entreprises, d'en faire une sorte de monographie. Mais une monographie doit, avant tout, être historique; or, la mairie d'Aïn-el-Turck n'ayant en sa possession que des renseignements insignifiants, force me fut de puiser à d'autres sources, en regrettant toutefois qu'une mairie n'eût point dans ses archives tous les renseignements concernant le centre depuis sa création.

Une autre difficulté m'attendait : En Algérie, les questions d'Histoire Naturelle sont des plus épineuses. Nous avons bien la Flore Algérienne de MM. Battandier et Trabut ; la Carte géologique, feuille d'Oran, au 1/50.000 avec Notice explicative, de MM. Doumergue et Ficheur, mais en ce qui concerne la zoologie, il n'existe rien de précis et il était présomptueux de vouloir faire un travail convenable sans le faire contrôler par des spécialistes en certaines questions scientifiques.

Je me suis donc adressé à eux et je remercie sincèrement : M. Maire, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger, qui a revu mes planches des champignons de la région et divers exemplaires de cryptogames qui me laissaient dans le doute ; M. Doumergue, professeur au Lycée d'Oran, qui a vérifié la partie géologique et botanique et mon collègue Pallary, qui a revu mes collections malacologiques.

Je n'oublierai pas M. Saint-Cyr, un ancien universitaire et ancien maire d'Aïn-el-Turck, qui a pris à sa charge les frais des fouilles que j'ai dirigées en 1913 dans l'enceinte berbère de la Douane.

Je remercie également le Comité, les membres de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* et leur actif Président, M. Doumergue, pour les félicitations qu'ils ont bien voulu me faire parvenir après l'Assemblée générale du 3 mai 1914.

Si ce petit travail peut intéresser le lecteur et lui donner l'envie de le compléter et de le tenir à jour, ma tâche ne sera pas perdue ; les générations qui nous succèderont auront ainsi des renseignements sur l'époque passée, renseignements d'autant plus précieux qu'il leur serait, sans doute, à ce moment, matériellement impossible de se les procurer ailleurs.

Sidi-Bel-Abbès, le 1er juillet 1914.

F. BLANCHÉ.

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE D'AIN-EL-TURCK

PREMIÈRE PARTIE

NOTICE GÉOGRAPHIQUE

CHAPITRE I

D'ORAN A AIN-EL-TURCK

Le village d'Aïn-el-Turck (Aïoun et Tourck) est situé par 35° 46' 20" de latitude Nord et 3° 26' 20" de longitude Ouest. Il fait partie de l'arrondissement et du canton d'Oran et n'est séparé du chef-lieu que par une distance de 15 kilomètres.

Bien que le service se fasse en voiture, ces 15 kilomètres ne sont pas une fatigue pour le voyageur, car le trajet ne manque pas de pittoresque.

Portons-nous à 6 heures du matin, place Kléber, centre du vieil Oran. Nous sommes en été. Le train de plaisir, traîné par quatre chevaux des Messageries, descend la rue Charles-Quint, frôle le pied des falaises du port sous Saint-Grégoire, laisse à droite le port d'Oran, où les navires de fort tonnage et les torpilleurs de la Défense Mobile forment un fourmillement multicolore, cependant que, plus modestes, les caravelles espagnoles débarquent activement leurs fruits et salaisons au milieu des quais encombrés de marchandises. Nous franchissons à toute

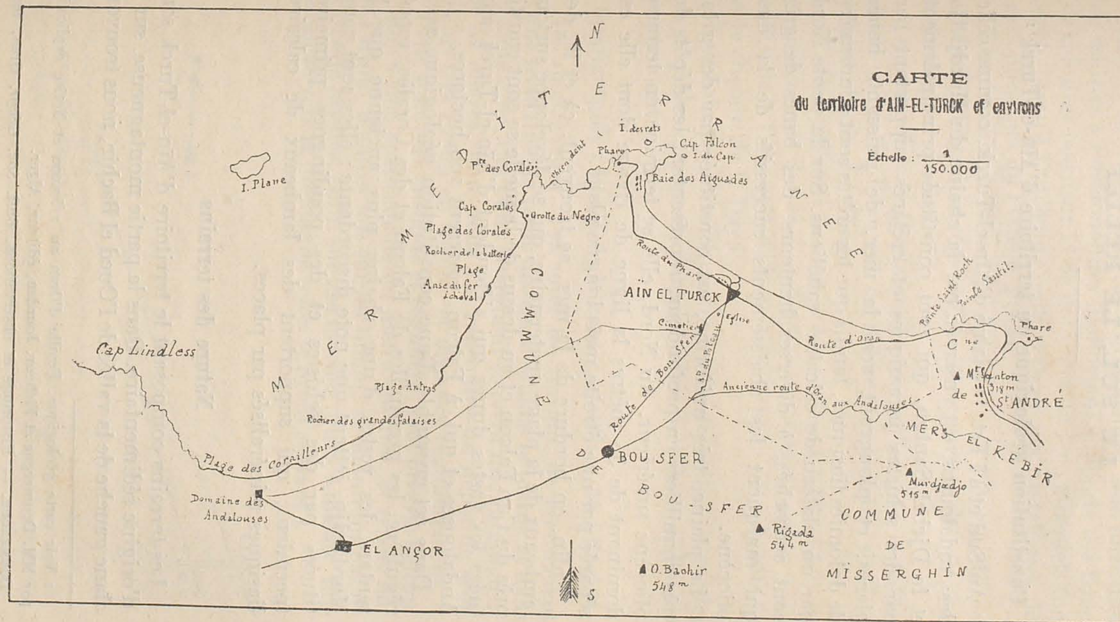
allure les portes de Mers-el-Kébir, dominant la batterie du fort Lamoune et nous prenons la route de «la Corniche» taillée dans le roc : à droite, la mer, d'un bleu d'azur, à gauche, la montagne. Les Bains de la Reine sont franchis en un clin d'œil et nous laissons à gauche, au flanc de la montagne, deux petits nids de verdure : Sainte-Clotilde et Roseville. Une trouée se fait jour et Saint-André de Mers-el-Kébir apparaît ; village de pêcheurs, de briquetiers, de douaniers, d'ouvriers travaillant dans les carrières exploitées pour l'agrandissement du port d'Oran, ou à l'usine électrique, en construction. Un peu plus loin, Mers-el-Kébir, avec ses vieilles maisons, son parc à charbon et le fort, vieilli par le temps, mais toujours solide sur sa large base rocheuse.

Passons la brèche de Mers-el-Kébir; un panorama magnifique s'offre à nos yeux : les rochers du Santon surplombent la route, de leurs crevasses des palmiers-nains étiques secouent leur panache, tandis que leurs racines, tordues et rabougries, surplombent désespérément l'abîme. A droite, la mer, calme, sur laquelle des voiles rapides laissent un sillage d'argent, coupé seulement par le passage de légères mouettes cherchant une proie ou se grisant d'une atmosphère limpide, réchauffée par le soleil levant. En face, « l'immense faucille d'or », formant la longue plage d'Aïn-el-Turck et, jusqu'à l'horizon, vers le Sud, la plaine des Andalouses [1], avec ses fermes isolées, ses champs moissonnés, dont la couleur fauve fait mieux ressortir le vert des pampres et des figuiers.

La route serpente, surplombant constamment la mer ; la deuxième tranchée, très resserrée entre le rocher de la Vieille femme et la montagne du Santon, est franchie. Bientôt la route s'écarte de la mer, rentre dans la plaine, laisse à droite Saint-Roch, Trouville, Bouisseville (centres balnéaires en création), à gauche, des vignes, des champs de primeurs et nous arrivons sur la place centrale d'Aïn el-Turck après un voyage d'une heure et demie.

---

1 La plaine des Andalouses comprend les territoires Nord d'Aïn-el-Turck, de Bou-Sfer et d'El-Ançor.


CARTE
du territoire d'AIN-EL-TURCK et environs
Échelle : 1/150.000
N
S
MER MÉDITERRANÉE
I. Plane
I. des rats
Cap Falcon
I. du Cap
Phare
Pte des Coralès
Baie des Aiguades
Cap Coralès
Grotte du Négro
Plage des Coralès
Rocher de la batterie
Plage
Anse du fer à cheval
Route du Phare
AÏN EL TURCK
Cimetière
Eglise
Route d'Oran
Pointe Saint Roch
Pointe Sautil
Phare
Cap Lindless
Plage Antrys
Route de Bou Sfer
Ancienne route d'Oran aux Andalouses
Rocher des grandes falaises
Plage des Corailleurs
COMMUNE DE BOU SFER
BOU SFER
Domaine des Andalouses
EL ANÇOR
Cne de St ANDRÉ
MERS EL KÉBIR
Murdjadjo 515m
Rigada 544m
O. Bachir 548m
COMMUNE DE MISSERGHIN

CHAPITRE II

LE SOL, LE RELIEF

Constitution géologique du territoire d'Aïn-el-Turck [1]

Au Sud et à l'Est, la plaine d'Aïn-el-Turck, comme celle des Andalouses, est enserrée par la chaîne du Murdjadjo et le Djebel Santon, qui sont constitués principalement par des schistes jurassiques et crétacés supportant par places, et plongeant vers la mer, de puissants bancs de dolomies liasiques, tandis que les crêtes sont couronnées par un plateau de calcaires sahéliens. Sur la pente Nord sont accrochés, à diverses hauteurs, des bancs de grès qui marquent les abaissements successifs de la mer pliocène.

La plaine, très uniforme, est constituée par des grès, très coquilliers en profondeur, représentant les dépôts du pliocène supérieur. Au Nord, elle se termine en terrasse dominant de 30 mètres la ligne de rivage dont elle est séparée par une étroite mais longue plage.

Enfin, en bordure de la mer, se trouvent, çà et là, des lambeaux de la plage quaternaire, qui se développe surtout près du Cap Falcon et au-dessus de laquelle se sont constituées les vastes dunes qui s'étendent d'Aïn-el-Turck aux Andalouses et qui, à Falcon, couvrent 200 hectares.

Dans cet ensemble d'une constitution géologique assez régulière, les presqu'îles de Falcon et des Coralès, représentant les restes d'une chaîne plus ancienne que le Murdjadjo, jettent une note discordante ; elles sont constituées par des schistes et des poudingues primaires (permien), qui supportent des lambeaux de calcaires liasiques minéralisés par places.

Nature des terrains

Les terrains composant le territoire d'Aïn-el-Turck sont d'origine sédimentaire. Dans la partie montagneuse, sur le flanc gauche de la vallée de l'Oued el Bachir, nous trouvons

1 Voir carte géologique. Feuille d'Oran au 1/50.000 et Notice explicative par MM. Doumergue et Ficheur. Jourdan, éditeur, Alger.

DOUMERGUE. — Historique et observations. *Bull. Soc. Géogr. Oran*, 1908, p. 233, 248.

des schistes rubigineux (oxfordien) en contact avec une étroite bande de schistes et quartzites du Néocomien.

Entre l'oued el Bachir et l'Aïn Khedidja, une formation de schistes à *Posidonomies* (Callovien) supporte des bancs de calcaires marneux et de dolomies du lias, auxquels font suite, jusqu'à l'ancienne route d'Oran aux Andalouses, les grès pliocènes du Plateau d'Oran.

Tout le Santon et son prolongement à l'Ouest, du col d'Aïn Khedidja à la côte 202, sont recouverts de calcaires dolomitiques du lias.

La partie Est de la plaine comprend les grès et sables d'Aïn-el-Turck. Il en est de même des terrains situés à l'Ouest et près du village.

La côte 89 (Est de la route d'Aïn-el-Turck à Bou-Sfer) est environnée de dunes consolidées qui se développent aussi à l'Est de la Daya et dans la partie comprise entre la côte 61 et le chemin de la Daya.

A signaler des travertins dans les lits des sources actuelles ou de celles disparues, dans la vallée de l'Oued el Bachir notamment.

Stratigraphie : Etude de la zone coquillière du pliocène

De 1906 à 1911, j'ai suivi les travaux de creusement d'une trentaine de puits disséminés dans la plaine et dans la montagne. Ces puits atteignent souvent une profondeur de 36 mètres. Dans tous j'ai rencontré un dépôt de sédiments très riches en fossiles et disposés régulièrement.

Cette zone est constante et régulière, sauf près de Falcon. Elle a une épaisseur de un mètre environ, et repose sur de l'argile, d'autres fois sur du limon, ne montrant pas de traces de fossiles, enfin sur des marnes (Puits Albalat). Elle se relève vers la montagne selon le profil suivant :

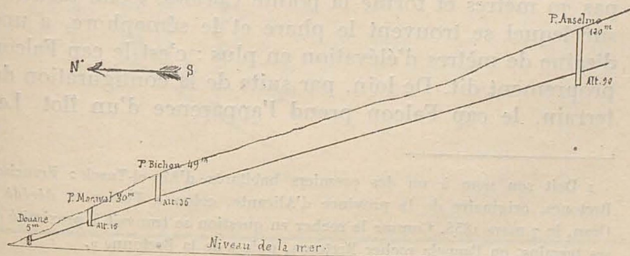


Fig. 1. — Coupe montrant le relèvement de l'assise coquillère

Description de la côte

De la Pointe Saint-Roch au Cap Falcon. — Le territoire d'Aïn-el-Turck est baigné au Nord par la mer Méditerranée. La côte commence à la Pointe Saint-Roch pour se terminer au bas du phare de Falcon, mais, par suite de son rapprochement d'Aïn-el-Turck et de l'intérêt qu'elle offre au point de vue géologique, nous prolongerons l'étude de cette côte jusqu'à 3 kilom. 500 au Sud-Ouest de la plage des Coralès (territoire de Bou-Sfer). (Voir cartes p. 25 et 29.)

A la Pointe Saint-Roch, nous sommes en présence d'éboulis et de dépôts de pentes. Jusqu'à l'Aïn-Ouzel, la plage, longue d'environ 8 kilomètres et large de 20 mètres, est coupée, en certains endroits, par des rochers peu élevés.

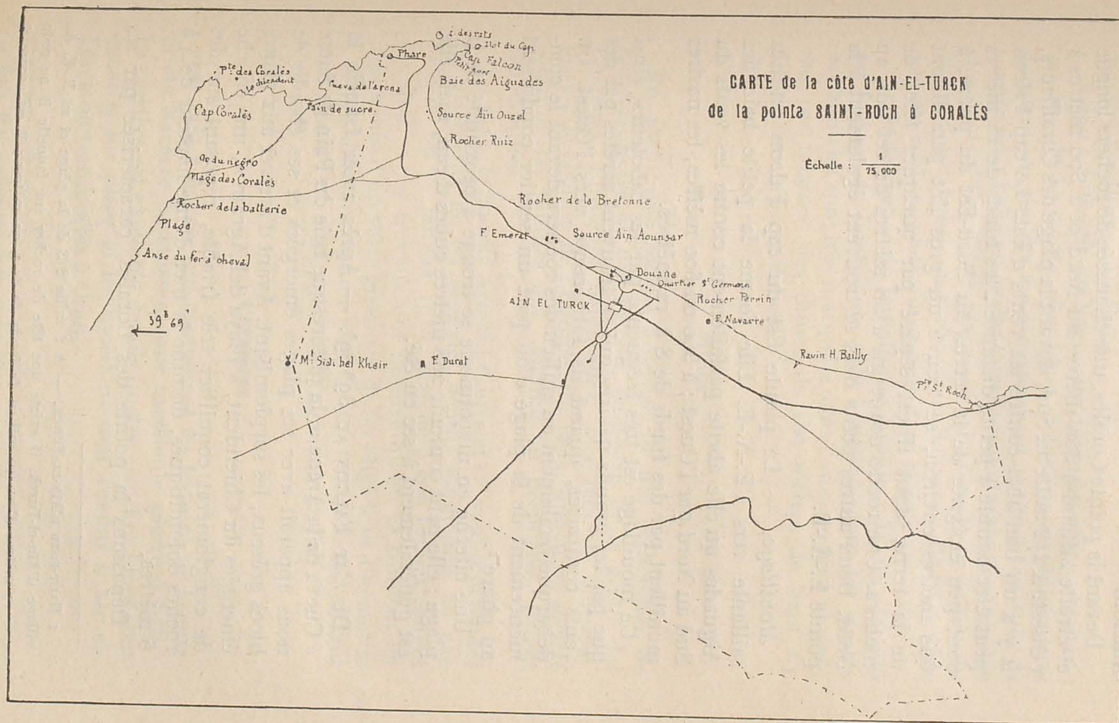
Elle n'a point partout la même consistance : le ravin Henry Bailly (Bouisseville) lui apporte des marnes sableuses et des grès tendres fossilifères. Entre la ferme Navarre et le Rocher de la Bretonne [1], des lambeaux de la plage émergée dominent la plage actuelle, ainsi que dans l'anse N.-E. de la baie des Aiguades ; là, un important éboulement de terrain, ayant la forme d'un demi-cône et composé de marnes d'un bleu-verdâtre (miocène), change l'aspect de la falaise, ainsi que le font, à 100 mètres à l'Ouest du phare, les grès et schistes violacés. Viennent ensuite des poudingues.

Cap Falcon [2]. — Le cap Falcon, situé à *6 milles* à l'E.-N.-E. du cap Lindless, est formé par un large promontoire qui s'étend sur un espace de *1 mille 3/4* de l'Est à l'Ouest et est terminé, à chacune de ses extrémités, par deux mamelons que sépare une alternance de rochers escarpés et de plages. Celui de l'Ouest est le plus bas. Il ne dépasse pas 70 mètres et forme la pointe Coralès. Celui de l'Est, sur lequel se trouvent le phare et le sémaphore, a une dizaine de mètres d'élévation en plus : c'est le cap Falcon proprement dit. De loin, par suite de la configuration du terrain, le cap Falcon prend l'apparence d'un îlot. Les

---

1 Doit son nom à un des premiers habitants d'Aïn-el-Turck : Francisco Bretones, originaire de la province d'Alicante, colon à Falcon et décédé à Oran, le 7 mars 1853. Comme le rocher en question se trouvait à proximité de ses terrains, on l'appela rocher Bretones, puis « de la Bretonne ».

2 Extrait des *Instructions nautiques pour l'Algérie.*


CARTE de la côte d'AIN-EL-TURCK
de la pointe SAINT-ROCH à CORALÈS
Échelle : 1/75.000
Pte des Coralès
Le chiendent
Cap Coralès
Cueva de l'arena
Pain de sucre
Phare
I. des rats
Ilot du Cap
Cap Falcon
Petit port
Baie des Aiguades
Source Aïn Ouzel
Rocher Ruiz
Ao du negro
Plage des Coralès
Rocher de la batterie
Plage
Anse du fer à cheval
Rocher de la Bretonne
F. Emerat
Source Aïn Aounsar
Douane
Quartier St Germain
Rocher Perrin
AÏN EL TURCK
F. Navarre
Ravin H Bailly
Pte St Roch
Mt Sidi bel Kheir
F. Durat
39g 69'

navires qui doublent le cap Ferrat peuvent avoir cette illusion.

Devant la pointe Coralès, une chaussée de rochers longue et étroite s'étend à 350 mètres au Nord et à 300 mètres à l'Ouest. A *1/2 mille* au Sud, devant la plage des Corailleurs, il y a un bon abri contre les vents d'Est. Le cap Falcon peut être doublé à petite distance ; les fonds de 15 mètres sont peu éloignés de la terre. Au Nord-Est du phare, à 500 mètres environ, se trouve un gros îlot peu distant de la terre, dont il est séparé par quelques têtes de rochers. Une roche noyée gît à 50 mètres de cet îlot, au Nord. Deux autres petits îlots se trouvent également à la pointe E.-N.-E.

Mouillage. — La pointe Est du cap Falcon est très saillante vers l'E.-N.-E. Elle forme la petite baie des Aiguades qu'elle abrite parfaitement contre les vents du Sud au Nord par l'Ouest ; à 500 ou 600 mètres, les navires mouillent par des fonds de 8 à 12 mètres.

Ce mouillage est très fréquenté par les caboteurs, ainsi que par les grands navires qui se trouvent arrêtés par des vents contraires, quand ils font route vers l'Ouest. On débarque facilement au milieu des rochers devant le commencement de la plage d'où part un sentier conduisant au phare [1].

Une citerne en maçonnerie se trouve à proximité de la plage ; elle peut contenir 288 mètres cubes d'eau, mais elle est généralement à sec en été.

Du Cap Falcon au 39° 69'. — Après avoir franchi la « Cueva de la Arena », la pittoresque baie du Pain de Sucre nous apparaît avec ses plages émergées et ses éboulis de blocs gréseux, les surplombant. Avant d'arriver aux plages émergées du Chiendent, « Playa del Agram », une couche de conglomérat coquillier très friable, reposant sur des roches dolomitiques, domine la mer d'une hauteur de 4 à 6 mètres.

Dépassons la pointe des Coralès, caractérisée par ses

---

1 Haut-fond d'Aïn-el-Turck. — A *1 mille 2/3* de la plage et au N.-E. du village d'Aïn-el-Turck, il existe une tête de rocher sur laquelle il ne reste que 17 mètres d'eau au milieu de fonds de 60 à 70 mètres ; il est accore et n'offre aucun danger pour la navigation.

Ce haut-fond est très connu des pêcheurs à la turlute et aux palangres.

rochers avançant dans la mer à la file indienne, pour arriver à des roches dolomitiques supportant des grès tendres fossilifères à hélices.

Jusqu'à la Grotte du Négro, les dolomies réapparaissent ; au bas de la grotte, des blocs dolomitiques à hématite forment un éboulis assez conséquent, auquel fait suite la courte mais belle plage des Coralès, admirablement abritée des vents d'Est. Cette plage part du bas de la Grotte du Négro pour aboutir au rocher de la Batterie ; elle est coupée par des rochers plats s'avançant dans la mer [1].

Après le rocher de la Batterie, jusqu'au 39° 69', la côte est formée de falaises de grès à hélices dont les strates horizontales sont très marquées dans l'anse du fer à cheval. Sur ces falaises, des dunes de 100 mètres de haut s'y terminent en pente douce.

Mines

En 1873, une société anglaise fit des recherches de minerai de fer au cap Falcon, au-dessus de la grotte des Pêcheurs. Plusieurs balancelles, chargées de minerai, prirent le chemin de l'Europe. En 1874, une autre société continua les fouilles qui, comme les premières, furent abandonnées.

En 1912, la Société Armani-Couve et C[ie] voulut exploiter les gisements de fer signalés depuis longtemps au cap Falcon. Au 1[er] janvier 1913, près de 5.000 tonnes étaient extraites. « Ces travaux ont montré qu'on se trouvait en « présence d'un vaste gisement de fer oligiste et d'hématite « rouge, donnant comme résultat une teneur de fer variant « de 48 à 57 %. » (Rapport de l'ingénieur Cayla).

Carrières

Les grès à hélices qui composent les terrains de la propriété Navarre fournissent une excellente pierre à bâtir. La carrière est exploitée depuis quatre ans. Les blocs sont équarris sur place et les moëllons sont vendus à Aïn-el-Turck ou transportés à Oran.

---

1 Hors de la commune, mais inséparable au point de vue géographique, Falcon n'étant guère accessible que d'Aïn-el-Turck.

Le sol. — Les terres

D'après l'aperçu géologique du territoire d'Aïn-el-Turck, nous voyons que la composition du sol est très variable. Une remarque qui s'impose c'est la pauvreté du sol en calcaire. L'analyse faite par le service phylloxérique n'a reconnu qu'une proportion de 1 à 3 % aux alentours de la montagne Pochet.

Vers 1850, certains chaufourniers, se fiant à la blancheur des pierres des coteaux situés au S.-O. d'Aïn-el-Turck, voulurent les exploiter. Cette industrie fut vite abandonnée, la quantité de chaux extraite étant trop faible pour payer la main-d'œuvre.

Le milieu de la plaine, formé d'alluvions récentes ou actuelles, est favorable à la culture de la vigne.. Dans la partie montagneuse et dans les reliefs de la plaine, la couche arable est peu profonde, les céréales donnent un faible rendement ; la brousse même y est maigre.

Depuis quatre ans, le colon empiète sur les dunes pour y cultiver des primeurs. Ces terrains, deshérités autrefois, ont acquis une grande valeur, mais les terres manquent de consistance. Le sable, remis en mouvement, va redevenir un danger pour les terrains alluvionnaires.

Les meilleures terres se trouvent au Poteau, à la Daya et à proximité du village. Au Poteau, les terres sont franches et donnent de bonnes récoltes, même pendant les années de sécheresse. A la Daya, les terres sont fertiles et fortes ; mais, si les pluies sont insuffisantes, la récolte y est très faible. L'hiver est-il pluvieux, les rendements sont énormes, à tel point que les vignes de cette région produisent plus de 100 hectolitres à l'hectare.

Dans les terrains accidentés, la meilleure exposition est le Sud. Ces terrains servent surtout à la culture des primeurs.

Curiosités naturelles

Dans le territoire d'Aïn-el-Turck, les eaux d'infiltration et de dissolution ont creusé de nombreuses grottes dont deux surtout méritent d'être visitées ; ce sont : la Grotte des Enfants, connue encore sous le nom de Grotte du Poilu (Cueva de los Niños ou Cueva del Peludo), et la Grotte du Curé. (Voir carte des grottes, p. 62.)

CUEVA DE LOS NINOS :

Situation. — A 1400 mètres environ au Sud-Ouest de la batterie du Santon, presque à la limite du territoire de Mers-el-Kébir.

Description. — On se laisse glisser de haut en bas par une ouverture de 0^m 60, placée entre deux rochers disloqués

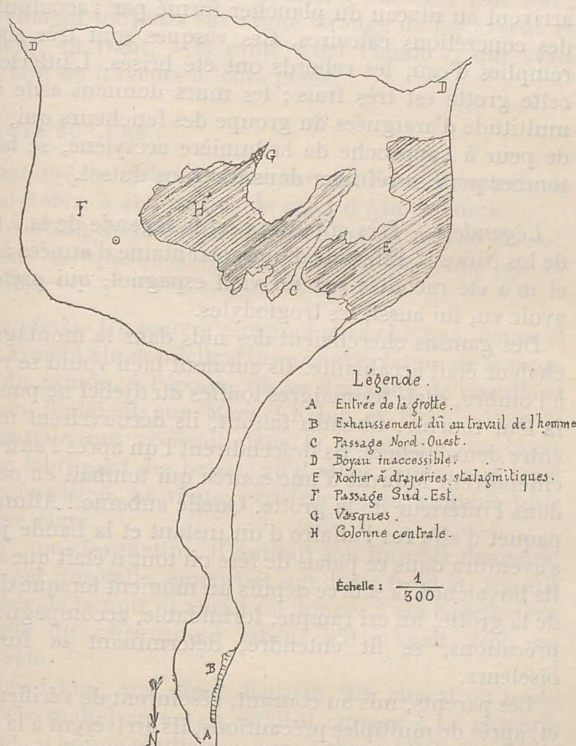


Fig. 2. — Plan de la Cueva de los Niños.

perdus dans le diss, et on se laisse choir sur un plancher sédimentaire situé à 2 mètres de profondeur. On suit une galerie de 20 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur et 1^m 50 de hauteur qui va en se retrécissant. Accroupi, on débouche dans une salle de 15 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur environ. Au milieu de la pièce, on

voit quelques colonnes réunies en tuyaux d'orgue et ayant l'aspect d'énormes pattes de poulpe. Le plancher stalagmitique et la voûte remplie de stalactites seraient d'un fort bel effet s'ils n'avaient été abîmés par les visiteurs. Les draperies stalagmitiques, d'une blancheur éclatante, sont très belles, surtout à l'Ouest de la grotte, où l'une d'elles affecte la forme d'un éléphant. Derrière la colonne centrale, des vasques, pareilles à des bénitiers superposés, arrivent au niveau du plancher formé par l'accumulation des concrétions calcaires. Ces vasques sont très souvent remplies d'eau, les rebords ont été brisés. L'intérieur de cette grotte est très frais ; les murs donnent asile à une multitude d'araignées du groupe des faucheurs qui, prises de peur à l'approche de la lumière acétylène, se laissent tomber pour se réfugier dans les trous du sol.

Légende. — Très enfantine est la légende de la « Cueva de los Niños ». Elle date d'une soixantaine d'années à peine et m'a été racontée par un vieil espagnol, qui prétendait avoir vu, lui aussi, les troglodytes.

Des gamins cherchaient des nids dans la montagne. La chaleur était accablante. Ils auraient bien voulu se reposer à l'ombre, mais les maigres touffes du djebel ne pouvaient la leur fournir. Chemin faisant, ils découvrirent un trou entre deux rochers, ils descendirent l'un après l'autre et ils entendirent le bruit d'une source qui tombait en cascades dans l'intérieur de la grotte. Quelle aubaine ! Allumer un paquet d'alfa fut l'affaire d'un instant et la bande joyeuse s'aventura dans ce palais de fées où tout n'était que cristal. Ils buvaient à la source depuis un moment lorsque du fond de la grotte, un cri rauque, formidable, accompagné d'imprécations, se fit entendre, déterminant la fuite des oiseleurs.

Les parents, mis au courant, résolurent de vérifier le fait et, après de multiples précautions, ils arrivèrent à la grotte. Prudemment ils s'aventuraient, lorsqu'une voix caverneuse et terrible les appela chacun par leur nom... Un obus tombé au milieu d'eux n'aurait pas déterminé une fuite aussi précipitée que celle de ces chercheurs d'aventures. La grotte fut qualifiée de hantée. Quelques jours après, voulant connaître l'hôte énigmatique de cette « cueva », plusieurs adultes s'embusquèrent derrière les broussailles et virent apparaître, très calme, un géant à longue barbe blanche, les cheveux en broussaille, tenant sur ses bras

deux tout jeunes et énormes enfants. Il n'avait, paraît-il, connu d'autre logis que celui-là : on l'appela l'homme de la caverne. Peu après, on ne s'entretenait plus que de la caverne de « l'Homme poilu » ou « des Enfants ».

Lorsque, plusieurs années plus tard, on retrouva la grotte, le « poilu » et les enfants n'y étaient plus. La source d'eau glacée coulait encore, abondante, les chasseurs et les bergers pouvaient en toute sécurité y étancher leur soif ; ils devisaient toujours sur l'hôte étrange de la caverne et buvaient, en riant, à la santé « del Peludo », qui avait causé tant de frayeurs à leurs pères.

Grotte du Curé :

Situation. — Djebel Santon, versant Nord. Territoire de Mers-el-Kébir, à 200 mètres de celui d'Aïn-el-Turck.

L'ouverture de la Grotte du Curé est au niveau du sol, profonde de quelques mètres, elle ne présente pas de stalactites.

Légende. — Un pauvre espagnol et sa chienne, douce et fidèle, avaient élu domicile dans une excavation de la montagne du Santon, à l'époque où les drapeaux de Castille et de Léon flottaient sur Mers-el-Kébir et Oran. Avec le palmier-nain qui croissait dans la montagne, ce brave homme fabriquait des balais, qu'il allait vendre aux troupes d'occupation. La vente, peu fructueuse, suffisait juste à le faire vivre.

Donc, tous les matins, il quittait son humble demeure, fermée par une dalle, emportait son dîner froid et, jusqu'à la tombée de la nuit, il aurait pu donner à ses concitoyens l'exemple du plus grand labeur s'il n'avait vécu en anachorète.

Un beau jour, son dîner disparut. Un chacal ou toute autre bête malfaisante s'en serait-il emparé ? La chienne pourtant, si bonne gardienne, aurait aboyé ! Bah ! se dit-il, après réflexion, elle aura suivi la trace d'un lièvre, pendant ce temps le voleur aura fait son coup.

Le lendemain, le dîner disparaissait encore ; le surlendemain également. C'en était trop. « Je pincerai bien le voleur, dit-il » et, sans plus tarder, il coupa dans le djebel une solide trique de zebboudj [1], puis au petit jour, caché derrière un lentisque, il attendit...

1 Olivier sauvage

Un bruit de branches secouées, d'un corps qui se faufile entre les touffes d'épines éveillèrent son attention. Lentement, il sortit la tête du fourré et il vit sa chienne, sa propre chienne, emportant le couffin dont il avait lui-même tressé les nattes...

« Sangre de Dios ! pera, ven aqui ! » Mais, pareille au chien de Jean de Nivelle, la chienne continua son chemin ; l'homme se mit à sa poursuite. Sur le point d'être atteinte, elle se retourna, le regard terrible, prête à bondir. Stupéfait le maître fit un pas en arrière, la chienne en profita et, tenant toujours le couffin à la gueule, elle redoubla de vitesse, franchissant les buissons, toujours suivie par le maître furieux. Enfin, elle s'arrêta et, au moment où la matraque se levait sur elle, d'une grotte, que l'espagnol ne connaissait pas encore, sortit un curé, taillé en athlète et dont l'œil fixe semblait le méduser.

Pris d'une terreur indescriptible, il lâcha son bâton et, se retournant brusquement, livide, tremblant de tous ses membres, la poitrine oppressée, descendit à grandes enjambées la pente raide du ravin.

L'apparition, toujours immobile devant la grotte, le bras droit tendu vers l'Occident, suivait des yeux cette silhouette dont la frayeur décuplait la vitesse et qui ne formait déjà plus qu'une tache se réduisant à vue d'œil, là-bas, au loin, dans la plaine d'Aïn-el-Turck.

On n'entendit jamais plus parler du marchand de balais et de sa chienne, ni du curé, fantôme mystérieux de cette grotte séculaire. La « cueva » existe toujours, « la Cueva del Cura », et le soir, à la veillée, les aïeuls racontent en tremblant l'histoire de la grotte avec un tel accent de sincérité que si jamais vous voulez prendre pour guide un espagnol ou un arabe, ne soyez pas étonné qu'il vous réponde : « Je n'y rentre pas ! » Demandez-leur pourquoi, ils vous diront d'un air ingénu : « C'est pas bon d'entrer là, il y a des choses... [1] »

---

1 Pour descendre dans les silos berbères, j'ai eu toutes les peines du monde à me faire accompagner d'un arabe ou d'un espagnol.

CHAPITRE III

LE CLIMAT

Aïn-el-Turck a un climat très doux en hiver. Les chaleurs de l'automne y sont prolongées et le brouillard y est peu fréquent.

La température ne présente pas de très grands écarts entre le jour et la nuit, l'hiver et l'été. La moyenne de l'été est de 25°, celle de l'hiver de 16°. A défaut de températures prises journellement, l'existence de certains végétaux serait un sûr garant de la constance de la température. Certaines plantes : les giroflées et les ricins, par exemple, y sont vivaces ; c'est en février, mars, avril, que la flore des champs est la plus riche ; les petits-pois, nécessitant pour la maturation une température d'environ 14°, sont une des richesses du pays de décembre à mars ; la fève, l'artichaut, les tomates, fructifient en même temps et la vigne primeur et le dattier entrent en floraison à la fin de l'hiver.

La température baisse brusquement en novembre, occasionnant la chute des feuilles. En janvier, les bourgeons des amandiers épanouissent leurs fleurs. La vigne débourre vers la fin du mois de février.

L'orge est moissonnée en mai et le blé, en juin. Les vendanges commencent en août par l'Alicante-Bouschet et se terminent dans la première quinzaine de septembre.

Relevés météorologiques [1]. — Les relevés météorologiques suivants, portant sur 42 mois, de janvier 1910 à juillet 1913, donneront un aperçu du climat.

Température. — Le tableau ci-après donne les moyennes relatives aux quatre années.

1 Mes remerciements à MM. Salmon et Vergnes, maîtres de phare à Falcon, et à M. Le Goff, chef du poste radiotélégraphique d'Aïn-el-Turck, qui ont bien voulu me communiquer leurs observations météorologiques journalières indispensables pour établir les statistiques.

Températures moyennes mensuelles prises au phare de Falcon du 1[er] Janvier 1910 au 31 Juillet 1913. (Thermomètre-centigrade extérieur)

MOIS	ANNÉES			
	1910	1911	1912	1913
Janvier	13°3	11°5	14°	13°4
Février	14°4	13°4	15°7	14°2
Mars	13°5	13°9	15°8	13°6
Avril	15°9	16°	16°8	14°7
Mai	18°8	18°5	20°2	15°8
Juin	21°6	21°4	22°1	19°
Juillet	24°9	24°3	24°7	24°6
Août	24°8	24°6	25°2	
Septembre	24°8	25°	22°3	
Octobre	23°4	20°6	19°1	
Novembre	21°	16°7	15°3	
Décembre	17°	15°6	15°2	

Moyenne de l'année	19°5	18°5	18°8
— des 3 mois d'hiver	13°5	13°	15°1
— des 3 mois d'été	24°8	24°6	24°

En comparant les températures du poste radiotélégraphique avec celles du phare de Falcon, nous voyons que les moyennes diffèrent ; celles du poste radiotélégraphique sont toujours plus élevées pour les raisons suivantes :

1° Le thermomètre du poste T. S. F. est placé à l'intérieur du poste ;

2° La température n'y est prise qu'une fois par jour, le matin à 8 heures ;

3° Le poste T. S. F. est placé dans un bas-fond, abrité, à une altitude inférieure de près de 50 mètres à celle du phare.

La comparaison de ces températures, ainsi que le montre le tableau suivant, nous confirme qu'août et juillet sont les mois les plus chauds de l'année.

Tableau comparatif des températures prises au phare de Falcon et au poste radiotélégraphie de juillet 1911 à juillet 1913

NOTA. — *Les températures au poste de T. S. F. ne sont prises que depuis le 1er juillet 1911.*

MOIS	1911		1912		1913	
	PHARE	T. S. F.	PHARE	T. S. F.	PHARE	T. S. F.
Janvier			14°	14°7	13°4	14°5
Février			15°7	15°9	14°2	14°6
Mars			15°8	17°2	13°6	15°9
Avril			16°8	17°	14°7	17°9
Mai			20°2	21°5	15°8	21°5
Juin			22°1	22°9	19°	24°1
Juillet	24°3	26°3	24°7	26°	24°6	26°6
Août	24°6	27°5	25°2	27°		
Septembre	25°	23°2	22°3	24°5		
Octobre	20°6	22°4	19°1	20°4		
Novembre	16°7	17°9	15°3	17°		
Décembre	15°6	16°8	15°2	14°3		

Vents. — Les vents dominants sont ceux de l'Ouest et du Nord-Est. Ces derniers inclinent les arbres, suivant la direction N.-E. S.-O. et parfois les brisent. C'est à eux que l'on doit la destruction totale des cyanophyllas plantés en 1896. Ces vents ont encore l'inconvénient de dessécher les jeunes pousses de la vigne, ce qui oblige les colons à planter du seigle tous les six ou huit rangs de vigne. Lorsque la vigne débourre, le seigle est assez élevé pour former un abri vivant.

Pour les 42 mois, la station du phare de Falcon nous indique que les vents du N.-E. ont soufflé pendant 21 mois, ceux d'Ouest pendant 14 mois, ceux du S.-O. pendant 7 mois et le tableau suivant nous donne le détail par mois :

Tableau des vents dominants de Janvier 1910 à Juillet 1913

ANNÉES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1910	N.-E.	S.-O.	N.-E.	S.-O.	O.	N.-E.	N.-E.	N.-E.	N.-E.	N.-E.	S.-O.	S. O.
1911	N.-E.	N.-E.	S.-O.	S.-O.	S.-O.	N.-E	N.-E.	N.-E	N.-E.	O.	O.	O,
1912	O.	O.	O.	N.-E.	N.-E.	N.-E.	O.	O.	N.-E.	O.	O.	N.-E.
1913	O.	N.-E.	N.-E.	O.	O.	N.-E.						

Les vents dominants sont donc ceux du N.-E.

Siroco. — Le siroco, peu intense d'ailleurs, souffle en moyenne de 12 à 15 fois par an et ne dure que quelques heures ; rarement il souffle plus de 9 heures consécutives.

Pluie. — Il pleut en moyenne 51 jours par an. Voici la répartition mensuelle de ces pluies :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
7	4	5	4	10	0	0	1	4	3	3	10	51

PLUVIOMÈTRE. — La quantité d'eau est variable, ainsi que l'indique le tableau suivant, comprenant la hauteur des pluies tombées de janvier 1910 à juillet 1913.

MOIS	ANNÉES			
	1910	1911	1912	1913
Janvier	0m0345	0m030	0m0388	0m0114
Février	0m080	0m027	0m0038	0m0284
Mars	0m0912	0m0691	0m0112	0m0269
Avril	0m0345	0m0188	0m0248	0m0106
Mai	0m0245	0m0223	0m007	0m0111
Juin	0m001	»	0m009	0m0014
Juillet	»	0m008	»	»
Août	»	»	0m004	»
Septembre	0m0233	0m0021	0m0229	»
Octobre	0m0067	0m0191	0m1169	»
Novembre	0m0071	0m024	0m0205	»
Décembre	0m0284	0m0014	0m0091	»

Sur 100 jours de pluie nous constatons qu'elle est amenée par les vents suivants :

VENTS DE :	S.-O	O.	N.-E.	N.	N.-O.	S	E.	TOTAL
Nombre de jours de pluie	31	26	20	15	6	1	1	100

Les vents du S.-O. sont donc ceux qui amènent le plus fréquemment la pluie. On peut s'en convaincre par l'orientation que les colons donnent à leurs meules de paille.

Pression barométrique. — D'après certaines moyennes que j'ai prises au phare, le baromètre baisse avant et pendant la pluie pour remonter ensuite, ainsi que l'indique le tableau suivant :

PÉRIODES	ÉTAT DU BAROMÈTRE		
	Avant la pluie	Pendant	Après
Du 14 au 31 Janvier 1912	760 m/m	747 m/m	750 m/m 8
Du 3 au 13 Février 1912...	745 m/m	744 m/m	760 m/m
Du 12 au 30 Avril 1912	755 m/m 1	743 m/m 9	756 m/m

Sur 15 observations relatives au siroco, il résulte qu'une seule fois (7 octobre 1911) ce vent a amené un peu de pluie ($0^{m}0024$), deux ou trois fois, quelques gouttes seulement sont tombées et en si faible quantité, que le pluviomètre n'a pu les enregistrer.

En prenant la moyenne des pluies tombées pendant ces 42 mois, on remarque que les mois les plus pluvieux sont par ordre d'importance : mars, février, octobre et janvier.

Orages. — Les orages, peu fréquents, éclatent surtout en décembre. Le 12 décembre 1909, la foudre tomba sur l'école de filles, brisant 500 tuiles, crevant deux plafonds, pulvérisant un lanterneau, en lançant au loin les morceaux dont un, du poids de 25 kilogrammes, fut projeté à 50 mètres.

Neige et Grêle. — Il y a 29 ans (depuis 1884) qu'il n'a pas neigé à Aïn-el-Turck. Les gelées y sont inconnues et la grêle, extrêmement rare, n'a jamais atteint les proportions de ces orages calamiteux qui, en quelques minutes, broient et ensevelissent des hectares de culture, sous des grêlons de dimensions énormes.

Déboisement, ses conséquences. — Il est navrant de constater, à Aïn-el-Turck, la quantité d'eau boueuse qui, à la moindre averse, déferle vers la mer. Sur son passage, cette masse d'eau produit des affouillements au pied de la montagne et détruit les berges dans les détours du canal de dérivation. Ce canal se comble, déborde, envahit le village : la rue principale devient un torrent qui désempierre la chaussée et dépose son cône de déjection au Nord du village.

Pendant 28 ans, de 1850 à 1878, les habitants de la région procédèrent au déboisement en règle de la plaine et des flancs Nord du Murdjadjo, ce qui fut la cause de plusieurs inondations. La Municipalité s'alarma et le 21 mai 1878, elle chargea M. Valette, agent-voyer de circonscription, de dresser un plan de canal de dérivation, qui fut construit peu après. Malgré ce canal, les inondations ne se comptent plus à Aïn-el-Turck. Ainsi que le fait remarquer M. Moussaud, agent-voyer, dans une note du 6 août 1913, Aïn-el-Turck sera toujours menacé d'être inondé parce que le profil en long de son canal présente une ligne brisée, contrariant sérieusement l'écoulement des eaux.

Le mal ira en empirant : le défrichement des dunes qui se poursuit sans relâche depuis trois ans prépare la plaine à l'inondation et à l'envahissement des sables. Un des anciens maires, M. Julien, avait pourtant prévu le danger : le 23 janvier 1879, il prenait un arrêté, dont voici l'art. 1 :

« Art. 1. — Il est défendu d'extraire les souches de toute « essence sur tous les terrains communaux et de couper « les branches de thuya dans la partie Ouest du communal « à partir de la publication du présent arrêté. »

Comme la plupart des arrêtés municipaux, celui-ci resta lettre morte. C'est ainsi qu'on ne trouve plus un seul pied de thuya sur le territoire de la commune.

CHAPITRE IV

L'EAU

Aïn-el-Turck est alimenté en eau à l'aide de puits et de sources. (Voir la carte, page 45.)

Le premier puits creusé à Aïn-el-Turck le fut par le Génie en 1850. Il se trouvait à la place Sud et a été comblé, il y a vingt ans.

Depuis le développement pris par la culture des primeurs, de nouveaux puits sont creusés tous les jours dans la plaine ; leur profondeur varie de 10 à 35 mètres et les couches de roches qu'on rencontre ne sont pas partout les mêmes.

Pour l'étude de ces puits, il faut partager le territoire d'Aïn-el-Turck en deux régions distinctes, séparées par une ligne passant très approximativement par l'axe de la route d'Aïn-el-Turck à Bou-Sfer. L'eau des puits situés à l'Est de cette ligne repose sur l'argile ; elle est peu abondante et légèrement saumâtre. Celle des puits situés à l'Ouest repose sur un tuf marneux ; elle est très abondante, fraîche et potable. L'eau de tous ces puits cuit bien les légumes.

Le plus important de ces puits est celui de M. Liverato (jardin à proximité de la place Sud) ; il est intarrissable, même pendant les années de plus forte sécheresse. L'eau, très fraîche, y est excellente.

Les sources d'Aïn-el-Turck sont nombreuses. Le sous-sol compris entre Aïn-el-Turck et les Coralès, en bordure de la mer, ne forme pour ainsi dire qu'une nappe qui va se perdre dans le sable de la plage. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à creuser, avec la main, dans le sable, pour la rencontrer. Sa direction vient du Sud. L'eau en est un peu fade parce qu'elle est en contact permanent avec les grès d'origine marine. En dehors de ces sources, d'autres viennent sourdre de points plus élevés. Les principales sont, en allant de l'Est à l'Ouest :

La source Henry Bailly (ravin Henri Bailly), à Bouisseville ;

L'Aïn-Atrous (ferme Navarre) ;

CARTE

des SOURCES et PUITS d'AÏN-EL-TURCK.

LÉGENDE { Sources. / Puits.

Échelle : $\frac{1}{75.000}$

Cap Falcon
Phare
Puits Albalat
S. des Coralès
DUNES
AÏN EL TURCK
P. Liverato
LA DAYA
LE POTEAU
S.t Roch
Aïn Khedidja

L'Aïn-el-Turck, qui a donné son nom au village, c'est la plus importante et la meilleure de toutes ;

La source Saint-Cyr, dans une grotte du jardin de M. Saint-Cyr, eau fraîche et excellente, mais peu abondante ;

La source Saint-Maurice, qui alimente les villas bord de mer de l'ancienne propriété Debaix ;

L'Aïn-Aounsar (ferme Emerat), captée en partie pour les besoins du village, et envoyée à Aïn-el-Turck à l'aide d'une machine élévatoire qui refoule l'eau sur le mamelon 52 ;

L'Aïn-Ouzel, dont les deux sources alimentent le village Chazeau (Cap Falcon) ;

La source des Coralès, se perdant dans la plage du même nom ;

L'Aïn Khedidja, placée à la limite S.-E. du territoire.

Les eaux de ces sources, ainsi que celles des puits, viennent, pour la plupart, du pied du Murdjadjo. C'est au printemps qu'elles ont le plus de débit.

Aucune rivière n'existe à Aïn-el-Turck. A 3 kilomètres au S.-O. du village existe une daya qui occupe une cinquantaine d'hectares qui se remplit d'eau en hiver et inonde les terres du pourtour.

Le dessèchement de ce bas-fond, inondé aux moindres pluies, a commencé en 1901. Le trop plein des eaux est entraîné à la mer par un canal passant à 100 mètres de la ferme Emerat.

Source thermale de Saint-Roch

La source thermale de Saint-Roch est située à la limite Est du territoire, en bordure de la mer, à la Grotte aux Pigeons (Grotte de Saint-Roch). Il est question d'y bâtir un établissement thermal. Cette source a une température de 45 à 50°. Elle doit être rejetée comme eau de consommation ou d'alimentation, car elle contient 5 grammes de sel fixe par litre (sels de chaux, magnésie, soude, à l'état de chlorures et de sulfates).

Cette eau, par sa composition et son degré thermométrique, se rapprocherait de l'eau de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), employée dans le traitement du rhumatisme sous toutes ses formes, des névralgies, paralysies, traumatismes, accidents consécutifs aux fractures, plaies par armes à feu, syphilis, diabète, anémie, trajets fistuleux

CHAPITRE V

LES RESSOURCES

Produits naturels du sol

Végétation. — La forêt n'existe pas à Aïn-el-Turck, à l'exception toutefois de deux bosquets complantés en pins d'Alep : l'un, communal, est situé sur la route du Cap Falcon, après le douar ; l'autre décore les sommets de la montagne Pochet et provient de semis faits par M. Vassas, en 1888.

A part ces plantations bien minimes, nous ne trouvons ici que la brousse, composée de lentisques, palmiers-nains, qui disparaît avec le défrichement des dunes, genêts épineux, chêne-kermès, asperges, diss, alfa. Dans les dunes, le lentisque atteint de grandes dimensions. Deux genévriers : *Juniperus macrocarpa* et *J. Phœnicea*, résistent aux vents les plus violents et fixent aussi les dunes. On pourrait donc les utiliser pour reboiser les sables.

Plantes comestibles. — Parmi les plantes sauvages communément consommées ou utilisées comme condiments, on peut citer : le fenouil, employé pour aromatiser les olives, le cresson, la doucette *(Fedia cornucopiœ)*, la chicorée sauvage, la barbe de chèvre *(Scorzonera undulata)*, mangées en salade.

La châtaigne de terre *(Bunium incrassatum)*, dont le tubercule est consommé par les indigènes.

Le jeune réceptacle, teurfa, du *Rhaponticum acaule*.

Les inflorescences en boutons de la grande férule.

Les feuilles de la bette maritime *(Beta maritima)*.

Les turions de plusieurs espèces d'asperges.

Champignons. — Lorsque les premières pluies d'octobre sont abondantes, les champignons pullulent en certains endroits, qu'un peu de pratique nous a fait connaître. Si ces cryptogames n'ont jamais occasionné d'accidents, c'est que l'habitant d'Aïn-el-Turck s'est borné à consommer trois espèces seulement : le pleurote de la férule, le psalliote des

champs et le pholiote des dunes. Tout autre cryptogame étant suspect, ils ont laissé se multiplier la coulemelle, la coucoumelle, le bolet granulé, le pleurote de l'agave, les tricholomes, collybies et coprins. Depuis ces dernières années, tout de même, ils augmentent leur champ de dégustation et, dans les champignonnières naturelles, les produits diminuent graduellement.

Dans la liste ci-dessous, nous ne tenons compte que des espèces comestibles et toxiques. Nous avons donc laissé de côté celles qui, par leur petite taille, n'intéressent guère que le mycologue.

Coprinus atramentarius. — Terres fortes et fumées. Tout l'automne. Comestible quand il est jeune.

Coprinus ovatus. — Coprin ovale. Comestible quand il est en œuf. Très abondant dans les champs de petits-pois fortement fumés.

Pleurotus opuntiae. — Pleurote de l'opuntia. Ne se trouve que sur l'agave à Aïn-el-Turck, aussi l'ai-je désigné sous le nom de « Pleurote de l'agave ». Comestible, se cultive bien. Les essais que j'ai tentés en 1912 sont concluants.

Pleurote en coquille. — Automne, bois de pins. Comestible.

Pleurotus eryngii (2 variétés). — Pleurote de la férule, champignon de fenouil, de canne bédouine. En novembre abonde sur les vieilles souches de la férule commune, aux abords de la montagne Pochet. Comestible. — Pleurote du Panicaut : champignon du chardon. Rare. Se trouve sur le chardon eryngii. Ces deux pleurotes ont les mêmes caractères, le dernier a le pied moins fort que celui du pleurote de la férule.

Agaric cintré. — Couleur orangé. Autour du poste de radiotélégraphie, sur les racines du lentisque. Comestible.

Agaric albellus. — Mousseron blanc. Très abondant dans les bas-fonds humifères de la zone radiotélégraphique. Octobre. Comestible.

Russula emetica. — Russule émétique. Vénéneux. Pins de la montagne Pochet. Novembre et décembre. Rare.

Agaric travesti. — Tricholoma personatum. Autour de la ferme Duret, au Nord de la Daya. Connu ici sous le nom de champignon bleu. Comestible.

Psalliota campestris. — Psalliote des champs. Champignon rose. Coteaux au Sud du poste radiotélégraphique,

sous les bruyères et dans tous les champs de tomates et de petits pois. Février. Comestible.

Psalliota sylvatica. — Psalliote des forêts. Plus rare que le précédent. Même habitat.

Amanita vaginata. — Amanite à étui. Coucoumelle. Comestible. Très abondant dans les champs de petits pois et autour des meules. Automne.

Lépiote élevée. var. Rhacodes. — Automne et hiver. Haies de roseaux de la propriété Chamuel ; meules Henry Bailly ; Sud-Ouest de la petite Daya. Comestible.

Pholiote du thym. — Sur les pieds de Thymus Munbyanus. (Appelé, ici, tomillo). Sud du phare. Décembre. Comestible.

Pholiote des dunes. — Très abondant dans le sable des dunes dont il crève la surface. Vit sur les racines pourries des lentisques, phyllerea, olivier sauvage. Ce champignon n'est qu'une forme de *Pholiota aegerita.* Après les pluies de septembre-octobre. Dans toutes les dunes. Comestible.

Boletus granulatus. — Bolet granulé. Très abondant en octobre-novembre sous les pins de la montagne Pochet. Comestible.

Boletus luridus. — Bolet blême. Vénéneux. Peu abondant. Se trouve en hiver sous les bruyères et autres broussailles.

Boletus satanas. — Bolet Satan. Vénéneux. En automne. Mamelons de la Daya, sur la mousse, au pied des bruyères.

Plantes fourragères. — La prairie naturelle n'existe pas à Aïn-el-Turck, ce qu'on appelle vulgairement fourrage, est l'herbe des jachères, très luxuriante quand l'hiver a été pluvieux. Ce fourrage, séché, est assez recherché des chevaux et mulets.

Plantes industrielles. — Deux plantes sont importantes : le palmier-nain et l'alfa. Le premier, assez abondant dans la région caillouteuse de Falcon, est exploité et vendu à une usine de crin végétal de Bou-Sfer. Le second est assez répandu dans la zone calcaro-sableuse.

On pourrait citer aussi l'agave d'Amérique (vulgo aloès), dont les fibres des feuilles servent à fabriquer des mèches de fouet, et le roseau, très recherché par les primeuristes pour tuteurs et abris.

Cultures. — Economie rurale

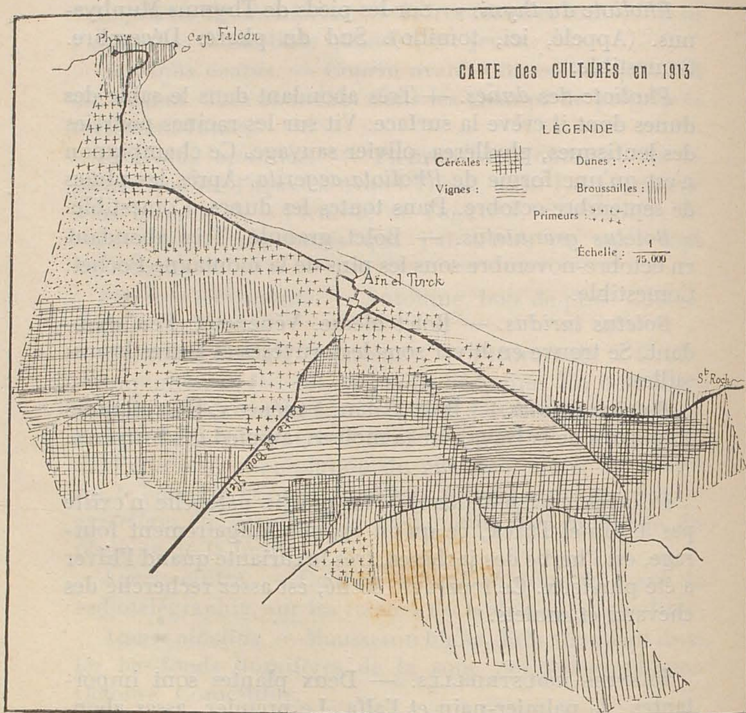
Répartition.— Au point de vue des cultures, le territoire d'Aïn-el-Turck peut être divisé, très approximativement, en trois parties.

A l'Est : terres à céréales.

Au centre : terres plantées en vignes.

A l'Ouest : terres cultivées en primeurs.

Céréales. -- On cultive l'orge, le blé, l'avoine. Le



seigle est semé comme brise-vent dans les champs de primeurs et les vignes. On le sème en octobre.

Pour la confection des abris artificiels, on utilise aussi la paille, concurremment avec le diss.

L'orge et l'avoine sont aussi cultivées comme fourrage vert. Le rendement moyen est de 15 quintaux à l'hectare.

Deux variétés de blé sont cultivées : le blé dur et le blé tendre. La production atteint souvent 20 quintaux à l'hectare. C'est là un bon rendement si on le compare à celui de la Belgique, qui arrive au premier rang, avec 24 quintaux, et à celui de la France, qui arrive au deuxième rang avec 14 quintaux.

Méthodes de cultures. — Les méthodes françaises de culture sont les seules qui soient adoptées ici, même par les indigènes.

Incinération des chaumes. — L'incinération des chaumes se fait rarement.

Transports. — Les transports se font par charrettes (grains et vins), ou à l'aide de camions. Ces derniers transportent surtout les primeurs.

Luzerne. — La luzerne est cultivée dans les jardins ; elle est vendue sur place ou sur le marché d'Oran en petits paquets de 0 fr. 05. Ses ennemis sont : la cuscute, les larves du soufré *(Colias hyale)*, de l'argus bleu, de l'argus myope, du bombyx de la luzerne, du *Palomena viridissima*.

Dans les grandes et moyennes exploitations, on cultive la vigne et les céréales qui nécessitent moins de main-d'œuvre que les primeurs. Dans les petites exploitations, dirigées par des personnes ayant une nombreuse famille, on cultive surtout les primeurs, car dans cette culture la main-d'œuvre ne nécessite pas de grands efforts [1].

Vigne. — La culture de la vigne occupe une superficie de 400 hectares et produit en moyenne 60 hectolitres à l'hectare.

Les vignerons, venus pour la plupart du midi de la France, importèrent ici les cépages du Bas-Languedoc et du Roussillon ; ces variétés ont fait leurs preuves.

Les terrains argilo-siliceux d'Aïn-el-Turck donnent des vins de bonne tenue et de coloration franche.

Dans les vieilles vignes, les cépages les plus répandus sont : le *carignan*, qui a trouvé ici son terrain de prédi-

---

1 Les parents abusent du travail de leurs enfants : 15 % des enfants d'âge scolaire n'ont jamais fréquenté l'école. Quelques-uns d'entr'eux sont cependant des fils d'électeurs. Tant que la loi sur l'instruction obligatoire ne sera pas appliquée, Aïn-el-Turck fournira un nombre respectable de conscrits illettrés.

lection. Très productif, il donne un vin coloré, mais il craint l'oïdium, le mildew et surtout l'altise.

Le *grenache*, à souche vigoureuse, se complaît dans les côteaux, il est sujet à la coulure et son moût accusant parfois 22° au glucomètre est sujet à refermenter.

Le *mourverdre*, au grain ferme, lutte avantageusement contre l'oïdium et la pourriture ainsi que le *morastel*, qui donne de bons rendements dans les sols profonds.

L'*Alicante-Bouschet* donne un vin très riche en couleur.

La *mondeuse*, connue ici sous le nom de *plantamono*, donne des produits abondants et un vin limpide ayant du corps.

Raisins de table.— Le *chasselas* et la *madeleine* mûrissent fin juin ou au commencement de juillet et arrivent les premiers sur les marchés d'Oran et d'Europe, jusqu'au moment où ils sont concurrencés par ceux d'Espagne, d'Italie et du midi de la France. Un hectare de ces cépages donne, en moyenne, 1.000 francs de bénéfice net.

Parmi les variétés moins précoces, citons : le *Valenci*, le *Mascara*, le *muscat d'Espagne*, au grain ovale très parfumé. L'*El Bordj*, au gros grain rose et blanc, appelé *Cognac*, est un cépage tardif.

Maladies de la vigne relevées pendant les sept dernières années :

La coulure, dont les causes mal expliquées sont d'origine atmosphérique.

La jaunisse, rare.

L'oïdium, très fréquent à la suite des vents d'Est.

L'anthracnose, rare.

Le mildew, assez fréquent par temps humide.

La pyrale, rare.

L'altise, assez commune.

Le phylloxéra, qui a fait son apparition en 1910. La libre culture a été accordée la même année. La reconstitution en américain a commencé en 1912 avec les porte-greffes : *Rupestris du Lot*, sur lesquels étaient greffés *Carignan* et *Cinsaut* (vigne Vassas : montagne Pochet et Poteau). Ces plantations ont réussi à merveille.

Arbres fruitiers. — Aïn-el-Turck est loin d'être un pays à fruits. Néanmoins, en pleine terre et loin de la mer, on cultive quelques pruniers, abricotiers et pêchers.

L'amandier donne de bonnes récoltes sur le penchant des coteaux ; les amandes *Princesse* sont exportées en primeurs aux mois de mai-juin. Toutes ces espèces sont sujettes à des maladies et ont des ennemis acharnés : les pucerons, les forficules ; la larve du papillon flambé *(Papilio podalirius)* paraît affectionner les pruniers. Le poirier et le pommier sont sujets au chancre.

Figuiers. — Les figues précoces sont transportées au marché d'Oran et valent de 0 fr. 40 à 0 fr. 50 le kilogr. Les variétés cultivées sont la figue-fleur, qui produit deux fois par an, et la verdale, qui produit de septembre jusqu'en décembre. Un hectare de figuiers peut donner 600 francs de bénéfice.

Ennemis : le kermès *(Coccus ficus caricœ)*, surtout dans les jardins clôturés, les fourmis et les oiseaux. Le figuier craint beaucoup le vent marin.

Olivier. — Atteint rapidement de grandes dimensions. L'arbre est très résistant, mais la récolte des fruits est devenue impossible à cause des ravages occasionnés par la mouche de l'olivier *(Decus olœ)*.

Aurantiacées. — L'oranger et le citronnier sont cultivés dans les jardins abrités, mais en petit nombre.

Grenadiers. — Deux variétés sont cultivées : la grenade douce et l'aigre-douce.

Figuier de Barbarie. — Se trouve en petite quantité autour du douar.

Primeurs. — Le climat privilégié dont jouit Aïn-el-Turck devait amener les personnes ayant l'esprit d'initiative à cultiver autre chose que des céréales et de la vigne. M. Auguste Pessoles fut le premier qui, il y a 20 ans, tenta la culture des primeurs. Elle occupe aujourd'hui une superficie de 200 hectares.

Tomates. — Produisent toute l'année ; les plus précoces valent 150 francs les 100 kilogs.

Par sélections successives, les colons sont parvenus à créer ici deux variétés de tomates parfaitement acclimatées et qu'ils désignent sous les noms de *Galvania* et *Gandiana*. La première a été sélectionnée par M. Galvan, l'autre doit son nom à sa ville d'origine : Gandia, dans la province

d'Alicante (Espagne), d'où elle a été importée et sélectionnée ensuite.

Un hectare de tomates nécessite une main-d'œuvre de 1.500 francs à 2.000 francs. Le bénéfice peut atteindre 2.000 francs.

Maladies : Oïdium *(la blanca)*. Remède : soufrages. Le phytophtora infestans *(la négra)*, caractérisé par l'aspect grillé des feuilles et des taches noires sur les fruits. Remède : sulfate de cuivre au 2 %. La rouille.

Les larves de cétoines *(Cetonia morio, C. opaca, C. floralis*, var. *barbara)* dévorent le pied, ainsi que le ver gris qui n'est autre chose que la larve de la noctuelle des moissons. Elles causent de très grands dégâts.

Petits pois. — Se cultivent en pleine terre dans les terrains accidentés. Deux variétés : le pois blanc, le plus précoce, et la serpette.

Maladies : le Mildiou, caractérisé par des marbrures blanches sur les cosses ; l'anthracnose, cosses trouées.

Artichaut. — Se reproduit par œilletons. Production : de décembre jusqu'en mai. En décembre, les artichauts sont vendus à raison de 1 fr. 80 la douzaine, 0 fr. 50 en février-mars. En avril-mai, ils n'ont plus de valeur, car à cette époque, l'intérieur alimente les marchés. Aussi le primeuriste force la fructification, afin d'amener le maximum de production en décembre-janvier-février.

Variétés cultivées : le précoce artichaut vert ; le violet d'Alger ; le bâtard, à tête énorme ; le violet épineux qui est le plus tardif.

Frais culturaux : 1.500 francs par hectare.

Bénéfice par hectare : 1.000 francs.

Maladies : Puceron noir, puceron blanc, la casside verte, le mildiou.

Haricots verts. — Récolte et exportation en janvier.

Variétés cultivées : haricots nains qui résistent mieux à la sécheresse et sont aussi productifs que ceux à rames ; le haricot beurre, le Soissons.

Maladies : la graisse (taches vertes sur les gousses qui pourrissent), l'anthracnose (taches rondes, brunes, crevasses sur les cosses). Le haricot craint beaucoup le froid

Courgettes primeurs. — Depuis cette année, on cultive au Cap Falcon les courgettes primeurs. Essais très satis-

faisants. En décembre 1912 et janvier 1913, elles se vendaient à raison de 1 fr. 20 le kilog sur le marché de Marseille.

Melons et pastèques. — Cultures de pleine terre. On cultive les melons Cantaloup et le Brodé (melon écrit). Un hectare de melon rapporte 600 francs de bénéfice et un hectare de pastèques, 900 francs.

Asperges. — Cette culture, tentée durant ces dernières années, a donné des résultats merveilleux, tant au point de vue de la qualité que de la quantité des turions produits.

L'asperge craint, moins que la vigne, les maladies, les insectes et les intempéries. Bénéfices : 1.200 francs par hectare. Une seule variété est cultivée, c'est l'asperge d'Argenteuil [1].

POTAGER. — Certaines plantes potagères cultivées en grand donnent de bons revenus pendant la saison estivale. Telles sont :

Les aubergines, vendues à 0 fr. 50 la douzaine en moyenne.

Le concombre, jaune hâtif de Hollande et le corne de cerf, désigné sous le nom d'afilcos.

Le potiron jaune de Paris et la citrouille arabe.

Les piments doux ou poivrons, l'ordinaire et le doux d'Espagne.

Les piments forts : le long, le chinois et la cerise, ces deux derniers à saveur extrêmement forte.

L'échalotte, qui vaut de 20 à 30 francs les 100 kilos sur le marché d'Oran.

PLANTES D'AGRÉMENT. — Pour cultiver ces végétaux, il est nécessaire qu'ils soient abrités des vents marins. On a beaucoup tâtonné pour trouver une essence forestière capable de leur résister efficacement. Il est reconnu aujourd'hui que le tacahout et le tamarin réunissent les conditions voulues.

---

1 NOTA. — Je signale ici l'intérêt qu'il y aurait à cultiver dans les terres légères, et elles ne manquent pas, la pomme de terre hollandaise à l'intérieur jaunâtre, d'un goût exquis et qui se vend très bien. On la cultive beaucoup dans la région de Mostaganem, où elle fait merveille depuis quelques années. Ce serait là une culture à tenter d'autant plus que les autres variétés donnent de piètres résultats à cause de l'incurie des colons qui s'obstinent à semer de mauvaises pommes de terre achetées à vil prix au marché d'Oran.

Dans les jardins ainsi abrités, on cultive de nombreuses espèces résistant plus ou moins au climat.

Arbres de promenades et d'agrément :

Cyanophyllas. — Développement rapide, mais ils sont brisés par les forts vents.

Palmiers. — Deux variétés : le phénix et le dattier. Un seul dattier amène son régime à maturité. C'est celui placé dans la cour de Madame veuve Gustave Combet.

Eucalyptus. — Viennent très mal, ils sont brisés par le vent.

Faux-ficus. — Réussissent dans les endroits abrités. Ceux plantés dans la cour de l'école de garçons, en 1896, sont magnifiques et progressent sans aucun soin.

Tacahout et tamarin. — Résistent aux vents marins. En 1912, le service des Ponts et Chaussées a utilisé ces essences pour orner l'entrée du village. En 1913, il a prolongé la plantation depuis la ferme Navarre jusqu'à Bouisseville.

Triacanthos. — Ces acacias entourent la propriété Navarre où ils forment des haies impénétrables.

Vente des récoltes. — Les récoltes se vendent de diverses façons : Des courtiers visitent les propriétés et achètent la récolte sur pied : raisins, tomates, artichauts. D'autres fois, le propriétaire apporte ses produits au marché d'Oran. Enfin, il expédie directement à diverses maisons de Marseille, Genève, Paris.

Achat de graines et d'engrais. — Les cultivateurs conservent des semences de tomates, melons, pastèques, poivrons, petits pois. Quant aux autres plantes, les semences sont achetées, soit directement en France, soit chez les marchands grainiers d'Oran. Il en est de même des engrais, mais Oran devient un centre fournisseur des plus sérieux depuis que plusieurs usines d'engrais y ont été créées.

Machines. — Les machines agricoles n'existent pas, les colons d'ici ne sont pas syndiqués et n'ont pas de machines en commun, ils sont donc à la merci des sociétés qui leur louent les moissonneuses ou qui dépiquent leurs gerbes à raison de 1 franc par quintal de grain.

Les machines élévatoires sont au nombre de onze. Ce sont des moteurs à gaz pauvre ou à pétrole qui élèvent l'eau des puits nécessaire à la culture maraîchère et à celle de l'artichaut. Citons encore deux norias à chevaux et trois élévateurs éoliens.

Elevage. — On n'élève ici que des chèvres, 650 en moyenne. Elles vont pacager dans les communaux, aux bords des chemins, sur les coteaux, dans les propriétés, après l'enlèvement des récoltes. Chaque chèvre paye à la commune un droit de 0 fr. 15 par mois. A certains moments, le troupeau de chèvres s'augmente de quelques moutons venant du Sud. Le colon les achète pour la viande et pour avoir du fumier. Mais, à part le fumier et la laine qu'il en retire, le bénéfice est bien réduit.

La laine non lavée se vend de 1 fr. à 1 fr. 25 le kilog.

Le lait est vendu sur place à raison de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 le litre et à des laitiers qui l'emportent deux fois par jour à Oran.

Rucher. — Le rucher compte 40 ruches. Les apiculteurs sont tous des indigènes ; ils emploient des ruches sommaires fabriquées avec des caisses ou avec des tiges de férule reliées entre elles et recouvertes de diss. Le prix du miel varie de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le kilog.

Invasions de sauterelles. — La première invasion enregistrée date de 1867. Viennent ensuite les invasions de 1891, 1892, 1893, 1907. La dernière est du 24 mai 1909.

Propriétés et exploitations. — Le domaine de l'Etat comprend le terrain de la réserve domaniale du phare de Falcon, d'une étendue de 14 hectares 90 ares 44 centiares cultivables.

Les communaux occupent une superficie de 200 hectares environ. Les biens indigènes n'existent pas.

L'étendue totale des propriétés des colons est de 1.000 hectares. La surface moyenne d'une propriété de colon est de 15 hectares environ. Les propriétaires exploitant eux-mêmes leurs concessions, les fermiers sont peu nombreux.

Le prix des terres varie de 500 francs à 3.000 francs l'hectare. Elles se louent de 30 francs à 200 francs l'hectare.

Le salaire journalier agricole est de 3 francs par jour, mais un travail de spécialiste, comme celui de tailleur de vigne, par exemple, se paie 4 francs par jour.

Le nombre des ouvriers agricoles est très variable, mais il n'est jamais inférieur à 300. Au moment de certains travaux : moissons, vendanges, piochage des vignes, ensemencements, cueillette des primeurs, les Marocains du Riff et les Espagnols arrivent par bandes et doublent au-delà le nombre ordinaire des ouvriers agricoles.

Une ferme avec son terrain, ses constructions, ses outils agricoles, son matériel vinaire, représente une valeur moyenne de 30.000 francs.

Le colon est aisé ; il doit cette aisance à la qualité des terres, au climat privilégié d'Aïn-el-Turck, à la proximité d'Oran, enfin à l'établissement des services réguliers maritimes, qui lui ont permis de cultiver les primeurs pour l'exportation.

Pour les mêmes raisons, l'indigène est aisé ; il travaille ses terres pour son propre compte, il a adopté les procédés culturaux et les instruments agricoles des Européens et s'en trouve très bien. Parfois, il loue son terrain pour la culture des primeurs.

CHAPITRE VI

ACTIVITÉ HUMAINE

Dans un pays où les habitants tirent à peu près toutes leurs ressources du sol, le commerce et l'industrie ne peuvent prendre une grande extension et seule l'industrie peut présenter quelque intérêt particulier à la région.

Commerce

Le commerce local d'importation se borne à fournir aux habitants les produits d usage courant : denrées alimentaires, tissus, vêtements confectionnés, poteries, matériaux de construction, substances éclairantes, engins de pêche, etc., achetés, en général, sur la place d'Oran.

L'outillage et le matériel agricoles proviennent des maisons d'Oran.

A l'exportation, les transactions sont plus importantes,

car elles portent sur les céréales, le vin et les primeurs.

Les céréales et le vin sont vendus aux négociants d'Oran ; les primeurs sont expédiées sur le port de Marseille, une minime partie sur Port-Vendres, où a lieu la vente par l'intermédiaire des courtiers, qui s'attribuent trop souvent des commissions exhorbitantes.

Il y a lieu de signaler que l'alfa, qui n'est pas très rare dans la broussaille, fournit un léger aliment au commerce d'exportation. De même le palmier-nain, qui est vendu à une usine de Bou-Sfer.

Industrie

En dehors des petites industries de métiers, il n'existe pas de grande industrie à Aïn-el-Turck. Toutefois, il y a lieu de citer deux petites industries particulières au littoral maritime : la pêche du poisson, la pêche du corail.

Pêche. — Quelques pêcheurs sont installés à Aïn-el-Turck et au cap Falcon, mais le plus grand nombre viennent de Mers-el-Kébir et d'Oran.

Les fonds de pêche sont très différents : il y a la plage, les rochers, le banc de la seiche, si connu, les fonds argileux, les plus profonds, explorés par les pareilles, les fonds vaseux, visités par les tartanons, les lamparos, les boliches.

La diversité des poissons rencontrés est très grande. Les espèces pêchées et consommées couramment sont :

L'anguille de mer, la murène, l'anguille commune, le congre, la sardine, l'anchois, le turbot, la sole, la limande, le poisson anguille, le gobie noir (cabotte, el cura), le maquereau (poisson bleu, cavalla), le thon, la bonite, le baccorète, la dorée (le Saint-Pierre), la dorade, la grande araignée (grande vive), la petite araignée (petite vive) [1], le chabot, le mérot (cernier), la rascasse, le bar (le loup), le serran, le rouget, le mulet (la lisse), la sargue, le tambour, le pageot (pagel), le bezugue, la bogue, la salpe, la pastenague, la raie blanche, la raie bouclée, l'ange de mer (el angel), le chat de mer (el gato).

---

1 Les vives portent, derrière la tête, des aiguillons communiquant avec des glandes à venin. La piqûre est dangereuse, surtout celle de la petite vive. Toutes deux sont communes dans les fonds de sable, au voisinage de la côte. Pour combattre ces piqûres, l'application de divers médicaments, souvent empiriques, a causé des désordres dans l'organisme. Un procédé radical que j'ai vu employer efficacement, à maintes reprises, est l'instillation de quelques gouttes de permanganate de potasse à 1/100 dans la piqûre même.

Parmi les crustacés, on prend quelques homards sur les rochers de Falcon. Le grand crabe épineux n'est pas très rare et les crevettes sont assez abondantes.

Gisements mouliers. — Parmi les mollusques, en dehors de quelques espèces partout communes, il faut citer les moules dont il existe plusieurs gisements sur les parties rocheuses de la côte.

Les gisements mouliers ont tous une tendance marquée à faire face au N.-N.-E. Les parties des îlots et de la côte, ayant une autre orientation, en sont totalement dépourvus. Malgré la pêche incessante qu'on leur fait par basse-mer, surtout aux périodes d'équinoxe, certains gisements sont encore très importants. On peut les classer ainsi par ordre d'importance : ceux de l'île Plane et de quelques-uns de ses îlots ; le rocher des moules, à 1.000 mètres à l'Ouest du phare de Falcon ; ceux du bas du phare ; ceux de la pointe Saint-Roch.

La moule d'Afrique ou moule verte *(Mytilus africanus)* atteint un développement considérable. La moule noire *(Mytilus galloprovincialis)* et *Modiola adriatica*, à taille plus faible et à valves plus minces, y sont plus rares La dernière est ornée de rayons rougeâtres d'un fort bel effet. La moule verte (var. *Mauritanica)* se rencontre autour de l'île Plane.

Le corail. — Le corail rouge *(Corallium rubrum L)*, la seule variété de corail existant à Aïn-el-Turck, fut autrefois une des ressources du pays. La pêche en est interdite depuis plusieurs années, ce qui permettra aux bancs de coraux de se reconstituer. La fig. 3 montre l'emplacement des bancs.

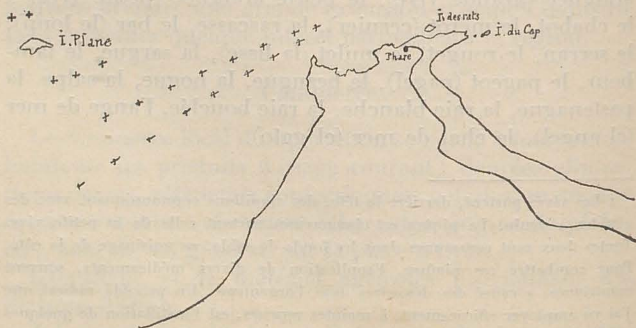


Fig. 3. — Position approximative des bancs de coraux en 1903.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICE HISTORIQUE

CHAPITRE VII

LE VILLAGE

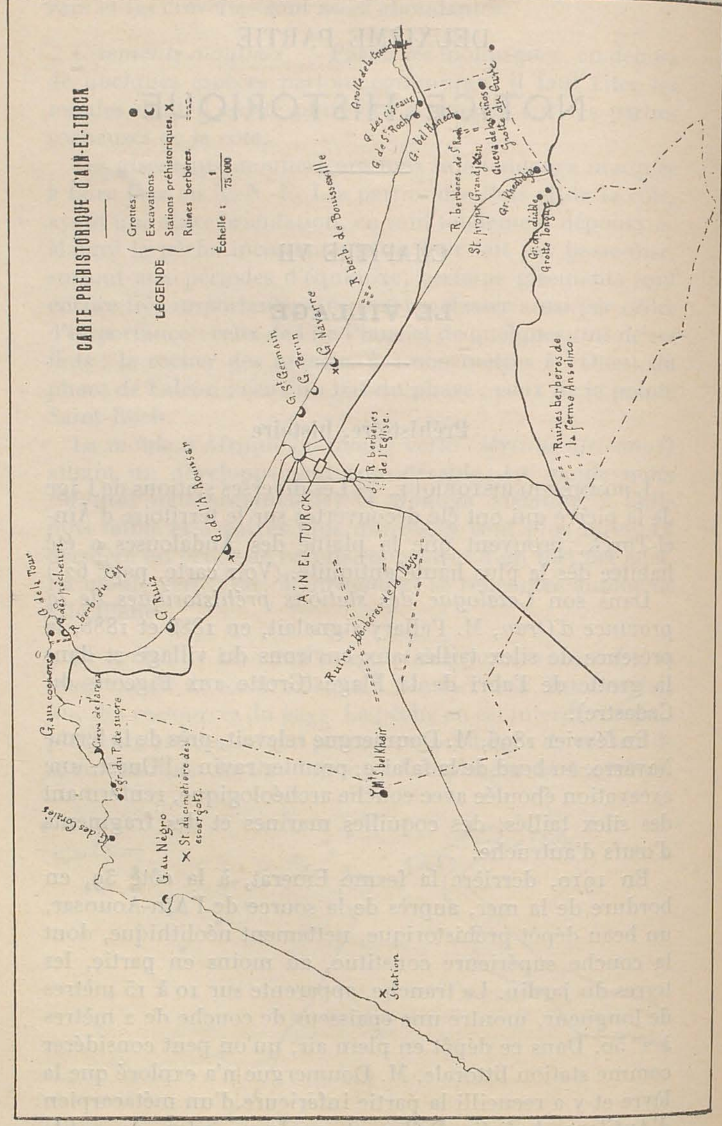
Préhistoire, histoire

L'HOMME PRÉHISTORIQUE. — Les diverses stations de l'âge de la pierre qui ont été découvertes sur le territoire d'Aïn-el-Turck, prouvent que la plaine des Andalouses a été habitée dès la plus haute antiquité. (Voir carte, page 62.)

Dans son *Catalogue des stations préhistoriques de la province d'Oran*, M. Pallary signalait, en 1886 et 1888, la présence de silex taillés aux environs du village et dans la grotte de l'abri de la Plage (Grotte aux Pigeons du Cadastre).

En février 1896, M. Doumergue relevait, près de la ferme Navarre, au bord de la falaise, premier ravin à l'Ouest, une excavation éboulée avec couche archéologique, renfermant des silex taillés, des coquilles marines et des fragments d'œufs d'autruche.

En 1910, derrière la ferme Emerat, à la côte 39, en bordure de la mer, auprès de la source de l'Aïn-Aounsar, un beau dépôt préhistorique, nettement néolithique, dont la couche supérieure constitue, au moins en partie, les terres du jardin. La tranche, apparente sur 10 à 15 mètres de longueur, montre une épaisseur de couche de 2 mètres à $2^{m}50$. Dans ce dépôt en plein air, qu'on peut considérer comme station littorale, M. Doumergue n'a exploré que la lèvre et y a recueilli la partie inférieure d'un métacarpien d'*Antilope bubalis* Pallas et quelques silex de petite dimension.


CARTE PRÉHISTORIQUE d'AÏN-EL-TURCK
LÉGENDE
Grottes.
Excavations.
Stations préhistoriques.
Ruines berbères.
Échelle : 1/75.000
AÏN EL TURCK
G. aux cochons
G. de la Tour
G. des pêcheurs
R. berb. du Cap
Cueva de l'arena
Gr. du P. de sucre
G. des Coralès
G. du Négro
St. du cimetière des escargots.
Station
G. Ruiz
G. de l'A. Aounsar
G. St Germain
G. Perrin
G. Navarre
R. berb. de Bouisseville
Grotte de la tranchée
G. des ciseaux
G. de St Roch
G. bel Haneck
R. berbères de St Roch
St. propr. Grandjean
Cueva de los niños
Grotte du Curé
Gr. Khedidja
Gr. du diable
Grotte longue
Ruines berbères de la ferme Anselmo.
R. berbères de l'Eglise.
Ruines berbères de la Daya
Mts bel Khair

A l'Ouest de la falaise des Coralès, à 500 mètres au Nord de la côte 36, il recueillait de nombreux silex et quartzites.

Je signalerai deux nouvelles stations :

1° *A la base du Ras bel Hanech*, à l'Est du ravin Khedidja. — Intrigué par les quantités de coquilles marines que la charrue ramenait en certains endroits, M. Grandjean m'en apporta un certain nombre à déterminer : avec quelques helix se trouvaient, en assez grande abondance, des pectoncles, *Purpurea hemastoma*, *Cassis sulcosa* et un *Cassis saburon* ; ils étaient empâtés de terre rougeâtre, provenant de la désagrégation des roches de la colline. A la surface, j'ai recueilli quelques morceaux de S. T., mais brisés. Je ne me suis livré à aucune fouille, pas plus, d'ailleurs, que dans la station suivante ;

2° *Station du Cimetière des Escargots* [1].— Entre la plage des Coralès et la côte 100, sur une étendue d'un demi-hectare de dunes, se trouvent des coquilles d'helix que l'on aperçoit en quantité considérable, surtout après une forte pluie. Ces coquilles ont été transportées en cet endroit, car les 80 % d'entre elles appartiennent à l'*Helix aspersa*. Or, cette espèce ne se trouve actuellement vivante que dans la proportion de 2 %. Nous avons là un foyer en plein air, qu'il serait intéressant d'explorer. Les coquilles marines s'y rencontrent en moins grande quantité que les hélices.

Des coquilles d'escargots et des restes de repas, que nous avons trouvés en fouillant les abords des grottes et cavités portées sur la carte de la page 62, nous prouvent que sept ont été sûrement habitées.

Ce sont : la Cueva de los Niños, la grotte du Curé, les 3 grottes de Khedidja (surtout la grotte du Diable, très escarpée et la grotte longue qui lui fait face), la grotte des Ciseaux, celle de la Tour du Cap.

Les outils préhistoriques les plus remarquables que j'ai rencontrés ici, entre la grotte du Négro et l'anse des Coralès, sont deux haches en pierre verte cylindro-coniques dont voici les dimensions : longueur, $0^{m}097$; corde du tranchant, $0^{m}042$; plus grand diamètre, $0^{m}045$.

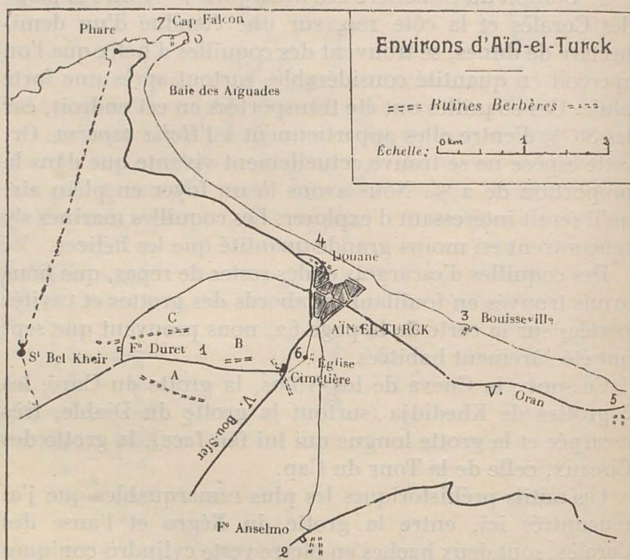
LES BERBÈRES AUTOCHTONES. — Parmi les peuples qui ont occupé le territoire d'Aïn-el-Turck, ceux qui laissèrent des traces visibles de leur occupation furent les Berbères, que

1 Nom que je lui donnai en 1909.

l'on peut considérer comme les autochtones. Les ruines berbères que j'ai signalées et décrites en 1913 [1], formaient neuf villages occupant des hauteurs dominant la plaine et à proximité de points d'eau. Ces ruines peuvent, d'après leur importance, être classées dans l'ordre suivant :

1° Ruines de la Daya (3 villages) ;
2° Ruines de la ferme Anselmo ;
3° Ruines de Bouisseville ;
4° Ruines de la Douane ;
5° Ruines de Saint-Roch ;
6° Ruines de l'Eglise ;
7° Ruines du cap Falcon.

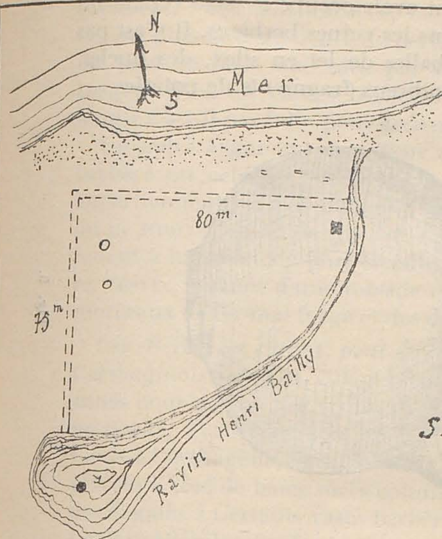
Leur situation est indiquée sur le croquis suivant :



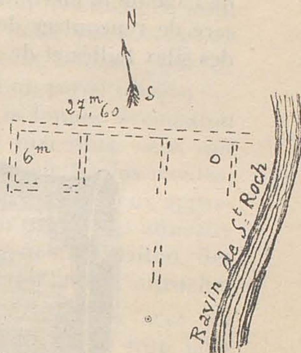
Les croquis de la page 65, relatifs aux ruines berbères de Bouisseville, de la Douane et de Saint-Roch, complètent mon premier travail.

---

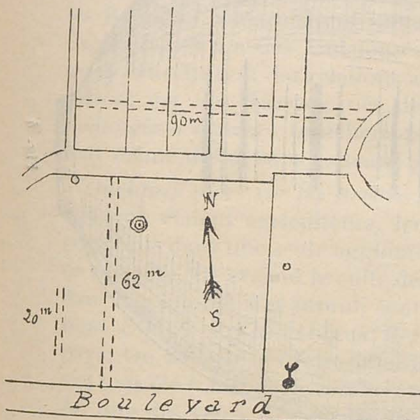
1 Ferdinand Blanché. — Ruines berbères des environs d'Aïn-el-Turck In-Bull. *Soc. de Géog. et d'Arch. d'Oran*, Février 1913.



Ruines berbères de Bouisseville en 1907. Echelle : 1/2000.



Ruines berbères de St Roch au 12 Avril 1913
Echelle : 1/800



Ruines berbères de la douane en 1913
Echelle : 1/2000.

Légende :

Ruines berbères
Tumulus
Silos
Marabout actuel
Source

Les Berbères paraissent avoir occupé le pays vers la fin de l'âge de la pierre. Dans les ruines berbères, il n'est pas rare de rencontrer des balles de jet en silex, des nuclei, des silex taillés et de nombreux fragments de poteries

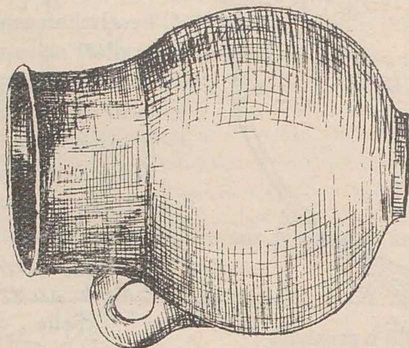


Fig. 5.

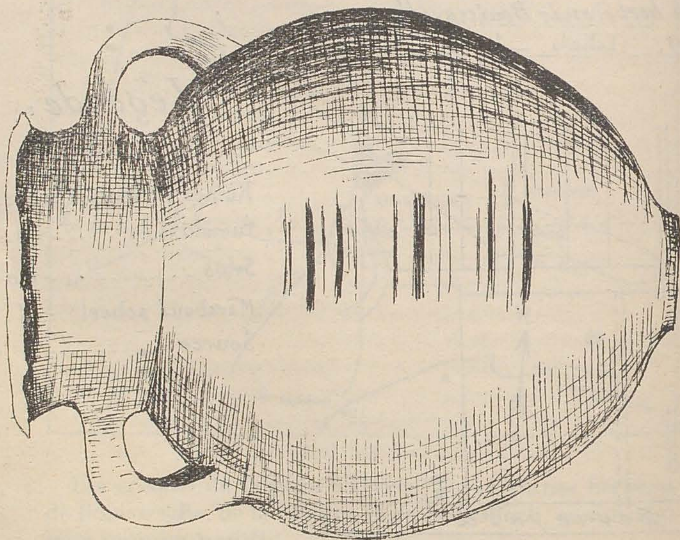


Fig. 4

L'industrie de la poterie, jugée par les débris rencontrés sur l'emplacement des anciennes agglomérations, nous prouve qu'elle fut constamment en progrès : noirâtre,

grossière, fortement micacée, mal cuite dès le début, elle atteint plus tard un degré de perfection très marqué, dont on peut se faire une idée par les deux vases ci-contre trouvés dans les ruines berbères de la Douane. Que de temps n'a-t-il pas fallu pour arriver à un pareil résultat !

Un autre argument en faveur de la longue occupation berbère est celui-ci : dans les vases mal finis, ceux qui appartiennent par conséquent à la période la plus reculée, on ne trouve jamais de trace de métaux. Dans ceux appartenant à une période plus récente, on trouve des anneaux en cuivre, formés d'une torsade de gros fil de laiton, des morceaux de fer mal forgé et des débris d'œufs d'autruche.

Les Berbères eurent peut-être des relations avec les Carthaginois. — Les villages berbères étaient trop bien situés pour ne pas être visités par les Phéniciens. Ces commerçants, ayant des comptoirs de Tripoli à Tanger, de Cadix à Carthagène, auraient-ils ignoré ces agglomérations placées à côté de baies sûres comme celles des Aiguades et des Coralès ? Certains vases berbères, peints avec des couleurs indélébiles, renfermant parfois des parures où l'étain domine, des œufs d'autruche taillés à dents, indiqueraient une importation ou, au moins, une imitation phénicienne.

Les Berbères eurent certainement des relations avec les Romains de Castra-Puerorum. — Au IIIe siècle de notre ère, les Romains construisirent, dans la région, le centre de *Castra-Puerorum* (les Andalouses). Il y a lieu de supposer qu'ils entretinrent des relations avec les Berbères d'Aïn-el-Turck, car des débris ornés de poteries romaines sont mélangés à d'autres franchement berbères ; certains portent même des dessins romains grossièrement imités.

Quelques mots sur les Berbères. — Les Berbères d'Aïn-el-Turck étaient agriculteurs, leur silos fourmillent à tel point que dans une seule agglomération j'en ai relevé plus de soixante. Ils avaient le culte des morts qu'ils enterraient dans des tumuli. Ces tumuli sont en petit nombre, si l'on tient compte des nombreux Berbères qui occupèrent le pays. On ne peut en faire une description exacte, car ils ont tous été fouillés, les ossements et le mobilier dispersés. Au dire des vieux Arabes, de nombreux tumuli existaient entre le marabout de Sidi bel Kheir et le poste radiotélégraphique actuel. C'est le seul point du territoire que je n'ai point exploré, car les dunes l'ont envahi en progressant constamment de l'Ouest à l'Est.

VANDALES ET ARABES. — Au v[e] siècle, après avoir conquis l'Espagne, les Vandales arrivèrent en Afrique et détruisirent l'œuvre berbère. Depuis cette époque, jusqu'au XVI[e] siècle, nous ne connaissons rien de l'histoire du pays que les Arabes occupèrent pourtant vers le VIII[e] siècle. La seule trace de leur occupation était un cimetière, disparu aujourd'hui, et qui occupait approximativement le terrain sur lequel est construit le faubourg Saint-Maurice.

OCCUPATIONS ÉTABLIES SUR DES DOCUMENTS HISTORIQUES [1]. — A partir du XV[e] siècle, la plaine d'Aïn-el-Turck est, à diverses reprises, sillonnée par des troupes débarquées, soit aux Corailleurs, soit dans la baie des Aiguades, dans le but de s'emparer ou de reprendre Mers-el-Kébir et Oran.

Portugais. — Sous Jean I, le 14 août 1415, les Portugais, après avoir débarqué aux Andalouses, s'emparent de Mers-el-Kébir et d'Oran, qu'ils abandonnent ensuite.

En 1471, Alphonse V s'empare de nouveau d'Oran, mais Jean II rendit la place aux Maures.

En 1500, les Maures, chassés d'Espagne, débarquent à Aïn-el-Turck et s'établissent à Oran.

En 1507, les Portugais débarquent aux Andalouses, s'emparent de Mers-el-Kébir, puis repartent.

Espagnols. — En 1509, le 14 mai, le cardinal Ximénez débarque à Aïn-el-Turck et occupe Mers-el-Kébir et Oran.

Si les Espagnols n'établirent rien de durable, on ne peut nier cependant que leur action s'étendit plus à l'Ouest de Mers-el-Kébir : de nombreuses pièces de billon de cette époque (XVI[e] et XVII[e] siècles) ont été trouvées dans les communaux de Bou-Sfer, par M. Vuillaume et par d'autres personnes, à Aïn-el-Turck. Voici la description d'une de ces pièces trouvée dans un défrichement, à un kilomètre au Sud-Ouest du phare de Falcon [2]. C'est une pièce obsidionale frappée à Oran, en 1691, sous le règne de Charles II. Elle est taillée à six pans :

CHARLES II

Revers : Armes écartelées de Castille et de Léon, couronne royale. Dans le champ et transversalement, M D et un 8.

Avers : I. H. S. (Jésus, Hominum, Salvator), il y a un petit

---

1 Ouvrages consultés. — Fey : *Oran, avant, pendant, après la domination espagnole.* Commandant Derrien : *Histoire d'Oran.*

2 Cette pièce me fut remise par un défricheur pendant une de mes excursions. Il venait de la trouver.

fleuron fort élégant, puis immédiatement au-dessous, et suivant la courbure du grénetis, le mot : ORAN.

(D'après L. Fey, qui a cité la même monnaie.)

Maures. — Les Espagnols eurent très souvent à subir les attaques des Maures. En 1563, le pacha Hassan, d'Alger, débarqua sur la plage d'Aïn-el-Turck et se dirigea sur Mers-el-Kébir, qu'il ne put prendre. En 1708, Oran, ne recevant pas de secours, capitula et Bou Chelaghram en prit possession au nom du pacha d'Alger.

Espagnols. — Vingt-quatre ans après, Philippe V, roi d'Espagne, voulut reprendre Oran, tombé aux mains des Barbares. Une armée de 30.000 hommes, commandée par le comte de Mortemart, partit d'Alicante le 15 juin 1732 et débarqua, le 30 juin, sur la plage d'Aïn-el-Turck, dans la baie des Aiguades. 40.000 infidèles voulurent s'opposer au débarquement, mais ils furent vaincus. Les Espagnols passèrent le col de Khedidja et entrèrent dans Oran, le 1er juillet 1732. Quelques jours après, Alexandre de la Motte, lieutenant-général, investit Mers-el-Kébir, défendu par l'agha turc Ben Dahiza. Les Turcs capitulèrent par suite du manque d'eau [1].

Les Espagnols conservèrent la plaine d'Aïn-el-Turck jusqu'en 1762. A cette date, l'Espagne qui était entrée dans la coalition contre la France républicaine, dut négliger ses colonies. En 1790, un tremblement de terre porta un rude coup à la ville d'Oran. La position devint intenable. L'Espagne entra en pourparlers avec le dey d'Alger et ce fut le capitaine Guinbarda, en personne, qui apporta les propositions concernant la remise d'Oran et de Mers-el-Kébir au gouvernement du dey.

Turcs. — De 1792 à 1830, le territoire d'Aïn-el-Turck passe sous la domination turque. Pendant ces 38 ans, les Turcs ne laissèrent aucun vestige de leur occupation. (Une pièce en or turque fut trouvée dans le terrain de M. Saint-Cyr, à l'endroit où les Turcs établirent leur campement). Pendant cette occupation, le territoire des Andalouses était

1 Sur la porte du fort de Mers-el-Kébir, un marbre rappelle à la postérité le succès de cette campagne.

Au cap Falcon, près du mur berbère, se trouve une tour en ruines qui n'est ni d'origine arabe, ni turque. Elle pourrait bien avoir été construite par les Espagnols pour servir de vigie dans la crainte d'un débarquement des Turcs. Ce point surveille la baie des Andalouses, la côte des Coralès et celle d'Aïn-el-Turck.

parcouru par des tribus nomades, composées de quelques tentes seulement ; celles d'Aïn-el-Turck faisaient pacager leurs troupeaux dans la plaine et sur les coteaux, qui étaient très broussailleux. A la Daya, ils ensemençaient un peu d'orge dans les clairières existant entre les touffes de palmier-nain. Ils élevaient aussi des abeilles autour de l'emplacement actuel de la ferme Duret.

Les agents du fisc turc, envoyés d'Oran avec une forte escorte, passaient le col de Khedidja, venaient prélever le zekkat et d'autres impôts que les Arabes payaient en maugréant, impôts iniques contre lesquels ils se seraient bien révoltés, s'ils avaient été plus nombreux et s'ils n'avaient point craint d'être conduits auprès du bey d'Oran qui, en fait de sanction, les aurait fait pendre à la tour. Les soldats turcs, surtout, étaient réputés pour leur brutalité. Ils campaient sous les figuiers, auprès de la source « Aïn-el-Turck ». Après leur départ, les Arabes trouvèrent leurs silos vides et leurs ruches sans miel.

Français. — Oppressés par les Turcs d'un côté, ne pouvant transporter, à La Marsa (Mers-el-Kébir), un sac d'orge, sans donner une rançon aux coupeurs de route, les Arabes menaient ici une vie des plus précaires. Aussi, lorsque les Français débarquèrent à Mers-el-Kébir, sous les ordres du général Damrémont et occupèrent Oran, le 14 août 1830, ils furent accueillis comme des sauveurs. Un vieil arabe du douar des Ali Larbi pouvait dire à son fils : « Lorsque nous vîmes, sur les collines, se dresser des fortins pour tenir au large les djicheurs du grand lac (Lac de Misserghin), qui contournaient la montagne pour diriger leurs attaques sur Mers-el-Kébir, et qu'au moindre coup de canon, ils se sauvaient comme des moineaux dans un champ d'orge, nous disions : « Dieu soit loué ! » Nous rapprochâmes nos tentes à l'abri du canon français. » Ce vieil arabe et tous ses proches servirent contre les Gharabas, les Douairs, les réguliers d'Abd-el-Kader, car ils ne voulurent à aucun prix retourner sous la domination turque.

L'attachement de la petite tribu des Ali-Larbi à la cause française fut sincère. Nous trouvâmes chez elle de précieux auxiliaires, certains furent goumiers, comme Ben Touil, dont les petits-fils, presque tous primeuristes, vivent actuellement au milieu des Européens, sans que ceux-ci aient eu jamais à se plaindre d'un attentat quelconque sur leur personne ou sur leurs biens. Les pionniers de la Mitidja auraient bien envié leur sort !

Histoire du village

Avant l'arrivée des Français, en 1830, le territoire d'Aïn-el-Turck était parcouru par la petite tribu nomade des El Fafra. Les Arabes, qui la composaient, cultivaient un peu d'orge et faisaient pacager leurs troupeaux dans la plaine d'Aïn-el-Turck, qu'ils désignaient sous le nom de « Plaine de l'Eurfa ».

A l'encontre d'autres tribus, campées au Sud du Murdjadjo, les El Fafra étaient des gens paisibles qui, ayant au cœur la haine des Turcs, devinrent nos auxiliaires.

Après le débarquement des Français à Oran, le 14 août 1830, la plaine de l'Eurfa appartint au Maghzen et fit partie du territoire militaire d'Oran. Les Gouverneurs Généraux, étant préoccupés par les révoltes, sans cesse renaissantes, qui ensanglantaient le pays, du Kiss à l'Aurès, remirent à plus tard la création des centres.

La Commission des centres, réunie pour la première fois le 1er janvier 1846, ne parla point de la création d'un village à Aïn-el-Turck, car ce n'était pas un gîte d'étapes.

Le 1er août 1848, le territoire d'Aïn-el-Turck fit partie intégrante de celui d'Oran, qui venait d'être érigé en commune de plein exercice.

Création du centre d'Aïn-el-Turck. — Un décret en date du 11 août 1850, et promulgué le 18 septembre 1850, prescrivit la création d'un centre dans la plaine de l'Eurfa.

Voici la copie du texte de cet arrêté :

Au nom du Peuple Français,

Le Président de la République,

Vu les ordonnances du 21 juillet 1845, 5 juin et 1er septembre 1847,

Sur le rapport du Ministre de la Guerre,

DÉCRÈTE :

Article 1er. — Il est créé dans la plaine de l'Eurfa (arrondissement d'Oran), au lieu dit Aïn-el-Turck, un centre de population européenne de 60 feux, qui prendra le nom d'Aïn-el-Turck.

Art. 2. — Un territoire de 2.620 hectares 35 ares 44 centiares est affecté à ce centre de population, conformément au plan ci-annexé.

Art. 3. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à l'Elysée National, le 11 août 1850.

Signé : Louis-Napoléon BONAPARTE.

Le 10 septembre 1850, le Ministre de la Guerre adressa une dépêche demandant le plan de délimitation et d'alignement du village, dressé conformément aux règlements et instructions en matière de voirie urbaine.

A partir de ce moment, le centre d'Aïn-el-Turck devient une annexe d'Oran et un adjoint du chef-lieu y est délégué, comme faisant fonctions de Maire.

Je laisse à deviner le temps, l'esprit d'initiative, l'activité qu'il a fallu pour permettre à Aïn-el-Turck de devenir commune de plein exercice. Son histoire, pendant 14 ans, sera liée à celle d'Oran, de Bou-Sfer et des Andalouses.

Passons en revue chacun de ces points :

Création du centre de Bou-Sfer. — Un décret impérial du 11 septembre 1854 créa le centre de Bou-Sfer ; il fut d'abord rattaché à la commune de plein exercice d'Oran, plus tard, à celle d'Aïn-el-Turck.

Constitution de la Commission de 1861 relative a l'étude du projet de distraction, des annexes d'Aïn-el-Turck et de Bou-Sfer, de la commune d'Oran. — Le 15 octobre 1861, une commission syndicale, nommée par le Préfet, était chargée de donner son avis motivé :

1° Sur l'utilité de la distraction des centres d'Aïn-el-Turck et de Bou-Sfer, de la commune d'Oran et de leur constitution en communes séparées ;

2° Sur les limites du territoire à assigner à la nouvelle commune d'Aïn-el-Turck.

3° Sur la situation financière dans laquelle se trouvera placée la nouvelle commune, en prenant pour base les diverses ressources qu'elle pourra réaliser et les dépenses auxquelles elle aura à faire face.

La Commission, indépendamment de l'adjoint spécial, président, comptait dix membres :

MM. Froment Ernest, Olivérès Antoine, Bailly Nicolas, Julien Sébastien, Leloup Joseph, propriétaires à Aïn-el-Turck ; MM. Semperez Gaspard, Crozet François, Grégoire Hyacinthe, Blanchot Ange-Marie, Paya Joaquim, propriétaires à Bou-Sfer.

Le 27 octobre 1861, elle émit un avis favorable.

Les propriétaires des Andalouses réclament leur rattachement a la future commune de plein exercice d'Aïn-el-Turck. — Lorsque les propriétaires des Anda-

louses apprirent que Aïn-el-Turck allait devenir une commune de plein exercice, ils demandèrent, par voie de pétition, à M. le Préfet d'Oran, le 5 août 1862, à être rattachés à la nouvelle commune.

Cette pétition portait les signatures de MM. Am. Blancho, H. Blancho, Feuillerat J. Jacques, Hébrard, Antrasse, Feuillerat, Joseph Buès, J. Ruis, Tichadou, Joseph Canton, Morgera, J. Boher, Asnar, Pérez, Dénot, Henri Olivier, Fontenea, Merceran, Edelin Louis, Edelin Pierre, Babey, Jean Masia, Gallandier, plus deux signataires illisibles.

UN DÉCRET IMPÉRIAL ÉRIGE AÏN-EL-TURCK EN COMMUNE DE PLEIN EXERCICE. — Enfin, les colons d'Aïn-el-Turck purent vivre de leur propre vie. Le 23 mars 1864, un seul décret impérial, contresigné du Maréchal Randon, érigea en communes de plein exercice, les centres de Mers-el-Kébir, Aïn-el-Turck et Bou-Tlélis.

Voici la partie du décret qui concerne Aïn-el-Turck :

ART. 4. — *Commune d'Aïn-el-Turck.* — La commune d'Aïn-el-Turck comprend le territoire indiqué au plan ci-annexé, et a pour limites :

Au Nord : la mer ;

A l'Est : le territoire de la commune de Mers-el-Kébir ;

A l'Ouest : l'oued Atchan et l'oued Madrag ;

Au Sud : la crête Nord du Djebel-Merdjajou, le chemin d'Aïn-Berzoug à Oran et l'oued Berzoug.

Elle a pour sections :

1° Le centre de Bou-Sfer ;

2° La plaine des Andalouses.

ART. 5. — Le corps municipal de la commune d'Aïn-el-Turck se compose ainsi qu'il suit :

1° Du maire ;

2° De trois adjoints, dont un pour chacune des sections de Bou-Sfer et des Andalouses ;

3° De six conseillers municipaux, dont quatre Français ou naturalisés Français, plus un étranger ayant au moins deux années de résidence en Algérie, dont une dans la circonscription communale, un indigène musulman.

Le 24 octobre 1864, une lettre préfectorale demande l'état des douars et fractions de douars situés sur le territoire d'Aïn-el-Turck et toutes observations sur le passage des indigènes sous l'Administration civile.

Le relevé de ces douars n'a pas été annexé au dossier existant dans les archives de la Préfecture d'Oran.

Les annexes Bou-Sfer et les Andalouses se séparent d'Aïn-el-Turck. — Les deux annexes d'Aïn-el-Turck, Bou-Sfer et les Andalouses, mieux desservies par la route d'Oran aux Andalouses, s'agrandirent au détriment d'Aïn-el-Turck et acquirent bientôt assez de développement pour justifier leur accession à la vie communale.

Après la constitution d'une commission syndicale de ces deux sections et le rapport favorable qu'elle émit, le Préfet d'Oran, par arrêté en date du 23 octobre 1869, décréta la distraction d'Aïn-el-Turck, des annexes de Bou-Sfer et des Andalouses.

Bou-Sfer devint commune de plein exercice et eut les Andalouses comme section.

La section des Andalouses se sépare de Bou-Sfer et devient a son tour commune de plein exercice. — A son tour, la section des Andalouses ne tarda pas à demander son indépendance. Par décret du Président de la République du 1er mai 1892, elle était érigée en commune de plein exercice et prenait le nom d'El-Ançor.

A partir de ce moment, la grande plaine des Andalouses, depuis Saint-Roch jusqu'au cap Lindless, est partagée entre trois communes de plein exercice : Aïn-el-Turck, Bou-Sfer et El-Ançor. Ces deux dernières primeront Aïn-el-Turck, qui s'efforcera de ne point se laisser devancer par ses rivales [1].

Développement d'Aïn-el-Turck. — De 1869 à 1885, Aïn-el-Turck, isolé, reste à peu près stationnaire. Ce n'est qu'à partir de 1885 qu'il commence à progresser lentement.

De 1885 à 1900, pendant quinze ans, le village est embelli par des plantations d'arbres, des trottoirs sont construits, les rues sont éclairées. C'est déjà un progrès.

En 1900, un colon, M. Debaix Maurice, a l'ingénieuse idée de lotir son terrain en bordure de la plage, pour la construction de villas qui devaient constituer le noyau d'une station balnéaire ; l'opération réussit. Le faubourg Saint-Maurice était créé.

La municipalité ne peut pas se laisser devancer par l'initiative privée : le 16 février 1892, elle vend les terrains

---

1 Voir l'article de la Colonisation.

cédés par le domaine maritime, s'étendant du village Saint-Maurice au canal de déversement de la Daya. 112 lots sont vendus à raison de 0 fr. 75 le mètre carré. La spéculation s'en mêle, et, en 1913, suivant la situation, le prix du mètre atteint de 5 à 20 francs.

Création de Falcon. — Les amateurs de pêche suivirent le mouvement et s'établirent à l'autre extrémité de la plage, au cap Falcon, qui avait déjà attiré l'attention des Oranais, puisqu'en 1896 l'Administration louait, pour 10 ans, une superficie de 16 hectares de terrain, dépendance du phare. C'était l'emplacement du village de Falcon.

Des baraques commencèrent à s'élever bien péniblement jusqu'au moment où Aïn-el-Turck lotit son terrain. Dès lors, de belles constructions s'élevèrent. M. Olio avait construit la première baraque ; en 1906, on en comptait 12 et actuellement se dressent une trentaine de maisons ou cabanons, sans compter les maisons des primeuristes que l'on bâtit petit à petit sur les terrains compris entre le cap Falcon et le Pain de Sucre.

Création d'autres annexes. — Aïn-el-Turck comprend encore l'annexe Trouville, datant de 1900 ; le faubourg Saint-Germain, créé en 1905 par une société composée de MM. Pitollet, Vassas, Pessoles, Boux : le faubourg Bouisseville, créé en 1910 par M. Bouisse, suivant un plan méthodique ; le faubourg Saint-Roch-sur-Mer, loti en 1912 (ancienne propriété Soulié), il ne comprend encore, en 1913, que la cantine Soulié et la villa Manhès.

Tous ces faubourgs sont construits ou se construisent sur des terrains qui prennent journellement de la valeur, depuis que les municipalités ont essayé de faire d'Aïn-el-Turck une station balnéaire et que le tramway est en voie de construction.

Les administrateurs

En 1850, M. Gouvion, adjoint au Maire d'Oran, est délégué comme adjoint spécial faisant fonctions de Maire à Aïn-el-Turck. Le village n'a pas de mairie, la population est infime et les futurs époux vont pédestrement faire établir leur contrat de mariage à la ferme Gouvion, occupée actuellement par la machine élévatoire de Bouisseville.

En 1864, Aïn-el-Turck devient commune de plein exercice. M. Gouvion qui, comme adjoint spécial, avait admi-

nistré la commune de 1850 à 1864, est nommé maire et conserve ses fonctions jusqu'en 1867.

Son administration est marquée par quelques faits importants :

La remise à la commune, le 7 avril 1857, du puits communal, du lavoir et de la fontaine de la place Sud.

Le 7 août 1857, l'église Saint-Antoine de Padoue est remise à la commune par les Domaines.

En 1858, le général de Géraudon, inspecteur général, séjourne quelques jours à Aïn-el-Turck.

Le 29 janvier 1860, ouverture de la première école mixte.

C'est pendant l'édilité de M. Gouvion qu'eut lieu, le 15 décembre 1865, M. Vassas étant adjoint au maire, le naufrage du « Borysthène », sur l'île Plane [1].

Ce paquebot, des Messageries Impériales, était parti de Marseille le mercredi 13 décembre 1865, à 5 heures du soir, pour Oran, avec 257 passagers, dont 104 hommes du 55e de ligne, 55 militaires voyageant isolément et 46 passagers de 3e et 4e classes.

A 9 heures et demie du soir, le 15 décembre, la mer, houleuse depuis quelques heures, devint très mauvaise ; tous les passagers étaient couchés, lorsque, vers les 11 heures, un craquement terrible se fit entendre. Le navire venait de toucher l'île Plane. Heureusement que l'avant s'était engagé entre deux récifs, ce qui permit le va-et-vient des passagers du bateau jusqu'à l'île.

Le sous-lieutenant Roy commandait le détachement du 55e de ligne. Il fit l'appel de ses hommes sur l'île Plane, dix-sept soldats manquaient, leurs corps furent retrouvés, plus tard, du cap Lindless jusqu'à Bougie, et reconnus par l'écusson et le matricule. En tout, 54 personnes avaient disparu.

Il n'y avait, à cette époque, ni phare ni sémaphore signalant l'île Plane. Le sinistre s'étant produit pendant la nuit, les pauvres naufragés pouvaient rester longtemps sans secours ; massés au point culminant de l'îlôt, ils ne formaient plus qu'une grappe humaine, sur laquelle la pluie faisait rage, tandis que les vagues furieuses se brisaient avec fracas contre ce petit îlot, distant de 3 milles de la côte.

---

1 La relation détaillée du naufrage se trouve dans l'*Echo d'Oran* de l'époque et dans les « Naufrages célèbres ». L'*Illustré Algérien* du 1er mars 1896 en donne le récit de M. Verette, aide-major, échappé au désastre.

Aïn-el-Turck n'apprit le désastre que le lendemain à la première heure. La nouvelle fut apportée par un officier commandant un détachement. Il venait trouver M. Vassas, adjoint au maire, pour réquisitionner les habitants, afin de porter secours aux malheureux naufragés. Toute la population, coupant droit à travers les dunes, se précipita à la hâte dans la direction du sinistre, mais arrivée aux Coralès, la mer était démontée et accumulait dans la crique : cadavres, caisses de pétrole, marchandises diverses. Par intermittences, un soleil blafard éclairait l'île Plane et la silhouette des naufragés, qu'il était impossible de secourir par terre.

Pendant que l'officier prenait, avec l'adjoint au Maire, les mesures nécessaires pour assurer le service d'ordre, cinq balancelles arrivaient d'Oran, toutes voiles ouvertes. Les survivants étaient sauvés.

A 1 heure de l'après-midi, ils débarquèrent à Oran dans un état de fatigue et de dénuement extrême, après être restés au milieu des transes, depuis le vendredi 15 décembre à 11 heures du soir, jusqu'au dimanche à 10 heures du matin, c'est à dire pendant 35 heures.

« L'Echo d'Oran » ouvrit une souscription pour les sinistrés ; elle rapporta 12.000 francs [1].

M. Gouvion eut pour successeurs à la mairie :

De 1867 à 1868 : M. Bailly Nicolas.

De 1868 à 1871 : M. Vassas Antoine.

Le 8 avril 1869, Bou-Sfer est détaché d'Aïn-el-Turck

Le 23 mai 1870, est décidée la construction, sur la place du Centre, du bureau de poste, de la geôle, de l'école, du logement de l'instituteur, des dépendances de l'école et de la poste.

De 1871 à 1874 : M. Perrin Louis.

L'école mixte est transférée à la place du Centre, en janvier 1872.

De 1874 à 1876 : M. Vassas Antoine.

De 1876 à 1878 : M. Perrin Louis.

De 1878 à 1881 : M. Julien.

Par décret du 1er mai 1879, l'école est dotée des terrains compris dans les lots nos 115, 116, 117, 118 du plan cadastral.

---

1 M. Perrin ramassa sur la plage quelques épaves du *Borysthène* avec lesquelles il orna avec goût, près de la mer, un petit coin de la ferme Perrin, actuellement ferme Navarre. — La cloche du *Borysthène* se trouve à l'école de garçons de Bou-Sfer.

Le 1er mai 1879, le lavoir et l'abreuvoir, situés près de la Douane, sont mis en construction, ainsi que le presbytère et le cimetière.

De 1881 à 1892 : M. Bailly Henri.

Le 16 mai 1887, l'école mixte est dédoublée.

De 1872 à 1900 : M. Pessoles Frédéric.

Plantations de cyanophyllas, 1892.

Création d'une 2e classe de filles et achat d'une horloge communale, 1893.

Construction du préau de l'école de filles (cour des ficus), 7 décembre 1893.

Adduction des eaux.

Trottoirs et caniveaux.

Plantation de ficus à l'école de filles, 1896.

Installation de la machine élévatoire de l'Aïn-el-Turck, 1895.

Premier éclairage du centre à l'aide de réverbères à pétrole.

De 1900 à 1912 : M. Saint-Cyr Adolphe.

C'est pendant l'édilité de M. Saint-Cyr que la construction des villas prit une grande extension.

En 1902, le Domaine maritime céda à la commune des terrains qui furent revendus par elle à de très nombreux acquéreurs.

Quelques faits importants marquent le passage de la municipalité Saint-Cyr :

Création d'une 2e classe de garçons et d'une 3e classe de filles, octobre 1906.

Création d'une 3e classe de garçons, avril 1912.

Transformation, en 1908, de la recette auxiliaire des postes en recette.

Création de l'usine élévatoire de l'Aïn-Aounsar.

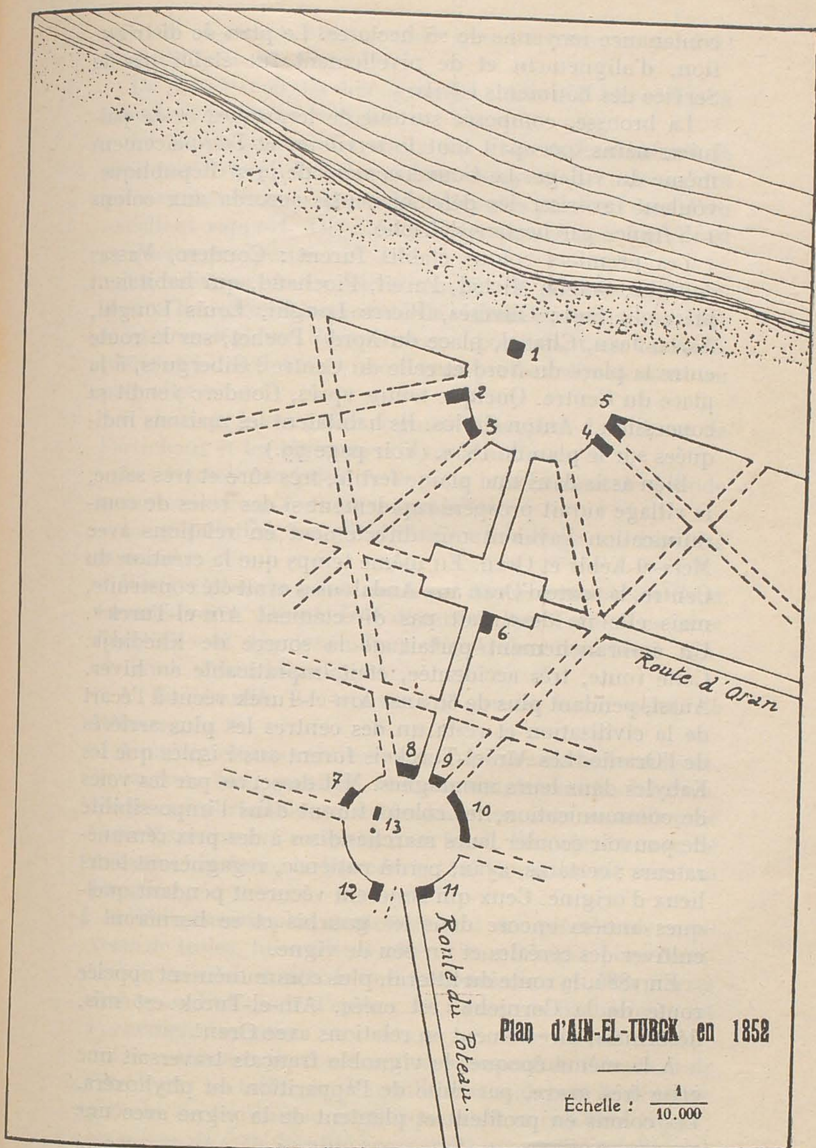
De 1912 à 1913 : M. Bailly Alfred.

Du 20 juillet 1913 à ... : M. Vassas Joseph, fils de l'ancien maire de 1868.

Colonisation

En 1847, un colon libre, du nom de Perrin, et qui n'avait rien de commun avec les familles de ce nom habitant actuellement le village, s'établissait dans un gourbi, à 2 kilomètres à l'Est du futur emplacement du village.

Comme nous l'avons vu au chapitre « Histoire du village », le nombre de concessions accordées par le décret du 11 août 1850 fut de 60. Chaque concession avait une



LÉGENDE : 1. Douane. — 2. Maison Louis Longhi ; 3. Maison Olivérès ; 4. Maison Pierre Longhi ; 5. Maison Chanel et Charles Perrin ; 6. Maison Gibergues ; 7. Maison Piochaud ; 8. Maison Pochet fils ; 9. Maison Pareil ; 10. Maison Botella Michel ; 11. Maison Vassas ; 12. Maison Couderc. — 13. Puits, Bassin, Abreuvoir.

contenance moyenne de 25 hectares. Le plan de distribution, d'alignement et de nivellement fut établi par le Service des Bâtiments Civils.

La brousse, composée surtout de lentisques et de palmiers-nains, occupait tout le territoire et l'emplacement même du village. Le Gouvernement de la 2e République, voulant favoriser les défrichements, accorda aux colons 125 francs par hectare défriché.

Les premiers colons établis furent : Couderc, Vassas Antoine, Botella Michel, Pareil, Piochaud, qui habitaient place du Sud ; Olivérès, Pierre Longhi, Louis Longhi, Narbo Jean, Chanel, place du Nord ; Pochet, sur la route entre la place du Nord et celle du Centre ; Gibergues, à la place du Centre. Quelque temps après, Couderc vendit sa concession à Anton Carlos. Ils habitaient les maisons indiquées sur le plan de 1852. (Voir page 79.)

Bien assis dans une plaine fertile, très sûre et très saine, le village aurait prospéré rapidement si des voies de communication l'avaient mis directement en relations avec Mers-el-Kébir et Oran. En même temps que la création du Centre, la route d'Oran aux Andalouses avait été construite, mais elle ne desservait pas directement Aïn-el-Turck [1]. Un embranchement partait de la source de Khedidja. Cette route, très accidentée, était impraticable en hiver. Aussi, pendant plus de 30 ans, Aïn-el-Turck vécut à l'écart de la civilisation et resta un des centres les plus arriérés de l'Oranie. Les Aïn-el-Turckois furent aussi isolés que les Kabyles dans leurs montagnes. Mal desservis par les voies de communication, les colons furent dans l'impossibilité de pouvoir écouler leurs marchandises à des prix rémunérateurs ; certains, ayant perdu patience, regagnèrent leurs lieux d'origine. Ceux qui restèrent vécurent pendant quelques années encore dans les gourbis et se bornèrent à cultiver des céréales et un peu de vigne.

En 1885, la route du littoral, plus communément appelée route de la Corniche, est créée. Aïn-el-Turck est mis, désormais, directement en relations avec Oran.

A la même époque, le vignoble français traversait une crise très grave, par suite de l'apparition du phylloxéra. Les colons en profitent et plantent de la vigne avec une

1 On s'explique difficilement qu'un centre nouvellement créé fût aussi mal desservi. La route passait, en effet, à 3 kilomètres du village, aux flancs du Murdjadjo, alors qu'il aurait été plus pratique de relier Aïn-el-Turck à Mers-el-Kébir par le bord de mer. C'est d'ailleurs le plan qui fut suivi en 1885.

activité d'autant plus grande que les vins se vendent jusqu'à 50 francs l'hectolitre.

De 1885 à 1895, les deux grandes cultures d'Aïn-el-Turck sont les céréales et la vigne.

Le fléchissement des cours des vins amène bientôt la mévente. Vers 1895, les colons essayent de cultiver les primeurs et ils ne sont pas déçus, car les produits sont d'un excellent rapport. Depuis cette époque, Aïn-el-Turck est en pleine prospérité.

La création des services maritimes postaux réguliers amène les colons à augmenter la culture des primeurs dans les terres légères. Ces primeurs, consistant en tomates, petits pois, artichauts, sont transportées directement au paquebot.

L'arrosage n'est guère organisé que pour la culture de l'artichaut et les légumes d'usage courant.

Les routes, exception faite pour les chemins de grande communication, sont en mauvais état.

La population est disséminée au village et dans les annexes.

Il n'y a plus de tribu, mais un douar composé de deux familles : Ben Ali (chef de douar) et Ben Touil. Ces deux familles sont des descendants des Arabes installés à Aïn-el-Turck, avant la conquête.

A Bouisseville se trouve un gourbi isolé, celui de Belazreg.

A part quelques colons riches qui ont une belle maison, les autres, bien qu'aisés, ont un simple rez-de-chaussée. Un grand portail donne accès dans une cour au milieu de laquelle se trouve un puits ; au fond, l'écurie, la cave, le débarras, le four, la buanderie. Le troupeau vit sous un hangar.

L'indigène vit plus modestement ; une pièce seule, couverte de tuiles, lui suffit ; à côté, il a un hangar pour remiser cheval et charrette ; le tout, entouré d'un mur en pierres sèches ou d'une haie d'épines. Le figuier de Barbarie en est l'ornement essentiel.

Les matériaux de construction viennent de France et de l'étranger, les tuiles, de Marseille, mais, depuis le développement de l'industrie céramique à Mers-el-Kébir (1912), les usines de cette localité accaparent la presque totalité des commandes.

La meilleure orientation pour les habitations, et la plus recherchée, est celle du Sud-Ouest.

Etat actuel d'Aïn-el-Turck

Description du village. — Aïn-el-Turck a la forme d'un triangle isocèle, dont la base est parallèle à la plage. La hauteur ou rue principale a une direction N.-E. S.-O. Le milieu de la base est occupé par un vaste demi-cercle : c'est la place Nord, dont la terrasse, la « miranda » domine la plage par 20 mètres d'altitude.

Des places Nord et Sud partent des rues divergentes qui ne sont pas entretenues. La route du phare et celle des villas, toutes deux aboutissant à la place Nord, font exception. Toute l'activité d'Aïn-el-Turck reste localisée dans l'artère principale et autour des places. C'est là que se trouve la majeure partie des constructions. (Voir plan, page 83.)

Les établissements communaux :

Mairie. — En 1860, la mairie est construite en façade sur la place Nord, maison Olivérès, à côté de l'école mixte.

En 1878, elle est transférée sur la place du Centre, dans le local actuellement affecté au garde-champêtre. C'est d'ailleurs sa place définitive entre la geôle et la lampisterie. Par suite d'une entente, l'Académie autorisa la municipalité à occuper une dépendance scolaire, entre la place du Centre et la place Sud (côté Est), mais cela à titre absolument provisoire.

Ecoles. — L'école mixte d'Aïn-el-Turck fut ouverte le 1er janvier 1860, à la place Nord, maison Olivérès.

En janvier 1872, elle est transférée à la place du Centre.

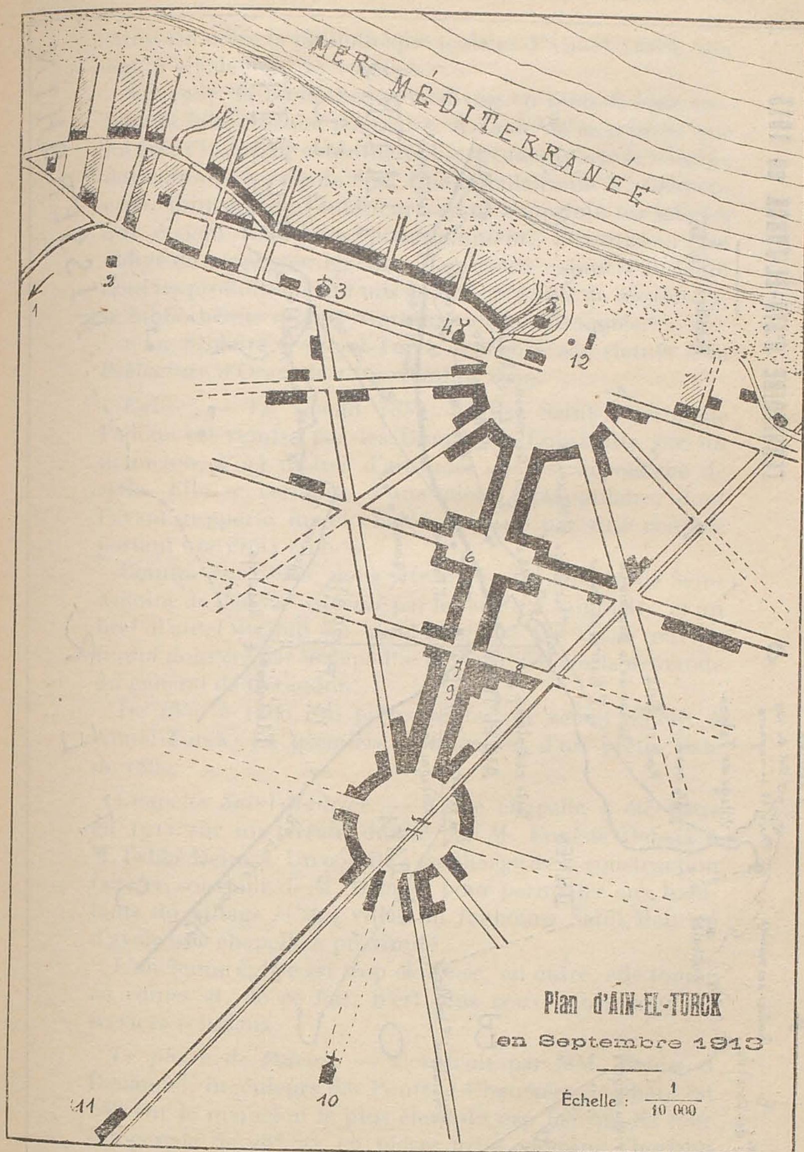
Le 16 mai 1887, elle est dédoublée : l'école de garçons occupe l'emplacement de la poste actuelle, celle de filles, l'emplacement actuel de l'école de garçons.

En 1893, une deuxième classe est créée à l'école de filles.

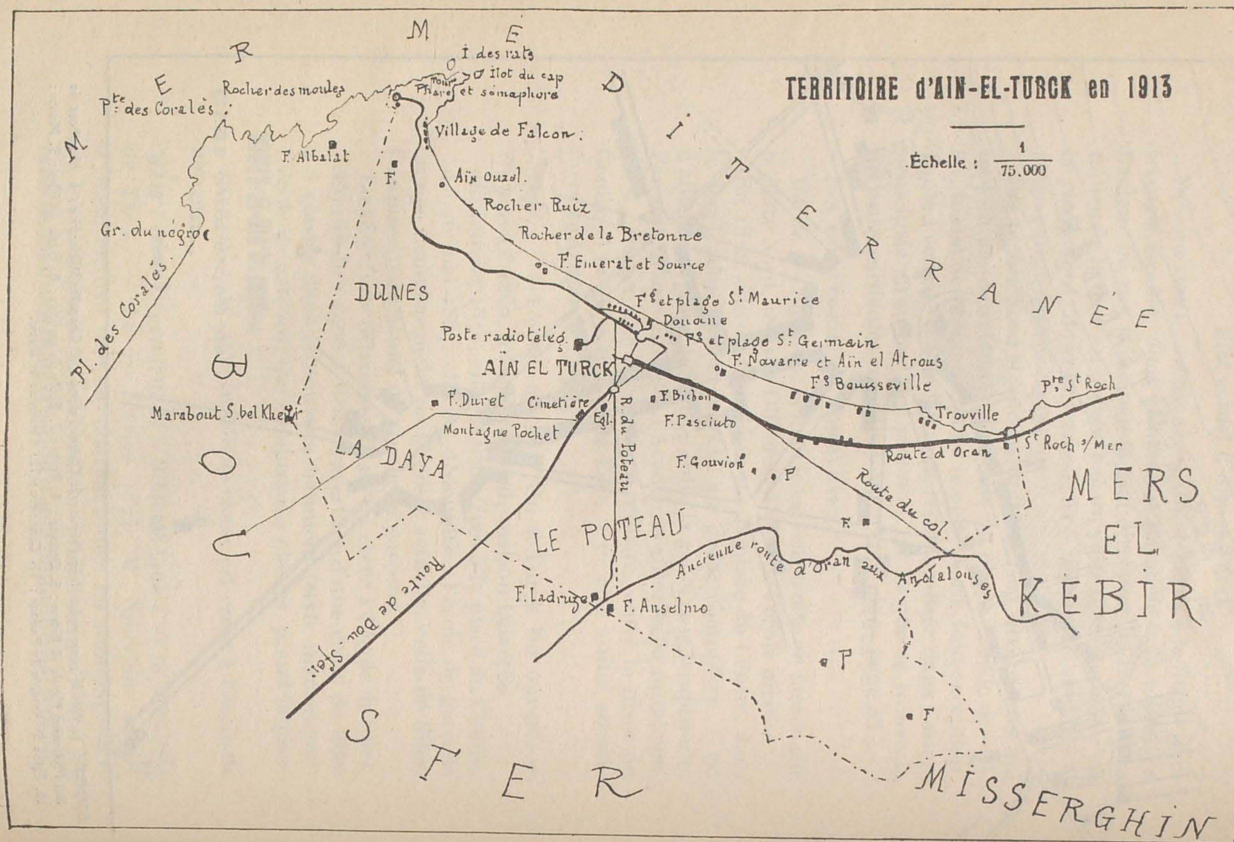
En octobre 1906 a lieu l'ouverture d'une école de filles à 3 classes dans le nouveau bâtiment (style mauresque). L'école de garçons, qui comprend 2 classes, prend la place de l'école de filles.

En avril 1912, une troisième classe est créée à l'école de garçons.

De l'école dépendent la « Bibliothèque » et la « Société de Tir ». — Le 20 février 1874, M. Nouvion, préfet d'Oran, envoya une circulaire à toutes les municipalités, les invitant à acheter une armoire-bibliothèque de 100 fr. et 50 fr. de livres pour création d'une bibliothèque scolaire.



LÉGENDE : 1. Vers le poste radiotélégraphique ; 2. Château d'eau ; 3. Chapelle S[t] Maurice ; 4. Marabout de Sidi Mohamed Moula el Bahar ; 5. Douane ; 6. Poste ; 7. Ecole de garçons ; 8. Ecole de filles ; 9. Mairie ; 10. Eglise S[t] Antoine de Padoue ; 11. Cimetière ; 12. Abreuvoir et lavoir.


TERRITOIRE d'AÏN-EL-TURCK en 1913
Échelle : 1/75.000
MER MÉDITERRANÉE
Pte des Coralès
Rocher des moules
Î des rats
Ilot du cap
Phare et sémaphore
Village de Falcon
F. Albalat
F.
Aïn Ouzol.
Rocher Ruiz
Rocher de la Bretonne
Gr. du négro
F. Emerat et Source
Pl. des Coralès
DUNES
Fs et plage St Maurice
Douane
Fs et plage St Germain
Poste radiotélég.
F. Navarre et Aïn el Atrous
AÏN EL TURCK
Fs Bousseville
Pte St Roch
F. Duret
Cimetière
F. Bichon
Trouville
Marabout S. bel Kheir
Egl.
R. du Poteau
F. Pasciuto
Montagne Pochet
St Roch s/Mer
Route d'Oran
LA DAYA
F. Gouvion
F
Route du col.
MERS EL KEBIR
BOU SFER
LE POTEAU
Ancienne route d'Oran aux Andalouses
Route de Bou-Sfer
F. Ladrugie
F. Anselmo
F
MISSERGHIN

Ainsi fut créée la bibliothèque scolaire d'Aïn-el-Turck, qui eut, à ses débuts, 27 volumes.

En 1907, la bibliothèque se divise en bibliothèque scolaire et bibliothèque populaire. A l'aide de ressources que lui crée l'industrie coquillière, l'instituteur porte le nombre des volumes à près de 600. Une circulaire de M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, ayant supprimé les loteries qui étaient autorisées précédemment, l'instituteur fut obligé de supprimer les cours de travaux manuels du jeudi dont les produits étaient mis en loterie. Faute de ressources, la bibliothèque ne put continuer à être alimentée.

« La Scolaire d'Aïn-el-Turck » déposa ses statuts à la Préfecture d'Oran, le 1er novembre 1909.

Eglise. — Le 7 août 1857, l'église Saint-Antoine de Padoue est remise par les Domaines. Construite sur un mamelon, à 54 mètres d'altitude, elle est dépourvue de style. Elle se compose d'une pièce rectangulaire, dont l'avant supporte un clocheton dominé par une coupole portant une croix en bois.

Comme curiosités, nous y trouvons un tableau de Saint Antoine de Padoue, exécuté par le cardinal Antonelly, et un bref d'autel traduit en cinq langues. Ces deux œuvres furent données par le pape Pie IX, en 1862, sur la demande du général de Géraudon.

De 1850 à 1860, un prêtre ambulant venait officier à Aïn-el-Turck. La première nomination d'un prêtre date de 1860.

Chapelle Saint-Maurice. — Cette chapelle a été bâtie en 1911 sur un terrain donné par M. Eugène Debaix à M. l'abbé Delmas. Un comité s'est chargé de la construction faite en souvenir de M. Debaix, pour permettre aux habitants du village et des villas du faubourg Saint-Maurice d'avoir une chapelle à proximité.

L'ancienne église est trop éloignée, en outre, elle tombe en ruines et, de ce fait, n'est plus convenable pour les services religieux.

Le phare de Falcon. — Construit par MM. Robin et Denamiel, ingénieurs des Ponts et Chaussées, le phare est bâti sur le mamelon le plus élevé du cap Falcon. Sa tour octogonale de 28m 70, en pierre grise, domine l'horizon au Sud, à l'Est et à l'Ouest. Sa hauteur, au-dessus de la haute mer, est de 104 mètres. Le phare commença à fonctionner le 15 août 1868. L'allumage fut changé le

28 mars 1907. La portée lumineuse est de 21 à 34 milles et sa puissance de 20.000 becs Carcel. L'incandescence est produite par le pétrole. Ses feux à éclat sont groupés par 4. La durée de l'éclat est de 0s 37. Chaque éclipse dure 2s 75. La durée de la quatrième éclipse est de 15s 27.

C'est un phare de premier ordre, le plus important de la région, il converge ses feux avec ceux des phares de l'île Plane, des Habibas et de l'Aiguille [1].

Du haut de la tour, on jouit d'un panorama splendide : à l'Ouest, on aperçoit le cap Lindless, les îles dénudées des Habibas, l'île Plane, la partie Ouest de la plaine des Andalouses, la plage Antras, celle des Coralès, la pointe des Coralès avec ses rochers hérissés, couleur de lave ; à l'Est, le cap Ferrat, le village indigène de Krichtel, le faubourg Gambetta, le mont Santon et la plage d'Aïn-el-Turck.

Sémaphore. — Le sémaphore est placé à côté du phare, il a été construit en 1899. C'est un des derniers vestiges de la télégraphie aérienne.

Poste radiotélégraphique. — Le poste de télégraphie sans fil dépend du Ministère de la Marine. Il est construit dans une dépression à gauche de la route qui mène à Falcon. Ce poste a été créé au mois de juillet 1908. Les essais commencèrent en août 1909 et, en septembre, la station était officiellement ouverte au service militaire. L'action de ce poste pourrait, à la rigueur, s'étendre jusqu'à 7.000 kilomètres.

Démographie

En 1850, Aïn-el-Turck compte 104 habitants, vivant dans des gourbis. A part les routes tracées pour l'emplacement du village et des concessions, rien d'autre n'avait été prévu. Les moins tenaces partirent de suite et un an après, en 1851, il n'y avait plus que 97 habitants. On en compte 158 en 1854 et 620 en 1881.

Trente ans après, en 1911, Aïn-el-Turck a doublé ; il compte 1.374 habitants, ainsi répartis :

Français d'origine	324
Israélites naturalisés	2

1 Le phare de l'île Plane fut créé le 25 septembre 1907. Ses caractéristiques sont : tourelle cylindrique, feu fixe permanent, 1 bec Carcel 6, portée de 2,5 à 4 milles.

Etrangers naturalisés 113
Etrangers 718
Indigènes 108
Marocains 109

La population s'accroît tous les jours. Les excédents des naissances se constatent aussi bien chez l'européen que chez l'indigène ; les familles, qui comprennent de 6 à 10 enfants vivants, ne sont pas rares.

Depuis 63 ans, on n'a subi que deux épidémies : la petite vérole, en 1888 et la fièvre typhoïde, en 1913, qui fut d'ailleurs vite enrayée.

Le premier décès enregistré à Aïn-el-Turck est celui de M. Boiron, âgé de 41 ans, préposé des Douanes, décédé en 1851.

Voici le tableau des naissances et des décès de 1901 à 1910 :

1901 :	35	naissances et	23	décès
1902 :	33	—	18	—
1903 :	36	—	9	—
1904 :	22	—	27	—
1905 :	31	—	22	—
1906 :	32	—	12	—
1907 :	38	—	12	—
1908 :	41	—	11	—
1909 :	31	—	17	—
1910 :	46	—	15	—

Les indigènes n'émigrent pas et sont peu employés chez les colons, car presque tous cultivent les primeurs pour leur propre compte. Les marocains, seuls, aident les colons pour les travaux de jardinage et pour l'enlèvement de certaines récoltes (moissons, vendanges).

Les étrangers sont bien plus nombreux que les Français, ils sont presque tous cultivateurs ou épiciers. Ceux qui ont 25 ans et au-dessous savent presque tous lire et écrire ; au-dessus de cet âge, la grande majorité de ces étrangers est illettrée.

La fortune des étrangers ne s'est pas accrue, elle a plutôt diminué ; cela provient de leur apathie et de leur imprévoyance. Ils avaient pourtant de belles concessions qu'ils ont vendues de leur plein gré.

Les fils de ces étrangers font volontiers leur service

militaire dans l'armée française, tout en conservant leur mentalité et leur langue ; ils éprouvent trop souvent encore les mêmes sentiments que leurs parents, et nombreux sont ceux qui considèrent l'Espagne comme leur propre patrie.

Toutes les catégories de la population se nourrissent à peu près de la même façon et se nourrissent bien.

Les relations entre colons et indigènes sont cordiales.

Au contact des européens, les indigènes modifient leur genre de vie, mais ils prennent plutôt les mauvaises habitudes des étrangers, ils parlent même leur langue, alors qu'ils ne savent presque pas s'exprimer en arabe et qu'ils entendent très mal le français [1]. C'est la faute de la plupart des français d'origine qui, eux aussi, dans leurs relations, même de famille, parlent constamment le patois espagnol.

Les arabes, au nombre de 108, sont devenus de bons primeuristes et sont d'honnêtes gens. Leur esprit est bon. Au moment de la conscription 1913, les jeunes conscrits indigènes ont, de grand cœur, répondu à l'appel sous les drapeaux.

En 1913, le 18 mai, les 34 électeurs indigènes se réunirent pour la première fois à l'effet d'élire 2 conseillers municipaux indigènes. Trois candidats étaient en présence : un taleb de la secte des Derkaoua et deux cultivateurs d'Aïn-el-Turck. Il n'y eut pas une seule abstention. Le taleb fut évincé. Comme, après le dépouillement du scrutin, je manifestais mon étonnement, un des électeurs me dit, en désignant le taleb : « Nous ne sommes pas des « rahhalin [2] » pour nous faire représenter par ces farceurs. »

Situation financière

Voici, pour la fin de l'année 1910, la situation financière de la commune ; elle est sensiblement la même que celles de 1911 et 1912.

1 La plupart des indigènes d'Aïn-el-Turck et des environs sont dans le même cas : En 1912, un indigène est appelé comme témoin en Correctionnelle. L'interprète arabe l'interroge. Le témoin répond en bredouillant un arabe inintelligible. L'auditoire rit : « Pardon, dit-il, n'y aurait-il pas ici un interprète espagnol ? » Ses vœux furent exaucés et, dès lors, avec une volubilité extraordinaire, il répondit en espagnol aux questions que lui posait l'interprète.

2 *Rahhalin* pluriel de *rahhal :* nomade. Par extension de mot : rustre, sans instruction.

Recettes de l'exercice 1910 :

Attributions sur les patentes	50f
Taxes locatives	3.424
Produits des centimes	821
Taxes spéciales	1.400
Chiens	522
Prestations vicinales et rurales	2.371
Droits divers	néant
Octroi de mer	9.648
Loyers et fermage, concessions d'eau	5.307
Permis de chasse et actes de l'Etat-Civil	250
Recettes accidentelles	309
Subventions :	
De l'Etat	351
Du Département	1.000
Remboursements d'avances	88
Total	25.541f

Dépenses de l'exercice 1910 :

Personnel	1.994f
Matériel	591
Frais de gestion financière	1.133
Remboursement de dettes et annuités d'emprunt	3.399
Police	1.080
Incendie	296
Eclairage	849
Eaux	7.333
Cimetière	68
Hygiène	4
Hospitalisation	9.829
Secours et subventions à des œuvres de bienfaisance	1.002
Instruction publique	1.708
Justice	32
Biens communaux	1.538
Voirie et travaux publics	4.315
Subventions diverses	45
Affiches publiques	120
Dépenses diverses	219
Total	27.555f

Situation générale de l'exercice :

Excédent à la fin de l'exercice	8.392f
Recettes de l'exercice	25.541f
Total................	33.933f

Le chiffre du budget ira sans cesse en augmentant ; lorsque le tramway électrique, actuellement en construction, desservira le village, les besoins locaux se multiplieront ; la commune devra être autorisée à contracter un emprunt. Cet emprunt lui permettra d'embellir le village, d'amener les eaux du sous-sol dans des bassins plus grands que ceux actuellement existants.

Les habitants d'Aïn-el-Turck et de ses annexes auront ainsi de l'eau en quantité suffisante. Et si la commune a la sagesse de conserver la régie des eaux, elle en retirera des bénéfices sérieux qui lui permettront de faire face à des dépenses utiles.

CONCLUSION

Grâce au labeur de ses habitants, à l'intelligence de ses administrateurs, à sa situation privilégiée, Aïn-el-Turck est devenu un des centres les plus enviés de l'Oranie. Ses habitants se trouvent aujourd'hui dans l'aisance. Ce résultat, ils le doivent à ceux qui les ont précédés et qui, par leur énergie, surmontant les multiples difficultés du début, ont fait, d'un pays très broussailleux, une riche région agricole. Les fils de ces premiers colons, plus audacieux, plus aptes à saisir les réalités pratiques de la vie sociale, plantèrent de la vigne, cultivèrent les primeurs, créèrent la station balnéaire, donnèrent de la valeur aux terres, enrichirent le village.

C'est aux jeunes générations qu'il appartient de conserver ce patrimoine, de l'embellir, de rester toujours attachés

à la terre qui les nourrit, de fuir la ville qui leur ravirait le bien-être, la santé, l'indépendance.

Malheureusement, le cabaret attire trop les jeunes gens, leur fait perdre le goût de la lecture. A peine sortis de l'école, ils cessent de s'instruire...

Espérons que l'école, mieux organisée pour le but à atteindre, parviendra à former des adultes sobres, énergiques, économes, à l'esprit large, aux idées généreuses, et qui se montreront, pour le plus grand bien d'Aïn-el-Turck, les dignes descendants de leurs aïeuls.

Ferdinand BLANCHÉ,
Directeur d'école à Aïn-el-Turck.

DE LA FRONTIÈRE ORANAISE A TAZA

(MAROC)

Quand, quittant l'Algérie, à *Zoudj-el-Beghal*, on va à *Mçoun*, soit par étapes, soit par la voie ferrée, soit en automobile, l'impression ressentie est la même, elle est seulement d'autant plus forte que la vitesse est plus rapide ! Nous irons sans arrêt jusqu'à *Mçoun*, pour flâner depuis ce poste jusqu'à la limite de notre voyage.

D'un bout à l'autre du parcours, on a l'obsession de circuler dans un pays abandonné depuis des siècles et, sauf les postes (dont quelques-uns avec village) et les bordjs construits par nos troupes, on n'y voit que de très rares douars, dont les troupeaux trouvent difficilement, plusieurs jours de suite, la nourriture et l'eau qui leur sont nécessaires. Cette pénurie d'habitants augmente la tristesse de ce pays désolé que nous allons parcourir de l'Est à l'Ouest, et que nous appelons, depuis les débuts de la conquête : le *Maroc Oriental*.

De la frontière à Oudjda. — Une route excellente et une voie ferrée militaire de 1 mètre de largeur conduisent au chef-lieu de l'ancien Amalat.

D'Oudjda à Mçoun. — Au-delà, une piste, défoncée en maints endroits par les innombrables convois de charrettes espagnoles attelées à cinq bêtes, et dont les ornières restent parallèles à la voie ferrée Decauville de $0^m 60$, qui est venue lui apporter son aide fraternelle.

La piste suit, le plus souvent, le « triq Soltan », qui réunissait *Oudjda* à *Fez*. (Voir carte, page 93.)

Se déroulant entre les montagnes des Beni-Snassen, au Nord, et le Moyen-Atlas, au Sud, elle a une direction E.-N.-E. W.-S.-W. A la sortie d'*Oudjda*, elle coupe l'oued Isly, puis, de *Naïma* à *Dar-el-Caïd*, une infinité d'affluents de droite de la Moulouya, dont les plus importants sont : l'oued Za, à *Taourirt*, l'oued Guettara, à *Goutitir* [1], et l'oued Télagh.

---

1 Je ne résiste pas au plaisir de signaler le superbe travail accompli par ma compagnie, la 24e du Régiment de marche du 1er Etranger, pour permettre aux véhicules les plus lourds de franchir, en tous temps, l'oued Guettara et un de ses affluents de droite.

MAROC ORIENTAL

Échelle 1 : 1 500.000e par A. Petiff



au poste du même nom, puis, la Moulouya elle-même. La piste emprunte ensuite la vallée de l'oued Mçoun, un des affluents de gauche, ce qui lui permettra, quelques kilomètres au-delà de la casbah de Mçoun, de passer sur le versant atlantique au Redjem Zhaza, limite géographique des deux bassins.

Ce seuil communique, à l'Ouest, avec le bassin de l'oued Sebou (fleuve qui se jette dans l'Océan), par un de ses affluents, l'oued Innaouen, formé de plusieurs oueds, dont les plus importants sont l'oued Aghbal, l'oued bou Ladjeraf et l'oued Taza.

Nous citerons, pour mémoire, les postes ou bordjs les plus importants que nous avons rencontrés sur notre route depuis Oudjda : *Naïma*, *El Aïoun-Sidi-Mellouk*, *Mestigmeur*, *Taourirt*, *Goutitir*, *El Agreb*, *Oued Cefla* (ancienne bifurcation sur Mérada), *Dar-el-Caïd*, *Guercif*, *El-Mizen*, *Safsafat*, *El-Guettaf*, *Mçoun*.

Au-delà de Mçoun. — Si nous continuons à suivre notre « triq Soltan » amélioré, nous éprouverons encore, dans ces parages, la même impression de tristesse que pendant les précédentes étapes ; nous nous demanderons à quoi pourra bien nous servir notre conquête marocaine ! Cette question ne recevra sa réponse vraie qu'à hauteur de Taza !

Déjà, après avoir traversé le ravin profond de l'oued Aghbal, où ne coule pas le plus mince filet d'eau entre ses berges d'argile, l'aspect du pays change. La partie occidentale de la plaine de Fahama nous offre un commencement de végétation. Nous entrons bientôt dans les chardons, les artichauts sauvages qui montent jusqu'à mi-cuisse, avec, çà et là, de hautes tiges de fenouil. Cette verdure, *assez piquante* (nous sommes au mois de mai), abrite des myriades d'énormes cloportes de plus de trois centimètres de longueur, que nous écrasons par dizaines sous nos pas. A cette manifestation de la nature, à laquelle nous ne sommes plus habitués, les cigales participent par leur chant étourdissant.

Les mouvements de terrain se succèdent.

Nous apercevons, à la première crête, située à 800 mètres au-delà de l'oued Aghbal, de vieilles habitations troglodytiques abandonnées ; puis, après avoir franchi l'oued bou Ladjeraf, qui a bien 40 centimètres d'une eau limpide, à son confluent avec l'oued Ouerghin, nous débouchons sur un plateau couvert de palmiers-nains.

Tous les oueds, jusqu'à Taza, sont profondément encaissés dans des berges argileuses.

Comme sous l'effet de la baguette magique d'un sorcier, le pays s'est subitement transformé ! Il n'y a plus de steppe, les habitations troglodytiques et autres, occupées par des sédentaires, se multiplient ; chacune possède son petit jardin planté de fèves, de courges ; les champs environnants sont semés d'orge, qui commence à mûrir ; les oliviers garnissent de taches sombres les vallées, dont les thalwegs, sinueux, sont couverts de lauriers roses.

Nous éprouvons très vivement l'impression de pénétrer dans une oasis, après avoir séjourné dans le désert. Les gris, les mauves, les jaunes et les verts de toutes les tonalités, sous le ciel d'un bleu intense, charment nos yeux qui s'étaient habitués à la teinte uniformément poussiéreuse du bled.

Notre regard, remontant la vallée de l'oued Ouerghin, s'arrête à moins de trois kilomètres sur la rive gauche, sur quelques groupes de maisons à terrasse. C'est *Djebla*, formé de trois petits hameaux qui se touchent presque, dont les habitants ont tenté un semblant de résistance le 10 mai 1914 (jour où nous sommes entrés à *Taza*), et qui, vaincus, ont préféré laisser détruire et incendier leurs habitations, leurs récoltes, plutôt que de se rallier à notre cause.

Leurs demeures, construites en pierres plates, sont couvertes de chaume soutenu par des branches d'arbres d'essences diverses, provenant des montagnes proches, au S.-W., et supportant une épaisse couche de mortier. Quelques-unes sont creusées dans la roche. Toutes ont deux, quelquefois trois pièces, l'une réservée aux bestiaux et autres animaux, les autres à la famille, mais une seule ouverture livre passage aux uns et aux autres. A proximité sont creusés des silos, dont quelques-uns seulement étaient utilisés à notre arrivée ; les autres étaient aux trois quarts comblés de décombres et d'éboulis.

Reprenant notre marche sur *Taza*, nous passons près du marabout de *Sidi-bel-Hacen*, élevé au milieu d'un cimetière dont une partie des occupants ne reposent guère en paix. En effet, les vivants ont creusé une quinzaine d'habitations sur la rive droite de l'oued Djeouna, au Nord et à l'Ouest du plateau, sans se soucier le moins du monde de ceux qui, cependant, doivent être leurs aïeux ; des tombes mêmes sont entr'ouvertes et laissent échapper leurs ossements

Ces habitations troglodytiques sont presque toutes établies sur le même plan :

L'ouverture, qui sert d'entrée, a $1^{m}30$ environ de hauteur sur $1^{m}20$ de largeur à la partie supérieure. Lorsqu'elle

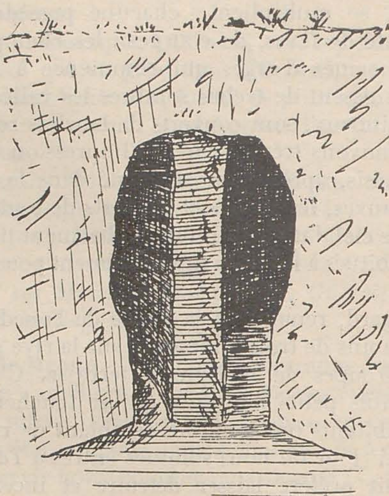


Fig. 1. — Entrée d'une habitation troglodytique

est exposée au vent dominant qui vient de l'W.-S.-W., elle est parfois précédée, à petite distance, par un mur de protection en pierres sèches. (Fig. 1.)

Juste en face d'elle se trouve la paroi de séparation des deux pièces principales : à gauche, l'écurie ; à droite, la pièce d'habitation avec les pierres de foyer en F (voir fig. 2) et une petite excavation surélevée d'environ $0^{m}50$, qui doit servir à loger les enfants. Les dimensions de la pièce d'habitation sont de 2 mètres sur $2^{m}50$; celles de la petite pièce contiguë et de l'écurie, respectivement de 2 mètres et $4^{m}25$ sur $2^{m}50$.

L'écurie, dont le sol est en contre-bas du seuil, est garnie en son centre de galets jetés au hasard, pour éviter aux animaux de patauger le moins possible dans le purin qui séjourne dans les dépressions creusées par leurs sabots. Les animaux sont attachés par le cou à des cordes fixées aux parois.

Des niches sont creusées dans celles-ci à hauteur du sol

ou plus haut ; elles servent aux poules pour s'y coucher, pondre et couver. Elles sont utilisées comme placards dans les pièces d'habitation.

La hauteur du plafond est de $1^{m}75$ à $1^{m}80$.

Si l'habitation n'est pas récente, les parois et le plafond conservent une couche épaisse de suie qui donne un aperçu de la difficulté qu'une personne non habituée y éprouverait à respirer, particulièrement l'hiver, par l'humidité, au milieu des émanations dégagées par les bêtes et les gens !

Le nombre des pièces augmente en raison du nombre de membres de la famille, mais je n'en ai pas vu plus de trois.

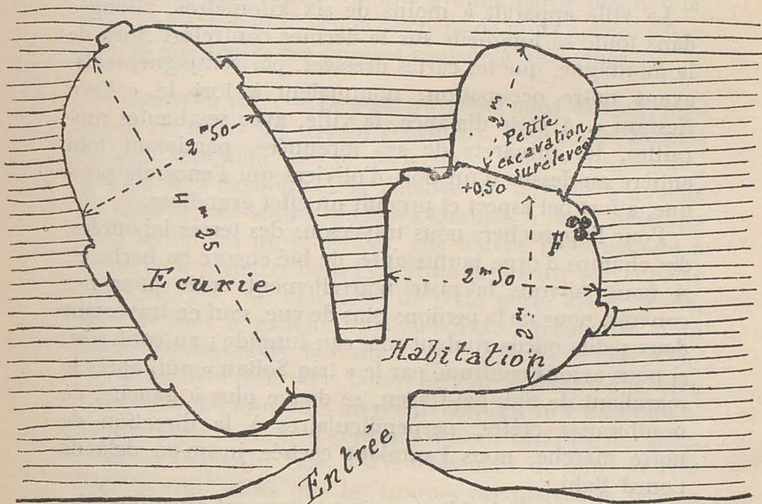


Fig. 2. — Plan de l'habitation.

Pas une seule fenêtre ! L'entrée unique sert ainsi aux humains, aux animaux, à l'air pur ou contaminé et à la lumière.

Les Marocains ayant fui, lors de notre arrivée dans leur pays, les seuls êtres vivants que nous trouvons dans ces demeures sont de rares chiens à la voix éraillée et des puces en nombre incalculable. Ce sont là les derniers défenseurs de la propriété.

TAZA.

Ses abords. — A 1500 mètres à l'ouest du marabout, nous débouchons sur le bord Ouest du plateau, dont les pentes dévalent brusquement sur une plaine bien cultivée. Nous apercevons *Taza* très distinctement, car c'est le matin, le soleil est derrière nous. Nous la devinerions à peine, se confondant avec la montagne, si nous l'abordions l'après-midi, à contre-jour.

La ville apparaît à moins de six kilomètres, allongée dans toute sa longueur sur le dernier contrefort Nord de la montagne, que les cartes dressées, par renseignements, avant notre occupation, nommaient à tort le « Kern Nesrani ». A cette distance, la ville, avec ses hautes murailles, les minarets de ses mosquées, paraissant tout entière au-dessus d'un bois d'oliviers qui l'encercle presque, a fort bel aspect et produit un effet grandiose.

Pour l'approcher, nous traversons des terres labourées, des champs d'orge jaunissante, de blé encore en herbe et, si nous suivons la piste nouvellement créée pour nos convois, nous ne la perdons plus de vue, sauf en traversant deux petits oueds roulant une eau limpide ; au contraire, si nous avions continué par le « triq Soltan » qui, après le marabout de Sidi-bel-Hacen, se dirige plus à gauche, de nombreuses crêtes, perpendiculaires à la direction de notre marche, nous l'auraient cachée jusqu'au delà de l'oued Rahi.

Des cigognes circulent majestueusement au milieu des champs, largement irrigués sous de superbes oliviers, ce qui donne l'impression de ne plus être dans notre Maroc. Nous commençons maintenant à calculer ce que pourra nous donner cette contrée si fertile, quand elle sera livrée à la culture européenne ! Il ne nous a fallu que quelques heures pour passer dans une région toute différente de celle que nous avions parcourue jusqu'alors ; cette transition brusque nous fait nous exclamer joyeusement et trouver tout magnifique.

Cependant, en nous approchant de plus en plus de la ville, perchée à 70 ou 80 mètres au-dessus de ses jardins,

notre admiration de tout à l'heure fait place à un douloureux étonnement. Les murailles altières, les maisons à terrasse ne sont que ruines accumulées, brèches, décombres et désolation. Nous apercevons distinctement les créneaux démantelés. Les murs, flanqués de tours carrées nous rappelant Mansourah, sont éventrés par endroits comme s'ils venaient de subir un long bombardement et, cependant, pas un projectile français n'a été tiré sur la ville. Ces ruines se sont superposées par suite d'abandon, de négligence et aussi, sans nul doute, par ordre des Riata, qui se sont ainsi offert le plaisir d'avoir une cité toujours ouverte à leurs rapines et à leurs déprédations.

Si nous plongeons le regard au-delà des murs d'enceinte, nous constatons encore qu'une grande partie des habitations ne possèdent plus que des pans de murs à demi effondrés et que toutes ces misères sont déjà anciennes.

L'entrée en ville. — La piste traverse l'oued Anemli, puis gravit en lacets un terrain rocailleux. Elle longe bientôt le mur extérieur de la forteresse, encore imposante, appelée le « Bastioun », la dépasse et, laissant à gauche un plateau, sur lequel quelques koubbas à demi démolies nous indiquent un cimetière, elle tourne brusquement à droite pour pénétrer dans l'enceinte extérieure par la porte « el Khebor ». Au débouché de cette porte assez étroite, nous voyons à gauche une esplanade agrémentée d'un square. Devant nous, la route longe à gauche le mur d'enceinte intérieur de la ville, tandis qu'à droite dominent, bien conservées, les murailles du réduit contigu au « Bastioun ». Tout le long du mur d'enceinte se sont installés des mercantis et kaouadjis Tazi, dès le lendemain de notre arrivée dans la ville, alors que les troupes occupaient le terrain vague, couvert de pans de murs effrités, qui s'étend à droite entre les enceintes intérieure et extérieure du côté Est.

Le « Bastioun ». — Avant de pénétrer en ville, nous allons visiter le « Bastioun », forteresse bien conservée et d'un ensemble encore très imposant. Construit sur et contre le mur Sud, dominant ainsi la vallée Est, le chemin d'accès à « bab Khebor » et le plateau du cimetière, le « Bastioun » a bravé les intempéries et les outrages des hommes. Précédé par une cour spacieuse qui devait loger les tentes des défenseurs, leur montures et leurs approvi-

sionnements, il ne possède qu'une petite porte donnant accès dans un assez long couloir qui reste à gauche du bâtiment. Avec ses murs construits à l'aide de caissons d'un ciment très dur et ayant de 1 à 2 mètres d'épaisseur, ses angles faits en briques cuites au feu, ses créneaux, ses embrasures, ses chambres multiples, au sol de hauteur inégale, qui se succèdent en labyrinthe, ses différents étages, il a dû abriter non seulement des défenseurs indigènes mais aussi des européens. Ces derniers ont en effet laissé des traces de leur passage. Les enduits du couloir et ceux d'une terrasse qui y fait suite portent des dessins au trait représentant des navires dont les silhouettes rappellent beaucoup celles des galères *Dauphine* ou *Réale*, ou encore celles de la *Fuste* ou de la « Galéane Vénitienne », du dictionnaire Larousse en sept volumes (pages 326, 739 et 944). Plusieurs sont inachevés, mais il est facile de distinguer, sur presque tous, plusieurs mâts avec antennes et voiles.

De là, à conclure que le « Bastioun » a abrité des prisonniers de *profession maritime* il n'y a qu'un pas, d'autant plus vite franchi que certains dessins, représentant des quilles inachevées, ne peuvent être que l'œuvre de gens du métier.

Les trous des murs du « Bastioun » servent de nids à une multitude de geais bleus, de pigeons, de merles, de moineaux bruyants, que nous faisons fuir si nous nous penchons au-dessus de la muraille, pour admirer le panorama environnant.

La ville. — Les illustrés, journaux et magazines ont publié, de *Taza*, des photographies la représentant comme une ville entourée et dominée par de hauts palmiers-dattiers, ou bien dont le pied des remparts est baignée par une nappe liquide de proportions rappelant celles d'un lac ou l'immensité d'un littoral. Aucune de ces photographies entièrement fantaisistes, mais publiées avec la vanité de faire croire à une information rapide de la part de publications cependant sérieuses, aucune d'elles n'est la reproduction de *Taza*.

La description exacte en a été faite dans les intéressants récits de Foucauld et de Segonzac.

Je me bornerai donc à une description succincte.

Pénétrant par la première porte à notre gauche, en sortant du « Bastioun », nous traversons une bande assez

étroite de terrain qui devait être planté en jardins, actuellement en friches, dont la tonalité vert émeraude des seuls figuiers nous réjouit les yeux. Des tas d'immondices accumulées depuis la construction de la ville et constituant le sol de ces jardins nous permettent de voir à l'intérieur de *Taza*. C'est une agglomération de maisons à terrasse, de couleur ocre, dominées par sept minarets de mosquées, dont deux sont presque cachés dans les oliviers ; quelques toits à pignon pointu, couverts de tuiles vernissées vertes et adossés à certains minarets, tranchent sur la teinte uniforme et sur l'ensemble des terrasses.

Nous passons une nouvelle porte pour suivre une rue étroite, dont le ciel disparaît bientôt, caché par le premier étage des maisons formant voûte. Après quelques détours, nous nous trouvons devant une mosquée qui s'encastre dans « Dar el Maghzen », et occupe tout un quartier de la cité. A droite et à gauche de cette artère principale, partent d'autres rues ou ruelles dont les portes sont closes ou seulement entr'ouvertes pour permettre aux enfants de s'amuser entre eux, de maison à maison, ou à une femme voilée de se glisser silencieusement d'une maison dans une autre [1]

Nous remarquons l'extrême propreté de toutes ces rues à caniveau central se déversant dans des égoûts, et plus particulièrement celle des latrines publiques, construites à quelques pas avant l'entrée de « Dar el Maghzen ».

Ce « Dar el Maghzen », l'ancienne habitation du Rogui, n'a rien de fastueux, ni à l'extérieur, ni à l'intérieur, mais ses jardins, dont le principal, avec bassin et jet d'eau, est actuellement planté de rosiers en fleurs et d'orangers, qu'arrosent des séguias à l'eau abondante et limpide, en font une demeure seigneuriale au milieu de la ville.

Les seules richesses (si l'on peut ainsi dire) que possédait le « Dar el Maghzen », lors de notre arrivée, étaient : la chaise à porteurs, le fauteuil et l'artillerie du Rogui.

La chaise à porteurs, à deux mules, est une lourde caisse parallélipipédique en bois, sans autre ornement que les quelques moulures très communes des vantaux.

Le fauteuil Louis XIV, en velours grenat et bois doré, rappelle la camelote dont se sont toujours meublés les beys de Tunis.

L'artillerie, comprenant : un canon Krupp de 75, un

1 La ville semble avoir environ 3.000 habitants.

autre de 80 français, deux mitrailleuses démolies, des caissons sans roues, des caisses à munitions, quelques débris de harnachement, enfin, une centaine de petites bombes sphériques, le tout hors d'usage et capable tout au plus d'attirer le regard d'un chiffonnier amateur de vieilles ferrailles.

Quelques carreaux de céramique (et non pas de mosaïque) dans quelques pièces de « Dar el Maghzen » ou dans les mosquées, ne méritent pas d'être signalés.

Revenons sur nos pas, sortons de « Dar el Maghzen » et jetons un coup d'œil sur les dépendances : logements des chaouchs, arsenal, prison, corps de garde, etc... et passons la porte surmontée du drapeau tricolore. Nous sommes dans une rue large, habitée par les autorités municipales. A droite, un immense bassin, réservoir cimenté, contient encore quelques mètres cubes seulement d'une eau croupissante, quoique pouvant être alimenté par des sources abondantes, situées au pied des contreforts montagneux du Sud de la ville.

Au sujet de ces sources, qui jouèrent un rôle important dans l'histoire de *Taza*, voici une légende qui m'a été racontée par un Tazi, quelques jours après notre occupation :

« Le fameux sultan Noir, qui habitait autrefois la région « au Sud de Taza, avait un fils, dont le nom est oublié, qui « l'avait quitté à la suite de discussions de famille et était « venu demander asile aux Tazi.

« Le père, s'étant mis à la recherche du fugitif, arrive « un jour devant Taza et menace de détruire la ville si « son fils ne lui est pas rendu aussitôt. Les Tazi, compre- « nant leurs devoirs d'hôtes, entendent les faire respecter ; « ils ferment leurs portes et se mettent en état de défense, « persuadés que la position de leur ville peut leur permet- « tre de résister aux assauts les plus furieux. Les fortifi- « cations étaient alors en bon état. Le sultan Noir, « comprenant qu'il ne réussirait pas dans une attaque « brusquée à enlever la ville, qu'un siège en règle pourrait « seul venir à bout de ses adversaires, détourne de leur « cours les sources et cerne complètement la ville, de façon « à empêcher tout ravitaillement par l'extérieur.

« N'ayant pas d'approvisionnements de vivres dans la « place et ne possédant non plus aucune réserve de four- « rage pour leurs animaux, les Tazi étaient bien perplexes ;

« au dernier conseil de défense, quelques-uns parlaient
« même de se rendre ou au moins de livrer le fils du
« sultan Noir. Cette mesure allait être adoptée, quand l'un
« d'eux proposa le stratagème suivant :

« On allait prendre un taureau, *le plus beau des trou-
« peaux*, le nourrir d'orge, de maïs, de fèves, lui faire
« boire de l'eau de source autant qu'il pourrait en absorber,
« puis on le lâcherait dans l'armée des assiégeants pour
« leur faire constater que les vivres ne manquaient pas
« aux assiégés.

« L'animal, ayant été nourri de la façon indiquée, fut
« amené près de « Bab er Rih ». La porte lui fut ouverte,
« il fut poussé au-dehors et poursuivi par des gens qui
« parvinrent à faire croire à leurs adversaires que le tau-
« reau s'était échappé.

« Les ennemis, tout joyeux de l'aubaine inespérée qui
« se présentait à eux, s'emparèrent de l'animal et le mirent
« à mort immédiatement. En constatant que son estomac
« renfermait, en grande quantité, des graines de premier
« choix et de l'eau potable non encore digérées, ils furent
« fort surpris et s'empressèrent de faire part de leur
« observation à leur chef.

« Le sultan Noir se rendit à l'évidence et, constatant lui
« aussi, qu'il était inutile de perdre son temps à tenter de
« réduire par la famine des gens qui avaient du bétail dans
« un état aussi florissant et nourri de cette façon, leva le
« siège aussitôt [1]. »

Et le Tazi, fier de cet acte intelligent qui venait de ses ancêtres, s'empressait d'ajouter : « La ruse réussit souvent mieux que la force ! »

Tout en causant, nous sommes entrés dans une rue plus étroite, séparée du quartier aristocratique par une petite porte qui devait être fermée autrefois. Nous sommes maintenant en plein quartier commerçant, dans le quartier des souks, très pittoresque avec ses boutiques étroites dans lesquelles le vendeur peut à peine se remuer, entouré de ses marchandises, et où il ne peut pénétrer, après avoir ouvert son volet qui sert d'auvent, qu'en se hissant au-

[1] Il est curieux de rapprocher cette légende de celle relative à un siège soutenu par la vieille cité de Carcassonne et à peu près identique ; au lieu d'un bœuf on gava un cochon qu'on jeta par dessus les remparts. *(Note de la Rédaction.)*

dessus de son comptoir au moyen d'une corde pendue au plafond.

Aux heures de vente, les boutiques sont garanties un peu des rayons solaires par l'auvent ou une vérandah en branchages ; elles restent presque toutes fermées pendant le milieu du jour.

On y vend des étoffes, de l'huile, des articles de bazar, des chaussures, de l'épicerie, de la menthe en herbe, etc.

Pendant notre promenade, des gamins s'essaient déjà à nous faire le salut militaire. En voici un qui, dix mètres avant d'arriver à notre hauteur, se redresse, raidit son bras droit, allonge sa main et, tout préoccupé de la tâche difficile qu'il s'est imposé, les yeux fixés sur nous, passe et... n'ayant pu saisir le moment, ou n'ayant osé le faire à notre hauteur, salue alors qu'il nous a dépassés de deux pas. Leur timidité et l'embarras de ces enfants nous font rire de bon cœur. Ils rougissent et rient avec nous.

Dans la rue principale, un marchand d'effets d'occasion et d'armes indigènes de pacotille s'est installé près d'un bassin, qui sert de fontaine ; encouragé par de naïfs acheteurs, il vend très cher des armes fabriquées la veille : moukhalas, faits de vieux canons et de batteries à pierre complètement rouillées, couteaux emmanchés et gaînés à neuf, le tout consolidé à l'aide de fer blanc provenant de nos boîtes de conserves vides.

En face, dans deux rues perpendiculaires à l'artère principale, se trouvent les souks des marchands de cotonnades, de foutahs, de mouchoirs de soie, d'étoffes brodées. La rue de gauche se prolonge par la boutique de l'armurier, qui ne cesse de fabriquer des crosses neuves pour vieux fusils, et par les souks de deux brodeurs sur cuir et de tous les bouchers de la ville. Les abattoirs sont situés à quelques pas plus loin, entre les trois murs de souks abandonnés, sans plafond, ressemblant à des boxes aux murs élevés.

Quelques rares métiers à tisser l'étoffe des burnous ou des djellabas, fonctionnent à certaines heures.

En dehors du centre commercial assez achalandé, les rues, dont les axes correspondent souvent à des minarets, sont très calmes ; à part des enfants malpropres, presque tous teigneux [1], et quelques maigres haridelles, on n'y rencontre personne.

---

1 Les Tazi sont de taille élancée (1m70 en moyenne) et bien proportionnés. D'un visage agréable, au teint mat et clair, les cheveux noirs non crépus,

Le jour de notre prise de possession et lors de la venue du général Lyautey, Résident Général, les maisons étaient toutes pavoisées de mouchoirs de soie multicolores, mauves, jaunes, rouges, bleus, roses ; à défaut, à l'aide de morceaux de cotonnade de couleur, rapidement ajustés, *le rouge près de la hampe !*

Nous dépassons la petite place du marché, en partie couverte par un olivier centenaire et, longeant une petite mosquée dont le minaret domine la rue, nous arrivons devant la grande mosquée ; nous la contournons, puisque l'accès en est interdit, et passons dans le mellah dont pas une maison n'est debout. (Aucun Juif n'habitait Taza lors de notre arrivée.)

Près de l'extrémité du mellah et au Sud Ouest, une grande propriété, dont tous les murs sont en ruines, s'appelle « Dar es Soltan ».

Un peu plus loin, l'esplanade de « Bab er Rih » dominant les jardins plantés d'oliviers, nous permet de jouir d'un coup d'œil merveilleux sur la campagne arrosée par l'oued Taza, que franchissent les ponts des pistes de Fez et de Meknassa-Tahtania.

La visite de la partie de la ville est à peu près terminée. Nous avons parcouru Taza selon son axe longitudinal E.-S.-E. W.-N.-W., la « porte du Vent » étant diamétralement opposée à « Bab Khebor ». Allons voir les jardins.

Les jardins. — A nos pieds, une dégringolade et un amoncellement de rochers énormes, puis, à 80 mètres en contre-bas, les jardins plantés d'oliviers qui servent de tuteurs aux ceps de vigne, dont les lianes grimpent et enlacent, comme dans une forêt équatoriale, les branches des figuiers, des grenadiers, des poiriers, des pêchers et des pruniers.

Ces jardins, très bien irrigués au moyen de séguias, sont très fertiles et produisent des légumes : fèves, courges, etc.

A l'Ouest, l'oued Taza coule à pleins bords, entre des rives couvertes de broussailles enchevêtrées, et donne l'illusion d'une rivière de France. Les deux ponts sous lesquels passe l'oued rappellent de loin l'architecture romaine; sur celui de droite, le plus en aval, passe la piste de Mek-

---

la barbe moyennement fournie, ils ont les sourcils et les yeux noirs. Cependant le type blond se rencontre aussi, j'ai vu des enfants aux cheveux roux et aux yeux bleus ou verts clairs. Les femmes ont de $1^{m}50$ à $1^{m}60$, leurs voiles m'ont empêché de voir leur visage.

nassa-Tahtania, sur l'autre, la piste de Fez, qui va contourner au Sud le « Kern-Nesrani », montagne qui nous cache la vallée de l'Innaouen, dont l'oued Taza est un affluent de gauche.

Cette « Corne du Nazaréen » a-t-elle été habitée par les Romains ? Les Tazi le disent et un camp romain aurait été, d'après eux, établi sur le plateau qui y fait suite à l'Ouest.

Je n'ai rien trouvé, jusqu'ici, qui puisse permettre de confirmer leurs dires.

Au Nord-Est, les oliviers sont encerclés par l'oued Anemli, petit ruisselet marécageux, qui prend sa source un peu en amont, et sur la face Est, du marabout de ben Aberri, sur lequel des cigognes ont établi leur nid. Cet oued coule ensuite vers le Nord-Ouest et se jette dans l'oued Taza, en aval du *Camp Girardot*, qu'il laisse sur sa rive droite.

Le Camp Girardot et l'emplacement de la nouvelle ville européenne. — Le camp est installé sur un plateau allongé entre les jardins de la face Nord et la partie inférieure du cours de l'oued bou Ladjeraf qui, un peu plus en aval, forme le commencement de l'oued Innaouen. Les koubbas de Si Kaddour et de Sidi Abdallah, le père et le fils, sont construites à l'extrémité Sud-Ouest du plateau qui, paraît-il, était autrefois occupé par une partie de la ville de Taza qui débordait ainsi jusqu'à plus de 1500 mètres de son emplacement actuel.

Un mamelon rocheux, situé à l'Est du marabout de Sidi ben Aberri, s'appelle encore aujourd'hui la « Porte du cuivre », mais la légende ne sait plus distinguer si le souk du cuivre de la ville ancienne occupait cet emplacement, ou bien si l'on a trouvé du minerai de cuivre dans les flancs du mamelon.

Le camp se transforme en redoute en même temps que ses proportions diminuent, par suite de la réduction des effectifs. La partie libre à l'Ouest de la redoute, jusqu'aux deux koubbas dont j'ai parlé plus haut, serait réservée à la construction de la ville française.

L'Origine de Taza. — Nous avons déjà vu que les légendes sont très répandues à Taza, j'espère qu'il me sera possible d'en recueillir encore. En voici une, sur l'origine de la ville :

Taza serait d'origine très ancienne, et la date en est

oubliée aujourd'hui, mais elle aurait été créée à la même époque que *six* autres villes de l'Afrique du Nord, dont l'importance est connue de tous et dont le nom commence par un T. Malheureusement, mon interlocuteur n'a pu me les citer toutes. Après l'avoir aidé quelque peu, je finis par par noter cinq de ces villes qui seraient : *Tunis*, *Tlemcen*, *Taroudant*, *Tétouan* et *Ténès*. Il m'a été impossible de connaître la dernière. Est-ce Tanger ?

La Taza primitive. — Pour en finir avec les abords immédiats de Taza, il nous faut jeter un coup d'œil sur les habitations troglodytiques creusées dans les rochers sur tout le pourtour de la ville et qui furent, sans doute, les premières habitations de la Taza primitive. Sur la face Est, elles sont très pittoresquement superposées en cinq étages. Aujourd'hui, quelques-unes seulement de ces habitations sont occupées ; elles le sont plus particulièrement par des femmes aux mœurs faciles que le service sanitaire aura à surveiller de près.

AU-DELA DE TAZA

La vallée de l'Innaouen. — Notre pénétration dans le pays a été grandement facilitée par la longue dépression, orientée Est-Ouest, remontant la vallée de l'oued Mçoun, depuis la Moulouya jusqu'à Dar-el-Caïd, et descendant ensuite par les vallées des affluents de l'Innaouen, affluents qui portent les noms d'oued Aghbal et oued bou Ladjeraf. Les hautes vallées sont opposées et la dépression qui en résulte fait communiquer le versant méditerranéen (Moulouya), au versant atlantique (Sebou). Cette voie naturelle fut probablement utilisée par les Romains comme frontière militaire dans la Maurétanie Tingitane [1].

Profitant d'un convoi militaire (car le pays n'est pas encore très sûr avec les irréductibles Riata), nous allons continuer notre excursion au-delà de Taza, en descendant le cours de l'oued Innaouen. Comme nous l'avons vu de la terrasse de « Bab er Rih », nous aurions pu suivre la piste

---

1 *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, par Stéphane Gsell. Tome 1, p. 3.

de Fez qui contourne le « Kern Nesrani » au Sud, mais le « triq Soltan » qui passe au Nord de ce mamelon, est beaucoup moins accidenté, par conséquent plus commode au roulement des charrettes marocaines et des arabas avec lesquelles on effectue les ravitaillements.

Nous nous sommes déjà rendu compte que la vallée paraît fermée, à la naissance, par des barrages naturels qui seraient les hauteurs de la rive gauche de l'oued bou Ladjeraf, puis les pentes Nord du Kern Nesrani et enfin, de façon plus accentuée, à hauteur du col de Touahar.

Jusqu'à ce qu'elle arrive à ce col, la vallée de l'Innaouen est très étroite et l'oued lutte constamment contre les contreforts de la montagne qui l'enserrent ; il est rejeté tantôt à droite, tantôt à gauche, et décrit des méandres si prononcés que le « triq Soltan », qui ne quitte pas la vallée, traverse l'oued tous les mille ou douze cents mètres. Les eaux ont fortement érodé les collines de la rive gauche pour laisser à droite de fertiles coteaux couverts de moissons.

C'est aussi sur la rive droite que le dernier poste du Maroc Oriental, celui de « Bab Merzouka », a été installé lorsque les deux colonnes Baugmarten et Gouraud ont quitté le camp établi en commun devant la casbah des Beni-Mgara, située un peu plus en aval. [1]

La ride peu élevée qui s'abaisse au col de Touahar se relie aux collines des deux rives et l'étonnement du touriste est complet quand il s'est rendu compte de ce fait, qui semble violer les lois naturelles : l'Innaouen, qui ne doit jamais couler en torrent (si l'on s'en rapporte à l'aspect de ses rives peu élevées), s'est frayé un passage dans une gorge rocheuse, aussi étroite qu'encaissée, qui prend fin à 6 ou 7 kilomètres plus loin, au-delà de la casbah des Beni-Mgara.

A partir de ce point, l'Innaouen redevient un oued qui possède presque toutes les qualités de nos rivières françaises et ne pense plus à quitter sa vallée naturelle.

Cette haute vallée de l'Innaouen est d'une fertilité extraordinaire : les nombreuses sources qui alimentent le thalweg principal ont formé des marais en maints endroits et donnent naissance à une multitude de séguias. Les

---

1 Actuellement c'est Mçoun qui est le dernier poste du Maroc Oriental. Taza appartient à l'Occidental, depuis le 1er février 1915. *(Note ajoutée pendant l'impression.)*

céréales, ne comprenant que des orges et de magnifiques blés bleus, s'étalent en bordure de l'oued, couvrent les collines voisines, gravissent les contreforts montagneux et mordent dans les premiers buissons de la forêt.

Les « mechta » (fermes isolées) sont habitées par des cultivateurs avisés qui ont labouré les flancs des coteaux en étageant savamment leurs champs pour recueillir le plus d'eau de pluie possible et empêcher le ruissellement. Ils élèvent des bœufs, ainsi que quelques moutons et des chèvres. Je dois ajouter qu'ils manient le fusil tout aussi bien que la charrue.

C'est plus particulièrement à la tombée du jour que les pays du soleil peuvent être admirés, car, à ce moment, les teintes reprennent leur éclat naturel augmenté par les rayons obliques de l'astre trop lumineux quelques heures auparavant. Le coup d'œil est vraiment féérique : au fond, l'immense ruban d'argent zigzague, semblant éviter, ici, un labouré noir, rouge ou violet, qui semble fuir vers la montagne, là, un chaume dont l'or pâle s'étend à perte de vue pour se heurter au vert sombre des chênes-verts ou des arbustes qui couronnent le faîte des coteaux. Çà et là, les rectangles vert-jaune des vignes alternent avec des blocs de rochers gris-blanc et le vert-noir des cèdres et des pins d'Alep qui se profilent nettement à l'horizon du Tazekka. Ce dernier culmine à 1.975 mètres, à une dizaine de kilomètres au Sud de la casbah des Beni-Mgara.

La plaine se continue ainsi jusque et au-delà de l'oued Amelil [1], affluent de la rive droite qui conflue devant le premier poste du Maroc Occidental « Koudiat el Abiod ». Nous n'irons pas plus loin !

Nous avons pu nous faire une idée des richesses de la plaine par l'agriculture et l'élevage, mais nous ignorerons encore longtemps celles que renferment les montagnes jusqu'ici inexplorées ; néanmoins, elles ont déjà été étudiées par de hardis Européens qui, au péril de leur vie, ont parcouru les régions les plus sauvages. C'est ainsi qu'un de mes camarades me racontait qu'il avait rencontré à Taza, un Français, originaire de Vichy, qui prospectait depuis plusieurs mois pour une société minière.

Cet homme, vêtu comme un vulgaire montagnard Riata,

---

1 Serait-ce l'oued Amilo ou Amlilou que Tissot confond avec l'oued Melloulou ? (Renvoi 8, page 78, tome 1, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, par Stéphane Gsell.

avait les cheveux rasés, la tête entouré d'un linge sale formant turban, portait la moustache et la barbe coupées à la mode arabe ; les jambes nues sous sa djellaba, les pieds crasseux dans des « belghas » (pantoufles) presque usées, il était assis sur un mulet chargé de ses deux « chouaris » habituels. Interrogé, il raconta qu'il avait déjà exploré le Moyen et le Haut-Atlas, qu'il avait découvert des mines de fer, de cuivre, de charbon et d'or, qu'une mine de pétrole existait à une journée de marche de Taza !

Il avait été retenu prisonnier chez les Riffains, quelques semaines auparavant, en allant visiter dans leur pays, sur la frontière espagnole, une mine de platine déjà exploitée, disait-il, du temps des Romains. Il était descendu dans les galeries et y avait vu une statue colossale d'un nègre, dont les yeux étaient des pierres précieuses, jetant des éclats de lumière, et le nombril, un bloc de minerai de platine pur !

J'ai dit tout à l'heure que nous étions dans le pays des légendes ! Peut-être serait-il juste de classer ce récit parmi elles !

Je terminerai ce court voyage, avant de faire mes adieux à ceux qui ont bien voulu m'accompagner, en racontant la façon dont les Marocains opèrent pour moissonner et battre leurs récoltes. Pendant nos déplacements de juin, j'ai vu souvent les Tsoul, tribu ralliée, faire la moisson des orges Riata, par ordre du Service des Renseignements, et je les ai vus également sur leurs propriétés. Munis d'une faucille tenue dans la main droite, ils saisissent, pour les couper, les tiges de la main gauche. Pour éviter les blessures, les trois doigts les plus menacés de la main gauche [1] sont protégés par des doigtiers en roseau.

Un tablier, fait d'une peau de chèvre, protège les jambes des moissonneurs, qui sont des hommes ou des femmes indistinctement.

La récolte est accumulée en petits tas et le dépiquage se fait sur place quelques jours après. Parfois cette opération se fait, comme en Algérie, là où il n'y a pas de batteuse mécanique, c'est à dire, *aux pieds des bêtes ;* mais, ce que je ne m'attendais certes pas à voir, et qui m'a frappé, c'est le dépiquage *aux pieds des femmes !*

Elles ont devant elles les immenses plats en bois dans lesquels elles font le couscous, y mettent quelques épis et

---

1 L'auriculaire, l'annulaire et le majeur.

les roulent avec leurs pieds nus, en se dandidant alternativement sur l'une et l'autre jambe jusqu'à ce que les grains aient été détachés.

Pendant cette opération, assez longue, les hommes présents se livrent à un travail beaucoup moins pénible ; ils surveillent et font mettre séparément le grain dans des sacs et la paille battue en meule.

CONCLUSION

Comme conclusion à cette récapitulation de notes prises au jour le jour, pendant des convois, à mes heures libres, parfois pendant un combat, et écrites sans aucune prétention, je terminerai en souhaitant bien sincèrement aux Oranais et à la ville d'Oran en particulier, de voir aboutir favorablement leurs désirs, que leur commerce profite de notre nouvelle conquête, car ce sont leurs représentants au Parlement, ce sont leurs soldats, leurs commerçants et leurs colons, qui en ont été les premiers artisans.

Je n'ignore pas que la Chambre de Commerce d'Oran a déjà, à maintes reprises, émis le vœu que les voies ferrées destinées à relier Taza à Oran soient étudiées incessamment.

La *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, elle aussi, a voté des prix aux meilleurs ouvrages sur la jonction des deux Marocs et les conclusions qu'on pouvait en tirer pour le commerce du port d'Oran.

Tous mes vœux sont pour la réussite de leurs souhaits et de leurs espérances si justifiées !

Taza, mai-juin 1914.

M. PETIT,

Capitaine au Régiment de marche du 1[er] Etranger

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 4 JANVIER 1915

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM DOUMERGUE, FLAHAULT, BÉRENGER, POCK, TOURNIER, DANGLES, DÉCHAUD, DUPUY, Abbé FABRE, KRIÉGER, PELLET, PÉREZ.

Absents excusés : MM. Général BASCHUNG, ARAMBOURG, HUOT, DE PACHTERE, ROUX-FREYSSINENG, mobilisés ; LEMOISSON, LEVAIN, PONTET, RENÉ-LECLERC.

Absents : MM. LAMUR, POUSSEUR, Dr SANDRAS.

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre 1914 est lu et adopté.

Avant de passer à l'examen des questions portées à l'ordre du jour, le Président exprime à ses collègues du Comité ses souhaits de nouvel An. Ses meilleurs vœux vont aussi aux sociétaires. Il exprime l'espoir que bientôt la victoire couronnera les efforts des Alliés et que prendra fin le long martyrologe qui plonge dans le deuil presque toutes les familles françaises.

Le Président donne ensuite lecture d'une lettre de Madame veuve Oliva, lui faisant part de la mort de son mari, le capitaine Oliva, tombé glorieusement au champ d'honneur, le 21 décembre 1914. Le Comité s'associe à la grande douleur de Madame Oliva et aux condoléances déjà transmises par le Président.

Le Secrétaire général fait connaître qu'il a adressé, au nom du Comité, ses bien vives condoléances à la *Société Nationale de Géographie de Washington*, qui vient de perdre son président.

Notre collègue M. TOURNIER remercie le Comité pour les marques de sympathie qu'il lui a témoignées à l'occasion du deuil cruel qui vient de le frapper.

M. DOUMERGUE donne de bonnes nouvelles de M. le capitaine MESNIER, de M. le lieutenant MASSON et de notre collègue M. DE PACHTERE, qui sont à peu près rétablis de leurs blessures

Est accepté comme membre titulaire :

M. le lieutenant GRAPINET, adjoint au Commandant militaire du Territoire d'Aïn-Sefra, présenté dans la dernière séance.

Le Comité décide de suspendre toutes relations avec les Sociétés correspondantes Austro-Allemandes.

Par circulaire, M. le Ministre de l'Instruction Publique nous annonce que le Congrès des Sociétés Savantes, qui devait se tenir à Marseille, en avril 1915, n'aura pas lieu.

Le Président fait savoir au Comité que le Bulletin est à peu près terminé et qu'il pourra être distribué sous peu.

Après examen de la situation créée à la Société par les évènements, la séance est levée à 6 heures 20 minutes.

Le Secrétaire général, Signé : BÉRENGER.

Le Président, Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1915

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, FLAHAULT, BÉRENGER, POCK, TOURNIER, DANGLES, KRIÉGER, LEMOISSON.

Absents excusés : MM. Général BASCHUNG, ARAMBOURG, HUOT, DE PACHTERE, ROUX-FREYSSINENG, mobilisés ; DUPUY, Abbé FABRE, LEVAIN, PÉREZ, RENÉ-LECLERC.

Absents : MM. DÉCHAUD, LAMUR, PELLET, PONTET, POUSSEUR, Dr SANDRAS.

Le procès-verbal de la séance du 4 janvier est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président nous confirme la mort de trois de nos sociétaires tombés au Champ d'honneur. Ce sont : MM. le colonel MAURY, le héros de Menabha, bien connu, en outre, par ses recherches géologiques dans le Sud-Oranais ; le commandant COTTENEST, le distingué chef des Affaires Indigènes à Casablanca, et le capitaine AUBERT qui avait quitté depuis peu Bou-Denib, à l'occasion de sa récente promotion.

Le Comité s'associe aux regrets exprimés par le Président.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le général Henrys, qui remercie pour les félicitations qui lui avaient été adressées et assure la Société de tout son dévouement.

Le Président annonce que M. le Gouverneur Général a bien voulu renouveler, pour 1914, mais à titre exceptionnel étant donné les circonstances, la subvention annuelle de 500 francs.

Le Comité, très touché de cette marque de bienveillante sollicitude accordée à notre Société, s'associe aux remerciements transmis à M. le Gouverneur Général par le Président.

Le Président nous fait part d'une bonne nouvelle. La construction de la ligne ferrée à voie large entre Zoudj el Beghal et Oudjda est commencée. En outre, le chemin de fer à voie étroite du Maroc Oriental vient d'être ouvert aux transports des voyageurs, jusqu'à Taourirt. C'est le commencement de la réalisation du vœu de tous ceux qui voient dans le rail le meilleur instrument pour unifier notre Afrique du Nord. Le département d'Oran pourra, bientôt, être relié plus étroitement au Maroc.

Avec le compte administratif provisoire, le Trésorier présente un projet de budget pour l'année 1915.

Après examen et discussion, ce projet de budget, qui ne peut être, cette année, qu'un budget d'attente, le Comité accepte les chiffres proposés.

Projet de budget de 1915

Recettes		
Cotisations	3.600	»
Subventions	950	»
Arrérages	600	»
Dépenses		
Bulletin	2.400	»
Affranchissement du Bulletin	150	»
Frais de recouvrement	200	»
Frais d'expédition et de correspondance du Bureau	100	»
Imprimés et frais de bureau	100	»
Frais d'élections (imprimés et affranchissement)	100	»
Reliure et brochage	100	»
Prix	50	»
Conférences	50	»
Abonnements et achat d'ouvrages	150	»
Concours	300	»
Provision pour recherches archéologiques	50	»
Loyer	660	»
Impôts, éclairage, assurance, entretien	200	»
Traitement du gardien	360	»
Dépenses imprévues	180	»
Total	5.150	»

Le budget se balance, en recettes et dépenses, à la somme de 5.150 francs ; mais, avec une différence en moins de 1.150 francs par rapport à celui de 1914. Des économies seront réalisées sur les dépenses du Bulletin et les crédits non utilisés permettront de relever ceux des chapitres les plus importants.

Sauf empêchement matériel, le Bulletin, quelque peu réduit, paraîtra régulièrement.

A ce sujet, le Président fait connaître la composition du Bulletin du 1er trimestre 1915. Il regrette que l'insuffisance des ressources ne permette pas de joindre, aux travaux publiés, les intéressantes illustrations qui devaient les accompagner.

En fin de séance, le Comité, après un premier échange de vues, décide de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance, la question de la date des élections pour le renouvellement triennal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures

Le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : BÉRENGER. — Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 1er Mars 1915

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Flahault, Bérenger, Pock, Tournier, Déchaud, Dupuy, Kriéger, Lemoisson.

Absents excusés : MM. Général Baschung, Arambourg, Huot, de Pachtere, Roux-Freyssineng, mobilisés ; Dangles, Levain, Pellet, Pérez, René-Leclerc.

Absents : MM. Abbé Fabre, Lamur, Pontet, Pousseur, Dr Sandras.

Le procès-verbal de la séance de février est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président présente, au nom du Comité, ses bien vives condoléances à M. Flahault, vice-président, qui a perdu sa mère depuis la dernière réunion. M. Flahault remercie ses collègues des marques de sympathie qu'ils lui ont témoignées en cette douloureuse circonstance.

M. Doumergue rappelle que notre collègue, M. Dangles, vient d'être inscrit au tableau d'avancement pour le grade de

topographe principal de 2[e] classe ; il lui adresse, au nom du Comité, ses bien vives félicitations.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. Noel A. H., capitaine, Chef de Bureau des Affaires Indigènes à Méchéria, présenté par MM. Doumergue et commandant Bérenger.

M. Solignac, professeur au Lycée de Constantine, présenté par MM. Cour et Doumergue.

Le Président nous annonce qu'il a reçu, pour 1915, la subvention que M. le Haut Commissaire du Maroc Oriental veut bien accorder annuellement à la Société. Le Comité s'associe aux remerciements adressés par le Président.

Elections. — En prévision d'élections possibles et conformément au règlement, il a été demandé, dans le courant de février, aux membres du Comité soumis à la réélection en 1915, s'ils accepteraient le renouvellement de leur mandat.

M. Levain, fixé définitivement en France, demande à être remplacé. MM. Bérenger, Dupuy, Pock, Pérez, Roux-Freyssineng, René-Leclerc, Tournier, membres sortants, acceptent d'être candidats.

Le Comité aborde la question incrite à l'ordre du jour : En raison des évènements n'y aurait-il pas lieu de remettre le renouvellement triennal à plus tard ?

Après examen des avantages et inconvénients, le Comité décide de remettre les élections au mois de mai 1916, suivant en cela l'exemple des grands groupements de la ville d'Oran. Toutefois, pour respecter l'esprit des statuts, les membres dont le mandat était renouvelable en 1915, ne seront élus que pour deux ans, en 1916. Il y aura donc, au mois de mai 1916, à élire 8 membres pour 3 ans et 8 membres pour 2 ans.

Le Comité décide l'achat des publications relatives à la guerre éditées par les maisons Hachette et Armand Colin.

Concours. — Le Comité décide que les concours de Monographies de communes ne seront pas interrompus. Les manuscrits devront parvenir le 31 mars 1916. Les autres sujets seront fixés lors de la prochaine séance qui est fixée au deuxième lundi d'avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 45.

Le Secrétaire général, *Le Président,*

Signé : BÉRENGER. Signé : DOUMERGUE.

Lieutenant-Colonel MAURY

Mort au Champ d'Honneur !

Un de nos sociétaires, et non des moindres, vient encore de disparaître dans cette terrible tourmente où tant de fils de notre belle France meurent pour la Patrie.

Le lieutenant-colonel Maury était né à Elven (Morbihan). Fils d'un facteur de village, il se destina à l'enseignement et entra à l'Ecole normale primaire de Vannes.

Appelé à accomplir l'année de service réglementaire, il fut distingué par ses chefs qui l'engagèrent à rester à l'Armée. Ce qu'il fit. Deux ans après, il entrait à Saint-Maixent. Il sortit premier de sa promotion. Désigné pour la Légion, il fit la plus grande partie de son service dans l'Extrême-Sud Oranais, où il se distingua par plusieurs actions d'éclat.

Il était déjà capitaine et chevalier de la Légion d'Honneur, lorsque le combat de Menabha le mit définitivement en vedette. Ce fut lui qui, le 16 avril 1908, à la tête de sa compagnie montée du 2[e] Régiment Etranger, et avec l'aide de la batterie du lieutenant Gerbenne, sauva la situation de la colonne Pierron, en emportant d'assaut le mamelon du haut duquel les ennemis dominaient avantageusement le camp. Il s'en tira avec deux blessures légères et la capote trouée par une douzaine de balles. Après un court séjour à l'Hôpital d'Oran, il rejoignit sa chère compagnie. Sa brillante conduite ne tarda pas à être récompensée.

Promu commandant après trois ans de grade, il se trouva un des plus jeunes officiers supérieurs de l'Armée française. Nommé à Cherbourg, il passa ensuite au 32[e] d'Infanterie à Tours, où le trouvait la déclaration de guerre. Il était déjà proposé pour le grade de lieutenant-colonel.

Il partit à la tête du « bataillon de fer » qu'il avait formé en vue de cette guerre, « qui devait, disait-il chaque fois qu'il nous écrivait, éclater cette année ». Sa conviction inébranlable était qu'on « les battrait ! » Il avait foi au succès, il avait confiance en son étoile qui, dans toutes les circonstances périlleuses, l'avait préservé de la mort.

Hélas ! comme tant d'autres, il n'avait pas assez compté avec les effets de la mitraille, tenant les baïonnettes à distance. Le 25 août, il était blessé de deux balles et évacué sur Dijon. Sa guérison fut rapide. Le 17 septembre, il rejoignit le front. De ce jour est datée la dernière lettre qu'il adressait à un ami commun, lettre où il traduit son état d'âme et exprime tous ses espoirs. « La guerre, écrivait-il, est certainement une chose terrible ! mais que de belles choses elle nous permet de voir. Comme on se sent réconforté par les nobles élans de toute une nation ! Quelle belle renaissance va éclore après la guerre... »

Hélas ! il ne sera plus là pour contempler la moisson qu'il voyait déjà dorer cette noble terre de France, si abondamment arrosée du sang de ses enfants !

Grièvement blessé en novembre, il succomba à ses blessures. Sorti des rangs il mourait, à 46 ans, lieutenant-colonel, peut-être même colonel, joignant son nom à la liste de « ceux qui, pieusement, sont morts pour la Patrie ».

Mais, des phalanges de héros obscurs qui tombent glorieusement sur les champs de bataille de France et de Belgique, la mémoire de Maury s'élèvera au-dessus de la gloire commune ; le nom du héros de Menabha restera inscrit au Livre d'Or des Fastes de la conquête de l'Extrême-Sud Oranais.

Le lieutenant-colonel Maury ne fut pas seulement un soldat, il fut encore un homme de science et, à ce titre, il a aussi droit à notre admiration et à notre reconnaissance. De bonne heure il avait pris goût à la géologie et, lorsque la vie des camps lui laissait des loisirs, il cherchait des fossiles. Mis en éveil par la première découverte, en mai 1907, de terrains houillers, par M. Flamand, dans les environs de Kenadsa, il s'attacha au problème de la houille. Six semaines après, en faisant creuser des puits et ouvrir des chemins, il mettait au jour le gisement fossilifère de Guelteb Sidi Salah et, peu après, avec le concours du lieutenant Huot, les magnifiques gisements de Ghorassa et de Haci Ratma, où les lits de houille étaient indéniables. Grâce à l'énorme quantité de matériaux recueillis et distribués par Maury, l'existence du terrain houiller sur une vaste étendue au Sud de Colomb-Béchar fut définitivement admise.

La mort de Maury a donc été une double perte pour la Patrie et pour la Science. Puisse son sang n'avoir pas été versé en vain !

Au soldat loyal et valeureux, à l'homme de science, à un grand ami de l'Algérie, j'adresse le salut de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* et, à l'ami personnel, le souvenir ému de nos affectueuses relations.

F. DOUMERGUE.

Commandant COTTENEST

Mort au Champ d'Honneur !

Encore un vide cruel que cette mort laisse dans le corps de nos officiers d'Afrique et dans les rangs de notre *Société de Géographie.*

Le commandant Cottenest était né, en 1870, à Bergues (Nord). Elève du Prytanée Militaire de la Flèche, il s'engageait en 1889 et entrait à l'Ecole Militaire d'Infanterie en 1894. En 1895, il était nommé sous-lieutenant, en 1897, lieutenant. Affecté à l'Armée d'Afrique, il commandait, en 1902, le maghzen d'In-Salah, lorsque les Touareg Hoggar pillèrent deux caravanes de gens du Tidikelt, qui nous étaient soumis. Cottenest fut chargé de la poursuite. Quelques jours après, il infligeait aux rebelles un sérieux châtiment et s'en tirait, pour son compte, avec une blessure légère.

Promu capitaine, en 1904, il passa à la Section des Affaires Indigènes de la Division d'Oran et fut fait chevalier de la Légion d'Honneur, en 1905.

En 1908, il revint dans l'Extrême-Sud comme chef d'Annexe à Beni-Abbès. Après un court séjour dans ce poste, il fut appelé en France, d'où il ne tarda pas à revenir dans l'Afrique du Nord. Vers 1910, le général Lyautey, qui avait eu l'occasion d'apprécier ses qualités, l'appela au Service des Renseignements du Maroc Occidental. Placé d'abord à la tête du poste de Casbah ben Amed, il fut bientôt nommé chef du Service des Renseignements de Casablanca, où il était encore quand la guerre éclata.

Que devint-il depuis ? Comme pour bon nombre de ses camarades qui, comme lui, sont tombés face à l'ennemi, les renseignements sont restés vagues. La nouvelle de sa mort resta longtemps douteuse et nous n'avons pu savoir en quelle circonstance il fut promu chef de bataillon. Ce dont nous sommes convaincu, c'est qu'à la tête de « ses Marocains », il fit vaillamment son devoir.

Le commandant Cottenest n'était pas seulement un soldat, il s'intéressait à toutes les œuvres qui, en Afrique, complètent l'œuvre de l'officier combattant. A ses heures de loisirs, il ne dédaignait pas d'écrire.

En 1903, il publiait, sous le titre : *D'In-Salah au Hoggar*, le récit détaillé de son expédition contre les Touareg Hoggar ;

En 1906, étant à Marnia, une *Etude historique sur le Service des Affaires Indigènes et la Colonisation en Algérie*, travail qui ne paraît pas avoir été terminé.

En Chaouïa, il aida à l'organisation du Service météorologique et favorisa l'étude des questions d'ordre économique. Il fit bénéficier notre Bulletin des premiers résultats obtenus, les plus intéressants.

Dans tous les postes qu'il occupa, le commandant Cottenest se montra donc un des plus intelligents et des plus dévoués collaborateurs de l'œuvre pacificatrice de la France au Maroc.

Aussi la perte de cet officier de valeur a-t-elle été vivement ressentie par tous ceux qui avaient pu l'apprécier.

La Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran s'incline bien bas devant le soldat tombé glorieusement sur le champ de bataille et salue avec émotion la mémoire du collègue qui lui était très attaché. Elle s'associe au deuil de tous ceux qui le pleurent.

38e ANNÉE — JUIN 1915.

TOME XXXVI

FASCICULE CXLII (2e TRIM.)

Bulletin Trimestriel

de la

Société de Géographie

et

d'Archéologie

d'Oran



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : Rue Schneider, 7

ORAN

—

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE

4 et 6, Rue Thuillier (Place Kléber)

SOMMAIRE

La Société n'est pas responsable des opinions émises par les auteurs dont les travaux sont insérés dans le bulletin.

DOCUMENTS

l'Histoire des Hamyan

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

l'Histoire des Hamyan

ET DE

LA RÉGION QU'ILS OCCUPENT ACTUELLEMENT

AVANT-PROPOS

Les Hamyan !

Pour tous ceux qui ont séjourné dans le Sud-Oranais, à l'époque héroïque, ce nom sonne en fanfare guerrière, faisant éclore des visions de chevauchées superbes et d'exploits de guerre splendides !

Partout, dans notre marche progressive vers le Sud, on rencontre ces rudes cavaliers, rapides, légers, alertes, toujours prêts au combat, capables de tous les efforts et susceptibles de tous les dévouements, si le chef français qui les commande a su gagner leurs cœurs par son énergie, sa vaillance et sa justice.

Ecrire leur histoire ne saurait être l'œuvre que d'un lettré ou d'un poète, car seules, des chansons de gestes conviendraient à leurs hauts faits.

Orgueilleux, frivoles, peu religieux, ils sont avant tout impulsifs.

Ils aiment le combat pour lui-même, ne craignant pas le danger, mais surtout adorent le pillage, la razzia, non seulement pour le profit qu'elle leur donne, mais aussi pour le triomphal retour au douar qui la suit, où les youyou des femmes remplissent leur cœur d'une joie vaniteuse et leur font espérer d'amoureuses aubaines, car sous n'importe quel ciel, la Victoire auréole le Guerrier d'un nimbe qui fait naître la Passion.

Quoique relativement peu religieux, les Hamyan redoutent les marabouts; ils les entretiennent avec une constance étonnante, car ils craignent leurs sorcelleries ; le cas échéant, ils peuvent même être poussés à les suivre dans des voies fâcheuses pour notre cause.

Grands nomades par excellence, leurs douars se déplacent sans cesse à travers les immenses steppes où, par nécessité, nous les obligeons de vivre, malgré le manque d'eau et les conditions défectueuses d'existence qu'ils y rencontrent.

Seule, la ligne étroite et rude du Djebel Antar, continuée par le Djebel Bou Khachba et le Djebel Guettar, rompt vers l'Est la monotonie de cette immensité qui semble désertique et où, par un de ces hasards que prodigue la Nature, les moutons trouvent cependant le moyen de vivre, de se multiplier et de rapporter.

Les Hamyan sont possédés de la passion du mouvement, presqu'autant que de celle de la razzia.

L'hiver les voit au Gourara, l'été vers Tlemcen et Sebdou, le printemps et l'automne seuls les ramènent à peu près sur le territoire du cercle de Méchéria, transhumant sans cesse à la recherche de pâturages.

Il y a peu de temps encore, c'était sur un perpétuel qui-vive, l'œil aux aguets, le fusil en travers de la selle, que les chefs de tente effectuaient leurs déplacements.

Ayant sans cesse quelque compte à régler avec leurs voisins, quelque revanche à prendre, quelque represaille à exercer, ils devaient veiller toujours et leur œil habitué distinguait, dans le lointain des grands horizons, l'ami ou l'ennemi qui pouvait être proche.

Aujourd'hui, que nous avons établi la sécurité dans toute cette région, le Hamyani engraisse, il prend des allures de marchand et commence à savoir commercer comme un Juif.

Il est temps d'écrire son histoire, car il va sombrer dans la médiocrité qu'apportent le bien-être et les conditions meilleures de l'existence.

C'est pourquoi nous avons rassemblé les documents susceptibles d'aider un jour celui qui, vivant en poète, se sentira suffisamment amoureux des épopées et qui connaîtra assez ces féodaux pour chanter leurs hauts faits.

Nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de rechercher qui les avait précédés sur cette dure terre des Hauts-Plateaux ; mais ce que nous avons pu recueillir à ce sujet n'est guère que de la « préhistoire ».

Tels quels, ces renseignements ont leur intérêt et notre travail nous aurait semblé incomplet si nous ne les avions pas mentionnés.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES HAMYAN

et de la Région qu'ils occupent

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

LES ORIGINES. — L'OCCUPATION ROMAINE

Dans leur géographie africaine, les Romains appelaient « Gétulie » la contrée située au Sud de la Numidie et de la Maurétanie et formant la région existant entre le Tell et le Sahara, qui comprend les Hauts-Plateaux. Les Hauts-Plateaux oranais faisaient donc partie de cette division de l'Afrique Septentrionale.

Sous le nom générique de « Gétules », on comprenait les peuples de la première race, qui devaient donner naissance aux Berbères Sanhdja et Zénètes, ainsi qu'aux diverses peuplades Touareg : ils ne formaient pas un ensemble, mais étaient simplement groupés en familles.

Les Hauts-Plateaux ont, aux époques primitives, marqué la limite entre deux races très différentes : « Deux groupes, dit M. Tissot, ont, à l'époque la plus reculée, peuplé le massif atlantique ; l'un remontant du Sahara vers le Nord, l'autre descendant de l'Europe méridionale vers le Sud. Tel paraît être le fond primitif de la race berbère, et nous y distinguons dès ce moment les deux éléments ethniques dont on retrouve la trace dans les traditions des âges suivants, comme on les reconnaît encore dans l'anthropologie africaine, une race brune européenne et une race blonde algérienne [1]. »

---

[1] Il a jusqu'ici été impossible d'établir si la race berbère était d'origine aryenne ou d'origine sémitique, mais il est probable qu'elle a subi ces deux influences.

Cette différence s'accentua encore dans la suite · Les habitants du versant septentrional reçurent, en effet, l'empreinte des civilisations qui les modifièrent peu à peu. Ils connurent les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, les Romains, les Byzantins, les Espagnols. C'est aussi sur eux que pesèrent le plus lourdement les invasions des Vandales et des Arabes, ainsi que la domination turque.

Les habitants du versant méridional, au contraire, paraissent avoir été à l'abri de tous ces bouleversements. Indépendants, les Gétules menèrent de tout temps une existence sauvage partagée entre l'élevage des troupeaux, les luttes contre leurs voisins et les incursions dans le Tell. Leurs efforts furent isolés, et le brigandage forma une de leurs principales ressources.

Carthage trouva en eux des auxiliaires dans sa lutte contre Rome. Lorsque Hamilcar passa en Espagne, en suivant la côte, des Gétules se joignirent à lui, et, dans cette armée considérable qu'Annibal emmena à la Trébie, à Trasimène, à Cannes, ils combattirent à côté des Gaulois, des Ethiopiens, des cavaliers numides et des Frondeurs des Baléares. Il est certain que ceux des Hauts-Plateaux oranais, apprenant le passage de ces masses imposantes d'hommes, d'éléphants, de bagages, vinrent grossir leur nombre. De telles expéditions, dans de riches contrées et commandées par des généraux réputés, leur promettaient des occasions de pillage qui suffisaient à les attirer.

Il est impossible de savoir la part exacte qu'ils prirent aux guerres de Massinissa, de Jugurtha et des Rois de Maurétanie, mais il est certain que leur concours ne fut chaque fois que momentané et isolé ; soit que la défaite menaçât leur allié, soit que le succès leur eût assuré un riche butin, ils s'empressèrent toujours de revenir sur les Hauts-Plateaux pour y reprendre leur existence indépendante.

L'occupation romaine se fit lentement de l'Est à l'Ouest ; sous Claude, l'Afrique était divisée en quatre provinces : la Proconsulaire (Tunisie actuelle), la Numidie, la Maurétanie Césarienne et la Maurétanie Tingitane. Mais si les tribus du Nord paraissaient se soumettre au joug des Romains, il n'en fut pas de même des Gétules. Ceux-ci, remuants et pillards, étaient restés, depuis l'origine des temps, sans progresser sensiblement et se montraient rebelles à toute idée de civilisation.

Les Romains eurent à lutter pour repousser leurs incursions dans le Tell, où s'était développée à cette époque une prospérité inouie. Ils construisirent dans ce but, aux limites de la région colonisée, des « castella ou burgi » et y installèrent des troupes composées en majeure partie d'indigènes (auxilia) ; ces postes étaient placés de façon à commander les passages dangereux et à surveiller les routes par lesquelles les pillards pouvaient déboucher. Ces garnisons ne se contentaient pas de rester sur la défensive, mais elles se mettaient à la poursuite des assaillants et s'engageaient derrière eux dans le désert ; elles furent amenées à faire de véritables colonnes dans cette région. C'est ainsi que, sous Claude, les Maures de l'Ouest s'étant révoltés, le général Suétonius-Paullinus jugea ne pas devoir s'arrêter après un demi-succès remporté sur eux ; pour leur donner une leçon sérieuse, il se lança à leur poursuite dans des régions jusqu'alors inconnues et poussa, dit-on, jusqu'à l'Oued Guir. Dans cette expédition, il utilisa ce qu'on appelle aujourd'hui les « Goums ».

Les Romains, comme on le voit, ne firent que de l'occupation restreinte. Ce système devait être précaire malgré le déploiement d'un appareil formidable pour l'époque et malgré les pointes hardies lancées jusque dans le Sahara. Il ne suffisait pas de renforcer les postes, de les reporter même plus au sud ; comme devait le dire beaucoup plus tard Bugeaud : « la paix définitive de l'Algérie est dans le Sahara ». Les tribus nomades se massaient à la limite du désert et tous les efforts faits par les Romains pour contenir les Gétules ne les empêchèrent pas de s'avancer continuellement, par un mouvement lent et irrésistible, vers le Nord.

Lorsque l'Empire Romain entra dans la période de la décadence, par groupes isolés, ils s'étendirent peu à peu dans le Tell à mesure que la puissance impériale s'affaiblissait. C'est d'ailleurs là une tendance naturelle que l'on constatera souvent chez les tribus des régions désertiques.

Lorsqu'à l'anarchie politique vint s'ajouter la guerre religieuse qui acheva la ruine de la domination romaine, la tentative de colonisation et la vie agricole tentées aux limites des Hauts-Plateaux disparurent bientôt pour faire place aux anciennes mœurs des peuples pasteurs. Les indigènes avaient repris leur vie propre quand arrivèrent les Vandales.

Il est certain cependant que la Civilisation Romaine

pénétra chez quelques tribus barbares ; au VI[e] siècle, en effet, sous les derniers rois Vandales, existait au Sud du Tell oranais un royaume indépendant que gouvernait Masuna, avec le titre de « Roi des Maures et des Romains » ; sur un monument élevé à propos de la construction d'un château-fort, on a découvert une inscription rédigée en latin et datée par l'ère de l'ancienne province *(anno provincias)*, et l'on y a retrouvé les formules dont on se servait pour les Césars « *Pro salutate et incolumitate* ».

CHAPITRE II

LES VANDALES ET LES BYZANTINS

Au mois de mai 429, les Vandales avec leurs alliés, Alains, Suèves, Goths et autres Barbares, passèrent le détroit de Gibraltar et débarquèrent en Afrique. Sous le commandement de Genséric, ils se mirent en marche vers l'Est. Traversant, comme une trombe qui détruit tout sur son passage, la Tingitane, les Maurétanies et la Numidie, ils entraînèrent avec eux une foule d'indigènes aux yeux desquels ils représentaient un heureux élément de désordre. Il est possible que comme dans toutes les circonstances semblables qui se présentèrent, des groupements sortis des Hauts-Plateaux oranais les suivirent. Trop longtemps contenus, ils trouvèrent là une occasion de dévaster encore le Tell et d'anéantir à leur profit les derniers vestiges de la colonisation romaine.

Genséric, maître de l'Afrique septentrionale, fit raser toutes les fortifications et divisa son empire en cinq provinces, parmi lesquelles la Gétulie, comprenant le Djerid (région d'oasis au Sud de la Tunisie) et tous les pays méridionaux. Les Vandales ignorèrent toujours les Hauts-Plateaux oranais et ne prirent aucune précaution contre le brigandage de ses habitants. Dans cette occupation éphémère, ils n'atteignirent jamais la région des Chotts

oranais, dans laquelle, comme nous l'avons vu, il existait au VIe siècle un royaume indépendant que gouvernait Masuna.

Impuissants à assurer l'ordre dans cet immense empire que Genséric avait mis peu de temps à conquérir, ses successeurs eurent à supporter plusieurs révoltes des Berbères ; ils en furent vite réduits à la seule possession du littoral et certaines tribus Gétules profitèrent de cette période troublée pour aller se fixer dans le Tell.

L'anarchie était complète quand Justinien songea à intervenir en Afrique pour restaurer la Province romaine autrefois si prospère. En l'espace d'un an, Bélisaire dispersa ces Vandales qui, après la conquête, n'avaient pas su organiser, mais s'étaient lancés dans des courses aventureuses en Italie et dans les îles de la Méditerranée. Dans les instructions qu'il donna, l'Empereur disait : « Que nos officiers s'efforcent, avant tout, de préserver nos sujets des « incursions de l'ennemi et d'étendre nos provinces « jusqu'au point où la République Romaine, avant les « invasions des Maures et des Vandales, avait fixé ses « frontières. »

Mais la situation du pays était profondément modifiée car la population berbère avait reconquis peu à peu une partie des territoires abandonnés par les colons et n'était nullement disposée à les restituer. Bien au contraire, l'élément indigène se resserrait de toutes parts, se réunissait même en corps de nation en face de l'occupation étrangère. Celle-ci ne s'étendit jamais au-delà des limites de la province de Constantine et encore cette région fut-elle en état de rebellion permanente.

Zénètes de la première race. — La province d'Oran ne connut donc jamais les Byzantins et, quand leur domination disparut devant l'invasion arabe, il existait, au Sud de Tlemcen et sur les Hauts-Plateaux, dans le Maghreb central, une tribu berbère, « les Irnianes », qui vivait dans une complète indépendance. Les détails manquent sur son origine et sa constitution ; on la rattache aux groupes des anciennes tribus Zénètes issues des Gétules.

CHAPITRE III

L'INVASION ARABE

ET LES ZÉNÈTES DE LA PREMIÈRE RACE

Après l'entrée de Mahomet à la Mecque, l'islamisme était fondé. Par la persuasion ou par la force, les Arabes durent adopter le nouveau culte, et la Guerre Sainte, imposée à tous les croyants comme une stricte obligation, allait ouvrir la voie aux conquêtes. Les nouveaux convertis trouvaient d'ailleurs dans leur prosélytisme la satisfaction d'une de leurs passions favorites, le pillage. Il n'est donc pas surprenant que la religion mahométane ait fait de si rapides progrès. En peu de temps, l'Irak, la Mésopotamie, la Palestine, l'Egypte, la Tripolitaine, l'Ifrikiya, tombèrent au pouvoir des Arabes. Ils fondèrent Kairouan et c'est de cette ville qu'ils partirent pour entreprendre la conquête du Maghreb.

Deux expéditions paraissent seules s'être aventurées jusque sur la région des Hauts-Plateaux oranais ; celle d'Okba, en 681, qui s'avança jusque dans le Maghreb extrême après avoir battu les Berbères devant Tiaret et qui, parvenue dans le Sous, revint vers Biskra en passant par le Zab ; et celle de Moussa ben Noceir, en 705, qui porta ses armes victorieuses jusqu'aux oasis de Sidjilmassa.

En un peu plus de cinquante ans, fut consommé l'asservissement du peuple berbère aux Arabes. Mais les Zénètes, tout en se laissant extérieurement arabiser, restèrent berbères comme les autres tribus ; sinon par conviction, du moins par cupidité, ils suivirent en Espagne et en Gaule leurs vainqueurs, qui croyaient éprouver l'ardeur de leurs néophytes en les employant comme auxiliaires dans la Guerre Sainte.

Les Berbères ne furent pas le seul obstacle que rencontrèrent les Arabes dans le Maghreb ; il existait, en effet, depuis plusieurs siècles dans cette contrée, une race Judeo-

Berbère : des tribus juives venues, suppose-t-on, de l'Arabie par l'Ethiopie, émigrèrent successivement en Cyrénaïque, en Lybie ; les Empereurs byzantins les expulsèrent de l'Ifrikiya. Pour fuir la persécution dont elles étaient l'objet, beaucoup d'entr'elles se réfugièrent dans les massifs montagneux ; marchant vers le Sud-Ouest, les fractions d'avant-garde de ce mouvement, les *Mediouna* et les *Kouima* allèrent échouer à Tlemcen et sur le Plateau central de la province d'Oran. De là, elles s'étendirent, d'une part, jusqu'au Sahara et au Soudan, jusque dans le Maghreb extrême, d'autre part. Cette race, supérieure à la race berbère, fournit à celle-ci des chefs dans la lutte contre les Arabes, et, ainsi que l'affirme Ibn-Khaldoun, Dahia. Cette femme remarquable, qui tint en échec El Haçane, était d'origine juive, comme l'indique son surnom de « La Cahena ».

Ces deux éléments, soumis en apparence, n'attendaient qu'une occasion pour se révolter. Les Zénètes, en particulier, poussés par leur esprit de résistance à l'envahisseur, étaient tout disposés à accueillir les hérésies qui divisèrent l'Islam ; ceux du Sud-Oranais, après un semblant de conversion, se rallièrent au Kharedjisme de la secte Sofrite, qui comptait beaucoup d'adeptes dans le Maghreb extrême. Les Arabes, d'ailleurs, au lieu de s'attacher ces nouveaux convertis, les traitèrent en vaincus. Non contents de leur enlever leurs filles, de décimer leurs troupeaux, ils firent des expéditions jusqu'au Sous et dans l'Extrême-Sud, d'où ils ramenèrent de riches butins et un nombre considérable d'esclaves ; ils voulurent enfin, outre les impôts réguliers, prélever de lourdes contributions sur les populations La colère des Berbères, trop longtemps contenue, amena des soulèvements continuels à la fois religieux et nationaux.

Le premier éclata en 740, dans le Maghreb extrême ; Meceira en fut le promoteur ? Dans une bataille qui fut appelée la « journée des nobles », le succès des Berbères fut décidé par l'arrivée de renforts Zénètes, commandés par Khaled ben Hamid, et parmi lesquels figuraient, sans nul doute, des Irnianes. Le mouvement s'étendit en Ifrikiya et en Espagne. A partir de ce moment, le Maghreb demeura en réalité complètement indépendant et le Kharedjisme, au lieu d'être une forme d'hérésie, devint une adaptation très vague des préceptes de l'Islam, faite différemment par chaque tribu.

Les révoltes se succédèrent alors d'une façon continue,

chaque fois que les Berbères sentirent faiblir l'autorité arabe. A deux reprises, Kairouan fut prise par les Kharedjites, et dans cette lutte, les Zénètes, Beni Ifrène, Magraoua, Irnianes accoururent du Maghreb central pour se joindre à eux.

Mais, au cours de ce réveil de l'esprit national berbère, on voit cette race abandonner l'état démocratique pour former de petites royautés. A Tiaret, une nouvelle cité fut bâtie, où s'installa la dynastie Rostémide ; les Beni Ifrène fondèrent Tlemcen ; les Miknaça formèrent, au Tafilalet, un royauame dont Sidjilmassa fut la capitale. Ces deux dernières tribus furent trop faibles pour assurer leur domination et résistèrent avec peine aux entreprises des tribus des Hauts-Plateaux et du désert qui se déclarèrent bientôt, à leur tour, indépendantes.

Enfin, Edriss ben Abdallah fit d'Oulili (près Fez) le siège de la dynastie Edrisside. Ce dernier empire était appelé à jouer un rôle prépondérant dans le Maghreb. Les tribus des Hauts-Plateaux oranais restèrent en dehors de toutes les entreprises qu'Edriss fit sous prétexte de combattre le Kharedjisme ; elles furent au contraire, semble-t-il, le refuge des Kharedjites persécutés, que protégeait ouvertement la dynastie de Sidjilmassa. Le fondateur de Fez se contenta de s'emparer de Tlemcen, où il installa son cousin et poussa jusqu'à La Mina.

Nous manquons de renseignements sur le rôle que jouèrent les tribus des Hauts-Plateaux oranais, dans les mouvements politiques et religieux qui agitèrent, au xe siècle, le Maghreb. Il est certain que cette région vit passer les expéditions dirigées contre Sidjilmassa, en particulier celle de Abou-Abdallah, en 909, entreprise pour délivrer le Mehdi, Obeïdh Allah, qui fonda en Afrique la dynastie Fatémide, et celle des Magraoua et des Beni Ifrène; en 975. Bou Yezid trouva aussi, parmi ces populations, comme parmi les autres tribus berbères, ses plus fidèles partisans avec lesquels il alla s'emparer de Kairouan.

*
* *

La deuxième invasion arabe ne fit que passer sur les Hauts-Plateaux oranais.

Les Almoravides, venus de la région du Haut-Sénégal,

atteignirent le Tafilalet et s'emparèrent de Sidjilmassa. Maître du Sous, ils bousculèrent les Beni Ifrène du Tedla, les Masmouda du Deren et les Berghouata du littoral occidental. Youssef ben Tachefin fonda Maroc et c'est de là qu'il partit pour s'attaquer aux Magraoua et aux Miknaça du Maghreb central. Leurs partisans les plus fidèles dans cette région furent les Judéo-Berbères.

Quant aux Almohades, leur berceau fut la partie du Grand Atlas occupée par les Masmouda. Ils eurent à lutter contre les Almoravides, au Maghreb extrême, et lorsque, après en avoir triomphé, ils voulurent étendre leur domination du côté de l'Est, ils furent arrêtés par les Arabes Hilaliens qui chassaient, devant eux, tous les Zénètes qu'ils rencontraient sur leur passage.

Zénètes de la deuxième race. — A la suite de tous ces mouvements, nous trouvons, vers le milieu du XIe siècle, les Irnianes refoulés des Hauts-Plateaux jusqu'à Sidjilmassa ; en même temps, la grande tribu des Ouacines, Zénètes de la deuxième race, apparaît à la lisière de cette contrée, s'avançant dans les déserts de l'Oranie ; elle a dû abandonner la partie méridionale de la province de Constantine sous la poussée des Arabes Hilaliens.

De l'avis de M. Piquet, on a attribué, à l'arrivée de ces nouvelles tribus, une importance qu'elle n'eut probablement pas en réalité, au début tout au moins. Cette époque a marqué au contraire une renaissance de la vie propre berbère et la prépondérance d'une nouvelle race : Sanhadja et Zénètes de la seconde race. Néanmoins, nous devons reporter toute notre attention sur cette dernière invasion arabe, car, parmi les tribus qui la composaient, nous trouverons certains groupements qui se sont fixés sur les Hauts-Plateaux oranais, vers le XIIIe siècle et dont quelques uns furent les ancêtres des Hamyan actuels. Nous allons suivre la genèse de leurs migrations à travers l'Afrique septentrionale.

CHAPITRE IV

LES ZÉNÈTES DE LA DEUXIÈME RACE ET LES HILALIENS

Les tribus des Beni-Hilal, ainsi que celles des Beni-Soleïm, étaient établies, vers l'époque des Abassides, dans les déserts du Hedjaz. D'après Ibn-Khaldoun, elles se divisaient en cinq fractions : les Athbedj, les Djochem, les Riah, les Zorba et les Makil ; parmi les Zorba, on trouve les *Hamyan* [1], qui appartenaient à la grande famille des Yezid. L'état normal de ces tribus était le brigandage, elles ne perdaient aucune occasion de se lancer dans le désordre, de prêter appui à tous les agitateurs et de rançonner les caravanes.

Pour se débarrasser de ces nomades turbulents, El Aziz les envoya d'abord cantonner sur la rive droite du Nil, dans le Saïd ou Haute-Egypte ; ils ne tardèrent pas à rendre ce pays inhabitable et, pour y remédier, le khalife fatémide les lança sur la Berbérie.

Il est difficile d'évaluer approximativement le nombre des envahisseurs de ces deux grandes tribus. Certains auteurs estiment qu'ils devaient être un million, chiffre qu'il convient de diminuer en raison des guerres qu'ils eurent à subir en Arabie et en Syrie. En réalité, ils n'auraient compté à leur arrivée dans l'Ifrikiya que 200 000 personnes, dont 45.000 guerriers. En raison des conditions meilleures qu'ils trouvèrent à leur arrivée en Berbérie, ils s'accrurent rapidement et les tribus mères se subdivisèrent dans la suite en un grand nombre de fractions.

Leur entrée en Tunisie est définitive après leur victoire à Haïdérane (1053), près de Gabès, sur El Moëzz. Maîtres de Kairouan, ils signèrent une trêve avec le souverain de

1 Le nom de cette tribu a été orthographié de diverses façons par les auteurs. De Slane l'écrit « Hameïan » et il ajoute que si l'on admet l'orthographe ponctuée telle que les meilleurs manuscrits la présentent, il faut le prononcer « Hameiyan ». L'orthographe admise aujourd'hui est celle de « Hamyan ».

Tripoli et se partagèrent leurs conquêtes. Les Zorba eurent pour leur part Gabès et la région comprise entre cette ville et Tripoli.

Quelques années après, les Zorba eurent à lutter contre les Riah, leurs voisins. Chassés successivement par eux de tous leurs territoires, ils abandonnèrent la Tunisie et émigrèrent dans le Hodna et sur les Hauts-Plateaux du Maghreb central. Ils y menèrent la vie nomade et, entre leurs mains, ces régions furent bientôt changées en solitudes ; les Makil, qui les occupaient auparavant, se massèrent aux environs du Mont Rached (Djebel Amour).

Jusque vers le milieu du XIIe siècle, les Zorba guerroyèrent constamment contre les Riah et les Athbedj. A ce moment, l'armée envahissante d'Abdel Moumene s'avançait jusqu'à Bougie ; voyant instinctivement dans les Almohades des adversaires redoutables, les Hilaliens oublièrent leurs querelles et, sous prétexte de venger Yahia, dernier souverain Hammadite qui s'était soumis après la prise de Constantine, ils se concentrèrent sur les versants de l'Aurès et de là marchèrent sur Sétif. Ils se heurtèrent à l'armée d'Abdallah, fils d'Abdel Moumene. Un combat acharné dura trois jours ; le quatrième jour, les Arabes cédèrent sous la poussée des Almohades qui les poursuivirent jusqu'à Tébessa. Quand Abdel Moumene fut rentré au Maroc, il reçut avec bienveillance les députations des tribus arabes venues pour lui offrir leur soumission. Les Hilaliens rentrèrent dans leurs douars chargés de présents et ramenant à leur suite les prisonniers de Sétif.

Les Djochem, les Riah, les Athbedj oublièrent vite leurs serments. En 1185, quand Ali Ben Rama se révolta contre les Almohades et s'empara de Bougie, ces tribus se rangèrent sous sa bannière ; seuls, les Zorba demeurèrent fidèles aux souverains du Maroc et défendirent le territoire méridional du Maghreb du milieu. Deux ans après, Abou Youssef vint rétablir l'ordre et poussa jusqu'en Ifrikiya. En chemin, il rallia les contingents des Arabes Zorba et, rentré des territoires usurpés, il châtia avec la dernière sévérité les Arabes qui avaient soutenu son ennemi. Pour les mettre dans l'impossibilité de nuire, il se décida à les exporter au Maghreb. Il fixait ainsi l'élément arabe au cœur de la race berbère, ce qui allait amener une série de troubles et affaiblir l'empire Almohade.

Lorsqu'il tomba en 1269, les Zorba étaient ainsi répartis dans le Maghreb central : les Yezid l'occupaient depuis le

Djebel Dira jusqu'au Dehous et à la vallée de l'Oued Sahel, touchant à l'Est aux tribus Athbedj et, au Sud, aux Daouaouda avec lesquels ils étaient continuellement en guerre. Les Ameur, tribu d'origine Athbedj passée aux Zorba, s'étendaient du Djebel el Akhdar (à l'Est de Médéah) jusqu'au Djebel Rached (Djebel Amour actuel).

Nous avons vu que les Zénètes Ouaciens avaient été repoussés des déserts de la province de Constantine par les Arabes. Ils s'étaient ensuite fractionnés en trois groupes principaux : les Toudjine, les Beni Merine et les Abd-el-Ouad. Ces derniers dominaient sur les Hauts-Plateaux oranais à la fin du XIIe siècle. Ils étaient considérés par les Almohades comme leurs partisans les plus dévoués dans le Maghreb. Un de leurs cheikhs, Djaber Ben Youssef, ayant rétabli leur autorité à Tlemcen, reçut du khalife le gouvernement de cette ville. Les Abd-el-Ouadites allaient connaître « l'ivresse du pouvoir ». En 1235, ils proclamèrent comme chef, ainsi que les villes du Maghreb central, Yarmoracène Ben Ziane ; sous le commandement de ce prince, véritable fondateur de la dynastie Abd-el-Ouadite, Tlemcen s'éleva au rang de métropole.

Abou-Zakaria, sultan de l'Ifrikiya, voyait non sans jalousie cette puissance se dresser entre lui et le Maroc. Pour la détruire, il prétexta l'interception d'un présent envoyé par lui à la Cour de Fez. Il quitta Tunis à la tête d'une armée régulière nombreuse ; en passant par le Hodna et le Mont Rached, il entraîna sous ses étendards les Zorba, les Souaïd et les Ameur. Lorsque ce grand rassemblement arriva sous les murs de Tlemcen, un combat acharné s'engagea ; mais la lutte était inégale. Yarmoracène dut abandonner sa capitale après s'être ouvert un passage à la pointe de l'épée.

Lorsqu'il eut livré la ville au pillage, Abou Zakaria s'aperçut de l'impossibilité de conserver sa nouvelle conquête et quand Yarmoracène reparut sur les hauteurs qui dominent Tlemcen, le prince Hafside accepta ses propositions de paix et reprit la route de l'Est. Yarmoracène se reconnaissait son vassal.

Abou Zakaria mort, les Zorba devinrent les alliés des Ouadites, qui trouvèrent en eux des auxiliaires dans les combats qu'ils eurent à livrer contre les Toudjine et contre le Sultan mérénide Abou Youssef. Ils s'avançaient alors dans la plaine du Chéliff et quelques fractions s'étendaient jusqu'à Tlemcen. Comme les Makil, qui occupaient le

territoire d'Angad, remplissaient le pays de désordres et de troubles, Yarmoracène fit venir les Beni Ameur et les établit entre lui et les Makil ; quelques Hamyan se joignirent à ces émigrants. Ces deux tribus s'installèrent de manière à protéger Tlemcen contre toute entreprise hostile.

C'est ainsi que la région des Hauts-Plateaux oranais fut, à cette époque, abandonnée par les Beni Ameur. On y a retrouvé des traces nombreuses de leur séjour ; ils construisirent en effet des ksour un peu partout : à Taoussera, à Asla et à Touadjeur ; ils creusèrent des puits dont l'un existe encore chez les Bekakra et un autre à Aïn-Mécif, chez les Oulad Messaoud. Avant leur départ, quelques-uns de ces puits avaient été recouverts avec des troncs d'arbres et de la terre ; d'autres étaient en partie comblés, comme à Oglat Djedida.

Les Beni Ameur et les Hamyan venus vers Tlemcen s'attachèrent à la fortune d'Othman, comme ils avaient secondé son prédécesseur. Ils se battirent avec lui contre les Toudjine, contre les Magraoua et contre le Sultan Abou-Yacoub, lequel essaya à trois reprises de s'emparer de Tlemcen. Cette ville, qui avait défié toutes les attaques des Mérénides, tomba en leur pouvoir le 1er mai 1337. Son défenseur, Abou-Tachefine, trouva la mort avec ses deux fils en voulant prolonger la lutte jusqu'à la porte du palais.

Le trône Zeyanite renversé, toutes les tribus arabes du Maghreb central tombèrent sous l'autorité directe des sultans de Fez. Mais cet immense Empire manquait de cohésion ; l'élément arabe avait fait son œuvre et les moindres incidents allaient déterminer son démembrement ; aussi, les années qui suivirent marquèrent-elles une série de luttes que les Mérénides eurent à soutenir contre les Arabes.

Les Hamyan et les Beni Ameur ne s'étaient jamais départis de leurs sentiments de fidélité envers les Zeyanites. Aussi, quand Abou-Hammou II revendiqua ses droits au trône abd-el-ouadite (1358), se rendit-il au milieu des Arabes qui lui organisèrent, de leur mieux, un cortège royal. Le chef des Beni Ameur battit même, au Sud de Tlemcen, les Soueïd (famille sœur des Yezid), qui voulaient entraver la marche du prétendant. Abou-Hammou put rentrer en possession de sa capitale. Elle fut néanmoins l'objectif de deux nouvelles expéditions des sultans de Fez. Le prince Zeyanite employa chaque fois la même tactique : il abandonna Tlemcen et, avec les Beni Ameur, les Hamyan

et les Makil, alla s'installer soit à Oudjda, soit à Guerçif, menaçant la route de Fez. Il réussit à réoccuper la ville. Mais, au cours de cette lutte, il eut l'occasion de mettre en doute la fidélité des Beni Ameur ; aussi fit-il emprisonner leur chef Khaled lorsque Abou-Zeyane marcha contre lui. Obligé de se replier sur Tlemcen, il remit Khaled en liberté sur sa promesse formelle de détacher sa tribu de la cause de son ennemi. Il y réussit, mais à partir de ce jour, les Beni Ameur se séparèrent d'Abou Hammou ; après son insuccès contre Bougie, la rupture fut définitive. Khaled entraîna une partie des Beni Ameur vers le Sud et s'unit aux Soueïd ; quelques tentes s'arrêtèrent sur les Hauts Plateaux. Certains groupes Hamyan se fixèrent sur le territoire abandonné.

Abou-Hammou, chassé plus tard de Tlemcen, chercha un refuge chez ses anciens alliés ; il alla jusqu'au Sud du Djebel Rached, dans les oasis que les Ameur avaient conservées comme fiefs ; mais ceux-ci l'abandonnèrent et il dut s'enfuir à Tigourarine. C'est là, qu'à la mort d'Abd-el-Aziz, ses sujets le rappelèrent. Khaled essaya d'insurger contre lui le Maghreb central, mais il fut vaincu à Kaloriat Houra (N.-O. de Mascara) et se jeta, avec ses partisans, dans le Djebel Amour (1375).

Les Beni Ameur devaient revenir sous les murs de Tlemcen avec Abou Tachefine, qui trouva en eux des auxiliaires lorsqu'il détrôna son père, Abou-Hammou.

Après l'influence de cette tribu, les souverains ouadites durent subir celle des Soueïd et des Makil. En effet, pendant toute cette période troublée, les princes berbères, pour combattre leurs voisins ou les populations de leur race, employèrent les Arabes toujours disposés à la guerre. Pour les récompenser de leurs services ou s'assurer de leur concours, ils leur concédèrent les terres des vaincus. Ainsi l'élément berbère fut abaissé, écrasé, et ces Arabes, devenus la seule force de leur dynastie, ne tardèrent pas, suivant l'évolution naturelle des choses, à devenir un danger pour leurs maîtres.

Dans les plaines, les Berbères s'assimilèrent les mœurs, les usages, la langue même de leurs envahisseurs ; la fusion fut complète entre eux. Quant aux Hauts-Plateaux oranais, ils avaient été le refuge des hérétiques, le dernier retranchement de la race zénète, où la première et la deuxième invasion arabe n'avaient fait que passer ; ils allaient devenir au contraire, après l'arrivée des Hilaliens,

le berceau des tribus arabes les plus pures, telles que les Hamyan, les Oulad Serour et les Akerma.

Les populations Judéo-Berbères qui se trouvaient dans ces contrées vers le xe siècle, eurent à supporter la persécution des Almohades. Certaines se convertirent en masse à l'Islamisme ; d'autres furent exterminées ; Sidjilmassa, foyer de la science juive dans l'Extrême-Sud marocain, fut détruite ; à Tlemcen, enfin, tous les juifs furent massacrés. Au fanatisme religieux des Almohades s'ajoutait, en effet, une raison politique ; celle d'anéantir les éléments guerriers juifs, essentiellement dévoués aux Almoravides. Continuant leur mouvement vers le Sud-Ouest que nous avons signalé plus haut, les survivants émigrèrent peu à peu dans la vallée de l'Oued Draa et dans le Sous.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I

L'ORIGINE DES HAMYAN ACTUELS

Il nous a paru nécessaire d'indiquer à grands traits les événements principaux qui eurent lieu en Oranie pour pouvoir chercher à en tirer une conclusion permettant de discuter les origines des Hamyan actuels.

Faut-il voir dans les Hamyan qui vinrent avec les Arabes Hilaliens en Afrique septentrionale, les ancêtres des tribus qui parcourent aujourd'hui le cercle de Méchéria ?

La question prête à discussion. Sans nul doute, quelques éléments de cette grande invasion s'y fixèrent, à la suite des événements que nous venons de raconter, mais trois versions principales sont en présence et peuvent également se soutenir. Elles se basent :

La première, sur les données très sujettes à caution qu'ont laissées quelques auteurs arabes.

La seconde et la troisième sur les légendes qui se sont

transmises jusque chez les Hamyan actuels, et qui n'ont, évidemment, qu'une valeur historique très relative.

Elles n'infirment en rien les bases générales sur lesquelles a été scientifiquement établie la marche progressive des diverses invasions arabes, mais ne sauraient cependant être passées sous silence.

Au sujet de l'établissement des Hamyan sur les Hauts-Plateaux, Ibn Khaldoun et Si En Nacefi donnent la version suivante :

« Vers l'année 584 de l'Hégire, Yacoub el Mançour ben « Youssef ben Abd-el-Moumen ben Ali commandait à la « majeure partie des tribus de l'Ifrikiya ; ces tribus étaient « divisées en deux groupes : les Beni Salem, à l'Est, et les « Beni Hilal, à l'Ouest.

« A cette époque, un prétendant, Ali Ben Ishac, appelé « aussi Ben Ghania, appartenant à la grande tribu des « Molthimine (gens qui se servent du litham [1]), chercha « à supplanter Yakoub el Mançour.

« Les Beni Hilal ben Ameur, abandonnant ce dernier, « prirent parti pour le prétendant ; les Beni Salem demeu- « rèrent fidèles. Partant de Tunis, qui était alors sa rési- « dence, Yakoub el Mançour marcha contre son adversaire « et, à la suite de nombreux succès, le subjugua, recouvra « son autorité et ramena à lui les Beni Hilal qui l'avaient « trahi. Néanmoins, pour punir ceux-ci et les mettre dans « l'impossibilité d'abandonner de nouveau sa cause, il leur « intima l'ordre d'aller camper aux confins de son empire « et le plus près possible du Maghreb el Akssa. Les « Hamyan, qui formaient une grande fraction des Beni « Hilal, allèrent d'abord dans le Sahara, puis choisirent, « pour s'y fixer, une région désertique située entre Meçila « (probablement le Djebel Meçila, au Sud-Ouest d'Oudjda) « et la ville de Tlemcen. »

Mohammed Abou Ras Ben Ahmed Ben Abdelkader En Nassi, auteur d'un ouvrage de récits historiques sur l'Afrique septentrionale, donne les renseignements suivants :

« Les Homiâne sont une branche des Beni Yazid, fils de « Ab's, fils de Zor'ba. Les pays de H'manza, les Dahous, le « pays des Beni Hassane, étaient leurs tributaires avant les « Almohades.

---

1 *Litham.* — Sorte de voile que les indigènes du Sahara se placent devant le visage pour se protéger du sable. De nos jours, les Touareg continuent à l'employer.

« Nous allons raconter la cause de la venue des Homiâne « dans la contrée qu'ils occupent actuellement.

« Lorsque Yar'morâcène ben Ziane devint souverain de « Tlemcen, les Ma'k'il qui étaient ses voisins, puisqu'ils « occupaient le territoire d'Angad, remplissaient le pays « de désordres et de troubles. Ce prince fit alors venir les « Beni A'mer du Sahara des Beni Yazid, et les établit entre « lui et les Ma'k'il. En effet, les Zor'ba s'étendaient aupa- « ravant dans le désert, depuis Meçila, à l'Est, jusqu'au « Sud de Tlemcen, à l'Ouest. Au moment où le roi de « Tlemcen attirait auprès de lui les Beni A'mer, la tribu « des Homiâne, branche des Beni Yazid, se joignit à ces « émigrants et s'installa entre les Ma'k'il et Tlemcen, de « manière à servir de bouclier à cette ville, de repousser « les attaques dirigées contre elle et de la protéger contre « toute entreprise hostile. Ils restèrent sur ce territoire « jusqu'au jour où Abou-Hammou le jeune, en l'an 760 « et quelques, s'empara de la souveraineté sur les A'ïas, « rois des Beni Ziane, que Abou l'nâne avait déjà fort « maltraités et même presque entièrement exterminés. « Abou Hammou chassa les Beni A'mer des environs de « Tlemcen et les établit à Tessala. Les terrains de parcours « de cette tribu arrivèrent jusqu'à Héidour, montagne « d'Oran. Une portion des Homiâne, branche des Beni « Yazid, se fixa sur ce nouveau territoire, à El H'ofra et « dans les localités environnantes ; mais la plus grande « partie qui, du reste, ne s'était pas joiante aux Beni « A'mer, lors de leur première émigration, fut reléguée « dans le désert, d'où elle n'a point bougé jusqu'à présent.

« Telle est l'histoire des Homiâne, fils de O'k'ba ben A'bs « ben Zor'ba.

« Je tiens de personnes dignes de confiance, dépositaires « des traditions du pays, que les Homiâne ont donné nais- « sance aux Madjamed, établis à H'addad, aux Beni Korz, « aux Beni Moussa, aux Meraba' et aux Khachena, qui sont « tous originaires des Beni Yazid. Les I'krima, fils d'A'bs, « sont frères des Homiâne.

« Le commandement appartint d'abord aux Oulad « Lâh'ek', puis passa aux mains des Oulad Ma'âfa, et enfin « échut à la famille de Sa'd ben Mâlek, descendant de « Mahdi ben Yazid ben A'bs ben Zor'ba. Cette famille pré- « tend que son fondateur est Mahdi ben Abd-er-Rahmane « ben Abou Bekr Es-Siddik. Mais cette origine qu'elle « s'attribue est combattue par cette considération que le

« commandement aurait ainsi appartenu à une maison « étrangère aux tribus, ce qui n'est pas admissible. C'est « là, d'ailleurs, l'opinion d'Ibn Khaldoun, dont on peut « consulter l'histoire pour de plus amples détails. »

Mais les Hamyan actuels se donnent une autre origine. Il circule à ce sujet une légende qu'ils se sont transmis de génération en génération et que presque tous leurs caïds connaissent : les récits qu'ils en font ne diffèrent que par l'abondance des détails :

« A une date qu'ils ne peuvent préciser, mais antérieure « à la domination turque, disent-ils, les Hauts-Plateaux « étaient occupés par quelques familles des Beni Ameur. « Cette région, pays de la faim et de la soif, était d'ailleurs « peu habitée. Un nommé Sidi Maamar ben Alia, frère « d'un marabout de Tunis, quitta cette ville et s'établit aux « Arbaouat (80 kilomètres environ au Sud-Ouest de Géry- « ville), où il fut enterré. Il avait emmené avec lui deux « esclaves nègres, Rezine et Akram ; un troisième naquit « en route, qui reçut, pour cette raison, le nom de Ziad. « Sidi Maamar laissa un fils, Sidi Aïssa, qui mourut à « quatre-vingts ans ; sa descendance fut la suivante : « Boulila ould Aïssa, Bel Lahia ould Boulila, Bou Smaha « ould Bel Lahia et Si Sliman ben Bou Smaha, dont la « tombe est à Beni-Ounif.

« Une tente, vers la même époque, vint s'installer dans « la région des Chotts ; son chef s'appelait Ahmed et était « originaire de Marrakech. Son fils resta au Kreider et c'est « son petit-fils, Khalifa, qui donna son nom à la tribu des « Oulad Sidi Khalifa. Quelques-uns vinrent à Méchéria et « construisirent un ksar (près des sources de la pépinière « du génie).

« D'autres gens arrivèrent de tous les côtés et se réuni- « rent à l'une ou l'autre de ces familles ; ceux qui se « joignirent à Rezine s'appelèrent Rezaïna ; Akram donna « naissance aux Akerma ; ceux, enfin, qui reconnurent « comme chef Ziad, devinrent les Oulad Ziad.

« Si Sliman Bou Smaha, de son côté, eut deux fils : Si « Mohammed ben Sliman, enterré à Chellala et Si Ahmed « ben Medjdoub.

« Toutes ces tentes, au bout de quelque temps, furent « assez fortes pour permettre aux nouveaux émigrés de « chasser, sous la conduite de Si Ahmed ben Medjdoub, « les Beni Ameur. Ceux-ci, après avoir bouché tous les

« puits qu'ils avaient creusés, se réunirent à Aïn Mecif d'où « ils gagnèrent en une journée, dit-on, Tessala. Si Ahmed « ben Medjdoub, inhumé d'abord à Asla, fut déterré par « les gens de Chellala, qui placèrent sa tombe à côté de « celle de son frère où elle est encore vénérée. Son fils, « Mohammed Sidi Cheikh, est l'ancêtre des Oulad Sidi « Cheikh. Quant aux Beni Ameur, ils étendirent leurs « terrains de parcours jusque dans le Tell [1].

« Un seul Beni Ameur, nommé Bekar, resta dans le « pays ; il avait une grande fortune, de nombreux trou- « peaux et plusieurs femmes ; il se fixa près du chott El « Gharbi et son hospitalité fut bientôt connue. Aussitôt « des nomades vinrent à lui et, pour se les attacher, Bekar « donna à quelques-uns ses filles en mariage. Toutes ces « familles formèrent la grande tribu des Bekakra. Les « douars qui la composent ont conservé leurs noms : ce « sont : les Oulad Salem, dont l'ancêtre habitait Oudjda ; « les Moualek, originaires de Seguiat-el-Amra (littoral « atlantique Sud-Marocain) ; les Daamcha, du Gourara ; « les Rezazga, issus de deux indigènes de Marrakech, Ali « et Rezzoug ; les Oulad Rahma ; les Aïssouat, fils d'Aouïss, « de la tribu des Ghenanma de l'Oued Riss (près Mascara) ; « les Rouabah, branche des Oulad Sidi Khalifa ; enfin, les « Meharat, qui habitaient le Tell [2]. »

D'après cette version, ce serait à tort que l'on considérerait les Hamyan comme issus d'une même souche. Les éléments primitifs auraient été au contraire d'origines très diverses et des causes différentes auraient poussé tous ces groupes à converger en une même contrée ; les uns n'auraient fait que suivre leur chef, qui redoutait l'expiation d'un méfait dont il était coupable ; les autres auraient cherché à échapper à la rapacité de leurs maîtres ; d'autres, enfin, gens de sac et de corde, n'auraient eu d'autre but que d'ouvrir un champ plus vaste à leur esprit de rapine et d'aventure, ou de trouver des terrains de parcours plus étendus pour leurs troupeaux.

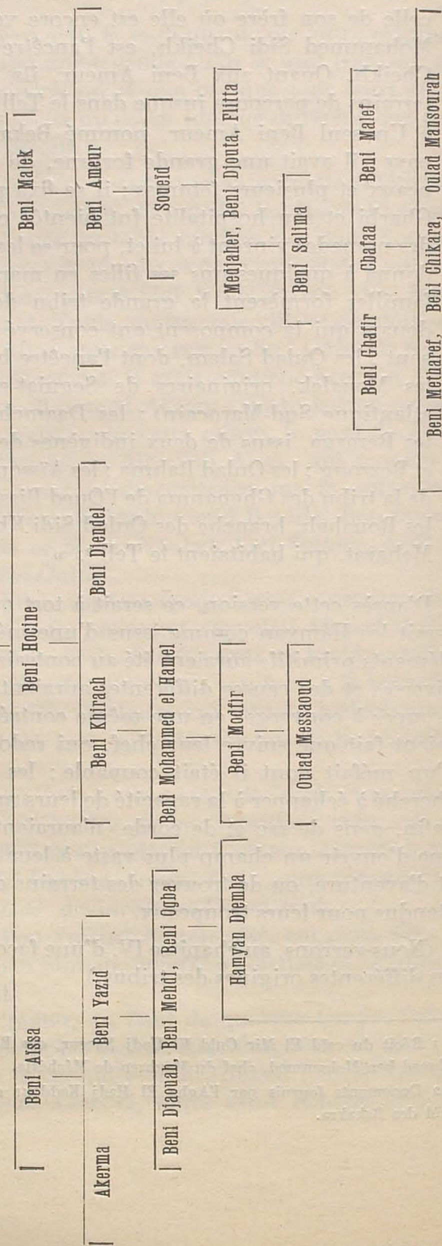
(Nous verrons, au chapitre IV, d'une façon plus détaillée, les différentes origines des tribus.)

---

1 Récit du caïd El Mir Ould El Hadj Naceur, des Rezaïna Ghoraba et de Ahmed ben Mohammed, chef du Maghzen de Méchéria.

2 Documents fournis par l'Agha El Hadj Kaddour et son fils Boufeldja, caïd des Bekakra.

Une troisième version très intéressante, s'appuyant également en partie sur Ibn Khaldoun, donne, pour l'origine des Hamyan, l'arbre généalogique suivant, que nous reproduisons intégralement.



Elle se complète par la documentation ci-après, trouvée dans un manuscrit détenu actuellement par un taleb de Saïda :

« 1° Les Chafaa portent le nom de leur premier ancêtre
« qui est Chafaa ben Ameur.

« Les Djemba (ce mot signifie côte) sont ainsi nommés
« parce que, depuis leur venue dans le pays, ils étaient
« toujours à côté des Beni Ameur. Ils ne se séparaient
« jamais d'eux, les suivaient partout où ils allaient.

« On compare les Chafaa à un chameau, dont les
« Djemba seraient les côtes.

« Autrefois, la tribu des Beni Ameur, ainsi que celle des
« Hamyan, se trouvaient dans le Sahara ; elles changèrent
« de campement et allèrent s'installer dans les environs
« d'El Abiodh.

« A ce moment, elles étaient commandées par Abou
« Hammou Lakhdar, un des rois des Beni Zian.

« Le roi de Tlemcen envoya la tribu des Beni Ameur à
« Tessala (endroit qu'ils occupent encore aujourd'hui),
« en l'année 762 de l'ère hégirienne.

« Dans le Sahara, qui est encore occupé par les Hamyan,
« restait une partie des Beni Ameur et des Hamyan, tandis
« que l'autre partie des deux tribus était allée à Tessala.

« C'est ainsi que ceux des Beni Ameur qui étaient restés
« furent appelés Chafaa, tandis que les Hamyan furent
« appelés Djemba.

« Les Beni Metharef seuls et ceux qui se rattachent à eux
« sont de véritables Chafaa.

« Ils sont originaires des Beni Ameur et non pas des
« Hamyan.

« Ils comprennent les Oulad Chafaa Ben Ameur, aux-
« quels remontent l'origine de la tribu et celle des Ameur
« ben Zoghba ben Ali Rabia ben Nahik ben Hellal.

« Les Akerma ont une origine différente et ne sont pas
« des Chafaa.

. . . .

« Les campements des Zoghba se sont étendus dans les
« plaines, depuis Bougie jusqu'à Oudjda.

« Ceux qui comprenaient les Hamyan Chafaa se trou-
« vaient à l'Est du pays de Bougie.

« A l'Ouest de cette région (de Bougie) se trouvaient les
« tentes des Beni Yazid.

. . . .

« Quant aux Djemba, aux Sendan, aux Akerma, ce sont « eux qui sont les Hamyan.

« Ils ont tous trois le même ancêtre, qui est Ben Okba « ben Yazid ben Aïssa ben Zoghba.

« L'ancêtre qu'ils ont de commun avec les Beni Ameur « est Ben Ali Rabia ben Nahik ben Hellal.

« Les Akerma sont donc les frères des Djemba et des « Sendan, mais ils n'appartiennent pas aux Chafaa.

. . . .

« Avant leur arrivée dans le pays de Bougie, les Hamyan « étaient en guerre contre leurs voisins les Riah.

« Ces derniers invoquèrent le secours des Beni Ameur « et avec eux vainquirent les Hamyan, qui furent frappés « d'une contribution de guerre annuelle de 1.000 gharas « d'orge.

« A la suite de cela, les Hamyan quittèrent le pays, « irrités les uns contre les autres par suite de leur défaite. »

Enfin, une quatrième version, venue du Sud, donne les renseignements suivants :

« Les Hamyan se composaient des tribus suivantes :

« Hamyan Chafaa ;
« Hamyan Djemba ;
« Arabes Moucha ;
« Trafi ;
« Oulad Djerir.

« Leur nom vient de la racine « Hamya », qui veut dire « protection, concours ou appui.

« Ce sont des étrangers qui sont venus d'un peu partout.

. . . .

« Les Moucha sont venus d'Orient, c'étaient des Djouad « (noblesse militaire).

« A cause d'une femme d'une rare beauté, une querelle « eut lieu entre eux en Orient.

« A la suite de cette querelle, une violente bataille fut « livrée.

« Les vaincus furent obligés de quitter le pays et vinrent « se réfugier dans le Sud-Oranais.

« Ils comprenaient :

« Les Oulad Rahal ;
« Les Oulad Embarek ;
« Les Chaareb (des Derraga actuels) ;

« Les Oulad Abdelkrim ;
« Les Megan ;
« Les Rezna (des Derraga) ;
« Les Guetati (des Beni Metharef actuels) ;
« Les Sebabha (des Derraga Cheraga) ;
« Les Ameur oulad Aliat ;
« Les Oulad Djerir oulad Bediar.

« Ils étaient issus des Zoghba.

« On les appela : Arabes Moucha [1].

« A l'origine, les Sebabha, les Megan et les Oulad « Embarek formaient une seule tribu : les Oulad Embarek.

Au sujet de leur dispersion actuelle, on donne deux versions :

« 1° On raconte que les causes de discorde qui les « avaient fait fuir dans le Sud-Oranais n'ayant pas cessé, « ils se battaient très fréquemment.

« Un marabout, ayant vainement essayé de les réconcilier, les maudit, en s'exprimant de la manière suivante :

« Que Dieu disperse les gens de Moucha.

« Que chaque tente de leur tribu soit perdue dans une « tribu étrangère.

« Que ceux auprès desquels ils se réfugieront les abandonnent à leur sort ».

C'est à la suite de cette malédiction qu'ils se livrèrent une nouvelle bataille et qu'ils se dispersèrent ensuite.

« 2° D'autres traditions rapportent que le marabout Sidi « Sliman ben Bousmaha, des Oulad Sidi Cheikh, possédait « une superbe chamelle blanche, très docile, qu'il aimait « beaucoup.

« Cette chamelle, s'étant un jour égarée, aurait été trou- « vée par des gens des Arabes Moucha qui, sans respect « pour son saint propriétaire, l'auraient tuée et mangée.

« A la suite de ce fait, Sidi Sliman ben Bousmaha aurait « appelé, sur l'ensemble des Arabes Moucha, la colère « divine et leur aurait lancé l'anathème suivant :

---

1 Au sujet de l'étymologie du mot « Moucha », certaines personnalités indigènes ont dit qu'il fallait y voir le mot « Mechcha » مشة, qui, chez les Arabes du Sud-Oranais, signifie « Chatte ».

D'autres ont prétendu qu'il fallait y voir le mot « Macha » ماش désignant « des effets de peu de valeur », et, en l'espèce, voulant dire que les Arabes Moucha ou bien étaient pauvres, ou bien étaient des vauriens.

« Djaaltkoum, ta Arab Moucha,
« Fi koul douar, eûcha,
« El arch elladi teskenouth ircha. »

Vous deviendrez par moi, ô Arabes Moucha,
Une tente misérable par douar :
La tribu que vous habitez s'effritera.

A la suite de cette malédiction, la dispersion des Arabes Moucha se serait produite.

Certains tolbas disent que l'auteur de cette malédiction fut El Hadj Abdelhakem, fils de Sidi Cheikh, et non pas Sidi Sliman bou Smaha.

En ce qui concerne la séparation des Oulad Djerir et des Hamyan actuels, la légende donne les renseignements suivants qui ont été racontés par l'agha Si Moulay, de Tiout :

« A l'origine, tous les Hamyan actuels, tous les Trafi, « les Oulad Djerir et les Arabes Moucha étaient compris « sous la dénomination de Hamyan. Ils nomadisaient « ensemble, l'hiver dans le Sahara, le printemps au Nord « de la Chaîne Saharienne, l'été dans le Tell, où ils allaient « chercher leurs céréales, qu'ils mettaient ensuite en dépôt « dans les ksour, lorsqu'ils y passaient, en effectuant leur « migration d'hiver vers le désert. C'est en mars qu'ils « quittaient le Sahara pour se diriger vers le Nord et venir « s'installer autour des points d'eau. Les uns passaient par « Zoubia (Duveyrier) et campaient à Dermel, Djenien Bou « Rezg et El Faïdja ; les autres prenaient la route de la Gara « Ghechoua et s'établissaient à Aïn Sidi Brahim, à la Gara « Ghechoua, à Necissa, Ismaïd, Rouiba, Ahmar Kheddet, « Oued Somm. Ils se dispersaient ainsi auprès des puits « et des sources.

« A une époque antérieure à Sidi Bou Smaha (1370 ? « 1450 ?) existait chez les Oulad Djerir un homme du « nom de « Beddaoui », coureur d'aventures, brigand ré- « puté et irrespectueux du bien d'autrui, qu'il appartînt « à des étrangers ou qu'il fût propriété de ses contribules. « Ses rapines, longtemps impunies, devenaient insuppor- « tables à tous ; elles ne manquaient pas d'attirer les repré- « sailles des populations voisines. Les Hamyan résolurent « de prendre des mesures à l'encontre d'un personnage « aussi encombrant.

« La saison était venue où allait s'effectuer l'exode

« annuel de la Confédération vers le Nord. Selon l'usage, « les représentants de chaque groupe devaient se réunir, « tenir conseil et décider des détails de la migration. Il fut « entendu que l'on prendrait prétexte de cette réunion cou- « tumière pour discuter secrètement de la ligne de conduite « à suivre envers Beddaoui.

« Une gara s'élève près de Rouiba, sur la rive de l'oued « opposée à celle où se trouve actuellement la gare du « chemin de fer (ligne d'Aïn-Sefra à Beni-Ounif). On l'ap- « pelait autrefois « Garet Ismaïd ». Elle fut choisie comme « lieu de rendez-vous, parce qu'elle occupait le centre des « campements Hamyan et que sa position isolée en « faisait un point de concentration indiqué. Les kébar des « douars et fractions s'y réunirent et, après avoir réglé la « question de la migration, décidèrent à mots couverts de « mettre à mort le Djeriri et s'y engagèrent par un serment « réciproque.

« En commémoration de cette réunion, un redjem fut « élevé plus tard sur la Gara Ismaïd et prit le nom de « Redjem el Mouaïd » (رجم المواعيد : le redjem des « députations).

« Mais, aussi bien que fût gardé le secret de la délibé- « ration, la nouvelle n'en fut pas moins apportée à Bed- « daoui, par ses enfants qui avaient fait partie du conseil « et à qui l'on avait tenté de cacher par des euphémismes « habiles, la décision prise contre leur père. Le vieux cou- « peur de routes vivait toujours un peu à l'écart de ses « concitoyens ; l'isolement était nécessaire à la préparation « et à l'exécution de ses coups de main : il était alors campé « près de Sidi Brahim avec les Oulad Djerir. Sans attendre « plus longtemps, il rassembla ses chameaux et ceux de « ses enfants et, la nuit venue, s'enfuit avec sa famille vers « Figuig.

« A la nouvelle de la disparition du fugitif, les Hamyan « prirent les armes, se ruèrent sur les Oulad Djerir demeu- « rés à Sidi Brahim, les massacrèrent et pillèrent leurs « troupeaux. Puis, continuant leur course vers le Sud, ils « rejoignirent Beddaoui, au ksar de Zenaga (Figuig) et le « mirent à mort.

« Les Oulad Djerir, parents de Beddaoui, qui avaient « échappé à la mort, se réfugièrent dans les environs de « Béchar.

« Dans l'asile qu'ils avaient trouvé, les Oulad Djerir « proscrits n'eurent plus qu'un but : tirer des Hamyan une

« éclatante vengeance du meurtre de Beddaoui et du mas-
« sacre de leurs frères. Mais leur haine ne pouvait être
« satisfaite par leurs propres moyens, car leurs ennemis
« étaient forts ; il leur fallait des alliés !

« Par des députations, par des sacrifices d'animaux, ils
« obtinrent l'appui des tribus de l'Ouest et du Sud et les
« décidèrent à embrasser leur cause. Et, à une date fixée,
« les Doui Menia, les Beni Guil Oulad Farès, les Ameur
« (Beni Smir), les Beni Guil Beni Ghomracen, les Aït Atta,
« se rassemblèrent à Figuig en une seule harka, dirigée
« par les Oulad Djerir et tombèrent à l'improviste sur les
« Hamyan : ce fut l'origine du Zegdou et sa première ma-
« nifestation. Les Hamyan, battus, pourchassés jusque sur
« l'oued Zergoun, se dispersèrent pour échapper à leurs
« ennemis : les Trafi et les Hamyan proprement dits for-
« mèrent dès lors deux collectivités distinctes [1]. »

*
* *

De l'ensemble des légendes et des traditions que nous venons de rapporter, il y a lieu de chercher à établir d'une manière approximative, évidemment, mais cependant rationnelle, l'exode accompli par les Hamyan depuis le moment où ils sont entrés en Ifrikiya jusqu'à l'époque où ils sont arrivés dans le pays qu'ils occupent actuellement.

Nous savons d'une façon précise que c'est en 1048 que l'invasion hilalienne pénétra en Tunisie.

A cette date, les Zoghba, dont faisaient partie les Hamyan, se trouvaient du côté de Tripoli (d'après Ibn Khaldoun).

Nous savons aussi que ces mêmes Zoghba, venus vers Gabès, ont été ensuite dans le Sud de l'Aurès.

Des probabilités permettent de croire qu'ils ont, vers 1150, habité sur l'Oued Itel, près de Biskra.

En 1259, Yarmoracène, roi de Tlemcen, appelle les Beni Ameur à son secours et les oppose aux Makil.

---

1 Il est admis, dans l'Extrême-Sud, que lorsque les Doui Menia vinrent s'implanter dans la vallée du Guir, ils trouvèrent cette contrée occupée depuis 1285 par des Arabes Zoghba, les Hamyan, qu'y avait amenés Yarmoracène, roi de Tlemcen.

Ils les en chassèrent et s'établirent à leur place. Toutefois, une fraction des Hamyan parvint à se maintenir dans le Nord-Est, vers Béchar et Ouakda, et dans le Djebel Béchar. C'est d'elle que descendraient les Oulad Djerir.

Avec les Beni Ameur, arrivent les Chafaa.

Les Djemba sont encore dans la région de Constantine.

En 1313-1314, un marabout de Tolga, nommé Saada, prétextant la réforme des mœurs et la stricte observance de la « sonna », se soulève contre le sultan hafside de Tunis et est appuyé par le sultan de Tlemcen, Abou Tachfin

Il n'en est pas moins battu par le gouverneur du Zab, Ali Ben Ahmed, émir des Douaouida.

A partir de ce moment, sous des prétextes religieux voilant le plus souvent l'intérêt personnel, les marabouts, appuyés par les Arabes, ne cessent de se mêler aux mouvements politiques.

La lutte continue entre les Zeyanites et les Hafsides, c'est-à-dire entre Tlemcen et Tunis.

Bougie reste le point autour duquel se rencontrent les ambitions et les convoitises.

Les Arabes hilaliens, qui sont dans le pays, mais qui n'occupent pas encore les villes, prennent parti, tantôt pour les uns, tantôt pour les autres, pillent, dévastent, violent et s'infiltrent de plus en plus dans la race berbère.

Les Zoghba, bien entendu, ne manquent aucune occasion de se livrer à tous ces actes répréhensibles. On en retrouve quelques-uns vers 1318-1319, qui soutiennent le rebelle Berhoum, lequel, révolté contre Abou Tachfin, s'était retranché à Toukal, dans l'Ouarensénis.

Toukal est pris, Berhoum mis à mort, Abou Tachfin s'avance vers l'Est, mais s'arrête devant Bougie, qu'il n'ose attaquer.

En 1321, tous les Arabes de l'Ifrikiya qui se trouvent dans le Sud et, parmi eux, encore des Zoghba, se soulèvent sous la conduite d'un chef almohade nommé Mohammed ben Ali Amran et entrent à Tunis.

Les divisions et les révoltes qui doivent ruiner peu à peu la dynastie hafside continuent.

D'autre part, les discordes entre les Mérinides et les Zeyanites viennent ajouter un élément de plus aux troubles existants.

Les influences maraboutiques se développent de plus en plus et viennent s'opposer aux diverses dominations.

Enfin, en 1370, Abou el Abbès rétablit l'unité hafside à Tunis et reste seul maître de cet empire. Il s'occupe à faire rentrer dans la soumission les partis de l'ancien empire qui s'étaient détachés et il soumet successivement les tribus arabes dont l'orgueil était devenu insupportable.

C'est à ce moment que les Djemba, Trafi et autres sont amenés dans le Sud-Oranais par le marabout Si Maamar ould Sliman ben Alia qui s'installe aux Arbaouat (Cercle de Géryville) et aura pour descendant le grand Sidi Cheikh.

La légende raconte que Si Maamar ould Sliman ben Alia quitta la région de Tunis à la suite d'une discussion qu'il avait eue au sujet d'une pastèque.

Il est beaucoup plus probable, et l'on peut admettre d'une façon à peu près certaine, que les motifs de son émigration sont dus au rétablissement du pouvoir d'Abou el Abbès et au mouvement de réaction qui se fit à cette époque contre les tribus arabes et les influences maraboutiques.

Les Arabes Moucha semblent être arrivés avant les Djemba et les Trafi. Leur mouvement a dû s'opérer par le Sud, mais il a été impossible de pouvoir trouver aucun document les concernant.

Cependant, si on écoute certaines histoires racontées par des marabouts, soit à Saheli (Guir), soit au Touat, on peut penser que cette fraction Hamyan a formé un groupe séparé qui, lorsque les Zoghba évoluaient dans la région de Biskra, a suivi, vers 1187, une tribu Hilalienne toute différente, les Djochem, laquelle prit parti pour les Almoravides contre les Almohades et soutint la famille des Ibn Ramia contre Abou Youcef Yacoub el Mansour.

Les Ibn Ramia ayant été vaincus, les Djochem auraient été refoulés vers l'Ouest et les Arabes Moucha vers le Guir et le Gourara.

Les Djochem se divisaient en différents groupes, dont deux, les Sefian et les Kholt, devinrent ennemis et répandirent le désordre et la terreur dans tout le Sud marocain, prenant, suivant les occasions, parti soit pour les Almohades, soit pour les prétendants marocains, mais étant sans cesse opposés les uns aux autres.

Il finit par se former, dans tout le Sud du Sahara et dans tout le Sud Marocain, deux partis :

Celui des Sefian ;

Celui des Kholt, qui prit le nom de Ihamed.

Les Almohades et les Mérinides utilisèrent successivement ces deux partis.

Actuellement encore, au Touat et au Gourara, on est, de naissance, soit des Sefian, soit des Ihamed.

De nos jours, lorsque les Hamyan vont aux Oasis pour s'approvisionner en dattes, les Djemba sont du parti des

Ihamed et les Chafaa, ainsi que les Rezaïna, de celui des Sefian.

Vers 1835 et en 1848, certains de ces nomades prirent part à de terribles luttes qui éclatèrent au Touat, entre les deux partis qui, avant notre occupation, continuèrent sourdement à rivaliser entre eux, non seulement aux Oasis, mais même, dit-on, jusque dans le Sud Tunisien.

*
* *

En résumé, tous ces groupes occupent, à partir de 1370, à peu près les emplacements où ils sont actuellement

Il y aura bien encore quelques mouvements qui amèneront des déplacements provisoires ; on retrouvera des Hamyan vers Oran et vers Tessala avec les Beni Ameur. D'autres suivront les divers conquérants vers l'Ouest ou dans le Sud et reviendront plus tard sur les Hauts-Plateaux Oranais.

Il se produira, par suite, un mélange constant entre ces gens remuants et leurs voisins, si bien que, peu à peu, leur descendance primitive tendra à s'effacer et qu'une série de groupements hétéroclites, et même parfois cahotiques, finiront par produire la race actuelle des Hamyan

*
* *

Revenons à l'arrivée de Sidi Maamar ben Sliman ben Alia.

C'était un descendant d'Abou Bekr Es Saddik, l'un des compagnons du Prophète, surnommé Abd-el-Kaba, et l'un des plus respectés des Koreïchites. Ses descendants avaient été expulsés de la Mecque à la suite de désordres religieux dont ils avaient été les instigateurs.

Après s'être dirigés vers l'Ouest et avoir habité l'Egypte pendant quelques années, ils se retrouvaient, dans le courant du XIIIe siècle, en Tunisie, où ils jouissaient, de par leur origine, d'une grande considération et d'une influence religieuse très marquée.

Turbulents et gênants, ils avaient été obligés, pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, de continuer leur migration vers l'Ouest pour venir s'installer dans la vallée de l'oued El Gouleïta (Cercle de Géryville).

Cette arrivée se produit à l'époque où le maraboutisme

se développe dans toute l'Afrique du Nord d'une façon extraordinaire.

Les marabouts viennent, en général, de l'Ouest, de la Seguiat-el-Hamra.

Sidi Maamar ould Sliman ben Alia vient en sens contraire.

Comme les autres, il va faire souche de saints, il fondera une immense tribu maraboutique qui représentera un pouvoir politique nouveau et une mission religieuse très active, qui voudra son indépendance et qui jettera souvent, dans les rivalités futures entre Chérifs et Turcs, puis contre nous, son veto.

Si Maamar ould Sliman ben Alia divisa en un certain nombre de groupes la clientèle considérable qui l'avait suivi et en confia l'administration à ses bouabs, tous d'origine nègre. (On retrouve actuellement, entr'autres. chez les Oulad Sidi Cheikh, de semblables façons de procéder.)

De là est née la légende, rapportée précédemment, des nègres Akerm et Rezin. En réalité, un groupe de Bou Bekria ou autres Djemba fut administré par un nègre nommé Akerm et prit le nom d'Akerma.

Il en fut de même pour les Rezaïna.

*
* *

Si nous pouvons, avec des probabilités voisines des certitudes, suivre l'histoire des Djemba, nous nous heurtons, pour les Chafaa, à des opinions d'ordres divers qu'il est difficile d'élucider.

La version qui représente les Chafaa comme étant des Beni Ameur nous paraît la plus probable [1].

---

1 Les tribus des Beni Ameur sont issues de Ameur, fils de Zar'ba, fils de Rabia', fils de Nahik, fils de Hilal, fils de Ameur, fils de S'as'a.

Les S'as'a sont une branche des Haouâzène, fils de Mansour, fils de El' I'krima, fils de Yazid, fils de H'afs'a, fils de R'îlâne. Leur territoire se trouve dans le Djebel R'azouâne, près de T'aïef. Ils ont pour frères les Beni S'ad, fils de Bekr, fils de Haouzâne, chez lesquels le Prophète fut allaité.

Les Beni Ameur du Moghreb forment trois branches :

1° Les Beni Yacoub, qui ont donné leur nom à la célèbre terre d'El Yakoubya ;

2° Les Beni H'omoïd, auxquels appartiennent les Hedjaz. Ces derniers ne sont autres que les Beni H'âdjez, fils de O'baïd, fils de H'oméïd, dont font partie les Djah'ouche, les Djohéiche, les Mohammed, les Rîâb, les Meh'âdjeza et autres ;

3° Les Beni Châfa, qui formaient l'armée des chrétiens d'Oran, pendant

Elle expliquerait d'une façon très nette le premier mouvement des Zoghba. Occupant d'abord la région actuelle du cercle de Méchéria, où ils auraient été jetés avec l'avant-garde de l'invasion hilalienne, les Beni Ameur auraient été heureux de profiter de l'appel qui leur était fait par Yarmoracène pour quitter la dure région des Hauts-Plateaux et aller s'installer dans le Tell.

Refoulés plus tard, en partie, par les successeurs de Yarmoracène dans les régions du Sud, ils seraient retournés d'où ils étaient venus et se seraient retrouvés à côté des Djemba, arrivés pendant leur absence.

Cette explication de l'origine des Chafaa et des Djemba nous semble pouvoir être admise.



Quoi qu'il en soit, ces groupes ainsi constitués étaient loin de vivre en bonne intelligence.

Il ne se passait pas de jour sans que l'un d'eux n'en razziât un autre, lequel profitait de toutes les bonnes circonstances que son ennemi lui offrait pour lui rendre la pareille et lui enlever ce que ce dernier lui avait pris la veille. Aussi tous ces gens étaient-ils toujours sur le qui-vive : ils s'entouraient de précautions infinies et étaient souvent arrachés à leurs occupations par le « Tiberguent » ou le « Chaoula » [1]. Les bons pâturages et les meilleurs points d'eau étaient, en conséquence, occupés par ceux-là seuls qui pouvaient s'y maintenir.

Les tribus des alentours ne tardèrent pas à souffrir de ce voisinage ; c'était tous les jours de nouvelles razzias et de nouvelles surprises qui les privaient d'une quantité considérable de troupeaux. Poussées à bout par les déprédations

---

plusieurs de leurs frères, par suite, alors, de leur proximité de cette ville, étaient les raïas de ces mêmes chrétiens. (D'après En Nassi.)

Le commandement de tous les Beni Ameur appartenait à Daoud Ben Hilal Ben A'tt'af Ben Kerche Ben A'yad Ben Mani Ben Yacoub.

1 Dans le Sud de la province d'Oran, lorsque le pays n'était pas sûr, que l'on avait lieu de craindre quelque attaque subite, ou que l'on était en guerre avec le voisin, on plaçait sur les hauteurs dominant les alentours du douar des vedettes groupées deux par deux. Sitôt qu'elles croyaient qu'il y avait danger, elles saisissaient une étoffe blanche, un haïk, par exemple, et l'agitaient. Tout le douar accourait immédiatement en armes, c'était le Tiberguent. Le Chaoula consistait pour les vedettes à allumer subitement un feu ; c'était l'appel aux armes la nuit.

de ces brigands, lassées de se voir impunément razziées, elles résolurent de se défaire de leurs ennemis et commencèrent à les traquer. Les futurs Hamyan s'aperçurent qu'il en était fait d'eux, s'ils ne se groupaient pas de façon à résister à leurs ennemis. Cette idée de groupement se propagea parmi cette multitude dans ces termes : « Hammi, nehamik » (chauffe-moi, je te chaufferai ; ou, protège-moi je te protègerai). Ils se réunirent donc et furent ainsi connus, dit-on, sous le nom de Hamyan (gens qui se soutiennent) ; c'est là, d'après eux, l'origine du nom qu'ils ont conservé.

A quelque temps de là, les Hamyan se divisèrent en Cheraga et en Gheraba, en raison de l'extension qu'ils avaient pris.

Après cette scission, les querelles cessèrent momentanément entre les Hamyan-Gheraba. Forts de leur supériorité numérique, ils s'attaquèrent à tout ce qui était plus faible qu'eux et se vengèrent des défaites qu'ils avaient précédemment subies. Ils eurent aussi avec les Trafi des luttes sanglantes, dont le motif fut la possession de l'Ang-el-Djemel et du point d'eau d'Ech Chebour, actuellement réclamé par les Oulad Sidi Khalifa ; les Hamyan le gardèrent. Plus tard, ils eurent encore à lutter contre les tentatives des Beni Mathar pour les points d'eau du chott Chergui ; une convention passée entre les deux tribus décida que le point d'eau de Chaïb serait commun aux belligérants et que la limite passerait par le milieu du chott, laissant aux Hamyan les points d'eau du Sud, dont Ech Chebour.

L'accord se rétablit entre les Hamyan-Cheraga et les Hamyan-Gheraba jusqu'au moment où une question religieuse vint les séparer définitivement.

Quoique issus d'un même groupement, les Hamyan n'étaient pas tous serviteurs des mêmes marabouts. Ceux de l'Ouest obéissaient aux Oulad Sidi Abd-el-Hakem, de la branche cadette des Oulad Sidi Cheikh, tandis que ceux de l'Est étaient serviteurs des Oulad Sidi El Hadj Bou Hafs, de la branche aînée des Oulad Sidi Cheikh ; ces divergences les firent en venir aux mains.

Les campements des Gheraba se trouvaient, à l'époque dont nous parlons, à Touadjeur. Sûrs d'être battus s'ils combattaient seuls, les Cheraga soudoyèrent les Harrar, les Djaffra, les Hassasna, les Beni Mathar, les Angad et les Oulad En Nehar. Toutes ces tribus se concentrèrent à Hassi

El Hadri, au Nord de Tismouline, et vinrent tomber à l'improviste sur les Gheraba. Après un combat meurtrier, où les Oulad Serour et les Beni Metharef surtout éprouvèrent des pertes considérables, les Cheraga et leurs alliés furent complètement défaits et se laissèrent prendre plusieurs « attatich », dans l'un desquels se trouvait la femme Ackeïa qui, dit-on, fut gardée pendant plusieurs jours sans manger ni boire.

(Anciennement, en effet, les tribus du Sud amenaient des femmes montées sur des chameaux dans des palanquins. Elles se tenaient sur les derrières ; leur rôle consistait à ranimer le courage des combattants et à arrêter les fuyards en les accablant d'injures).

Après cette défaite, la paix rétablie entre les deux tribus ne dura pas longtemps. Excités par les marabouts et jaloux de venger un tel insuccès, les Cheraga tombèrent une seconde fois sur les Gheraba installés à Khebazza. Ils furent encore défaits et se laissèrent prendre quarante attatich.

La concorde devenue désormais impossible, les Gheraba et les Cheraga se séparèrent ; les premiers conservèrent le nom de Hamyan et se subdivisèrent en Chafaa et en Djemba ; les seconds adoptèrent la dénomination de Trafi (à cause de leur position à l'extrémité ou « Tarf » de la province [1]), d'Oulad Ziad et de Rezaïna.

Leurs rancunes ne cessèrent que lorsqu'il leur fallut lutter ensemble contre les Turcs.

*
* *

Les limites approximatives des terrains de parcours des Hamyan paraissent avoir été, à cette époque, les suivantes : à l'Est, le pays des Harrar et le Djebel Amour ; au Nord, le pays des Beni Mathar (Ras-el-Aïn) et la partie Sud de la plaine de Tafrata ; à l'Ouest, la Moulouya et le Guir ; du côté Sud, la limite était des plus imprécise.

---

1 Il existe beaucoup d'autres versions relatives à l'étymologie du nom de « Trafi ». Les plus intéressantes sont celles données par le lieutenant-colonel Wachi, ancien chef de Bureau arabe. (*In-Revue Tunisienne* 1902, p. 302.)

CHAPITRE II

LA DOMINATION TURQUE

Pendant que les querelles intestines divisaient les Hamyan, tout changeait en Berbérie. Les Turcs étaient apparus en Ifrikiya ; les Espagnols occupaient une grande partie des côtes. C'est l'époque où, selon l'expression du chroniqueur, « la liberté des Berbères descend au sépulcre pour jamais ». A Tlemcen, régnaient les derniers Zeyanites ; en 1512, cette cité envoya en Espagne son hommage de vassalité ; elle fut contrainte alors de fournir des vivres aux garnisons espagnoles.

Mais si la province d'Oran dut subir tour à tour la domination des Espagnols, des Turcs, des Sultans Marocains, les Hauts-Plateaux restèrent généralement à l'abri de ces vicissitudes. Les sultans marocains firent sans doute quelques razzias dans ces régions ; mais les nomades se vengèrent en pillant, à plusieurs reprises, leurs convois et en les assaillant toutes les fois qu'ils battaient en retraite. Certaines fractions Hamyan furent les alliées des Espagnols. La chronique du Cheikh Ibn Merzouk raconte qu'à la suite de la tentative infructueuse que fit Ibrahim Pacha, pour enlever Oran aux Espagnols, ceux-ci construisirent la forteresse du Murdjadjou et s'ingénièrent à la rendre inexpugnable ; comme il était très difficile de se procurer l'eau nécessaire, le Cheikh des Hamyan leur en apporta dans des outres.

« Ce fait, ajoute le chroniqueur, doit être pour le « musulman un objet constant d'étonnement : Dieu est « insondable dans ses moyens. »

Il est aussi narré que le Commandant des troupes espagnoles occupant Oran préparait une sortie contre les gens d'Abou Mehdi Cheikh Sidi Aïssa et l'auteur arabe écrit :

« Ce duc était capitaine des chrétiens à Oran.

« Les deux plaines qu'il allait ravager sont Sirat et les « contrées contiguës de Meleta et d'El K'a, dépendant du

« territoire de Soueïd. Le duc armait contre nous les « armées des chrétiens et leurs alliés, les Homaïane, les « Kiza, Chafa et autres méprisables arabes.

« Et ces alliés, ô croyants, étaient des tribus musul- « manes. »

Ces Hamyan étaient ceux qui avaient suivi les Beni Ameur [1].

Ceux restés dans le Sud n'étaient pas moins hostiles aux Turcs qui leur inspiraient une crainte justifiée. S'ils échappèrent d'une façon générale à leur autorité, ils eurent à leur payer à différentes reprises de lourds impôts et ils n'ont pas oublié les procédés qu'ils employaient pour les percevoir.

Des espions signalaient au Maghzen l'emplacement des douars et celui-ci, aussitôt renseigné, opérait de fructueux coups de main. Les Meghaoulia ont conservé le souvenir de celui dont ils furent victimes à El Agueur, du temps du bey Gaghly [2]. Ayant trouvé que l'impôt réclamé était exagéré, ils refusèrent de le payer ; les Turcs les attaquèrent et les Meghaoulia, repoussés, durent se replier par le col du Chameau (entre Méchéria et El Agueur). Le passage était trop étroit pour permettre l'écoulement des troupeaux ; la moitié resta entre les mains des agresseurs et, dans la lutte, 42 Meghaoulia furent tués ; les autres s'enfuirent sur Tiout et Aïn-Sefra.

Outre les contributions qu'ils venaient lever eux-mêmes sur les tribus, les Turcs leur réclamaient un impôt de capitation, appelé « gharama ou lezma », toutes les fois qu'ils venaient faire leur approvisionnement en grains dans le Tell.

Aussi les Hamyan profitèrent-ils des luttes entre les Turcs et les Sultans de l'Ouest pour prendre parti pour ces derniers toutes les fois que l'occasion s'en présenta.

L'action très limitée des Turcs sur les populations des Hauts-Plateaux n'empêcha pas, en effet, les Marocains de venir guerroyer à deux reprises dans cette région.

En 1647, le chérif saadien Mouley Mohammed chercha à

---

1 Il existe actuellement, dans le canton d'Arzew, au Sud de Saint-Leu, un groupement Hamyan et un point appelé : « Les Hamyanes ».

Les Arabes Hamyan qui se trouvent là avec les Menaceria, descendent de la confédération des Hamyan. Ils entourent une vieille tribu berbère : les Bettioua.

2 Récit du caïd des Meghaoulia.

étendre son autorité vers l'Est. Il pénétra chez les Angad et entra à Oudjda ; continuant sa marche, il tomba sur les Beni Ameur, les razzia et les contraignit à chercher un refuge auprès des Espagnols d'Oran. Il fit du butin dans la campagne de Tlemcen et, l'hiver terminé, il arriva sur les Hauts-Plateaux, au Sud-Est de Saïda. Ses succès frappèrent l'imagination des tribus sahariennes, en excitant leur cupidité, et éveillèrent en elles le désir de tirer vengeance d'anciennes querelles. Mahmoud [1], cheikh des Hamyan, vint apporter au chérif la soumission de cette grande tribu et ses voisins, les Mehaya et les Dakala, l'imitèrent. Disposant ainsi de nombreux contingents de cavaliers, Mouley Mohammed envahit le Tell de la province d'Oran, et s'avança ensuite jusqu'à Laghouat et à Aïn Mahdi, mettant toutes ces contrées au pillage. Une armée turque fut envoyée d'Alger contre lui. Pour y échapper, il se décida à prendre le chemin de Sidjilmassa. Il partagea donc le produit des rapines entre ses alliés et donna rendez-vous aux Arabes pour le printemps suivant dans les plaines d'Angad. Les Turcs arrivés à Tlemcen y furent très mal reçus ; la population leur reprocha de n'avoir pas su les défendre contre les attaques du chérif. Ne s'étant procuré sa nourriture qu'au prix des plus grandes difficultés, l'armée rentra fort mécontente à Alger, sans avoir pu recouvrer le moindre impôt.

Moulaï Mohammed ne put d'ailleurs mettre, l'année suivante, ses projets à exécution ; le 1er juillet 1649, battu par Mohammed El Hadj, il fut obligé de lui abandonner sa capitale.

Trente ans après, les Marocains reparaissaient sur les Hauts-Plateaux et trouvaient chez les tribus le même accueil ; Moulaï Ismaïl avait réorganisé les forces militaires du Moghreb ; il avait constitué avec des nègres une armée solide et bien instruite ; sur les routes et aux points stratégiques, il avait placé des garnisons et construit des forteresses. Après avoir pacifié le Sous, il se transporta dans les régions sahariennes de la Haute-Moulouya ; son armée s'y grossit des contingents indigènes, en particulier des Hamyan, des Amour, des Beni Ameur. Guidé par eux, il s'avança jusqu'au Djebel Amour. Mais une colonne turque

1 Mahmoud était originaire des Ghiatra Oulad Ahmed. Il descendait directement du marabout Sidi Maamar ben Alia. C'est de là que vient l'origine des Djouad qui existent actuellement chez les Ghiatra.

avait suivi son mouvement et s'était établie sur la rive droite du Chéliff, pour lui disputer le passage au lieu dit Gouïaa. Lorsque les deux armées se trouvèrent en présence, elles s'observèrent d'abord ; dès que la nuit fut venue, les Turcs, avec un grand renfort de cris et en frappant des tambours, ouvrirent le feu de leur artillerie sur le camp du chérif. Ces détonations répandirent la terreur parmi les Arabes qui connaissaient à peine le mousquet et ils prirent la fuite en abandonnant le Sultan du Maroc. La défection des Arabes entraîna l'échec de l'expédition. Moulaï Ismaïl jura de ne jamais compter sur eux et de leur faire payer chèrement leur trahison. Réduit à ses troupes régulières, il fut obligé d'accepter la paix qui lui était imposée. Trois ans après, il trouvait l'occasion de razzier les Beni Ameur. Les Arabes, à leur tour, se mirent à la poursuite de son armée, quand elle fut obligée de se replier, après avoir essayé vainement de prendre Oran aux Espagnols (1693).

Ces expéditions furent vaines et ne laissèrent aucune trace durable. Si les chérifs les entreprirent, ce fut surtout pour donner satisfaction à leur désir de conquête et aussi pour répondre aux vœux des populations de ces contrées, qui supportaient difficilement le joug des Turcs. Mais leur domination ne fut jamais qu'éphémère ; elle disparaissait dès qu'ils s'étaient éloignés ; à peine le Sultan parti, nomades et ksouriens reprenaient leur antique indépendance

Pendant cette période, les Oulad Sidi Khalifa allèrent se fixer définitivement dans la région du Kreider et se divisèrent en Gheraba et Cheraga ; ces derniers bâtirent le ksar de Sidi Khalifa, où ils vivaient d'aumônes. L'un d'eux, nommé Embarek, s'étant brouillé avec ses frères, vint, vers 1771, à Ech Chebour, avec quelques fidèles ; ils y construisirent quelques gourbis qu'ils abandonnèrent sept ans après pour retourner à Sidi Khalifa. Le point d'eau d'Ech Chebour resta toujours la propriété des Hamyan.

CHAPITRE III

LE XIXme SIÈCLE JUSQU'AU TRAITÉ DE 1845

Les terrains de parcours des Hamyan

Au début du XIXe siècle, les Hamyan menaient l'existence nomade dans toute l'acceptation du terme ; mais la zone dans laquelle ils vivaient, offrait à leurs troupeaux des pâturages si peu abondants, qu'ils étaient obligés de transhumer fréquemment ; selon la saison, ils occupaient telle ou telle partie de leurs terrains de parcours.

C'est ainsi qu'ils estivaient soit à Ras el Ma, Taerziza ou El Aricha, soit à Tiouli ou dans la vallée de l'Oued El Haïdj, soit encore à Meridja et Haouciat-ed-Diab [1]. En un mot, ils occupaient celui des points précités où il y avait de bons pâturages ou qui se trouvait le plus à proximité de la région où le cours des grains était le plus bas.

Aux premiers jours de l'automne, approvisionnés en orge et en blé, ils levaient le camp et, s'ils étaient à Ras el Ma, ils allaient au Chott Ech Chergui (Bouguern) ; s'ils étaient à Taerziza, El Aricha ou Tiouli, ils se rendaient à El Beïda, Oglat en Nadja, El Morra et Oglat Moussa, dans le chott Gharbi; s'ils étaient près de l'oued el Haïdj, Meridja ou Haouciat-ed-Diab, ils allaient les uns à El Mengoub, les autres au chott Tigri, Mazar et Oglat Moussa.

A la fin de la dernière saison, chaque groupe transhumait et s'acheminait par petites étapes et par un itinéraire différent vers le Sud ; les Hamyan du chott Tigri suivaient la vallée de l'Oued el Hallouf et passaient par Ich et Figuig, où ils ensilaient une partie de leurs grains ; ceux du chott Gharbi se dirigeaient sur Aïn-Sefra, Tiout, Moghrar Tahtani et Sfissifa, en passant par Aïn ben Khelil ou Galloul. A l'instar des premiers, ils confiaient une partie de leurs grains aux ksouriens.

---

1 Points situés entre Berguent et Debdou.

Au début de l'hiver, ils se retrouvaient ainsi tous à Kheneg en Namous, point désigné pour la concentration générale et, de là, ils prenaient la direction du Gourara et du Touat, en descendant la vallée de l'Oued en Namous. S'étant ravitaillés en dattes dans les diverses oasis, ils remontaient vers le Nord, reprenant dans les ksour tout ou partie de leurs grains, et confiaient à leurs gardiens habituels la quantité de dattes conservée comme réserve pour l'année suivante.

Dès leur arrivée dans la région des ksour « si le vent de paix soufflait », ils se séparaient ; dans la négative, après avoir suivi ensemble la vallée de l'Oued El Hallouf jusqu'à Djenan El Adham, ils se répandaient dans les vallées des oueds Bou Lardjem et Bou Kalkhal et s'installaient pour passer le printemps dans la région qui a pour centre le Djebel Antar.

Durant de nombreuses années, les Hamyan menèrent ce genre de vie et rien ne fut sensiblement modifié aux grandes lignes de leurs parcours périodiques.

Momentanément, des querelles intestines vinrent mettre un terme à cet état de choses ; à la suite de coups de feu échangés entre différents çoffs, la scission entre Djemba et Chafaa s'accentua et même certaines familles des Oulad Serour et des 'Akerma se séparèrent.

Quant aux Rezaïna, originaires de Bou Semghoun, leurs parcours s'étendirent, de Chellala, vers le Nord, jusqu'à Sfid ; ils étaient les clients et les serviteurs religieux des Oulad Sidi Cheikh, dont le marabout avait sa tombe à El Abiod.

Sur tous ces nomades, une seule autorité existait : celle des marabouts.

*
* *

Grâce à leur influence religieuse, bientôt jointe à leur influence politique, les marabouts représentent en réalité le seul pouvoir organisé, dans ce pays livré à l'anarchie.

Ce sont eux qui, dans la lutte qui va opposer les Chérifs aux Turcs, mettront les Hamyan, ou tout au moins certaines de leurs fractions, au service de causes différentes.

Nous trouverons ces derniers s'inféodant, suivant les nécessités du moment, à telle ou telle confrérie religieuse et leurs actes leur seront inspirés par des raisons sociales que, seule, l'autorité maraboutique aura entrevues.

Dans cet ordre d'idées, les Oulad Sidi Cheikh devaient évidemment imposer, tout au moins aux Djemba, leur autorité.

Lorsque mourut Si Ben Eddin, qui avait succédé à Si El Hadj Bouhafs, de la branche cadette, la baraka fut transmise à Si El Arbi.

(Rappelons, en passant, qu'après Sidi Cheikh, ses descendants s'étaient divisés en deux partis, celui de Si El Hadj Bouhafs, chef de la branche aînée, et celui de Si El Hadj Abdelhakem, chef de la branche cadette.)

Les descendants de Si El Hadj Abdelhakem, jaloux des prérogatives attribuées à la branche aînée, réclamèrent leur part des revenus perçus annuellement par celle-ci.

Leurs prétentions n'ayant pas été admises, le chef des Oulad Abdelhakem, Si Sliman ben Kaddour, âgé de 19 ans, résolut de trancher le différend par les armes.

Il gagna à sa cause les Hamyan et marcha à leur tête contre les Oulad El Hadj Bouhafs, dont il razzia les troupeaux sur l'Oued Seggueur.

Si El Arbi répondit par une autre razzia faite sur l'Oued Gharbi.

Ces deux coups de main furent le point de départ de la scission qui, désormais, allait séparer les Oulad Sidi Cheikh en deux groupes à jamais irréconciliables.

Après une série de combats indécis, mais dans lesquels l'avantage resta finalement aux Gheraba, qui étaient soutenus par les Hamyan, Si El Arbi leur céda la moitié des revenus de la zaouia des Oulad Sidi Cheikh.

Si Sliman ben Kaddour fonda alors, dans le ksar Gharbi, la zaouia de Si El Hadj Abdelhakem.

Les Oulad Sidi Cheikh Cheraga se prétendirent lésés par la construction de cette zaouia.

De nouvelles luttes s'engagèrent entre les deux branches et, finalement, une troisième zaouia, consacrée à Si El Hadj Bouhafs, fut créée.

En 1766, un accord finit par se faire et on convint que les offrandes seraient partagées en trois parts égales dont chacune serait affecté à chaque zaouia.

Mais, comme la zaouia principale de Sidi Cheikh et celle de Si El Hadj Bouhafs se trouvaient à côté l'une de l'autre, dans le ksar Chergui, il en résulta que les Oulad Sidi Cheikh Cheraga eurent, en réalité, deux parts et les Oulad Sidi Cheikh Gheraba une seule.

Ce fait amena des rivalités et des compétitions d'intérêt qui existent encore de nos jours.

La principale et presque unique raison qui poussa les Hamyan à s'inféoder, à cette époque, aux Oulad Sidi Cheikh Gheraba, se trouve dans l'offre de razzias constantes que leur fit entrevoir Si Sliman ben Kaddour.



Environ quarante ans plus tard, nous retrouvons les Hamyan Chafaa se mettant au service d'une autre force maraboutique, les Derkaoua.

Vers 1794, Moulay Sliman commença à régner au Maroc.

Des marabouts attachés au parti des Turcs d'Alger, les Khelouatia, avaient fait leur apparition dans l'Atlas et suscité des mouvements populaires qui donnèrent certaines craintes au Sultan, lequel, pour y remédier, les expulsa.

Désireux de se mettre en garde contre eux et ambitionnant aussi de s'agrandir vers l'Est, Moulay Sliman entra, d'une part, en relations avec le bey de Mascara, Mohammed el Kébir, et, en même temps, échangea une correspondance suivie avec le chérif alide des Derkaoua, Mohammed el Arbi, ennemi juré des Turcs, qu'il opposa aux Khelouatia.

Pendant quelques années, Moulay Sliman envoya des troupes et perçut l'impôt dans la région des Beni Snassen et sur Oudjda, sans qu'aucune difficulté vint à se produire entre lui et le bey de Mascara.

Subitement, en 1805, à l'appel d'un marabout des Derkaoua, nommé Abdelkader ben Cherif, des révoltes contre les Turcs éclatèrent de tous côtés dans la région de l'Ouest de la Régence d'Alger. En même temps, les Kabyles des Babors se révoltèrent à leur tour à l'instigation d'un chérif marocain, El Hadj Mohammed ben El Arach, surnommé Bou Dali.

Le bey de Mascara qui avait succédé à Mohammed el Kébir, El Hadj Mustapha, ne put résister au soulèvement des Derkaoua, commandés par Ben Chérif.

Il fut battu à Forthassa. Son camp fut pris et pillé, il se retira sur Mascara en toute hâte, l'évacua et alla se retrancher à Oran.

Ben Chérif profita de cette faute pour s'emparer de Mascara et en faire son quartier général.

Il lança ensuite des proclamations dans toutes les tribus,

les appelant à la Guerre Sainte contre les Turcs, menaçant celles qui résisteraient.

Les Hamyan Chafaa se rendirent à cet appel.

Les relations constantes qu'ils avaient avec les gens de Tlemcen, où ils trouvaient à s'approvisionner en majeure partie de grain, les avaient mis à même de suivre le mouvement qui se préparait depuis déjà longtemps.

On leur avait raconté que le bey de Mascara, El Hadj Khelil, prédécesseur de Mohammed el Kébir, avait persécuté les marabouts hostiles aux Turcs dans la région de Tlemcen et que le marabout derkaoui, Mohammed ben Ali, avait lutté contre lui et avait réussi, par ses incantations, à le faire foudroyer.

D'autre part, les Tidjania, qui régnaient en maîtres sur les Hauts-Plateaux, n'avaient pas été non plus épargnés par les Turcs et poussaient les tribus nomades du Sud à se soulever contre ces derniers.

Enfin en sous-main, le Sultan du Maroc, Moulay Sliman, entretenait des relations avec les insurgés.

L'insurrection fomentée par les Derkaoua gagna de plus en plus du terrain ; tout le pays était en révolte depuis la frontière marocaine jusqu'au Chéliff.

Le bey, Mustafa, assiégé dans Oran, sollicita du Sultan Moulay Sliman son intervention auprès des insurgés.

A cette nouvelle, le dey d'Alger destitua El Hadj Mustafa et le remplaça par un coulougli nommé Mohammed Mekallech, rude homme de guerre, qui battit Ben Chérif dans différentes rencontres, souleva contre lui toutes les tribus maghzen et, à la suite d'un coup de main heureux, reprit la ville de Mascara.

Ben Chérif se retrancha dans la zaouia de Mohammed ben Aouda.

Attaqué par le bey Mohammed Mekallech, il subit une défaite écrasante et dut s'enfuir dans la région de la Yacoubia (Sud de Saïda).

Pendant ce temps, à Tlemcen, la population, excitée par les Beni Ameur, avait fait cause commune avec les Derkaoua, avait prêté serment de fidélité au Sultan du Maroc et assiégeait la garnison turque qui était enfermée dans le Méchouar.

Mekallech reprit Tlemcen après avoir livré aux Derkaoua une grande bataille à l'Oued el Ahad.

Lorsque le Sultan Moulay Sliman apprit le succès des Turcs, il jugea inutile de soutenir les Tlemcéniens et s'em-

ploya à les réconcilier avec le bey de Mascara, pendant que les Beni Ameur révoltés s'enfuyaient au Maroc.

Quoiqu'il se fût entouré exclusivement de Derkaoua et qu'il ne cessât pas d'entretenir une correspondance suivie avec le chérif derkaoui, Mohammed El Arbi, le Sultan Moulay Sliman jugea plus profitable de cesser de s'occuper de la lutte entreprise par la confrérie contre les Turcs et profita des embarras suscités à ces derniers pour partir faire la conquête de Figuig (1805), qu'il devait compléter trois ans plus tard par celle du Gourara et du Touat.

Ces pays furent contre les Turcs, un foyer d'intrigues, et le refuge de tous les agitateurs des divers pays de l'Afrique du Nord.

Quoique n'ayant plus à compter que sur eux-mêmes, les Derkaoua n'abandonnèrent cependant pas la lutte. Une grande bataille se livra au Sud de Mascara, dans la plaine d'Eghris ; les Turcs y furent vainqueurs.

Une autre, livrée à la Djidioua. également malheureuse pour les Derkaoua, les obligea à se réfugier vers l'Ouest.

Le chef derkaoui, Ben el Arach, qui s'était joint à Ben Chérif, fut rejoint par le bey sur les bords de la Tafna et fut tué au cours du combat qui se livra à cet endroit.

Poursuivis, les Derkaoua furent écrasés de nouveau à Teuta.

A ce moment, le dey d'Alger, trouvant que le bey de Mascara, Mohammed Makallech, devenait trop puissant, le fit arrêter et étrangler.

El Hadj Mustafa, qui avait été son prédécesseur malheu reux, le remplaça. C'était un homme trop faible et trop peu énergique pour pouvoir lutter contre l'insurrection. Les Derkaoua, qui jadis lui avaient enlevé Mascara, reprirent l'avantage et le dey d'Alger fut obligé de destituer de nouveau El Hadj Mustafa et de mettre à sa place le bey Bou Kabous (1808).

Avec ce dernier, les Turcs reprirent à leur tour l'avantage et les Derkaoua furent poursuivis sans relâche.

Ben Chérif, qui avait trouvé asile du côté de la Yacoubia, dont les marabouts avaient pris parti pour lui, en fut chassé par le bey qui le rejeta au Sud du chott Chergui.

Ne trouvant pas d'appui chez les Oulad Sidi Cheikh, il en chercha un chez les Tidjania et se rendit à Aïn Mahdi.

Mais, voyant un rival en lui, les marabouts Tidjania lui refusèrent leur aide et Ben Chérif dut repartir vers l'Ouest et se réfugier chez les Beni Snassen.

Le gendre de Ben Chérif, Bou Terfas, continua la lutte et se révolta à son tour, entraînant derrière lui les Trara. Il fut battu par le bey Bou Kabous, mais, au retour de cette expédition, la colonne turque fut décimée par la neige et rentra en désordre à Tlemcen, après avoir abandonné en route la plupart de ses bagages.

A la suite de cette expédition, il se passa un fait difficile à expliquer. Le bey Bou Kabous s'affilia secrètement aux Derkaoua, pactisa avec le Sultan Moulay Sliman et, lorsque le dey d'Alger voulut l'envoyer dans l'Est contre le bey de Tunis, qui venait de se révolter, refusa de marcher.

Un caïd des environs de Tlemcen, nommé Ali Karabaghli, prit parti pour les Turcs, s'enferma dans Nédromah et résista aux insurgés. Le dey d'Alger envoya Omar Agha pour rétablir l'autorité turque.

Celui-ci, aidé par Ali Karabaghli, s'empara du bey Bou Kabous, venu à Oran pour s'approvisionner, et le fit décapiter.

Ali Karabaghli fut nommé bey et la paix fut maintenue, par la terreur, pendant quelque temps dans toute l'Oranie.

En 1816, le derkaoui Ben Chérif reparut, souleva une partie des nomades du Sud et les Harrar, marcha de nouveau contre les Turcs, fut encore battu et se retira définitivement à Figuig.

Les nomades du Sud qui avaient suivi sa fortune et, parmi eux, les Hamyan Chafaa, voyant baisser le prestige des marabouts derkaoua, cessèrent de prendre part à la lutte.

*
* *

Les Tidjania, dont l'influence sur les Hauts-Plateaux était aussi considérable que celle des Derkaoua dans le Nord, n'avaient pas été mieux traités par les Turcs.

Le grand marabout d'Aïn Mahdi, Tidjani, avait été chassé par le bey Mohammed el Kébir de sa zaouia, puis de Bousemghoun où il s'était réfugié.

Obligé de fuir au Maroc, il avait été très bien accueilli par le Sultan Moulay Sliman qui lui avait donné, à Fez, un de ses palais pour y fonder une zaouia.

Le marabout était décédé dans cette zaouia en 1814.

Les deux fils d'Et Tidjani, revenus à Aïn Mahdi, à la mort de leur père, étendirent très rapidement leur influence dans les ksour du Sud-Oranais.

Les Turcs ne tardèrent pas à prendre ombrage de ce nouveau pouvoir.

Le bey de Mascara, Hassan, successeur d'Ali Karabaghli, fit tuer tous les mokadems de cet ordre qu'il put surprendre, puis marcha sur Aïn Mahdi. Il subit un échec et dut revenir vers le Tell.

Deux ans plus tard, le bey de Titteri, Bou Mezraq, échoua, lui aussi, devant la zaouia.

Les Tidjania attaquèrent alors à leur tour les Turcs et firent des incursions dans le Sud-Oranais.

En 1826, les Hachem se révoltèrent et appelèrent Tidjani à leur tête. Celui-ci, après avoir essayé, en vain, de s'emparer de Mascara, fut battu par le bey d'Oran et tué.

Les Tidjania abandonnèrent la lutte, mais ne furent pas poursuivis par les Turcs.

*
* *

Si nous avons cru devoir insister sur ces très importants mouvements maraboutiques qui, quoique certaines fractions des Hamyan y aient été mêlées, sortent de l'histoire particulière de cette confédération, c'est que les faits qui ont été racontés indiquent, d'une façon très précise, la manière dont furent gouvernés les nomades du Sud avant l'occupation française.

Deux pouvoirs rivaux se sont constitués: celui des Chérifs et celui des Turcs d'Alger.

Ces deux pouvoirs durent leur fortune à une réaction religieuse contre les victoires des Chrétiens qui avaient chassé les Musulmans d'Ibérie, et contre les entreprises des Portugais et des Espagnols sur les côtes de l'Afrique du Nord.

Ils ne purent s'établir que grâce à l'influence des confréries et des marabouts.

Les Turcs et les Chérifs étaient fatalement appelés à entrer en lutte les uns contre les autres.

Les Turcs représentaient les sultans de Stamboul ; les Chérifs, issus de la famille du Prophète, représentaient, pour les populations de l'Afrique du Nord, un Gouvernement constitué d'après les traditions les plus pures de l'Islam.

Les tribus arabes et les tribus berbères, jamais bien assises les unes à côté des autres, favorisèrent tantôt l'un, tantôt l'autre des partis.

Les tendances des populations nomades, chez qui le refus

de l'impôt a toujours été considéré comme le plus sacré des devoirs, visaient à l'indépendance absolue.

Seule l'influence maraboutique fut capable d'enrayer l'anarchie.

C'est pourquoi les sultans marocains envoyèrent dans tout le Sud-Oranais des marabouts, agents des zaouia de Fez, pour exciter partout les populations contre les Turcs et fomenter des révoltes. Les beys ne purent recouvrer les impôts dans ces régions qu'à condition d'aller les chercher avec de fortes colonnes militaires.

Enfin, obligés de faire face de tous les côtés, attaqués par Tunis à l'Est, par les Espagnols à Oran, par les Kabyles au centre, les Turcs durent abandonner à peu près entièrement le Sud et se contenter de chercher, dans la grande famille des Oulad Sidi Cheikh, un appui contre les autres influences chérifiennes ou maraboutiques.

Les sultans marocains ne manquèrent pas, à plusieurs reprises, de profiter de cette situation embarrassée de leurs rivaux pour incursionner sur les Hauts-Plateaux Oranais, dans les ksour et aux oasis. Ils opposèrent, d'autre part, clandestinement, marabouts contre marabouts ; ils furent les soutiens des Derkaoua dans le Nord et ceux des Tidjania dans le Sud.

Ils firent aussi appel à l'ambition des grandes familles locales, leur délivrant des cachets et des diplômes, leur promettant des charges importantes futures.

Les Nomades du Sud en profitèrent pour refuser le paiement de l'impôt à tout pouvoir constitué en dehors de celui des marabouts.

A l'égard des Turcs, ces populations se déclarèrent marocaines ; à l'égard du sultan de Fez, elles se prétendaient sur le territoire turc.

Nous retrouvâmes les mêmes procédés au début de la conquête française, principalement chez les Hamyan [1].

*
* *

Lorsque El Hadj Abdelkader parut dans la province d'Oran, les Hamyan en parcouraient la partie méridionale, depuis les régions de Tlemcen et de Debdou, jusqu'au Tafi-

---

1 *Cf.* A. Cour : *Dynasties chérifiennes*.— Il y a lieu de noter l'influence qu'exercent encore de nos jours, chez les Hamyan, les marabouts de Kenadsa et de Kerzaz. Lorsqu'une difficulté sérieuse surgit entre deux familles, le marabout Si Brahim, de Kenadsa, est généralement pris comme arbitre.

lalet et au Touat. Leurs points d'eau étaient à peu près les suivants : Tendrara Gharbia, Oglat Cedra, Foum Bezouz, tous ceux des chotts Gharbi, Chergui et Tigri, d'Aïn Chaïr, d'Aïn el Orak. De nombreux Hamyan possédaient des propriétés à Bou Anan, El Hadjoui, au Medaghra et à Figuig.

Après le traité de 1832, Abd-el-Kader organisa son Etat ; les tribus Hamyan reçurent des caïds, chefs politiques et militaires nommés par l'Emir. C'est ainsi que Mebkhout Ould Ahmed commanda aux Oulad Mansourah, Demmouche Ould Abdallah, aux Oulad Khelif, Ahmed Ben Abdallah, aux Akerma, Bou Smaha Ben Maachou, aux Beni Metharef, Miloud Ould Laïredj, aux Meghoulia, Mohammed Ben Dif Allah, aux Oulad Toumi et Mohammed Ben Amara, père de l'agha honoraire El Hadj Kaddour, aux Bekakra.

Il y a lieu de signaler l'influence dont jouissait déjà, à cette époque, Mebkhout, dont on fit plus tard un agha. « C'était lui qui était chargé de négocier d'abord avec les « Turcs, ensuite avec les Français ; mais, une fois rentré « dans sa tribu, il devenait simple particulier et il n'exer- « çait une réelle influence que dans sa fraction. » (Lettre de la Division d'Oran, 11 octobre 1869).

Dans la guerre incessante qu'il engagea contre nos troupes, l'Emir trouva dans les Hamyan de précieux auxiliaires; ils durent, cependant, l'abandonner momentanément pour se défendre contre les troupes du Sultan du Maroc. Lorsque, poursuivi par les colonnes françaises, Abd-el-Kader se décida à se rapprocher du Maroc, sa défaite au combat de l'Oued Melah (11 novembre 1843) réduisit ses troupes à quelques centaines de cavaliers ; avec eux, il se jeta en désespéré sur les Hamyan, les surprit et fit sur ces derniers un butin considérable, qui lui permit de pourvoir pour un moment aux besoins des siens. Il profita alors de la proximité du Maroc pour renouer des relations avec le sultan Abder-Rahmane.

Sa smala, considérablement diminuée, prit le nom de « Deïra » (du mot douar) ; il s'installa près d'Aïn-Ben-Khelil et obligea les Hamyan à lui fournir des contingents qu'il lança sur les tribus des Laghouat et sur les Oulad Ziad Gheraba, qui perdirent dans cette affaire leur chef, Ahmed ben Ameur.

En 1844, le général Lamoricière établit un camp permanent à Saïda et un autre à Sebdou ; un poste fut créé à Tiaret. Abd-el-Kader voulut reprendre la lutte ; ne trou-

vant pas d'éléments suffisants dans le Sud-Oranais, il se rendit au Maroc et parvint, sous un prétexte religieux, à entraîner le Sultan contre nous. Mais, après le bombardement de Mogador, Abder-Rahmane abandonna la cause de l'Emir en signant le traité de Tanger ; une clause mettait Abd-el-Kader hors la loi dans tout le Maroc et en Algérie [1].

Chassé du Maroc, Abd-el-Kader se réfugia chez les Beni Guil. Le 30 janvier 1845, un de ses djiouch faillit enlever en plein jour le poste de Sidi-bel-Abbès, et le général Lamoricière, pour protéger la vallée de la Mékerra, dut établir un camp permanent à Daya. Le mois suivant, l'Emir passait en personne au Nord du chott El Gharbi, ralliant en route les tribus des Hauts-Plateaux ; il marchait dans la direction de la vallée supérieure du Chéliff. Mais il trouva le chemin fermé par les colonnes Cavaignac dans le Sud de Tlemcen, Lamoricière dans le Sud de Mascara et Géry dans la région saharienne ; il lui fallut reprendre la route de la Deïra sans avoir pu tenter le moindre raid. Dans les années qui suivirent, bien qu'il sentit sa cause compromise, il continua la guerre de partisans, à laquelle il était réduit depuis le désaveu qu'il avait reçu du Sultan du Maroc, jusqu'au jour où il dut se rendre au duc d'Aumale.

Nous hésitions encore à aborder ces régions ; c'était pour nous le seuil du désert, où, croyions-nous, nos troupes ne pouvaient s'aventurer sans de grandes difficultés et où les Turcs, nos prédécesseurs, n'avaient fait que passer. On se contenta d'imposer les troupeaux ; c'est ainsi que dans une lettre en date du 10 janvier 1845, le général Lamoricière, commandant la Division d'Oran, rendit compte que « l'agha Tayeb ben Guernia avait été envoyé avec une « centaine de chameaux chez les Hamyan Cheraga et « Gheraba, pour faire acte d'autorité sur eux en réclamant « le paiement de l'impôt zekkat. » On s'explique dès lors pourquoi le traité signé le 18 mars 1845 détermina si défavorablement pour nous, comme nous le verrons, le sort des Hamyan.

---

1 L'Emir Abd-el-Kader avait aussi essayé de rallier à sa cause la Confédération des Amour. N'ayant pu y parvenir, il les avait fait razzier à Galloul et à Forthassa Gharbia, par les Hamyan Chaafa.

Pour se venger, les Amour surprirent les Hamyan au moment du retour des caravanes du Gourara et razzièrent les Oulad Khalif à Oglat-et-Tine, au Sud d'Aïn-Ben-Khelil. Un mois plus tard, ils attaquèrent de nouveau les Hamyan à Rarnoug et leur enlevèrent un butin considérable.

A la suite de ces faits, une trêve passagère fut conclue à Figuig entre Amour et Hamyan.

Note complémentaire sur les légendes anciennes relatives aux Hamyan

---

Si Mohammed Ould Maamar Ben Dahou, caïd du ksar de Moghar Tahtani (annexe d'Aïn-Sefra), a composé un intéressant travail encore inédit sur les origines et l'histoire de son ksar.

Nous en avons extrait, *à titre de curiosité*, les quelques passages ci-dessous qui se rapportent aux origines générales et aux relations des Hamyan avec les gens de l'Extrême-Sud :

« Dans les temps anciens, il existait dans le Sahara des « populations diverses. Elles étaient réparties à Figuig et « ses environs, à Moghar, Bou Semghoun et le Sahara et « habitaient soit dans les montagnes ou les vallées, soit « dans les hammada ou les espaces désertiques. Ces peu- « ples avaient des mœurs distinctes en ce qui concerne « l'alimentation et l'habitation. Ils étaient païens, n'a- « vaient point de livres saints ; nul prophète ne leur avait « exposé de doctrine. Les uns portaient le nom de « Ro « mains », d'autres étaient les « Majous » ou adorateurs « du feu.

« Ils avaient coutume de construire leur maison de telle « sorte que l'individu, lorsqu'il se trouvait dépourvu de « vivres, pouvait s'ensevelir sous les ruines de sa demeure. « Les Majous pratiquaient une forme d'union incestueuse : « ils épousaient leurs filles ; le frère et la sœur se mariaient « ensemble. Ils étaient vêtus de peaux de bêtes et de plumes « d'oiseaux; les pauvres, parmi eux, se couvraient de feuil- « les d'alfa et de drinn tressées. Leur nourriture consistait « en gros gibier et en nebeg (baie de jujubier sauvage : « sedra). Ils faisaient une huile avec le guedin et leur pain « était à base de farine de drinn. Ils apprêtaient aussi les « herbes qui, à cette époque, grâce à la fréquence des « pluies, étaient très abondantes.

« Ces peuples vivaient entièrement séparés les uns « des autres, n'ayant aucun rapport, et n'exerçant, « les uns vis-à-vis des autres, aucune violence. Ils « n'avaient point de souverain ou de chefs ; et nulle « oppression, nulle iniquité ne s'appesantissaient sur eux.

« Préoccupés uniquement de leur subsistance, chacun « d'eux recueillait, suivant les époques, les baies, les grai- « nes ou les herbes qui formaient la base de leur alimen- « tation. Leur boisson leur était fournie par l'eau des « sources et non pas par l'eau des r'dirs.

« Ces autochtones étaient de très grande taille ; par « contre, leurs femmes étaient minces et courtes. Elles « avaient les cheveux abondants et les yeux bleus. Elles se « couvraient de fourrures ou de peaux de renard, de chacal, « de hyène et de lièvre. Elles préparaient une trame de « drinn et d'alfa dont les hommes se revêtaient.

« On raconte que ces peuples furent décimés par un « cataclysme. Cependant, une partie de leurs descendants « survécut et habita le pays qui devint désert après leur « disparition. Alors arrivèrent les Chleuh, tribu de Ber- « bères Zouaoua et Ibadites. Puis ceux-ci furent subjugués « par des Arabes des Beni Hilal, Beni Hachem, Koréïchites, « Haoumin, Beni Mekhzouni, qui, depuis Tunis, courbè- « rent sous leur loi les Berbères. Ces derniers fuyaient « devant les envahisseurs qui, parvenus aux monts du « Gharb, s'installèrent dans le Tell et le Sahara, conver- « tissant à la Foi, par le fer et le feu, tous les indigènes « qu'ils rencontraient. Certains Berbères purent gagner « Figuig. Le pays compris entre le Guir et l'Oued Segueur « était alors occupé par les Arabes Beni Ameur.

« C'est au IVe siècle de l'Hégire que les Arabes pénétrè- « rent en Ifrikiya et se répandirent de Tunis à Fez et Marra- « kech, luttant contre les Berbères Zouaoua et Ibadites qui « sont tous des Chleuh et qui furent chassés des monts et « des plaines.

« La contrée qui forme actuellement les cercles de Mé- « chéria, d'Aïn-Sefra, de Figuig et de Géryville était le pays « des Beni Ameur qui y pratiquaient la culture et y pros- « péraient. Au VIe siècle, ces Beni Ameur émigrèrent vers « le Tell, du côté de l'Oued Melghir, de Sidi-bel-Abbès, de « Zefizef et du Djebel Filouïn. Une partie d'entr'eux, « cependant, les Hamyan, restèrent dans la contrée qu'ils « peuplèrent.

« D'après ce que nous avons appris (et Dieu sait mieux « que nous toutes choses), la descendance des hérétiques « s'est perpétuée à Figuig ; on dit que des descen- « dants des Romains se trouvent à Kçar el Abid de Figuig ; « il y aurait aussi des Ibadites, ainsi qu'à Chellala Dah- « rania.

« Certains Romains vivaient sous la tente comme les « Arabes. Ils possédaient des éléphants qui leur servaient « pour leurs transports et leurs migrations et ils avaient « un très grand nombre de ces pachydermes dont la vente « leur procurait des ressources considérables. Ils avaient « aussi des bœufs et des moutons ; ces derniers étaient, « comme les mouflons, dépourvus de laine ; on les nom- « mait « jirafiya ». Ils avaient sur le sommet de la tête « deux cornes branchues. Ces animaux donnaient du lait « comme les vaches.

« Les peuples précités se servaient, pour leurs échanges, « de disques de poudre d'or ; chacune de ces pièces de « monnaie équivalait à cent douros (sesterce ?). Ils fon- « daient le minerai d'or sur du fer rougi et utilisaient le « précieux métal pour faire des bijoux.

« Les noms des « Romains » et ceux des « Païens » « étaient les mêmes. Leurs demeures et leurs tombeaux « ont été désignés sous le nom de « Arjam », « Ajdar », « Kerkour ». C'est une même désignation qui s'est con- « servée jusqu'à nos jours.

« Lorsque, dans l'ancien temps, certains individus en- « treprirent des fouilles dans le pays, ils découvrirent des « cadavres sous l'amas de matériaux qui les recouvraient. « Ces cadavres étaient revêtus de leurs vêtements et de « leurs ornements d'or et d'argent ; à leurs côtés, leurs « armes.

« Les kerkours sont construits comme des maisons, au « moyen de pierres superposées en cercle. A l'intérieur, « ainsi que nous l'avons dit, on découvre des squelettes, « des cendres et du bois, des ustensiles de cuisine brisés. « Lorsque les décombres recouvrent des ossements fémi- « nins, on voit, autour des os des bras et des jambes, des « bracelets d'argent ou d'or, de corne, de bois de laurier. « Les kholkhals (bracelets de cheville) sont aussi en un « métal usé, jaune comme le cuivre. Tout cela est détérioré, « sans aucune valeur et inutilisable, sauf l'or qui, dégagé « de sa gangue, a un éclat analogue à la lueur d'un feu « dans la nuit.

« Les Arabes de nos tribus se désintéressent de ce genre « de fouilles. Ceux d'entr'eux qui, d'aventure, ont fait de « nos jours des recherches dans quelques-uns des monu- « ments funéraires sus-mentionnés, n'y ont plus rien « trouvé. »

....

Après avoir exposé comment furent créés, dans une région fréquentée en hiver par les Hamyan, le ksar et l'oasis de Moghar, le caïd Si Mohammed Ould Maamar Ben Dahou raconte ce qui suit :

« Les tribus Hamyan, qui étaient venues dans le pays, « trouvèrent l'Oued Moghar habité. Les habitants de la « nouvelle agglomération offrirent une diffa aux notables « Hamyan. Ceux-ci se montrèrent très satisfaits de voir le « pays peuplé et invitèrent à leur tour les habitants, leurs « enfants, leurs nègres et toutes les personnes qui se trou- « vaient avec eux, à une diffa dans leur campement. Ce fut « l'origine de l'amitié des deux collectivités. Elles échan- « gèrent le serment de former une alliance étroite et de « se prêter mutuellement main-forte en toutes les circons- « tances.

« Par suite de cet accord, les Hamyan creusèrent des « silos chez leurs amis. Chaque année, lorsqu'ils rentraient « du Sahara, vers le Nord, ils entreposaient chez ces ksou- « riens, dans leurs silos, de la laine, du beurre. Quand ils « effectuaient une marche inverse, c'est-à-dire redescen- « daient du Tell dans le Sahara, ils déposaient entre les « mains des gens de Moghar leur blé et leur orge. Ces der- « niers trouvaient ainsi chez leurs alliés la facilité d'acheter « les céréales nécessaires à leur subsistance et à l'ensemen- « cement de leurs champs. D'autre part, ils avaient coutu- « me d'acheter, aux tribus nomades, des chameaux qu'ils « confiaient aux Hamyan pour les faire pâturer ou aller « sur les marchés lointains et s'approvisionner en grains. « Chaque année, les chameaux des deux groupes amis se « rendaient à Figuig, sous la conduite des Hamyan, et « rapportaient des dattes et des rejets de palmiers. Ces « rejets étaient plantés à Moghar ; les noyaux des dattes « consommées étaient semés. Le sol étant propice, la « palmeraie se développa rapidement.

« Le nombre de la population s'accrut aussi, car plu- « sieurs des occupants attirèrent auprès d'eux nombre de « leurs amis. On compta bientôt 30 maisons.

« Les habitants de Moghar étaient braves et généreux. « Ils donnaient aussi largement l'hospitalité qu'ils com- « battaient sans répit les iniquités. Par leur vaillance, ils « avaient rendu puissante leur petite cité. Ils ne se permet- « taient aucune déprédation ; quand un rapt d'animaux « était commis, ils n'avaient de cesse qu'ils eussent atteint

« et tué les malfaiteurs. Ils rentraient en possession de tous
« les animaux qui leur étaient volés.

« Les Hamyan étaient leurs défenseurs contre les tribus,
« ils les considéraient comme leurs frères. »

*
* *

« Dans les premiers jours d'avril, lorsque les Hamyan
« quittaient le Sahara et remontaient vers le Nord, ces
« vastes steppes demeuraient absolument désertes jusqu'en
« octobre, c'est-à-dire pendant la période des chaleurs.
« Dans cette solitude que personne ne venait troubler, les
« autruches se multipliaient et formaient de nombreux
« troupeaux. Tout troupeau comprenait environ une cin-
« quantaine de têtes, mâles, femelles, autruchons. Les
« habitants de l'Oued Moghar se livraient à la chasse de ces
« coureurs et durant toute la saison chaude, ils y trouvaient
« leur vie ; ils se nourrissaient de la chair des oiseaux tués,
« vendaient leurs plumes, et, de leur graisse, préparaient
« une huile qu'ils appelaient « zahen » et qui avait la pro-
« priété de guérir les maux de quiconque l'absorbait.

« En outre, l'antilope bubale abondait ; on en trouvait
« des troupeaux aussi nombreux que des troupeaux de
« moutons. De même, la gazelle, l'antilope addax et l'ona-
« gre. Aussi, la chasse fournissait-elle la viande nécessaire
« aux repas matin et soir. Enfin, les abeilles étaient en
« grande quantité et le miel était aussi abondant que l'eau.
« Les gens de Moghar étaient seuls à le récolter, comme
« ils étaient seuls à chasser. Dans de pareilles conditions
« d'existence, ils n'étaient jamais malades ; la chair des
« animaux sauvages, l'huile « zahen » et le miel les préser
« vaient de tous les maux ; la mort de vieillesse venait
« seule les surprendre. A l'abri de la maladie et du souci,
« ils atteignaient les limites extrêmes de la vie humaine ;
« ils vivaient plus d'un siècle. »

. . . .

« Quelques années après la mort de Sidi Cheikh, quand
« les « Zegdous » [1] se sont rendus dans l'Est pour se ven-
« ger des Hamyan et des Trafis, ces Zegdous sont passés
« par Moghar Tahtani, où ils ont enlevé tous les moutons
« et les chameaux et où ils ont massacré un grand nombre

1 Pour l'association connue sous le nom de Zegdou, formée spécialement contre les Hamyan, voir plus loin.

« d'habitants. Les Zegdous ont eu eux-mêmes plus de cent « hommes tués. Le siège de Moghar par les Zegdous a duré « huit jours. Pendant ce siège, les habitants de Moghar « ont creusé dans leurs maisons des silos dans lesquels ils « ont placé leurs céréales et leurs objets mobiliers, puis, « profitant d'une nuit sombre, ils se sont tous, hommes, « femmes et enfants, enfuis dans le Djebel Mekter, à Aïn-« Amba. Le lendemain matin, tous les Zegdous, cavaliers « et piétons, sont entrés dans le ksar et n'ont rien trouvé. « Ils ont détruit quelques maisons et ont abandonné « ensuite Moghar. Les ksouriens sont rentrés chez eux et « ont reconstruit les maisons démolies.....

« Les Zegdous recommençaient cette attaque tous les « ans ; aussi, les habitaants de Moghar envoyaient-ils à « Figuig un assas (sentinelle), chargé de signaler la harka « à Figuig. Au signal de l'assas, les habitants de Moghar « enfermaient leurs biens dans les silos et s'enfuyaient dans « le Djebel Mekter, à Aïn-Amba. Pendant quatre années « consécutives, les Zegdous ont entièrement détruit les « récoltes de Moghar. Les ksouriens, découragés, ont alors « envoyé chez les Oulad Sidi Cheikh une djemaa chargée « de les faire réconcilier avec les Zegdous.

« Les Oulad Sidi Cheikh se sont rendus à cheval auprès « des notables du Zegdou, dans l'Oued Guir, et leur ont dit: « Les habitants de Moghar Tahtani vous demandent la « paix ; ces gens sont les amis de notre père Sidi Cheikh, « qui leur a donné une séguia et qui a imploré le ciel de « leur accorder ses faveurs ; ne leur faites donc pas de mal, « car nous-mêmes nous subissons le préjudice que vous « leur causez. » Les Zegdous ont répondu : « Moghar est un « ksar Hamyan. Les Hamyan nous ont tué du monde et se « sont enfuis sans verser la dia ; ce sont donc nos ennemis. « Mais puisque vous intervenez en leur faveur, nous leur « accordons le pardon. Ils n'auront pas à s'enfuir loin de « nous, car nous ne leur ferons aucun mal. Nous agirons « ainsi par considération pour votre père Sidi Cheikh. »

« La paix a alors régné chez les habitants de Moghar. « Ceux-ci, voyant qu'ils étaient l'objet d'attaques conti-« nuelles de la part des gens de l'Ouest, ont demandé à « tous ceux qui voulaient les entendre de venir habiter à « Moghar Tahtani, où une maison, une parcelle de terre « et de l'eau leur seraient données par la djemaa. Moghar « s'est ainsi peuplé et il y eut 60 maisons. Moghar a, dès « lors, pu se défendre contre ses ennemis, la vie y est

« devenue facile et le gibier, tel que l'autruche, y a existé « jusqu'à ces dernières années (20 ans). »

. . . .

Si Mohammed Ould Maamar Ben Dahou conte ensuite, au cours de son récit, le fait suivant qui, sans intéresser directement l'histoire des Hamyan, met en cause les « Arabes Moucha » :

« A l'époque des Zegdous, un malfaiteur du Gharb, « nommé Bahara, vint, se disant Sultan. Il était accom- « pagné de Béraber et de gens des Zegdous, formant ainsi « une forte harka, composée de deux mille cavaliers et « trois mille piétons.

« Lorsqu'il arriva à Figuig, où il séjourna pendant dix « jours, il ordonna aux habitants de nourrir la harka du- « rant son séjour. Les Figuiguiens obéirent. Ce préten- « dant écrivit ensuite à toutes les tribus et à tous les ksour « la lettre suivante : « Venez au devant de moi avec votre « soumission et des cadeaux ; dans le cas contraire, je me « verrais obligé de m'emparer de vos biens, de détruire « vos habitations et de vous combattre ». Lorsque les gens « de Sidi Brahim Grich et ceux des ksour de Kheneg Na- « mous reçurent cette lettre, ils s'enfuirent à Moghar « Tahtani pour s'entendre avec les gens de ce ksar, soit « pour offrir un cadeau, soit pour résister.

« En arrivant au ksar Sidi Brahim Grich, le préten- « dant constata que ce ksar était abandonné ; il apprit éga- « lement à ce moment là que les ksour de Kheneg Namous « étaient déserts.

« Un indigène nommé Mohammed ben Zian, des Oulad « Sidi Cheikh, qui se trouvait alors à Moghar Tahtani, « monta sur sa jument et alla à la rencontre du préten- « dant, qu'il trouva entre Sidi Brahim Grich et Moghar « Tahtani. Mohammed ben Zian descendit de cheval, salua « le prétendant et lui dit : « Je viens du ksar de Moghar « Tahtani pour faire du bien ? » Bahara lui répondit : « Quel est le cadeau que vous nous faites. » Mohammed « ben Zian reprit : « Le cadeau sera une prière ou une « malédiction ; si vous leur donnez la paix, vous serez « dans le bien et si vous n'acceptez pas ma demande, Dieu « vous maudira. » Bahara, après avoir entendu ces paro- « les, regarda les palmiers et se jeta dans le pays. Les gens « de Moghar, prêts à se défendre, entourèrent le ksar au- « tour duquel se trouvait un rempart et un fossé ; la pou-

« dre parla, 5 hommes et 20 montures du goum de Bahara « furent tués ; ce goum s'éloigna alors et envoya des « vedettes dans l'Oued Som et l'Oued Semar, mais Bahara « entra dans une grande colère lorsque, en descendant « de son cheval, il apprit la perte des 5 hommes et des « 20 chevaux.

« Si Mohammed ben Zian monta à cheval et se réfugia « chez les Oulad Sidi Cheikh et les Arabes Moucha, cam- « pés à Ghandjiia, et les mit aussitôt au courant de ce qui « s'était passé. Bahara leva alors tous les piétons et cava- « liers qu'il put trouver et se lança sur le ksar ; la poudre « parla jusqu'au moment où les munitions manquèrent « aux gens de Moghar, qui furent obligés de renvoyer les « femmes, les enfants et les impotents. Seuls, les hommes « valides restèrent pour garder les postes.

« Mohammed ben Zian activa alors le courage de ses « gens et des Arabes Moucha, auxquels il ordonna d'aller « immédiatement au secours de Moghar. Cavaliers et pié- « tons se mirent en route, après avoir envoyé leurs tentes « et leurs troupeaux dans le Djebel Chemakhikh. Cent « hommes furent chargés de garder le chemin de Bour- « dodo, tandis que la harka se dirigeait sur Moghar, où « se trouvait Bahara. Ils marchèrent toute la nuit et s'em- « parèrent des vedettes de Bahara qui surveillaient l'Oued « Som. Bahara attaqua avec ses guerriers le ksar de Mo- « ghar où le feu éclata. Les défenseurs du ksar se batti- « rent jusqu'au moment où les munitions manquèrent. « Les fantassins de Bahara démolirent la porte du ksar et « les remparts, mais pendant ce temps Mohammed ben « Zian tomba avec sa harka sur le camp des agresseurs, « s'empara des chameaux et tua les gens qui gardaient « les tentes. Un cavalier vint prévenir Bahara que les gens « chargés de la garde du campement avaient été surpris « par des guerriers courageux. Bahara se rendit immédia- « tement sur les lieux et des coups de feu furent échangés. « Après un combat acharné qui dura une demi-heure, la « harka de Bahara fut mise en déroute et poursuivie dans « sa retraite par les Oulad Sidi Cheikh et les cavaliers des « Arabes Moucha, jusqu'à Figuig.

« Bahara fut tué à Bagdad de Figuig, par Ben Mekaouak « aïeul des Oulad Redjal (ou Rahal). Ce dernier monta « sur la monture blanche de Bahara, lequel fut décapité et « brûlé. Les poètes chantèrent : « La jument de Bahara « fut ramenée par les nobles et Bahara fut vaincu par des

« cavaliers intrépides, les Oulad Boukekeur ; leur sang « coula dans les rivières et aucun cavalier n'échappa, tous « furent massacrés. » A leur retour de Figuig, les cavaliers « constatèrent que les tentes, les troupeaux, les armes et « les provisions avaient été rassemblés et partagés par les « piétons.. »

. . . .

« Dans le courant du mois d'avril de la soixantième « année du IXe siècle, un orage de grêle, dont les grêlons « furent de la grosseur de la tête d'un chameau, éclata « et détruisit les jardins, les maisons, le barrage et les « animaux. Les autruches qui se trouvaient dans le pays « furent tuées. Le gibier n'est revenu qu'après de nom- « breuses années.

« A la suite de cet orage, une grande misère régna à « Moghar ; la grêle tomba depuis le Djebel Hamir jus- « qu'au Djebel M'ekter, à Chemakhikh et à l'Ouest de « Dermel. Les gens de Moghar se rendirent auprès des « Hamyan, qui se trouvaient dans le Sahara et qui n'a- « vaient pas été touchés par cet orage, et leur demandèrent « des moutons et du grain, qu'ils achèteraient. Les Ha- « myan leur donnèrent à boire et à manger. Les gens de « Moghar furent poussés par la misère à couper les routes ; « ils restèrent bientôt seuls, car les Hamyan remontèrent « vers le Nord. A la suite de cet orage, de nombreux pâtu- « rages apparurent chez eux, tandis que les Doui Menia « et les Oulad Djerir en furent dépourvus. Ces derniers « étaient campés dans l'Oued Guir, à Béchar, dans la Zous- « fana. Les cavaliers provenant de ces tribus, partis vers « l'Ouest pour enlever des chameaux, s'aperçurent, en « passant dans l'Oued Som, que les pâturages y étaient « abondants ; aussi, en arrivant chez eux, ils le dirent à « leurs gens qui décampèrent pour se rendre dans l'Oued « de Moghar, où ils arrivèrent au moment de la récolte « des dattes et des fruits. Les Doui Menia enlevèrent nui- « tamment toutes les dattes et tous les fruits qu'ils trou- « vèrent à Moghar et s'installèrent à Garet el Ghechoua, « dans l'Oued Selem, et à Ghouba. Un soir, trois notables « de Moghar se rendirent auprès du kébir des Doui Menia, « égorgèrent un mouton et lui racontèrent ce qui s'était « passé ; ce kébir avait chez lui un tambour en cuivre sur « lequel il frappait pour rassembler ses gens. Le kébir, « en apprenant ces faits, se mit en colère et fit battre le « tambour. Tous ses gens se réunirent et lui dirent : « O

« notre Cheikh Bou Anane, que s'est-il passé ? » Le kébir « qui s'appelait alors Cheikh Bou Anane, leur déclara : « Ce ksar est faible et ses habitants sont très nombreux ; « nous avions l'intention, en venant camper près d'eux, « de leur apporter la paix et la tranquillité, et vous leur « avez causé un dommage en dévastant leurs jardins. « Actuellement, les gens de Moghar sont dans l'attente « et je désire que vous les dédommagiez. » Les Doui Menia « se conformèrent à cet ordre, après avoir déclaré qu'ils « se trouvaient avec les Oulad Djerir, les Beni Oumaras « et les douar des Oulad bel Guiz, quand les dégâts furent « commis. Il leur ordonna de faire verser, par chacune « des tentes précitées, un chameau ou dix moutons, de les « lui amener et de lui signaler les gens qui refuseraient. « L'ordre fut exécuté : 200 chameaux et 600 moutons fu- « rent amenés, sur lesquels 100 chameaux et 300 moutons « furent remis aux notables de la djemaa de Moghar « et 50 chameaux et 150 moutons furent distribués aux « notables des Doui Menia ; le reste fut conservé par Bou « Anane. Les gens de Moghar invitèrent Bou Anane à « déjeuner chez eux ; celui-ci monta à cheval avec ses « enfants et des notables (en tout 60 cavaliers) et se rendit « à Moghar. Là, 20 moutons furent égorgés, soit un mou- « ton pour trois cavaliers, et on leur servit plusieurs plats. « Ils jugèrent bon de vivre en bonne intelligence avec les « gens du ksar. Les moutons et les chameaux furent « partagés entre les gens de Moghar.

« Dès que les Doui Menia apprirent le retour des Ha- « myan dans le Sahara, ils décampèrent et se rendirent « dans l'Oued Zousfana. »

. . . .

« Pendant le printemps de la dixième année du XIe siè- « cle, les Beni Ghoméracène, les Beni Goumi et les ksou- « riens d'Aïn-Chaïr formèrent une harka qui se dirigea « vers l'Oued Namous. Les tribus Hamyan et les Oulad « Sidi Cheikh s'enfuirent dès qu'ils apprirent l'arrivée de « cette harka et se rendirent dans l'Oued Seggueur.

« Cette harka, à laquelle s'étaient joints les Beni Zeggou « et les Aït Iafelman (Beraber), ne trouva absolument rien « dans l'Oued Namous ; elle ne rencontra qu'un seul indi- « vidu des Moucha, qui recherchait un âne. Interrogé, ce « dernier déclara que les tribus étaient rassemblées dans « l'Oued Seggueur. La harka se rendit à Moghar Tahtani

« et Moghar Foukani, où elle enleva tous les animaux, « chameaux, bœufs, moutons et fit périr de nombreuses « personnes, parmi lesquelles se trouvaient des hommes, « des femmes et des enfants. La harka qui, elle-même, « avait subi des pertes, passa par Founassa où elle pilla et « massacra les Oulad Azzi.

« Les ksouriens de Moghar ne trouvant plus rien à « manger, se rendirent dans le Tell, à Oudjda et à Tlemcen « où ils estivèrent et où ils purent ramasser des céréales « et de l'argent. A leur retour, ils louèrent, pour trans- « porter leur gain, des chameaux aux Hamyan, à raison « d'une ghara de blé ou d'orge par chameau. Néanmoins, « en rentrant chez eux, ils souffrirent et ce ne fut qu'un « an après que les palmiers donnèrent une bonne récolte « à Moghar et à Figuig.

« Les Hamyan qui s'étaient rendus dans le Tell, dans « les environs de la plaine d'Angad et d'Oudjda, furent « attaqués par les gens des Angad. Ceux-ci, qui compre- « naient avec eux les Mehaya et les Beni bou Zeggou, fu- « rent battus et prirent la fuite. Les montagnards accou- « rurent aussitôt au secours des Angad et chassèrent les « Hamyan du Tell marocain. Ceux-ci s'arrêtèrent à Oglat « Sedra (Maghnia), où ils furent repoussés de nouveau. Ils « durent se rendre à Tlemcen. Mais là, le Maghzen turc « chassa encore les Hamyan, après avoir refusé le cadeau « que ceux-ci lui offraient. Ces derniers rentrèrent chez « eux sans rapporter de grains et allèrent, au mois de « septembre, à Moghar Tahtani, à Moghar Foukani et à « Figuig. Durant toute l'année qui succéda, les Hamyan « ne mangèrent que des dattes et un grand nombre d'entre « eux tombèrent malades. Heureusement, Dieu leur en- « voya au mois d'octobre de la pluie qui fit pousser l'herbe « dans l'Oued Namous. A cette époque, les gens man- « geaient du genièvre et des glands ; puis, au mois de « novembre, ils mangèrent des herbes et se rendirent au « Gourara.

« Au retour des caravanes du Gourara, les brebis ayant « mis bas, ils purent s'alimenter de lait et de dattes. Cette « année fut appelée « année de la soif (el aam el ateche) », « parce que de nombreux Hamyan moururent de soif en « revenant au mois d'août, dans le Tell, d'où ils avaient été « chassés.

« Un an après, Cheikh Mahmoud, cheikh des Hamyan, « rassembla 100 chameaux et 50 autruches qu'il alla offrir,

« en compagnie de plusieurs notables, à l'amel du Maroc,
« afin d'obtenir l'autorisation d'acheter du grain au Maroc.
« Satisfaction lui fut donnée et des caravanes de Hamyan
« se rendirent dans la plaine d'Angad et à Oudjda, où
« elles achetèrent du grain sans aucune difficulté. Puis
« Cheikh Mahmoud alla encore offrir 100 chameaux et 50
« autruches au bey turc de Tlemcen, pour obtenir la même
« autorisation qui, d'ailleurs, lui fut accordée. Les Ha-
« myan purent vivre dans l'aisance, les gens de Moghar
« leur achetèrent des grains qu'ils semèrent ; ils eurent
« une bonne récolte et eurent ainsi les moyens d'acheter
« des moutons et des chameaux. »

....

Enfin, parlant du commerce des plumes d'autruche avec les Hamyan, le caïd Si Mohammed Ould Maamar Ben Dahou expose comment cet élevage se faisait :

« Les ksouriens recherchaient les œufs d'autruche. Ils
« les faisaient couver pour avoir des autruchons ; ils s'a-
« donnaient ainsi à l'élevage de l'autruche. Chaque habi-
« tant de Moghar possédait de 10 à 40 autruches qu'il ven-
« dait à raison de 50 à 250 francs l'une. La femelle qui
« s'appelait « roumada » produisait de deux à trois œufs.
« Dix roumadas pondaient dans le même endroit ; l'une
« d'elles couvait, tandis que les neuf autres pâturaient. La
« couveuse ne laissait paraître que la tête et le cou. Le
« chasseur savait, en l'apercevant, qu'elle couvait et la
« laissait ainsi jusqu'à l'apparition des autruchons qu'il
« prenait afin de les élever. Les gens de Moghar possé-
« daient des autruchons comme les nomades possèdent
« actuellement des moutons. Les commerçants de Tlemcen
« et d'Oran venaient acheter les autruchons à Moghar, où
« ils louaient les gens pour les élever. Les autruchons se
« nommaient « el fauchal », ils connaissaient la voix de
« la personne qui les élevait et la suivaient partout où elle
« se rendait. Les commerçants avaient de gros bénéfices
« dans ce genre de trafic. On élevait l'autruchon pendant
« un ou deux ans. Durant ce temps, il grandissait et appre-
« nait à connaître ses maîtres et l'habitation de ces der-
« niers, de telle sorte qu'ils allaient au pâturage et en reve-
« naient seuls. Au pâturage, l'autruchon rencontrait
« d'autres autruchons qu'il ramenait à la maison de son
« maître. Celui-ci s'en emparait et les égorgeait, puis
« envoyait l'autruchon à la recherche d'autres animaux.

« Les éleveurs marquaient leurs autruches d'une marque « rouge ou verte, afin que les chasseurs ne les tuent pas.

« Certaines autruches allaient pondre dans le désert et « ramenaient à l'habitation de leurs maîtres leurs petits « qu'on égorgeait. La femelle seule rentrait chez ses maî « tres, tandis que le mâle restait au dehors Aussi, était-il « égorgé et vendu dès qu'on le saisissait. Tels étaient les « grands avantages de l'élevage de l'autruche pour les gens « de Moghar. »

*
* *

Il y a lieu de remarquer à ce sujet que le pays actuel des Hamyan était, il y a encore environ 40 ans, très peuplé par les autruches. Au moment de l'insurrection de Bou Amama en 1881, il y en avait de grandes quantités, principalement dans la région des Mekmen, entre les chotts Chergui et Gharbi, et vers les dunes de l'Aïn-Mahla et de la Sebkha de Naama.

Pour des causes inexpliquées, et autres que la chasse, elles émigrèrent brusquement vers le Sud, au-delà du Sahara et sur le versant du Niger.

Il y a 4 ou 5 ans (1910), les indigènes racontaient qu'il en existait encore un couple dans la région de Tendrara (Beni Guil).

Ce couple a disparu, probablement tué par les indigènes.

CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DE 1845

Avant la signature du traité du 18 mars 1845, nous n'avions que des données incertaines sur les Hamyan. Cette même année, le général Dumas, dans son ouvrage intitulé « Le Sahara Algérien », mentionne, ainsi que la correspondance officielle de l'époque, le partage de cette grande tribu en deux fractions, les Hamyan Cheraga ou Trafi et les Hamyan Gheraba ; nous avons vu dans quelles conditions ils s'étaient séparés. Les premiers appartiennent actuellement au cercle de Géryville et les seconds, ainsi que les Rezaïna, relèvent du cercle de Méchéria. Voici quelle était leur composition :

- HAMYAN
  - Gheraba
    - Oulad Ziad Trafi
      - Oulad Abd-el-Kérim
      - Derraga
      - Oulad Maallah
      - Oulad Serour
      - Akerma
    - Rezaïna
  - Cheraga
    - Chafaa
      - Akerma
      - Oulad Mansourah
      - Oulad Khelif
      - Bekakra
      - Beni Metharef
    - Djemba
      - Oulad Serour
      - Meghaoulia
      - Sendan
      - Megan
      - Oulad Embarek
      - Beni Ogba
        - Oulad Toumi
        - Oulad Farès
        - Frahda
      - Ghiatra
        - Oulad Messaoud
        - Oulad Ahmed

Chafaa et Djemba avaient suivi jusqu'à ce moment la même fortune et ils semblaient devoir être algériens en raison des terrains de parcours qu'ils avaient choisis Il ne pouvait plus être question, à cette époque, de leurs origines ; elles étaient trop perdues dans l'effroyable mélange d'individualités que des siècles d'anarchie avaient produit. Celles des Akerma, des Bekakra, des Rezaïna nous sont déjà connues ; quant aux autres, elles présentaient un extraordinaire caractère de diversité. Les renseignements que nous donnons à ce sujet, ci-après, le prouvent abondamment.

MEGHAOULIA

Les Meghaoulia sont originaires des Oulad Ali du Guir (7 kilomètres de Bou-Denib). Leur nom actuel veut dire « ogre » : il est dû, dit-on, à la bravoure qu'ils déployaient jadis dans les batailles et à la crainte qu'ils inspiraient à leurs ennemis.

Ils ont été chassés de leur pays d'origine par les Beraber et, avant de venir dans la région qu'ils occupent actuellement, ils avaient construit un ksar, aujourd'hui détruit, à Tenezzara (80 kilomètres à l'Ouest de Figuig).

Ce sont les Oulad Ali qui ont été la base d'origine des Meghaoulia.

Le douar Oulad Sebaa est venu des Aït Sebaa (Beraber).

Celui des Oulad Mellouk descend des Oulad Sidi Tadj (annexe d'Aïn-Sefra). Ses ancêtres auraient été appelés Oulad Mellouk, à la suite du fait suivant :

« Leur aïeul, invité à suivre les gens des Oulad Sidi Tadj « qui voulaient quitter leur pays d'origine, ne voulut pas « le faire, retenu qu'il était par l'amour qu'il avait pour « une femme du pays

« Les gens des Oulad Sidi Tadj dirent alors : « Aban- « donnons ce possédé » (mamlouk) et l'abandonnèrent. »

Les Oulad Daho sont des descendants d'un derrer (instituteur), qui avait exercé sa profession chez les Oulad Sidi Daho, de Mascara.

Les Oulad El Hadj Messaoud sont venus du ksar d'Oudaghir (Figuig).

BENI OGBA

Après avoir été séparées, les trois tribus composant les Beni Ogba ont été, en 1913 et 1914, réunies de nouveau et ne forment plus qu'un seul groupement.

a) *Oulad Farès.* — Les Oulad Farès sont originaires de Tunisie. Leur ancêtre s'appelait Ben Haïgoune. C'est pourquoi on les appela d'abord El Haouaguine.

Ils furent ensuite appelés Oulad Farès (enfants de cavaliers) pour la raison suivante :

Les Kessakisse, les Diama et les Oulad Mebarek qui formaient les Haouaguine, ayant été chassés de Tunisie, se groupèrent ensemble dans le Sud-Oranais.

Dès que l'un d'eux montait à cheval pour régler une affaire personnelle, ses compagnons ne le laissaient pas partir seul. Par suite de l'accord qui régnait entre eux, tous le suivaient et prenaient son parti, comme s'ils étaient les enfants d'un seul cavalier.

Ils se réunirent plus tard aux Frahda et aux Oulad Toumi pour former les Beni Ogba.

Chez les Oulad Farès :

Le douar Kessakis descend des Beni Ogba, il vivait jadis avec les Laghouat, de Géryville. Ce douar comprend aussi les Haouach, venus de Figuig et les Rezazna, originaires de l'Oued El Abed, près de Tagremaret (Saïda).

Le douar Oulad Oulid a eu pour ancêtres des gens du ksar d'Anoual.

Le douar Oulad Saïd a pour véritable dénomination « Oulad Embarek ben Saïd ». Il est originaire des Amour d'Aïn-Sefra (Oulad Gottib).

Le douar Rebaat se compose :

1° Des Rebaat, originaires des Sedjaa, près de El Aïoun Sidi Mellouk (Maroc Oriental) ;

2° Des Zouaïd, originaires des Mehaya ;

(Ces deux premières fractions forment les Rebaat proprement dit).

3° Des Diama, venus de Seguiet el Hamra ;

4° Des Haouaguine, venus des Trafi.

Le caïd actuel des Beni Ogba, Yahia Ould Saïd, descendant d'Ahmed Ben Kaskass, appartient à une famille originaire des Beni Ogba, ayant eu des croisements avec les Laghouat, de Géryville, et ensuite avec les Doui Menia.

b) *Frahda.* — Le douar Oulad Messaoud et le douar Oulad Abbou ne formaient jadis qu'un seul douar appelé « Oulad Ghani ». Ils descendaient des Beni Ogba ; quelques tentes venues des Sedjaa (El Aïoun Sidi Mellouk) se joignirent à eux.

Le douar Oulad Helal serait originaire des Beni Hilal, du Gourara.

c) *Oulad Toumi.* — Les Oulad Toumi formaient jadis, avec les Frahda et les Oulad Farès, une petite confédération appelée « Beni Ogba ».

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, ce groupement a été reconstitué en 1914.

La fraction Daïfallah est originaire des Laghouat (Géryville).

La fraction Oulad Larbi descend des Beni Ogba.

La fraction Ziadna vient des Oulad Bou Zid, d'Aflou.

Ces trois fractions forment le douar Oulad Toumi.

Le douar Oulad El Haouar est originaire des Ghouati, fraction des Harrar (Tiaret).

Le douar Oulad Yahia descend des Laghouat (Géryville).

L'origine de la tribu vient de la fraction des Oulad Larbi, qui s'allia avec Daïfallah. Ce dernier fut choisi comme chef par les notables des deux groupes. Il eut deux fils jumeaux (touam), d'où le nom d'Oulad Toumi donné à ses descendants.

OULAD EMBAREK

Les Oulad Embarek ont un seul et même ancêtre, marabout venu de Seguiet el Hamra avec un nègre nommé Embarek, qui était son bouab.

Il s'installa à Tiout où il se maria. Il eut trois fils :

Radjaa — Allal — Mohammed

Le marabout étant venu à mourir, ses fils furent élevés par le nègre Embarek. On les appela, par suite, les Oulad Embarek, en souvenir de leur père adoptif.

Radjaa fut le premier chef de la tribu.

Kaddour ben Allal lui succéda.

A cette époque, les Oulad Embarek et les Megan étaient réunis et ne formaient qu'une seule et même tribu dont il était le chef.

C'est Kaddour ben Allal qui, fatigué du séjour des Ksour, amena la tribu dans la région qu'elle occupe actuellement et la fit s'adonner à la vie nomade.

AKERMA

Avant la domination des Turcs, tous les Akerma, ceux de Géryville, ceux de Méchéria et ceux du Maroc ne formaient qu'une tribu.

Sous la domination turque, ils se partagèrent en trois groupes : le premier alla se fixer non loin de Fez, le deuxième alla avec les Trafi, et le troisième, avec les Hamyan Gheraba.

Les douars Oulad Zine (El Kohol), El Aouameur, Ez Zourg, Kouader Oulad El Hadj, appelé aussi Djefafla (nommé ainsi à cause du temps très court qu'ils passaient dans chaque campement ; ils étaient considérés comme des gens excessivement peureux qui, au moindre bruit de guerre, s'enfuyaient et abandonnaient leur campement), descendent tous des compagnons de Sidi Maamar ben Alia, dont le nègre Akerm avait l'administration. Ils ont donc la même origine que les Akerma de Géryville.

Les Oulad Ali viennent de Figuig.

Les Remadna sont originaires du Gourara (ksar de Ksabi).

Les Guenatza descendent des Oulad Sidi Ali ben Yahia, de Géryville.

Les Oulad Hammou tirent leur origine des Djafra (Saïda).

Le douar Oulad Bou Salem, appelé aussi douar Oulad Ameur, comprend deux groupements différents :

1° Les Oulad Bou Salem, dont l'ancêtre Salem appartenait aux Akerma purs et qu'on dit être d'origine koréichite ;

2° Les Oulad Ameur, qui viennent des Oulad Nehar (El Aricha).

L'ancêtre des Oulad Ameur, auxquels appartient le caïd actuel, se nommait Ben Aïssa Ben Amar, des Oulad Yahia, fraction des Oulad Sidi Chadli, de Sidi Amar Chérif.

Il s'installa dans la région en l'an 1032 de l'ère hégirienne, fuyant sa tribu où il avait commis un meurtre, il trouva un refuge chez les Akerma.

Le douar Daalize a pour origine des bergers qui venaient de la zaouia de Kenadsa et qui, employés au service des Akerma, se fixèrent parmi eux et formèrent une fraction. Ils furent appelés Daalize en signe de mépris parce que l'un d'eux, ayant trouvé à terre un croissant de métal, affirma qu'il était tombé des cieux.

OULAD MANSOURAH

Le douar Chouareb est en partie originaire du Gourara. Il a absorbé les Mokhaïssa, qui furent jadis les premiers

groupements des Oulad Mansourah, avec les Khelakhil et les Sahaba.

Le douar Khelakhil vient de Seguiet el Hamra. On prétend qu'il appartint aux arabes Moucha.

Le douar Negagza vient des Triffa.

Le douar Oulad Balagh vient de la tribu des Oulad Balagh (Saïda).

Le douar Sehaba vient des Djafra (Saïda).

Le douar Baraniine vient des Oulad Sidi Mohammed ben Sliman, de Géryville, et des Oulad Sidi Moussa, d'Oudjda.

Avec le douar Chouareb se trouvaient quelques tentes des Rezaïna, des Mehaya et des Beni Guil.

OULAD KHELIF

Le douar Oulad Ben Sliman et le douar Oulad Amor tirent leur origine des Oulad Kharoubi Cheraga.

Le douar Ababda vient des Oulad Maallah (cercle de Géryville).

Le douar Oulad Tahar vient des Angad (El Aricha).

Une de ses fractions dite « Bekakra » vient des Oulad El Hadj (Moulouya).

BENI METHAREF

Le douar El Maachate est originaire des Djafra-Oulad Daoud (Saïda).

Le douar El Messaadat est originaire de Seguiet el Hamra.

Le douar El Guetati descend des Haouara (Maroc Oriental).

Le fondateur de ce douar portait sur le sommet du crâne la longue mèche de cheveux « guetaya » par laquelle les vrais croyants seront portés par l'ange Gabriel au paradis. Mais cette mèche était d'une longueur démesurée et il fut surnommé l'homme à la mèche (El Guetati).

Les Oulad Attia viennent des Beni Snouss, non loin de Sebdou.

Le douar El Aouachir vient des Oulad El Hadj, de la Moulouya (près de Debdou).

Les Oulad Tahar descendent des Mehaya.

Avant la domination turque, la tribu campait généralement à la tête de l'Oued Namous.

BEKAKRA

Le douar Oulad Salem eut pour ancêtre Salem ben Amara, des Mezaouir, habitant chez les Angad (Oudjda).

Cet ancêtre se joignit à la clientèle de Bekar. L'agha El Hadj Kaddour ould Bou Feldja fut son descendant direct.

Le douar Moualek est originaire de Seguiet el Hamra

Le fondateur de ce douar, Malek, vint se joindre aux gens qui se groupaient autour de Bekar.

Le douar Daamcha est originaire du ksar de Deghamcha, dans le Gourara.

Le fondateur avait les yeux chassieux « daamech », ses descendants furent désignés sous la dénomination de « daamcha » (qui ont les yeux chassieux).

Le douar Rezazga est originaire de Marrakech.

Le fondateur de ce groupement était un nommé Rezoug.

Le douar Oulad Rahma est aussi originaire de Marrakech. Son fondateur se nommait Ali. Il mourut en laissant en bas âge des enfants dont sa femme Rahma s'occupa.

Le douar Debabda avait pour ancêtre un nommé Debab, venu du ksar de Bou-Anan (Haut-Guir).

Le douar Aouïssate est originaire des Ghenanma (Oued Saoura).

Le douar Zelalta avait pour ancêtre un nommé « Ben Zelat », originaire de la plaine d'Eghris (près de Mascara).

Les Abidat et les Zelalta ne forment qu'un seul groupement ; les Abidat ayant pour origine des rejetons d'esclaves ayant appartenu aux Zelalta.

Le douar Rouabah est originaire des Oulad Sidi Khalifa Cheraga (près du Kreider).

Le douar El Merahate vient de la tribu des Beni Ameur, campés à Tessalah, dans le Tell oranais.

Des Bekakra s'installèrent jadis dans la vallée du Haut Guir. Il en existe encore actuellement au ksar de Bou Anane. Ils sont restés en relations avec leurs parents de Méchéria.

OULAD SEROUR

Le douar Oulad Ben Sliman est originaire des Oulad Sidi Ali Ben Samah, des Beni Oukil, de la kasbah de Sidi Makreuk, près d'Oudjda. Il fut conduit dans la région qu'il occupe actuellement par un nommé Ben Djebbar.

Les gens de ce douar, auquel appartient le caïd actuel, Larabi Ould Tayeb, se disent Cheurfa, comme descendants de Sidi Ali Ben Samah, enterré à Makam, au Sud des Beni

Bou Zeggou et de Debdou. Ils ne peuvent prouver leurs droits à ce titre.

Le douar des Oulad Ben Cheikh prétend avoir la même origine que le douar des Oulad Ben Sliman et ne former qu'une seule branche avec eux.

Les Oulad Negadi viennent des Angad, fraction des Mezaouir.

Le douar Harakta descend en partie des Doui Menia Idersa, douar Oulad Embarek, et en partie des Sedjaa (El Aïoun Sidi Mellouk).

Les douars El Maarif et Oulad Bou Azza ont une origine commune, ils sont venus de Draa.

Tous les Oulad Serour formaient jadis une grande famille. Ils sont actuellement répartis entre : Méchéria, Géryville, Ténira et Fez.

OULAD MESSAOUD (GHIATRA)

Le douar Oulad Lakhdar est originaire des Angad.

Des deux douars des Kenadsa et des Khelakhil, les gens de celui des Kenadsa se rattachent comme origine aux descendants de Sidi Maamar ben Alia ; ils eurent comme ancêtre le nommé Messaoud.

L'ancêtre des Oulad Rahal est originaire des Ghenanma (Oued Saoura).

Tous ces gens étaient groupés autour de Messaoud, qu'ils avaient choisi pour chef.

Après sa mort, le commandement passa à Lakhdar Ben Zaïd, originaire des Mezaouïr, fraction des Mehaya (Oudjda), puis à son fils Ahmed Ben Lakhdar.

La tribu actuelle des Oulad Messaoud et celle des Oulad Ahmed ne formaient jadis qu'un seul groupement appelé Ghiatra.

OULAD AHMED (GHIATRA)

Les Oulad Ahmed disent que les gens du douar Oulad Ahmed se composent exclusivement de Djouad et assurent ne jamais contracter d'alliances avec des étrangers.

Le douar Oulad Chaoui est venu des Chaouïa (Maroc).

Le douar Oulad Ahmed descend directement de Sidi Maamar Ben Alia ; il compte dans sa lignée le fameux Cheikh Mahmoud, qui commanda à tous les Hamyan.

Le douar Oulad Mimoun se serait formé dans la région de Seguiet el Hamra.

REZAINA CHERAGA ET GHERABA

L'ensemble des deux tribus des Rezaïna se groupe en quatre fractions, descendant d'une façon générale des gens qui accompagnèrent Sidi Maamar Ben Alia et qui furent administrés par son bouab Rezin.

La légende raconte que Rezin, installé aux Arbaouat, eut quatre fils :

Ahmed — Aoun — Hellal — Ameur

Ceux-ci se marièrent à leur tour et fondèrent une descendance : ceux d'Ahmed s'appelèrent les Oulad Saada, parce que la femme d'Ahmed s'appelait Saada.

Les descendants d'Aoun se nommèrent Oulad Aoun.

Ceux de Hellal prirent le nom de Oulad Hellal.

Et, enfin, ceux d'Ameur s'appelèrent Bessaïs.

En réalité, les gens des Bessaïs sont originaires de Bou Semghoun. Leur ancêtre s'allia avec les administrés de Rezin et installa son campement auprès des leurs.

Actuellement les Oulad Hellal comprennent les douars :

Oulad Mohammed, originaire des Oulad Djerir
Khechaa premier et deuxième
Merabaa, originaire des Beraber (Aït Atta)
Oulad bel Mehdi
Oulad el Aïd
Oulad Nehari
Hechalfa
Chouaouka
} des Rezaïna Cheraga

El Merakhis
Oulad Khalfallah
Oulad Mohammed ben Aïssa
} des Rezaïna Gheraba

Les Oulad Aoun se composent de :

Oulad Kouider, originaires des Oulad Sidi Ali ben Yahia (Géryville)
El Abs, originaire des Angad
Nouaoura
Oulad Ben Dida
El Maadna, originaires de Frendah
} des Rezaïna Cheraga

Les Oulad Saada comprennent :

Tserdane
Oulad Djilali
El Ababsa
} des Rezaïna Cheraga

Oulad ben Chekor, originaires des Ghenanma (O. Saoura) Oulad Saada, premier et deuxième El Gorinat Souarit	des Rezaïna Gheraba

Les Bessaïs comprennent :

Djelaghta, premier et deuxième El Medjadib Kouabi Khelaouit Ayaïda	des Rezaïna Gheraba

Chez les Oulad Saada se trouvent quelques familles originaires des ksour d'El Amar et de Bou Kaïs. Leurs ancêtres, qui étaient des tolba, vinrent dans la tribu, s'y fixèrent et s'y marièrent.

Quelques autres indigènes des Oulad Saada eurent un ancêtre originaire des Angad (les Teloh).

Tous les autres douars des Rezaïna, pour lesquels une annotation spéciale n'a pas été mise, se considèrent comme descendant, plus ou moins directement, de la famille de Rezin et comme frères des Oulad Ziad.

SENDAN

La famille du caïd actuel des Sendan est originaire de l'Egypte.

Son ancêtre, Abderrahmane Ben-Abdallah, vint se fixer au Gourara, dans la région de l'Auguerout.

Plus tard, la branche à laquelle appartient le caïd émigra vers les Hauts-Plateaux oranais, où elle forma le noyau de la tribu des Sendan.

Elle fut conduite par Abderrahmane Ben Megtouf, qui quitta le Gourara pour se livrer au commerce, amassa une grosse fortune et se fixa dans la région située près de la tête de l'Oued Namous.

La famille du caïd est toujours restée réunie dans cette tribu. Elle constitua la fraction des Megatif dont, actuellement, tous les membres, à l'exception de cinq, sont des parents du caïd.

La liaison n'a jamais été perdue entre les Sendan et leurs parents de l'Auguerout.

Tous les ans encore, à l'époque des grandes caravanes, le caïd ou ses frères vont visiter les leurs qui jouissent d'une grande considération au Gourara.

Leur cousin, M'Hammed Ould Cheikh, est actuellement caïd du distric de l'Auguerout.

Tous les caïds qui se sont succédé dans la tribu des Sendan, avant et pendant l'occupation française, ont appartenu à la famille du caïd actuel, El Hadj Othman.

Autour du noyau amené par Ben Abderrahmane Ben Megtouf vinrent se grouper :

1° El Bachir Ben Younès, venu du ksar El Amar, qui fut l'ancêtre du douar El Menacir ;

2° Saad bel Berichi, originaire d'Oudjda, fondateur du douar Berarcha ;

3° Mohammed ben Bou Yahia, venu du Djebel Ksel (ou Kessal), qui fut le fondateur du douar Oulad Ben Yahia ;

4° Belgacem Ben Ali, originaire des Oulad Djerir, qui fut l'ancêtre du douar Oulad Belgacem.

MEGAN

Les Megan ne formaient qu'un seul douar, le douar Oulad Fekir. Leur ancêtre, venu du Gourara, était un savant (fekir) originaire des Oulad Saïd (Timimoun).

Les Bouaki et les Behahza furent de pauvres gens venus surtout du Tafilalet qui se groupèrent autour d'eux

Les Oulad Saad viennent d'El Himer, près de Marnia ; ils ont des parents dans la commune mixte de Chellala (département d'Alger).

Les Megan et les Oulad Embarek ne formaient jadis qu'un seul groupement.



Il eût été nécessaire que tous les renseignements qui précèdent fussent connus du général de La Rüe, chargé de négocier, en 1845, la convention spéciale de délimitation de la frontière algérienne. Cet officier général, mal documenté, fut placé dans des conditions peu favorables pour mener à bien sa mission et, faute de précisions suffisantes, des difficultés surgirent bientôt au sujet de l'attribution à la France de la totalité des Hamyan Gheraba, le Maroc réclamant les Djemba. Le général Lamoricière avait écrit le 4 janvier, au Ministère de la Guerre, sans faire de distinction entre Chafaa et Djemba : « La tribu des Hamyan « ne nous a fait aucune soumission, mais elle est algé- « rienne ». On ne songeait pas encore à ce moment à occuper les Hauts-Plateaux.

Le traité dut, en outre, être signé à la hâte. Pour déter-

miner les tribus du Sud, que nous étions en droit de réclamer comme algériennes et celles que nous devions reconnaître comme marocaines, les renseignements furent fournis par des notables indigènes tels que le caïd de Tlemcen, Si Hammadi Sakals et l'agha de la montagne de l'Ouest, Si Ben Abdallah. Il était facile, dans ce cas, aux plénipotentiaires marocains de tromper la bonne foi du négociateur français.

La convention laissa sous la dépendance du Maroc les Hamyan Djemba ; les Chafaa furent placés sous notre autorité. Cette distinction devait créer dans la suite une situation difficile. L'article 7 offrait sans doute un palliatif ; il stipulait, en effet, que nous étions disposés à accueillir, en n'importe quel nombre, les individualités de l'Etat voisin qui viendraient se réclamer de notre autorité. Cette mesure, qui visait surtout les Djemba, était insuffisante.

Peu de temps, en effet, après la signature du traité, le général Pélissier écrivait: « Dans les régions sahariennes, le « traité de 1845 a laissé se créer plusieurs anomalies. C'est « ainsi que les Djemba, fraction des Hamyan Gheraba, « relèvent du Maroc. Cependant cette fraction campe « toujours sur notre territoire ; elle a toujours fait avec « les Chafaa ses approvisionnements dans le Cherg ; du « temps des Turcs, comme sous la domination d'Abd-el-« Kader, elle payait le zekkat à l'Algérie. C'est ce que peu-« vent témoigner de nombreux fekkas, autrefois employés « au paiement de l'impôt et qui se trouvent aujourd'hui à « Tlemcen. Ces Djemba devaient donc rentrer sous notre « domination ; leurs chefs qui ont eu avec nous de fré-« quents rapports, sont disposés en notre faveur et ne « feront certainement aucune opposition du jour où « l'influence hostile de l'Empereur du Maroc et les intri-« gues de Sidi Cheikh ben Tayeb n'empêcheront plus les « Chafaa dissidents de nous revenir. »

De son côté, M. Bourée, ministre plénipotentiaire à Tanger, émettait la même opinion : « Pour les Hamyan « Djemba, disait-il, ils sont nomades ; de tout temps, ils « ont erré dans le Sahara marocain et le Sahara algérien. « Autrefois, ils dépendaient des beys ; cette tradition les « rapprochait de nous ; mais, d'autre part, le traité les « attribue à l'Empereur du Maroc, disposition à laquelle « ils n'ont naturellement pris aucune part. Aujourd'hui, « les Hamyan sont venus et paraissent s'être définitivement

« fixés sur la partie du territoire saharien, où il est entendu « que nous dominons ; ils ne paient rien à l'Empereur « qui ne les fait pas chercher si loin. Etrangers, accueillis « chez nous, ils ne figurent pas sur nos registres d'impôts « et nous n'exigeons par conséquent rien d'eux. Cette « condition leur convient fort et ils en désirent la prolon- « gation. Pour les repousser, nous n'avons aucune bonne « raison, d'autant moins que les agents de l'Empereur ont « sur eux des prétentions si modestes qu'on nous a adressé « des excuses pour avoir tenté de les rechercher et de leur « faire payer l'impôt l'an dernier. Les Djemba s'éloignent, « en venant chez nous, du contact des tribus avec les- « quelles ils sont en mauvais termes et contre lesquelles « ils luttent quelquefois.

« Nous les accueillons, mais l'on ne peut guère partir de « là pour requérir, par la voie diplomatique, l'Empereur, « de nous les abandonner, cela quand nous lui réclamons « nous-mêmes nos tribus émigrées. S'il y avait concession, « nous nous trouverions, il est vrai, investis du droit de « leur réclamer l'impôt ; mais, dans le Sahara, l'impôt est- « il bien intéressant ? L'essentiel est qu'ils achètent chez « nous. Le Sahara me semble, avant tout, un terrain d'in- « térêts commerciaux. »

Les difficultés venaient surtout de l'impossibilité où l'on était, de fixer une frontière avec des populations d'un esprit aussi indépendant que les Hamyan. En répartissant mieux les tribus et les ksour on eût évité même de songer à une frontière. Chaque tribu nomade a ses parcours définis, ses points d'eau consacrés, en un mot son domaine pastoral toujours respecté en temps normal par les tribus voisines; c'est ce qu'exprimait, en ces termes, M. Waddington, ministre des Affaires Etrangères : « On avait reconnu « dès ce moment l'impossibilité de délimiter ces contrées, « où la terre est de libre parcours, les habitudes et les « intérêts des populations nomades ayant toujours plus de « force que les stipulations diplomatiques. »

La politique à suivre devait donc être désormais d'attirer, de capter et de fixer les tribus nomades du Sud.

D'ailleurs, l'absence de frontière, si elle créa des difficultés que l'on exagéra, procura aussi des avantages réels. A plusieurs reprises, le Maroc tenta vainement de nous arrêter et nous avons pu ne pas écouter ses réclamations et poursuivre notre installation dans cette contrée. Malgré la

clause qui les faisait Marocains, les Djemba sont restés soumis à notre autorité, nous payant les impôts et acceptant les caïds de notre choix. Installés presque toujours à l'Est des Chafaa, ils portèrent leurs campements souvent jusqu'à la route qui unit Saïda à Géryville.

Par suite, s'ils étaient venus à se réclamer du Maroc, deux cas se seraient présentés : ou bien, continuant à vivre sur leurs terrains de parcours habituels comme l'article 4 leur en donnait le droit, ils se seraient trouvés enclavés au milieu de populations reconnues algériennes, ou bien, se retirant dans l'Ouest et abandonnant leur pays, ils se seraient installés dans ces régions au détriment des premiers occupants. Les deux solutions n'étaient pas plus admissibles l'une que l'autre, car dans le premier cas nous n'aurions jamais toléré la présence, au milieu de nos administrés, de fractions étrangères échappant à notre domination ; dans le second, les inconvénients qui en résultaient pour eux étaient tels que, chaque fois que le fait se produisit, ils s'empressèrent de venir d'eux-mêmes se replacer sous notre autorité.

D'autre part, ainsi que le constatait le général Chanzy « les Djemba fréquentaient tous les marchés de l'Ouest, « mais de préférence les tribus de la plaine de Sidi-bel-« Abbès qu'ils gagnaient par la vallée de la Mékerra [1], dé-« signée par eux sous le nom de « Foutoul » et celle du « Haut-Isser ; les Chafaa ont toutes leurs relations avec les « tribus de Tlemcen, par la route de Sebdou. »

Enfin, tous les Hamyan Gheraba ensilotaient dans les ksour du cercle d'Aïn-Sefra, dont ils partageaient la possession avec les Amour.

Il y a lieu de remarquer qu'au moment où le traité de 1845 fut signé, tout le Sud-Oranais était en pleine effervescence, et qu'on ne pouvait prévoir, ce qu'aurait à créer, dans les détails, l'œuvre de pacification que nous allions poursuivre. *(A suivre).*

---

1 Il existe dans la vallée de la Mékerra (commune de Ténira) une tribu Hamyan qui a été soumise aux opérations de délimitation prescrites par le senatus-consulte de 1863 et qui forme actuellement un douar-commune L'origine de cette tribu est toute récente.

Abd-el-Kader avait trouvé dispersé dans le Tell un certain nombre de tentes originaires des Hamyan. Ces émigrants étaient venus successivement à la suite de la disette dans le Sud. L'émir groupa, en 1842, ces divers éléments aux environs d'Aïn-Témouchent et en forma une tribu que nous cantonnâmes, en 1848, près de Ténira, là où elle est encore.

LISTE DES VÉGÉTAUX

recueillis pendant la reconnaissance de M. le Capitaine MARTIN dans l'Erg Iguidi (Sahara)

(MARS-AVRIL 1913)

AVANT-PROPOS

Désigné, ex abrupto, pour accompagner au titre du Service de Santé la reconnaissance-poursuite de M. le capitaine Martin, je n'étais pas préparé à recueillir les plantes que je pouvais rencontrer dans notre tournée. C'est en route que, tenté par une abondance tout à fait exceptionnelle de plantes d'*acheb* (acheb veut dire printemps, ensemble des pousses printanières et qu'on ne rencontre qu'au printemps), j'ai fait quelques récoltes, recueilli des noms indigènes et essayé de classer un peu d'après mes souvenirs.

A ma rentrée à Timmimoun, j'ai mis un peu d'ordre dans mes récoltes et mes notes, avec l'aide bien insuffisante des « Documents scientifiques *de la mission Foureau-Lamy* ».

Je n'ai donc pas la prétention de présenter une liste de plantes bien déterminées et bien classées, mon but est simplement de signaler, au moins par leurs noms indigènes, les principales plantes qui croissent dans l'Iguidi en période d'acheb.

Les déterminations et les dénominations indigènes ont été le plus souvent rapportées à celles données par Foureau.

Certaines plantes non retrouvées dans le catalogue de la Mission Foureau-Lamy ont été rangées dans les grandes familles d'après leurs caractères généraux. D'autres ne sont citées que sous le nom qui a paru leur être le plus souvent appliqué par les indigènes.

En résumé, ce travail est bien incomplet, mais tel qu'il est, il présente l'ensemble de la flore d'acheb dans la région de l'Iguidi et les régions voisines.

Timmimoun, le 1er juin 1914.

Dr WATEAU,

Médecin aide-major à la Compagnie Saharienne du Gourara.

Liste des végétaux récoltés, avec leurs noms indigènes et leurs localités

---

FAMILLE DES CRUCIFÈRES [1]

Moricandia arvensis D. C. (*Gergir*). 77.
— (*Beggig*). — Très voisine de la précédente, mais à fleurs plus nombreuses.

Henophyton deserti C. et Dr. (*Henna el djemel* ou *alga*).
Ces trois espèces, comme la plupart des crucifères, constituent la meilleure partie de l'*acheb* [2]. Se trouvent dans tous les *ouidan* [3] de hamada.

Savignya longistyla B. et R. (*Goulglàne*). — Constitue la base de l'acheb dans les *gacis* [4] du Grand Erg.
? (*Foul el djemel*).

Malcolmia Ægyptiaca Spr. (*Halma*). 78.

Matthiola livida D. C. (*Naâmia*), 81. — Très menue. Les pétales s'enroulent sur eux-mêmes. Répandue.

Sisymbrium Irio L. (*Chaliate*). 82. — HACI TILEMSI

Anastatica hierochuntica L. (*Kef Lalla Fathma*). 83. — HACI TILEMSI. Rare.

Zilla macroptera Coss. (*Chobrom* ou *Chabrek*). 84-85. — Deux variétés. HACI OUCHTAL.

Brassica oleracea L. (*Kramb*) 86 — Les Eglabs [5].

Senebiera lepidioïdes Cosson (*Harra* ou *haghagha*). 87. – TABELBALA.
? (*Kerkas*). — Ressemble à la ravenelle de France. EL OUAHILA et les gacis.
? (*Regel rhorrhal*). — HACI OUCHTAL, HACI TILEMSI.
? (*Heurcha*). — Ressemble à la bourse à pasteur.
Toutes ces crucifères sont très recherchées par les animaux.

---

1 Les noms vulgaires sont en italique et entre parenthèses. Le nombre qui suit est le numéro correspondant à celui donné par Foureau : in *Documents*.

2 *Acheb*, veut dire printemps. Les plantes d'acheb constituent les meilleurs pâturages de l'année.

3 *Ouidan et oudiane*, pluriels synonimes du mot arabe *oued* (cours d'eau).

4 *Gacis*, terrain plat et dur qu'on rencontre dans les dunes ou à leur bordure.

5 *Eglabs*, pluriel de *guelb*, employé comme nom propre pour désigner la région de Chenachan

FAMILLE DES CAPPARIDÉES

Mærua rigida R. Brown. (*Aggar*). 35. — Quelques spécimens dans l'oued Chenachan et dans quelques endroits rocheux des Eglabs. Fleurs en mars.

Capparis spinosa L (*Kabbar*). 37. — Un pied près l'oued Ethel.

FAMILLE DES RÉSÉDACÉES

? (*Telma* ou *réséda*), — Plante d'acheb de tous les ouidan des Eglabs. Non broutée par les animaux.

FAMILLE DES CISTINÉES

Helianthemum sessiliflorum Pers. (*Reguig*). 45. — Rives des ouidan.

FAMILLE DES FRANKÉNIACÉES

Frankenia thymifolia Desf. (*Meleifa*). 140. — Haci Tilemsi et les Eglabs.

FAMILLE DES MALVACÉES

Malva Ægyptiaca L. (*Naâmia*). Haci Tilemsi.

FAMILLE DES GÉRANIÉES

Erodium glaucophyllum Aït. (*Merkhad*). 142.

FAMILLE DES PORTULACÉES

Portulaca foliosa (*Rijla*). 344. — Haci Tilemsi.

FAMILLE DES RHAMNÉES

Zizyphus lotus L. (*Seder*, *Sedra*). 348. — Saab el Touil.

FAMILLE DES TÉRÉBINTHACÉES

Rhus oxyacanthoïdes Dum. Cours. (*Djedari*). 400. — Quelques pieds très rares dans les Eglabs. Un spécimen à Chenachan.

FAMILLE DES PAPILIONACÉES

Crotalaria Saharæ Cosson. (*Bou-Kreïss*). 223. — Haci Tilemsi, les Eglabs.

? (*Haska* ou *Assek*) — Le fruit est enroulé comme celui de la luzerne, mais pourvu de piquants. Haci Tilemsi.

? (*Habalia*). — Très voisine de la précédente, mais plus menue.

Genista Saharæ Coss. (*Merkh*). 224. — Abondant entre El Mouaï el Fahed et Tounassin. Quelques pieds dans le djebel Ougarta. Recherché par les chameaux.

Retama Retam Webb. (*R'tam*). 225.— Répandu. Les chameaux ne mangent que les fleurs.

Acacia tortilis Hayne. (*Talha*). 226. — Très abondant dans toutes les parties rocheuses. Quelques arbres avaient des gousses vertes.

? (*L'fouila* ou *quouila*). — Plante d'acheb à tige et feuilles veloutées. Le *rhalga* serait une variété plus grande et plus vivace. Haci Ouachtal, Erg el Atchan.

FAMILLE DES ROSACÉES

Neurada procumbens L. (*Saâdane*). 351. — Regs entre Chouikhia et Bou Bout. Cette plante est remarquable par ses calices fructifères qui, frais, sont gonflés de suc et trés recherchés par les chameaux : secs, ils reposent sur le sable par leur face pleine, tournant en haut une face hérissée de piquants qui se fixent aux pieds et aux chaussures. Leur forme est arrondie et leur diamètre varie de celui d'une pièce de 0 fr. 50 à une pièce de 5 fr. en argent.

FAMILLE DES TAMARISCINÉES

Tamarix gallica L. (*Tarfa*). 397. — El Gheirs, El Mouaï El Fahed, Ghemiles. Les chameaux ne mangent que les fleurs.

Tamarix articulata Vahl. (*Ethel* ou *fersigue*). 398. — A donné son nom à l'oued Ethel, le long duquel il forme une ligne boisée qui marquerait le cours ancien de cet oued sans eau et, maintenant, coupé de dunes. Les chameaux ne le mangent pas.

FAMILLE DES CUCURBITACÉES

Citrullus Colocynthis L. (*Hadej*). 94. — La coloquinte. Erg el Atchan.

FAMILLE DES OMBELLIFÈRES

Fœniculum officinale L. (*Besbess*). 318. — Le fenouil. Haci Tilemsi. Aurait des propriétés diurétiques.

Deverra chlorantha Coss. et Dr. (*Gouzzâh*) 319. — Tout l'Erg Iguidi. Très recherchée par les chameaux.

Au moment de la maturité, les animaux qui la broutent reçoivent des graines dans les yeux. Ces graines déterminent la formation d'épaisses faus-

ses membranes qui aveuglent l'animal. Les indigènes savent la nécessité d'une intervention chirurgicale pour enlever les excroissances.

Daucus carota L. (*Sennaria*). 320. — TABELBALA.

? (*Madraïgua*). — HACI TILEMSI, les ouidan des EGLABS.

Plante rampante dont les akènes renferment des graines que les indigènes recueillent précieusement ; ils les emploient pour aromatiser les aliments et surtout le café. C'est le succédané de l'*azir,* voisin du cumin, qu'emploient les arabes des Hauts-Plateaux.

FAMILLE DES COMPOSÉES

Zollikoferia resedifolia Coss. (*Adhidh*). 52.— Plante d'acheb. Toutes les hamada.

? (*Araïcha*). — Voisine de la précédente. HACI TILEMSI.

? (*Radda*). — A efflorescence jaune canari ayant la consistance du papier. LES EGLABS, KAHAL TABELBALA.

? (*Tasseka*). 54. — Gros chardon ornemental à feuilles panachées. Ergs EL OUAHILA, EL ATCHAN, RAOUI.

? (*Gourga*). — Chardon artichaut.

? Deux autres espèces de chardons plus petits, très recherchées des chameaux. HACI TILEMSI.

? (*Naggar*). — Tient du chardon et de l'armoise.

Artemisia herba alba Asso. (*Chihh*). 58. — Plateaux du Nord. SAAB EL TOUIL.

? (*L'bouibeta*). — Sorte de camomille soyeuse. HACI TILEMSI.

? (*Gaouen*). — Deux variétés. Tous les ouidan de hamada.

? (*Gartofa*). — Deux variétés : l'une à feuillage velouté (*ghartofa*) ; l'autre à feuillage lisse (*choueia*). Cette espèce tient à la fois du bouton d'or et de l'armoise. Très odorante, elle est très recherchée par les indigènes qui l'emploient dans leurs aliments. Tous les ouidan.

? (*Chaïba*). — Involucre soyeux à fleurs jaunes. Djebel TABELBALA.

? (*Haarfeuge*). — Plante vivace à feuilles très petites. Fleurs jaunes. SAAB EL TOUIL.

Asteriscus graveolens Forsk. (*Nouggoud*). 55. — Très belles fleurs jaunes. Répandue en hamada.

Perralderia coronopifolia Coss. et Kral. (*Tirrath* ou *tighert*). — Localisée entre l'oued SAOURA et le KAHAL TABELBALA.

La plante prend vite un aspect sale ; elle empoisonne les chameaux, surtout à l'état sec. Elle

détermine tous les ans des vides dans le troupeau de la Compagnie de la Saoura. Elle est complètement inconnue des Chambaas du Grand Erg.

? (*Tahaffa*).— Voisine de la précédente, mais moins nocive. Haci Tilemsi.

FAMILLE DES ASCLÉPIADÉES

Dæmia cordata R. Br. (*Halga* ou *Khalga*). 23. — Plante d'acheb. Tous les ouidan de hamada.

FAMILLE DES CONVOLVULACÉES

? (*Chachiet et dob*). — Petit liseron. Erg Iguidi, Haci el Gheirs.

FAMILLE DES BORRAGINÉES

Arnebia decumbens Coss. et Kral. (*Loucham*). 30 — Plante d'acheb très recherchée par les animaux. Commune dans les ouidan et dans l'Erg.

Lithospermum callosum Vahl. (*Halma*). — Plante d'acheb, vivace. Ouidan de la Hamada et Erg. Répandue dans l'Erg Iguidi.

FAMILLE DES SOLANÉES

Hyoscyamus Falezlez Coss. (*Bettima*). 382. — Abondante le long de l'oued Saoura ; rencontrée à Tilemsi.

Toxique stupéfiant. Les indigènes en préparent des breuvages qui rendent fou.

? (*Nouggeur*). 388. — Ouidan des Eglabs. Toxique.

FAMILLE DES OROBANCHÉES

Phelipœa lutea Desf. (*Tidjellet*). 325.— Parasite sur les racines du *zita* (Limoniastrum Guyonianum). Serait consommée par les indigènes après avoir changé l'eau d'ébullition.

Orobanche condensata Moris. (*Dhânoune*). — Fleurs mauves.

FAMILLE DES LABIÉES

Marrubium deserti de Noë. (*Khiata*). 219.— Bou Maoud el Kseib.

FAMILLE DES PLOMBAGINÉES

Limoniastrum Guyonianum Coss. et Dr. (*Zita*). 339. — Jolie plante à fleurs violacées fleurissant en avril. Abondante entre Ben Zohra, Khettamïa et Chouikhia.

? (*Ratna*). — Très voisine de la précédente, mais plus petite. Oued Saoura.

FAMILLE DES PLANTAGINÉES

Plantago ovata Forsk. (*Halma*). 338. — Très abondante surtout en terrain bien tassé de reg [1].

FAMILLE DES SALSOLACÉES

Anabasis articulata Moq. Tand. (*Adjerem*). 366. — Abondante et localisée dans la hamada entre TOUNASSIN et GHEMILES.

? (*Belbal*). 471. — D'un joli port. Fournit beaucoup de bois. Les indigènes l'emploient pour la teinture en bleu (avec le *nila*, non mangé).

? (*Baguel*). — Variété grossière du belbal ; fournit encore plus de bois. Grande ressource des oasis en combustible. Abondant à TOUNASSIN.

Salsola vermiculata L. (*Gueddem*). — Répandue.

— **soda L.** (*Djell*). 368. - Oued SAOURA.

Traganum nudatum Del. (*Dhamrane*). 369. — Fleurs en mars-avril. Très répandue. Grosse ressource des pâturages.

? (*Aggaïa*). — Très semblable au *dhamrane*, mais non mangée par les animaux. Feuilles terminales orangées. CHENACHAN, TABELBALA.

? (*Ascof*). — Souvent confondue avec le dhamrane. Peu mangée. Haci de l'ERG et OUAHILA.

Cornulaca monacantha Del. (*Hadd*). 372. — Le meilleur fourrage d'été pour les chameaux qui en sont friands. Ne pousse que dans l'ERG. Très abondant dans l'ERG IGUIDI. Les pieds naissants étaient très nombreux lors de notre passage en mars-avril dans l'ERG EL ATCHAN et l'ERG RAOUI. Par contre, les pieds mouraient dans le OUAHILA, où il n'avait pas plu depuis longtemps. D'après les indigènes, le hadd peut résister pendant sept ans à la sécheresse.

Halocnemum strobilaceum Moq. Tand. (*Ghessal* ou *rhessel*). 373.— Gacis de l'ERG. Son bois serait utilisé pour laver le linge, d'où son nom.

Atriplex halimus L. (*Guetaf*). 372. — Oued SAOURA.

Suæda fruticosa Forsk. (*Souid*). 374 bis. — Terrains salés des sebkhas. TABELBALA.

---

1 *Reg*, terrain plat, caillouteux.

Caroxylon articulatum Moq. Tand. (*Remeth* ou *Remtz*). 374 ter. — Intermédiaire entre le dhamrane et le belbal. Oued SAOURA.

? (*Chrira*). — Voisine du dhamrane, mais plus petite.

La famille des salsolacées, représentée par de nombreuses espèces, fournit la seule verdure d'été du Sahara. C'est une précieuse ressource des pâturages.

FAMILLE DES POLYGONÉES

Calligonum comosum L. (*Arta*). 340. — Fleurit en mars. Les chameaux mangent les fleurs. Oued SAOURA, KHETTAMIA, TOUNASSIN.

? (*Mkhenza*). — Très voisine de l'arta, mais plus petite. La fleur sent très mauvais. KAHAL TABELBALA.

? (*Azal*). 341. — Croît sur les buttes élevées que le vent dégrade, ce qui laisse voir des racines de dimensions énormes. EL OUAHILA.

? (*Arich*). 342. — Beaucoup moins importante que les précédentes. Elle fleurit au sommet des dunes. ERG EL ATCHAN, ERG RAOUI.

Rumex sp. ? (*Amouida*). — Très abondante en mars. Comestible.

FAMILLE DES EUPHORBIACÉES

? (*Moul el lebina*). — HACI OUCHTAL.

? (*Keusber el bir* ou *lebbin*). 130. — Oued SAOURA.

FAMILLE DES LILIACÉES

Asphodelus tenuifolius L. (*Tâzia*). 278. — Djebel OUGARTA, SAAB EL TOUIL.

? (*Kaikante*). — Voisine de la scille. KHENEG EL ETEM, KAHAL TABELBALA.

FAMILLE DES PALMIERS

Phœnix dactylifera L. (*Nakhla*). 327. — Le dattier. Rencontré sur tous les points de l'ERG IGUIDI, où il marque la possibilité d'obtenir de l'eau dans des nebas [1].

FAMILLE DES JONCÉES

Juncus maritimus Lam. (*Smar*). 217. — TABELBALA.

---

1 *Nebas*, bas-fonds d'Erg où il suffit de creuser à la main de 0m20 à 0m50 pour trouver l'eau.

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Cyperus conglomeratus Rotta (*Saâd*, Ouargla), (*Bous el begra*, Saoura). 106. — Voisinage des puits ou nébas. EL GHEIRS, EL MOUAÏ EL FAHED, HACI OUCHTAL.

FAMILLE DES GRAMINÉES

Panicum turgidum Forsk. (*Mrekba*). 160. — Près les puits de l'OUAHILA.

? (*Mrokba*) — Variété beaucoup plus menue.

Danthonia Forskhalii Vahl. (*Rabia*). — Oudian des EGLABS, depuis TILEMSI.

Andropogon laniger Desf. (*Lemmad*). 156. — TABELBALA.

Arthraterum plumosum L. (*Neçi*). 169. — Espèce très abondante sur les hamada et les ergs.

— **pungens Desf.** (*Drinn*). 170. — Le drinn est surtout abondant dans l'ERG EL ATCHAN et l'ERG RAOUI. La graine (foul), très consommée par les Sahariens, ne mûrit qu'en mai.

? (*Nemess*). — Plante plus petite que le drinn. EL OUAHILA.

? (*Sbett*). 171. — Moins rude que le drinn. EL GHEIRS, EL MOUAÏ EL FAHED.

— **brachyatherum.** (*Sffar*). 172. — Avec la précédente.

Ampelodesmos tenax L. (*Diss*). 182. — BOU MAHOUD, TABELBALA.

? (*Nejjem*). 209. — Chiendent. EL MOUAÏ EL FAHED, les OASIS, TABELBALA.

? (*Erchigue*). — Croît en grosses touffes autour des puits ou nébas de l'OUAHILA.

? (*Haïra* et *Qasba el kseib*). — Deux variétés de roseaux signalent la présence de l'eau à peu de profondeur. EL KSEIB, EL MOUAÏ EL FAHED.

FAMILLE DES GNÉTACÉES

Ephedra alata D. C. (*Alenda*). 143,

— **fragilis Desf.** (*Alenda*).

Les ephedras fleurissent en mars. Les fleurs seules sont mangées par les animaux.

FAMILLE DES CHAMPIGNONS

Lycoperdon sp ? (*Techt ed deba*). — Sorte de vesse de loup. HACI BOUBOUT.

Agaricus sp. ? (*Goub el djemel*). — Haci Boubout, El Mouaï el Fahed.

Terfezia sp ? (*Terfes*). — Les truffes affectionnent les terrains pierreux, bien tassés, de hamada, les rives des ouidan où se plaît le *reguig* (*Helianthemum sessiliflorum*) sur les racines duquel elles paraissent vivre en parasite. Les truffes ne se montrent que dans les bonnes années d'acheb. On en distingue trois variétés : une blanche, une grise, une noire. Cette dernière est la plus appréciée. La variété blanche, seule rencontrée, est très abondante dans les Eglabs ; elle est comestible.

PLANTES TOUT A FAIT INDÉTERMINÉES

Mkenza. — Très abondante à Haci Tilemsi et aux Eglabs.

Cette plante, probablement de la famille des solanées, serait toxique pour les animaux qui la délaissent, d'ailleurs, à cause de son odeur nauséabonde.

Jada. — Petit arbrisseau velouté à feuilles sèches engainant l'inflorescence. Haci Tilemsi et les djebels.

Charreque. — Petite solanée ? Haci Ouchtal.

Orbeira. — Plante en touffes très basses, feuilles denses, veloutées. Très répandue.

Zitel el khrouf. — Voisine de la précédente.

Tfaïa. — Petite légumineuse.

Aferforh. — Ressemble au mouron. Capsule pyxidaire. Primulacée.

Fegel. — ?

Lesseur. — ?

CERCLE DE GÉRYVILLE

Contribution à l'Étude de l'Industrie pastorale en Algérie

RÔLE MÉCANIQUE DES VENTS DANS LA RÉPARTITION DES FOURRAGES STEPPIENS. — COMMENT DENSIFIER LES HERBAGES.

En présence des crises fourragères qui, de temps à autre, sévissent sur nos parcours du Sud, le problème de la subsistance des troupeaux, en période de disette, a été envisagé de différentes façons :

a) Les uns ont proposé la constitution de réserves fourragères sur différents points des aires de pacage.

D'autres ont voulu demander à certaines méthodes culturales (dry farming) le moyen de faire rendre au sol des Hauts-Plateaux ce qu'il ne donne pas en l'état actuel des choses.

b) D'autres, enfin, et ce sont les plus pessimistes, ont conclu qu'il n'y a rien à faire, en raison de la dureté du climat dans ces régions, de l'irrégularité des précipitations pluviales, etc.

Or, la vérité, nous semble-t-il, est ailleurs :

c) La flore des parcours du Sud est adaptée aux conditions de ce milieu spécial. Mais elle est clairsemée, et ses localisations les plus riches et les plus denses dépendent moins de l'abondance des chutes d'eau, que de l'action exclusivement mécanique des vents.

d) En effet, l'agitation atmosphérique, en rendant les graines nomades, continue à créer une végétation disséminée sur d'immenses étendues, ou fort concentrée en certains points ; de là l'errance continuelle des troupeaux, à la recherche de leur subsistance et l'existence fatalement nomade, des pasteurs indigènes dans ces régions.

*
* *

Les vents, dont rien ne vient tempérer la violence, exercent leur action sur des terrains nus, plans ou presque plans, non abrités ; et ce ne sont plus seulement les graines, éparses dans les steppes, qui se trouvent ainsi balayées, mais encore la terre végétale et les particules fertilisantes provenant du crottin que le bétail dépose dans les parcours.

La graine, ainsi véhiculée, ne s'arrête que si un obstacle met fin à sa course vagabonde ou si le courant atmosphérique, à l'action duquel elle obéissait, cesse de souffler. Elle peut alors profiter de sa fixité, enfin réalisée, pour germer et prendre possession du sol.

Souvent, la terre végétale et les parcelles de fumier roulées avec elle, continuent leur trajet, à moins que l'obstacle qui a interrompu la translation de la graine ne présente une assez large surface pour endiguer en même temps terre et poussières fertilisantes. Dans ce dernier cas, la graine, avenir de la plante dont elle émane, se trouve dans les meilleures conditions pour germer, croître et prospérer.

Dans la majorité des cas, la graine s'accroche au hasard des aspérités et des accidents du sol qui lui sert de plan de roulement. Là, les conditions réalisées tout à l'heure font souvent défaut, car, dans son arrêt, elle se trouve généralement séparée des éléments divers balayés avec elle ; la graine germe tout de même, moins bien cependant que si elle était venue s'échouer au milieu de particules amendées. On comprend donc pourquoi la végétation, qui revêt par îlots les surfaces steppiennes, ne présente ni la densification, ni la luxuriance de celle qui croît au pied des larges obstacles ou au niveau des accidents géologiques les plus divers (excavations ou aspérités).

Dans la steppe, la graine ne dispose que des éléments puisés dans le sol, tandis que dans les points où les balayures des parcours ont été largement endiguées, cette même graine se trouve englobée dans des éléments d'apport où figurent, en plus ou moins grande quantité, les poussières d'humus.

*
* *

Dans le numéro de la *Revue Vétérinaire de Toulouse* (octobre 1909), sous le titre : *Répartition des subsistances*

naturelles du sol, sur les Hauts-Plateaux (Sud-Oranais), rôle des vents, nous avons noté l'action des vents sur la distribution des herbages à la surface des steppes et nous avons insisté sur ce fait que les graines roulées ont tendance à s'accumuler dans les dépressions, au pied des remblais, autour des moindres obstacles (pierres, mottes de terre, touffes d'alfa, d'armoise, de drinn, etc.), et nous avons conclu ainsi :

« Si donc nous voulons rendre la végétation spontanée, plus dense, plus étendue, en nappe, imitons la nature ; multiplions les obstacles et les accidents de terrain pour arrêter la terre balayée et les graines errantes ; réalisons les desiderata que nous avons formulés. Puisque les cuvettes naturelles, les moindres dépressions du sol, le pied du moindre talus, sont riches en herbes, nous pouvons exploiter ces données... »

Depuis que nous avons écrit cela, il nous a été donné de constater qu'une simple haie à claire-voie suffit pour endiguer les graines fourragères, les parcelles fertilisantes disséminées dans les parcours, et la terre végétale.

Inutile, comme nous le préconisions alors, de faire des semis en utilisant les aspérités ou les dépressions du sol. L'obstacle, tel qu'une haie à claire-voie, suffit pour briser le vent et arrêter les balayures qu'il entraîne.

Toutes les haies que nous avons vues dans le centre de Méchéria ou dans le bled, les rebords de la voie ferrée, présentent une densification notable de la végétation qui y croît sur leur *face Sud* et *sur leur face Ouest* en particulier.

Il semble que la direction dominante des vents se fasse du Sud au Nord et de l'Ouest à l'Est.

Nous possédons, comme nous l'avons déjà dit, à la surface des Hauts-Plateaux, une flore nombreuse et variée, acclimatée, aux conditions météoriques du milieu, par une sélection naturelle vigoureuse ; cette flore se régénère par l'éparpillement spontané des graines, en dehors de toute intervention de l'homme.

Le vent joue, là, le rôle du semeur, de même qu'il remplit le rôle d'agent de translation du pollen dans la fécondation des fleurs ; mais c'est un semeur capricieux et sans modération ; son action de translation à l'égard des graines ne se trouve graduée, ni tempérée par rien et dépasse souvent le point optimum, le but utile.

Selon la violence et la durée des courants atmosphériques, fréquents en ces régions, telle zone, herbeuse une année, sera nue l'année suivante ; les graines qui auraient pu s'y maintenir ont été balayées et entraînées fort loin. Le déplacement de la végétation, soumise ainsi au caprice des vents, explique très souvent les crises fourragères qui frappent tel point au profit de tel autre, ou bien, les semis, réalisés par les agitations de l'air, se trouvent tellement éparpillés que les troupeaux sont souvent obligés à de très grands déplacements pour trouver de quoi se rassasier.

L'opportunité, l'abondance des pluies, jouent un rôle indéniable ; mais si les surfaces humidifiées ont été balayées de leurs graines, et de leur humus, il ne croîtra rien, ou presque rien.

Or, au cours de nos tournées dans le bled, et de notre assez long séjour dans le centre de Méchéria, nous avons noté combien les accidents naturels du sol, ou les obtacles réalisés par l'homme, peuvent être utiles pour endiguer les balayures du sol, concentrer en des points donnés les éléments fertilisants qui, autrement, seraient perdus, et densifier la végétation.

Mais au lieu de haies à claire-voie, qui ne tiendraient pas contre la violence des vents et dont les nomades auraient tôt fait de faire du feu, de simples murettes de $0^{m}20$ à $0^{m}30$ de hauteur, en terre battue, renforcées par un petit remblai de terre, pourraient rendre les mêmes services que les obtacles les plus larges et les plus variés.

Le terrain serait divisé en rectangles dirigés N.-S. dans le sens de la longueur.

L'essai mérite de retenir l'attention des pouvoirs publics, en raison des résultats importants qu'on doit en attendre.

L'immensité des parcours ne peut être un obstacle aux essais qui s'imposent. L'application des méthodes de « dry farming » serait autrement difficile et onéreuse. Mais là, il ne s'agit que de barrer la surface des steppes de remblais faciles à réaliser. Et les vents, facteurs exclusifs de la grande dissémination des herbages, deviendront pour l'homme les auxiliaires sinon indispensables, du moins les plus précieux, pour collecter et concentrer aux points choisis, les graines éparses dans les parcours, ces mêmes vents, jusqu'alors agents de dispersion des poussières minérales et des poussières fertilisantes, permettront d'utiliser avantageusement les débris du crottin desséché,

rejeté par le bétail et dont la destinée n'était rien moins que problématique.

Avec le temps, les digues ainsi opposées au trop large éparpillement des balayures du sol, constitueront plus tard, autant d'herbages, où le stationnement plus prolongé du bétail permettra le dépôt d'une plus grande quantité de crottin, où la plus grande partie des graines restera sur place ; nous pensons que, dans un avenir assez prochain, le revêtement végétal des steppes, instable et par îlots, fera place à une végétation à localisation fixe et en nappe continue. Les facteurs météoriques favorables à toute végétation, continueront à exercer leur action comme par le passé ; mais nous aurons contribué à faire acquérir aux graines une fixité relative en les soustrayant, dans une certaine mesure, à l'action mécanique totale des vents.

C. BEN DANOU,

Ancien Préparateur d'Hygiène et Zootechnie à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier,

Vétérinaire Vaccinateur à Méchéria (Sud-Oranais).

NOTE

SUR LA PLAGE D'AÏN-EL-TURCK

Le 18 avril 1915, M. Blanché m'écrivait :

« M. Vassas. maire d'Aïn-el-Turck, m'annonce qu'un raz de marée a enlevé tout le sable de la plage et a mis à nu des rochers insoupçonnés par les plus vieux habitants de la localité, non loin de l'endroit où je signalais les ruines d'anciennes carrières berbères. En cet endroit donc, M. Vassas a pu se rendre compte de la façon dont les Berbères procédaient pour extraire leurs meules dans ces carrières de grès d'origine marine.

« Ils creusaient dans le roc, ajoute M. Vassas, une circonférence d'environ 0m 10 de profondeur et, au moyen d'un burin quelconque, probablement, ils soulevaient le cercle. Souvent l'opération donnait un mauvais résultat ; dans ce cas, ils abandonnaient l'entreprise, mais plus souvent aussi, ils réussissaient et, alors, la place restait bien nette sous forme de cuvette. »

Cette communication de M. Blanché m'intrigua fort, car l'intéressante observation de M. Vassas m'amenait aussitôt à envisager certaines hypothèses. Aussi, dès que j'en eus le loisir, je me rendis sur les lieux. Je parcourus toute la plage, depuis Saint-Roch jusqu'au Rocher de la Bretonne, soit sur une longueur de 7 kilomètres. Je jugeai inutile d'aller jusqu'à Falcon, car, du Rocher de la Bretonne, l'ensemble de la côte, à l'Ouest, me parut ne pas avoir subi de grandes modifications. D'ailleurs, ce détail n'a aucune importance pour l'étude des faits que je veux mettre en relief et les conséquences que j'en ai tirées.

L'examen des lieux et l'étude des faits qui ont précédé ou accompagné la dégradation de la plage, m'ont amené à faire quelques observations que je tiens à consigner.

I. *Description et constitution géologique de la plage. Etat actuel. Rectifications à apporter à la carte.* — Le substratum de la plage d'Aïn-el-Turck est, au point de vue

géologique, constitué depuis Saint-Roch jusqu'à Falcon [1], par des dépôts quaternaires d'origine marine (plage soulevée de Pomel, indiquée sur la carte géologique au 1/50.000 d'Oran, sous l'indice q^{1}_{m-d}). Dans certaines parties, surtout entre la ferme Emerat et le Rocher de la Bretonne, les bancs quaternaires s'élèvent de 1 à 2 mètres au-dessus de la mer, formant terrasse et basse falaise.

Vers l'Est, et jusqu'à Saint-Roch, les grès quaternaires s'abaissent presque jusqu'au niveau de la mer et même au-dessous ; ils disparaissent presque partout, recouverts par le sable. De loin en loin, émergent de petits îlots, très peu saillants, dont chaque coup de mer, chaque changement de direction du vent, déplaçant le sable, fait varier la forme.

Dans les parties de la terrasse, mises à nu depuis le Rocher de la Bretonne jusqu'à 300 mètres à l'Est de l'Aïn-Aounsar [2], le quaternaire marin est constitué par l'assise coquillière q^{1}_{m}, à pectoncles très nombreux. J'y ai recueilli deux exemplaires du *Strombus bubonius.*

Ce niveau n'était nettement apparent jusqu'ici que sur les falaises Est de Falcon. Maintenant il est à nu sur une longueur d'environ 800 mètres. Sur tout le reste de la terrasse rocheuse, l'assise coquillière est cachée par les grès supérieurs jaunes, durs, exploitables dans les parties atteignant par places 1 à 2 mètres d'épaisseur.

La dénudation de 1915 me permet donc de signaler l'existence des couches à *Strombe* à droite et à gauche de la région précitée, où l'indice q^{1}_{m-d} doit être, sur la carte géologique d'Oran, remplacé par q^{1}_{m} .

Il y a donc là une nouvelle station du *Strombe*, espèce que j'avais déjà récoltée dans l'assise de Falcon.

Au sujet du *Strombe*, puisque j'en ai l'occasion, je rappellerai que dans une note parue dans le Bulletin [3], j'ai signalé la récolte que j'avais faite d'un exemplaire de cette espèce à la surface du sol, aux abords du chemin de Falcon au Pain de Sucre. J'en cherchai alors vainement la provenance.

Depuis, j'ai trouvé le *Strombe* dans le banc coquillier de la falaise, sous les villas de Falcon, ce qui m'a conduit à expliquer la provenance de l'échantillon récolté à la surface

1 Voir les cartes données dans le Bulletin de mars 1915.

2 Ferme Emerat.

3 *Soc. Géogr. Oran* 1908, p. 248.

du sol, à 50-60 mètres d'altitude. Cet exemplaire a été, sans doute, retiré du puits situé sur le chemin et dont le creusement a atteint la zone coquillière. L'assise quaternaire doit donc s'étendre sous la petite plaine au Sud du phare, ce qui permet de dire que le cap a été d'abord une île de la mer quaternaire, contre laquelle, comme à Arzew, les dépôts marins sont venus légèrement se relever.

II. — *Au sujet de la carrière à meules.* — J'ai retrouvé facilement la carrière à meules que M. Vassas a signalée à M. Blanché. Elle est située à environ 300 mètres à l'Est de l'Aïn-Aounsar, devant le cabanon de M. Heineck, à l'extrémité Ouest du faubourg Saint-Maurice. Les bancs qui ont été exploités par les tailleurs de meules s'étendent, à droite et à gauche du cabanon, sur une longueur totale de 50 à 60 mètres. La largeur de la terrasse est en moyenne de 5 à 6 mètres.

La roche coquillière y change un peu d'aspect ; elle est plutôt constituée par des débris de pectoncles que par des fossiles entiers. En outre, la lumachelle est intercalée de lentilles de grès jaunâtre et de poudingue de gravier quartzeux, montrant des sections d'huîtres. Il en résulte que l'ensemble manque d'homogénéité ; la lumachelle blanche est bien plus dure que le grès jaune. Aussi l'enlèvement de meules entières devait-il être plutôt rare.

J'ai compté une trentaine d'emplacements, marqués par les cuvettes d'où les ouvriers ont réussi à extraire les meules ou par les ébauches mal réussies qu'ils ont abandonnées. Les meules ont un diamètre de $0^{m}40$, les cuvettes, près de $0^{m}50$. Une moitié de cuvette a un diamètre supérieur, environ $0^{m}70$, et on y remarque les traces du procédé employé. Sur la circonférence limite, l'ouvrier forait, de distance à distance, des trous qu'il multipliait probablement jusqu'à ce que tout l'anneau fût évidé.

Ces meules ont-elles été taillées par les anciens Berbères d'Aïn-el-Turck et par eux seuls ? Tout en l'admettant dans une certaine mesure, je n'irai pas jusqu'à l'affirmer.

Tout ce que je puis dire, c'est que les indigènes du Tell viennent encore, sur certaines parties du littoral, tailler des meules dans des roches appropriées.

En 1905, j'ai vu, sur un îlot, au bord de la mer, au pied de la montagne des Lions, non loin de la Plâtrière, un indigène qui taillait des meules dans un banc de poudingue quartzeux, à éléments provenant du permien, très homo-

gène. d'un beau grain, très dur, qui lui offrait une roche de qualité bien supérieure à celle de la lumachelle d'Aïn-el-Turck.

En résumé, les indigènes contemporains continuent à tailler les meules comme leurs prédécesseurs berbères. La carrière d'Aïn-el-Turck a donc pu être exploitée d'abord par les Berbères, puis par les Arabes. Une étude patiente des procédés d'extraction, de la facture des diverses formes de meules employées chez les indigènes anciens et modernes, pourrait seule fournir des éléments pour étayer une opinion plus précise.

III. *Carrière près du Rocher de la Bretonne.* — M. Blanché a signalé entre l'Aïn-Aounsar et le Rocher de la Bretonne, une carrière de pierre d'appareil qui aurait été exploitée par les Berbères. Il y a lieu de noter aujourd'hui qu'une exploitation toute récente paraît avoir fait disparaître les traces de l'ancienne.

IV. *Dénudation de la plage. La situation actuelle est-elle définitive ?* — Avant la tempête qui a balayé la côte, une couche de sable, d'épaisseur variable, recouvrait, presque partout, les rochers de la terrasse quaternaire ; la plage sablonneuse était plus épaisse et sa ligne de rivage d'une régularité parfaite.

Aujourd'hui la terrasse qui s'étend du milieu de la plage Saint-Maurice au Rocher de la Bretonne est absolument nue, partout la roche quaternaire montre ses angles et ses aspérités.

Vers l'Est, jusqu'à Saint-Roch, la terrasse s'affaisse, disparaît, pour ne réapparaître que de distance en distance, à travers le sable qui la couvre encore dans sa plus grande étendue. De la Douane à Saint-Roch, le sable a quelque peu diminué d'épaisseur, mais il est loin d'avoir complètement disparu. La plage a surtout perdu de son harmonie, les vagues ayant labouré sa surface et dentelé la gracieuse ligne de rivage qui en augmentait la beauté [1].

La question qui se pose aujourd'hui et qui passionne les habitants du village est celle de savoir si le mal est irré-

---

1 La plage ne m'étant pas très familière, je ne saurais fixer l'épaisseur de la couche de sable enlevée sur toute son étendue. Mais je n'ai constaté aucune modification sensible dans l'état de la plage de la Douane. Celle de Bouisseville, sur sa plus grande partie, sera remise en état par un apport de 0,15 à 0,25 centimètres. Celle de Saint-Roch a très peu souffert.

parable. Pour y répondre, il suffit de se rappeler la cause qui a créé la situation actuelle.

La cause ? Elle est indéniable. C'est l'éternelle action de la mer qui, à échéances plus ou moins longues, se rue sur la côte et modifie la ligne de rivage. Mais ce qu'une tempête démolit, une autre, souvent, le reconstruit et réciproquement. Au travail d'érosion fait suite le travail d'édification.

C'est une violente tempête du Nord-Est, frappant perpendiculairement la côte, qui a dénudé la plage ; c'est une autre moins violente qui l'ensablera de nouveau. En attendant, l'action permanente des vagues agitées par la brise continuera le travail de reconstitution déjà commencé.

Il est à remarquer que la dénudation a été intense dans les parties les plus étroites de la plage où la haute falaise se rapproche le plus de la ligne de rivage.

En face de la Douane, de Bouisseville, de Trouville et Saint-Roch, où la plage est au moins deux fois plus large qu'à l'Ouest, les vagues en s'étalant davantage ont produit, en se retirant, des dégâts bien moindres.

Reste maintenant à savoir si la situation est irrémédiable.

D'abord, à mon avis, elle n'est pas aussi critique que le supposent les habitants d'Aïn-el-Turck et si, sur quelques points, les baigneurs auront cette année à franchir une terrasse rocheuse de 5 à 10 mètres de largeur, ils trouveront le sable en pénétrant dans l'eau. Partout ailleurs, les enfants pourront continuer à jouer sur le sable, avec cette différence que le tapis sera moins beau que l'ancien.

J'ajouterai maintenant que la situation actuelle n'est pour moi qu'accidentelle, passagère. Je suis convaincu qu'un jour ou l'autre l'ensablement se reproduira, soit lentement sous l'action des brises de l'Ouest, soit brusquement sous celle plus rapide d'une petite tempête.

J'appuie mon opinion surtout sur ce fait que la carrière à meules en offre la preuve la plus évidente. Les indigènes ne l'ont pas dénichée sous le sable, ils ne l'ont exploitée que lorsque, comme aujourd'hui, la terrasse quaternaire s'est trouvée à nu, et à une époque où les grandes dragues n'étaient pas inventées. Il est aussi permis d'admettre qu'à diverses reprises, la mer les a obligés à abandonner, pour un certain temps, l'exploitation.

A ceci j'ajouterai qu'un habitant d'Aïn-el-Turck, à qui j'objectais que ce n'était sans doute pas la première fois

que la plage avait été dénudée, me répondit aussitôt : « Il y a environ 30 ans, j'ai vu la côte nue comme aujourd'hui ». Quoique ce témoignage ait une réelle valeur, je ne veux pas le retenir. La preuve offerte par la carrière à meules est suffisante.

Donc, à mon humble avis, la situation est loin d'être irrémédiable. Ce qui permet d'espérer une amélioration assez rapide de la situation, c'est que la plage sous-marine se reconstitue manifestement ; à marée basse, de larges lambeaux émergent déjà et peuvent être parcourus à pied sec entre la villa Santocildes et le Rocher de la Bretonne, c'est-à-dire dans la partie qui a le plus souffert.

Le vent aidant, le sable s'étalera sur les parties basses et les nivellera. Déjà entre Bouisseville et Saint-Roch, où la plage est moins endommagée, un bourrelet de sable est édifié, en bordure de la ligne de rivage, par le lent travail des vagues. En été, quand le sable sera sec, la brise de mer l'étalera sur la plage.

*
* *

Je terminerai cette note en félicitant M. Vassas d'avoir attiré l'attention de M. Blanché sur sa découverte de la carrière à meules. Ce fait prouve, une fois de plus, que toute personne de bonne volonté peut rendre des services à la science. Il est regrettable que M. Blanché, trop éloigné aujourd'hui d'Aïn-el-Turck, n'ait pu lui-même aller recueillir sur place les éléments d'une note plus documentée. Puisse la mienne rassurer la population et les estiveurs de la charmante station balnéaire à laquelle la reconstitution de la plage et la construction, à bref délai, de la voie ferrée, apporteront bientôt un nouveau surcroît de prospérité.

F. DOUMERGUE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Décembre 1914 au 1er Juin 1915

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barometrique moyenne (1)	TEMPÉRATURES			TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m	PLUIE		VENTS		NÉBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 20)	NOMBRE de jours de brouillard
		minimun	maximun	moyenne (2)				NOMBRE de millimètres	NOMBRE de jours	Direction des nuages	Force (de 0 à 9)			
Décembre 1914.....	733,2	10,4	21,1	15,7	8,8	69,0	403,4	15,0	7	S. W.	1,4	2,8	16,5	4
Janvier 1915........	730,8	8,5	17,6	13,0	7,2	67,1	369,0	87,8	15	S. E.	1,7	3,6	16,5	9
Février id.	733,5	8,5	17,8	13,1	7,1	67,0	343,8	17,0	6	S. W.	1,5	2,9	16,5	17
Mars id.	730,7	11,6	21,2	16,4	10,4	72,0	204,1	16,5	9	S. E.	1 3	3,6	16,5	19
Avril id.	730,4	10,5	20,8	15,6	10,4	71,0	375,7	18,0	7	S. E.	1,1	3,4	16,5	11
Mai id.	730,8	16,9	26,9	21,9	15,3	75,1	416,1	47,0	6	S. E.	1,0	4,3	16,5	15
TOTAUX.....								201,3	50					75

(1) Les nombres donnés sont les pressions atmosphériques mensuelles moyennes *corrigées à zéro*.
(2) Les nombres donnés sont les températures mensuelles moyennes *corrigées*.

TREMBLEMENTS DE TERRE : 1°, le 29 mai à 12 h. 55 matin, direction S. E. à N. W. ; 2°, le 29 mai à 1 h. 20 matin, direction S. E. à N. W. ; 3° le 1er juin à 3 h. 25 matin, direction S. S. E. à N. N. W.

A. GUILLAUME.

OBSERVATOIRE DE SANTA-CRUZ

Étude des Vents du 1er décembre 1914 au 1er juin 1915

ROSE des VENTS	Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			TOTAUX du 1er décembre 1913 au 1er juin 1914	TOTAUX du 1er décembre 1914 au 1er juin 1915
	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir		
N.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. E.	1	3	3	5	11	9	3	8	5	1	8	6	0	2	2	1	4	1	77	73
E. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E.	1	3	0	0	2	0	3	1	0	2	1	0	2	4	3	3	5	0	20	30
E. S. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
S. E.	7	9	13	11	7	10	5	9	6	19	17	18	12	12	14	12	11	17	241	209
S. S. E.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	1	2	9	8
S.	6	3	4	6	2	4	1	0	3	4	1	3	4	8	4	5	6	5	72	69
S. S. W.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
S. W.	13	13	11	6	7	8	14	10	14	4	4	4	10	1	6	9	3	6	121	143
W. S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
W.	1	0	0	2	2	0	2	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0	0	3	11
W. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. W.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
N. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX...	31	31	31	31	31	31	28	28	28	31	31	31	30	30	30	31	31	31	546	546

Ch. LHUILLIER

BIBLIOGRAPHIE

RECUEIL DES TEXTES LÉGISLATIFS ET JURIDIQUES CONCERNANT LES ISRAÉLITES DE TUNISIE DE 1857 A 1913, annotés et commentés par R. ARDITTI, 1 vol. in-8°. Tunis, 1915.

Tout le monde sait que les Israëlites de Tunisie sont soumis à une juridiction spéciale pour ce qui concerne leur culte, l'assistance publique, leur statut personnel. Mais, jusqu'ici, pour connaître les lois et règlements appliquant cette juridiction, il fallait faire de longues et fastidieuses recherches, soit dans le *Journal Officiel* de la Régence, soit dans les divers codes tunisiens. Il manquait un ouvrage réunissant spécialement cette matière ; c'était une lacune regrettable pour ceux qu'intéresse la sociologie tunisienne.

M. le grand rabbin Arditti, délégué du Gouvernement tunisien près la Caisse de Secours et de Bienfaisance israëlite, a comblé cette lacune. Son livre, présenté sans prétention, est cependant une œuvre importante réunissant tous les décrets, arrêtés et jugements, faisant jurisprudence et qui s'appliquent spécialement à ses coreligionnaires indigènes, depuis la promulgation du Pacte fondamental (1er septembre 1857), jusqu'au 31 décembre 1913. Ce livre est en quelque sorte le *Code du statut personnel des Juifs tunisiens*. L'auteur ne s'est pas contenté de faire œuvre de compilation. Il a joint au texte, chaque fois que l'utilité s'en présentait, des notes et des commentaires auxquels sa connaissance approfondie des questions qu'il traite, donne un haut intérêt.

La première partie de l'ouvrage se termine par un projet de réorganisation du Culte et de l'Assistance publique israëlites qui paraît fort bien conçu, s'accordant tout à fait avec les principes modernes appliqués chez les peuples civilisés (voir pages 97 et suivantes). En dehors des vues personnelles si intéressantes qu'il renferme, ce projet, par contraste, met vivement en lumière le caractère insuffisant et archaïque de l'organisation actuelle.

Un index alphabétique des matières traitées complète le livre, qui sera, croyons-nous, d'un grand secours à l'administration locale, au sociologue, à l'historien, à la magistrature, au barreau, à tous ceux, en un mot, qui ont à connaître des questions tunisiennes.

A. COUR.

LES ARCHIVES BERBÈRES. Publication du *Comité d'Etudes berbères* de Rabat. Vol. I, fascicule I (1915).

Par décision de M. le général Lyautey, Résident général de France au Maroc, il a été créé, le 9 janvier 1915, à Rabat, un Comité d'Etudes berbères.

En instituant ce Comité, le Résident général, qui a toujours favorisé l'étude scientifique des territoires qu'il a commandés, « s'est donné pour but de centraliser les travaux établis dans les différentes régions sur les populations berbères du Maroc, et d'en retirer des résultats pratiques concernant l'organisation et l'administration des tribus. »

Le Comité aura pour organe : *Les Archives Berbères*, dont l'administration est confiée à la Direction du Service des Renseignements. Le budget du Protectorat assurera les frais de publication.

Le Comité, nommé par le Résident, est composé de MM. Gaillard, président, Loth, Biarnay, colonel Simon, commandant Berriau, Nehlil.

On ne saurait qu'applaudir à l'initiative du Résident général et faire des vœux pour qu'elle soit couronnée de succès. La constitution du Comité nous est un sûr garant que l'œuvre prospérera.

Le premier fascicule des *Archives* est présenté par un article de M. le colonel Simon, qui expose le but poursuivi et fait ressortir l'utilité des Etudes berbères, au point de vue de leur application en matière de politique et d'administration. Nul n'était mieux qualifié que le colonel Simon, pour une telle présentation. Très versé dans toutes les branches de la question indigène, directeur du Service des Renseignements de la Résidence, il sera, pour ses collaborateurs, le guide le plus sûr, le plus expérimenté.

L'introduction du colonel Simon est suivie de quelques articles fort intéressants et intitulés : *Les Chants populaires du Rif*, par M. Biarnay ; *Le Mariage des Berbères*, par M. Laoust ; *L'Arzef des tribus berbères du Haut-Guir*, par M. Nehlil.

Jusqu'ici on ne connaissait à peu près rien de la poésie rifaine et de la législation coutumière des tribus du Haut-Atlas. On ne peut donc que féliciter MM. Biarnay et Nehlil, d'avoir publié ces premiers documents. L'article de M. Laoust intéressera aussi bien les profanes, que les arabisants, berbérisants et marocanisants.

Un fait que nous nous plaisons à constater, c'est que ces travaux sont signés par d'anciens élèves de l'Ecole des Lettres d'Alger (aujourd'hui, Faculté), qui, depuis longtemps, sont préparés à produire des études plus méthodiques, plus scientifiques, que bon nombre de celles publiées jadis par leurs devanciers.

Puisse cette savante collaboration être le présage d'une ample floraison de beaux travaux ; puisse-t-elle nous apporter l'assurance que la cloison étanche que certains rêvent d'établir sur la frontière algéro-marocaine ne sera pas élevée. Le Maroc et l'Algérie sont les parties d'une même France, dont nul n'a le droit de sacrifier les intérêts généraux à la satisfaction des intérêts égoïstes de quelques personnalités. Notre nouveau protectorat ne doit pas être complètement tunisifié.

Sauf au point de vue administratif et financier, dont l'autonomie régionale est encore pour longtemps nécessaire, notre Afrique du Nord doit tendre à s'unifier dans tous les domaines de notre action civilisatrice : relations économiques, sociales, scientifiques, doivent trouver les frontières ouvertes. Il faut viser à développer au Maroc, comme en Algérie d'ailleurs, une mentalité française et non un particularisme marocain. Le pacte d'union nationale que les populations de l'Afrique du Nord scellent de leur sang sur les champs de bataille de la Patrie meurtrie, ne doit pas être rompu. La France, reconnaissante, ne le permettrait pas. Aux hommes de lettres, aux hommes de science, de semer les germes de l'unification morale future. A d'autres de préparer l'unification économique et politique.

Nul doute que le *Comité des Etudes berbères* tiendra à participer à cette œuvre éminemment patriotique. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'est assignée ; nous souhaitons, de grand cœur, que les jeunes *Archives Berbères* deviennent, bientôt, le digne pendant des belles *Archives Marocaines*.

F. DOUMERGUE.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 12 AVRIL 1915

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, POCK, TOURNIER, DÉCHAUD, abbé FABRE, KRIÉGER, PELLET, Dr SANDRAS.

Absents excusés : MM. général BASCHUNG, BÉRENGER, ARAMBOURG, HUOT, LEMOISSON, DE PACHTERE, ROUX-FREYSSINENG, mobilisés ; MM. FLAHAULT, DANGLES, DUPUY, PÉREZ, RENÉ-LECLERC.

Absents : MM. LAMUR, PONTET, POUSSEUR.

En ouvrant la séance, le Président annonce au Comité que M. le Secrétaire général, commandant BÉRENGER, est parti en colonne et qu'il y aura lieu de nommer un secrétaire de la séance. Il fait aussi connaître que M. LEMOISSON vient d'être mobilisé, ce qui porte à sept le nombre des membres du Comité remplissant actuellement leurs obligations militaires.

M. TOURNIER, désigné comme secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président rappelle que la Société vient encore de perdre deux de ses membres : M. CARRAFANG, délégué financier, colon à Saïda, et M. BEN RAHOU, de Nemours. Il salue la mémoire de ces deux sociétaires qui, depuis de longues années, étaient dévoués à notre œuvre.

Sont acceptés comme membres titulaires :

MM. le capitaine NOËL et SOLIGNAC, présentés dans la séance de mars.

Est proposé comme membre titulaire :

M. Agostini, directeur de la succursale de la Banque de l'Algérie, à Oran, présenté par MM. Bérenger et Doumergue.

Le Président nous fait part que l'un de nos sociétaires, M. Séchet, professeur-adjoint au Lycée d'Oran, sous-officier d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour de l'Armée, pour sa brillante conduite pendant l'assaut d'une tranchée. Le Comité charge le Secrétaire général de transmettre ses félicitations et ses meilleurs vœux à M. Séchet.

Le Comité vote une adresse de félicitations à M. le Préfet d'Oran, qui vient d'être élevé au grade d'officier de l'ordre italien des Saints Maurice et Lazare, pour le dévouement dont il a fait preuve à l'occasion de l'affaire du *Libano*.

Au sujet des concours ouverts en 1914, aucun manuscrit n'ayant été adressé, il est décidé que les mêmes questions seront maintenues pour l'année 1915. Le programme sera rappelé dans le Bulletin du 2e trimestre.

La bibliothèque a reçu :

De MM. Hartert et W. Rothschild, deux nouveaux fascicules de leur publication sur *l'Exploration scientifique du Sahara Algérien* ;

De M. Ernest Chantre, deux brochures.

Des remerciements sont votés aux auteurs donateurs.

La bibliothèque a acquis :

Voyage au Maroc, par M. Oscar Damichel, et diverses publications sur la guerre actuelle.

La commande de 6.000 fiches pour continuer le classement des ressources de la bibliothèque est autorisé par le Comité.

A ce sujet, le Président annonce qu'en outre des fiches de la grande bibliothèque, il a été établi 3.000 fiches concernant les travaux les plus importants parus dans les publications périodiques. Il espère que d'ici à la fin de l'année, le nombre total des fiches pourra atteindre le chiffre de 7.000, ce qui triplera ou quadruplera la valeur de notre bibliothèque.

Il est décidé que la prochaine séance de mai tiendra lieu d'Assemblée générale, la réunion annuelle n'ayant pas lieu. Le Secrétaire général y lira son rapport et le Trésorier présentera le compte administratif relatif à l'année 1914.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 40.

Le Secrétaire, *Le Président,*

Signé : TOURNIER. Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 3 MAI 1915

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, FLAHAULT, BÉRENGER, POCK, TOURNIER, abbé FABRE, KRIÉGER, LEMOISSON, PELLET, Dr SANDRAS.

Absents excusés : MM. général BASCHUNG, ARAMBOURG, HUOT, DE PACHTERE, ROUX-FREYSSINENG, mobilisés ; DÉCHAUD, DUPUY, PÉREZ, RENÉ LECLERC.

Absents : MM. DANGLES, LAMUR, PONTET, POUSSEUR.

Le procès-verbal de la séance du 12 avril est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président rappelle que la Société vient encore de perdre un de ses membres, M. ROMAN, directeur des Postes et Télégraphes du département d'Oran. Il annonce aussi le décès, survenu à Alger, de M. MANTOZ, directeur des Contributions Diverses en retraite, qui fut, jusqu'à ces derniers mois, membre de notre Société. En exprimant les regrets causés par la disparition de ces deux hauts fonctionnaires également estimés, il renouvelle, au nom du Comité, aux familles atteintes par ces deuils, l'expression de ses sincères condoléances.

Est accepté comme membre titulaire :

M. AGOSTINI, présenté à la dernière séance.

Est admis comme membre à vie :

M. le capitaine NOËL.

Sont présentés comme membres titulaires :

M. DERVIEUX Henri, agent dépositaire, boulevard National, à Oran, présenté par MM. LAURET et SOULIER.

M. DUBOIS, docteur en médecine, boulevard François Lescure, à Oran, présenté par MM. Bérenger et Dr Sandras.

MM. VASSAS, propriétaire, maire d'Aïn-el-Turck, présenté par MM. Sabouret et Pallary.

Deux manuscrits, envoyés pour le Bulletin, sont remis à des membres du Comité pour appréciation.

Le Président annonce qu'il vient de recevoir le premier fascicule des *Annales Berbères*, publiées par le Service des Rensei-

gnements du Maroc. Il se propose de consacrer une notice bibliographique à ce premier fascicule. En attendant, le Comité souhaite le plus vif succès à la nouvelle publication.

La parole est ensuite donnée au Secrétaire général pour la lecture du rapport annuel.

Mis aux voix, le rapport est adopté et le Comité vote des félicitations à son auteur.

Le Président s'associe tout particulièrement aux sentiments exprimés par le Comité ; il tient à faire remarquer que, quoique mobilisé, ayant à assurer l'organisation et l'administration de son bataillon, le commandant Bérenger a rempli ses fonctions de Secrétaire général avec la plus stricte ponctualité. Il se fait un devoir de lui en exprimer toute sa reconnaissance.

Le Trésorier lit ensuite le rapport financier et présente le Compte administratif de l'exercice 1914.

Les chiffres présentés sont admis et le Comité remercie le Trésorier de son dévouement.

Le Comité décide qu'étant donné le déficit à prévoir pour 1915, le reliquat de 1914 sera attribué aux recettes de 1915.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Le Secrétaire général, *Le Président,*

Signé : BÉRENGER. Signé : DOUMERGUE.

Rapport du Secrétaire Général

sur la marche et les travaux de la Société pendant l'année 1914

Messieurs et chers Collègues,

Il est d'usage que le Secrétaire général fasse tous les ans, à l'Assemblée générale, l'exposé des travaux de la Société pendant l'année écoulée. Le Comité, suivant l'exemple donné par les grands groupements, a décidé que cette réunion annuelle serait remise à l'année prochaine. Il n'en reste pas moins que votre Secrétaire général a le devoir de vous rendre compte, ainsi qu'aux Sociétaires, des résultats obtenus en 1914. Il ne saurait se dérober à cette obligation. Mais, auparavant, il vous demande de vouloir bien s'associer à lui pour saluer respectueusement la mémoire de ceux de nos Sociétaires qui sont tombés glorieusement sur les champs de bataille et de ceux que la maladie a cruellement ravis à notre affection.

Les notices nécrologiques qui leur ont été consacrées dans le Bulletin me dispensent de vous rappeler leurs qualités et les services qu'ils ont rendus à la Science et à la Patrie.

Unissons-nous donc dans une même pensée reconnaissante pour mieux perpétuer leur souvenir ; adressons-leur notre dernier adieu et renouvelons à leurs familles l'expression de nos vives sympathies.

En votre nom, j'adresse, à ceux de nos collègues qui font leur devoir à la frontière, l'hommage de notre admiration et, avec nos meilleurs souhaits, l'expression de notre affectueux souvenir. Puissent-ils contribuer à repousser les hordes qui se sont ruées sur notre belle France et qui, scientifiquement organisées pour la destruction de nos villes et de leurs monuments, font plus de ravages que les grands cataclysmes de la nature.

Ces préliminaires achevés, je vais faire rapidement un exposé de l'état et des travaux de la Société en 1914.

Effectif numérique de la Société. — Le nombre de membres était : au 1er mai 1914, de 416 ; au 1er mars 1915, de 421, soit une augmentation de 5 membres.

Quatre sociétaires ont été tués à l'ennemi et, pendant le deuxième semestre, le recrutement a dû être à peu près suspendu.

Du fait des événements actuels, une diminution sensible est à prévoir en 1915 ; mais il y a lieu d'espérer qu'après la guerre le recrutement sera plus actif. Il faudra faire appel à tous ceux qui auront, enfin, compris que la science est un des éléments de la force d'un pays.

Réunions du Comité administratif. — Le nombre des séances du Comité a été de 10, en dehors de l'Assemblée générale, avec une moyenne de 12 membres présents.

Malgré l'appel sous les armes de 7 membres du Comité, le quantum a été toujours atteint et aucune séance n'a dû être remise.

Bulletin. — Produire notre Bulletin a été la pensée constante de notre Comité et surtout celle de notre dévoué Président.

Les deux premiers fascicules de 1914 ont été distribués en temps voulu ; mais la mobilisation ayant désorganisé le personnel de l'imprimerie, le fascicule du 3e trimestre n'a pu être composé. Quand l'atelier a rouvert ses portes, il a fallu réduire en un seul les fascicules des 3e et 4e trimestres. Cette solution nous était d'ailleurs imposée par la diminution inévitable de nos ressources.

Les trois fascicules de l'année 1914 forment néanmoins un volume de 490 pages, dont l'intérêt ne le cède en rien à celui des bulletins des années précédentes. Vous avez pu en juger par

la lecture des mémoires publiés et dont je vais rappeler les principaux.

Capitaine Mesnier : *Le Territoire militaire d'Aïn-Sefra* (Sud-Oranais). *Etude géographique, administrative, sociale et financière, de 1906 à 1912.* — Ce travail de 300 pages, avec 60 graphiques et des illustrations, implique, de la part de l'auteur, un effort sérieux et une documentation à laquelle nous sommes heureux de rendre hommage. C'est une étude consciencieuse et complète de la situation du Territoire. L'auteur, après avoir exposé rapidement et méthodiquement la partie géographique et historique, fait une description scientifique et montre ce qui a été fait et peut être fait au point de vue de l'utilité pratique. Mais la partie la plus intéressante de son mémoire est celle qui montre les progrès accomplis au point de vue administratif, social et financier dans les territoires militaires du Sud, sous l'influence bienfaisante du nouveau régime.

En félicitant de nouveau M. le capitaine Mesnier, pour l'œuvre considérable qu'il a réalisée, nous lui souhaitons vivement qu'il puisse, après la guerre, nous continuer sa savante et précieuse collaboration.

A. Cour : *Un acte de Horm délivré à un Israélite par un Saïyd marocain.* — La lecture de ce document nous montre les grandes difficultés de voyager jadis au Maroc, sans cette pièce protectrice qui assurait, à celui qui en était nanti, l'inviolabilité de sa personne et de ses biens.

Dans une étude fort intéressante : *Le Préhistorique au Maroc Oriental : Note sur la station de Goultitir*, M. le capitaine M. Petit nous décrit d'importants ateliers de silex trouvés dans cette région. C'est, parmi les premières publications sur la préhistoire marocaine, une des plus intéressantes. Souhaitons que de nouvelles découvertes permettent à l'auteur de nous envoyer bientôt d'autres communications.

Comme les années précédentes, M. Tournier nous a donné les *Statistiques du mouvement des ports, du mouvement commercial et agricole de l'Oranie.* Nous ne saurions trop le remercier du soin qu'il apporte, tous les ans, à établir cette documentation.

MM. Guillaume et Lhuillier ont continué à publier les résultats des *Observations météorologiques de la station de Santa-Cruz d'Oran.* Qu'ils en soient remerciés.

Bibliographie. — Les ouvrages offerts à la bibliothèque ont été l'objet, dans la mesure du possible, de notices bibliographiques, dues à nos collaborateurs les plus dévoués.

Certaines sont de véritables articles qui, malgré leur brièveté,

renferment des observations et des critiques dont l'intérêt s'ajoute à celui du mémoire signalé.

Que MM. Cour, Doumergue, abbé Fabre, Julien, Lemoisson, à qui nous devons ces analyses bibliographiques, veuillent bien accepter nos remerciements.

Bibliothèque. — D'importantes améliorations ont été apportées à la bibliothèque, soit au point de vue de l'aménagement, soit, surtout, à celui de l'acquisition de livres. Un nouveau corps de bibliothèque a été installé dans une troisième salle et le nombre de boîtes à fiches a été augmenté.

Pendant l'année, près de 200 livres et brochures sont venus grossir notre collection ; les uns offerts gracieusement par leurs auteurs ; les autres, et le plus grand nombre, achetés par la Société.

Malheureusement, la situation actuelle nous oblige à restreindre, en 1915, les dépenses afférentes à l'achat de livres. Aussitôt que ce sera possible, le Comité reportera son effort sur l'augmentation des ressources de notre bibliothèque qui est, après le Bulletin, la raison d'être de notre Société.

En attendant, notre dévoué Président s'occupe, par un travail de longue haleine, à augmenter la richesse de nos ressources bibliographiques.

Concours. — Nous avons mis au concours des sujets intéressant l'Algérie, le Sud-Oranais et le Maroc. Sur deux mémoires présentés, un a été retenu et l'autre renvoyé à son auteur pour être revu et complété. Un prix de 50 francs a été accordé au lauréat, M. Blanché, instituteur à Aïn-el-Turck, pour la monographie de son village.

Cet intéressant travail vient d'être publié dans le 1er fascicule du Bulletin de 1915 et 50 exemplaires ont été offerts gratuitement à son auteur.

Conférence. — Sous les auspices de notre Société, M. Henri Mager, ingénieur en hydrologie souterraine, a fait une conférence sur la *Recherche des eaux souterraines par la baguette, le pendule et l'aiguille aimantée*, qui a vivement intéressé l'auditoire.

Situation financière. — Vous n'ignorez pas que l'état de guerre nous a valu, pendant le deuxième semestre, un fléchissement des recettes provenant des cotisations non encaissées et dont le montant atteint environ le quart des sommes à recouvrer.

Par suite de ce fléchissement, le Comité s'est vu dans l'obligation de supprimer ou de réduire certaines dépenses pendant le deuxième semestre, principalement celles relatives au Bulletin et à la bibliothèque. Par ce moyen et grâce surtout aux subventions qui nous ont été intégralement payées et aux dons reçus,

nous avons pu effectuer le paiement de toutes les dépenses engagées et, même, enregistrer un léger excédent de recettes.

Mais, en 1915, la diminution des ressources ordinaires portera sur les deux semestres. Comme il y a près de 80 sociétaires mobilisés, et que d'autres peuvent l'être, il faut escompter, de ce côté, une perte d'environ 1.000 francs. D'autres ressources peuvent aussi nous faire défaut. Le déficit est donc inévitable, même en restreignant le plus possible nos dépenses.

La situation se présente donc dans des conditions moins favorables que pendant l'année qui vient de s'écouler. Aussi, en ces circonstances pénibles, le Comité, pénétré de l'utilité de l'œuvre intellectuelle et morale qu'il accomplit, ne doute pas que, comme par le passé, le concours éclairé des sociétaires et celui des Pouvoirs publics lui restera acquis. Avec leur aide la Société continuera à participer à la vie intellectuelle de la France, de l'Algérie, de l'Oranie.

Si aucun empêchement matériel ne se produit, le Bulletin de 1915, pour lequel nous avons en mains la copie suffisante, sera publié aussi régulièrement que les circonstances le permettront.

Le Comité peut donc se considérer comme satisfait de l'œuvre qu'il a pu accomplir, malgré les difficultés de l'heure présente. Il ne doute pas qu'il peut compter sur le concours de tous les sociétaires pour réaliser l'accomplissement de sa tâche. Il les associe au vœu qu'il formule : que la victoire, en assurant la prompte libération du territoire, nous permette de nous consacrer de nouveau entièrement à nos œuvres de paix. En leur nom et au nôtre, nous adressons notre souvenir ému à ceux qui sont tombés au champ d'honneur, nous saluons les vaillants soldats et les chefs éminents, qui continuent à livrer le grand combat pour assurer le triomphe de la justice, du droit et de la liberté des peuples.

Le Secrétaire général,

BÉRENGER.

Rapport du Trésorier

J'ai l'honneur de soumettre aux membres de la Société les comptes de l'année 1914.

En raison des événements douloureux qui se déroulent dans notre chère patrie, le montant des cotisations n'a pas atteint le chiffre que nous avions prévu ; un grand nombre de nos sociétaires, étant mobilisés, n'ont pu être touchés par les recouvrements. Malgré cela, le montant de toutes les recettes est supérieur à celui du budget.

Les dépenses ont suivi une marche normale, les crédits de trois articles n'ont pas été épuisés ; par contre, le dernier article « dépenses diverses et imprévues », a dépassé nos prévisions, par suite de la confection de meubles-étagères pour la bibliothèque, qui prend tous les jours une plus grande importance.

L'excédent des recettes sur les dépenses s'élève à la somme de 117 fr. 82. Il est nécessaire de faire remarquer que cet excédent n'a pu être réalisé qu'en réduisant certaines dépenses du deuxième semestre, non encore engagées : bulletin, reliure, achat de livres, etc., et, grâce aussi aux subventions annuelles qui nous ont été intégralement versées en 1914.

En vertu de l'article 14 des statuts, je me tiens à votre disposition pour l'affectation de cet excédent.

Le Trésorier,

Signé : E. POCK.

RECETTES (1914)

DÉTAIL DES ARTICLES		RECETTES EFFECTUÉES	RECETTES PRÉVUES par le BUDGET
Reliquat au 1er janvier 1914		403 04	100 »
Cotisations — Membres à vie	»		
Cotisations — Membres ordinaires	3.922 65	3.976 65	4.300 »
Cotisations — Droit d'entrée	54 »		
Subventions ordinaires		1.450 »	1.450 »
— particulières		90	300 »
Arrérages des fonds de réserve		613 90	550 »
Vente de Bulletins		60 84	»
Intérêts des dépôts en compte courant		35 93	»
Totaux		6.630 36	6.300 »

DÉPENSES (1914)

DÉTAIL DES ARTICLES	DÉPENSES	
	EFFECTUÉES	PRÉVUES par le BUDGET
Impression et brochage du Bulletin	2.767 14	2.900 »
Affranchissement du Bulletin	117 55	200 »
Frais de recouvrement	187 10	200 »
Frais de correspondance du Bureau	108 35	100 »
Imprimés administratifs et frais de bureau	134 25	100 »
Reliure et brochage	182 45	250 »
Prix au Lycée	50 35	100 »
Conférences (frais occasionnés par les)	15 50	100 »
Abonnements (66 fr. 30) et achat d'ouvrages pour la bibliothèque (249 fr. 10)	315 40	450 »
Concours	50 35	300 »
Provision pour recherches archéologiques	»	50 »
A reporter	3.928 44	4.750 »

DÉPENSES (1914 suite)

DÉTAIL DES ARTICLES	DÉPENSES EFFECTUÉES	DÉPENSES PRÉVUES par le BUDGET
Reports	3.928 44	4.750 »
Frais d'élections	98 »	100 »
Loyer	660 »	660 »
Impôts, Eclairage, Assurance, Entretien	195 90	200 »
Indemnité annuelle au gardien de la bibliothèque	360 »	360 »
Dépenses diverses et imprévues	356 30	230 »
Versements obligatoires à la Caisse de réserve : Arrérages de 1914	613 90	»
Versements obligatoires à la Caisse de réserve : Par décision de l'Assemblée générale de mai 1914	300 »	»
TOTAUX	6.512 54	6.300 »

RÉSUMÉ

Recettes	6.630 36
Dépenses	6.512 54
EXCÉDENT	117 82

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 7 JUIN 1915

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, BÉRENGER, TOURNIER, DANGLES, DUPUY, KRIÉGER, PELLET, PÉREZ.

Absents excusés : MM. général BASCHUNG, ARAMBOURG, HUOT, LEMOISSON, DE PACHTERE, ROUX-FREYSSINENG, mobilisés ; FLAHAULT, POCK, RENÉ-LECLERC, Dr SANDRAS.

Absents : MM. DÉCHAUD, abbé FABRE, LAMUR, PONTET, POUSSEUR.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président présente à M. KRIÉGER les meilleurs vœux du Comité pour la prompte guérison de son fils, blessé en Orient. Il donne des nouvelles de MM. ARAMBOURG, CANAL et MESNIER, qui se rappellent aux bons souvenirs des membres du Comité.

Il nous annonce que M. ROUX-FREYSSINENG est parti pour le front, à la tête de sa compagnie de Tirailleurs et que M. DE PACHTERE a été promu sous-lieutenant. Les meilleurs vœux du Comité accompagnent nos collègues.

M. le capitaine NOËL vient d'être nommé chef de l'Annexe d'El Aricha. Le Comité est tout heureux de l'avancement mérité dont notre distingué collègue et collaborateur vient d'être l'objet.

Sont acceptés comme membres titulaires : MM. DERVIEUX, DUBOIS et VASSAS, présentés dans la séance du 3 mai.

De la part de M. le général Lyautey, Résident Général de la France au Maroc, M. Terrier, directeur de l'Office du Gouvernement Chérifien et du Protectorat de la République Française au Maroc, nous a fait parvenir un *Rapport sur les Commerces français, anglais, allemand et austro-hongrois au Maroc, de 1902 à 1913*. « Ce rapport, dressé par le Contrôle de la Dette, est destiné à faire connaître au Commerce et à l'Industrie de la Métropole les débouchés qui s'ouvrent à eux dans le Maroc français, à la suite de la disparition du commerce austro-allemand. »

Ce travail énumère les principaux produits importés, ceux préférés des indigènes ; il indique les prix courants et les chiffres d'affaires réalisés par les maisons françaises et étrangères. La documentation est parfaite. Elle est complétée par des gravures et des graphiques. Puisse l'initiative française en tirer tout le parti désirable et supplanter ceux qui exploitaient, à leur profit, une terre arrosée du sang français.

Cet important rapport pourra être consulté à la *bibliothèque* par les sociétaires.

MM. Bérenger et Pellet rendent compte d'un travail sur le Tchad, présenté dans la dernière séance. La publication au Bulletin en est décidée.

M. Ben Danou a envoyé une courte note concernant la dissémination des graines sur les Hauts-Plateaux. Ce travail, très intéressant, prendra place dans le Bulletin en cours d'impression.

La bibliothèque a reçu, de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, un ouvrage intitulé : *Les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé.*

Le titre de ce travail en décèle le contenu. C'est une peinture fidèle des actes de vandalisme commis par ceux qui ne respectent même pas les plus belles productions d'Art dont s'honore l'humanité. Ces documents resteront, pour les générations futures, les preuves irrécusables de l'amoralité d'un peuple qui, au génie humain s'exerçant en manifestation de beauté, préfère le génie malfaisant qui ne se complait que dans les manifestations brutales de la Force. Mais que ces exemples soient pour nous, Français, une leçon. Redoublons de respect et d'attachement pour ce patrimoine national que constituent nos monuments, nos musées, nos richesses archéologiques et naturelles qui, trop souvent, il faut l'avouer, sont laissés à l'abandon par ceux à qui il appartient d'en assurer la conservation.

Le Comité décide l'achat de quelques volumes de la collection d'H. Fabre, sur les mœurs des insectes, et de quelques ouvrages de vulgarisation scientifique.

Après examen de quelques questions d'administration, l'ordre du jour est épuisé et la séance levée à 6 heures 50.

Le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : BÉRENGER. — Signé : DOUMERGUE.

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

2me Semestre 1914

1° PÉRIODIQUES

Pour les publications périodiques, voir la *Liste des Sociétés correspondantes*. (Bull. 1er trimestre 1915, p. 19.)

2° NON PÉRIODIQUES

(Dons et Achats)

GÉNÉRALITÉS

Georges. — Etude sur quelques espèces chevalines. (Ext. des *Annales des Sciences Naturelles)*, broch. in-8°, 40 p., 4 pl. Paris, 1869.

Guimet (Annales du Musée). — Conférences faites au Musée Guimet en 1912, broch. in-18, 276 p. Paris, Hachette et Cie, 1913.

— Conférences faites au Musée Guimet en 1913, broch. in-18, 388 p. Paris, Hachette et Cie, 1914.

Huet. — Liste des espèces connues et décrites dans la famille des Antilopidés présentées par régions. (Extr. du *Bull. de la Soc. d'Acclimatation)*, broch. in-8°, 23 p. Paris, 1887.

Joly (N.) et Lavocat (A.). — Recherches historiques, zoologiques, anatomiques et paléontologiques sur la Girafe *(Camelopardalis girafa. Gmelin)*, 1 vol. in-4°, 124 p., 17 pl. Strasbourg, Berger-Levrault, 1845.

Jourdy (Général). — Coraux, Mélobésies, Dolomies. — Coralliaires et Corallicoles. (Ext. du *Bull. de la Soc. Géologique de France)*, broch. in-8°, 30 p. Mâcon, Protat frères, 1913.

Laboratoire de Géologie de la Faculté de Grenoble (Travaux du). — Tome X, 1912-1913, broch. in-8°, 359 p. Grenoble, Ollier frères, 1914.

Mager (Henri). — Une nouvelle méthode pour l'étude des terrains miniers et pour la recherche des minerais enfouis dans les profondeurs du sol, broch. in-8°, 8 p. Paris, Office International de la Presse, 1914.

— Quelques souvenirs. — 25 années de politique coloniale, broch. in-12, 107 p. Paris, E. Larose, 1913.

Manigler (Louis). — Note sur le pétrole, ses origines, ses analyses, ses divers gisements. (Ext. du *Bull. de la Soc. de l'Industrie Minérale*, broch. in-8°, 60 p. Paris, Chamerot et Renouard, 1901.

Mortillet (Paul de). — Les sépultures préhistoriques. Origine du culte des morts. *(Bibliothèque préhistorique)*, broch. in-8°, 117 p., 12 pl. Paris, J. Gamber, 1914.

Pline.— Histoire naturelle. Traduction française par E. Littré, 2 vol. in-4°, 1.447 p. Paris, Firmin-Didot, 1855.

Savary. — Mahomet. Le Koran, traduit de l'arabe, précédé d'un abrégé de la vie de Mahomet, broch. in-12, 533 p. Paris, Garnier frères, 1910.

AFRIQUE DU NORD (Algérie, Tunisie, Maroc, Sahara)

Amade (Général d'). — Campagne de 1908-09 en Chaouïa. (Rapport du Général Commandant le corps de débarquement), broch. in-8°, 385 p. Paris, R. Chapelot et Cie, 1911.

Bargès (L'abbé). — Aperçu historique sur l'église d'Afrique en général et en particulier sur l'église épiscopale de Tlemcen, broch. in-8°, 46 p. Paris, J. Leroux et A. Jouby, 1848.

Berbrugger (Adrien). — Le Tombeau de la Chrétienne, mausolée des rois mauritaniens de la dernière dynastie, broch. in-8°. 96 p., 2 pl. 1 plan. Alger, Bastide, 1867.

Bernard (Général). — Promenades dans le Sud Oranais. Zousfana, Saoura, broch. in-8°, 18 p.

Berthiaux (Paul). — Grattoirs pédonculés de l'Extrême-Sud Oranais. (Ext. de l'*Homme préhistorique)*. broch. in-8°, 2 p. Paris, J. Gamber, 1913.

— Découvertes préhistoriques dans les Oasis Sahariennes. (Ext. de l'*Homme préhistorique)*, broch. in-8°. 6 p. Paris, J. Gamber, 1913.

Besnier (Maurice). — La Tunisie punique, broch. in-8°, 25 p.

Besson (Raoul). — L'hinterland algéro-marocain (Oudjda, Martimprey, Aberkane. Port-Say), broch. in-8°, 48 p. Oran, R. Besson, 1910.

Blanchet (M.). — Sur quelques points fortifiés de la frontière saharienne de l'empire romain, broch. in-8°, 27 p., 5 pl. 1 carte.

Blasquez (Antonio) y Delgado-Aguilera. — Prehistoria de la région Norte de Marruecos. (Ext. du *Bol. de la Real Sociedad Géografica)*, broch. in-8°, 28 p. Madrid, 1913.

Blayac (J.).— Description géologique des régions à phosphate de chaux de Tébessa et de Bordj-bou-Arréridj (Algérie). (Ext. des *Annales des Mines)*, broch. in-8°, 19 p. avec 1 pl. Paris, Durand et P. Vicq, 1894.

Bloch (Isaac). — Les Israélites d'Oran, de 1792 à 1815, broch. in-8°. 21 p. Alger, 1886.

Boullé (Lieutenant). — La France et les Beni-Snassen (campagne du général Lyautey), broch. in-18, 69 p. Paris, H. Charles Lavauzelle, 1908.

Bourgin (Georges). — Les documents de l'Algérie conservés aux Archives nationales. (Ext. de la *Revue Africaine)*, broch. in-8°. 30 p. Alger, Ad. Jourdan, 1906.

Bourguignat (J. R.). — Des monuments symboliques de l'Algérie. Souvenir d'une exploration scientifique dans le Nord de l'Afrique, broch. in-8°, 24 p., 3 pl. Paris, Challamel aîné, 1868.

Brives (A.). — Conférence faite à Alger sur son voyage aux régions inexplorées de l'Atlas Marocain. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Alger)*, broch. in-8°, 24 p. Alger. S. Léon, 1907.

Busquet (Raoul). — L'affaire des grottes du Dahra, d'après les documents originaux. (Extr. de la *Revue Africaine)*, broch. in-8°, 53 p. Alger, Ad. Jourdan, 1908.

Cat (L.). — Histoire de l'Algérie-Tunisie-Maroc. Tome I. Avant 1830, 1 vol. in-12, 347 p. ; Tome II. Après 1830, 1 vol. in-12, 394 p. Alger, Ad. Jourdan, 1889.

Castries (le Comte Henri de). — Les sources inédites de l'histoire du Maroc, 1re série : Dynastie saadienne. 2 vol. in-4°, 591-654 p., 19 pl. Paris, E. Leroux, 1913.

Chavagnac (le Comte Maurice de). — De Fez à Oudjda. (Extr. de la *Géographie)*, broch. in-8°, 83 p., 1 carte. Paris, 1881

Cour (A.). — Acte de Horm, délivré à un Israélite par un caïd marocain. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran)*. broch. in-8°, 7 p., 1 pl. Oran, L. Fouque, 1914.

Daumas (Général E.). — Le grand désert. Itinéraire d'une caravane du Sahara au pays des nègres (royaume de Haoussa), 1 vol. in-12, 344 p., 4e édition. Paris, Michel Lévy frères, 1860.

Déchaud (Ed.). — Oran. son port, son commerce, broch. in-8°, 132 p., 2 plans. Oran, D. Heintz, 1914.

Delbrel (Gabriel). — Geografia general de la provincia del Rif y Kabilas de Guelaia-Kebdana-Melilla (Marruecos septentrional), broch. in-8°, 178 p., 1 carte. Melilla, Imprenta de El Telegrama del Rif, 1911.

Derrien (Commandant). — La région algérienne traversée par le méridien de Paris. (Extr. de la *Géographie)*, broch. in-8°, 60 p., 1 plan. Paris, Imprimeries réunies, 1885.

Destaing (E.). — Dictionnaire français-berbère (dialecte des Beni-Snous). *(Publ. de la Faculté des Lettres d'Alger)*, broch. in-8°, 374 p. Paris, E. Leroux, 1914.

— Etude sur le dialecte berbère des Beni-Snous. *(Publ. de la Faculté des Lettres d'Alger)*, 1 vol. in-8°. 377 p. Paris, E. Leroux, 1907.

Douls (Camille). — Voyage d'exploration à travers le Sahara occidental et le Sud Marocain. (Extr. de la *Géographie)*, broch. in-8°, 44 p., 1 carte. Paris, 1888.

Du Pré de Saint-Maur (J.). — Lettres au journal l'*Akhbar*. Adresse à M. le Comte Le Hon. Constitution nouvelle de l'Al gérie. Discours prononcé à l'Exposition agricole d'Oran. broch in-8°, 31 p. Oran, Paul Perrier, 1869.

Duvernoy (G. L.) et A. Lereboullet. — Notes et renseignements sur les animaux vertébrés de l'Algérie qui font partie du Musée de Strasbourg, 1 vol. in-4°, 71 p. 5 pl. Strasbourg, Berger-Levrault, 1842.

Duveyrier (Henri). — De Tlemcen à Melilla, en 1886. (Extr. de la *Géographie)*, broch. in-8°, 38 p., 1 carte. Paris, Société de Géographie, 1893.

Eu (Colonel d'). — In-Salah et le Tidikelt. Journal des opérations suivi d'une instruction pour la conduite des colonnes dans la région saharienne, broch. in-8°, 147 p., 1 carte. Paris, R. Chapelot et Cie, 1903.

Faidherbe (Général). — Recherches anthropologiques sur les tombeaux mégalithiques de Roknia. (Extr. du *Bull. de l'Acad. d'Hippone)*, broch. in-8°, 80 p., 1 carte, 13 pl. Bône, 1868.

Faure-Biguet (Général G.). — Histoire de l'Afrique Septentrionale sous la domination musulmane, broch. in-8°, 454 p. Paris, Henri Charles Lavauzelle.

Fey (Henri-Léon). — Notice sur les ruines romaines d'Aïn-Témouchent *(Oppidum Timici* de la Maurétanie Césarienne), broch. in-8°, 15 p. Oran, Paul Perrier, 1860.

Ficheur (E.) et J. Blayac. — Notice sur le Suessonien et les terrains à phosphate de chaux de Sidi-Aïssa et Birin (Alger) et du Djebel Mahdid, près M'Sila (Constantine). (Extr. des *Annales des Mines)*, broch. in-8°, 23 p., 2 pl. Paris, Veuve Ch. Dunod et P. Vicq, 1895.

Fillias (Achille). — L'insurrection des Oulad Sidi Cheikh (1864). Récits militaires, broch. in-8°, 50 p. Alger, A. Bouyer, 1884.

Flamand (G.-B.-M.). — La position géographique d'In-Salah. (Extr. de la *Revue de Géographie Universelle)*, broch. in 8°, 63 p. Paris, Ch. Delagrave, 1914.

Foucauld (Vicomte Ch. de). — Itinéraires au Maroc, 1883-84. (Extr. de la *Géographie)*, broch. in-8°, 9 p., 1 carte. Paris, Société de Géographie, 1887.

Godron (D. A.). — L'Atlantide et le Sahara. (Extr. des *Mém de l'Acad. Stanislas)*, broch. in-8°, 36 p. Nancy, Veuve Raybois, 1868.

Gouvernement Général de l'Algérie :

Statistique générale de l'Algérie (1912), broch. in-8°, 337 p. Alger, Victor Heintz, 1914.

— Discours de M. Ch. Lutaud, Gouverneur Général de l'Algérie, à l'ouverture de la session des Délégations financières, le 22 mai 1914, broch. in-8°, 20 p. Beaugency, René Barillier, 1914.

Gubb (Dr A. S.). — La flore saharienne. Un aperçu photographique, 1 vol. in-18, 129 p. Alger, Ad. Jourdan, 1913.

Guillaume (Lieutenant). — Conquête du Sud Oranais. La colonne d'Igli en 1900, broch. in-8°, 329 p. Paris, Henri-Charles Lavauzelle, 1901.

Hartert (Ernst). — Expédition to the Central Western Sahara :

XV. Rhynchota Heteroptera, by G. Horwath, broch. in-8°, 8 p. 1913.

XVI. List of Saharan hymenoptera, by F. D. Morice, broch. in-8°, 6 p., 1 pl. 1913.

XVII. Orthoptères par Ignacio Bolivar, broch. in-8°, 16 p. 1913.

XVIII. Remarques sur la liste des coléoptères sahariens, rapportés par le Dr E. Hartert en 1912, par L. Bedel, broch. in-8°, 4 p. 1913.

XIX. Rhynchota. On a remarkable coccida with branched antennae from the Sahara, by Ernest Green, broch. in-8°, 2 p., 1 pl. 1913.

XX. On the diptera collected in the Western Sahara, by Dr Ernst Hartert, with descriptions of new species, by Ernest E. Austen, broch. in-8°, 10 p.

— A Zoological tour in West Algeria, by the Hon. Rothschild F. R. S. and Ernst Hartert, broch. in-8°, 28 p., 2 pl. 1913.

JACQUETON (G.). — L'expédition de A. Martinez de Angulo contre Tlemcen, en juin-juillet 1535. (Extr. de la *Revue Africaine)*, broch. in-8°, 19 p. Alger, Ad. Jourdan, 1892.

JACQUOT (Lucien). — Les souterrains d'Oran : I. Le labyrinthe d'Eckmühl ; II. le souterrain de la carrière Soldini. (Extr. de la *Revue Préhistorique)*, broch. in-8°, 8 p. Le Mans, Monnoyer, 1914.

LADREIT DE LACHARRIÈRE (Reynold). — Voyage au Maroc, 1910-1911. Le long des pistes moghrébines. Préface de M. le Marquis de Segonzac, broch. in-18, 306 p. Paris, E. Larose, 1913.

LAPÈNE (M.). — Tableau historique de la Province d'Oran depuis le départ des Espagnols en 1792, jusqu'à l'élévation d'Abd-el-Kader en 1831, broch. in-8°, 52 p. Metz, S. Lamort, 1842.

LECLERC (Dr L.). — Les Oasis de la province d'Oran. Les Oulad-Sidi-Cheikh. (Extr. de la *Gazette médicale de l'Algérie)*, 1 vol. in-8°, 84 p. Alger, Tissier, 1858.

LEVAILLANT. — Introduction à l'histoire des mammifères et des oiseaux du Nord de l'Afrique ou recherches sur les lois de la gravitation des systèmes naturels par la reproduction des germes dans les milieux variables, broch. in-8°, 69 p. Philippeville, 1851.

LIEUSSOU (A.). — Etudes sur les ports d'Algérie, 1 vol. in-8°, 107 p., 16 pl. Paris, Paul Dupont, 1850.

MANQUENÉ (J.). — Caractères agronomiques des terrains miocènes, pliocènes et quaternaires de la région de Mostaganem. *(Publ. de la Faculté des Sciences d'Alger)*, broch. in-8°, 37 p., 1 carte. Mostaganem, Eug. Prim. 1914.

MARMOL. — L'Afrique. Traduction de Nicolas Perrot. Tome II, 1 vol. in-4°, 578 p. Paris, Louis Billaine, 1667.

MASSOL (Marquis de). — Souvenirs de la vallée de l'Ysser (province d'Oran), broch. in-8°, 4 p. 1854.

— Souvenirs de la province d'Oran, broch. in-8°, 4 p. 1854.

MESNAGE (le R. P.). — Le christianisme en Afrique. Origine, développement, extension. (Extr. de la *Revue Africaine)*, broch. in-8°, 352 p., 1 carte. Paris, Eug. Picard, 1914.

PELLISSIER (E.). — Mémoires historiques et géographiques sur l'Algérie. *(Exploration Scientifique de l'Algérie*, 1840-42), 1 vol. in-4°, 440 p. Paris, Imp. Royale, 1844.

PETIT (Capitaine). — Le préhistorique au Maroc Oriental. Note sur la station de Goutitir. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran)*, broch. in-8°, 8 p., 3 pl. Oran, L. Fouque, 1914.

RABOURDIN (Lucien). — Algérie et Sahara. La question africaine. Etude politique et économique. Les âges de la pierre du Sahara Central. Préhistoire et ethnographie africaines. Carte et itinéraire de la Mission Flatters, broch. in-8°, 165 p. Paris, Challamel aîné, 1882.

RICHARD (Ch.). — Etude sur l'insurrection du Dahra (1845-1846), broch. in-8°, 203 p. Alger, A. Besoncenez, 1846.

Résidence Générale de la France au Maroc :

Renseignements statistiques agricoles sur les terres de la Chaouïa, broch. in-8°. 18 p. Casablanca, G. Mercié, 1914.

ROUDAIRE. — La dernière expédition des chotts (Algérie et Tunisie). Complément des études relatives au projet de mer intérieure, broch. in-8°, 187 p., 6 pl. Paris, Imp. Nationale, 1881.

SALADIN (H.). — Les monuments d'Oudjda (Maroc). (Extr. du *Bull. Archéologique)*, broch. in-8°. 23 p., 5 pl. Paris, Imp. Nationale, 1911.

THOMAS (Philippe). — Etage miocène et valeur stratigraphique de l'*Ostrea crassissima* au Sud de l'Algérie et de la Tunisie. (Extr. du *Bull. de la Soc. Géologique de France)*, broch. in-8°, 20 p. Paris, Société Géologique de France, 1892.

VARNIER (Maurice). Exposé de la situation du Maroc Oriental fin 1912, broch. in-8°, 366 p. Oran, D. Heintz et fils, 1914.

VOSSION (Louis). — « Summum jus, summum injuria ». Si el Hadj Mokrani et la révolte de 1871, broch. in-18, 118 p. Paris, Augustin Challamel, 1905.

Le Bibliothécaire,

A. TOURNIER.

Pierre CARRAFANG

La grandiose manifestation de sympathie qui a marqué les obsèques de Pierre Carrafang, exprimait autant le juste tribu que méritait l'homme de bien qui venait de disparaître que l'universelle gratitude qui s'adressait au représentant honnête, actif et dévoué que perdait, non pas seulement la région qui l'avait élu, mais encore l'Oranie entière.

Fils de ses œuvres, Carrafang eut des débuts difficiles, mais grâce à une activité inlassable, à une persévérance qui ne s'est jamais démentie, grâce aussi à une droiture sans défaillance, il put surmonter les épreuves des débuts et se créer une situation morale et matérielle, qui devait le désigner pour des missions plus élevées, qu'il accomplit du reste très heureusement.

Sa jeune activité s'aiguilla tout d'abord vers la colonisation. Mais l'organisation et la direction d'une exploitation agricole ne pouvaient suffire à l'activité dévorante de cet homme d'action. Avec un courage et un esprit d'initiative, dont il est aujourd'hui difficile d'apprécier l'étendue, il s'élança à la conquête du Sud-Oranais, encore si peu connu et si peu sûr. Rude travailleur, esprit méthodique, il dompta les difficultés qui s'élevaient devant lui et mit en valeur des régions qui étaient restées jusqu'alors hors de notre influence économique.

Carrafang aurait pu, après de si longues années d'un labeur incessant et fécond, considérer son œuvre comme terminée, mais cet homme, d'un tempérament si extraordinaire, mit toute sa vaste intelligence, sa force de production au service de la défense des intérêts du Pays. Sur ce point encore, il accomplit sa tâche de façon parfaite, et c'est justement que M. Petit, délégué financier, a pu dire sur sa tombe : Pierre Carrafang « est une grande figure algérienne qui disparaît : l'Oranie plus « particulièrement perd en lui un de ses meilleurs défenseurs. »

Certes, oui, Carrafang était un bon et fidèle ouvrier de la grande œuvre, de la mise en valeur de notre chère Colonie. Esprit pratique et juste, il apportait à l'étude des grands problèmes économiques une collaboration féconde. Il s'intéressait à toutes les manifestations de l'activité algérienne. Depuis de bien longues années, il appartenait à la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* et dans bien des circonstances, nous avons été heureux de faire appel au concours des vastes connais-

sances de cet homme si documenté sur les gens et les choses de cette terre d'Algérie qu'il chérissait profondément.

Nous pleurerons, avec ceux qui lui furent chers, notre excellent collègue et ami, et nous souhaitons que son nom reste sur cette terre, encore jeune, comme le symbole de l'honneur, du travail et du dévouement.

Ed. DÉCHAUD.

Jean-Noël ROMAN

Le 15 avril 1910, la mort est encore venue faucher dans les rangs de notre *Société de Géographie*. M. Roman, directeur du Service des Postes et des Télégraphes du département, est décédé après une courte maladie.

M. Roman avait débuté dans l'Administration en 1877, comme auxiliaire. à Tlemcen, où il fut nommé commis. Plus tard, il passa à la Direction d'Oran en qualité de rédacteur. Sur sa demande, il alla à Annecy.

Doué d'une vive intelligence, d'une grande puissance de travail, d'une indomptable ténacité mise au service de sa volonté, il prépara l'examen d'entrée à l'Ecole Supérieure Professionnelle de Paris. En 1897, il affronta le difficile concours et fut reçu. Il avait alors 36 ans. Dix-huit mois après, il sortait de l'Ecole et était nommé sous-inspecteur à Chambéry. Successivement, il passa inspecteur à Oran, inspecteur principal à Alger, directeur à Constantine (1907) et enfin, en 1909, sur sa demande, directeur à Oran, sa ville natale.

Sorti des rangs, M. Roman eut le grand mérite de ne pas oublier ses débuts modestes. Il fut un chef bon et bienveillant qui, tout en exigeant de ses subordonnés le maximum de travail, resta toujours pour eux un directeur paternel. Il sut leur inspirer cette estime réciproque qui, de chef à subordonnés, permet d'assurer, avec le plein gré de tous, la bonne marche des services.

Nous saluons respectueusement la mémoire de notre cher collègue trop tôt disparu. A tous ceux qu'atteint ce deuil, à la famille, à l'Administration des Postes, nous présentons l'expression des sincères condoléances de la *Société de Géographie*.

Concours ouverts par la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran

La *Société de Géographie d'Oran* met au concours les questions suivantes :

1° Concours annuel pour 1915, 1916, ... : *Monographie géographique, historique et économique d'une commune de la province d'Oran (mixte, plein exercice ou indigène).*

Un prix de 50 francs et un diplôme de médaille de vermeil (ou une médaille de vermeil), une médaille d'argent et une médaille de bronze seront attribués aux meilleurs travaux présentés.

2° Pour 1916 : *Histoire administrative et développement économique du Maroc Oriental depuis l'occupation française* (1907).

Un prix de 100 francs ou une médaille d'or sera attribué au meilleur mémoire. Il pourra être accordé des médailles aux travaux non primés.

3° Pour 1916 : *Histoire d'Oran avant l'occupation française*, établie surtout avec des documents inédits.

4° Pour 1917 : *Histoire de la ville d'Oran de l'année 1848 au recensement de 1911.*

Un prix de 300 francs (ou une médaille d'or d'égale valeur) sera attribué au meilleur travail sur chacun de ces deux sujets.

Les conditions générales des concours sont les suivantes :

Les sociétaires et les personnes étrangères à la Société peuvent y participer.

Les manuscrits devront parvenir le 31 mars au plus tard de chacune des années fixées pour le concours.

Les *monographies* devront être *inédites*. Elles seront dressées d'après les indications générales d'un plan qui sera communiqué aux personnes intéressées qui en feront la demande au Secrétaire général.

Le manuscrit portera une devise qui sera répétée dans une enveloppe fermée contenant à l'intérieur le nom de l'auteur. Cette enveloppe ne sera ouverte qu'après le classement. Si les travaux présentés ne sont pas jugés suffisants, les récompenses pourront être réduites ou supprimées. L'original ou un double de tout travail récompensé devra être offert à la Société qui se réserve le droit de le publier dans son Bulletin. Dans ce cas, 50 exemplaires seront offerts gratuitement à l'auteur.

38e ANNÉE

TOME XXXV

FASCICULE CXLIII (3e et 4e TRIM.)

SEPTEMBRE 1915.
DÉCEMBRE 1915.

Bulletin Trimestriel
de la
Société de Géographie
et
d'Archéologie
d'Oran



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : Rue Schneider, 7

ORAN

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE
4 et 6, Rue Thuillier (Place Kléber)

SOMMAIRE

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES HAMYAN

et de la Région qu'ils occupent

(Suite)

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE I

PREMIERS ESSAIS D'ORGANISATION. — DÉFECTIONS (1845-1853)

Après la signature du traité de 1845, notre première préoccupation fut d'organiser les Hamyan. On ne pouvait guère faire qu'une tentative dans ce sens, car nos postes extrêmes ne dépassaient pas la limite du Tell et la pacification ne pouvait pas être complète, aussi bien chez les Chafaa que chez les Djemba, tant que nous ne nous déciderions pas à nous installer dans ces régions des Hauts-Plateaux. *(Carte 1.)*

Les premières soumissions, très rares d'ailleurs, des Hamyan datent de 1845. Au fur et à mesure de l'arrivée de chacune des fractions, le général Cavaignac, commandant la Subdivision de Tlemcen, lui laissa pour chef le caïd qu'elle avait sous Abd-el-Kader et il la rattacha au commandement français de Sebdou, que l'on venait de créer.

Pour arriver à tenir ces tribus, sans toutefois vouloir les transformer en sédentaires, on exigea d'elles qu'elles campassent à proximité de nos postes et on limita l'étendue du champ de leurs migrations.

Les points extrêmes où il leur fut permis d'aller étaient les suivants : Mengoub (du Chott el Gharbi), Djenan el Adham, Galloul, Fritis et Oulakak.

Les Généraux et les Commandants supérieurs de cette époque précisèrent bien aux Hamyan que la mesure prise ne leur porterait qu'un préjudice momentané, que leurs terrains de parcours leur seraient rendus intégralement plus tard, le but poursuivi par l'Autorité française étant

d'éviter aux nôtres tout contact avec les Marocains, pour arriver à faire régner l'ordre et la paix.

« Lorsqu'Algériens et Marocains, avaient ajouté ces « officiers, vivront en bonne intelligence, nous songerons « à faire valoir les droits des Hamyan sur les pâturages et « les points d'eau, à l'Ouest des limites où nous les retenons « aujourd'hui et revendiquerons pour eux, jusqu'à la « Moulouya et l'Oued Guir, le libre parcours stipulé par le « traité de 1845, dans la région au Sud du Teniet Es « Sassi. »

Expédition des généraux Cavaignac et Renault, 1847. — Malgré les efforts tentés pour faire régner la paix sur les Hauts-Plateaux, le voisinage d'Abd-el-Kader maintenait toujours une apparence d'agitation ; les Hamyan étaient pour la plupart restés ses partisans. Pour les réduire à composition, le général Cavaignac et le général Renault qui commandait à Mascara, conduisirent, chacun de leur côté, une forte expédition dans le Sahara. Ces deux officiers, partant l'un de Daya et l'autre de Saïda, devaient agir indépendamment l'un de l'autre, mais de manière à rester autant que possible en communication, afin de s'appuyer au besoin. (*Annales Algériennes*, § III, page 284.)

La colonne du général Renault se mit en mouvement le 10 avril 1847 et arriva le 13 au Kreider. Le 14, elle traversa le Chott Ech Chergui qui, quoique l'on fût au printemps, était praticable, et elle arriva à El Amra. Continuant toujours à avancer, elle se trouva le 16 avril en vue des troupes du général Cavaignac. Le 17, elle s'arrêta à Naama, retenue quelques jours par la neige qui se mit à tomber en abondance. On apprit là qu'Abd-el-Kader, qui avait paru chez les Hamyan, venait de rentrer au Maroc.

La colonne se remit en mouvement le 20 et arriva le lendemain à Chellala ; le 23, elle était à Bou Semghoun, où elle dut livrer un léger combat, mais cette oasis se soumit comme les autres ; de là, le général Renault se porta à El Abiod, ce centre de domination religieuse des Oulad Sidi Cheikh. Il se dirigea ensuite sur Brezina ; enfin, après une expédition de plus de deux mois dans le Sahara, il rentra à Médéah.

Le général Cavaignac, qui s'était avancé jusqu'à Tiout, rentra de son côté à Tlemcen.

Le but des opérations de ces deux généraux avait été de prouver aux habitants de cette région que nous étions tou-

jours en mesure de les atteindre et que, par conséquent, ils avaient grand tort de se compromettre envers nous, en favorisant les nouvelles entreprises qu'Abd-el-Kader pourrait former sur l'Algérie. Aussi, quelques tribus s'empressèrent-elles de faire leur soumission.

Les autres ne furent réduites complètement à composition qu'en 1848, après une razzia exécutée sur elles au mois de juin par le général de Mac-Mahon, commandant la Subdivision de Tlemcen ; dans cette ville, le général reçut une députation qui venait lui offrir des chevaux de gada et à la tête de laquelle se trouvaient Ahmed ben Abdallah, caïd des Akerma et Mebkhout, caïd des Oulad Mansourah. D'autres caïds allèrent faire leur soumission à Oran.

Les Djemba, considérés comme Marocains, furent tenus en dehors de la convention ; ils avaient libre accès sur les marchés et ne devaient payer que le Hak-et-Tenia. Les Chafaa étaient imposés pour une somme globale de 110.000 francs et chaque fraction devait fournir, en outre, un cheval de gada. On voulut alors essayer d'une organisation qui plaçait Mebkhout à la tête des Hamyan ; quatre cheikh étaient sous ses ordres : Demouche, pour les Oulad Mansourah ; Ahmed ben Abdallah, pour les Akerma ; Mohammeddin, pour les Bekakra, et Ben Oussen Ould Cheikh, pour les Beni Metharef. Mais ces dispositions n'eurent pas de suite.

Le caïd Boufeldja ben Amara, des Bekakra, ne voulut pas reconnaître l'Autorité française.

Sa tribu fut alors scindée en deux ; les Moualek et les Lourarka. Les premiers reçurent Ahmed ben Youssef comme caïd, et les seconds Kaddour Ould Boufeldja. Cette mesure, qui ne donna pas de bons résultats, fut prise à l'instigation de Mohammed ben Harrouki, khodja de Tlemcen ; ce personnage, très en faveur auprès de l'Autorité et très lié avec Bou Smaha Ould Maachou, des Beni Metharef, avait été chargé en quelque sorte de l'administration des Hamyan ; ce partage mécontenta surtout Kaddour Ould Boufeldja.

Le souvenir de l'expédition des généraux Cavaignac et Renault, empêcha, en 1849, les Hamyan Gheraba de suivre le chef des Oulad Sidi Cheikh, Cheikh Ben Tayeb, qui cherchait à se faire une situation indépendante ; il voulait surtout contrebalancer l'influence religieuse de Si Hamza, avec lequel il était en hostilité. Pour y parvenir, il fit

répandre le bruit que le Sultan du Maroc, Moulay Abderrahmane, l'avait nommé khalifa du Sud. Il réussit autant par la force que par la ruse auprès des Hamyan Cheraga, mais fut moins heureux auprès des Hamyan Gheraba, qui n'étaient nullement disposés à seconder ses vues ambitieuses. En présence de cet insuccès, il tomba sur leurs caravanes au retour du Gourara et les razzia complètement.

Réduits à la misère, les Hamyan Gheraba adressèrent, au général Pélissier, commandant la Subdivision d'Oran, une réclamation énergique sur la façon dont Cheikh Ben Tayeb les avait traités. Des représentations furent faites au Sultan du Maroc, qui s'empressa de blâmer celui qui s'intitulait son lieutenant. Cette sorte de désaveu fut d'autant plus prompte que le colonel Maissiat, commandant la Subdivision de Mascara, avait dirigé, au commencement de 1849, une expédition contre les Rezaïna qui avaient écouté les incitations du chef des Oulad Sidi Cheikh. Surpris par la rapidité du mouvement de la colonne française, les Rezaïna étaient rentrés dans le devoir ; on les interna au Nord du Chott Chergui et on les rattacha administrativement à l'aghalik de Frendah.

Expédition Pélissier, 1849. — Aussitôt après le passage de l'expédition du colonel Maissiat, de nouveaux désordres se produisirent chez les Hamyan, poussés par Sidi Cheikh Ben Tayeb. Mebkhout avait jeté le masque et offert 60 esclaves au chef des Oulad Sidi Cheikh ; les Hamyan s'étaient joints aux dissidents. A cette nouvelle, le général Pélissier organisa trois colonnes ; il prit le commandement de l'une d'elles qui, forte de 2.300 hommes, 460 chevaux et deux sections d'artillerie de montagne, partit de Mascara ; les deux autres, sous les ordres du général de Mac-Mahon et du colonel Mellinet, de la Légion étrangère, furent fournies par les Subdivisions de Tlemcen et de Sidi-bel-Abbès ; elles coopérèrent au mouvement en s'établissant sur les positions d'Aïn-ben-Khelil et d'El-Aricha.

Les raisons qui motivaient cette expédition étaient les suivantes : les Hamyan Gheraba, joints à quelques fractions des tribus sahariennes du Maroc, avaient formé dans le Sud-Ouest de la province d'Oran, un foyer d'hostilité qui menaçait de s'étendre rapidement si l'on ne prenait de promptes et énergiques mesures pour en arrêter le développement. Il y avait donc urgence à diriger de ce côté des forces relativement importantes, et le général Pélissier

crut de son devoir de s'y porter lui-même. La mise à exécution du projet du Général commandant la province d'Oran était hâtée par la défection de Mebkhout ; de plus, des Hamyan Cheraga étaient venus le 26 février 1849 insulter le poste de la vigie de Daya.

L'agitation régnait également chez quelques tribus des Hamyan Cheraga ; les Oulad Zian avaient tué leur caïd Ben Omar, qui avait essayé d'arrêter leur mouvement de défection.

Le plan de campagne du général Pélissier consistait à jeter les Hamyan Cheraga du Sud-Est, restés fidèles, sur les fractions rebelles qu'elles pousseraient devant elles jusqu'à complète soumission. Il réussit à renforcer ses troupes de 1.600 goumiers du Tell et du Sahara et 240 fantassins des Harrar et des Atba.

La colonne Pélissier se mit en mouvement le 11 mars ; le 24, elle campait à Naama, où elle séjournait jusqu'au 4 avril. Pendant neuf jours, un vent violent du Sud, soulevant des trombes de sable, s'élevait vers 10 heures du matin pour ne tomber qu'au coucher du soleil. A partir du 22, des reconnaissances formées par les goums furent envoyées dans toutes les directions ; le 24, Si Sliman Ben Tayeb, frère du marabout révolté, et qui marchait avec la colonne, rentra d'une reconnaissance, qu'il avait été chargé de faire sur El Abiod Sidi Cheikh.

Nos troupes arrivèrent le 6 avril à Tiout, que ses habitants avaient abandonné depuis quelques jours. Effrayés par notre pointe sur Galloul, les Hamyan s'étaient éloignés de ce ksar sans prendre le temps d'emporter leurs approvisionnements ; on le trouva rempli d'orge, de blé, de dattes et de butin. Pour punir les Hamyan et les gens de Tiout, chez lesquels ils emmagasinaient, de leurs persistance dans l'insoumission, le général Pélissier permit aux troupes et aux goums de piller le ksar.

Continuant vers le Sud, la colonne parvint au ksar d'Aïn-Sefra qui fit sa soumission, puis à Moghar Tahtani et à Moghar el Foukani, abandonnés. Lorsqu'on fut revenu sur Aïn-Sfissifa, le goum du Tell et les fantassins des tribus furent licenciés. Dans cette campagne, on ne put rejoindre des contingents importants ennemis et il n'y eut pas d'action décisive ; les Hamyan s'enfuirent devant nos colonnes et allèrent se réfugier sur le territoire du Maroc.

Pendant que le général Pélissier marchait ainsi sur les

ksour du Sud-Ouest, qu'il mettait à mal, et dont les populations demandaient l'aman, le général de Mac-Mahon, par une marche rapide, s'était porté jusqu'au Chott des Mehaya en suivant le Chott Chergui, sur toute sa longueur. Cette pointe avait pour but de surprendre quelques douars des insoumis qui avaient été signalés dans cette région. Quant à la colonne de Sidi-bel-Abbès, sous les ordres du colonel Mellinet, elle resta en observation à El-Aricha.

Le 3 mai, la colonne Pélissier était dissoute. Mais avant de regagner le Tell, le général constitua deux colonnes mobiles, l'une à El-Aricha, l'autre au Kreider, afin d'empêcher les dissidents de rentrer sur leur territoire, sans avoir fait leur soumission. Quelque temps après, cette condition ayant été acceptée par la plupart des gens ayant fait défection, les colonnes mobiles furent rappelées dans leurs garnisons.

Cette longue et lointaine expédition dont l'itinéraire avait déjà été parcouru en 1847 par la colonne Cavaignac, avait eu pour résultat de couper court, brusquement, à la défection des tribus du Sud-Ouest, laquelle avait menacé de se propager et de s'étendre. Les dissidents de Sidi Cheikh Ben Tayeb étaient refoulés ; ils avaient eu à supporter de dures privations et l'hospitalité que leur avaient donnée les tribus marocaines, leur avait été très onéreuse. De plus, nos troupes avaient montré aux populations sahariennes qu'il n'était point de contrées, si reculées qu'elles fussent, où elles ne puissent les atteindre.

En présence des violences exercées sur les Hamyan Gheraba, le sultan Abderrahmane s'était empressé de désavouer Sidi Cheikh Ben Tayeb. Après l'expédition du général Pélissier, il attira, sous un prétexte quelconque, le marabout des Oulad Sidi Cheikh à Fez, où il le retint prisonnier. Celui-ci, rendu à la liberté quelques mois après, vécut à l'écart, sans cesser toutefois de nous être hostile ; il usa de son influence, pour nous créer des embarras, toutes les fois que l'occasion s'en présenta; mais, jusqu'en 1864, il ne se trouva mêlé personnellement à aucune action de guerre contre nous.

Pendant les années 1850 et 1851, la situation sur les Hauts-Plateaux s'améliora. C'est à cette époque que les Rezaïna furent partagés en deux tribus, les Cheraga et les Gheraba, et placés dans le cercle de Saïda.

On essaya une nouvelle organisation des Hamyan, mais

comme toujours, on fut arrêté par la difficulté de trouver parmi eux un chef capable de s'imposer aux autres. L'agha Mohammed Ben Abdallah, des Beni Snouss, sollicita ce commandement, mais le général de Mac-Mahon écarta ses prétentions parce qu'il reconnaissait l'impossibilité de mettre, à la tête de ces Sahariens, un étranger et surtout un homme du Tell.

On chercha également, pour obtenir la sécurité dans ces contrées, à utiliser les influences locales qui pouvaient nous donner la prépondérance sans coup férir.

On avait constaté, en outre, après la colonne de 1847, combien était insuffisante notre ligne de postes de Boghar à Sebdou. On fut ainsi amené à s'adresser à Si Hamza Il était le descendant du plus grand Saint du Sud Algérien et l'héritier de son influence religieuse ; il avait sous sa dépendance presque tous les nomades du Sud et était, depuis 1850, khalifa des Oulad Sidi Cheikh Cheraga. Après bien des hésitations, il accepta la situation qui lui était offerte et, pour compléter l'œuvre ébauchée, le poste de Géryville fut créé cette même année.

Les Hamyan restèrent en dehors de l'action de ce nouveau poste. D'ailleurs, même à l'époque des Turcs, leurs intérêts les avaient plutôt rattachés à la région de Tlemcen. Rien ne fut changé à cette situation et ces tribus continuèrent à dépendre du cercle de Sebdou. C'était un danger, car à la merci des agressions des tribus marocaines, elles étaient accessibles aux prédications fanatiques des agents de la cour de Fez. Le Bureau arabe de Sebdou ne pouvait faire sentir son action que par des tournées d'officiers et par la perception des impôts. On se contenta de faire changer les campements en temps utile pour éviter les razzias ; on chercha également à les grouper afin de leur permettre de mieux résister, grâce à leur cohésion, aux attaques venues de l'Ouest, dont elles pouvaient être l'objet. Le but direct que l'on poursuivait était surtout de couvrir plus efficacement nos établissements du Tell.

En 1852, la situation redevient ce qu'elle était en 1849. Les Rezaïna avaient abandonné leur territoire pour aller camper au Maroc. Chez les Hamyan, les Beni Metharef, sous la conduite de leur caïd, Bou Smaha, donnèrent le signal de la défection. Kaddour Ould Boufeldja, mécontent du partage des Bekakra, partit chez les Oulad Sidi El Arbi (Oulad Sidi Ben Aïssa) ; il fut remplacé dans le comman-

dement des Lourarka par M'hammed Ould Bou Tkhil ; celui-ci ne tarda pas à l'imiter et entraîna avec lui, en septembre, le caïd des Moualek, Ahmed Ben Youssef ; les Bekakra se rendirent à Figuig, où rendez-vous leur avait été donné par le faux sultan Ben Serour, agitateur venu de l'Extrême-Sud. Les Meghaoulia, les Oulad Farès, les Oulad Toumi, les Frahda suivirent le mouvement.

En décembre, les dissidents promirent de rentrer, si on leur envoyait Mebkhout avec une lettre d'aman ; on leur accorda ce qu'ils demandaient et les deux fils de Mebkhout furent gardés comme otages à Tlemcen. Le mois suivant (janvier 1853), comme les tribus n'avaient pas tenu leurs engagements, les principaux chefs Hamyan, y compris Mebkhout en personne, eurent le même traitement ; leurs tentes et leurs troupeaux furent confiés aux Oulad Ouriach et aux Oulad En Nehar. Avant même d'entrer en pourparlers, on leur imposa comme condition le paiement d'une amende de 100 francs par tente. Malgré trois lettres revêtues du cachet du Général de Division, les Hamyan n'obtempérèrent pas aux ordres donnés et cherchèrent à gagner du temps. Quelques jours après, Mebkhout et les caïds réussirent à s'enfuir et furent rejoints par leurs tentes, malgré la caution de l'agha Ben Abdallah. Les goums lancés sur leurs traces ne réussirent qu'à reprendre quelques troupeaux.

Les Djemba envoyèrent au mois de mars une députation à Tlemcen ; l'aman leur fut accordé sous la réserve de fournir, à titre de Hak-et-Tenia et avant le 8 avril, une somme globale de 84.270 francs. Quant aux Chafaa, les clauses furent les suivantes :

1° Chaque caïd devait payer 500 francs et chaque tente, 200 francs ;

2° Chaque fraction enverrait dans le Tell comme otages cinq veuves qui y resteraient jusqu'à nouvel ordre.

Si Hamza trouva à ce moment une occasion de nous servir. Soutenu par une colonne française, aux ordres du Commandant de la Subdivision de Mascara, le colonel Durieu, il tomba, au mois d'avril, sur les Hamyan Chafaa, auxquels il prit 20.000 chameaux et 30.000 moutons. Après cette razzia, quelques fractions rentrèrent et on envoya chez eux les fils des caïds gardés comme otages. Comme les Oulad Mansourah et les Oulad Khelif persistaient dans leur insoumission, on augmenta de 50 francs pour les premiers

l'amende qui avait été imposée à chaque tente et, pour les seconds, on se contenta de garder comme otages les fils de Demouche. Pour obliger les douars qui avaient rejoint à rester fidèles, ordre leur fut donné d'ensiloter la moitie de leurs approvisionnements sous les murs de Sebdou. Le 29 août, une partie des Bekakra vint se soumettre avec Abdallah Ben Hamra ; ce dernier fut nommé caïd de toute la tribu réunie ; en témoignage de fidélité, il apportait la correspondance de Ben Serour avec les Hamyan, qu'il avait saisie à Figuig ; quant aux deux caïds, ils étaient encore en fuite avec plusieurs tentes.

Mebkhout demanda à razzier les Chafaa dissidents ; 900 cavaliers furent mis à sa disposition, mais le coup manqua en partie par suite de la mauvaise volonté et de l'indiscipline des goumiers ; il ne ramena que cinq à six mille moutons. Toutes les tentes des Oulad Toumi et des Beni Metharef faisaient encore défection à ce moment. Les Rezaïna, mal accueillis par les Marocains, regagnèrent d'eux-mêmes le cercle de Saïda.

On renonça alors à mettre les diverses fractions Hamyan sous un même chef et on jugea préférable de laisser les caïds sous l'autorité directe du Commandement français de Sebdou. Pour traiter les affaires d'administration intérieure, les caïds étaient réunis en djemaa au chef-lieu du cercle. C'est à cette époque que l'on commença à investir officiellement les chefs des djemaa dont le choix avait été laissé jusque là au Commandant de la Subdivision de Tlemcen. La nomination des chefs indigènes fut donnée aux Généraux commandant les provinces ; elle leur fut retirée en septembre 1864 ; mais l'exécution de cette mesure, suspendue presque aussitôt, ne fut rendue obligatoire qu'en juillet 1871.

On tint compte enfin du fractionnement tel qu'il existait : les Ghiatra et les Megan, deux des plus petites fractions, eurent chacune leur caïd, Abdelouhab et Bou Tkhil Ould Ramdan. Un même chef était donné aux deux tribus Ghiatra : ce chef était pris indifféremment chez les Oulad Messaoud et chez les Oulad Ahmed. Cette situation augmenta les inimitiés. Par contre on voulut, au mois d'août 1853, scinder les Akerma en Oulad Ben Salem et Djefala, ayant des caïds distincts ; mais Messaoud Ben Ramdan, nommé au commandement des Djefafla, fut révoqué le 29 du même mois comme n'ayant ni l'énergie,

ni l'influence nécessaires ; les Akerma ne formèrent de nouveau qu'une seule tribu qui reçut, le 28 octobre, Boudjema Ben Abdallah, comme caïd.

CHAPITRE II

LA CRÉATION DU POSTE D'AIN-BEN-KHELIL

Préoccupés par l'idée d'asseoir notre domination dans le Sud, les Généraux commandant la Division d'Oran avaient réclamé la création d'un point d'appui dans cette région. Dès le début on avait fait élever un caravansérail à El-Aricha et on songea à établir un poste à Aïn-Sfissifa. Ce projet fut écarté par le maréchal Randon comme prématuré.

On se rejeta sur Aïn-ben-Khelil, situé au milieu des tribus Hamyan, pour y construire non un poste, mais une maison de commandement. Cette question fut traitée en 1854 par le général Cousin-Montauban, commandant la Subdivision de Tlemcen ; il considérait cette mesure comme indispensable pour surveiller le pays au delà du Chott Gharbi, pour protéger la route de Figuig et maintenir les tribus des Hauts-Plateaux oranais. Il proposait deux combinaisons : la première, de faire jouer à Aïn-ben-Khelil, à l'Ouest, le rôle que jouait Géryville dans l'Est, en y plaçant, avec deux compagnies d'infanterie et un maghzen de 50 chevaux, un officier duquel relèverait directement chacun des caïds des Hamyan ; la deuxième, de nommer Moulay Seddik, gendre et khalifa de l'agha Mohammed Ben Abdallah, agha des Hamyan, et de l'installer dans cette maison de commandement.

Suivant l'avis exprimé par le maréchal Randon, le Ministre de la Guerre rejeta ces propositions ; d'après lui, les compagnies placées dans le nouveau poste allaient se trouver hors de toute protection en face des populations turbulentes du Maroc ; en outre, les communications avec un tel poste seraient difficiles et un jour, pour le dégager,

on se trouverait, peut-être, dans la nécessité d'organiser de fortes colonnes.

Les considérations qui avaient fait repousser auparavant l'agha Ben Abdallah, firent abandonner également la combinaison de Moulay Seddik. Comme on voulait laisser à Géryville toute son action dans le Sud, on se décida à essayer d'une organisation dont les éléments seraient pris exclusivement dans la tribu.

Au mois de juillet 1854, le général Pélissier, commandant la province, investit lui-même, et de son autorité, Mebkhout, agha des Hamyan ; il avait sous ses ordres deux caïds : Demouche, pour les Chafaa, qui comprenaient les Oulad Mansourah, les Oulad Khelif, les Bekakra, les Akerma et les Beni Metharef (ces derniers venaient de faire seulement leur soumission) et Abd-el-Ouahab pour les Djemba, qui comprenaient les Meghaoulia, Sendan, Ghiatra, Oulad Farès, Oulad Serour, Oulad Toumi, Frahda, Megan et Oulad Embarek. Les ksour étaient : Aïn-Sfissifa, Aïn-Sefra, Asla, Tiout, Moghar Tahtani et Moghar Foukani. Le nouvel agha dut s'établir à Aïn-Ben-Khelil. Ce qui avait été fait fut approuvé par le Ministre de la Guerre, le 3 novembre. La Division décida ensuite que les Djemba, ayant reçu une organisation et habitant sur notre territoire, payeraient le zekkat à partir de 1855. Les Chafaa payaient le Hak-et-Tenia en remplacement de l'impôt achour des telliens. Tous les Hamyan furent autorisés l'année suivante (juillet 1855) à ne plus ensiloter que la moitié de leurs grains à Sebdou, moyennant le versement d'une somme de 25.000 francs.

La nomination de Mebkhout était loin de satisfaire les Hamyan. Dès le mois d'octobre 1854, ils protestèrent ; il fallut que le chef du Bureau de Tlemcen se rendît à Aïn-ben-Khelil et il ne parvint à rétablir l'ordre qu'en ramenant au Méchouar (citadelle de Tlemcen) seize otages pris chez les Djemba les plus récalcitrants.

En 1855, malgré de nouvelles oppositions et de nouvelles difficultés qui entraînèrent la destitution de trois caïds, dont Tayeb Ben Sliman, des Oulad Serour, l'agha Mebkhout réussit à se maintenir ; il alla même chercher jusqu'à Figuig les tentes restées insoumises et reçut des ouvertures de soumission des Doui Menia et des Oulad Djerir, qui lui proposèrent de l'aider à combattre les partisans des Oulad Sidi Cheikh Gheraba et à les maintenir au delà de

l'Oued Guir. Mebkhout obtint enfin la soumission du ksar de Moghar Foukani.

Les complications réapparurent dès le mois de juin 1856. Les Hamyan ne voulaient plus d'agha, ni de caïd des caïds; ils se dispersèrent, malgré les efforts de Mebkhout pour les retenir. Ce chef, en voyant son impuissance à maintenir ses gens dans le devoir, et, craignant pour sa popularité, prit le parti de les suivre dans leur émigration. Abd-el-Ouahab, de son côté, avait été le premier à lui faire de l'opposition et à entraîner les Djemba dans le cercle de Géryville. Demouche, d'autre part, après avoir engagé les Chafaa à faire défection, fut tué en chargeant à la tête de son goum, qui voulait protéger contre nous la fuite des Hamyan. Enfin, les Oulad Ahmed, mécontents d'être réunis aux Oulad Messaoud, assassinèrent, le 12 juin, leur caïd Eddine, frère du caïd des caïds Abd-el-Ouahab, qui était venu chez eux pour percevoir l'impôt, et firent défection.

Le Général commandant la Subdivision, en apprenant ces événements, envoya d'abord à El-Aricha un détachement de spahis avec 100 hommes d'infanterie, pour assurer la communication avec Aïn-Ben-Khelil ; plus tard (19 juillet 1856), deux escadrons de chasseurs d'Afrique et deux bataillons partirent de Tlemcen pour appuyer le premier détachement. La maison de Commandement se trouvait en effet au milieu d'un pays vide, à 50 lieues de tout secours, et sans cesse exposée aux incursions des rebelles qui étaient allés jusqu'à attaquer un convoi de ravitaillement destiné à ce poste. En outre, les tribus fidèles, complètement à découvert, étaient sans cesse sur le qui-vive. On se hâta donc d'achever les constructions commencées à Aïn-Ben-Khelil, en leur donnant tout le développement nécessaire, afin de faire de cet endroit un point d'appui.

Mebkhout, ayant réuni une partie de ses gens, demanda l'aman, qui lui fut accordé ; il lui fut prescrit, ainsi qu'à ceux qui étaient avec lui, de venir camper à Bou Guern et à Chaïb. Peu de temps après, le caïd des caïds Abd-el-Ouahab réussit à son tour à rentrer avec son douar (40 tentes), après avoir livré à El Bridj un combat dans lequel il perdit 5 hommes. Quelques Djemba ne tardèrent également pas à faire leur soumission et, le 1er octobre, ils obtinrent l'aman moyennant une amende de 20 francs par tente.

Expédition du capitaine de Colomb, 1856. — Mebkhout partit bientôt de nouveau en dissidence. Pour mettre un terme à ces défections, le capitaine de Colomb, Commandant supérieur de Géryville, reçut l'ordre, le 28 octobre, après les fortes chaleurs, de marcher contre les insoumis ; sa colonne, composée surtout de contingents indigènes de son cercle et de cent chevaux du cercle de Saïda, était renforcée d'une compagnie de tirailleurs et de quelques spahis ; son plan était de surprendre les Hamyan et de les tourner, afin de leur couper les routes du Sud. En même temps, le capitaine Leroux, Commandant supérieur de Sebdou, à la tête d'une petite colonne de 300 chevaux, de 25 spahis et d'une compagnie de tirailleurs, devait se porter à Aïn-Ben-Khelil et prendre les dissidents à revers. Enfin, le sous-lieutenant Nicolas, chef du Bureau de Saïda, se tenait en réserve, prêt à répondre à l'appel des deux autres colonnes.

L'opération réussit ; le 8 novembre, le capitaine de Colomb atteignait la plus grande partie des Chafaa à Timchetih, entre la Chebka de Tioudadin et le Djebel Tendrara Gharbia. Après un engagement assez vif, l'agha Mebkhout qui avait rejoint les révoltés, pressé de tous côtés, fit sa soumission avec tous les siens, malgré l'opposition des Beni Guil, contre les attaques desquels il fallut ensuite protéger les Hamyan. Les Oulad Mansourah, les Oulad Khelif, les Akerma et quelques tentes des Oulad Serour rentrèrent dans le devoir.

De son côté, le capitaine Leroux atteignit les Djemba et les insurgés furent ramenés dans leur pays par des colonnes de goums envoyées à cet effet.

Expéditions du lieutenant Burin et du lieutenant-colonel Niqueux, 1857. — En février de l'année suivante (1857), nos troupes furent de nouveau dirigées dans le Sud pour compléter les résultats obtenus. Le 20 de ce mois, le lieutenant Burin, chef du Bureau de Géryville, à la tête des goums de ce cercle, appuyés de 25 tirailleurs et de 15 spahis commandés par le maréchal-des-logis Laserre, atteignait plusieurs douars à l'Est de Figuig et leur enlevait 10.000 moutons.

A la suite d'un coup de main exécuté par les tribus marocaines du Zegdou contre les Oulad En Nehar et d'une tentative semblable contre les Hamyan, deux colonnes, l'une sous les ordres du lieutenant-colonel Niqueux, Comman-

dant supérieur de Tiaret, l'autre sous les ordres du capitaine de Colomb, furent mises en mouvement. Le lieutenant-colonel Niqueux, après s'être avancé jusqu'auprès d'Aïn-Chaïr, ramena sa colonne sans avoir eu aucun engagement. Quant au capitaine de Colomb, il atteignit au pied du Djebel Béchar, à proximité d'Ouakda, les Oulad Djerir, qui voulaient lui barrer la route, et leur infligea un cruel échec.

Cinquante-neuf tentes des Ghiatra avaient fait, au mois de mai, leur soumission au khalifa Si Hamza. Leur caïd, Ahmed Ould Lakhdar, avait été tué dans la razzia exécutée par le Zegdou ; il fut remplacé par Djelloul Ould Lakhdar. Pour donner satisfaction aux Oulad Ahmed, on les sépara des Oulad Messaoud (Décision du maréchal Vaillant, ministre de la Guerre, 17 août 1857) ; ils reçurent comme caïd Mohammed Ould En Nouar qui, du temps d'Abd-el-Kader, avait déjà rempli cet emploi.

On profita de ce que la paix paraissait rétablie dans cette région, pour y consolider notre établissement. Il était impossible de maintenir Mebkhout à la place qu'il occupait. Impuissant à retenir les révoltés, qui ne voulaient pas reconnaître son autorité, il avait suivi le mouvement ; il fut révoqué. Le général Cousin-Montauban reprit alors son projet de donner à Moulay Seddik, khalifa des Beni Snouss, le commandement des Hamyan et de créer un poste important à Aïn-Ben-Khelil. Au mois de juillet, il annonçait au Gouverneur la nomination de Moulay Seddik et l'achèvement du poste, qui se composait :

1° D'un fort en maçonnerie de 100 mètres sur 80, comprenant une caserne pour 200 hommes, une manutention, une poudrière, un pavillon pour les officiers, un pavillon affecté au Bureau arabe ;

2° D'un camp retranché ayant également 100 mètres sur 80, destiné à faire camper des troupes de passage et à recevoir les approvisionnements des colonnes opérant dans le Sud.

Un équipage de 200 chameaux était, en outre, toujours prêt à marcher. Le général demandait de compléter l'organisation de ce poste en en faisant le chef-lieu d'une annexe du cercle de Sebdou. Le chef de cette nouvelle circonscription eût été chargé spécialement d'administrer les Hamyan, les ksour du Sud-Ouest et les Amour. Mais le budget se trouvait déjà grevé par de nouvelles dépenses à prévoir pour d'autres créations projetées ultérieurement ;

il fallut ajourner la constitution régulière de l'annexe d'Aïn-Ben-Khelil et, quelque temps après, la situation momentanément pacifique de ces régions fit abandonner complètement le poste provisoire que les événements nous avaient contraints d'y installer.

En effet, aux agitations profondes des années précédentes, succéda une période de calme relatif due surtout à la situation des partis dans le Sahara. Le seul événement saillant de l'année 1855 est une amende de 5.000 francs à laquelle les Hamyan furent condamnés pour les dégâts commis à Aïn-Ben-Khelil. Le général Deligny prescrivit en même temps de maintenir les tribus marocaines au delà de Mengoub et de Galloul.

Moulay Seddik, toujours malade, vivait constamment, soit à Tlemcen, soit aux Beni Snouss et ne dépassait pas Sebdou. Sa présence ne souleva que des compétitions, mais pas de grandes complications ; les caïds réglaient généralement leurs affaires directement avec le Commandement français de Sebdou. Celui-ci, malgré l'éloignement, parvint à se renseigner sur ce qui se passait dans les tribus et à nous garder la fidélité des Hamyan, qui l'aidèrent dans toutes les difficultés qui se produisirent avec les tribus voisines. C'est ainsi qu'ils battirent, en juin 1860, le Zegdou et en août de la même année, les Beni Guil, qui étaient venus les razzier. Nous n'eûmes à intervenir que dans trois circonstances.

Vers le milieu de l'année 1859, une femme indigène nommée Adda, qui essayait de jouer le rôle de sultane chez les Beni Guil, réussit à faire quelques prosélytes. Elle affirma son autorité par l'incendie des moissons d'Aïn-Chaïr et par des exécutions (notamment celle de Mekhi, des Oulad Mansourah). A la même époque, les tribus furent travaillées par des émissaires du prétendu sultan Si Mohammed Ben Abdallah. Toutes ces causes d'agitation produisirent une certaine émotion chez les Hamyan. Pour calmer l'effervescence, le général Durieu se rendit avec une colonne chez les Beni Guil et les razzia le 5 novembre. L'agha Ben Abdallah, de son côté, ramena quelques douars qui étaient allés camper à Oglat Es Cedra (50 kilomètres à l'Ouest de Mengoub).

La seconde fois, ce fut en janvier 1861 ; le commandant Dastugue dut se rendre dans le Sud avec une escorte composée d'un peloton de 25 spahis et de 200 goumiers pour

protéger le retour des caravanes ; il visita les Moghar afin d'aviser aux moyens de leur donner des caïds. En décembre, le Commandant supérieur de Sebdou renouvela son excursion [1].

Enfin, en 1863, quelques défections isolées s'étant produites, le colonel Dastugue rejoignit et razzia complètement les dissidents à Djorf el Kehoul.

Moulay Seddik étant mort cette même année, on voulut essayer sur les Hamyan de l'effet d'un grand nom. On leur donna comme agha, le 13 mars 1864, le fils du général Mustapha Ben Ismaël. Le nouveau chef devait avoir 10 khialas (cavaliers) pris dans son aghalik. Il n'en fut rien et les Hamyan affectèrent de ne pas lui donner plus d'importance qu'ils n'en avaient accordé à Moulay Seddik.

L'insurrection éclata dans le Sud et l'agha Mohammed Ould Mustapha Ben Ismaël resta à Sebdou jusqu'en 1867, complètement étranger à ce qui se passait dans son commandement.

CHAPITRE III

L'INSURRECTION DES OULAD SIDI CHEIKH (1864-1870)

L'expédition du Mexique avait forcé le Gouvernement français à dégarnir l'Algérie d'une partie de ses troupes. Le bachagha des Oulad Sidi Cheikh, Si Sliman Ben Hamza, fils de Si Hamza (qui nous avait fidèlement servis jusqu'à sa mort, en 1861), crut le moment propice pour appeler aux armes toutes les populations qui le reconnaissaient comme chef religieux et militaire. Le colonel Beauprêtre, Commandant supérieur, qui avait tenté d'arrêter, avec une petite colonne, le mouvement insurrectionnel, fut surpris

1 C'est en 1860 qu'El Hadj Kaddour Ould Boufeldja, le meilleur et le plus dévoué des chefs indigènes qui nous ait été donné par les Hamyan, fut nommé caïd des Bekakra.

la nuit et poignardé à Bou Alem, pendant que ses soldats étaient massacrés.

Le Bureau de Sebdou signalait à ce moment l'attitude des Djemba, qui déclaraient hautement ne relever que de Sidi Cheikh Ben Tayeb ; d'autre part, Moulay Frah, venu au milieu des Hamyan, leur annonça qu'ils étaient placés sous le commandement de son frère Sidi Cheikh. Une centaine de cavaliers des Djemba, une vingtaine des Chafaa parmi lesquels des caïds, allèrent rendre visite au Marabout. Aussi, au mois d'avril, le Commandant supérieur Henri fut-il envoyé à Aïn-Ben-Khelil avec une petite colonne pour raffermir notre autorité dans le Sud ; une autre colonne fut installée à El-Aricha, où on retint en surveillance quelques caïds des Hamyan. Ces mesures furent insuffisantes. Cinquante tentes, qui avaient fait défection, rejoignirent le mois suivant Sidi Cheikh Ben Tayeb à Géryville et, en août, Mohammed Ben Kendoussi, caïd des Oulad Messaoud, entraîna avec lui une partie de sa tribu pour ne pas payer l'impôt.

Le Gouvernement français protesta cette fois encore auprès de l'Empereur du Maroc, contre les agissements de Sidi Cheikh Ben Tayeb, qui fut mandé à Fez pour s'y expliquer. Se rappelant l'accueil qu'il avait reçu en 1849, le rusé marabout se dispensa de répondre à l'appel de son souverain.

Pendant ce temps, le général Deligny, commandant la province d'Oran, avait saccagé le ksar d'El Abiod Sidi Cheikh, foyer de l'insurrection, et, croyant en avoir fini avec la révolte, il s'était replié sur Saïda et avait établi ses troupes sur le plateau d'Aïn-el-Hadjar, pour y prendre ses quartiers d'été.

Mais les rebelles ne se tenaient pas pour vaincus ; ils avaient seulement battu en retraite. Le but du marabout Si Sliman et de son oncle Si Lalla, qui le dirigeait, était d'agir sur les tribus des Hauts-Plateaux qui nous étaient restées fidèles. De son côté, le général Deligny avait organisé deux colonnes d'observation, l'une à Frenda, commandée par le lieutenant-colonel de Colomb, l'autre à Tafaroua, par le général Jollivet.

Vers la fin de septembre, Si Lalla apparut sur le Chott Chergui, tentant d'attirer les dernières fractions qui n'avaient pas encore embrassé sa cause, c'est-à-dire les Rezaïna, les Djaffra et les Beni Mathar (du Télagh actuel).

Expédition Jollivet, 1864. — Le général Jollivet se porta alors de Tafaroua sur le Kreider et voulant surprendre les insurgés, laissa la garde de son camp à un bataillon du 17e d'Infanterie, sous les ordres du commandant Bressoles, blessé d'un coup de pied de cheval. Avec le reste de ses troupes, il organisa une colonne légère, infanterie sans sac, composée de deux bataillons d'infanterie, deux escadrons de chasseurs à cheval, une section d'artillerie et 40 goumiers.

Le 29 septembre, il se mit en route sur Bedrous. Arrivée en ce point, la colonne aperçut des feux nombreux au Nord du chott. Elle s'engagea dans les boues gluantes de la sebkha. Mais au lieu des tentes de Sidi Lalla, qu'il croyait rencontrer, le général ne trouva que celles des Rezaïna. Il les envoya camper sous la protection des troupes du Kreider, pour les soustraire aux séductions et aux violences du marabout, et, n'abandonnant toujours pas son idée de surprendre Si Lalla, il remonta plus au Nord vers El Kerch. Comme il n'y avait pas d'eau en ce point, il se dirigea sur Aïn-Beïda, où le caïd des Maalif lui avait assuré qu'il parviendrait en trois heures. La chaleur était accablante, le sirocco soufflait avec violence, la ration d'eau était épuisée depuis longtemps et les traînards jalonnaient la route. Après vingt heures de marche, le général parvint enfin aux sources ; mais pendant qu'il envoyait un escadron de chasseurs porter des bidons à l'infanterie, des cavaliers sans nombre sortant des gorges, des ravins, des replis de terrain, débouchèrent sur la plaine. Laissant de côté les troupes qui s'étaient formées en carré, Si Lalla fonça sur le convoi qui marchait à la débandade et sur les traînards. Cent vingt de nos fantassins furent tués. Tandis que le marabout et ses contingents, ivres de leur succès, emportaient avec leurs bagages une centaine de têtes de nos soldats, la colonne reprenait le chemin d'Aïn-el-Hadjar où elle parvenait le 2 octobre ; le 3, elle était à Saïda.

Ayant appris ce désastre, les Rezaïna, qui avaient exécuté le mouvement qui leur avait été prescrit sur le Kreider, levèrent le masque et firent ostensiblement leurs préparatifs de départ. Pour les en empêcher, le commandant Bressoles envoya, le 1er octobre, une compagnie d'infanterie en avant de leurs campements ; cette compagnie commit la faute de se diviser en deux groupes qui ne pouvaient se prêter réciproquement aucun secours. Surexcités

par le triomphe de Si Lalla, les Rezaïna, qui étaient acquis depuis longtemps à sa cause et comptaient un grand nombre de fusils, attaquèrent vigoureusement chacun des groupes et les anéantirent. C'est ainsi que la garnison de la redoute du Kreider prit sa part du désastre éprouvé par la malheureuse colonne de Frenda, laquelle dut être reconstituée dès son retour à Saïda.

Le général Deligny, de son côté, avait opéré dans le cercle de Géryville et y avait obtenu quelques soumissions.

Après l'affaire d'Aïn-Beïda, Si Lalla avait réussi à entraîner les populations indécises des Hauts-Plateaux. Il voulut tenter d'envahir le Tell de Daya ; mais le général Jollivet prit sur lui sa revanche en le battant sur la Mékerra et le rejeta dans l'Extrême-Sud.

Au mois de novembre la situation s'améliora ; le général Deligny réinstalla les Oulad Sidi Khalifa sur leur territoire; les Beni Mathar et les Harrar demandèrent l'aman.

Sidi Cheikh Ben Tayeb, se relâchant de sa prudence ordinaire, avait commis la faute de se rendre au Maroc ; l'Empereur lui assigna comme résidence, sur les instances du Consul général de France à Tanger, un point situé près de Fez, où il devait s'installer avec sa famille. Quatre de ses fils furent gardés comme otages au Maroc.

A la fin de l'année 1864, le commandant Morand battit enfin, à Fekarine, un fort parti de dissidents.

Tandis qu'au début de 1865, toute la province d'Alger était rentrée dans le devoir, la révolte gagnait la province d'Oran. Le général Deligny vint s'établir à Géryville pour préparer une expédition.

En effet, ce cercle presque en entier était en état d'insurrection. Si Mohammed Ben Hamza groupait autour de lui une partie des tribus ; l'autre partie (Trafi et Oulad Sidi Cheikh Gheraba) suivait les conseils de Sidi Cheikh Ben Tayeb ; celui-ci devenu libre, après les avoir entraînés à la rebellion, s'abstint d'y prendre part ; son but était d'user ses rivaux, les Oulad Hamza.

Expédition du général Deligny, 1865. — Le 27 janvier, le général Deligny quitta Géryville pour se diriger vers le Sud-Ouest. Avec ses troupes régulières marchaient 800 goumiers, à la tête desquels se trouvaient le commandant Dastugue, le capitaine Pan-Lacroix, Si Ahmed ould El Kadhy, Si El Hadj Kaddour Ben Es-Saharaoui et son fils. Prenant les devants avec sa cavalerie, le général tomba

sur les campements de Si Mohammed Ben Hamza, à Garet Sidi Es Cheikh, entre l'Oued Gharbi et l'Oued Namous ; après un combat acharné, où le marabout fut mortellement blessé, les rebelles furent razziés. Si Mohammed mourut vingt-deux jours après (4 février) et son frère Si Ahmed le remplaça.

Croyant le calme rétabli, le général regagna Oran, non sans avoir toutefois organisé une colonne mobile de trois bataillons et de deux escadrons de hussards qu'il plaça sous les ordres du colonel de Colomb.

Contrairement aux prévisions du Général commandant la province, la mort de Si Mohammed n'amena qu'une trêve de courte durée. Parmi les tribus qui jurèrent fidélité à son successeur, se trouvaient les Rezaïna. Par contre, les Oulad Messaoud demandèrent l'aman, qui leur fut accordé sous condition de payer l'impôt arriéré et 20 francs par tente (mars 1865).

Expédition de Colomb, mars 1865. — L'intention des rebelles était d'inaugurer le commandement de leur jeune chef par une pointe hardie dans le Nord. Pour contrarier leurs mouvements, le colonel de Colomb partit le 25 mars de Géryville et arriva le lendemain sur l'Aïn Sidi Amar. Cinq jours après, il se trouva sur le Kheneg Seouess, où il bouscula un millier de cavaliers des Oulad Sidi Cheikh. Après quelques escarmouches à El Abiod et à Chellala Dhahrania, il s'arrêta sous les murs des jardins de Chellala Gueblia. Il apprit que le bivouac de Si Lalla se trouvait à Aïn en Nadja, à dix kilomètres environ de son camp ; n'ayant plus d'approvisionnements suffisants, il dut renoncer à toute attaque et reprendre le lendemain, 8 avril, la direction d'Aïn Tazina ; en route, nos troupes furent assaillies par les cavaliers de Si Lalla qui furent impuissants à mettre le désordre dans leurs rangs et battirent en retraite, laissant de nombreux morts sur le terrain ; elles ne furent plus inquiétées jusqu'à leur retour à Géryville.

Cette sortie de la colonne de Géryville produisit d'heureux résultats en empêchant les Hamyan Gheraba de se joindre aux insurgés ; bien que se tenant un peu à l'écart, ils avaient toujours eu un penchant très prononcé pour la Guerre Sainte et, pour le chef de l'insurrection, des sympathies qu'ils ne se donnaient pas la peine de dissimuler. Il ne fallait donc pas s'illusionner sur leurs sentiments de fidélité. C'est par leur intermédiaire que les rebelles avaient

pu faire, en toute sécurité, leurs approvisionnements en grains dans le Tell marocain et sur nos marchés, et, au mois de mai, ils attendaient pour suivre le mouvement que leurs approvisionnements fussent achevés.

L'époque approchait d'ailleurs où leurs caravanes allaient se mettre en route pour le Gourara ; pour assurer leur séjour, il était indispensable que les nomades fussent en bons termes avec les Oulad Sidi Cheikh, qui tenaient les routes de l'Extrême-Sud. Il valait donc mieux, à moins d'être les plus forts, ce qui n'était pas le cas des Hamyan, s'en faire des alliés, plutôt que de s'exposer à être razziés par eux. Ce parti auquel ils s'arrêtèrent, amena de nouveau leur défection.

Si Ahmed se trouva dès lors à la tête de forces imposantes. Le bruit se répandit bientôt que Si Lalla, accompagné de son neveu, marchait avec 50.000 hommes sur le Tell de la province d'Oran. Informé des projets présumés du marabout, le Maréchal Gouverneur Général prescrivit les mesures nécessaires pour couvrir les points menacés, mesures qui consistaient à faire appuyer toutes les colonnes occupant des postes avancés, soit vers le Sud, soit vers l'Ouest.

Expédition Lacretelle-de Colomb, 1865. — Si Lalla tenta son incursion sur le Sud de Sebdou et gagna Titen Yahia, puis Aïn-Tagouraïa (21 octobre). Trouvant le Tell gardé et surtout deux ou trois colonnes à ses trousses, il se hâta de retourner dans le Sud. Il était poursuivi par le général de Lacretelle et le colonel de Colomb. En route, il se débarrassa des Hamyan. Ceux-ci durent chercher à s'abriter eux-mêmes contre notre atteinte. Ils furent joints le 8 novembre, sur l'Oued Bou Lardjam, à l'Ouest du Chott Gharbi, par la colonne Lacretelle, qui les razzia impitoyablement. La colonne de Colomb tombait à son tour sur certains d'entre eux, le lendemain, à Magroune, au Sud-Ouest de la Sebkha de Naama et leur infligeait, en hommes et en butin, des pertes tellement sensibles, que ces tribus firent des offres de soumission.

Le colonel de Colomb continua sa poursuite, harcelant les Hamyan qui avaient pu échapper à ses coups ; il les atteignit à Galloul (à l'extrémité Sud du Djebel Guettar), le 15 novembre, et leur tua une trentaine d'hommes. Ce châtiment les décida à demander l'aman qui leur fut accordé, à condition qu'ils nous renforceraient de leurs

contingents pour continuer la lutte contre les Oulad Sidi Cheikh, qui les avaient lâchement abandonnés. Les cavaliers des Hamyan Gheraba, indignés de la trahison de leurs alliés se joignirent à la colonne de Colomb le 29 du même mois, à Aïn-Sefra, et la poursuite des rebelles fut reprise.

Le douar de l'ancien caïd des Rezigat, les Oulad Aïssa, le douar du caïd Yahia Ben Zidan, des Makna, furent surpris et enlevés avec leurs troupeaux, dans l'Oued Namous, aux environs d'El Hadjaïj (près Guétrane) ; les Trafi, les Mrazig, les Slamata, les Oulad Ziane, les Oulad Aoun, les Beni Ogba, les Oulad Serour subirent le même sort. A Dahyat Tirsefsef, le colonel de Colomb opéra une razzia considérable et obligea 460 tentes à implorer leur pardon, puis remontant dans l'Oued Benoud, par Bou Aroua et El Mengoub, il poussa devant lui des fractions rebelles qui n'eurent d'autre alternative que la soumission ou la mort.

Les goums des Hamyan se montrèrent les plus acharnés et nos plus actifs auxiliaires contre les Oulad Sidi Cheikh, leurs anciens alliés ; ils y trouvèrent le double avantage de se venger de leur ancien abandon et de se refaire des pertes que nous leur avions fait subir. Ils confirmèrent ainsi leur rupture avec Si Ahmed Ben Hamza et, après la pointe du colonel de Colomb, ils se remirent en campagne pour leur propre compte, ramassant les épaves provenant des fractions que nous avions battues et dispersées. Ce genre d'opérations amassa contre eux des haines dont ils eurent plus tard à subir les conséquences et qui les forcèrent à chercher notre appui.

De toute façon, la tactique des Oulad Sidi Cheikh, consistant à sacrifier leurs alliés, leur avait réussi, car, tandis que nos troupes s'attardaient à exécuter les Hamyan, ils prirent de l'avance et s'enfoncèrent à leur aise dans le Sud-Ouest.

Au moment du retour des caravanes, certaines fractions dissidentes vinrent établir leurs campements sur l'Oued Namous ; elles occupaient ainsi la route du Gourara et cherchaient surtout à reprendre aux Hamyan les troupeaux qui leur avaient été enlevés. Mais leur projet fut déjoué et ces derniers purent leur échapper et rentrer dans les premiers jours de janvier.

Sentant son influence diminuer, Si Ahmed Ben Hamza écrivit au Général commandant la province d'Oran pour lui faire connaître qu'il était disposé à déposer les armes

à condition que le commandement dont avait été investi son père, Si Hamza, lui soit rendu dans toute son étendue. Ce qu'il voulait, c'était se constituer un petit royaume saharien et être pour nous un allié, traitant d'égal à égal. Il était difficile au Gouvernement français d'admettre de pareilles offres qui n'avaient pour nous aucun intérêt. Du reste, à la mort de l'illustre descendant de Sidi Cheikh, on s'était empressé de changer le titre de « khalifa du Sud » contre celui de « bachagha de Géryville ». Les prétentions de Si Ahmed, que rien ne justifiait, furent donc accueillies par un refus catégorique. Furieux, il résolut de reprendre l'offensive et voulut tenter un dernier et suprême effort.

Ayant rassemblé, outre ses cavaliers, un millier de fantassins des Amour, des Oulad Djerir et des Doui Menia, il parut le 14 mars à Aïn-el-Ourak, se dirigeant sur le Djebel Megrès, à environ 44 kilomètres de Géryville. Dans cette position, il menaçait de se porter sur la route de Saïda, par laquelle on attendait un convoi de ravitaillement de 300 chameaux. Le colonel de Colomb chargea aussitôt deux compagnies du 2e Zouaves de se porter à Kheneg Azir pour renforcer l'escorte du convoi qui devait arriver en ce point le 15 mars. Le soir du même jour, il amenait lui-même en ce lieu six compagnies de zouaves et un escadron de hussards ; il trouva campés le convoi et l'escorte.

Comme Si Ahmed continuait sa marche vers le Nord par le plateau de Haci Ben Aththab, le commandant de la colonne de Géryville se décida à lui couper sa ligne de retraite sur le Sud-Ouest. Après quelques heures de marche il se trouva en présence de toutes les forces du marabout réunies sur la gâada de Ben Aththab. Une lutte sanglante se livra à la suite de laquelle les rebelles furent repoussés ; mais nos troupes regagnèrent le bivouac de Kheneg Azir, fortement éprouvées.

Le colonel de Colomb rentra à Géryville avec le désir de venger au plus tôt le sang répandu dans la journée de Ben Aththab. Le 21 mars, il reprit l'offensive. A Naama, il reçut les goums des Hamyan Gheraba venus à son aide, et avec eux il surprit, à El Menaouara (au Nord de Figuig), les campements de Sidi Cheikh Ben Tayeb ; 1.200 chameaux et 3.000 moutons restèrent au pouvoir de nos cavaliers. Remontant vers le Nord, il tomba, à El Meharoug, sur une émigration importante dans laquelle se trouvaient les

Rezaïna. A la suite de ces brillants coups de main, les fractions qui suivaient encore la fortune des insurgés, se dispersèrent dans le Sud par petits groupes de tentes.

C'est en vain que Si Ahmed essaya de retenir autour de lui ses fidèles. Réduit à l'impuissance, il tenta de nouveau auprès du cercle de Géryville quelques démarches ; mais ses propositions ne furent pas écoutées. Ses partisans, harcelés par les tribus marocaines, cherchèrent d'un autre côté la protection qu'il ne pouvait plus leur donner. Ils s'adressèrent à Si Sliman Ben Kaddour, neveu de Sidi Cheikh Ben Tayeb ; mais leur situation ne fit qu'empirer, car les Hamyan allaient les attaquer à leur tour.

Au mois de septembre, Si Sliman tomba sur les Oulad Sidi Ahmed Ben Medjdoub ; les Hamyan, mis en éveil, montèrent à cheval et allèrent inquiéter l'ennemi par une pointe audacieuse qu'ils poussèrent jusqu'à l'Oued Guir. Enhardis par ce succès, ils ne laissèrent plus un moment de repos aux insoumis répandus sur la frontière du Maroc, resserrés entre deux périls également menaçants.

Il ne restait plus aux deux chefs de l'insurrection, Si Ahmed et Si Sliman, que la ressource d'unir leurs efforts. Leur but commun était de tenter une incursion sur les terres des Hamyan. Si Ahmed apportait d'ailleurs avec lui l'appui des Beni Guil et des Amour. Après avoir campé à El Haïrech, au Nord du ksar d'Aïn-Sfissifa, les deux marabouts se portèrent, le 25 mars 1867, sur les puits d'El Agueur et y surprirent une partie des Bekakra, le douar Mekid (Oulad Khelif) et un douar des Meghaoulia. Le même jour, les cavaliers de Si Sliman tombèrent, à Fekarine, sur trois douars des Beni Mekhaoula. Après cette fructueuse opération, les rebelles reprirent la route du Sud.

Sur ces entrefaites, les négociations se renouèrent entre les gouvernements français et marocain dans le but de rechercher les moyens permettant de porter un coup décisif à l'insurrection. Sidi El Hadj El Arbi [1], fils aîné de Sidi Cheikh Ben Tayeb, reçut le titre de khalifa de l'amel d'Oudjda, il s'installa à Figuig ; les Beni Guil entrèrent en relations avec l'autorité française.

Tayeb Ben Sliman, caïd des Oulad Serour, fut nommé caïd des caïds des Hamyan Djemba, mais avec la mission d'assurer seulement l'exécution des ordres concernant la

1 Sidi El Hadj El Arbi était depuis longtemps détenu à Oudjda, comme otage, par le Gouvernement marocain.

police et la sécurité du territoire et non pour être employé comme organe administratif entre l'agha Si Sliman Ben Abdallah et les caïds.

Pendant quelques mois de l'année 1867, il y eut une suspension des hostilités. Une escarmouche eut lieu en septembre à Dermel, entre les Hamyan et un poste de dissidents de Rezaïna, de Doui Menia et d'Oulad Ziad qui avaient tenté de les razzier. Cheikh Ould Osman, caïd des Sendan, Mamoun ben Salah, caïd des Frahda et Ben Guimali, ex-caïd de la même tribu, furent tués dans cette rencontre. Mais ce n'était là qu'une tentative isolée des rebelles.

La plupart, en effet, étaient fatigués d'un état qui menaçait de s'éterniser ; les tribus marocaines leur faisaient payer chèrement leur maigre hospitalité ; aussi, songeant à rentrer sur leur territoire, elles engagèrent Si Sliman Ben Kaddour à nous demander l'aman. Celui-ci, sentant que le moment approchait où il allait jouer un rôle prépondérant, n'hésita pas et, le 10 novembre, il faisait des ouvertures à l'Autorité française, qui les accueillit favorablement.

Il ne resta plus contre nous que Si Ahmed Ben Hamza. Voulant venger les vexations que les Hamyan avaient fait subir aux Oulad Sidi Cheikh, il razzia, le 17 décembre, les Oulad Mansouraha, les Beni Metharef et les Oulad Khelif, à Magroune. El Hadj El Habib Ould Mebkhout, fils de l'agha Mebkhout, alla, de son côté, se réfugier chez le khalifa Sidi El Hadj El Arbi, et, malgré les conseils de son père, offrit ses services à Si Ahmed Ben Hamza.

L'année 1868 s'ouvrit sous d'heureux auspices : Si Sliman Ben Kaddour se rendit en personne à Géryville, ramenant les fractions des Oulad Abdel Kerim et des Rezaïna qui s'étaient ralliées à lui. Ce fut, dit-on, la violente passion inspirée par une femme qui fut cause de sa venue dans nos rangs. On le nomma agha de Géryville le 1er avril 1869. Cette conduite inspira à Si Ahmed l'idée de tirer vengeance de la trahison de son cousin. Dès qu'il se sentit en mesure de le faire avec succès, il fondit sur les Hamyan Chafaa campés dans les parages d'Aïn-Ben-Khelil et fit sur eux un butin considérable. Il voulut ensuite surprendre les Trafi ; mais, la marche rapide d'une colonne envoyée de Géryville à Asla, déjoua ses projets et le força à battre en retraite. Les Chafaa qui, tout d'abord, avaient reconnu

l'autorité de leur vainqueur, s'empressèrent alors de l'abandonner ; le Général commandant la Division les condamna à payer 120.000 francs d'amende et la part contributive des Akerma fut doublée ; ils reçurent, en outre, l'ordre d'établir leurs campements près de Géryville afin d'être à l'abri d'une nouvelle incursion de l'ennemi. Certains douars dispersés, rencontrés par Si Sliman Ben Kaddour, furent ralliés par lui et ramenés à Géryville.

Expédition Colonieu, 1868. — Les Hamyan furent réorganisés et il fut décidé que cette confédération serait mise à même de prendre, avec notre concours, sa revanche sur les bandes de Si Ahmed. Une pointe dans les parages de Figuig ayant été autorisée par le Gouvernement Général, le lieutenant-colonel Colonieu prit, le 1er mars, la direction du Sud-Ouest.

Les contingents du marabout avaient été signalés du côté d'Aïn-el-Melah. Nos goums, aux ordres de Si Sliman Ben Kaddour, les rencontrèrent à Dayet Moula Djemâa et les attaquèrent furieusement. Ils leur enlevèrent un drapeau, 350 chameaux et leur tuèrent 150 hommes, dont leur chef, Si Maamar Ben El Djedid, qui commandait en l'absence de Si Ahmed et en qualité de khalifa. Après ce sanglant échec les débris de la colonne ennemie reprirent la route de leurs campements. Mais à Aïn-Ben-Khelil s'était posté l'agha de Sebdou ; avec son goum, il coupa leur retraite et acheva de les dépouiller de ce qu'ils avaient pu sauver du désastre en chevaux, vivres et moyens de transport.

Après ce succès, nos goums les poursuivirent dans la direction de Galloul et Si Sliman battit à Dhayet Ben Gourin un fort parti de Beni Guil. Le lieutenant-colonel Colonieu s'avança de son côté jusque sous les murs de Figuig ; accueilli avec froideur par le khalifa qui, au lieu de surveiller les agissements des tribus pillardes, avait fait cause commune avec les chefs de l'insurrection, il rentra à Géryville, après quarante-deux jours de marche.

En mai 1868, des Beni Guil, auxquels s'étaient joints des Rezaïna et des Oulad Serour, attaquèrent les Hamyan près de Dayet el Ferd. Tayeb Ben Sliman les repoussa après un combat sanglant.

Dans le courant d'octobre, le bruit se répandit que Si Ahmed était mort au Tafilalet du choléra ; en réalité, il aurait été empoisonné. Si Kaddour Ould Hamza, son neveu

et successeur, aidé de notre irréconciliable adversaire, Si Lalla, tenta de stimuler le zèle religieux des Khouans de Sidi Cheikh, mais ils reconnurent vite qu'ils s'agitaient dans le vide et attendirent des jours meilleurs. Aussi l'année 1868 s'acheva-t-elle sur les Hauts-Plateaux dans le calme le plus absolu; il en fut de même de l'année 1869, où la lutte se déroula dans la province d'Alger ; le colonel de Sonis repoussa les insurgés jusqu'à Brézina.

Dans le but d'assurer la paix sur nos frontières de l'Ouest, le Gouvernement français prit les deux mesures suivantes : il fit un accueil favorable à la démarche de Sidi Cheikh Ben Tayeb, qui nous demanda d'obtenir du Sultan du Maroc l'élargissement de ses deux fils retenus encore en qualité d'otages à Fez ; en outre, le 23 juillet 1869, il fit signer, à Oglat es Cedra, une convention entre les Hamyan et les Sahariens marocains, par laquelle ils se jurèrent sur le Coran une amitié éternelle ; elle devait durer huit mois. On réunit les Oulad Messaoud, les Oulad Ahmed et les Megan en une seule tribu (26 août), qui prit le nom de Ghiatra-Megan et dont le commandement fut confié à Djelloul Ould Lakhdar. Le successeur de Mustapha Ben Ismaël à l'aghalik des Hamyan était toujours, à cette époque, Si Mohammed Ben Abdallah, originaire des Beni Snouss.

Nous pensions que Sidi Cheikh Ben Tayeb, trop âgé et satisfait de nos bons offices, cesserait désormais de jouer contre nous un rôle actif. Mais il fallut bientôt ajouter quelque créance à des bruits qui, pendant la première quinzaine de janvier 1870, arrivaient du côté de l'Ouest et témoignaient que le vieux chef fomentait une agitation et ralliait à sa cause le groupement des tribus sahariennes connues sous le nom de « Zegdou ». Si Kaddour Ben Hamza préparait, de son côté, un coup de main sur les Hamyan. On apprit bientôt que les deux agitateurs avaient fait cause commune et avaient enlevé aux Hamyan 2.000 chameaux et 16.000 moutons. L'épouvante régna de nouveau dans le Sud et nos tribus se préparèrent soit à émigrer dans le Tell, soit à passer à l'ennemi.

Expédition de Wimpfen, 1870. — Devant la gravité de la situation, le général de Wimpfen, qui venait de prendre le commandement de la Division d'Oran, fournit au Gouverneur Général un projet qui, dans sa pensée, devait enlever à tout jamais aux tribus pillardes le goût de leurs

incursions sur notre territoire. Le Gouvernement y fit quelques restrictions qui devaient en amoindrir les résultats ; ainsi il était interdit d'entreprendre quoi que ce soit contre les oasis sahariennes et éviter toute rencontre avec les sujets du Sultan. Quoiqu'il en fût, le général de Wimpfen quitta Oran, le 15 mars, avec une colonne fortement constituée, qu'il orienta vers l'Oued Guir.

Malgré ses quatre-vingt-dix ans, Si Tayeb, secondé par son fils Si El Hadjel Arbi, entama les hostilités par une démonstration qu'il tenta le 30 mars à la tête des Beni Guil, contre la colonne du colonel de La Jaille, près du Djebel Grouz (Est d'Aïn-Chaïr). Après quelques étapes, nos troupes, qui n'avaient pas encore parcouru cette région, se trouvèrent subitement en présence des Doui Menia, des Oulad Djerir et des Amour, qui s'étaient retranchés sur la rive droite de l'Oued Guir. Une reconnaissance vigoureusement menée permit de découvrir un gué. Le général arrêta alors ses dispositions d'attaque ; trois colonnes s'ébranlèrent sous la protection d'un feu d'artillerie très vif et enlevèrent la ligne des dunes occupée par les rebelles qu'ils mirent en pleine déroute sur la rive droite. Sur la rive gauche, le général Chanzy repoussa tous ceux qui se trouvaient devant lui et menaça leur ligne de retraite. Après un inutile retour offensif, la plupart des fractions alliées firent leur soumission et remirent entre nos mains, à titre d'otages, onze de leurs principaux chefs. Si El Hadj El Arbi était tombé au milieu des siens mortellement atteint d'une balle au front (15 août 1870).

Après avoir parcouru le pays pour compléter les résultats acquis dans cette province, le général Wimpfen se porta vers le Nord à la rencontre du colonel de La Jaille, qui lui amenait un convoi de ravitaillement sur les puits d'El Mengoub. Le 22 avril, il rentrait à Bou Kaïs (entre Kenadsa et Aïn-Chaïr), où il avait laissé une partie de ses impedimenta. Il apprit là que la garnison, sous les ordres du capitaine Pamard, avait été l'objet des agressions des Beni Guil et des Oulad En Naceur, conduits par Sidi Cheikh Ben Tayeb, en personne. Comme il passait à proximité de ces incorrigibles pillards, il ne voulut pas laisser passer l'occasion de les châtier. Il marcha donc sur l'oasis d'Aïn-Chaïr et l'attaqua sur quatre points à la fois. Nos troupes n'obtinrent qu'un succès très relatif et le 28 avril, la colonne de Wimpfen reprenait la route d'Aïn-Ben-Khelil,

d'où elle regagna ensuite le Tell. Cette colonne nous coûtait 41 morts et 157 blessés. Il était cependant permis d'espérer que cette campagne aurait comme résultat d'assurer pour quelque temps la tranquillité dans le Sud de la province d'Oran.

Le rapport ci-après, établi à Sebdou en 1870, précise le rôle joué plus particulièrement par les Hamyan, au cours des événements qui viennent d'être relatés :

« Le commencement de l'année 1870 fut signalé par une incursion des dissidents, sur le territoire du cercle de Sebdou, conduits par Si Kaddour ben Hamza. Ils tombèrent le 4 janvier sur le douar des Oulad Serour, douar de Tayeb ben Slimane (Hamyan), leur mirent 30 hommes hors de combat, pillèrent les tentes et enlevèrent, à cette portion des Hamyan, 1.300 chameaux et 600 moutons. La nouvelle de l'arrivée de Si Kaddour fut annoncée à Sebdou le 5 janvier, par le caïd des Beni Metharef (Hamyan). Le Commandant Supérieur partit aussitôt de Sebdou. Il arriva à El-Aricha le 10 janvier. Il y trouva l'agha Si Mohammed ben Abdallah, avec quelques cavaliers des Oulad En Nehar et des Hamyan. Il donna aussitôt l'ordre aux caïds des Oulad En Nehar, des Beni Metharef, des Oulad Khelif, des Oulad Mansourah, des Akerma, des Bekakra, des Angad, de réunir les goums et tous les chameaux disponibles et de les amener sans retard à El-Aricha avec 15 jours de vivres. Le Commandant Supérieur envoyait également une reconnaissance dans la direction d'Aïn-Ben-Khelil, avec mission de reprendre et de suivre les traces de l'ennemi.

« Les 7, 8 et 9 janvier, les caïds arrivèrent avec leurs goums et leurs chameaux. Pendant ce temps, la colonne mobile de Sebdou, sous le commandement du colonel de La Jaille, quittait El-Aricha le 11 janvier, emmenant avec elle 400 chameaux et tous les cavaliers du goum. Cette colonne, dont faisait partie le Commandant Supérieur du cercle, s'arrêta à Aïn-Ben-Khelil. Des cavaliers du goum qui avaient poussé des reconnaissances au loin, vinrent annoncer au colonel de La Jaille qu'ils avaient aperçu les dissidents du côté d'El-Amba ; mais le commandant de la colonne ne crut pas devoir entreprendre une course qui demandait au moins deux nuits et un jour de marche rapide, dans un pays peu connu et signalé comme très difficile. Il craignait, en outre, de voir ses communications

coupées avec El-Aricha. La colonne revint sur El-Aricha et, de là, sur Sebdou où elle arriva fin février. Elle n'avait pas atteint les dissidents pendant leur retraite.

« Quelques jours après, une effervescence extraordinaire était signalée dans les tribus marocaines, voisines de la frontière. Les Beni Guil, les Doui Menia, les Oulad Naceur, les Oulad El Hadj, les Beraber, offraient leurs concours à Si Kaddour ben Hamza, pour marcher avec lui sur les Hamyan et les autres tribus de l'Est.

« Les Hamyan, effrayés, songeaient à rentrer dans le Tell, avec leurs immenses troupeaux qui auraient eu à souffrir du manque d'espace et de pâturages.

« Le général de Wimpfen, commandant la Division d'Oran, résolut alors de frapper un grand coup et d'aller trouver, jusque chez eux, les agitateurs pour conjurer l'orage. Il prit le commandement d'une forte colonne, rassemblée à Aïn-Ben-Khelil.

« Les goums de Sebdou, composés en majeure partie de Hamyan, furent concentrés à El-Aricha et placés sous les ordres directs du colonel de La Jaille, qui eut avec lui, pour le seconder, le Commandant Supérieur du cercle et le Chef du Bureau arabe de Sebdou. Ces goums opérèrent d'abord une reconnaissance chez les Beni Guil et revinrent ensuite à Aïn-Ben-Khelil, pour prendre des vivres et former l'arrière-garde du corps expéditionnaire, en assurant ses derrières et en maintenant les communications avec Aïn-Ben-Khelil. Ils eurent en même temps à protéger la marche des convois.

« La colonne, après s'être avancée jusque sur les bords de l'oued Guir, où elle reçut la soumission des Doui Menia, commença son mouvement de retraite.

« Elle arriva le 23 devant le ksar d'Aïn-Chaïr, entouré par une quantité considérable de palmiers qui en rendaient l'approche difficile. La résistance des assiégés fut très vive. Les munitions d'artillerie étant insuffisantes, on ne put battre le mur en brèche. Les zouaves et les tirailleurs eurent à essuyer un feu terrible. C'est dans ce combat d'Aïn-Chaïr que le commandant Surtel, Commandant supérieur du cercle de Sebdou, qui s'était élancé bravement à la tête des tirailleurs, fut blessé mortellement d'une balle, au pied des murs du ksar.

« A la suite de cette expédition, il était nécessaire d'avoir, en face des tribus marocaines, une force suffi-

sante pour pouvoir, selon les circonstances, surveiller l'ennemi, le prévenir et le combattre au besoin.

« Cette force, on pouvait l'avoir dans la main en mettant à la tête des Hamyan un chef assez énergique pour les maintenir groupés, assez influent pour se renseigner au loin, jouissant d'une réputation de bravoure bien connue, capable d'intimider nos ennemis.

« C'est à la suite de ces diverses considérations que l'autorité supérieure plaça, à la fin de juillet 1870, Si Sliman ben Kaddour à la tête des Hamyan, en remplacement de l'agha du Sud-Ouest et des Hamyan, Mohammed ben Abdallah, qui prenait le titre d' « Agha du Makhzen et du Djebel du Sud », ayant sous ses ordres les caïds des tribus telliennes (Oulad Ouriach, Beni Hediel, Beni Snouss, Oulad En Nehar et Angad). »

CHAPITRE IV

ORGANISATION DES HAMYAN PAR LE GÉNÉRAL CHANZY.— LA CRÉATION DU POSTE D'EL-ARICHA (1870-1872)

Pendant toute cette période de troubles, le poste de Géryville avait eu un rôle des plus difficiles. Mais si l'on voulait protéger d'une manière certaine nos établissements du Tell, il était de toute nécessité de s'installer sur d'autres points des Hauts-Plateaux. On ne s'y décida pas encore, bien que l'on eût songé un instant à réoccuper Aïn-Ben-Khelil. On se contenta de chercher à organiser de nouveau les Hamyan qui continuèrent à relever du cercle de Sebdou et à les placer sous l'autorité d'une personnalité indigène marquante. Mais on était toujours arrêté par la même difficulté qui était de trouver l'homme assez influent pour dominer sans conteste tous les autres chefs.

Le général Chanzy, nommé au Commandement de la Subdivision de Tlemcen, prit l'initiative de confier ce poste

le 17 juillet 1870 à Si Sliman ben Kaddour, qui nous avait rendu de réels services dans le cours des dernières années. L'agha de Géryville était en effet gêné par la proximité du commandement français qui mettait un frein à ses goûts autoritaires et à ses dispositions à pressurer ses administrés; il démontra que sa présence au milieu des Hamyan, dans le voisinage de la frontière marocaine, serait beaucoup plus utile qu'à Géryville qui n'avait rien à redouter des incursions de l'ennemi et ses raisons furent goûtées. Esprit aventureux, homme d'une grande énergie, il sut d'abord grouper autour de lui les nomades des Hauts-Plateaux ; sa qualité de membre de la famille des Oulad Sidi Cheikh lui donnait une grande influence. Grâce à lui le calme régna sur les Hauts-Plateaux pendant la guerre de 1870.

Un autre motif de cette paix passagère fut la mort de Sidi Cheikh ben Tayeb, survenue le 15 juillet à Figuig. Son fils Si Maamar était dans les meilleurs termes avec son cousin Si Sliman. Cette raison, jointe à la brutale vigueur du nouvel agha, nous évita des embarras, dans une période où s'affaiblissait, aux yeux des indigènes, notre prestige et où l'Algérie se dégarnissait de troupes.

Les modifications suivantes furent faites. Dans l'aghalik des Hamyan furent compris les Oulad Sidi Ahmed ben Medjdoub, les Megan furent détachés des Ghiatra et Tayeb ben Sliman dut renoncer à sa qualification de caïd des caïds pour se contenter du caïdat des Oulad Serour.

Le général Chanzy, quelque temps après sa prise de commandement, rédigea un rapport sur la situation du Sud de la Subdivision de Tlemcen et sur la nécessité d'une réorganisation des populations sahariennes. Ce document est des plus intéressants car il contient, pour la première fois, des précisions officielles dont la valeur ne saurait être contestée. Après un exposé de la situation, il indique ainsi qu'il suit les limites du territoire des Hamyan :

« La contrée dans laquelle les Hamyan se meuvent « s'étend de la ligne d'eau jalonnée par les points de Ma- « goura, El-Aricha, Taërziza, Kersouta, Ras-el-Ma, au « Nord ; aux montagnes des ksour au Sud ; de Bou Guern, « Fekarine et Naama à l'Est ; à Mesaksa, Mengoub, Galloul « et El Ambaa à l'Ouest. Les Chafaa ont leur territoire le « long de la frontière, leurs campements d'été, de Taërziza « à Magoura, leurs magasins à Sfissifa, aux deux Moghar « et partie à Aïn-Sefra. Les Djemba, qui se tiennent à l'Est

« des premiers, campent l'été sur les eaux de Kersouta, « Ras-el-Ma et ont une tendance à se prolonger sur les « Hauts-Plateaux de Daya jusqu'à El Hammam ; ils fré« quentent de préférence, dans les chotts, les puits de la « pointe Ouest du chott Chergui, poussent leurs troupeaux « jusqu'à Fekarine, Méchéria et Naama et emmagasinent « à Asla, Tiout et Aïn-Sefra. »

Voici le portrait qu'il trace des Hamyan :

« Le Hamyan est le type du saharien : excellent cavalier, « infatigable aventurier, pillard, d'une religion facile qui « ne va jamais jusqu'au fanatisme, essentiellement subor« donné, supportant difficilement toute action étrangère « et n'admettant comme chefs que ceux des siens qui se « sont fait une réputation de bravoure et d'audace, qui lui « inspirent de la confiance, et qui partagent sa vie, ses aven« tures et ses dangers. L'esprit de la tribu n'est pas mau « vais en ce que notre domination y est facilement accep« tée ; on doit la maintenir en la commandant avec vi« gueur, beaucoup plus qu'en l'administrant avec détail. »

Après avoir tracé l'historique des Hamyan et étudié la politique sur la frontière, il proposa, en résumé, les réformes suivantes, en ce qui concernait les Hauts-Plateaux et le Sahara : deux commandements indigènes, relevant chacun directement du Commandement de Sebdou, seraient créés; le premier comprendrait les Oulad En Nehar, les Oulad Ali bel Hamel (Angad) et les Oulad Ouriach, et confié à l'agha Si Mohammed ben Abdallah ; le centre de ce groupement serait à El-Aricha où on créerait un maghzen de 500 cavaliers ; le deuxième commandement, comprenant les Hamyan (Chafaa et Djemba) et les Rezaïna, serait confié à Si Sliman ben Kaddour qui résiderait à Aïn-Ben-Khelil, dans l'ancienne maison de commandement.

Malheureusement, si on rencontrait chez Si Sliman ben Kaddour les qualités qui en firent un chef de bande renommé, il n'avait aucun sens politique ; il était, en outre, d'une cupidité et d'une rapacité extrêmes. Rongeant ses administrés littéralement jusqu'à l'os, il les razziait et détroussait les caravanes qui s'aventuraient à proximité de ses campements. Aussi les Hamyan en étaient-ils arrivés à préférer à la paix existante les incursions de leurs voisins du Maroc ; avec eux, ils pouvaient espérer rentrer dans leurs biens par une opération inverse, tandis qu'avec Si Sliman, ce qui était perdu l'était à tout jamais et, réclamant, ils

risquaient de s'attirer des désagréments et d'aggraver leur situation.

Dans le courant de février 1871, l'agha, bien que nous ne fussions pas en guerre avec les tribus marocaines, arrêta de sa propre autorité, et à son profit, une caravane des Amour qui se rendait à Tlemcen avec 250 moutons et il fit jeter en prison les marchands. Il s'attribua, en outre, une part léonine sur la somme de 225.000 francs versés entre ses mains par l'Etat, en paiement des réquisitions qu'avaient fournies les Hamyan pour l'expédition de l'oued Guir. Djelloul ould Lakhdar, caïd des Ghiatra, fit connaître et appuya les plaintes de ses contribuables ; Si Sliman l'accusa d'entretenir des relations avec Kaddour ben Hamza et Djelloul, révoqué, dut se réfugier chez les Beni Guil, après avoir pu mettre en lieu sûr la plus grande partie de ses moutons. L'autorité française fit tout ce qu'elle put pour amener Si Sliman à rendre gorge ; mais il fallut patienter, car on avait besoin de lui.

Sur ces entrefaites, Si Kaddour ben Hamza fit au général de Mézanges de Saint-André, commandant la province d'Oran, des ouvertures de soumission. Rendez-vous lui fut donné le 24 mars à Bou-Guern où, accompagné de Si Sliman ben Kaddour, il devait se rencontrer avec le lieutenant-colonel Gand, le commandant Marchand et Kaddour ould Adda, agha de la Yacoubia.

Expédition des Méloizes, 1871. — Mais arrivé au jour fixé, Si Kaddour ben Hamza manqua au rendez-vous. Il laissa ses campements établis à Kheneg-El-Adha, chez les Beni Mathar marocains et attendit la jonction des contingents qu'il avait convoqués pour se porter contre les tribus des cercles de Sebdou et de Marnia.

En présence de cette singulière attitude, le colonel des Méloizes, qui était campé à El-Gor, avec une colonne forte de 700 hommes d'infanterie, de 644 chevaux de cavalerie régulière, d'une section d'artillerie, des goums de Daya, Tlemcen, Saïda et des goums à pied et à cheval des Hamyan, reçut l'ordre de se diriger sur Sidi-Djilali et sur Magoura. Il se mit en mouvement le 5 avril pour ce dernier point.

Une seconde colonne, dite « d'El-Haçaïba[1] », venue de

1 El Haçaïba est le nom indigène du point d'eau situé actuellement au village de Magenta.

Saïda, le remplaça à Sidi-Djilali ; elle quitta ce point le 13 avril pour se diriger sur Taërziza. Elle comprenait 897 hommes d'infanterie, une section d'artillerie de montagne et 242 chevaux du 2e Chasseurs d'Afrique.

Le 17 avril, Si Kaddour ben Hamza quitta ses campements de Kheneg-El-Adha et se dirigea sur les plateaux qui sont situés à environ 5 kilomètres au Nord des puits de Magoura, menaçant ainsi de couper les communications de la colonne des Méloizes, avec le poste de Sidi-Djilali.

Un rude combat s'engagea : il est resté célèbre dans la région. Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de citer, à ce sujet, tel qu'il est, le récit qui en a été recueilli auprès d'indigènes y ayant pris part [1].

« Sur les nouvelles reçues du Sud et après un mouvement de recul vers le Tell opéré par les tribus des Hamyan, menacées par Si Kaddour ben Hamza, la colonne de Sebdou, qui comprenait de l'infanterie (le narrateur n'a pu en donner la force), deux pièces de montagne et le 1er escadron du 2e Spahis, plus une partie du 2e escadron, s'était portée à El-Gor, dans les premiers jours du mois d'avril 1871.

« Tandis que la colonne était en ce point, arriva la nouvelle du coup de main opéré par Si Kaddour sur les Beni-bou-Saïd ; les escadrons de spahis furent renvoyés aussitôt à Sidi-Medjahed ; il ne resta à la colonne que 12 spahis de la smala de Chaaba (dont le narrateur Si Ahmed ben Ahmed faisait partie), commandés par le maréchal-des-logis Si Ahmed ben Kara Mostefa. La colonne, commandée par le lieutenant-colonel des Méloizes (probablement du 2e Chasseurs d'Afrique), se transporta par Sidi-Yahia, Aïn-Sba, Tadjertila, à Sidi-Djilali. A Tadjertila, elle fut rejointe par l'escadron de spahis du Télagh. Elle était en ce dernier point depuis quatre ou cinq jours, lorsqu'elle partit pour Magoura, où elle ne fit que camper un jour, pour remonter vers Missiouïn. A Missiouïn, les Hamyan, qui battaient la plaine en éclaireurs, revinrent annoncer au commandant de la colonne, que Si Kaddour se disposait à l'attaquer. La colonne revint à Magoura. Elle y arriva le 15 avril, y passa la nuit et le jour suivant, et, le 17 avril au matin, on signala

1 Récit fait par le brigadier de spahis Si Ahmed ben Ahmed, qui participa au combat de Magoura, étant alors spahi à l'escadron de smala de Chaaba, et confirmé par divers autres cavaliers.

de la poussière au delà de la frontière, dans la direction du Kheneg-El-Adha. La poussière s'approchait de plus en plus ; puis ce furent les contingents ennemis qui apparurent eux-mêmes sur les hauteurs qui ferment le défilé du Kheneg-el-Adha. Il pouvait être alors dix heures du matin.

« Le colonel des Méloizes envoya aussitôt au-devant d'eux les goums, les spahis et une troupe d'infanterie (peut-être la compagnie Kauffmann, car Si Ahmed ben Ahmed dit que cette troupe pouvait comprendre une centaine d'hommes) et avait avec elle un canon.

« La cavalerie marchait en bataille directement vers l'ennemi, les goums à gauche, les spahis à droite ; l'infanterie marchait à droite des spahis. La cavalerie était au pas. Pendant ce temps, l'ennemi que l'on avait aperçu, défilant par le flanc devant notre ligne et dans la direction de Missiouïn, venant du Sud, ayant découvert nos troupes, fit un à droite et se trouva face à ces dernières, vers lesquelles il s'avança au pas. L'ennemi avait de la cavalerie et de l'infanterie ; dès qu'elles furent à portée de tir, les deux lignes ouvrirent le feu l'une contre l'autre ; nos troupes étaient ainsi arrivées à hauteur d'un petit mamelon, situé à environ 3 kilomètres des puits de Magoura, lorsque les deux lignes s'abordèrent. Pendant ce temps, la troupe d'infanterie, dans le but de prendre l'ennemi par son flanc gauche, s'était séparée de la cavalerie, pour se porter vers la droite en contournant le petit mamelon dont il vient d'être parlé et, formant le carré, fit feu sur l'ennemi. Celui-ci se retourna alors contre cette infanterie qu'il ne put entamer ; voyant qu'il n'en viendrait pas à bout, il revint contre les goums et les spahis ; la mêlée se produisit alors, dans laquelle, au dire de Si Ahmed ben Ahmed, il était difficile de distinguer les amis des ennemis, ce dont les Hamyan profitèrent pour tirer aussi bien sur nos gens que sur les goums de Si Kaddour. Deux officiers, dont un capitaine français de la smala du Télagh, furent tués, ainsi que plusieurs de nos spahis et de nos goumiers. Si Ahmed ben Ahmed dit avoir eu son cheval blessé.

« L'ennemi traversa notre cavalerie, se précipita sur le camp, installé auprès des puits de Magoura, gardé par le reste de l'infanterie, mais ne put y pénétrer, et prenant la fuite gagna le Nord, du côté de Missiouïn, laissant sur place beaucoup de morts. Il pouvait être alors deux heures de l'après-midi. Les troupes qui gardaient le camp ne pu-

rent tirer quand elles furent attaquées, car les ennemis étaient suivis par notre cavalerie.

« La colonne s'étant reformée, rentra dans les campements, passa la nuit à Magoura et le lendemain, de très bonne heure, partit pour Sidi-Djilali. »

D'après Si Ahmed ben Ahmed, l'envoi par le lieutenant-colonel des Méloizes, d'une troupe d'infanterie au-devant de l'ennemi avait été suggérée à cet officier supérieur, par une observation que lui avait faite un nommé Mohammed Naïdja, qui était son confident, qui plus tard devint lieutenant de spahis et, après sa mise à la retraite, devint caïd des Djouidat, où il était connu sous le nom de Mohammed. Cette observation était celle-ci : « Que l'ennemi, qui paraissait ne pas être très nombreux, pouvait s'être fractionné « et se proposer de prononcer son attaque sur plusieurs « points à la fois. » Sans cette circonstance, toujours au dire de Si Ahmed ben Ahmed, notre succès aurait été plus important, car on aurait pu tuer beaucoup plus d'ennemis.

« Rentrée à Sidi-Djilali, la colonne y resta quatre ou cinq jours, pendant lesquels les Hamyan, sous la direction de Si Sliman ben Kaddour, leur agha, ou tout au moins à son instigation, razzièrent les Méhaïa, qui étaient venus chercher sur notre territoire un refuge contre le désordre causé au Maroc par les agissements des marabouts. A la suite de ce fait, le colonel des Méloizes envoya Si Ahmed ben Ahmed porter une lettre à un général (ou colonel) qui arrivait par la route de Sebdou. (Cette lettre contenait probablement la nouvelle de cette razzia.) Si Ahmed ben Ahmed trouva le général (ou colonel) déjeunant à Aïn-Sba, sous des arbres ; il lui remit sa lettre. (Cet officier général ou supérieur n'avait avec lui qu'une escorte.) Quand l'officier général eut lu la lettre, il s'adressa à Si Ahmed ben Ahmed sans pouvoir bien se faire comprendre en arabe, mais Si Ahmed ben Ahmed saisit bien qu'il lui disait, en mettant son doigt au-dessous de l'œil : « Dis au colonel et à son chien de Naïdja que s'il disparaît un seul cheveu des Méhaïa, je les en rendrai responsables. » Si Ahmed ben Ahmed ayant rapporté cette réponse, sans reproduire ce qu'elle pouvait avoir de blessant à l'adresse de Naïdja, le colonel défendit aussitôt aux Hamyan de rien faire disparaître de ce qu'ils avaient pris aux Méhaïa, d'égorger un seul mouton ou de conserver quoi que ce fût. L'ordre fut donné de tout restituer aux Méhaïa. Le général

ou colonel arriva lui-même peu de temps après à Sidi-Djilali et le colonel des Méloizes rentra le lendemain à Sebdou, accompagné par les douze spahis de Chaaba, qui lui avaient été laissés à El-Gor et qui l'avaient accompagné jusqu'alors. »

*
* *

Après cet échec, Si Kaddour repassa la frontière à Kheneg-El-Hada ; la sécurité fut momentanément rétablie dans le Sud du cercle de Sebdou et dans le cercle de Géryville. Les Hamyan allèrent se grouper à l'Est d'El-Aricha ; leur agha campa sous les murs du bordj avec la plus grande partie de ses goums. Quelque temps après, Si Kaddour opérait, avec une audace inouïe, une razzia sur les Oulad-Sidi-Ahmed-ben-Medjdoub, campés à Kersouta. Au mois de juin, une nouvelle colonne partait de Sebdou et forçait Si Kaddour à quitter ses positions.

L'Empereur du Maroc signifia à Si Kaddour de quitter Oglat-es-Sedra, où il s'était arrêté. Le chef de l'insurrection alla se réfugier à Matarka, chez les Beni Guil ; il ne put les décider à reprendre les armes et dut ajourner l'agression qu'il avait méditée. Si Lalla, de son côté, en était réduit, pour vivre, aux exploits des coupeurs de route. A la même époque, Sid Ez Zoubir, son frère, se montra disposé à entrer en pourparlers avec nous, mais le souvenir des expériences précédentes ne donnèrent pas à nos représentants l'envie de reprendre des pourparlers dans ce sens.

Pourtant, des négociations étaient entamées entre Si Sliman ben Kaddour, les fils de Sidi Cheikh ben Tayeb, dont deux venaient de sortir des prisons de Fez, et les Beni Guil, dans le but d'arriver à rétablir les bonnes relations qui existaient autrefois entre eux et les Hamyan. Les Marocains cherchaient surtout à entraîner cette dernière confédération dans un mouvement de défection. Ces tentatives furent déjouées et Si Sliman fut invité à cesser toute négociation de ce genre.

Si Kaddour ne put pardonner à Si Maamar ben Cheikh de lui avoir refusé son concours ; pour se venger de cet abandon, il surprit, le 3 août, ses campements à Oglat-Ben-Ech Cheikh, puis il alla refaire ses approvisionnements à Tafrata.

Si Maamar, devenu l'ennemi mortel de son cousin,

sollicita l'autorisation de joindre ses goums aux nôtres lorsque l'occasion se présenterait de combattre Si Kaddour, et s'établit avec sa famille et ses partisans auprès des Hamyan.

Le Gouvernement de Fez prescrivit aux commandants des amalats de la frontière de s'opposer à toutes les entreprises de Si Kaddour, voire même de s'en emparer.

Pendant ce temps, les Hamyan avaient quitté El-Aricha pour se porter successivement à Ras-el-Ma dans le cercle de Daya, puis à Taërziza, au Sud-Est de Sebdou (entre Bedeau et El-Aricha).

Pour s'assurer de leur fidélité qui semblait douteuse, les colonnes de Daya et d'El-Aricha se portèrent en avant de leurs campements.

L'agha des Hamyan était devenu impossible, non seulement pour ses administrés mais aussi pour ses voisins ; il avait élevé le vol à la hauteur d'une institution et cette situation ne pouvait durer sans compromettre gravement nos intérêts dans le Sud de la province d'Oran. Si Abou Bekr, caïd des Mehaya, porta plainte auprès du Gouverneur Général et une commission d'enquête, présidée par le général Dastugue, fut réunie à Sidi-Bel-Abbès pour examiner les faits reprochés à Si Sliman ; les griefs se trouvèrent aggravés par ce fait qu'à la suite de dissentiments entre l'agha et quelques fractions Hamyan, celles-ci allèrent rejoindre Si Kaddour ben Hamza.

Deux colonnes furent envoyées aussitôt à leur poursuite ; l'une, celle de Daya, sous le commandement du colonel Le Toullec, se posta à Bou-Guern ; l'autre, celle d'El-Aricha, remplacée ensuite par un bataillon du 55e d'Infanterie, campa à Oglat-En-Nadja, à la pointe Est du chott El-Gharbi (novembre 1871). C'est en arrivant en ces points que nos colonnes apprirent la jonction des dissidents avec Si Kaddour ; ils étaient conduits par les adversaires de Si Sliman, Cheikh ould Embarek, caïd des Akerma ; Djelloul ould Lakhdar, caïd des Oulad Messaoud ; Brekh ben Berkane et Miloud ben Dimia, des Oulad Farès ; tous ces caïds furent, bien entendu, révoqués.

Si Kaddour profita de cette occasion pour reprendre vigoureusement la campagne. Dans la nuit du 10 au 11 novembre, il passa entre nos deux colonnes et poussa dans le Nord jusqu'à Ras-en-Nouala et Marhoum (45 kilomètres Sud-Ouest de Saïda), razziant en route les Beni Mathar et

les Hamyan de Si Sliman. Il repassa le chott Chergui au Kreider et retourna dans le Sud-Ouest.

Nos colonnes mobiles allèrent occuper sur les Hauts-Plateaux des positions permettant de rendre la tranquillité à nos populations; celle de Saïda s'établit à Tafaraoua, celle de Daya, à El Mouïlah, près de Ras-el-Ma ; celle de Sebdou à El-Aricha. Les fractions des Hamyan restées fidèles étaient campées à Kersouta et Souïridjat.

Dans les derniers jours de novembre, une reconnaissance des goums de Géryville surprit un groupe de Hamyan insurgés en flagrant délit de razzia de troupeaux appartenant aux tribus du cercle ; elle lui enleva tout le butin et lui tua deux cavaliers.

Les préparatifs ayant été poussés activement, une expédition fut décidée contre Si Kaddour, qui s'était avancé jusqu'à El-Kherouah, au Sud-Ouest d'El-Abiod-Sidi-Cheikh. Nos goums, appuyés par les colonnes mobiles, attaquèrent avec vigueur, à Benoud, les campements des insurgés. Ils étaient entraînés par Si Maamar et Si Kaddour ould Adda. Après une heure de combat, 150 cavaliers ennemis étaient tués, Si Kaddour ben Hamza et Si Lalla blessés, et leurs troupes en déroute. Si Kaddour ould Adda continua la poursuite, contraignant les douars rebelles à venir faire en grand nombre leur soumission au lieutenant-colonel Gand.

Cet important succès fut en partie annihilé par le départ de Si Maamar qui, satisfait de la part active qu'il avait prise au combat de Benoud, se retira au Maroc, et par la nécessité où l'on se trouva de retirer à Si Sliman son commandement, ses concussions et ses exactions ayant été mises à jour [1]. Comme il avait rendu des services importants, dans des temps difficiles, le Gouverneur Général lui laissa son titre d'agha ; il alla se fixer dans le Tell, dans la plaine d'El-Mlata, au Sud de la sebkha d'Oran.

La colonne mobile de Saïda, installée à Tafaroua, facilita le rapatriement et le groupement des tentes rebelles revenues sous notre autorité après la journée de Benoud ; elles étaient généralement dans un état de misère qui n'avait pas été sans peser fortement sur leur détermination de rentrer dans leur pays. A cette même époque, les Oulad Mansourah et les Oulad Khelif furent réunis en un seul caïdat, confié

1 Il fut révoqué le 26 octobre 1871.

à El Habib ould Mebkhout. Les Rezaïna, de nouveau soumis, furent rattachés comme autrefois à Saïda.

Les effets du combat de Benoud furent tels que les années 1872 et 1873 restèrent assez calmes. Mais la mesure prise à l'égard de Si Sliman ben Kaddour remettait en cause l'organisation des Hamyan.

C'est dans ce but que fut créée, en février 1872, l'annexe d'El-Aricha, dont le chef fut le capitaine Mohammed ben Daoud.

*
* *

Les postes de Sebdou et d'El-Aricha ont joué un rôle tellement important dans l'histoire de la soumission des Hamyan, que nous estimons nécessaire de l'exposer ci-après, en revenant en arrière, dussions-nous même répéter en partie ce que nous avons déjà dit à ce sujet.

Dès les premiers jours de février 1851, le cercle de Sebdou fut organisé conformément aux prescriptions ministérielles du 6 janvier 1851. Il comprenait :

Les Beni Snouss (Azaïl, Khémis, Kef) ;

Les Beni Hédiel ;

Les Oulad Ouriach, les Oulad Ali ben Hamel (Angad), les Oulad en Néhar ;

Les Hamyan Gheraba (Chafaa et Djemba).

Le capitaine de Béhagle, Commandant Supérieur du cercle, reçut à cette époque la visite des chefs des Hamyan, des Oulad en Néhar, des Oulad Ali ben Hamel (Angad) et celle de toutes les djemaas de l'aghalik de la Montagne du Sud. Il leur fit part de la nouvelle organisation du cercle et reçut les protestations de fidélité et de soumission de ces divers chefs indigènes.

Jusqu'en 1872, la tâche du Commandant Supérieur de Sebdou et celle du Bureau arabe ne furent pas des plus faciles. Il s'agissait d'administrer, avec fermeté, les tribus telliennes des Beni Snouss, des Beni Hédiel, des Oulad Ouriach, de maintenir sous notre autorité les Oulad En Néhar, les Angad et leur faire accepter notre domination ; de surveiller étroitement les Hamyan et de prévenir leur défection ; enfin, d'étendre notre influence jusque dans les ksour et de travailler à la soumission des Amour.

Nous allons rappeler brièvement les faits accomplis

dans le cercle de Sebdou par le personnel des Affaires indigènes ; son action a permis de mener à bien cette œuvre complexe.

Dès 1853, la nécessité d'établir un camp à El-Aricha et un autre à Méchéria se fit sentir. A cette époque, en effet, beaucoup d'Hamyan dissidents promettaient de se soumettre et n'en faisaient rien. Il était donc urgent d'installer à El-Aricha et à Méchéria deux goums ayant pour mission de chercher à razzier les Hamyan dissidents et de les tenir éloignés des lieux où, ordinairement, ils trouvaient des pâturages pour leurs troupeaux. Aussi, pendant le mois d'octobre 1853, deux camps furent-ils formés dans le Sud : 1° Celui d'El-Aricha comprenant 500 hommes des goums du cercle de Sebdou et 80 spahis ; 2° Celui de Méchéria qui se composait de 60 spahis et de 500 hommes des goums de Bel-Abbès.

Ces goums eurent à opérer dès le mois de novembre 1853, avec le commandant Defrance. Ils réussirent à surprendre les Hamyan dissidents et à leur enlever 7.500 moutons. Ils firent partie, ensuite, de la colonne du général commandant la Subdivision de Tlemcen (novembre, décembre 1853) qui se rendit à Aïn-Ben-Khelil. Au retour de cette colonne les cavaliers du goum furent renvoyés dans leurs tribus et le camp d'El-Aricha fut composé de 200 cavaliers indigènes et d'un peloton de spahis (décembre 1853). Il devait surveiller le Sud et en particulier les Hamyan. Le commandement de ce camp fut exercé par un officier du Bureau arabe de Tlemcen. Jusqu'en 1856 aucun fait saillant ne se produisit dans le cercle de Sebdou.

1856. — Le 20 janvier 1856 eut lieu, à Aïn-Ben-Khelil, l'établissement d'un camp français installé par une colonne venue de Tlemcen. Le Commandant Supérieur de Sebdou eut à organiser les convois chargés de ravitailler ce nouveau camp. Les tribus du cercle de Sebdou eurent à fournir également les convois nécessaires à la colonne de Tlemcen (forte de 1.000 hommes environ) qui resta pendant près de deux mois et demi à 50 lieues au sud de Sebdou.

Le 18 juillet 1856, le Commandant Supérieur de Sebdou (capitaine Leroux) et l'adjoint du Bureau arabe (lieutenant Crouzet) informés de la défection et de la fuite des Hamyan, se mirent à leur poursuite avec le peloton de spahis de Sebdou et 200 hommes du goum. La poursuite

fut poussée activement jusqu'au Chott Gharbi, mais elle fut sans résultat.

En septembre 1856, grâce à l'intervention énergique et rapide du capitaine Leroux, les Oulad en Néhar ne purent passer au Maroc et leur défection, au lieu d'être complète, ne fut que partielle ; une trentaine de tentes réussirent à passer la frontière. Pour empêcher cette défection des Oulad en Néhar, le capitaine Leroux se porta au centre de la tribu avec un escadron de chasseurs, 200 hommes du goum de Tlemcen et 250 hommes du goum de Sebdou. En quelques jours, il razzia les Oulad en Néhar et leur enleva 6.000 moutons environ. Après ce coup de main, tout rentra dans l'ordre dans la tribu des Oulad en Néhar.

1858. — Le 22 mai 1858, le capitaine Colonieu, alors Commandant Supérieur de Sebdou, partit de ce point avec une colonne de cavalerie indigène composée de 30 spahis, 100 chameaux de choix du goum de Tlemcen, 100 chevaux de choix du goum de Sebdou, pour faire une tournée dans les ksour et mettre d'accord les caïds des Hamyan et ceux des Amour. Il devait, en outre, faire la répartition d'une amende de cinq mille francs infligée aux Hamyan rendus responsables des dégâts commis au camp d'Aïn-Ben-Khelil.

La mission réussit parfaitement et fut l'objet d'un rapport très documenté, envoyé au Général commandant la Subdivision de Tlemcen.

Dans le courant de décembre 1858, un petit camp fut établi à El-Aricha. Il était composé d'un escadron de spahis et d'une compagnie de tirailleurs. Il resta à El-Aricha jusqu'en janvier 1859. Le capitaine Colonieu profita de la présence de ce camp pour se rendre à El-Aricha en fin décembre et régler diverses questions concernant les Hamyan. Il entama également des négociations avec les Beni Yala

1859. — L'année suivante, le 9 mai 1859, le Commandant Supérieur de Sebdou (capitaine Colonieu) se rendit chez les Hamyan avec une colonne légère composée d'un détachement d'infanterie, d'un peloton de spahis, d'un goum de 220 chevaux des tribus du Tell. Il reçut à Aïn-Ben-Khelil la soumission des Oulad Abdallah, fraction des Amour, et les démonstrations d'amitié des Beni Guil, des Méhaya et même des Oulad Djerir.

En octobre 1859, le Bureau arabe de Sebdou eut à organiser les goums destinés à éclairer et à seconder la colonne du général Durrieu qui rayonna dans le pays compris entre Sidi Djilali et Ras-El-Aïn [1] pour châtier les tribus marocaines limitrophes.

Les goumiers du cercle séjournèrent avec la colonne à Ras-El-Aïn ; ils battirent la campagne à des distances considérables et, dans ces excursions en territoire marocain, ils purent capturer de nombreux troupeaux et faire des prisonniers aux Beni Mathar, aux Beni Hamlil et aux Méhaya.

1861. — En janvier-février 1861, le Commandant Supérieur du cercle (commandant Dastugue) fit une tournée de trente-cinq jours dans le Sud, avec une colonne composée d'un goum de 400 chevaux et d'un peloton de 25 spahis. Il visita, pour la première fois, depuis 1849, les deux ksour de Moghrar, étudia les points de passage dans les montagnes des Amour et régla à l'amiable diverses affaires pendantes entre les Hamyan, les ksour et les Amour. Il reçut, pendant sa mission, quelques représentants des tribus marocaines, ceux des Oulad Sidi Cheikh Gheraba et des Oulad Sidi El Arabi. Des cavaliers des Méhaya se joignirent à sa colonne à Aïn-Sefra.

1862. — Un an plus tard, le commandant Dastugue refit la même tournée dans le Sud. Il était accompagné du Chef du Bureau arabe de Sebdou, d'un peloton de spahis, de 200 cavaliers des Hamyan, de 50 cavaliers des Angad et Oulad En Néhar. Parti le 24 décembre 1861 de Sebdou, le commandant Dastugue campait le 6 janvier 1862 à Tiout, le 9 à Smin, sur le versant sud du Djebel Djana ; le 12, la colonne atteignait Kheneg Namous, sur le versant de l'oued Namous ; le 13, elle arrivait à Djorf El Koheul. Le lendemain elle reprenait la route de Moghrar.

Pendant tout le trajet, le Commandant Supérieur n'eut qu'à se louer du bon accueil que lui firent les caïds des Hamyan et des ksour ainsi que la plupart des caïds des Amour.

1864. — A la fin du mois de mars 1864, le chef de bataillon Henry, du 55ᵉ de ligne, alors Commandant Supé-

1 Actuellement Berguent.

rieur du cercle de Sebdou, se rendit à El-Aricha pour y prendre le commandement d'une colonne composée d'une compagnie de zouaves, d'un escadron de chasseurs, d'un escadron de spahis et de 100 cavaliers du goum. L'occupation d'El-Aricha par cette colonne avait été décidée par le Général commandant la Division d'Oran, à la suite des troubles survenus dans le cercle de Géryville. Il s'agissait d'occuper le poste d'El-Aricha pour maintenir les Hamyan et en imposer aux tribus marocaines. Malgré les efforts des Oulad Sidi Cheikh, auprès des Hamyan, et l'émotion produite par le massacre de la colonne Beauprêtre (8 avril), la présence de cette colonne suffit pour maintenir les Hamyan dans l'ordre ; 70 tentes seulement de cette confédération firent défection et se rendirent à l'appel des Oulad Sidi Cheikh. Le 18 juillet 1864, le commandant Henry rentra à Sebdou, laissant le Sud du cercle dans une situation relativement bonne. La frontière marocaine avait été respectée ; les nomades du Sud du cercle de Sebdou s'étaient tenus en dehors de l'insurrection.

1865. — Le 8 novembre 1865, le lieutenant-colonel Maurandy, Commandant Supérieur de Sebdou, surprit, avec une colonne, les Hamyan Djemba insurgés et leur enleva, à Trarid, 100.000 moutons. Au retour de son expédition, le lieutenant-colonel Maurandy se rendit dans la tribu des Angad pour y arrêter des indigènes qui avaient fait défection, lors de la dernière insurrection de Si Lala.

1866. — Le lieutenant-colonel Maurandy partit de Sebdou le 8 septembre 1866, avec la colonne de ce poste et se rendit à El-Aricha où il séjourna jusqu'au 18 septembre. Le Commandant Supérieur régla les différends qui existaient entre les Hamyan et les tribus voisines.

Au mois de décembre de la même année le Commandant Supérieur organisa le Makhzen du cercle, conformément aux instructions du Gouverneur Général. Cette organisation avait pour but d'assurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire et elle devait permettre d'atteindre promptement les fractions dissidentes qui voulaient se rapprocher de la frontière.

Le 20 mars 1867, le lieutenant-colonel Maurandy partit avec la colonne de Sebdou et se rendit au Chott El Gharbi, à la limite septentrionale des campements occupés

par les Hamyan. Cette sortie avait pour but d'empêcher Si Ahmed ben Hamza de tenter des coups de main sur les Hamyan.

1869. — A partir du mois d'avril 1869, le poste d'El-Aricha fut occcupé d'une façon permanente. La maison de commandement fut agrandie et transformée en un poste pouvant contenir une garnison régulière de cent cinquante hommes. Cette occupation demandée par les Hamyan produisit le meilleur effet, car les Hamyan Gheraba se décidèrent à se grouper dans les environs du nouveau poste, puis à s'installer dans les Chotts.

1870. — En 1870 se produisirent les événements que nous avons racontés précédemment et qui aboutirent à l'expédition du général de Wimpfen sur le Guir et sur Aïn Chaïr.

1871. — En 1871, à la suite de la révocation de l'agha des Hamyan, Si Sliman Ben Kaddour, des dissensions existèrent entre les tribus et l'insécurité régna sur les Hauts-Plateaux de l'Ouest ; on voulut alors réorganiser le commandement de cette confédération.

Aussi le 30 décembre 1871, le capitaine Ben Daoud, du 2e Régiment de Spahis, était-il nommé « commandant politique et militaire d'El-Aricha ».

1872. — Il prit possession de son poste le 4 janvier 1872. Les caïds des Hamyan furent prévenus par le Commandant Supérieur de Sebdou qu'ils devaient s'adresser à cet officier, chargé de l'administration de leurs tribus et qu'ils n'avaient plus à correspondre avec l'administrateur du district de Sebdou.

Le but du commandement du capitaine Ben Daoud était de concourir à la reconstitution des Hamyan, et pour faciliter, à ce titre, les relations entre eux et lui, le Général commandant la Division d'Oran décida qu'ils seraient placés sous son autorité directe, de même que le capitaine Ben Daoud relèverait directement de la Subdivision de Tlemcen.

L'annexe d'El-Aricha fut fondée dès le mois de février 1872. Le capitaine Mohammed Ben Daoud commença aussitôt par rassembler les tentes des Hamyan rentrant de dissidence et il y employa toute l'année 1872. Il engagea les

caïds des Hamyan à construire des maisons à El-Aricha sous la protection de la garnison permanente. Il fit creuser des silos au pied de la redoute et les Hamyan durent y emmagasiner leurs grains.

(Au point de vue adminisratif, le cercle de Sebdou avait été modifié une première fois le 3 septembre 1872. Comme les Hamyan ne relevaient plus de ce cercle, un arrêté du Gouverneur Général, pris à cette date sur la proposition du Général commandant la Division d'Oran, constitua en une annexe le cercle de Sebdou. Cette annexe comprenait les tribus suivantes : Beni Snouss, Oulad Ouriach, Beni Hédiel, Angad, Oulad en Nehar, elle relevait directement du commandant de la Subdivision de Tlemcen.)

Le capitaine Ben Daoud, serviteur religieux par sa famille du marabout de Kenadsa, usa de l'influence du chef de l'Ordre dans l'Ouest, pour faire venir à El-Aricha des députations des tribus marocaines limitrophes.

Au mois de mars 1872, des délégués des Amour se rendirent auprès de lui à Daïat El Garad, près de Bou Guern, pour faire des offres de soumission. Les conditions posées à ce sujet par le général Osmont, commandant la Division d'Oran, ne furent pas acceptées.

Le 27 juin 1872, une nouvelle entrevue eut lieu à El-Aricha. Les Amour unis aux Doui Menia et aux Oulad Djerir, vinrent pour conclure un pacte de paix avec les Hamyan.

Le 19 octobre 1872 le capitaine Ben Daoud fit signer une convention entre les Hamyan et les Beni Guil d'après laquelle toutes facilités seraient données pour la fréquentation des marchés. D'autre part, il s'efforça de maintenir groupés les Hamyan, et, en récompense des services qu'il rendit comme Chef d'annexe à El-Aricha, il fut nommé le 26 novembre 1873 Commandant Supérieur du cercle de Sebdou (emploi vacant par organisation).

1873.— Les deux annexes de Sebdou et d'El-Aricha, par arrêté du 24 novembre 1873, avaient été de nouveau réunies en un seul cercle qui prit le nom de « Cercle de Sebdou » et comprit les tribus de l'ancien cercle du même nom.

Cet arrêté portait le considérant suivant :

« Considérant que, dans les circonstances actuelles, par suite des événements du Maroc et des complications qu'ils

peuvent produire dans le Sud-Ouest de l'Algérie, il est nécessaire de réunir sous l'unité d'action et de commandement les tribus algériennes qui peuplent cette zône de la frontière... »

L'arrêté du 24 novembre 1873 portait que l'un des officiers placés près du Commandant Supérieur de Sebdou pourrait, selon le cas, être détaché à El-Aricha, où il serait plus spécialement chargé de la surveillance et de l'administration des Hamyan, sous la haute direction du Commandant Supérieur de Sebdou.

Une circulaire du Général commandant la Division d'Oran prescrivit que les officiers adjoints du Bureau arabe de Sebdou et les interprètes seraient employés alternativement à Sebdou et à El-Aricha, de sorte qu'il y eut en permanence, à dater du 19 décembre 1873, un adjoint et un interprète détachés à El-Aricha. Après trois mois de résidence dans ce poste, ils rentraient à Sebdou et étaient remplacés par leurs collègues.

*
* *

Ce résumé chronologique fait ressortir nettement quelle fut l'importance du poste d'El-Aricha sur la soumission des Hamyan et le rôle heureux joué par le capitaine Mohammed Ben Daoud.

CHAPITRE V

FIN DE L'INSURRECTION DES OULAD SIDI CHEIKH DIFFICULTÉS AVEC LE GOUVERNEMENT MAROCAIN

Après une brouille passagère avec son frère Si Eddin et ses oncles, Si Kaddour, réconcilié avec eux, s'était retiré à El Goléah. Il se sentait abandonné par la plupart de ses adhérents ; sa fortune était notablement diminuée par les

razzias importantes opérées sur ses biens. Aussi avait-il songé à faire de nouveau des offres de soumisssion ; mais il avait compris que l'autorité française ne serait plus disposée à se laisser jouer. Pourtant les délégués des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, sous la direction de Si Eddin, arrivèrent à Alger le 4 janvier 1873 ; ils venaient d'Oran où le Général commandant la Division leur avait notifié les conditions exigées pour obtenir l'aman. Ils retournèrent à Metlili pour les faire connaître à leurs partisans. Un délai de trois mois leur fut accordé pour prendre une décision.

Comme les insurgés de la province de Constantine, réfugiés également à El Goléah, avaient fini par faire quelque peu cause commune avec les rebelles du Sud-Ouest, une colonne expéditionnaire sous les ordres du général de Gallifet marcha sur cette oasis. Elle y arriva le 24 janvier et fut accueillie avec enthousiasme par les Arabes sédentaires. Cette opération obligea Si Kaddour à se rendre au Gourara où il attendit le résultat des négociations entamées par son frère ; le bruit courut qu'il cherchait à se rapprocher des Doui Menia. Néanmoins les caravanes parties pour Figuig et le Gourara ne furent pas inquiétées ; les sokhars venus de ce point rapportèrent que Si Kaddour était campé à l'Ouest d'El Mguiden. Le délai fixé expiré, Si Eddin adressa (21 mai) au Gouverneur Général une lettre par laquelle il l'informa que ses gens ne s'étaient pas encore décidés, mais que, lui, persistait, pour son propre compte, dans ses intentions. Une lettre d'aman lui fut adressée pour l'autoriser à effectuer son retour sur notre territoire.

Les Rezaïna cherchèrent cette même année à faire défection ; mais ils en furent empêchés grâce aux mesures prises à temps par l'autorité militaire ; l'agha de Saïda, Kaddour ould Adda et les caïds des Hassasna, à la tête d'un goum de 400 chevaux, leur barrèrent la route du Sud.

L'ex-agha des Hamyan, Si Sliman ben Kaddour, qui s'était retiré dans le Tell, fut repris de nouveau par son humeur aventureuse. Avec sa famille, il disparut au Maroc. Il était facile de prévoir que ce tempérament actif ne pourrait s'éterniser dans un repos incompatible avec son caractère. Cet incident causa une vive émotion parmi les indigènes. On racontait également que Bou Ghoucha avait fait des démarches auprès des Oulad Sidi Cheikh pour les amener à agir contre nous de concert avec lui.

C'est sur ces incidents que se termina l'année 1873.

Au mois de mars 1874, Si Sliman tomba tout à coup sur nos tribus campées aux environs de l'oued Cheriâa et les razzia ; mais nos goums lancés à sa poursuite l'atteignirent à Nefich et lui tuèrent trente-huit cavaliers, parmi lesquels Si Maamar ben Cheikh, redevenu notre adversaire ; Si Sliman fut blessé et son convoi capturé.

A leur tour, les Hamyan, conduits par le capitaine Ben Daoud, se lancèrent sur les douars ennemis campés à la frontière du Maroc et firent sur eux un butin considérable.

Dans le courant de la même année, le bruit d'un voyage de l'Empereur du Maroc jeta la perturbation parmi les tribus qu'il devait visiter dans le sud-est de son empire ; l'agitation gagna les Hamyan dont quelques tentes partirent en dissidence. Arrivées à Naama, elles rebroussèrent chemin et ne persévérèrent pas dans leur projet dont elles redoutaient les conséquences. Elles rentrèrent dans leurs tribus, abandonnant Cheikh ould Boubekeur et Kaddour ben Allah qui les avaient entraînées.

Ces succès furent complétés par l'habile intervention du chérif d'Ouezzan, Moulay Abdesselem, qui amena Si Sliman à accepter d'établir ses campements aux environs de Fez (1876). Si Kaddour ben Hamza, de son côté, toujours retiré sur l'oued Guir, s'en tenait pour le moment aux offres de soumission que Si Eddin avait faites au nom de ses partisans ; il ne fallait pas s'illusionner sur leur sincérité.

Jusqu'alors le Gouvernement du Maroc n'avait jamais cherché à s'appuyer sur les termes du traité de 1845 pour adresser des revendications au sujet des Hamyan Djemba qui avaient été reconnus Marocains. Au cours de cette insurrection nous avions été amenés à différentes reprises à faire appel à l'autorité du Sultan.

On lui avait signalé les méfaits commis par ses sujets, on lui réclama ensuite des réparations pécuniaires ; et on l'amena ainsi peu à peu à se mêler de la vie des populations qui lui avaient toujours échappé. En résumé on lui rappela qu'il existait une convention de Lalla Marnia qui réglait nos relations de voisinage. Ce changement d'attitude décida le Maroc à utiliser à son tour les clauses qu'elle contenait.

Ce revirement dans la politique du Maghzen marocain se produisit en 1876, à la suite du voyage fait à Oudjda par le sultan Moulay Hassan. Des cavaliers marocains, porteurs de lettres de leur souverain furent bientôt signalés chez les

Hamyan Djemba. L'énergique intervention de notre Ministre à Fez obligea Moulay Hassan à ordonner leur rappel. Mais la tournure que prit cette affaire nous contraignit, à notre tour, à ne plus comprendre au nombre de nos administrés que ceux des Djemba qui continueraient à vivre sur notre territoire. C'était donner un prétexte à cette fraction pour échapper à notre autorité. Elle ne s'en fit pas faute et, étant donné notre indécision, elle avait, il faut l'avouer, des raisons pour agir ainsi.

Le malaise s'accentua [1] et gagna tous les Hamyan. En effet, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga reprenaient leurs incursions sur les Hauts-Plateaux, aidés par les tribus marocaines. Il fut interdit à nos tribus d'exercer aucune représaille contre leurs agresseurs. C'était transformer, par une simple décision administrative, les habitudes séculaires de nos nomades qui ne virent là qu'une marque de faiblesse. Aussi profitèrent-ils de la première occasion pour manifester leur mécontentement.

A la suite d'un incident qui eut lieu à El-Aricha (octobre 1876) entre un officier du Bureau arabe et El Hadj El

---

1 Au cours du voyage du Sultan du Maroc à la frontière algérienne pendant l'année 1876, un malaise constant n'avait cessé d'exister dans les relations existantes entre le Chef de poste d'El-Aricha et les chefs Hamyan.

Au mois d'août, les Djemba soumis étaient allés opérer une razzia chez les Amour malgré la défense qui leur en avait été faite par le lieutenant Saint-James.

A la fin de septembre des difficultés surgirent au sujet de la mise dans les silos d'El-Aricha des grains formant les approvisionnements des Hamyan. Ces derniers tentèrent d'échapper à cette mesure de précaution destinée à empêcher les départs en dissidence. Leurs caïds les soutinrent en disant que les grains leur étaient volés dans ces silos et que, par suite, leurs gens refusaient de leur obéir.

En cette occasion, le caïd El Hadj Lazereg ould Othmane, des Sendan, se fit remarquer par son insolence et dut être momentanément emprisonné. D'autre part, des intrigants répandirent le bruit que les dissidents avaient obtenu du Sultan la promesse que les Hamyan obéiraient bientôt à son autorité, que Cheikh ould Boubekeur deviendrait le chef des Djemba, et qu'El Hadj Ahmed ould Mebkhout, frère du caïd des Oulad Mansourah, El Hadj Habib ould Mebkhout, serait nommé agha des Chafaa.

El Hadj Ahmed ould Mebkhout (décédé en 1915 comme mufti à Méchéria) continuait sans cesse ses intrigues, poussait les Hamyan à s'insurger contre l'autorité de son frère, et leur promettait toute la bienveillance du Sultan.

Ces procédés avaient eu le don de surexciter l'esprit du caïd El Hadj El Habib ould Mebkhout qui, d'autre part, voyait les Hamyan profiter de notre indécision pour n'obéir à personne. (Le plus fidèle de nos serviteurs, El Hadj Kaddour ould Bou Feldja, caïd des Bekakra, devenu depuis agha honoraire et

Habib ould Mebkhout, caïd des Oulad Mansourah, ce chef indigène fit défection et entraîna avec lui un grand nombre de tentes, tant des Chafaa que des Djemba. La nouvelle des événements qui se déroulaient en Turquie d'Europe augmentait d'ailleurs encore l'agitation.

Pour rétablir l'ordre, une colonne commandée par le général Flogny, de la Subdivision de Tlemcen, et forte de 2.400 hommes fut mise en mouvement dans la province d'Oran. Le 15 février 1877, elle partit d'El-Aricha et alla visiter les ksour du Sud-Ouest, les deux Chellala, Asla, Tiout et les deux Moghar. Cette démonstration arrêta les projets des fauteurs de désordres. El Hadj El Habib ould Mebkhout et Djelloul ould Lakhdar, des Oulad Messaoud, rentrèrent en personne, mais la plupart des tentes restèrent en dissidence. Il fallut pour les ramener le coup de main de Tanekh Coufa, en août.

La règle précédemment adoptée en ce qui concernait les tribus pillardes du Maroc et qui substituait l'action diplomatique à l'action guerrière, non seulement indisposait contre nous les Hamyan, mais n'était pas faite pour mettre un terme aux agressions. C'est ainsi qu'en janvier 1878,

---

assassiné à Méchéria en 1914, avait, le 30 septembre 1876 offert sa démission parce qu'il ne se sentait pas suffisamment soutenu.)

Un événement particulier amena le départ en dissidence du caïd El Hadj El Habib ould Mebkhout (devenu plus tard agha des Chafaa, puis décédé comme bach agha honoraire en 1912).

Le 18 octobre 1876, El Hadj El Habib ould Mebkhout se rendait, avec plusieurs de ses parents, dans la maison d'un commerçant israélite d'El-Aricha nommé Simon Dray, lui contestait l'exactitude d'une facture, puis le rouait de coups et le menaçait de mort. A la suite de la plainte portée par Simon Dray, le lieutenant Brager, chef du poste d'El-Aricha, faisait comparaître El Hadj El Habib ould Mebkhout qui se présentait accompagné de deux de ses parents, El Hadj Abdelkader et El Hadj Mahi.

Au cours de l'interrogatoire qui fut fait, El Hadj El Habib ould Mebkhout, craignant d'être arrêté, saisit son pistolet, bouscula le greffier et, suivi de ses deux parents, renversa la sentinelle de la porte extérieure après avoir tiré sur elle un coup de feu sans l'atteindre.

Le lieutenant Brager, qui l'interrogeait, prit son revolver et, à son tour, tira sur El Hadj El Habib ould Mebkhout sans le blesser. Cet officier fut immédiatement couché en joue par El Hadj Abdelkader. Il voulut tirer sur cet indigène, mais son revolver rata.

El Hadj El Habib ould Mebkhout et ses compagnons rejoignirent un groupe de cavaliers qui stationnaient dans le village et s'enfuirent vers l'Ouest. Avant de partir, El Hadj El Habib avait crié au lieutenant Brager : « Sacré bon Dieu (en français) nous t'en donnerons, de la poudre ! Va te plaindre à ton général. »

le Zegdou vint attaquer nos tribus ; bien que battu à El Agueur, il n'en emmena pas moins une grande quantité de moutons et de chameaux.

Pour éviter des complications diplomatiques européennes, on voulut régler ces questions par des indemnités au profit des victimes ; le Gouvernement marocain mit d'autant plus d'empressement à les payer que cette politique lui permettait ainsi de faire acte de souveraineté sur des tribus qui lui avaient toujours échappé ; mais il lui était impossible d'empêcher le retour de tous ces méfaits.

Nos indigènes, de leur côté, constataient que nos rapports avec le Maroc s'étaient transformés et que loin d'imposer nos volontés comme par le passé, nous acceptions maintenant de discuter sur le moindre incident. Ils suivaient de près cette évolution à laquelle ils se trouvaient les premiers intéressés et où ils estimaient aussi que notre prestige était diminué.

Les Marocains n'attaquaient pas seulement nos nomades. Le 17 septembre 1879, un rezzou d'une quarantaine de cavaliers franchissant la frontière à El Magoura, tomba entre El-Aricha et Sebdou sur un convoi de quatre prolonges du train des équipages conduit par huit soldats et un maréchal-des-logis ; deux hommes furent tués. Le commandant du poste d'El-Aricha, informé trop tardivement, n'arriva que pour ramener à son camp les cadavres mutilés.

Un mois après, une colonne commandée par le général Louis, fut chargée de parcourir le pays entre Tlemcen et Sebdou et la frontière du Maroc et de s'opposer à toute agression ; il était également décidé que sur un point du parcours, le général recevrait les excuses du représentant de l'Empereur du Maroc, ainsi que la somme convenue pour indemniser les familles des victimes. Cette rencontre eut lieu près de Sebdou ; Si Abdesselaam Baïes exprima les regrets du Sultan et remit la somme de 19.000 francs.

Cette démarche n'empêcha pas les Zoua Cheraga, sous la conduite de Si Eddin, de venir razzier en décembre un millier de chameaux appartenant aux mokhazenis des Derraga et il fallut négocier à nouveau la restitution de ces animaux avec un cousin du Sultan envoyé à cet effet à Oran.

On envoya au printemps de 1880 le lieutenant de Castries avec quelques goums sur les Hauts-Plateaux ; il réus-

sit à ramener un instant le calme. Le Gouverneur Général lui témoigna sa satisfaction dans les termes suivants :

« J'apprécie à leur valeur les résultats obtenus par cet « officier dans sa mission, résultats que vous résumez par « la remise en main du pays des Hamyan, par l'affirma- « tion de votre autorité dans cette région des ksour. Je « vous prie de vouloir bien témoigner à Monsieur le lieu- « tenant de Castries toute ma satisfaction pour la vigueur « et le talent dont il a fait preuve en ces circonstances. »

Dans l'allocation des indemnités qui furent alors allouées, les Hamyan Djemba furent systématiquement exclus. Cependant, à la suite de prétentions présentées par l'amel d'Oudjda relativement à l'observation du traité de 1845, à leur sujet, ils avaient déclaré qu'ils désiraient rester Algériens. L'autorité supérieure ayant observé le mutisme le plus complet, ces tribus ne comprirent pas pourquoi nous les abandonnions tout d'un coup après les avoir si longtemps accueillies. Elles nous supposèrent l'intention de les livrer au Sultan ; elles préférèrent prendre les devants et se réclamèrent de la nationalité marocaine. Leur empressement fut d'autant plus grand que le Général commandant la Division d'Oran avait prescrit d'arrêter les caïds El Hadj Lazereg, des Sendan et El Badaoui, des Meghaoulia.

Pourtant dès 1878, le général Cérez, à qui le bien-fondé des griefs des Hamyan n'avait pas échappé, avait fait observer qu'une telle situation ne pouvait se prolonger ; il nous fallait, d'après lui, poursuivre directement par nos moyens d'action les modifications de frontière devenues nécessaires pour assurer le rétablissement de notre autorité.

Pour mettre un terme à ces difficultés, M. Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie, pensa trouver le remède dans l'installation d'un nouveau poste permanent dans le Sud et dans une mesure dont il prescrivit l'application immédiate. Elle consistait à considérer dorénavant comme frontière hypothétique la ligne qui joindrait le Teniet es Sassi à un point situé à égale distance entre Ich, ksar marocain et le dernier ksar algérien désigné dans la convention de 1845.

La création d'un poste ne pouvait avoir qu'un heureux résultat en nous donnant une action directe sur des populations sur lesquelles nous n'avions jamais eu qu'une action éloignée. En outre, l'inconvénient grave pour les

troupes d'avoir à faire plusieurs étapes sans eau pour aller d'El-Aricha aux ksour avait déjà fait songer à établir un poste à Méchéria. On pensait aussi utiliser ce point pour y placer à demeure un officier des Affaires indigènes, chargé du commandement des Hamyan.

Le projet n'aboutit pas parce que l'on considérait qu'une garnison, même de deux compagnies de tirailleurs et de cavalerie, n'aurait qu'un rayon d'action très limité et que son ravitaillement pourrait devenir difficile. Une autre cause fit mettre en suspens l'exécution de cette idée au point de vue des affaires indigènes. On considéra que le ravitaillement de la nouvelle place s'opèrerait plus facilement par Daya que par Sebdou ou El-Aricha, ce qui amènerait à rattacher à ce premier cercle le nouveau poste. On se décida à attendre pour créer Méchéria d'avoir des voies plus sûres et plus rapides.

Les nouvelles défections des Hamyan et l'insurrection de Bou Amama allaient démontrer l'urgence de l'application de ces mesures.

(A suivre.)

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'INDUSTRIE PASTORALE EN ALGÉRIE

DES NAPPES D'HALFA ET DE LEUR ROLE AU PAYS DU MOUTON

UTILISATION DU BOUSS D'HALFA

Tout se tient dans le monde, et l'on peut dire que la loi de *l'interdépendance* est une loi universelle. Il ne s'agit que de dépister les liens, les rapports qui existent entre les facteurs en apparence les plus éloignés et les plus étrangers l'un à l'autre pour en déterminer l'enchaînement.

B. D.

Lorsque l'on parcourt les steppes du Sud Oranais, on est frappé par la nature quasi plane du sol et par le défaut total d'abris naturels. Cependant, en examinant les choses moins en surface, on est amené à subdiviser les aires parcourues par les troupeaux, en trois zones bien distinctes :

A. — Une zone immensément étendue, *couverte* d'halfa.

(D'après M. Trabut, l'Algérie posséderait 5.000.000 d'hectares d'halfa. Le département d'Oran seul aurait une mer d'halfa, s'étendant sur 400 kilomètres de long et 170 de largeur d'un seul tenant. On estime qu'un hectare de steppe renferme de 3 à 5.000 pieds ou souches, rendant 500 à 1.000 kilogrammes de feuilles sèches. La production totale de l'Algérie, en feuilles sèches serait de 400.000 tonnes. Ces chiffres nous serviront plus loin pour nos calculs.)

B. — Une zone de moindre tenant n'offrant pas la continuité de la précédente, ni sa densité, ni sa capacité d'abri, à l'égard du sol peuplée exclusivement de *chih* (*Artemisia herba alba*).

C. — Enfin une zone étendue, ne présentant aucune végétation vivace, à sol complètement découvert, parsemée de plantes herbacées accrochées au sol au hasard de la direction des vents et des obstacles opposés à l'errance désordonnée des graines roulées.

La Zone Halfatière

A la surface des Hauts-Plateaux Sud Oranais, où l'action des vents s'exerce avec toute sa violence, la graminée halfa (*Stipa tenacissima*) est parvenue, au cours de nombreux siècles d'adaptation à conquérir la fixité nécessaire et à prendre définitivement possession du sol. Admirablement armée pour lutter contre la déshydratation en été et contre les congélations en hiver, renforcée en quelque sorte par sa richesse en cellulose, ayant presque concentré toute sa vie dans sa portion aérienne, dans ses feuilles, réduisant ainsi ses racines à un rôle secondaire, la plante halfa s'est multipliée à tel point que ses peuplements recouvrent d'immenses étendues dénommées si justement *mers d'halfa*.

Le sol y est perméable (bled r'lida) ; les eaux de pluie s'y collectent parfois, mais n'y stagnent jamais longtemps en raison de leur infiltration rapide dans le sous-sol. Les trombes qui, après les chutes pluviales abondantes, balayent en nappes déferlantes, les régions à sol dur (bled r'guigua ou bled meurte) ainsi que les îlots limoneux (nappes de chih) ne se produisent pas en région d'halfa. Et l'on comprend que le nomade considère les régions halfatières comme un bled providentiel où, en cas de tourmente (zerra) il pourra se réfugier avec son bétail. Aussi, lorsque le temps menace ou que les frimas s'annoncent, les pasteurs indigènes cheminent-ils à proximité des peuplements d'halfa.

Nous avons eu l'occasion de faire ressortir que les abris artificiels ne sont susceptibles de jouer un rôle efficace, en région de parcours, que si les troupeaux peuvent s'y rendre à n'importe quel moment et où ils pourront y trouver refuge en cas d'alerte ; d'où la nécessité d'en multiplier le nombre en tous sens et de les situer à peu de distance les uns des autres. Ces conditions, au point de vue économique, sont impraticables. Mais les nappes d'halfa, par leur immense étendue, par leur continuité surtout, réalisent les desiderata que les abris artificiels, même en nombre considérable, ne sauraient jamais combler. Elles sont comme une forêt illimitée, en bordure de laquelle vivent gens et bêtes, et sous les feuilles de laquelle, à tous moments ils peuvent s'abriter en cas de danger.

Les animaux qui mènent une existence fort près de l'état de nature, et même ceux qui vivent à l'état libre, ont bien été armés par la sélection naturelle, au cours des âges, pour lutter contre les intempéries ; mais les moyens naturels dont ils

disposent ne leur suffisent pas toujours et ils sont amenés instinctivement à utiliser au maximum les avantages, même infimes, que leur offre parfois le milieu ingrat où ils évoluent. En régions riches en accidents naturels de toute nature (forêts, bouquets d'arbres, anfractuosités rocheuses, collines ou montagnes, etc.), gens et bêtes sont assurés de trouver, le cas échéant, l'abri utile ; mais dans les steppes du Sud la configuration du sol, la morphologie de la végétation font que les abris naturels s'offrent sous l'aspect le plus inattendu et voilà qui explique pourquoi, après un examen rapide, l'observateur qui parcourt les steppes du Sud, les croit déshéritées et dépourvues de tout abri ; c'est que, venant de régions favorisées, il a dans l'œil l'image des forêts, des taillis, des grottes, et son regard ne rencontre plus rien de pareil. Et pourtant ces nappes halfatières sont bien le pendant des forêts telliennes ; elles en possèdent tous les avantages. Il ne s'agissait donc que de les découvrir et d'en utiliser toutes les ressources. Le nomade l'a reconnu depuis longtemps et c'est tout naturellement qu'il s'enfonce avec ses troupeaux sous le fouillis des feuilles d'halfa (irellad) en vertu de ce dicton :

El halfa r'ta, d'fa ou oufa.

L'halfa est un abri qui chauffe et qui nourrit.

*
* *

Pendant les tourmentes, et lors de la mauvaise saison, les gens et les bêtes surpris en terrain découvert (bled r'guigua ou bled meurte) courent de graves dangers. Les précipitations pluviales, en peu de temps, déterminent la formation de nappes d'eau qui déferlent avec violence emportant tout sur leur passage. Si le vent souffle, le refroidissement rapide amène l'engourdissement et fréquents sont les désastres qui se traduisent annuellement par la perte de vies humaines et même de troupeaux tout entiers.

A l'abri des touffes d'halfa, rien de pareil ne se produit ; l'action des vents, des eaux et des neiges est brisée par le rideau que l'halfa leur oppose.

Mais pour que le refuge des nappes d'halfa remplisse pleinement et efficacement son rôle, il faut qu'il demeure en possession de sa continuité, de son touffu, de sa luxuriance si l'on peut dire.

Quelle protection offrirait la plus belle forêt dont on aurait

émondé les branchages pour n'en laisser que les troncs? *De même quelle protection offrirait le plus beau peuplement d'halfa du jour où par l'arrachage industriel de ses feuilles on aurait réduit sa capacité d'abri à moins que rien, en la faisant choir à l'aspect rabougri d'une nappe de chih? Il faut donc de toute nécessité conserver à la mer d'halfa sa densité, son fouillis inextricable.*

Que devient une zone d'halfa exploitée industriellement? Il suffit d'y jeter un simple coup d'œil; on ne peut plus la comparer à une mer d'halfa; *les feuilles n'ont ni la longueur, ni la densité qu'elles offriraient sur des souches vierges. Les pieds sont bien nettement dénombrables et la capacité d'abri étant annulée, la zone halfa qui devait être bled r'lida devient bled r'guigua ou meurte, incapable d'offrir le moindre refuge à un seul mouton. Tandis que les troupeaux cheminant en zone vierge, disparaissent littéralement sous les touffes d'halfa. En zone exploitée ces mêmes troupeaux se trouvent à découvert comme en terrain nu ou en zone à chih.*

Les feuilles acquièrent peut-être des qualités d'ordre industriel, mais sous le rapport des qualités qui intéressent l'élevage du mouton, tout se passe comme si le peuplement ainsi réduit, avait complètement disparu.

Pour que *l'halfa* soit *r'la* et *d'fa,* c'est-à-dire pour qu'il puisse *abriter* et *chauffer, il faut empêcher qu'on l'émonde, qu'on l'élague de ce qui lui tient lieu de branches, qu'on n'arrache pas ses feuilles.*

Il appartiendra à l'organisation future qui aura la charge de surveiller les nappes halfatières, d'utiliser l'incinération opportune, ou tout autre moyen pour vivifier et entretenir la vitalité des nappes; *mais l'arrachage industriel qui conduit nos souches au rabougrissement et nos nappes à la ruine, devra être proscrit.*

Capacité Alimentaire des Nappes Halfatières

El halfa ouf'a.
L'halfa nourrit.

Tous les ans, au printemps, la graminée halfa produit des épis qui, en été, fructifient. Or, on sait que tant que les graines n'ont pas été formées l'épi possède le maximum comme valeur alimentaire. Mais dès l'instant où les graines se sont formées l'épi est réduit au rôle de support; c'est pourquoi les pailles et chaumes sont autrement moins nutritifs

que les grains. Les épis de l'halfa s'appellent *bouss* et l'on peut voir dans les centres comme Méchéria, Géryville, Aïn-Sefra, les petits indigènes, les femmes nomades aller cueillir des bottes de ces épis pour les vendre sur les marchés.

Dans le bled, en tribu, les animaux sédentaires (chevaux, ânes, mulets, souvent les brebis nourrices tenues momentanément en stabulation), reçoivent chacun une poignée de bouss.

Pratiquement, une botte d'épis d'halfa, susceptible de tenir debout dans une musette ordinaire, possède une valeur nutritive égale à 4 kilos d'orge. Elle a en outre l'avantage d'offrir du *volume*, et c'est là un point important, car une ration ne vaut pas seulement par sa teneur en éléments nutritifs mais aussi par son volume. Et cela prouve une fois de plus combien chimériques sont les espoirs de remplacer un jour les aliments par des tablettes minuscules ou par des comprimés.

En outre le prix de revient d'une botte de bouss ne dépasse guère 0 fr 20 à 0 fr. 25 et comme elle représente la ration journalière complète d'une tête de bétail, elle est donc, comparée à l'orge, huit fois moins onéreuse. Mais les calculs ne doivent point partir de cette base. Le *bouss* n'est relativement cher que parce qu'il est cueilli par quelques mesquines. Et comme il n'apparaît qu'au printemps et qu'en cette saison les nomades sont rarement dans le besoin, la quantité apportée sur les marchés est forcément dérisoire.

Le restant de l'année, à défaut de bouss, les indigènes vont, aux environs des centres habités, arracher du gueddime c'est-à-dire le *chaume* ou gaine qui recouvre la base des feuilles d'halfa. Ces *chaumes* ont l'aspect jaunâtre et la consistance des racines de graminées ordinaires ou des pailles. Les animaux les consomment à l'exclusion des feuilles d'halfa qu'ils se contentent de mâchonner.

Les nomades prétendent que ces *gueddime* ou *gaines* sont riches en matières grasses et que si le *bouss* permet au bétail de faire surtout de la viande, le *gueddime* permet de faire de la graisse. Les gaines du *sen'ra* (fol halfa) ou (*Lygeum spartum*) ne possèderaient pas la même valeur alimentaire que les gaines de l'halfa (*Stipa tenacissima*). A défaut de chaumes d'halfa, le bétail qui a pu se rassasier de bouss ferait de la graisse avec n'importe quel autre fourrage. Nous citons ces observations émanant des nomades pour mémoire seulement ; l'expérimentation et l'analyse chimique peuvent seules les infirmer ou les confirmer.

Mais ce que nous devons retenir c'est que le bouss ou épi de

l'halfa vrai constitue un aliment de premier ordre dont la valeur a été consacrée par la pratique séculaire des pasteurs nomades, et par l'expérience de tous les jours. Que les nomades n'aient pas songé à mieux tirer profit d'une telle richesse, il n'y a pas là de quoi nous surprendre. Les nappes d'halfa étant immenses, le champ de cette précieuse graminée devenait trop vaste, et le pasteur se contentait de mener ses troupeaux en zone chih et en zone meurte, quitte à fouler avec son bétail les mers d'halfa pour utiliser leur capacité d'abri.

Le chameau, le cheval, peuvent s'attaquer au bouss, en raison de leur taille ; les chèvres se dressent aisément sur leurs pieds de derrière, le mouton seul, lorsqu'il est talonné par la faim, imite la chèvre pour manger le *bouss*, ou les sommités épanouies, lorsque la saison est avancée. Quant au berger, il ne tente aucun effort pour améliorer la situation de son troupeau. Il se contente de le suivre nonchalamment. Il ne produit en réalité un peu de travail que lors de l'abreuvement quand il tire l'eau des puits à l'aide d'une corde et d'une peau de bouc.

Nos éleveurs nomades ont donc à leur portée un champ immense, peuplé d'une graminée vivace, qui n'exige aucun travail du sol, aucun semis, qui est admirablement adaptée au milieu, et qui, à chaque printemps, donne des épis d'une valeur alimentaire incontestable.

On estime à 5.000.000 d'hectares l'étendue des mers d'halfa d'Algérie ; on évalue à 3.000 ou 5.000 le nombre de pieds d'halfa par hectare de steppe. En bonne production, quatre souches peuvent donner en bouss de quoi nourrir une tête de bétail pour une journée. Il est donc aisé de calculer ce que la production de bouss de 5.000.000 d'hectares pourra nourrir en un an. On arrive au chiffre de 15.000.000 de moutons ou têtes de bétail. Il faudrait que l'halfa puisse tous les ans donner sa récolte. Or, il est avéré qu'un pied d'halfa *menattar*, c'est-à-dire exploité par l'arrachage, met trois à quatre ans avant de redonner du *bouss*. Et c'est là que réside l'intérêt des halfatiers ; ils préfèrent les plants qui n'ont pas fait de « roseaux », c'est ainsi qu'ils nomment les épis ou *bouss* lignifiés. Or, sous le rapport *élevage des ovins* l'intérêt réside dans les touffes des halfas non exploités (meharrerine) où l'on puisse trouver abri et où la production du bouss soit assurée tous les ans. Et, pour réaliser ces conditions, les pieds ne doivent pas être dépouillés de leurs feuilles, *l'arrachage doit être interdit*.

L'halfa fourrager devra être progressivement substitué à l'halfa papyrogène.

Si l'on supprime l'exploitation industrielle des halfas, telle qu'elle se fait encore, on privera le commerce d'exportation de l'Algérie de 400.000 tonnes de ce textile, soit environ 8 à 9.000.000 de francs par an. D'autre part, on enlève à une population indigène assez nombreuse et besogneuse, des ressources régulières sur lesquelles elle compte chaque année pour traverser la période de morte-saison *Juillet-Janvier*. Le trafic des chemins de fer, le charroi, etc., y perdront aussi.

Nous n'en disconvenons pas ; mais il est possible de substituer à une exploitation ruineuse à tous égards et dont l'étranger seul profite, l'exploitation avantageuse d'une matière plus utile, destinée à ne pas quitter notre colonie, et à procurer en même temps à notre élevage, une source de subsistance inestimable, sans pour cela léser un seul instant les populations indigènes dont la situation est évidemment digne d'intérêt. Les nomades, au lieu d'arracher les tiges d'halfa, se borneraient à cueillir les inflorescences (bouss) et le chantier, qui devra être administratif, le lui achèterait comme l'halfatier achetait l'halfa textile. L'emmeulage ou l'ensilage serait adopté et les milliers de tonnes de ces épis remarquablement alimentaires serviraient à parer aux crises fourragères. Les points d'achats demeureraient les mêmes que ceux assignés pour l'exploitation des feuilles.

Hâtons nous d'ajouter que la cueillette du bouss ne préjudiciera en rien au plant qui conservera sa luxuriance, sa capacité d'abri, sa vitalité et sa faculté de donner annuellement des inflorescences.

La constitution de ces réserves qui ne demandent qu'à être exploitées, ne dispensera pas les troupeaux de nomadiser comme d'habitude à travers les zones chih et les zones meurte pour y brouter en période pastorale herbeuse. Le bouss permettra de donner aux affaiblis, aux mères nourrices et aux sujets destinés à être poussés à l'engraissement un supplément alimentaire très riche. Pendant les agnelages, les mères n'auront plus à circuler durant des journées pour trouver de quoi fournir en lait la khima et l'agneau. La meule ou le silo de *bouss* permettront de tenir les brebis suitées à proximité des points d'eau et d'y recevoir des rations abondantes. Le *bouss* est loin de présenter la même tendreté que l'épi-vert des céréales ; nous savons que la nécessité de vivre dans ce milieu si spécial des Hauts-Plateaux, lui a donné une consistance coriace exigeant une bonne denture *incisive* surtout.

Les *hache-paille* seront indispensables pour morceler l'épi ou inflorescence d'halfa et le rendre plus préhensible aux ovins.

Chez les petits ruminants l'inclinaison et la forme des incisives permet la préhension, ou plutôt l'incision des herbes les plus réduites, même au ras du sol. Les molaires jouent ensuite leur rôle. Mais si ces incisives sont ébréchées, branlantes, usées ou si elles sont rasées et arrondies, le mouton spécialement ne peut plus se nourrir. S'il est obligé de s'attaquer à des branchages, à des tiges ou au bouss par exemple, il n'arrive pas à les entamer. Donnez à un mouton, dans ces conditions de l'orge en grains, il s'alimentera et fera de la graisse. Avec ses lèvres il prendra l'orge et ses molaires la broieront. Ses incisives ne sont plus indispensables et leur rôle devient nul. Si donc aux ovins usés nous donnons le bouss préalablement haché, tout se passera comme pour l'orge.

Jusqu'ici, les ovins à denture usée, étaient voués à l'inanition. Ni les herbes réduites, ni les plantes exigeant l'incision, ne pouvaient être prises par eux. Et le nombre est toujours grand de sujets mal armés sous le rapport de la denture incisive, qui succombent annuellement à l'entrée de la mauvaise saison. Du jour où on leur donnera des aliments hachés. réduits, ils s'alimenteront et le stock général de viande représenté par le cheptel ovin s'accroîtra d'autant plus.

On voit quelles perspectives s'ouvrent à notre élevage et quelles richesses représentent nos peuplements d'halfa jusqu'ici considérés comme bons tout au plus à faire du papier ou des objets de sparterie. C'est un devoir impérieux pour nous de chercher à augmenter la capacité de production alimentaire de notre colonie, à lui donner ainsi les moyens d'entretenir un cheptel plus nombrenx et plus beau.

Certes, l'innovatiou dont il s'agit aura besoin d'être étudiée, dans les détails de sa réalisation. L'organisation qui aura à s'occuper des halfas devra mettre en œuvre les moyens d'entretenir vivaces et productifs nos peuplements d'halfa ; *de déterminer le rendement en bouss par hectare ou par souche ; fixer les conditions de la cueillette intégrale ou partielle du bouss ;* fixer par des analyses la teneur des inflorescences d'halfa en principes nutritifs, et déterminer les meilleurs procédés de conservation (emmeulage ou ensilage).

Pour l'instant nous ne devons retenir que le fait suivant : Les nappes d'halfa offrent à l'élevage sur les Hauts-Plateaux une ressource inestimable comme abri et comme champ de production alimentaire. Sachons en tirer tous les avantages

qu'elles comportent pour le plus grand profit de notre élevage national.

N. B. — Les indigènes disent fort justement d'ailleurs, que le *bouss* consommé en son temps, a la plus grande valeur alimentaire mais que desséché il ne vaut plus rien. C'est exact, mais les indigènes considèrent le *bouss sur pied.* Il est évident que l'épi en question, tant qu'il ne s'est point épanoui en panache, tant qu'il n'a pas grainé, est doué de tous les principes nutritifs voulus ; mais une fois grainé sur pied il tombe au rang de support ligneux. Par conséquent le séchage du *bouss* cueilli avant fructification ne peut lui enlever ses principes. Et c'est là-dessus que la confusion doit être écartée. L'indigène parle du bouss desséché et mûri sur pied, tandis que nous, nous parlons du *bouss* détaché alors qu'il est tout à fait nutritif et c'est dans cet état qu'il devra être emmeulé ou ensilé.

Rapport entre l'Exploitation des Nappes Halfatières et les Fluctuations numériques du Cheptel

Etant donné que l'exploitation abusive des peuplements d'halfa entraîne fatalement une diminution du cheptel les diagrammes établis à cet effet devraient le noter de façon quasi mathématique. Cependant les statistiques nous montrent parfois par des chiffres que sur telle zone jadis prospère, mais aujourd'hui appauvrie, sinon ruinée par une exploitation abusive, le troupeau s'est maintenu à peu de chose près à son chiffre normal.

Cela prouve-t-il que l'appauvrissement, voire même la ruine du peuplement halfatier, a été sans influence sur les variations de ce troupeau ? Evidemment non ; car si la statistique semble par des chiffres rigides nous renseigner sur l'état numérique du cheptel, ces mêmes chiffres nous laissent dans l'ignorance la plus absolue sur la valeur intrinsèque, sur le rendement net, sur le stock de viande ; en un mot sur tout ce dont le troupeau est la valeur représentative vivante. En effet un lot peut demeurer numériquement le même, mais son rendement peut varier de 50 % et le chiffre *rigide* ne peut prétendre soumettre à sa rigidité même cette matière si variable, si déformable qu'est l'organisme vivant ! Lorsqu'on suit le cheptel dans ses modifications incessantes, on note l'amaigrissement, le dépérissement, la réduction du format, la mortalité au seuil

des mauvais jours ; le troupeau diminue mais le nomade comble les vides par les apports étrangers ; l'élevage marocain est là pour lui fournir moutons, bœufs et chameaux. Et le troupeau numériquement reconstitué grâce à ses qualités nomades, ne se cantonne pas là où les conditions de subsistance sont devenues précaires ; il va plus loin à la recherche des zones plus hospitalières. Et le statisticien est arrivé trop tard pour marquer les pertes. Tout est revenu dans l'ordre quand celui-ci entre en scène. Cependant, si grâce à sa vie errante le bétail du Sud peut parer aux ruines des herbages et des zones d'abri, le moment arrivera, si l'on n'y met bon ordre, où le milieu deviendra inhabitable pour lui.

En effet, si l'on examine la carte des pacages habituels au cheptel et la carte des zones d'halfa livrées à l'exploitation industrielle, on constate que ces cartes se superposent complètement. Ce qui rend les aires de parcours praticables au bétail ce sont les points d'eau ; et ce qui permet l'installation de chantiers ce sont également les points d'eau. Et il arrive que précisément c'est dans les zones fréquentées par les troupeaux que l'arrachage des feuilles d'halfa enlève au peuplement de ce textile leur capacité d'abri, si nécessaire aux troupeaux nomades et, aussi, leur faculté de production de *bouss*, source précieuse, mais insuffisamment exploitée, d'aliments de premier ordre. Il est urgent de songer enfin à utiliser cette richesse inestimable que représentent nos 5 millions d'hectares d'halfa en en réservant l'exploitation pour l'usage exclusif de notre cheptel tout entier car ce que nous avons dit à cet égard, touchant les ovins, s'applique au chameau, au bœuf, au cheval.

Dans ce qui précède, nous avons fait ressortir le rôle alimentaire des inflorescences de l'halfa et le rôle d'abri des feuilles à l'égard des troupeaux, nous n'avons fait que relater le résultat de nos observations propres et de l'expérience séculaire des nomades. Or, il se trouve que les différentes affirmations émises au cours de notre travail, cadrent parfaitement avec les données de la science.

La plante « halfa » qui est hydrofuge, c'est-à-dire qui n'aime pas l'humidité et ne se complait qu'en milieu sec et chaud, absorbe surtout par ses feuilles. La chlorophylle (cette substance verte à laquelle les feuilles doivent leur coloration) a la propriété, sous l'influence des rayons solaires, de décomposer l'acide carbonique de l'air en ses éléments carbone et oxygène et de « fixer dans les tissus de la plante le carbone qui devra servir à la constitution de la cellulose et

des corps congénères qui constituent les 9/10es de la plante sèche ». (Trabut.)

Or, ce sont les feuilles persistantes de l'halfa, les feuilles adultes qui jouent ce rôle fixateur de carbone et qui concourent ainsi à la nutrition de la plante. « Les jeunes feuilles n'interviennent que plus tard. » Et en hiver, où les radiations solaires sont intermittentes, ce sont les feuilles anciennes qui permettent à la plante de profiter des moindres rayons pour emmagasiner du carbone. « Le froid (trois ou quatre mois) et la sécheresse (trois ou quatre mois) ralentissent cette nutrition... Il faut donc que durant le cours laps de temps qui lui reste, la plante puisse emmagasiner les réserves nécessaires à sa floraison, grâce à ses feuilles persistantes ; mais si elle doit perdre le temps à former ses feuilles, on comprend que sa floraison se trouve retardée. » (Trabut.) Voilà qui nous explique scientifiquement cette remarque des nomades, à savoir : que le *bouss* (inflorescence de l'halfa) n'apparaît que tous les trois ou quatre ans chez les plants *ménatterine* c'est-à-dire débarrassés de leurs feuilles par arrachage.

Donc, pour conserver au plant d'halfa sa puissance d'absorption ; pour lui laisser toute sa force d'emmagasinement de carbone et sa faculté de produire annuellement des inflorescences, il est tout indiqué de ne pas le dégarnir de ses feuilles, de ne pas l'exploiter.

En outre, en lui laissant ses feuilles on lui conserve toute sa capacité d'abri tant à l'égard des plantes qui croissent à sa base ou à son voisinage, qu'à l'égard des troupeaux.

Les feuilles adultes ont encore un avantage, c'est qu'étant admirablement armées pour résister aux intempéries, elles peuvent assurer la nutrition de la plante durant le jour, sans risquer de périr la nuit ; ce que les feuilles tendres, non encore pourvues de tous leurs moyens, sont incapables de réaliser parce que très vulnérables. Mais si elles se trouvent parfaitement et largement abritées par les feuilles persistantes, elles remplissent de leur côté le rôle de fixatrices de carbone et la nutrition de la plante s'en trouve accrue.

Au point de vue des qualités industrielles, les feuilles jeunes sont plus recherchées que les feuilles coriaces ; mais sous le rapport de la vitalité de la plante, et de sa conservation, l'arrachage en démunissant le plant de ses organes de fixation du carbone l'expose non seulement au rabougrissement, mais encore à la ruine. Et comme le fait remarquer M. Trabut « les halfas vierges sont longs, larges, durs, grossiers, plus cassants ; dès qu'on les exploite et que la souche s'épuise, ils

perdent de leur longueur, deviennent plus fins, moins cassants, plus uniformes ». L'industrie y trouve peut-être son compte mais la richesse que représente la nappe, et l'élevage, y perdent et sont voués à une ruine certaine.

Il est un autre fait noté par les botanistes : « Dans les zones en exploitation, les glumelles ne s'ouvrent pas, les organes floraux sont desséchés sans qu'il y ait épanouissement. Cette mort précoce des organes floraux est un signe d'épuisement de la plante qui manque des réserves nécessaires pour la maturation des ovaires. » (Trabut.) Voilà qui vient encore à l'appui de ce fait, savoir que les plants exploités par arrachage mettent trois ou quatre ans avant de donner du *bouss*.

Ces déductions scientifiques en concordance parfaite avec les observations des nomades, nous conduisent à comprendre pourquoi l'incinération des tiges âgées, ne rend pas les services qu'on devrait, théoriquement en attendre. L'incinération donne des cendres riches en sels de potasse et en phosphates qui, repris par le sol, l'enrichissent au bénéfice de la plante ; mais il faut que l'incinération ait lieu en temps opportun, pour que la pluie ou l'humidité suffisante du sol retiennent les cendres et les empêchent d'être éparpillées par le vent.

Mais le flambage des tiges vieilles ou mortes, prive le plant de ses organes de fixation de carbone ; le rhizôme pousse bien par ses bourgeons dormants qui se réveillent ; mais le pied se trouve dénudé, exposé aux intempéries et à la dent du bétail qui ne se contente pas des jeunes pousses, mais attaque aussi les rhizômes.

Les plants ont des moyens extrêmement remarquables pour renouveler et s'étendre et n'ont guère besoin de l'arrachage que les halfatiers représentent comme un procédé utile, sinon indispensable, à la reconstitution et à la conservation des nappes, et qui est tout simplement désastreux.

Les auteurs qui se sont occupés de l'halfa et nous ont renseignés sur sa biologie si intéressante, n'ont eu en vue que le côté industriel de ce textile dans ses rapports avec la conservation des nappes. *Mais aucun d'eux n'a soupçonné la valeur alimentaire des inflorescences de cette stipée et tout ce que l'élevage, en régions steppiennes, est en droit d'en attendre.*

Nous nous expliquons parfaitement pourquoi le côté industriel et papyrogène a eu le pas sur le côté fourrager de la question. Si nous consultons les ouvrages d'agriculture algérienne nous lisons au mot *bouss* (appellation arabe de l'inflorescence de l'halfa) : « *inflorescence de l'halfa, récoltée*

pour les chevaux ». Et c'est tout. Mais il faut avoir habité le Sud, parcouru les steppes, pour constater que le *bouss* joue un rôle alimentaire indéniable non seulement dans l'entretien des chevaux, mais de tous les ruminants élevés dans ces régions. Le chameau qui, au printemps, n'a pas mangé de « *bouss* », ne ait pas sa bosse et n'est pas en mesure de franchir la saison froide, à moins de transhumer au Sahara ou dans le Tell. Le bœuf, le mouton, la chèvre, trouveraient dans le *bouss* un aliment riche, fort précieux, si le nomade pouvait être *matériellement* en mesure de le leur donner. Le *bouss*, avant la formation des graines, offre le maximum comme valeur alimentaire et c'est à ce moment qu'il s'agit de l'utiliser ; mais il y en a tellement que les possesseurs de troupeaux, même s'ils le voulaient, n'auraient ni le temps matériel, ni les moyens de le cueillir assez vite pour le faner et l'emmeuler ou l'ensiler avant la maturation des graines. Ils n'utilisent le bouss cueilli par les mesquines que pour le cheval, bête noble et dont la valeur justifie une dépense journalière de 0 fr. 25 à 0 fr. 30. Mais ils ne peuvent plus opérer de même dès qu'il s'agit de nourrir un troupeau et l'on sait que les ruminants, chameaux et bœufs compris, ne se comptent pas par unités mais par lots plus ou moins nombreux. Toutes ces raisons nous permettent de comprendre pourquoi les nomades qui ont reconnu aux inflorescences de l'halfa, une valeur alimentaire (affirmée par une expérience séculaire et par la pratique de tous les jours), n'en ont pas usé davantage pour assurer l'entretien de leur bétail.

Nous le répétons, la durée de l'état d'inflorescence de l'halfa est courte et ce n'est que par une coopération efficace, effective, s'opérant en même temps sur toute la surface peuplée d halfa, qu'il sera possible de cueillir en temps voulu, et avant que la graine se soit formée, tout le *bouss* possible. Et cette récolte de l'inflorescence de l'halfa qu'il faudra entreprendre pourra être réalisée en opérant comme les halfatiers, avec cette différence que la cueillette du bouss sera substituée à l'arrachage des feuilles.

La Mise en Réserve et la Conservation des Inflorescences (Bouss) de l'Halfa

Tant que des expériences n'auront pas fixé de façon précise les modes de conservation des inflorescences (bouss) de l'halfa, il serait prématuré d'indiquer lequel des deux procédés (emmeulage ou ensilage) est à préférer.

Les deux peuvent être employés concurramment ; mais le mouton du Sud, accoutumé à consommer le « bouss » en nature (en admettant que l'ensilage donne d'excellents résultats), acceptera-t-il un fourrage fermenté ? En temps ordinaire, on éprouve déjà de grosses difficultés à faire manger aux troupeaux du Sud de la paille et du foin. Nous avons eu l'occasion de le constater très souvent ; ce n'est qu'après deux ou trois jours d'abstinence que, talonnés par la faim, nos ovins du Sud se résignent à prendre paille ou foin. Ils montrent les mêmes répugnances lors de l'abreuvement dans des bassins ou des ustensiles. Mais c'est l'affaire de quelques jours de les obliger à changer leurs habitudes. Nous ne pensons pas que ce soit là, pour l'avenir, un obstacle à considérer.

L'ensilage en fosse sera-t-il préféré à l'ensilage sous hangar ? Nous ne saurions nous prononcer à ce sujet. Cependant, au point de vue économique et même pratique, nous pensons que l'usage des fosses doit être choisi de préférence à l'autre. Il y aurait lieu naturellement, une fois en possession de tous les éléments du problème, d'éduquer l'indigène pour l'amener à utiliser judicieusement les fourrages (bouss, en l'espèce) fermentés. L'indigène répugne à tout ce qui est fermentation ; pour lui c'est synonyme de putréfaction. Arrivera-t-il à comprendre que l'ensilage rend plus alibile un aliment coriace? L'avenir nous l'apprendra. Mais des essais s'imposent de toute nécessité, car la Métropole et l'Algérie ont besoin de viande.

BEN DANOU.

VERS LE TCHAD[1]

A Bord de l' « Europe »

Bordeaux, 26 juillet 1913. — Après plusieurs ajournements successifs de l'heure du départ nous avons enfin quitté Bordeaux hier soir, à 9 heures, salués par un vibrant coup de canon.

Appuyés sur les bastingages nous causons. Nous sommes là quatre ou cinq. Le capitaine G..., des Spahis, le lieutenant L..., des Chasseurs d'Afrique, le vétérinaire L..., qui seront mes compagnons de voyage jusqu'au Tchad.

Bientôt, silencieux, je rêve ; ma pensée se reporte vers ceux que j'ai quittés. A cet instant le capitaine G... s'écrie : « C'est égal nous sommes heureux d'être plusieurs. Que ce serait triste si chacun de nous était seul. » Et comme précisément, le cœur serré, je songe à ceux que je viens de quitter, je trouve qu'il a raison et j'ai un peu la larme à l'œil. Mais, je l'espère, ce sera là ma seule minute de faiblesse, car je dois considérer comme une chance inappréciable le fait d'avoir avec moi trois compagnons de route dont deux ont l'expérience du pays que je suis appelé à parcourir.

Cependant les lumières de Bordeaux s'éloignent, réfléchies par les eaux silencieuses et miroitantes de la Gironde. Le navire glisse rapidement devant les bateaux qui s'alignent le long des quais.

Le ciel, sombre dans la journée, s'est éclairci. Nous en profitons pour faire une promenade sur le pont. Vers 10 heures, nous passons au fumoir et, après une courte causerie, chacun de nous regagne sa couchette.

Vers 5 heures et demie je me suis éveillé n'ayant fait qu'un somme. Un coup d'œil jeté à l'horizon me rassure sur l'état de la mer dont la surface est à peine ridée.

Ma matinée s'écoule à m'installer dans ma cabine très confortable où j'ai comme compagnon le vétérinaire cité plus haut.

10 heures. — Le repas nous réunit dans la luxueuse salle à manger où les tables, avec les passagers qui s'y sont groupés la veille, resteront telles jusqu'à la fin du voyage Après quelques minutes, un léger brouhaha s'élève et, rapidement, la

---

1 Carnet de route d'un Oranais.

salle devient bruyante. Ce n'est déjà plus le silence et la gêne de la veille. Avec la perspective d'une longue traversée, on a vite lié connaissance : Nous sommes là une cinquantaine de passagers de 1re classe : officiers, administrateurs coloniaux avec leur famille, commerçants, employés de factoreries. Tout ce monde, remis par un séjour de six mois à un an en France, ne paraît nullement avoir été éprouvé par les climats tropicaux et cela me rassure.

En quittant la table, nous avons l'agréable surprise d'entendre de la musique. Une jeune demoiselle de 16 ans à peine, fille d'un fonctionnaire colonial qui rejoint le Dahomey avec sa famille après un séjour au Sénégal, s'est mise au piano.

Notre entrée paraît l'intimider, mais elle est vite remise et cause hardiment, avec le capitaine G..., des pays où chacun de nous se rend. Après quoi, elle exécute de nouveaux morceaux.

Le 27, 4 heures du soir. — La nuit dernière, le temps s'est gâté, la sirène a mugi, mais cela ne m'a nullement empêché de dormir. Au matin l'horizon est encore brumeux et le brouillard va s'épaississant jusque vers 11 heures. De temps en temps la sirène fait entendre son cri lugubre. La température est glaciale et les passagers les plus courageux désertent le pont pour s'installer au fumoir.

Après déjeuner, le ciel et la mer passent du gris au bleu et le soleil vient agréablement réchauffer nos membres engourdis par le froid du matin.

Midi. — Nous sommes à hauteur du Cap Finistère : quatre vapeurs et un voilier se montrent à l'horizon pour bientôt disparaître.

Je commence à trouver le temps un peu long car je n'ai même pas la ressource de bouquiner de l'arabe, mes livres étant enfermés dans les cantines déposées en cale.

7 heures. — La soirée promet d'être plus gaie que celle de la veille car on pianote et on chante.

Le 28, 10 heures. — Un soleil tout souriant est venu ce matin inonder de clarté notre cabine. Il fait bon respirer sur le pont. L'Océan, caressé par la brise, ondoie légèrement comme une étoffe de soie.

Midi. — Nous sommes à hauteur du Cap Saint-Vincent.

Le 29, à 2 heures. — Journée ensoleillée, mer calme, brise tiède. Le temps s'écoule monotone et nous fait désirer avec impatience l'heure où nous toucherons à Ténériffe : demain, vers midi, suivant les prévisions du capitaine.

Pour rompre cette monotonie et sur l'initiative du com-

mandant du bord, on organise une fête au profit de la « Caisse des Sauveteurs de terre et de mer ».

Hélas ! je n'ai rien à offrir pour enrichir le programme ; n'étant ni chanteur, ni déclamateur, ni instrumentiste, je ne pourrai qu'apporter ma bonne volonté à participer à l'œuvre pour laquelle le commandant se met en frais.

Ici se termine le récit de mon séjour sur l'*Europe* depuis notre départ de Bordeaux jusqu'au 29 juillet à 3 heures. Je reprendrai ma relation de voyage après notre passage à Ténériffe.

Ténériffe

Le 30 juillet, 8 heures du matin. — La mer est belle, le ciel est d'azur, de la légère brume qui borne l'horizon émerge la masse rocheuse de Ténériffe. A mesure que nous approchons, les formes se précisent. Vue du Nord, l'île à un aspect désolé : c'est un énorme amas de rochers déchiquetés, cahotés, surplombant la mer à pic, un ensemble de teintes grisâtres ou rougeâtres semées de vagues taches vertes. Peu ou point de végétation, c'est le sol aride dans toute sa beauté sauvage.

Mais nous avançons, nous contournons une pointe et Santa-Cruz de Ténériffe se découvre à nos yeux charmés. En un immense éventail les maisons, s'étagent sur les flancs du rocher, s'étendent autour de la baie, jetant sur un fond triste, la note gaie de leurs murs blancs, jaunes ou roses, de leurs toits d'un rouge vif, de leurs jardins d'un vert sombre.

10 heures. — L'*Europe* jette l'ancre au milieu de la baie. Une nuée de barques viennent accoster le paquebot et, en un clin d'œil, les ponts sont envahis par une horde de marchands qui étalent leur pacotille, transformant rapidement le bateau en un immense bazar.

En prévision de cette invasion les cabines ont été fermées : la confiance règne...

Tous ces marchands, au teint bronzé, d'un type qu'il est impossible de déterminer, mais qui se rapproche assez du gitano, nous accrochent, nous harcèlent, demandent des sommes folles de marchandises qu'ils laissent à un prix très faible : draps, robes brodées, écharpes, bourses, réticules en soie, kimonos, cartes postales, fruits, etc.

12 h. 30. — Après déjeuner nous prenons passage sur un petit canot à vapeur qui, moyennant 2 francs aller et retour, nous transporte à terre.

Après l'achat de cartes postales et leur mise à la poste, nous

visitons rapidement la ville. Les rues sont étroites, les maisons peu élevées, mais presque toutes avec un hall où sont disposés des palmiers et autres plantes exotiques. Santa-Cruz possède des trams électriques qui, malgré leur aspect antique en même temps que vénérable, me rappellent nos chers tramways oranais.

L'uniforme des soldats, officiers, gendarmes, surtout celui de ces derniers, nous frappe. Très originales aussi les fruitières qui portent sur leur tête d'immenses paniers sur de petits chapeaux à fond minuscule.

Après une visite à la Cathédrale, une station au « Café belge » où un harpiste avisé exécute la « Marseillaise », nous rejoignons le bord vers 3 heures.

Nous y retrouvons nos tenaces marchands qui, à force de persévérance, réussissent à traiter quelques affaires. Nous passons près d'une heure à nous amuser comme de petits fous à riposter à leurs demandes fabuleuses par des offres ridicules.

Mais la sirène mugit : c'est le départ. Rapidement, comme ils sont venus, les marchands disparaissent et le bateau s'éloigne majestueusement.

8 heures. — Nous sommes en pleins préparatifs en vue de la fête qui aura lieu demain soir. Le modeste et peu intelligent rôle de numéroter des billets pour la tombola m'échoit. Je m'en console en badinant avec deux demoiselles qui plient les numéros au fur et à mesure qu'ils sont prêts.

Le 31, 8 heures. — Les oscillations de ma couchette m'ont éveillé. Nous roulons sérieusement, mais cinq jours de traversée nous ont fait le pied marin et personne ne manque au déjeuner.

J'ai encore passé la matinée à faire des billets. La vente va à merveille. La récolte des lots donne aussi. Les aimables solliciteuses parviennent à en réunir une quarantaine.

3 heures. — Les amateurs qui doivent prêter leur concours répètent pendant que le capitaine G..., qui se révèle fin caricaturiste, croque quelques sujets humoristiques de programme. La silhouette d'un passager qui est loin d'être un Apollon, obtient un beau succès.

8 heures. — Un coup de cloche annonce le commencement du concert. Chansonnettes, monologues, musique se succèdent. Puis a lieu le tirage de la tombola. Cette opération terminée le pont est débarrassé de tout ce qui pourrait gêner les danseurs. Vers 10 heures, la sauterie commence et dure jusqu'à 2 heures !

Et vers 2 heures et demie, lorsqu'en chantant les scies à

la mode, nous regagnons nos cabines, j'ai bien plus l'impression d'être en fête à Oran que d'être sur le plancher d'un bateau au milieu de l'Océan.

1er août, 9 heures. — Je ne me suis éveillé qu'à 8 h. 20 l'esprit encore un peu lourd des excès de la veille.

La mer fortement houleuse hier, s'est un peu calmée, mais le ciel brumeux reste d'un gris désespérément triste.

Nous pensons toucher à Dakar demain, vers 10 ou 11 heures. C'est l'agréable perspective d'un après-midi qui ne s'écoulera pas inoccupé.

Dakar

2 août. — Distrait par un passager qui chante admirablement en s'accompagnant au piano, j'ai peine à tracer quelques lignes.

Je me suis éveillé ce matin la tête un peu lourde.

De bonne heure j'ai été chassé de ma cabine par la chaleur étouffante qui y règne et que nous vaut sans doute l'approche de l'Equateur.

Du pont, où nous nous sommes tous réfugiés, j'admire le paysage côtier, l'île de Gouix, paquet de verdure d'où émergent quelques toits.

Lentement, très lentement, après bien des virages et des évolutions à travers la rade, l'*Europe* vient s'amarrer le long des quais.

Quelques élégantes de Dakar sont noyées dans la foule bariolée des nègres aux vêtements les plus disparates. Et, dominant cette foule noire, de majestueux parasols, de couleurs non moins criardes, étendent une ombre relative.

Après le repas nous descendons à terre. Après la traditionnelle visite aux marchands de cartes postales et à la poste où je trouve un Oranais, M. Fédérici, j'entreprends en compagnie du lieutenant L... une promenade à travers la ville. Si ce n'était cette foule nègre, aux vêtements pittoresques, qui déambule à travers les rues, encombre les guichets postaux, et se rencontre dans toutes les boutiques, on se croirait dans la plus européenne des villes.

Les remarques de mon compagnon marié à une artiste et artiste lui-même me font goûter davantage l'intérêt et le charme que les groupes de nègres offrent, à nos yeux amusés, dans la rue, au marché, dans les boutiques ou dans leurs intérieurs. Aussi ma bobine de pellicules s'épuise rapidement et, lorsqu'un groupe de cavaliers et piétons nègres, merveilleux de

couleur locale, se présente devant nous, je suis navré de ne pouvoir fixer ce tableau qui, rendu par un bon peintre, obtiendrait un succès de fou rire.

Vers 6 heures nous rentrons. Deux cent cinquante sénégalais avec leurs femmes ont, entre temps, été embarqués. Tout ce monde entassé, empilé, remue en un grouillement noir d'où se dégage une forte odeur de poisson faisandé.

A 8 heures la sirène fait entendre son mugissement rauque et nous partons.

Du 3 août. — Demain dans la matinée nous toucherons à Konakry où une partie des passagères qui faisaient les charmes du bord, débarqueront.

La mer est houleuse. Le temps est lourd. Nous tanguons fortement et sommes légèrement incommodés.

Konakry. — Tabou

Du 4 août. — Nous arrivons de bonne heure en vue de Konakry. Une brume assez épaisse voile le paysage. Une pluie fine et serrée rend le séjour sur le pont désagréable. La marée nous oblige à mouiller au large, à environ un mille et demi du quai. La pluie qui ne cesse de tomber, la mer qui est assez démontée, rendent l'embarquement sur les chaloupes et les transports à terre très difficile. Et pourtant la visite de Konakry ne manquerait certainement pas d'intérêt : ses toits rouges, apparaissant timidement derrière un rideau de verdure, dénoncent un site charmant.

Dès 8 heures, les passagers les plus courageux s'embarquent, la pluie fait rage et leur frêle esquif balloté par les vagues avance péniblement.

Un moment d'accalmie encourage d'autres passagers à risquer la descente à terre. Une partie d'entre eux sont à peine installés que la danse recommence. Une fillette manque de tomber à l'eau et reste en panne avec sa mère sur l'*Europe* tandis que le père part dans le canot. Une dame voit ses jupes retroussées jusqu'à la ceinture par une forte lame et prend un fameux bain de siège.

Enfin, vers midi, les derniers passagers destinés à Konakry favorisés par un temps calme arrivent à débarquer et nous repartons.

Du 5 août. — Décidément cela ne va plus. La mer, qu'on nous avait annoncée comme devant être d'huile à partir de Dakar, est au contraire très houleuse. Le roulis et le tangage

combinés, nous font éprouver des sensations qui, pour être nouvelles, n'en sont pas moins désagréables. La salle à manger n'est plus aussi fréquentée à l'heure des repas, mais, jusqu'à présent, j'ai tenu le coup, quoique, par moments, je sente un vague à l'âme peu rassurant.

Du 6 août. — La monotonie du voyage m'oblige à écourter ma relation quotidienne. La mer continue à nous secouer de la façon la plus désagréable. Dès 7 heures, nous filons le long des côtes couvertes d'une végétation qu'à la lunette je juge luxuriante. Nous comptons sept à huit villages nègres disséminés le long de la lisière de la forêt, leurs cases grises sont rendues presque invisibles par la brume.

Vers 8 heures, nous mouillons à un mille de Tabou (Côte d'Ivoire) où rien n'a été fait pour faciliter un débarquement que la barre rend très périlleux. Il y une huitaine de jours une embarcation a chaviré entraînant la mort de trois ou quatre Européens qui y avaient pris place.

Tabou est un simple petit poste sur lequel flotte le drapeau tricolore et qui compte trois ou quatre bâtiments en pierre disséminés dans le bois et flanqués à droite et à gauche de cases nègres : les unes rondes à toit conique, les autres affectant la forme de constructions en pierre d'aspect rectangulaire.

A Tabou, l'*Europe* embarque soixante auxiliaires nègres qui, jusqu'à Matadi et retour, remplaceront les chauffeurs, soutiers et autres ouvriers blancs du bord dont la besogne est rendue très pénible par la chaleur.

On m'annonce que nous toucherons à Bassam demain de bonne heure. Je me hâte donc de terminer mon récit pour que le bateau belge, passant le 12, emporte ma correspondance qui parviendra à Oran alors que, par la voie fluviale, je voyagerai à travers le continent noir.

Depuis Dakar, nous portons le casque. Je m'habitue difficilement à cette coiffure aussi encombrante qu'incommode.

Grand-Bassam. — Cotonou

Décidément la mer si gentille au début persiste à bouder et cela ne va pas... Ce n'est pas tout à fait le mal de mer, mais une lourdeur de tête qui me rend incapable de tout travail.

Ce matin, de bonne heure, nous avons mouillé à hauteur de Grand-Bassam, mais là encore, une barre dangereuse rend le débarquement difficile. Pour remédier à cet inconvénient, une société a construit un warf métallique qui, partant de la terre,

s'avance au delà de la barre et permet aux voyageurs de débarquer sans risquer la dernière baignade.

Dans une nacelle en bois, assez semblable aux landeaux des manèges, quatre passagers prennent place. Au moyen d'un palan ce panier est déposé dans une pirogue qui transporte contenant et contenu jusqu'au warf. Là par ce même procédé le panier est hissé sur le pont où les passagers débarquent définitivement. Cette petite opération coûte 10 francs par personne.

Pour les tirailleurs sénégalais et leurs familles on prend moins de gants : colis, passagères et passagers s'entassent, s'empilent dans un panier de gros cordages. C'est à la fois comique et honteux: honteux parce qu'à moins d'être inhumain absolument, on ne peut voir sans pitié ces malheureuses négresses pressées les unes contre les autres avec leurs mioches qui hurlent à moitié étranglés par les cordages, étouffés par les corps au milieu desquels ils disparaissent ; c'est comique, parce que l'entrée en contact du panier et de la pirogue s'accompagne toujours d'un choc qui amène l'écroulement de cette grappe humaine et c'est alors un fouillis de bras, de jambes, de têtes crépues émergeant d'un chaos de colis de toutes sortes. L'effarement des premiers débarqués est encore plus drôle car, dès qu'un nouveau panier opère sa descente, ils le considèrent avec inquiétude se demandant s'il ne va pas leur tomber sur la tête.

Heureusement pour eux, ils prennent la chose très philosophiquement et, bientôt, leur face s'éclaire du plus large sourire.

A midi, nous repartons sur Cotonou. La soirée se passe assez agréablement au salon où quelques jeux sont organisés.

Du 8 août. — Le temps est encore brumeux. Un pâle soleil argente la surface de la mer qui paraît se calmer.

L'après-midi se passe encore sur le pont, à jouer au « furet » et autres facéties du même genre. Les enfants exclus du jeu, sont tout ahuris de nous voir leur faire concurrence.

Dans la soirée la mer se calme, le soleil brille et une bande de marsouins suit le bateau se livrant à des ébats que nous suivons avec le plus grand intérêt.

Du 9 août. — Depuis hier soir, à 7 heures, nous sommes en vue de Cotonou. L'immobilité complète du bateau, une fraîche brise, un beau clair de lune nous ont permis de vivre quelques heures délicieuses.

De bonne heure nous nous sommes levés pour assister au départ de la famille G... Avec le départ de ces demoiselles

finissent les longues causeries, le badinage, les jeux de société, la musique, etc. C'est un peu la gaîté du bord qui s'en va avec elles... .

Du 10 août. — Je n'ai rien de saillant à noter aujourd'hui.

Encore cinq jours et cette longue et fastidieuse traversée prendra fin !

Demain escale à Libreville.

Du 11 août. — Nous mouillons à hauteur de la capitale du Gabon vers 5 heures. A 6 heures, un officier en grande tenue monte à bord avec une escorte de sénégalais. Il vient prendre le drapeau du régiment du Gabon reçu, à Paris, par la délégation envoyée à la revue de Longchamps.

Nous nous disposons à descendre à terre pour assister à la prise d'armes qui doit avoir lieu. Mais à notre grand désappointement, l'accès des canots de la flottille nous est interdit et nous restons à bord toute la journée.

Du 12 août. — Ayant quitté Libreville la veille à 6 heures du soir, nous touchons à Cap Lopez dans la nuit, et, dès 4 heures du matin, c'est, à bord du bateau, un branle-bas de tous les diables qui nous empêche de dormir.

Là encore pas de service privé pour la descente à terre. Cap Lopez présente le même aspect que les autres ports où nous avons fait escale : c'est toujours un éparpillement de maisons dans une masse de verdure très luxuriante.

Du 13 août. — Nous voilà de nouveau en pleine mer. Vraiment, on ne se croirait pas dans les régions équatoriales. Il fait un froid de loup qui nous oblige à tenir les cabines fermées et à nous vêtir de vêtements de drap. Ma vareuse coloniale m'est en cette occasion d'un précieux concours.

Nous entrerons demain matin dans l'estuaire du Congo et nous toucherons à Matadi dans la soirée.

Ce sera la fin de cette monotone traversée que je trouverai peut-être plus longue à mon retour, mais que je ferai d'un cœur plus allègre. In cha Allah !

Du 14 août. — Depuis ce matin nous remontons le Congo. Evidemment ce n'est plus le Chéliff, ni la Moulouya. Tout le long de la rive c'est un décor merveilleux, un panorama féérique. Il semble que l'on fait défiler devant nos yeux émerveillés un film cinématographique interminable.

Le fleuve est tout parsemé d'ilots recouverts d'une végétation puissante et entre lesquels l'*Europe* suit lentement et prudemment son chemin.

Nous avons dépassé Bassam et Boma ; dans trois heures nous atteindrons Matadi après avoir franchi le « Chaudron

d'Enfer » formidable gouffre où le Congo atteint un fond de plus de 1.100 mètres paraît-il.

Il sera troptard pour débarquer et nous coucherons à bord. J'aime autant cela. Pour nous occuper de nos affaires nous aurons plus de temps et nous ne serons pas bousculés par l'approche de la nuit.

Matadi. — Brazzaville

Du 15 août. — Nous avons débarqué ce matin à Matadi. Nous quittons là l'*Europe* qui, son voyage terminé, repartira pour Bordeaux dans quelques jours.

Matadi (Congo Belge) est infiniment plus agréable que le livre du capitaine Deschamps ne le ferait croire. Il est vrai que tout est relatif dans la vie. J'ai eu le bonheur d'y arriver à la bonne saison ; température agréable, pas de moustiques, expédition facile des bagages sans paiement d'excédent, compagnie de camarades expérimentés. Par exemple il ne faut pas être difficile au sujet des hôtels : lits et matelas en crin, moustiquaire retapée, pas toujours de siège et pas de serviette de toilette. Quant à la nourriture... à l'avenant. Le tout pour la modique somme de 15 francs par jour.

Matadi est vraiment curieux avec ses maisons en bois couvertes de tôle endulée ; celles en pierres sont rares. On sent la nécessité qu'on y éprouve de se mettre à l'abri des rayons du soleil et des bestioles plus ou moins désagréables qui pullulent dans le pays.

Toutes les maisons sont à véranda. Celles en planches se distinguent des autres au matelas d'air ménagé sous la construction qui est supportée par des piliers en briques.

Quant aux rues : quelques-unes sont larges, dallées; la plupart grimpent en se tortillant, creusées dans le rocher.

Après une journée passée à l'expédition des bagages, nous prenons le train pour Thysville. Au début nous côtoyons le Congo, puis l'abandonnons. Tout le personnel du train est nègre : mécaniciens, chauffeurs, serre-frein ; sauf en quelques stations importantes, les chefs de gare le sont aussi.

Habitué aux trains algériens et marocains, la lenteur des trainsbelges ne me préoccupe guère. De temps en temps nous avons des pannes ; un boulon saute, nos nègres le remplacent par une ligature en fil de laiton et nous continuons à marcher. Plus loin c'est le train qui nous précède qui a un accident de machine. Le chef de gare nous offre alors une audition

de phonographe pour tromper notre attente. Enfin, cahin-caha ! nous atteignons Thysville vers 7 heures du soir. Là l'hôtel est confortable, mais la nourriture moins bonne encore qu'à Matadi et c'est 15 francs pour le dîner, la chambre et le repas du matin.

Le lendemain à 6 heures et demie nous quittons Thysville dont je n'ai guère vu que l'hôtel. Dans les mêmes conditions que la veille nous filons sur Kinshassa que nous atteignons vers 4 heures du soir. Là, nous retrouvons le Congo. A 5 heures, nous prenons passage sur un bateau à roues qui nous transporte à Brazzaville, où nous arrivons à la nuit tombante.

Du 17 août. — Brazzaville s'étend en bordure du fleuve sur une longueur de 4 à 6 kilomètres coupée de vastes espaces sans constructions.

Le seul hôtel qui y existe est distant de 3 kil. 500 des différents services auxquels nous avons affaire. Les fonctionnaires fixés à Brazzaville se font transporter en pousse-pousse : véhicule composé d'un fauteuil reposant sur une ou deux roues caoutchoutées. Une paire de brancards se trouve à l'avant, une autre paire, à l'arrière. Deux nègres, l'un traînant, l'autre poussant, véhiculent le client à travers la ville, au pas ou au trot, au gré du promeneur.

Quant à nous, pauvres passagers, nous n'avons à compter que sur la vigueur de nos jambes et, à la fin de la journée, le chemin parcouru se chiffre par 18 à 20 kilomètres sur des routes couvertes d'une poussière grise qui a tôt fait de changer lacouleur de nos vêtements. Nous allons rendre la visite obligatoire au Général et au Gouverneur. Celui-ci, dans un court entretien me fait entrevoir une prochaine tournée en compagnie du colonel Largeau à travers tout le pays. Il est probable que je resterai à Fort-Lamy.

Notre journée s'est passé hier et se poursuit aujourd'hui à compléter nos approvisionnements et refaire nos bagages.

Dans neuf jours, il faudra recommencer à Bangui.

Du 18 août. — Enfin je viens d'achever l'expédition de mes bagages, ce n'est pas un mince soulagement. Le prix du transport est de 365 francs la tonne avec un droit de transport gratuit de 400 kilogrammes. On peut donc avoir à payer un supplément pour excédent important, si on n'arrive pas à le repartir entre voyageurs. Une autre dépense s'impose ; c'est celle relative à la rétribution due aux porteurs supplémentaires que l'on doit utiliser sur la route d'étapes pendant dix jours, à raison de 8 à 10 francs : environ 80 francs.

21 août. — Encore deux jours et je quitterai Brazzaville

qui est bien le lieu le plus désagréable du voyage. Aussi quitterai-je la capitale de l'Afrique Equatoriale avec la plus vive satisfaction, souhaitant, tout de même, y revenir en bonne santé dans deux ans! Je dis deux ans parce que, renseignements pris, le séjour de vingt-quatre mois ne compte que du jour de notre arrivée ici et ne prend fin que le jour de notre retour dans ce centre.

A bord de l' « Alexandre Fondère »

25 août. — Voilà exactement un mois que je me suis embarqué à Bordeaux et il me semble que mon voyage dure depuis une éternité. Dieu! que cette oisiveté me pèse et combien il me tarde d'atteindre le but pour m'occuper.

Me voici à bord du *Fondère* en route vers Bangui, chef-lieu de l'Oubangui-Chari-Tchad.

Notre bateau est un vapeur muni à l'arrière de deux roues qui lui servent d'appareil de propulsion. Il mesure 45 mètres de long, environ 10 de large et compte deux ponts. Sur le premier logent le personnel nègre du bateau et les passagers de même race. Tous gisent épars au milieu des marchandises et du bois employé comme combustible à la chaufferie. Sur le second pont, superposé au premier, se trouvent 18 cabines, qui reçoivent chacune deux passagers, le réfectoire, la salle de douche, etc. Enfin, surmontant le tout, se trouve le logement du capitaine. Sauf celui-ci, tout l'équipage est noir, chauffeurs, mécaniciens, hommes de peine, cuisiniers, maître d'hôtel et serviteurs. Ces derniers, très graves dans leurs fonctions, ont tous le cou immobilisé par un faux col impeccable, mais vont... pieds nus.

Flanqué à babord et à tribord de deux couples de baleinières, qui ressemblent à autant de nageoires, notre bateau, vu de haut, doit paraître un énorme cétacé.

Tous ces canots sont destinés à recevoir le bois et les passagers nègres que l'on n'a pu loger sur le premier pont.

Après de pénibles efforts pour se décoller d'un fond de sable l'*Alexandre Fondère* quitte Brazzaville le 23 vers 9 heures.

Jusque vers midi, c'est le même paysage d'îlots verdoyants, de rives le long desquelles s'étend un étroit rideau d'arbres masquant de vastes étendues broussailleuses.

Au milieu du jour, nous arrivons au premier des postes à bois qui s'échelonnent le long des rives jusqu'à Bangui et où

les nombreux petits vapeurs, qui remontent et redescendent le Congo, s'approvisionnent en combustible.

Après un arrêt de deux heures, notre bateau ayant fait son plein de bois, nous repartons. Le lit du Congo se rétrécit (c'est-à-dire qu'il n'a plus que 12 à 1.500 mètres de largeur); nous nous engageons dans le couloir dont nous sortirons vers 5 heures.

Le couloir est un passage que s'est creusé le Congo à travers une longue file de collines peu élevées. Ne connaissant pas la vitesse du bateau, je ne puis apprécier la longueur du couloir.

Dès que nous le quittons, le lit du fleuve s'élargit de nouveau pour redevenir ce que je l'avais vu au début.

Du 26 août. — Les rives du Congo ont disparu; à droite et à gauche, de tous côtés, nous ne voyons plus que des îles. Les berges sont loin, très loin, nimbées d'une buée bleue qui s'élève au pied des montagnes qui bornent l'horizon.

Depuis le matin, nous côtoyons ces îlots qui me paraissent se ressembler tous. Je me demande comment le commandant du bateau peut reconnaître sa route dans ce labyrinthe. Il est vrai qu'il y a plus de dix ans qu'il navigue sur le Congo. Il doit commencer à le connaître.

Vers midi nous nous arrêtons à Bolobo, en territoire belge. De nombreux boys nègres viennent nous proposer des cannes en ébène ou en acajou à poignée d'ivoire. Je juge inutile de m'en encombrer maintenant.

Le capitaine éprouve une déconvenue à Bolobo. Sa provision de bois touche à sa fin et il n'y trouve pas la quantité sur laquelle il comptait pour continuer sa route.

Nous repartons vers 1 heure et, peu de temps après, nous apercevons au large une bande de cinq hippopotames qui naviguent de conserve. Le capitaine G... arme sa carabine, mais réfléchit et ne tire pas. Ils sont trop loin, dit-il, ce serait un meurtre inutile et surtout une balle perdue sans aucun profit.

Un peu plus loin je fais connaissance d'un nouveau représentant de la faune aquatique congolaise, le canard à aiguille. Noir, d'une forme allongée, cet oiseau vole en rasant les flots, plonge et disparaît, ne laissant émerger que son bec effilé qui se dresse, tel une pointe, hors de l'eau.

Des compagnons de voyage moins favorisés que moi ont déjà un contact plus intime avec les insectes du pays. Quatre ou cinq d'entre eux ont dû se débarrasser de puces chiques, insectes indiscrets et peu gênés dont le capitaine Deschamps décrit les mœurs dans son ouvrage.

Nous arrivons au soir n'ayant plus de bois. Force est de nous arrêter et de passer la nuit auprès d'un îlot où le personnel nègre du bord fait une provision qui nous permettra d'atteindre demain Massaka, le prochain poste à bois.

Du 27 août. — Vers 9 heures, nous avons eu un orage. Une pluie abondante est venue à point rafraichir la température qui s'élève à mesure que nous remontons le Congo.

A 11 heures, nous atteignons Massaka où le bateau prend son bois. Nous repartons vers 2 heures et sommes distraits par les ébats d'hippopotames dont l'énorme mufle seul émerge de l'eau. Le capitaine G... s'arme de sa carabine, puis la remet en place déclarant que le gibier est trop éloigné. Ce sera pour une autre fois.

Une troisième fois les hippopotames se montrent. Notre capitaine se laisse tenter par la distance et en tire un. Le coup est très court et l'animal effarouché disparaît sous l'eau un certain temps pour ne plus montrer, à de longs intervalles, qu'une faible partie de son énorme tête.

Du 28 août. — Après avoir passé la nuit à Loukolé, nous atteignons Liranga vers le milieu du jour. Nous y débarquons deux passagers, l'un, administrateur, l'autre, directeur des travaux publics qui doivent s'occuper de l'installation de la T. S. F.

Rien de saillant pendant cette journée qui se termine par un magnifique coucher de soleil. Il me faudrait la plume d'un Chateaubriand pour le décrire. Les derniers rayons viennent caresser la surface de l'eau qui ondule en un chatoiement de soie moirée et le battement des roues laisse derrière notre vapeur une traînée qui brille de mille feux.

Du 29 août. — A Liranga, nous avons quitté le Congo pour le Bangui. Le paysage n'a guère changé, mêmes eaux limoneuses, même abondance d'îles. Toutefois celles-ci sont plus resserrées, nous ne naviguons plus que dans une série de couloirs qu'elles ont creusés et, de quelque côté qu'on se retourne, l'horizon est barré par un rideau impénétrable de verdure. J'ai vu, dans la matinée, mon premier caïman. Il reposait sur un banc de sable ; notre approche lui a fait regagner l'eau avec précipitation, mais non sans lourdeur.

A 10 heures, nous touchons à Djoungo où le bateau fait sa provision de bois. Je tire une veuve, petit oiseau à longue queue noire à reflets bleuâtres, et un autre passager me remet un gendarme à tête noire, gorge rouge veloutée, ventre jaune et dos jaune et gris. Malheureusement le formol et la seringue

que j'ai achetés à Bordeaux sont dans une cantine au fond de la cale et ne pouvant rien faire pour conserver ces gentilles bestioles, je suis obligé de m'en défaire.

Nous quittons Djoungo vers midi et, peu de temps après, faisons la rencontre de deux bateaux à peu près de même type que le nôtre. Les commandants se connaissent sans doute, car ils se font signe, s'arrêtent, se rapprochent et, d'un bord à l'autre, font la causette.

C'est franchement amusant ; cela me rappelle l'arrêt de deux diligences se croisant sur une route, la petite conversation entre les cochers qui arrangent la mèche de leur fouet, et l'impatience des voyageurs qui pestent et les envoient à tous les diables.

Nous reprenons notre route et, pour la deuxième fois au cours de notre voyage, franchissons l'Equateur ; mais, maintenant, pour entrer dans l'hémisphère boréal.

Du 30 août. — Rien de bien intéressant aujourd'hui. Dans la soirée nous avons été surpris par un fort orage. Une énorme quantité d'eau est tombée en quelques heures. La nuit très noire ne permet plus aux barreurs de conduire la marche du bateau et la prudence oblige le commandant à accoster.

Du 31 août. — Partis de bonne heure nous arrivons à 8 heures à Ifondo (Desbordeville), très gentil coin où, avec de faibles moyens, les coloniaux se sont installés aussi confortablement que possible.

Le capitaine commandant d'armes nous fait visiter sa tuilerie où : briques, tuiles rondes, tomettes pour carrelage, colonnettes pour vérandas sont en fabrication. L'absence de la pierre dans ces terrains d'alluvion oblige à faire de la construction en briques. La forêt qui environne le poste fournit le bois de charpente ; avec le feuillage des arbres on fait une couverture de fortune qui donne à ces constructions le meilleur aspect. De petites cases individuelles pour chaque ménage de sénégalais sont correctement alignées et leur entourage de verdure leur donne un cachet de gaieté que l'on ne rencontre guère dans les camps.

Vers 2 heures, nous atteignons un second poste militaire: Doungou. Celui-ci est encore mieux installé que l'autre ; les jardins surtout sont admirablement entretenus et pourraient rivaliser avec les plus jolis parterres.

Comme dans la plupart des points où nous sommes déjà passés, nous trouvons des citronniers chargés d'innombrables petits citrons très juteux avec lesquels nous faisons de déli-

cieuses citronnades. Ces fruits ne nous coûtent que la peine de les ramasser.

Du 4 septembre. — Nous sommes arrivés hier à Bangui. En compagnie de mes compagnons de voyage hors cadres, j'ai dîné chez le Gouverneur Intérimaire, qui a été très aimable pour tous.

Du 5 septembre. — Nous avons quitté Bangui à bord d'un infect petit bateau à vapeur, à roues, sans cabines et dont la chaufferie, placée au beau milieu, nous incommode fortement pendant les heures chaudes de la journée. C'est le luxe décroissant : après l'*Europe*, le *Fondère*, après le *Fondère*, la *Lorraine*. Quel sacrilège de donner un pareil nom à un pareil bateau.

Heureusement nous n'en avons eu que pour la journée. Nous venons, en effet, d'arriver à Danga où s'improvise un camp en plein air. Le bateau décharge toutes les marchandises qu'il transporte, ainsi que les bagages des passagers, car il ne peut traverser le *Rapide de l'Eléphant* ; ce serait trop dangereux. Des baleinières conduites par des pagayeurs nègres, d'une habileté remarquable dans ce genre d'exercice, transporteront le tout jusqu'à M'bata point où l'Oubangui est navigable.

Du 6 septembre. — De bonne heure les bagages ont été chargés sur les baleinières, nous nous rendons à pied à M'bata préférant user de ce moyen de locomotion plutôt que de partir avec les embarcations.

On m'avait parlé d'une douzaine de kilomètres, mais je m'aperçois au bout de trois heures de marche que ces 12 kilomètres sont élastiques. La chaleur les a sans doute dilatés. En réalité il y en a bien 18.

Quel enchantement que cette promenade à travers cette forêt tropicale où nos regards sondent sans pouvoir pénétrer au delà de 2 ou 3 mètres. De temps en temps le sentier, à travers bois, est coupé d'un ruisseau large de 3 à 4 mètres que nous traversons sur de modestes ponts en branchages. Lorsque le marigot est moins large le pont se réduit à trois ou quatre solives plus ou moins flexibles fixées ensemble par des lianes et jetées en travers. La passerelle fléchit sous nos pas et nous n'avançons qu'avec la prudence de danseurs de corde. Cela n'empêche pas le vétérinaire de perdre l'équilibre au passage d'un de ces marigots et de s'enfoncer une jambe dans la vase jusqu'au mollet.

Parfois le bois s'interrompt, la piste traverse la brousse immense couverte de graminées qui atteignent jusqu'à 3 mètres de haut et du milieu desquelles s'élancent des arbres

de diverses essences. La traversée de la brousse est plus pénible que celle des bois. Dès que le soleil est un peu haut, il fait évaporer toute l'humidité qui s'est répandue sur cette végétation pendant la nuit et l'on sent une chaleur d'étuve monter de la terre.

Du 7 septembre. — Nous avons quitté M'bata ce matin sur un petit vapeur à roues également dépourvu de cabines, mais moins incommode que le précédent ayant ses chaufferies à l'arrière, séparées de l'avant par la chambrette du capitaine.

Vers 4 heures, nous arrivons à Possel en même temps que le nouvel administrateur qui, ayant été notre compagnon de voyage depuis Bordeaux, se montre fort aimable, nous envoie quelques légumes de son jardin et nous fait parvenir un beau cuissot d'antilope.

Du 9 septembre. — Nos porteurs sont arrivés enfin dans la matinée et, vers 10 heures, nous partons.

Montés sur de petits chevaux de la taille d'un bel âne, nous trottinons derrière nos porteurs qui, peu à peu, se sèment et font de multiples haltes. Nous continuons notre chemin sans trop nous préoccuper de nos hommes et nous arrivons vers 4 heures à la première étape.

Le commandant B..., dont le boy est un gaillard assez âgé, a ses bagages dès son arrivée. Il n'en est pas de même pour ses quatre compagnons de route. Nos bagages n'arrivent qu'un à un. Trois quarts d'heure après, nous sommes rejoints par le capitaine G... suant sang et eau à tirer son pousse-pousse dont les pneus ont crevé.

Cependant nos bagages n'arrivent toujours pas et nous regardons avec anxiété la route. Un premier groupe paraît, l'un des porteurs m'apporte mon lit. J'aurai au moins la satisfaction de me reposer. Vers 6 heures mes derniers colis arrivent. Je ne vous en cacherai pas ma joie. Le vétérinaire peut avoir lui aussi tous les siens, grâce à la présence d'esprit de son petit boy qui, de sa propre initiative, est allé au village voisin, chercher deux porteurs pour remplacer ceux qui s'étaient enfuis.

10 septembre. — Ce matin six colis, dont deux au capitaine G... et quatre au lieutenant L..., étant restés en panne, le commandant décide que le vétérinaire, lui et moi partions tandis que nos malchanceux compagnons s'occuperont de leurs bagages abandonnés sur la route.

Il est ainsi fait; mais, ayant encore eu le tort de ne pas talonner nos porteurs, ceux-ci n'arrivent à l'étape que vers

2 heures, ce qui nous oblige à nous mettre à table à 2 heures et demie seulement.

A M'broun, nous changeons de porteurs. Rendu méfiant par les deux premières journées, je surveille moi-même la marche des miens qui, cette fois, arrivent au but à peu près en même temps que moi, malgré les nombreux arrêts aux abords des champs de mil, maïs, haricots, patates, dont les propriétaires leur offrent généreusement les produits qu'ils mangent crus.

J'ai pu remarquer que les nègres, menteurs, chipeurs, voleurs ont le mérite de ne pas être égoïstes et de toujours partager avec leurs frères ce qu'ils ont comme nourriture.

J'en avais déjà fait l'observation chez nos boys dont je vous parlerai avec plus de détails dans la lettre que je pense vous adresser dans six jours de Fort-Crampel où, l'attente probable des baleinières, nous obligera à faire un petit séjour.

14 septembre. — Nous sommes arrivés hier à Fort-Sibut après une étape de 30 kilomètres. Nos camarades, laissés en route, nous ont rejoints aujourd'hui ; tandis que nous partirons demain matin, eux-mêmes nous suivront avec une journée de retard.

De Fort-Sibut à Fort-Crampel

Après une journée de séjour à Fort-Sibut, nous nous sommes mis en route le 15 sur Crampel. Cette fois ce n'est plus la piste à travers bois que nous suivons. Au pas saccadé de nos petits chevaux qui ne voulaient pas quitter le poste, ruant et se cabrant, nous allons sur une route presque droite, large de plus de 8 mètres, plate comme un billard, tracée pour servir à la circulation des camions automobiles qui, faute de matériel et de personnel, restent inutilisés.

La ligne télégraphique suit cette route sur laquelle s'échelonnent, de kilomètre en kilomètre, les hangars à poteaux où huit à dix de ceux-ci sont tenus en réserve. C'est qu'il s'en fait une belle consommation par la faute des termites qui ont tôt fait d'en miner la base. Aussi de temps en temps rencontrons-nous un groupe de nègres substituant un poteau sain à un autre hors d'usage.

Sur cette superbe route où de beaux et solides ponts en pierre ont succédé aux rustiques ponts de branchages des pistes nègres, nous rencontrons des voitures Lefèvre (toutes

en fer à cause des termites) les unes, traînées à bras par des nègres, les autres, attelées de trois ou quatre chevaux. Ce chemin confortable, ces voitures qui circulent nous donnent l'illusion que nous sommes en pays civilisé.

Partant le matin de bonne heure, nous ne passons guère sur la route qu'une partie des heures chaudes de la journée et atteignons généralement le gîte d'étape vers 11 heures ou midi. De cette façon nous ne souffrons pas du manque d'ombrage qui différencie tant la route moderne de la piste à travers bois.

Les gîtes d'étapes sont construits pour la plupart sur le même modèle et sont composés, en outre du logement du gardien nègre, de trois ou quatre cases pour passagers, avec des hangars pour leurs chevaux et leurs porteurs. Ces cases en torchis, rondes ou carrées, sont recouvertes de chaume et constituent des abris peu luxueux mais suffisants.

Six étapes séparent Fort-Sibut de Crampel. Nous nous reposons un jour à Dékoa (3e étape) et arrivons le sixième jour, soit le 21 septembre, à Fort-Crampel vers 11 heures et demie.

En arrivant à Fort-Crampel, le commandant B... va voir l'administrateur qui l'avise qu'il a reçu du colonel Largeau un télégramme le réclamant d'urgence et l'invitant à m'emmener avec lui si je voyage en sa compagnie. L'administrateur est embarrassé car il n'a qu'une baleinière sous la main et le commandant a droit, à lui seul, à une embarcation en qualité d'officier supérieur. Ce dernier résout la difficulté en déclarant que nous nous accommoderons tous deux d'une seule baleinière.

Il m'apprend la nouvelle en me rejoignant à la case où nous sommes installés. Quoique j'eus été heureux de prendre quelque repos, je prépare immédiatement le départ et, nos bagages ayant été pesés et embarqués, nous prenons congé, le lendemain 22, à 7 heures, du brave vétérinaire qui est partagé par le regret de se séparer de nous et la satisfaction de prendre un peu de repos.

Je l'ai eu comme compagnon de cabine sur l'*Europe* ; à Brazzaville nous avons partagé la même chambre d'hôtel ; sur le *Fondère* nous avons été voisins de cabine ; à Bangui nous nous sommes de nouveau trouvés réunis dans une même chambre et, enfin, dans la plupart des gîtes d'étapes, nous avons logé sous le même toit. En sorte que nous nous sommes habitués l'un à l'autre, aussi la séparation m'a-t-elle été pénible.

Sur le Gribingui

Nous voilà donc en baleinière sur le Gribingui. L'embarcation, en tôle d'acier, mesure de 8 à 10 mètres. Les bagages sont entassés moitié à l'avant, moitié à l'arrière avec, entre les deux tas, un espace de 1 m. 50 à 2 mètres où le commandant et moi avons pris place. Nous sommes protégés contre le soleil par le chimbeck, sorte de toit arrondi fait de chaumes tressés.

Nous sommes plus ou moins commodément installés dans cet espace exigu, à peine assez large pour que nous nous y placions côte à côte sur nos chaises. Pour comble, nous sommes envahis par les mouches tsé-tsé et je ne tarde pas à souffrir de démangeaisons insupportables. Ne pouvant y tenir, nous installons le second jour une moustiquaire qui ferme à l'avant notre réduit. Nous préférons étouffer qu'être harcelés par les désagréables insectes. Les mouches arrivent néanmoins à se glisser à l'intérieur et nous voilà, toute la journée, le commandant et moi, à les rabattre contre la moustiquaire où, prises entre les plis, elles perdent tous leurs moyens et se laissent prendre et détruire. Quelle agréable occupation pour un homme de 46 ans et un garçon qui en a 26 !

La navigation est lente sur le Gribingui. En raison des faibles pluies, il y a peu d'eau et, en outre, le lit, semé de rapides, oblige à une navigation prudente qui nous ménage de vives émotions lorsque nous passons à travers tous ces écueils. Aux rapides de l'Iréna, les plus sérieux du parcours, notre baleinière est prise dans le remous, ramasse un bon paquet d'eau par l'avant, donne contre un rocher à l'arrière et passe néanmoins sans sérieux accident. Nous avons eu là dix secondes de véritable angoisse.

Le commandant, à qui on a dit que le bateau qui fait le service entre Fort-Lamy et Fort-Archambault doit quitter ce dernier point le 29, fait tout son possible pour que nous y soyons avant le départ du 29. Nous partons donc tous les matins de très bonne heure et ne nous arrêtons que le soir à la nuit tombante, campant sur la berge où les moustiques et un tas de bestioles qui se plaisent dans la verdure nous assaillent et nous dévorent. Mes bras, mes jambes, mes mains, mes cuisses sont couverts de piqûres qui provoqent des démangeaisons aussi désagréables qu'exaspérantes. La nuit j'en perds le sommeil et mes tourments ne prennent fin

que lorsque m'étant gratté jusqu'au sang j'éprouve une brûlure bien plus supportable que le prurit.

Pendant mes insomnies, j'ai pour me distraire le grognement de l'hippopotame qui barbotte dans l'eau à proximité des berges, ou bien le mugissement du lion en chasse au loin dans la forêt.

Dans la journée, c'est un autre genre de distraction, tantôt ce sont des bandes de cynocéphales qui courent sur les bords de la rivière, tantôt un caïman qui sommeille la gueule ouverte sur un banc de sable et plonge précipitamment lorsque le bruit de notre approche le réveille. D'autres fois, ce sont de petites troupes d'antilopes venues boire à la rivière qui nous regardent passer, puis s'éloignent de leur allure gracieuse et légère, non sans s'arrêter plusieurs fois pour nous suivre du regard. Lorsqu'on les tire elles font quelques bonds au bruit de la détonation, puis s'arrêtent, se retournent pour se défiler ensuite. Le commandant, qui ne connaît pas encore bien le Lebel africain qu'il a acheté avant son départ, n'est pas heureux dans son tir. Et pourtant il n'est pas mauvais tireur, car il n'est pas de jour où, avec son fusil de chasse, il n'abatte quelque pigeon vert ou quelque pintade. Ce dernier gibier est très abondant et on le retrouve dans tout le pays par bandes de dix, douze et plus.

Au moment précis où je termine cette phrase, les boys nous signalent une bande d'antilopes. Elles sont à environ 400 mètres. J'en compte quatorze à la jumelle. Le commandant descend à terre et tire avec son Lebel. Il n'a pas plus de chance que les fois précédentes. Je le rejoins et tire sans être plus heureux. En tout, huit cartouches brûlées sans que ces pauvres bêtes, groupées par trois ou quatre aient tenté de s'enfuir. Le commandant navré, prend alors son fusil de chasse, mais celui-ci se trouve inutilisable, des grains de sable ayant pénétré dans les batteries.

Force nous est de renoncer à cette proie bien tentante et de poursuivre notre chemin.

Sur le Chari

Aux Irénas, le Gribingui reçoit le Bamingui avec lequel il forme le Chari. La rivière devient plus large et les bancs de sable se multiplient arrêtant, à chaque instant, notre baleinière. Les pagayeurs sont alors obligés de se mettre à l'eau et de pousser notre embarcation pour la renflouer.

Enfin nous arrivons le 28 septembre à Fort-Archambault, où, à notre grande surprise, nous apprenons que le bateau que nous comptions prendre le lendemain est parti le 25; nous avions été mal renseignés et le 29 est la date de départ du vapeur de Fort-Lamy pour Fort-Archambault.

Mais le commandant ne veut pas attendre jusqu'au 8 ou 10 octobre et télégraphie au colonel Largeau pour l'informer de la situation.

Nous passons donc la journée du 29 à Fort-Archambault où le capitaine M..., commandant la circonscription, nous reçoit à sa table, ce qui nous permet de récupérer les forces perdues sur le Gribingui.

Dans la soirée arrive la réponse du colonel Largeau nous enjoignant de gagner d'urgence Fort-Lamy. Sur le vu de cet ordre, l'agent de la Compagnie concessionnaire des transports fluviaux remet à notre disposition la baleinière qui nous a amenés de Fort-Crampel.

Après un nettoyage, l'exhaussement du chimbeck et l'installation d'une natte neuve, notre réduit nous paraît plus habitable.

Le 30, à 9 heures du matin, nous prenons congé du capitaine M... ainsi que du lieutenant d'artillerie T.. Celui-ci parti de Bordeaux, le 25 juin, en même temps que le colonel Largeau, traîne en route faute de moyen de transport, et partis un mois après lui, nous le précéderons de quelques jours à Fort-Lamy.

Le commandant B... qui sent bien que j'aurais assez aimé prendre quelque repos à Fort-Archambault me taquine sur la rapidité de notre voyage. Je lui réponds qu'en effet je n'aurais pas été fâché de regarder autour de moi plus à loisir et me plains de n'avoir pas encore vu tous les échantillons de cette immense ménagerie qu'est l'Afrique centrale ; des hippopotames je n'ai vu que le mufle et entendu le grognement ; l'existence du lion ne m'est confirmée que par de lointains et sourds rugissements ; des éléphants je n'ai vu que les énormes traces et des défenses versées par les indigènes comme impôt, enfin je n'ai pas aperçu le moindre buffle, ni la moindre panthère, ni la plus petite girafe. Pour son plus grand amusement je lui avoue que j'en suis profondément vexé.

Le ciel ayant sans doute entendu mes doléances, nous tombons le lendemain matin à la pointe du jour sur un troupeau d'une vingtaine d'hippopotames qui sommeillent à la surface de l'eau. La baleinière passe à une centaine de mètres au plus d'eux et je peux, à loisir, contempler ces

monstrueuses bêtes. L'une d'elles, la plus grosse, une femelle sans doute, surveille nos mouvements. Nous nous gardons bien de les inquiéter, car ce serait un jeu d'enfants pour ces énormes pachydermes d'envoyer la baleinière et son contenu voir ce qui se passe au fond de l'eau.

Deux jours après, vers midi, le commandant étant descendu à terre je l'entends me crier : « Djian, Djian, venez donc voir un lion ! » Je ne me fais pas attendre et en quelques secondes je le rejoins. J'arrive assez à temps pour voir le roi du désert s'éloigner lentement et majestueusement. A 150 mètres de nous, le lion se retourne une dernière fois pour nous regarder et s'éclipse dans les hautes herbes.

Nous étions tous les deux sans armes et lorsque le commandant l'aperçut, il était à peine à 50 mètres de lui, le regardant venir.

Je pourrai donc dire, pour l'avoir vu, qu'en effet, le lion n'attaque pas l'homme...

Et maintenant nous voilà aux deux tiers du cours du Chari. La nature a changé d'aspect, l'herbe est moins haute et l'horizon plus découvert, l'on ne voit plus que les arbres rabougris épars dans la plaine.

Quelques-uns, d'assez belle venue, se montrent encore sur les berges, mais ils se font de plus en plus rares. C'est, me dit mon aimable compagnon de voyage, l'aspect de la région centrale du territoire du Tchad.

En route, le commandant reçoit un mot d'un officier de l'entourage du colonel Largeau lui disant que celui-ci l'attend avec impatience pour l'accompagner au Kanem, région située au nord du lac Tchad, dont il aura le commandement. J'en conclus que je ne moisirai pas à Fort-Lamy, car si le colonel me réclame également d'urgence avec autant d'insistance, c'est qu'il a besoin de moi. Or, où peut-il avoir besoin de mes services ? Ce ne peut être par conséquent qu'au Borkou (sud de la Tripolitaine, région voisine du Tibesti) dont l'occupation se prépare.

Tandis que le gros de la colonne expéditionnaire s'acheminerait d'Abéché sur Aïn-Galakka, le colonel Largeau, avec une escorte, irait la rejoindre en un point quelconque de la route après avoir traversé le Kanem.

Il y a donc de fortes chances pour que je passe encore quelque temps en compagnie du commandant B... qui me laissera le souvenir d'un homme fort aimable et d'un supérieur aussi distingué que bienveillant.

Ceci dit, je me demande si mon séjour à la colonie ne

s'écoulera pas en entier au Borkou, où l'on va sans doute me laisser pour toute la durée de la période d'organisation.

Au point du vue climatérique, cette région doit être excellente, mais je doute qu'elle vaille le reste du territoire au point de vue facilité de vie et abondance de vivres.

Toutefois la question de mon séjour au Borkou n'est encore qu'une simple hypothèse de ma part et, je serai fixé sur ce point dans trois jours, peut-être dans deux, car il est très probable que nous toucherons au but le 8 octobre au soir.

Pendant que je songeais à ces probabilités, le commandant a tiré une sarcelle, deux canards et une superbe oie armée ; autant de victuailles qui donneront des forces aux pagayeurs et stimuleront leur zèle.

Fort-Lamy

9 octobre. — Quelle déception à mon arrivée à Fort-Lamy de ne trouver aucune lettre de vous ? Il y aura bien un nouveau courrier dans huit jours, mais à cette date je serai déjà parti. Combien de temps vais-je encore rester sans nouvelles ?

Le colonel Largeau m'a fort aimablement reçu et m'a appris que son intention était de m'emmener avec lui au Borkou.

Mes prévisions étaient justes en ce qui concerne l'itinéraire qu'il suivra. En résumé voici : nous partirons lundi après-midi à cheval ; nous traverserons le Kanem de la même façon jusqu'à un point nommé «Ziguey», là nous laisserons les chevaux pour prendre les méharis comme montures. Nous joignant à la colonne partie d'Abéché, nous nous engagerons dans le grand désert pour atteindre, dans une trentaine de jours, le Ksar d'Aïn-Galakka, but de l'expédition (750 kilomètres de Fort-Lamy).

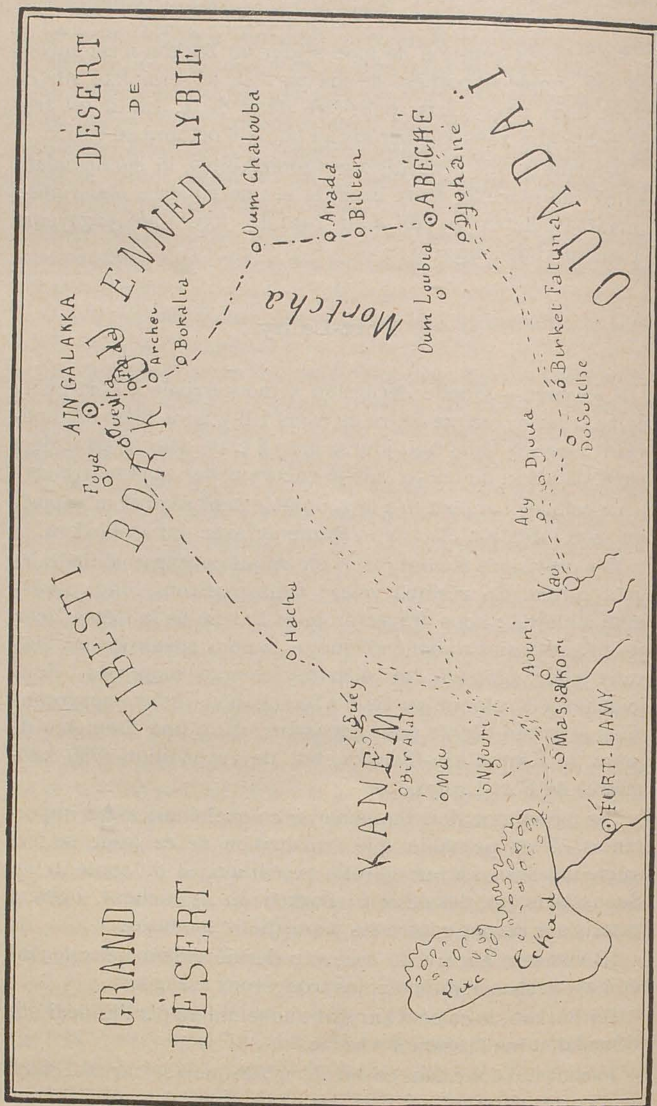
Les forces que doit emmener le colonel étant assez importantes, il est probable que l'occupation de ce poste se fera sans coup férir. Le but de cette expédition est de contenir les Snoussistes qui, des oasis du Borkou où ils nichent, opèrent razzias sur razzias contre les populations soumises.

Ils viennent encore de recevoir dernièrement deux leçons et il est probable que nous les trouverons assagis.

Du Borkou, le colonel Largeau s'acheminera par l'Ennedi, sur l'Ouadaï et me laissera à Abéché.

J'achèverai donc dans ce dernier poste mon séjour au Tchad. J'emporte, pour cette raison, les bagages et les approvisionne-

ments qui me seront nécessaires pendant cette tournée, tandis que le reste, laissé ici, sera acheminé sur ma future résidence, où je retrouverai, je l'espère du moins, un peu de repos.



Croquis de l'Itinéraire de l'Expédition

En route pour le Borkou !

Massakory. — Mao

L'après-midi d'hier s'est passée en visite aux officiers de la garnison.

Le soir je retrouve à la table du commandant B..., commandant le régiment du Tchad, plusieurs officiers que j'ai vus dans la journée. Je passe avec eux un agréable moment.

Jusqu'au 13, je serai l'hôte du lieutenant D..., deuxième adjoint au colonel. Cet officier a une case ronde entourée d'une véranda et coupée en deux par une cloison médiane en nattes. Il m'a installé dans l'une des deux chambres ainsi formées tandis que lui-même occupe l'autre.

Du 10 octobre. — Je commence dès maintenant à faire mes cantines. Je dois emporter une partie de mes effets et de mes vivres de route. Le reste de mes bagages sera dirigé sur Abéché en même temps qu'un convoi de ravitaillement pour le colonel, le capitaine F... et le lieutenant D .. qui trouveront ainsi, dans la capitale du Ouadaï, des effets propres et des vivres pour rentrer à Fort-Lamy.

Le préposé payeur M. G..., qui a autrefois vécu en Algérie, est heureux de me causer de gens et de choses dont il a gardé un bon souvenir. Lui-même parle l'arabe et il est heureux de converser dans la langue qu'il entendait parler à Orléansville et les diverses localités qu'il a habitées.

A Fort-Lamy, on parle un arabe impossible. C'est un simple assemblage de mots et de termes nègres se suivant sans respect aucun des règles de la phraséologie et de la déclinaison arabes. Aussi est-ce avec un vrai plaisir que j'entame une conversation avec un tripolitain de Fezzan, dont le parler correct et pur est un vrai régal.

Comme je ne dois pas rester à Fort-Lamy, c'est sans hésitation que j'accepte d'aller prendre une tasse de café chez lui, en compagnie du préposé payeur. Par contre je lui refuse très poliment une caissette de biscuits qu'il m'offre pour joindre à mes provisions de route.

Du 11 octobre. — J'ai commencé à remplir mes fonctions aujourd'hui. Je recueille les réclamations que les indigènes viennent présenter directement au commandant du Territoire et les soumets à l'examen de celui-ci. Le plus pouilleux des indigènes peut le voir et lui parler. Ce petit détail me montre

qu'il connaît son affaire et qu'il veille à ce que les indigènes ne soient aucunement molestés.

En compagnie du lieutenant D..., je visite dans la soirée la ville arabe. Fort-Lamy est un mélange hétéroclite de toutes les races du Tchad. On y voit des maisons en pisé et des cases ; des négresses affreuses et des femmes arabes très sveltes et presque blanches.

Aujourd'hui dimanche, je déjeune en compagnie de mon hôte et du commandant B... chez le capitaine G... qui a passé une partie de sa jeunesse en Algérie. Lui aussi a fait de l'arabe et cela nous rapproche.

Comme il sait que, manquant d'expérience, je ne suis pas approvisionné de vivres comme le voudrait le genre de vie que je vais mener pendant quatre mois, dans un pays dénudé de toutes ressources, il m'oblige à accepter une provision respectable de farine, de légumes, de julienne Revet et de potages Maggi. L'abondance des vivres qu'il m'offre me gêne et je n'ose les accepter. Il me les fait porter le lendemain par son boy et comme je lui demande ce que je lui dois, il me fait cette jolie réponse : « Rien, vous n'aurez qu'à en faire autant avec un camarade, si l'occasion se présente. »

Le 12 au soir, le capitaine G... et le vétérinaire L... arrivent. Je suis heureux de les revoir.

13 octobre. — Mes bagages sont prêts. Les bœufs porteurs nous attendent. Nous ne savons pas à quelle heure nous partirons.

A 3 heures, tous les officiers sont réunis, prêts à saluer le colonel Largeau et à nous dire au revoir.

A 4 heures et demie, après les adieux d'usage, nous nous mettons en route.

Nous bivouaquons au bout de deux heures auprès d'un village où nous sommes ravitaillés en lait, œufs et volailles.

14 octobre. — Nous partons à 3 heures du matin. La lune éclaire notre marche. Vers 8 heures nous atteignons Djeddada où nous nous arrêtons pour reprendre notre chemin ce soir à 4 heures.

Ce point d'eau n'est autre chose qu'une dépression contenant une eau noirâtre et boueuse. Ce qui fait le charme de ce coin, ce sont les verts mimosas qui le décorent, et exhalent un parfum suave.

A 4 heures nous nous remettons en route. Au bout de quelques kilomètres, le colonel qui marche toujours en tête aperçoit une énorme tortue qui traverse la piste. Elle pèse au moins 25 à 30 kilogrammes. Renversée sur le dos, nous la lais-

sons dans cette position sous la garde d'un boy qui la confiera au convoi.

Nous arrivons au bivouac peu de temps après le lever de la lune. En attendant le convoi qui arrivera longtemps après nous, le Fekih Nahïm, homme de confiance du colonel, va jusqu'au au campement voisin pour chercher du lait que nous buvons avidement pour le grand bien de nos estomacs vides et de nos intestins à ménager.

15 octobre. — Nous repartons à 3 heures du matin et arrivons vers 7 heures au campement de Massaguet. Plusieurs villages aux populations d'origines différentes, sont installés à proximité de ce point d'eau.

Aussi, peu de temps après l'arrivée, voyons-nous arriver avec une certaine satisfaction de nombreuses écuelles de lait ainsi que des œufs et de la volaille.

Mais si j'ai l'avantage de boire du lait à satiété, j'ai aussi par contre à recueillir les réclamations de nombreux plaignants. Pour cela... un interprète ! m'est adjoint. A Massaguet, on commence à parler un arabe très pur. Mais les indigènes le causent avec un tel accent, conséquence des croisements avec les nègres, que j'ai peine à les comprendre.

La fin des entretiens de notables indigènes avec le colonel m'amuse assez. Chaque fois que celui-ci a fini de parler les arabes répondent par ce mot « Sami » (C'est bien, c'est parfait) qu'ils accompagnent d'applaudissements lents.

Du 16 octobre. — Nous couchons dans le bled, ayant quitté Massaguet à 5 heures. En attendant le convoi nous essayons de préparer un emplacement dans la brousse en la débarrassant des krams-krams (petits piquants dans le genre de ceux qu'on trouve dans la laine des moutons) dont le contact avec la peau est extrêmement désagréable, car ils s'y implantent comme des aiguilles après avoir traversé les vêtements. Pour aller plus vite nous mettons le feu à l'herbe sèche. Malheureusement le vent se lève à ce moment et en un clin d'œil l'incendie prend des proportions assez sérieuses. Nos palefreniers armés de paquets de paille, parviennent à se rendre maîtres du feu, pendant que nous-mêmes, craignant pour nos harnachements, les transportons en un lieu où ils n'ont rien à risquer.

Des 17 et 18. — Nous arrivons de bonne heure à Massakory. L'adjudant commandant le poste ne nous attendait pas, un malentendu lui ayant fait croire que nous ne passerions pas par là. On s'explique et tout s'arrange. Nous prenons là un repos réparateur de deux jours. Ce temps m'a suffi pour me faire préparer quelques kilos de couscous de Guerchala

(semoule grossière dans laquelle il reste encore un peu de son). Cela me permettra de me passer de pain lorsque dans le cours de la traversée du désert, le manque de combustible nous empêchera d'en faire.

Nous repartons le 19 de grand matin ; la température commence à se rafraîchir dans la nuit, dès que nous nous engageons dans une dépression, il fait froid.

Au petit jour, une biche nous regarde passer avec la plus parfaite sérénité. Elle est, au plus, à 200 mètres de nous. Chacun se sent une belle envie de manier son fusil. Mais hélas ! le colonel ne veut pas qu'on chasse en route. « Les officiers, dit-il, abandonnent le fusil de chasse pour le fusil de guerre avec trop de facilité et des accidents sont à craindre. » Il s'en est d'ailleurs produit et le colonel Largeau dit, à juste raison : « Je suis moi-même chasseur et du moment que je me prive du plaisir de chasser, les autres peuvent en faire autant. »

Nous passons la journée à Voulisome, petit village de sept à huit cases, et allons coucher à quelques kilomètres de là.

Du 20. — Nous entrons maintenant dans la région du Kanem, pays d'élevage par excellence. C'est aussi la seule région du territoire qui produise du blé. Ce blé est bien inférieur à celui des régions tempérées, mais la farine qu'il donne a l'avantage de ne coûter que 5 à 6 sous, tandis que celle de l'administration coûte le modeste prix de 3 francs le kilogramme. Et encore, bien qu'en boîtes soudées, elle n'est pas exempte d'un certain goût de moisi. Il est regrettable qu'Abéché soit trop éloigné de cette région sans quoi, pendant toute la durée de mon séjour au Tchad, je ne mangerais guère que du pain fait avec le blé du pays.

Bien rares sont les Kanembous qui parlent l'arabe. Pourtant bien qu'assez noirs ils ont le type arabe.

Du 21. — Après une nuit passée à quelques kilomètres de Kalimboa, nous partons de bon matin pour Kéa. La journée est assez chaude. Il fait 40° sous les cases, mais comme la chaleur est sèche, elle ne nous incommode pas trop.

Nous étant remis en route à la même heure que les jours précédents nous atteignons N'gouri à la nuit noire. Le lieutenant qui commande ce poste est sur le point de terminer sa troisième année. Il a demandé à en faire une quatrième ! Malgré tous les charmes que peut avoir le pays, nous trouvons que c'est exagéré. Quatre ans loin de sa famille et de son pays ! quatre ans sans aucun contact avec le monde civi-

lisé ! Le lieutenant ne voit comme blanc que son sergent et les rares passagers qui vont au Kanem ou à Fort-Lamy.

Nous passons avec lui la journée du 22 et repartons dans la soirée.

Du 23. — Nous séjournons à « Puits-Loury ». Le gîte est des moins confortables, ce qui oblige le colonel à s'installer sous les arbres.

Le thermomètre marque 38° à l'ombre.

Nous nous remettons en route à 5 heures, pour aller coucher à 9 kilomètres plus loin.

Du 24. — Nous arrivons à Mao vers 7 heures du matin. On nous installe dans des cases assez confortables que nous habiterons pendant trois jours. Nous allons user d'un nouveau moyen de locomotion. Etant donné l'impossibilité d'abreuver chaque jour les chevaux, nous échangeons nos montures contre des chameaux. Nous n'abandonnerons ceux-ci que dans deux ou trois mois lorsque, approchant d'Abéché, nous avons quitté la zone désertique.

Déjà rahlas et bassours sont alignés devant le perron de la case très confortable qui va devenir l'hôtel du commandant B... désigné pour l'administration de la région du Kanem dont Mao est la capitale.

C'est avec regret que je quitte cet homme aimable et de bon conseil, gai compagnon, chef modeste et bienveillant.

Quelle admirable chose que la T. S. F. ! Au moment où j'écris, on me communique les Havas du 20 annonçant la catastrophe d'un Zeppelin, l'évacuation de l'Albanie par les Serbes, la promotion de Santos Dumont au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur et d'autres nouvelles de moindre importance.

27 octobre. — A 4 heures les bagages sont préparés, les chameaux conduits devant nos cases et chargés. Ah ! ce n'est plus comme au Maroc où je n'avais à me soucier de rien. L'ordonnance préparait ce que j'avais à emporter et le bon tringlot s'occupait d'arrimer le tout sur ses mulets. Et ces braves Mokhazenis où sont-ils ? Ici il faut se débrouiller à peu près seul. J'ai un boy qui est loin d'être d'ordonnance. Aussi faut-il que je me donne beaucoup de mouvement pour de faibles résultats. Enfin j'y arrive quand même. Je dois d'ailleurs le reconnaître, les deux officiers du colonel Largeau, le capitaine F... et le lieutenant D... qui sont déjà passés deux ou trois fois par là, font tout ce qu'ils peuvent pour me tirer d'ambarras. Seul le colonel conservera son cheval. A

4 heures et demie il prend les devants et cela nous permet d'achever nos préparatifs sans précipitation.

Ma monture est prête. Comment la mise en selle, ou plutôt en bassour va-t-elle s'opérer ? Je passe une jambe, je me carre bien sur mon coussin, ma monture se relève et pan ! me voilà entraîné avec mon siège presque sur le cou de l'animal. Le bassour, mis par un chamelier improvisé, n'a pas été fixé en arrière par une corde passée sous la queue. Pendant dix secondes ma situation est plutôt critique. C'est du moins ainsi que j'en juge personnellement. Les camarades qui assistent à la scène, la trouvent comique et viennent à mon secours en se tordant. Enfin je ne sais trop comment je parviens à mettre pied à terre.

Cette fois le siège est fixé suivant les règles et l'opération se fait sans anicroche.

Je remets pied à terre avant le départ, pour prendre un verre de champagne offert par le commandant B... Je ne sais comment le remercier de ses bienveillantes attentions à mon égard.

Je fais un départ d'ancien et, quoique peu d'aplomb, au début, je me familiarise assez vite avec ma monture balancier.

Nous arrivons à la nuit au gîte d'étape où, comme par hasard, je trouve une plaignante. Je l'expédie aussi vite que mon modeste souper et vais immédiatement me reposer.

Du 28. — Réveil à 3 heures. Départ à 4. Les boys qui la veille ont fait le chemin à pied, sont dotés d'un chameau.

Mon boy, malgré mes avertissements, persiste à vouloir se hisser sur son bassour sans le fixer à l'avant et à l'arrière. Le résultat prévu se produit, il tombe et son siège se casse. Heureusement qu'il ne s'est pas fait de mal.

Arrivée à Yonno vers 8 heures et demie sans incident. Départ à 4 heures et demie. A noter l'eau claire et limpide que j'ai bue avec délices ici et à Mao. Arrivée à l'étape à 9 heures, dîner rapide et repos.

Du 29. — Réveil à 3 heures. Départ à 4. La route suivie est accidentée. C'est une suite de Ouadis (petits vallons) couverts de verdure : palmiers dattiers, doums, souak... Ces taches vertes forment un assez joli contraste avec l'aspect désertique que prend la dune tout à l'entour.

Décidément le chameau n'est pas la monture rêvée. Quelle allure fatigante ! Lente à la montée, rapide et saccadée à la descente, elle ne devient guère supportable qu'en terrain plat.

Vers 8 heures, nous bivouaquons dans un oued charmant

où nous n'avons que l'embarras du choix pour monter notre tente à l'ombre des palmiers.

Départ à 4 heures du soir. Nous arrivons à l'étape vers minuit. J'avais pris la précaution de souper avant de partir. Comme je suis fatigué, cela me permet de me coucher aussitôt mon lit monté.

Du 30 octobre. — Départ à 4 heures du matin. De bonne heure, nous arrivons à Zigueï sans autres incidents que ceux qui agrémentent la marche d'un convoi de chameaux, cordes qui cassent, animaux qui se couchent, méharis qui tombent.

Le poste a une physionomie particulière avec son pavillon pour officiers et sous-officiers, aux bordures et terrasses dentelées ; et ses cases de tirailleurs, basses et longues, construites en hadd (herbe dont les tiges ressemblent à celles du fenouil).

Très aimables, les camarades de Zigueï nous reçoivent à déjeuner. A mesure que nous avançons le manque de confort se fait de plus en plus sentir ! Et dire qu'ils sont nombreux les officiers qui font des troisième et quatrième années, sur leur demande, dans ces régions désertiques. A Mao encore, un officier sur le point de rentrer après sa troisième année a été tout heureux de voir sa demande de quatrième année accueillie favorablement.

Du 31 octobre. — Séjour à Zigueï. Nous sommes rejoints par la 4e Compagnie partie de Mao un jour après nous. On sent ici le branle-bas de combat, ce n'est partout que couscous qui sèche, caisses de vivres alignées, lits, guerbas (outres) étendues au soleil, viande qui boucane.

Mon boy se plaint de dysenterie, mais c'est une dysenterie d'un caractère particulier, puisqu'à l'annonce qu'il sera remplacé le lendemain, un mieux sensible se manifeste dans son état.

Il est temps que je m'en aille d'ici, car les chefs des tribus du cercle de Mao me connaissent trop déjà. Or vous savez ce que l'on gagne à être populaire parmi ces gens, c'est toute la journée un défilé incessant de pouilleux qui viennent vous exposer leur doléances.

L'un d'eux m'amuse particulièrement. Arrêté à dix mètres de la porte de ma case, il me salue. Je réponds et baisse le nez sur mon travail feignant de ne plus m'occuper de lui. Cela ne le décourage pas, mon salut lui a permis de s'approcher un peu. Petit à petit, sans avoir l'air de rien, il arrive à la porte et, à la fin, lorsque je me décide à lever les yeux,

mon bonhomme est à l'intérieur de la case commençant son discours : « Enta habibi bezzaf ». (Tu es mon grand ami.)

Du 1er novembre. — On ne se douterait pas que c'est aujourd'hui la Toussaint, je suis certain qu'autour de moi personne n'y pense.

On se livre aux derniers préparatifs de départ. De bon matin j'ai à examiner l'affaire d'une femme à laquelle un homme a fait disparaître un chameau. Comme l'affaire se termine à son avantage, elle découvre que mes yeux révèlent que je suis pas un nenani (chrétien) mais un meslem (musulman).

J'ai pour ordonnance, un sénégalais, un bambara de 1 m80, énergique et zélé, comprenant le français et le causant suffisamment pour que nous nous comprenions. Il est vrai qu'avec les mots : *gagner* et *content* on peut exprimer pas mal d'idées. Chez les Noirs, soldats ou boys, le mot gagner a le sens d'acheter, gagner, perdre, attraper, recevoir (une blessure), contracter (une maladie), etc., etc. Dites à votre boy : « Moi y a content gagner oignons. » Il comprendra immédiatement : « Je serais très heureux que tu m'achètes des oignons. » De même il vous dira : « Moi content faire café » pour « Je voudrais faire le café. »

A 4 h. 35, après bien des hésitations, des malentendus et des ordres incompris, la colonne se met en branle. Tout le monde est à chameau, personne ne va à pied. Aussi faut-il voir avec quelle vitesse nous avançons. Heureusement que la nouvelle lune vient éclairer notre marche pendant les premières heures de la nuit. Nous arrivons à l'étape vers 10 heures et demie.

2 novembre. — Départ à 4 heures du matin, arrivée à l'étape à 8 heures et demie (Boufoumine). Nous faisons ici notre plein d'eau, car nous n'arriverons à Hacha que le 4 au soir et, d'ici là, nous ne trouverons pas un seul point d'eau. Il est fort probable que demain et après-demain je n'en gaspillerai pas beaucoup pour me débarbouiller.

3 novembre. — Nous passons la journée à 30 kilomètres de Boufoumine ayant parcouru cette distance en deux étapes. La température est de plus en plus supportable dans la journée, et les nuits sont très froides. Malheureusement le vent qui rafraîchit la température a l'inconvénient de soulever le sable et de le véhiculer dans l'air. Il se lève vers 9 heures du matin pour cesser au coucher du soleil et, pendant tout ce temps, l'atmosphère est obscurcie par la poussière en suspension.

Aussi le sable entre-t-il pour une certaine part maintenant dans notre alimentation.

De plus en plus c'est le désert. Nous ne marchons plus que sur le sable mouvant, plus de sol ferme. Et quelle végétation ! Quelques touffes d'herbes sèches comme si elles avaient été passées au four, des arbres (exclusivement des épineux) qui atteignent 3 mètres au maximum et dont les feuilles sont de plus en plus imperceptibles.

4 novembre. — Deux étapes nous ont portés à 35 kilomètres du bivouac de la veille. Le pâturage est moins beau que celui d'hier et la poussière plus intense.

5 novembre. — Nous voilà à Hacha. Les chameaux ont de quoi se nourrir et les hommes vont pouvoir se reposer. Nous devons séjourner ici jusqu'au 7 au soir.

Les puits sont rapidement creusés, car à moins d'un mètre, on trouve la couche aquifère. L'eau est fraîche et limpide mais dès qu'on l'avale on sent le goût désagréable du sulfate de soude qui entre dans la composition du natron. Nous voilà donc tous soumis à une cure purgative. Cela ne fera peut-être pas trop de mal à nos intestins.

Nous ne manquerons pas d'eau, mais il n'en sera pas de même pour le bois. Les boys sont obligés de faire pas mal de chemin pour en rapporter quelques brindilles. Il est vrai que ce soir ils n'auront qu'à parcourir le pâturage pour ramasser le crottin des chameaux. Desséchés par le soleil et le vent sec qui ne cesse de souffler, ces excréments feront un excellent combustible. Voilà une utilisation des restes qui n'est pas à dédaigner.

Ce voyage à travers ces contrées désertiques m'assure un repos complet de l'esprit. Inhabitées, elles suppriment les plaignants et me permettent de vous consacrer ma pensée. Peut-être notre séjour à Hacha permettra-t-il à un courrier de nous y atteindre. Comme je serais heureux, s'il m'apportait quelques nouvelles de vous tous ! C'est que voilà exactement cent deux jours que je n'en ai pas !

Un boy resté en arrière ce matin au départ du campement n'a pas encore rejoint.

Des partisans Teddas (gens de la région) envoyés à sa recherche rentrent vers 9 heures du soir sans l'avoir retrouvé.

Du 6 novembre. — Le malheureux qui s'était perdu hier est rentré ce matin exténué de fatigue et à moitié fou de terreur. Après avoir erré toute une matinée, il a pu retrouver nos traces et nous rejoindre. Sans cet heureux hasard, il eût été condamné à mourir de faim et de soif.

Le séjour à Hacha est désagréable avec ce vent qui souffle continuellement. En deux heures la natte en doum étendue dans ma tente a entièrement disparu sous le sable. Lorsque l'on mange, le sable craque sous la dent ; ce n'est pas bien agréable, mais on s'y fait difficilement toutefois. Je soupçonne fort qu'un séjour prolongé dans de pareilles régions aurait des conséquences regrettables sur les nerfs des gens.

Du 7 novembre. — Maudite poussière ! Ce matin au moment où je prenais une photo, je me suis aperçu qu'un grain de sable avait enrayé le système de fermeture de l'obturateur.

Mes progrès sont plutôt lents en photographie et les différences de luminosité des contrées où j'ai opéré jusqu'à présent sont peu faites pour les hâter. D'ailleurs les piètres résultats obtenus par le colonel me consolent de mes déboires de débutant.

Du 8 novembre. — Nous avons quitté Hacha hier. Deux étapes nous en ont éloignés de 40 kilomètres. Il nous en faudra faire encore deux fois autant, et en deux jours, pour atteindre le prochain point d'eau. Nous sommes bien dans le pays de la soif ! Ce matin nous avons fait plusieurs kilomètres sans voir la moindre touffe d'herbe. Ce n'est pas le maigre pâturage qui entoure le bivouac qui nourrira aujourd'hui le troupeau de bœufs amené par les troupes.

Quel froid ce matin au départ ! Huit degrés. A un certain moment, nous avons tous pu supporter nos pelisses de drap jusqu'à 9 heures. A 2 heures de l'après-midi, le thermomètre marque de 25 à 26° sous la tente. A l'extérieur la brise qui souffle d'une façon constante rend la température encore plus agréable.

J'ai abandonné la plume pour le crayon qui dans ces régions sèches et sablonneuses est bien plus pratique.

Le départ nous offre chaque jour quelques instants de récréation au retour des chameaux du pâturage. Quel concert font ces bêtes lorsqu'on les ramène vers le camp ! On ne s'entend plus. Et la poursuite ! De tous côtés on voit tirailleurs et conducteurs se lancer après leurs bêtes qui fuient stupidement. Ils les rejoignent, se cramponnent à leur queue, font la pirouette, s'affalent à terre, se relèvent et se relancent à leur poursuite en les couvrant d'imprécations. C'est tordant !

Moins réjouissant est le retour du pâturage de ces grâcieuses bêtes lorsque nous séjournons à l'étape. A leur arrivée on les voit se répandre dans le camp à droite, à gauche, de tous côtés. L'air suffisant, elles s'empêtrent dans les colis,

s'égarent auprès des cuisines, font sauter les cordes des tentes et continuent un certain temps leurs allées et venues, chassées et maudites par tous.

Du 9 novembre. — Quel bizarre pays que celui-ci, hier c'était le désert dans toute son aridité et aujourd'hui, sur une longueur de plusieurs kilomètres, nous avons vu le sol couvert de touffes d'herbes dont nos chameaux vont se régaler.

Pas un arbre depuis Hacha. Les racines de hadd (plante aromatique dont les chameaux sont très friands) nous approvisionnent en combustible. Cela n'empêche pas mon boy de simplifier autant que possible les menus. Sa cuisine n'est pas mauvaise, mais il ne se lave pas tous les jours et de temps en temps, se mouche avec les doigts ; en tournant la tête on ne s'en aperçoit pas.

Quant à l'ordonnance, l'assurance avec laquelle il répond « oui » à toutes mes questions m'avait trop fait présumer de sa force en français. La façon dont il me sert à table m'a édifié. Qu'il comprenne ou non ce que je lui demande, il me rapporte quelque chose : serviette, pain, sel, etc. Peu lui importe que ce soit une chose ou une autre que je lui aie demandée. Cela m'amuse et je ne me fâche jamais car il m'est bien dévoué.

Du 10 novembre. — Nous devions arriver au point d'eau d'Yousoufoury ce matin, mais une légère erreur d'orientation vers l'Est des guides nous a fait laisser ce point à l'Ouest, tout en nous rapprochant du puits d'Amzao.

Du 11 novembre. — Nous avons atteint Amzao hier soir vers 8 heures après un joyeux départ occasionné par un chameau récalcitrant. Deux fois pris, deux fois échappé, sept ou huit conducteurs se mirent à sa poursuite pour le reprendre et l'entraver. L'ayant rejoint, ils furent, en un clin d'œil, tous cramponnés à la bête affolée : deux étaient sur la bosse, un troisième sur le cou, un quatrième lui maintenait la patte antérieure gauche, le cinquième, suspendu au flanc droit de l'animal, était coincé contre un de mes chameaux chargés ; quant au sixième, c'était le plus amusant, ayant pris le chameau par la queue, il s'était arc-bouté de ses deux jambes contre les cuisses de l'animal. Quelle élasticité et quelle agilité merveilleuses chez ces gens-là ! Pendant toute cette scène des plus divertissante, ils ont été aussi souples de corps que comiques de pose.

A proprement parler, ici comme à Hacha, les puits n'existent pas. Mais la proximité de la nappe aquifère permet d'en creuser rapidement dans le sable, autant que l'on veut, sans autres instruments que les mains.

Là encore l'eau est natronée et c'est un léger goût saumâtre qui domine.

Ce goût se retrouve dans le lait de chamelle que l'on m'apporte chaque soir et qui me permet le matin, pour mon petit déjeuner, de prendre café au lait ou chocolat au choix. Je puis bien me payer cette petite compensation en prévision de mes deux repas au sable de la journée.

Du 12 novembre. — Séjour à Amzao. Je passe ma journée à recueillir les éléments d'un petit travail dont m'a chargé le colonel Largeau : une étude monographique sur une des tribus du Borkou. Bien qu'un vent extrêmement violent et chargé de sable vienne me contrarier sous la tente, je poursuis ma petite enquête avec acharnement.

Du 13 novembre. – Nous nous transportons à Tekia à 10 kilom. d'Amzao. Il souffle un vent assez violent, glacial durant la première partie de la matinée. J'éprouve toutes sortes de difficultés à monter ma tente, mes piquets en fer ne tenant pas dans le sable. Vers 11 heures, elle est jetée à bas. Le colonel s'en aperçoit, me demande ce qui se passe et m'engage à demander aide à un camarade tout en me recommandant de ne pas rester au soleil. Je le remercie, le priant de ne pas s'inquiéter de moi, mais deux minutes après, je le vois ramenant le lieutenant D... et le capitaine F... avec leurs boys. J'en suis tout confus et trouve cela charmant de sa part.

Du 14 novembre. — Deux demi-étapes nous transportent à mi-chemin de Ickia-Tizimi. Journée délicieuse, léger vent frais et pas de sable.

Du 15 novembre. — Arrivée à Tizimi. Paysage un peu plus gai du fait de quelques arbres disséminés aux environs d'un point d'eau. Le temps est aussi agréable qu'hier.

Du 16 novembre. — Nous quittons Tizimi l'après-midi, après y avoir passé la nuit. Est-ce l'effet de la pleine lune ? Toujours est-il que la température est moins basse et le vent moins violent depuis deux jours. Ce dernier avantage surtout est appréciable, car il nous permet d'absorber une nourriture moins sablée que les jours précédents. Les indigènes prétendent que les périodes de vent de sable alternent régulièrement avec les périodes de temps clair. Chacune serait de neuf jours.

Du 17 novembre. — Deux demi-étapes, soit une trentaine de kilomètres, et nous sommes arrivés à Moledinga. Le beau temps persiste.

Mais ce qui dure trop hélas ! c'est le temps que le courrier, attendu avec impatience, met à nous parvenir.

Avant notre départ pour Chicha (point d'eau suivant) le

colonel nous fait remarquer un effet de mirage. A 2 ou 3 kilomètres de nous, en un point où nous sommes passés le matin, une superbe nappe d'eau s'étend, reflétant les touffes de hadd qui l'environnent, un ruisseau vient s'y jeter et l'onde semble se vider sous l'influence d'une brise ; l'illusion est complète ! Ce spectacle m'a fait comprendre la déception que doivent éprouver les voyageurs qui, en proie à une soif ardente, croient arriver au terme de leurs souffrances.

Du 18 novembre. — Comme à Tizimi, quelques arabes indiquent la présence de l'eau à une faible profondeur. L'herbe d'un vert foncé en est un autre indice.

J'admire la prudence du colonel. Bien qu'une attaque soit peu probable, il redouble de précautions à mesure que nous approchons du but de l'expédition. Toutes les nuits, en outre des sentinelles postées à environ 250 mètres du camp, des patrouilles de cavaliers circulent aux environs dans un rayon de 2 kilomètres. Si une surprise se produit, ce ne sera pas la faute du chef.

Nous quittons Chicha à 4 heures. Le vent se lève vers le coucher du soleil. Mauvais présage disent les arabes, c'est du sable pour demain.

Du 19 novembre. — La prédiction des indigènes s'est réalisée et notre journée à Millemée est marquée par une tempête de sable. Nous éprouvons bien des difficultés à monter nos tentes et, aussitôt qu'elles sont dressées, nous nous y enfermons. L'aspect du camp est assez morne ; tout est gris de poussière. Les tentes continuellement secouées ont un aspect lamentable. Les bassours, tout ce qui émerge de terre, forme autant d'obstacles contre lesquels s'accumule le sable. Boys et tirailleurs se sont enfouis la tête sous des couvertures, des peaux de bouc, des outres à vivres, mais autour de leur corps, le sable s'amasse.

Du 20 novembre. — Nous voilà à Yeggo. Nous y séjournerons trois jours et y serons rejoints par la seconde partie de la colonne à laquelle nous devions, d'après les ordres précédents, nous réunir à Bokhalia, à 30 kilomètres d'ici. Le capitaine L... partira cette nuit avec une escorte pour l'avertir de ce changement de programme. Nous sommes encore gratifiés d'une tempête de sable plus forte que celle de la veille. Vers 2 heures on ne distinguait plus rien à 150 mètres.

Du 21 novembre.— Même temps que la veille.

Du 22 novembre. — Un courrier envoyé par le capitaine L... annonce qu'il a opéré sa jonction avec les troupes du Ouadaï et qu'ils arriveront ensemble aujourd'hui.

A 7 heures du matin, ils étaient en vue et à 7 heures et demie ils nous rejoignaient. Avec eux sont venus des indigènes de Faya, oasis située à environ 50 kilomètres d'Aïn-Galakka. Ils viennent demander l'aman et nous donnent quelques renseignements intéressants, s'ils sont exacts : « La majeure partie des guerriers de Faya a été emmenée à Aïn-Galakka par les Khouans snoussistes. Ceux-ci seraient déterminés à résister derrière leur forteresse et attendraient des renforts des populations du Tibesti. » Tant mieux ! l'affaire offrira plus d'intérêt et j'aurai l'occasion d'admirer la vaillance des Sénégalais. Toutefois il est à craindre que les Khouans ne renoncent à leur projet de résistance lorsqu'ils sauront qu'ils auront à lutter non seulement contre les troupes du Ouadaï, mais aussi contre les nôtres dont ils ignorent sans doute la venue.

Du 23 novembre. — Nous reprendrons cet après-midi, à 3 heures, notre marche en avant. Nous nous porterons dans la direction de Faya où nous arriverons vers le 27 sans doute. Nous ne serons plus alors qu'à deux étapes d'Aïn-Galakka.

Du 26 novembre. — Erreur ! ce n'est pas sur Faya que nous avons marché, mais bien sur Aïn-Galakka dont nous ne sommes plus qu'à 25 kilomètres. Demain, In challah ! le 80 de montagne chantera une aubade aux Khouans, si toutefois ils nous ont attendus.

Aïn-Galakka !

Du 28 novembre. — Nous sommes à Aïn-Galakka depuis hier. Nous étions vers 6 heures du matin en vue de la zaouïa. Ses gens ne s'attendaient pas à notre arrivée. Quatre jours auparavant ils avaient dépêché une quarantaine des leurs aux Khouans de Faya qui, croyant que nous devions passer chez eux, demandaient du secours.

Le nombre de nos adversaires était donc diminué d'autant. L'affaire n'en a pas moins été très chaude.

Après que plusieurs brèches eurent été pratiquées dans le mur par le 80 de montagne, l'assaut fut donné.

Ce fut une ruée d'un admirable élan, aussi bien de la part des officiers que de ces braves sénégalais. Aux côtés du colonel, je suivis toutes les péripéties de l'affaire : le capitaine Ferrandi, avec son escorte, allant aux mâles accents du clairon, planter nos couleurs sur le mur, la 8e Compagnie, arrêtée par une épaisse fortification qui n'apparaissait pas de loin, dut se fusiller à bout portant avec les défenseurs. Ce fut ensuite

une conquête de maison par maison, la prise de l'étendard snoussiste, puis l'incendie gagnant de tous les côtés. Bref, ce fut la guerre dans toute son horrible beauté. Même au Maroc, il ne m'avait pas été donné de voir quelque chose d'aussi militaire, ni d'aussi « furia française ».

Muni de ma jumelle et de mon appareil photographique, je ne me servais ni de l'un, ni de l'autre. Je ne pouvais détacher mes regards de ce qui se passait devant moi et ne songeais nullement à fixer sur des clichés un durable souvenir.

Malheureusement nous avons eu à déplorer la mort du capitaine Maignan, celles du lieutenant Berrier-Fontaine et de l'adjudant Boncou et de neuf sénégalais. Parmi les blessés : le lieutenant Dufour, deux sergents et une vingtaine de sénégalais.

Quant aux défenseurs de la zaouïa, ils ont été exterminés. Il y a bien eu quelques femmes (très peu) ou enfants tués, mais nous avons pu néanmoins, à la grande joie du colonel Largeau, sauver 163 femmes, 200 enfants et 54 esclaves.

L'enterrement des tués a eu lieu ce matin. C'est la même cérémonie imposante dans sa simplicité que j'ai eu hélas ! l'occasion de voir maintes fois au Maroc.

Depuis la prise d'Aïn-Galakka je suis sur les dents. Je n'ai pas une minute de repos.

Du 7 décembre. — Décidément, je suis tombé de Charybde en Scylla. Après le Maroc, où la besogne ne manquait pas, je suis tout aussi surmené au Tchad. Le travail ne m'effraye pas mais je préférerais que la besogne fût répartie également sur chaque jour. Ici ce n'est pas le cas. Depuis la prise de la zaouïa, je suis pris du lever du soleil jusqu'au coucher.

Aussi je n'ai pas pu, comme précédemment, tenir à jour mon journal de route.

Le 1er décembre, nous avons quitté Galakka pour nous rendre à l'oasis de Faya située à 60 kilomètres à l'Ouest. Les Khouans qui y étaient instruits par la leçon que leurs frères avaient reçue quelques jours auparavant, ne nous ont pas attendus et se sont enfuis vers Koufra où se trouve le siège de la confrérie.

A notre arrivée, le 3 au soir, par un chemin impossible à décrire, à travers les rochers, nous avons trouvé la zaouïa évacuée et nous nous y sommes installés.

Nous partirons demain, à 6 heures, pour entreprendre une tournée de pacification d'une trentaine de jours, dans l'extrémité orientale du Tibesti et la trouée qui est située entre ce

massif montagneux et l'Ennedi qui se trouve à l'Est, entre le Borkou et la région du Ouadaï.

Les guides me disent que les chemins que nous suivrons pendant la première partie du voyage sont encore plus accidentés que ceux qui conduisent de Galakka à Faya.

Du 25 décembre. — J'ai quitté Faya avec le colonel et une partie de la colonne, le 8 décembre au matin.

Le parcours Faya-Gouro m'a fait voir le désert sous un nouvel aspect. C'est d'abord le désert plat et sablonneux, sans aucun pâturage, puis, un pays d'aspect absolument fantastique : des rochers noirâtres taillés en dentelle par le vent et le sable, des collines basses faites d'une roche essentiellement ferrugineuse dont la couleur donne au pays la physionomie d'une contrée dévastée par un immense incendie.

Nous traversons ensuite une région où les plateaux sont couverts de petits cailloux aux vives arêtes, qui rendent la marche pénible aux hommes et aux animaux.

Enfin, le 13, après avoir franchi une dernière ligne de crêtes rocheuses nous arrivons en vue de Gouro. Le 14, au matin, nous sommes à 2 kilomètres de la zaouïa. C'est trop tard. Le Mokaddem Si Mohammed Senni, qui a été prévenu de notre arrivée, s'est enfui avec sa famille.

Une compagnie se lance à sa poursuite. Ses fils et ses captifs, favorisant sa fuite, se sont installés sur les pentes du plateau rocheux qui domine la zaouïa et bravement retardent par leur feu la marche des sénégalais. Ceux-ci avancent pourtant. Leur tir mieux dirigé que celui de leurs adversaires met une grande partie de ceux-ci hors de combat. Les femmes et les enfants sont bientôt pris, ainsi que deux fils du Mokaddem, âgés de 30 à 35 ans, blessés l'un au bras, l'autre à la cuisse.

Quant au père et au reste des fugitifs ils ont réussi à se mettre hors d'atteinte.

La zaouïa est alors livrée au pillage, un fusil de guerre italien, un tapis (grande carpette) usagé et une écritoire arabe en cuivre m'échoient comme part de prise. Mais hélas ! il m'échoit aussi le dépouillement d'une très volumineuse correspondance arabe aussi intéressante qu'édifiante. Il y a trois à quatre mille lettres qu'il faut que je déchiffre et dont je dois traduire les plus importantes. J'en ai au moins pour six mois.

Mais ce n'est pas là la conséquence la plus drôle de la fuite de Si Mohammed Senni. Son harem et ses enfants sont emmenés comme otages et c'est moi qui en ai la charge. Non ! mais me voyez-vous en Marsoul des Mille et une nuits,

presque en eunuque ? Le personnel féminin comprend : deux femmes arabes de Tripoli, une femme téda, une femme ouadaïenne, petite fille d'un sultan, sept captives noires. Voilà pour les femmes de Si Mohammed Senni et leur domesticité.

J'ai en outre les trois filles du vieux snoussiste dont l'aînée âgée de 18 ans, est déjà veuve et mère d'un enfant. Cette dernière a une physionomie vraiment fine.

L'ordre qui m'a installé dans mes fonctions actuelles comporte pour moi l'obligation de rester en permanence auprès de mon harem, de lui distribuer la pitance, de veiller à ce qu'il ne manque ni de bois, ni d'eau et ce qui est le plus délicat... de mettre la vertu de ces dames à l'abri des entreprises du personnel masculin de la colonne !

Comme les femmes tripolitaines sont des hadriates (citadines) et qu'elles m'ont vu leur causer avec compétence de rechta, boukettouf, keddid (mets arabes) que je leur ai vu faire, elles sont persuadées que je suis un musulman algérien. Comme d'autre part, leur sort me fait pitié et que je tâche, autant que possible, de l'adoucir, je m'entends toute la journée souhaiter El Djenna (le paradis).

Mais en attendant le paradis je gagne des poux. C'est pour l'instant le résultat le plus clair de mes attentions pour elles.

Je ne sais si tout ce monde sera emmené plus loin que Faya, mais malgré leur côté intéressant, il me tarde d'être débarrassé de ces fonctions qui sont une véritable sujétion.

Le 20 au soir, nous avons quitté Gouro et le 24 au matin nous sommes arrivés à l'oasis d'Oujanga, où nous séjournerons jusqu'au 1er janvier.

Pendant cette période, de petits détachements seront envoyés en reconnaissance dans toutes les directions.

Du 10 janvier 1914. — Notre séjour à Oujanga a duré jusqu'au 31 décembre après-midi. Cela m'a fait près de huit jours de repos physique seulement, car là aussi j'ai récolté du travail, pour moins de temps qu'à Gouro peut-être, mais suffisamment pour m'occuper un mois de plus.

Mes occupations ne m'ont pas permis d'admirer ce joli coin d'Oujanga autant qu'il l'aurait mérité. Au milieu d'un décor sauvage d'énormes rochers, en bordure d'un lac aux eaux d'azur, une palmeraie s'étend, dressant vers le ciel sa verte chevelure. Vous ne sauriez vous imaginer avec quel plaisir on aperçoit ce coin délicieux lorsqu'on a de Faya à Gouro et de Gouro à Oujanga, parcouru près de 300 kilomètres dans un horrible pays rocheux où l'on ne trouve de maigres pâturages épineux et de diss que tous les 40 ou 60 kilomètres.

Pendant qu'une partie des troupes séjournait à Oujanga bon nombre de camarades avec leurs tirailleurs et leurs chameaux battaient le pays, les uns pour le reconnaître, les autres, pour nous mettre à l'abri d'une surprise de 150 à 200 irréductibles qui restent réfugiés dans les rochers du Tibesti.

Partis d'Oujanga le 31 décembre, nous nous sommes trouvés en route le 1er janvier au matin, échangeant nos vœux à la lueur des feux du bivouac et pensant avec envie à ceux qui, à l'abri du froid et du sable, fêtaient le Jour de l'An en famille.

J'étais pourtant moins triste que mes réflexions pourraient le faire croire et, à midi, nous étions réunis avec quelques camarades autour d'un confortable couscous, et devisions gaiement sur les infortunes de mes prisonnières.

Du 1er au 4, il a fait chaud, mais à partir de cette dernière date, le temps se remettait au vent et au froid ; le 7, à l'heure du déjeuner, nous étions gratifiés d'une tempête de sable.

Le même jour prenant les devants avec le colonel, l'état-major et... ma smala nous arrivons à Faya après le coucher du soleil.

C'est aujourd'hui le 12, voilà quatre jours que nous sommes ici. Je continue ma besogne de déchiffreur de grimoires, troublé à chaque instant par les trop nombreux plaignants qui viennent présenter, avec une audace imperturbable, les plus fantastiques réclamations.

Hier j'ai dû abandonner mon travail pour préparer le départ direct sur Fort-Lamy de mes prisonnières et prisonniers; ils y seront conservés comme otages, ils me quitteront après-demain sans doute.

Malheureusement le colonel s'est laissé fléchir par l'une des femmes qui, originaire du Ouadaï, a demandé à nous suivre jusqu'à Abéché où elle sera rendue à sa famille.

Me voilà donc chargé de cette femme de sa belle-sœur et de ses trois esclaves pendant quarante-cinq jours encore.

Du 16 janvier. — Nous avons quitté Faya hier après-midi vers 4 heures et sommes allés coucher à environ 8 kilomètres de là. Nous avons abandonné notre bivouac de nuit ce matin, vers 4 heures, et, après 8 heures de chameau, avons atteint un lieu de pâturage où nous passerons la nuit.

Me voilà presque complètement débarrassé des femmes, les six restées avec nous ayant été confiées aux partisans indigènes.

17 janvier. — L'étape n'a pas été longue ce matin. Nous avons fait tout au plus trois quarts d'heure de chameau à travers un terrain rocheux. L'imprécision des déclarations

des guides nous a fait perdre là une matinée puisque le petit effort fait ce matin eût, tout aussi bien, pu être accompli hier. A mon départ j'ai eu une petite émotion. L'esclave, que j'ai chargée d'un jeune Toubou abandonné à Gouro par ses parents, est venue, au réveil, m'avertir que l'enfant avait disparu hier dans la soirée. Je me mis à faire des recherches, mais elles n'aboutirent pas. J'étais navré car, m'étant en somme chargé de ce négrillon, je voyais déjà ce pauvre petit errant dans le désert et mourant de faim et de soif. Je me portai alors sur le passage de la colonne interrogeant tout le monde. La colonne avait entièrement défilé et je n'avais reçu de chacun qu'une réponse négative lorsque, arrive enfin le sergent-major Ch... qui, ayant trouvé le gosse, venait de le confier aux captives. Je poussai alors un soupir de soulagement.

Je dois faire une petite rectification : j'exagère lorsque je prononce le mot colonne. Celle-ci a été disloquée le 8 et nous n'avons plus avec nous (avec le colonel et son état-major) qu'un détachement de 80 hommes destiné à tenir garnison à Fada, poste dont la création est imposée par le remaniement des divisions administratives du territoire par suite de l'occupation de Borkou.

Du 18 janvier. — Deux étapes de plus à travers le même pays désertique, mêmes horizons de rochers, mêmes paysages de sable, agrémentés de maigres pâturages et de chétifs épineux qui me rappellent ces arbres avortons qui, dans les postes du sud algérien où des hauts plateaux marocains, s'obstinent à ne pas vouloir pousser malgré la constante sollicitude des officiers.

19 janvier. — Départ à 2 heures et demie du matin par un beau clair de lune. Défilé silencieux à travers des chemins où les rochers éclairés par la lumière blanche de la lune prennent des aspects fantastiques. Arrivée à l'étape à 9 heures un quart. Déjeuner en compagnie du lieutenant D... qui, pour la seconde fois depuis notre départ de Faya, me fait partager son repas relevé d'un plat de viande fraîche (mouton ou poulet) qu'il a pu se procurer avant notre départ.

Notre menu est des plus simples et il nous tarde d'arriver dans des contrées plus riches. Nous sommes à peu près tous réduits au régime du couscous, riz, boîtes de thon ou de sardine, viande de conserve. Et encore, j'ai eu la veine de tomber, la veille du jour où nous devions quitter Faya, sur un sous-officier qui m'a passé une petite provision de beurre sans quoi j'en serais réduit au couscous et au riz cuit à l'eau et au sel.

Ce brave sous-officier, un des héros de Galakka proposé pour le grade d'officier à la suite de cette affaire, n'a accepté qu'avec bien des difficultés, les petites choses que j'ai pu lui donner en compensation.

20 janvier. — Départ à 2 heures trois quarts du matin, arrivée à l'étape vers midi. La matinée a été plutôt froide et j'ai dû, pour ne pas souffrir de l'abaissement de la température, me revêtir de ma djellaba par-dessus ma vareuse de drap.

21 janvier. — Partis ce matin à 2 heures et demie nous arrivons à l'important point d'eau d'Oueyta caractérisé par deux mares et deux bons pâturages distants l'un de l'autre de deux à trois kilomètres. Nous ne tardons pas à nous apercevoir de la présence désagréable de moustiques et nous nous empressons de fuir le voisinage des mares pour installer notre petit camp en haut d'une dune.

Nous ne repartirons d'Oueyta que demain soir. Cela permettra aux chameaux de pâturer et de se reposer.

Les pauvres bêtes sont bien fatiguées et l'énorme bosse qu'elles avaient au départ est maintenant réduite à sa plus simple expression.

Le vent qui rendait la température glaciale hier matin, s'est calmé dans la nuit. Aussi il fait aussi chaud ce matin qu'il faisait froid hier. Le climat est vraiment capricieux. Heureusement qu'on n'en souffre pas.

Le retour des chameaux du pâturage nous a valu une invasion de moustiques et chacun s'empresse de sortir sa moustiquaire qui était remisée depuis bientôt trois mois.

22 janvier. — Le vent s'est levé ce matin mettant en fuite ces désagréables autant qu'importunes bestioles. Comme quoi ce qui nous contrarie par moments peut nous être d'un grand secours en maintes circonstances.

Nous repartirons vers 1 heure de façon à arriver demain au pâturage d'Oum Ladam, où, en mai dernier, le lieutenant D... a tué soixante-quatorze Khouans contre deux tués et un blessé de son côté. C'est précisément le nom du lieu qui le prédestinait à être jonché d'os. Son nom doit venir d'ailleurs des os d'animaux qu'on trouve généralement dans les lieux de pâturages.

23 janvier. — Partis à 4 heures du matin, nous sommes arrivés à Oum Ladam à 9 heures. Nous touchons à la lisière de l'Ennedi et déjà apparaissent à l'horizon ces œuvres d'architecture que la fantaisie du vent et du sable a taillés dans le roc. Plongés dans la légère brume du matin, leurs masses me

rappellent les édifices géants d'une grande ville endormie dans le brouillard d'une matinée de novembre.

Très appréciée des chameaux, l'eau d'Aïn Ladam ne l'est guère des Européens Elle a une odeur et un goût particulièrement désagréables. Les animaux, depuis longtemps privés d'une nourriture suffisante, mangent à satiété.

24 janvier. — Après une nuit passée à Oum Ladam, nous nous remettons en route cet après-midi vers 4 heures. Dans trois jours nous serons à Fada où nous laisserons le lieutenant D...

25 janvier. — Nous avons abordé l'Ennedi ; c'est une série de rochers fantastiques, taillés, déchiquetés de la façon la plus bizarre, de la manière la plus curieuse. Le même rocher a différents aspects, suivant qu'on le regarde d'un côté ou de l'autre. L'un donne l'illusion d'une usine avec sa haute cheminée, l'autre se dresse en pyramide, plus loin on croirait apercevoir un vieux château démantelé ou un gigantesque rempart écroulé.

Vers 4 heures, après avoir gravi une rampe, nous apercevons à nos pieds l'Oued Ndou que marque une large bande verte bordée par une première ligne de rochers. Dans le lointain, d'autres escarpements surgissent élevant vers le ciel leurs formes étranges.

Je ne partage pas l'avis du capitaine F... qui trouve ce pays ignoble. Au contraire je trouve merveilleux ce paysage et son décor, après les immensités nues et arides du Borkou. Celui-ci possède, il est vrai des palmeraies qui forment autant de jolis coins, mais, entre chacunes d'elles, s'étend l'espace immense qui fatigue par son uniformité. Ici l'aspect varié de ces rochers anime le désert, la tache sombre des épineux, des euphorbes géantes, vient y jeter une note relativement gaie.

26 janvier. — Nous avons traversé la vallée du Ndou dans la nuit et l'aurore blanchissait l'horizon lorsque nous avons atteint la ligne rocheuse que j'apercevais hier. Pendant près d'un quart d'heure nous avons défilé à travers un champ d'étranges monuments qui se détachaient comme des ombres sur un écran. Les tirailleurs sénégalais ne pouvaient eux-mêmes s'empêcher d'admirer ce tableau, échangeant les réflexions les plus naïves. Quel merveilleux spectacle l'Ennedi nous eût offert en cet endroit par un beau clair de lune !

Nous atteignons au jour une nouvelle vallée où, en dehors des iphènes (genre de palmiers), les véritables arbres commencent à réapparaître. Des oiseaux voltigent dans les airs, des

tourterelles roucoulent dans les acacias... Nous avons quitté le désert.

Vers 9 heures et demie, nous atteignons le puits de Fada où nous retrouvons la partie de la 8e Compagnie qui, ayant quitté Faya quelques jours avant nous, était venue ici pour y préparer la rencontre des notables des populations du Djebel avec le colonel.

Nous resterons là quatre ou cinq jours. Peut-être enfin y serons-nous rejoints par un courrier qui, passé par le Borkou, m'apportera des nouvelles.

28 janvier. — Nous avons quitté le point d'eau de Fada hier vers 3 heures et demie, mais nous ne sommes sortis de la vallée que ce matin pour nous engager entre des hauteurs qui, par leur aspect calciné, m'ont rappelé les paysages du Borkou et de l'extrémité orientale du Tibesti.

Du 1er février. — Nous sommes arrivés ce matin dans la vallée d'Archéi où les rochers sont encore plus taillés et déchiquetés, plus tourmentés que dans les sites précédents.

A Archéi, l'eau nous est fournie par des mares qui se trouvent au pied des rochers et qu'alimenteraient des sources. La mousse verte qui les couvre nous empêche de voir les caïmans qu'on dit y fourmiller.

Nous coucherons ici et ne repartirons que demain soir pour ne trouver de l'eau qu'à Oum Chalouba distant de quatre jours de chameau. Les froids ont pris fin et la chaleur commence à se faire sentir.

Du 3 février. — Comme je vous l'avais fait prévoir, nous avons quitté Archéi hier. Une erreur de guides nous a fait faire une demi-heure de marche inutile, mais nous a valu d'admirer de près, au clair de lune, les derniers rochers de l'Ennedi dont nous sommes complètement sortis. Nous voilà dans la plaine du Mortcha recherchée par les nomades à cause de la richesse de ses pâturages.

Malheureusement je suis tombé sur une année de sécheresse et la terre n'offre que des herbes brûlées par le soleil. Le sol redevient ferme avec une couche superficielle de sable.

Du 4 février. — Décidément, nos guides ne connaissent guère le pays. Hier soir, pendant notre marche de nuit, ils ont complètement perdu le Nord. C'était vraiment le cas de le dire, car ils le plaçaient à l'Est. Comme à un certain moment ils nous reconduisaient tout simplement sur Fada leur erreur nous est apparue tellement évidente que nous les avons laissés aller à leur guise et avons marché en nous servant de la

boussole. Nous avons retrouvé la bonne direction, mais perdu deux bonnes heures de sommeil.

Ce matin nous avons fait deux rencontres. D'abord une superbe biche qui, détachant sa blanche silhouette sur la plaine jaune, nous a placidement regardé passer. Ensuite un beau chat sauvage: « elguettouche » comme l'appellent les indigènes qui, blotti au pied d'un touffe d'herbe et signalé par le colonel, n'a pris la fuite qu'au moment où j'ai fait « baraquer » mon chameau pour le photographier.

La température est plus supportable ici grâce au vent qui souffle en permanence.

Nous avons bivouaqué ce matin près de l'oued Oum Ahdjar, ainsi dénommé à cause des blocs de granit amoncelés en divers points de son lit.

Du 5 février. — Après avoir couché à Oued Honache, nous nous sommes portés ce matin sur l'Oued el Hadid à travers un pays qui a toujours le même aspect depuis que nous avons quitté l'Ennedi. Quelques termitières émergent çà et là nous rappelant que le désert n'est pas seul à avoir des inconvénients. La température est plutôt basse aujourd'hui et j'ai dû à nouveau me revêtir de mon paletot de drap et de ma djellaba. Je préfère cela à la chaleur.

Nous serons demain à Oum Chalouba, nous rapprochant peu à peu du but. Mon Dieu! qu'il me tarde d'arriver! Que ce voyage maintenant sans but, à travers des espaces infinis et monotones, est fastidieux! Bercés par nos chameaux durant des étapes, nous allons, n'ayant rien à lire, l'œil vague, la pensée errante et vagabonde. Nul point ne vient retenir le regard et, sur la route, les heures s'allongent, uniformes, insipides.

Du 6 février. — Nous arrivons à Oum Chalouba par une matinée assez froide après avoir traversé un champ de blocs granitiques. Le puits nous fournit une eau bourbeuse sans que le goût en soit désagréable. L'oued est garni d'épineux mais le pâturage est plutôt rare. Il est vrai qu'il doit disparaître rapidement en raison de la présence, en ce point, de campements permanents de nomades.

Du 7 février. — Après une nuit passée à Oum Chalouba, nous repartirons ce soir sur Arada.

Le courrier venu de ce point n'a pas apporté de lettres, mais en revanche quelques légumes (aubergines, tomates et salades) que le chef de poste a eu l'amabilité de songer à nous envoyer.

Du 11 février. — Nous sommes à Arada depuis hier matin.

Pour que ma description soit complète je vous dirai qu'entre Oum Chalouba et Arada il n'y a rien de remarquable. C'est le même pays que les jours précédents ; étendues plates, avec des traces de pâturages, coupées de temps en temps par de légers thalwegs marqués par une ligne d'épineux et pompeusement décorés du nom d'Ouadi (oueds). Cela me rappelle l'appellation de «Boulevard» donnée audacieusement par les Oranais à des artères qui méritent le nom plus approprié de rues.

En approchant d'Arada, le pays devient tout de même un peu accidenté et légèrement ondulé. Nous avons été reçus au poste par ce brave sous-lieutenant B... qui avait eu la pensée de nous faire parvenir des légumes à Oum Chalouba et qui, ne s'en tenant pas à cette gentillesse, nous hébergera pendant les trois jours que nous resterons ici.

Un petit accroc vient d'arriver qui peut-être aura pour conséquence de prolonger de quelques jours la durée (cinquante à soixante jours au maximum) que mettaient à arriver à Fort-Lamy les lettres de France. Malgré cela la voie anglaise restera la plus rapide à destination du Tchad. Voici ce qui se passait :

Depuis deux ans, à la suite d'un accord franco-anglais, le courrier de France à destination du Tchad était mis en depêches à Paris (Bureau étranger) et de là dirigé en sacs fermés sur Liverpool qui, à son tour, le dirigeait sur la colonie anglaise de Nigeria où il arrivait à Kano par les voies régulières. De Kano à Fort-Lamy il était acheminé par des porteurs. Au début, tout alla bien, il n'y avait guère que sept à huit sacs de lettres par courrier, mais la rapidité avec laquelle la correspondance arrivait (quarante-cinq jours au lieu de quatre-vingt-dix par la voie du Congo) suggéra aux Européens de se ravitailler en vivres de conserve par le moyen de la lettre à 1 kilogramme. Bien mieux, un commerçant fit venir sa marchandise par cette voie. Finalement, le nombre de sacs de dépêches est passé de sept à quatre-vingts ! Les Anglais ont patienté ; mais lorsqu'ils se sont rendus compte que cela devenait permanent et non pas accidentel, ils ont avisé, au dernier courrier, que les difficultés qu'ils éprouvaient à recruter le personnel de porteurs nécessaires, ainsi qu'à le nourrir, ne leur permettaient plus d'assurer le service du transport de nos dépêches. C'était fatal : et, dès mon arrivée, à Fort-Lamy j'avais entendu autour de moi exprimer des craintes à ce sujet.

Ce n'a donc pas été une surprise et nous avons même trouvé

les Anglais fort aimables de nous proposer de nous avertir quinze jours à l'avance du nombre de sacs qui arriveront à Kano. Ce qui nous permettra d'y diriger sans trop grande perte de temps l'équipe nécessaire de porteurs.

Du 19 février. — Demain je serai à Abéché et, dans quelques jours, huit jours au plus, je serai fixé sur mon affectation définitive. Ce que j'ai vu ou entendu dire me fait désirer retourner à Fort-Lamy. Abéché très épprouvée par l'insurrection du Ouadaï, et l'occupation française, ne s'est pas relevée depuis et, pour comble, la région dont elle est la capitale est une des plus atteintes par la sécheresse. Déjà à Arada, nous en avons constaté les premiers effets : quelques morts dans les villages voisins. Puis, lorsque nous nous sommes remis en route, cela a été une série de villages complètement désertés par leurs populations. Parfois des malheureux, squelettiques, décharnés, trop faibles pour fuir vers des régions plus fortunées, se traînaient lamentablement devant nous mendiant quelque nourriture.

A Bilten, nouveau poste à deux jours d'Arada, sur la route d'Abéché, le capitaine R... nous dit que des enfants meurent de faim auprès des cuisines des tirailleurs, autour desquels ils rôdent, guettant quelque aumône.

Enfin hier, un vieillard que le colonel Largeau interrogeait, nous apprenait, que dans son village, les malheureux en étaient réduits à se nourrir de baies desséchées et pulvérisées: vingt-huit personnes sont mortes depuis que la nécessité oblige les gens à se nourrir de cette façon.

Si la misère est aussi grande à la campagne, qu'est-ce que cela doit être dans une agglomération d'environ 10.000 habitants ? Et quelles ressources doit-on y trouver ?

A Fort-Lamy on a moins souffert de la sécheresse et là on est assuré d'avoir constamment œufs, poulets, beurre, lait et poisson sans compter que je peux faire venir du blé du Kanem et me faire faire du couscous ou des pâtes.

A partir d'Arada le pays change. Ce ne sont plus les mêmes espaces nus et plats. Peu à peu le terrain est devenu rocheux, accidenté et se couvre d'une végétation chétive mais assez dense. De tous côtés l'horizon est borné par une ligne de collines granitiques formées de blocs énormes entre lesquels croissent des arbrisseaux dépouillés de feuilles.

Arrivé à Abéché, le 20 février au matin je quitterai la capitale du Ouadaï le 4 mars prochain. J'en suis heureux, car je ne me trompais guère sur les charmes de cette résidence. La solution que je souhaitais a été facilitée par le retour au

Tchad d'un ex-interprète à trois galons qui, après un séjour de sept à huit ans au Tchad ou à Zinder, s'est fait nommer administrateur colonial. Pris de la nostalgie du pays, il y revient en cette qualité. Comme il a déjà été employé au Ouadaï il est tout naturel qu'il y retourne !

Du 13 mars. — Nous avons quitté Abéché, le 4 comme je l'avais dit plus haut. La route a commencé à devenir intéressante du jour où nous avons atteint le Batha (7 mars) rivière assez large par endroits. En ce moment elle est à sec, elle ne coule qu'environ un mois pendant la saison des pluies (août-septembre). Néanmoins les berges, couvertes d'une végétation assez dense d'épineux, lianes, ficus géants, en sont assez riantes. Nous voyons fréquemment des bandes de cinocéphales prenant leurs ébats, et, sur la route, des biches qui fuient à notre approche; des pintades, qui picorent audacieusement à quelques pas de nous, viennent nous distraire, tandis que la brise chargée des effluves odorantes des mimosas parfume l'atmosphère.

Pour vous la bonne saison a commencé, la campagne reverdit, les froids de l'hiver ont fui et les hautes températures de l'été sont encore loin. Bientôt vous allez fêter Pâques. Ici... c'est la mauvaise saison qui approche, la chaleur, dont je n'avais presque pas eu à souffrir depuis le début, commence à se faire rudement sentir. Mais contrairement à ce qui se passait à Relizane, mon appétit loin d'en décroître semble augmenter. C'est bon signe.

Du 10 mars. — Nous avons atteint le poste d'Aïn-Hadjer dont le commandant, le lieutenant R.., a séjourné quatre ans au Maroc occidental, ce qui nous a permis de causer ensemble de choses connues de tous deux. Il nous a donné l'hospitalité la plus large pendant les deux jours passés auprès de lui. Nous avons fort apprécié les produits de ses jardins. Le 12 après-midi nous lui avons fait nos adieux et repris notre vie errante.

20 mars. — Nous voilà à mi-route d'Abéché à Fort-Lamy, nous sommes arrivés ce matin à Ati, situé, comme Aïn Hadjer, sur le Batha.

Nous avons quitté Ati le 23 mars. Depuis cette date nous avons laissé le Batha, pour nous engager à Yao dans la région du Fitri, qui est l'une des plus intéressantes que j'aie vues. Il y a trois ans une lagune de 30 kilomètres de long, sur environ 15 kilomètres de large, y couvrait une superficie de 450 kilomètres carrés. La sécheresse des trois dernières années a mis ce lac à sec fournissant aux indigènes un terrain de culture d'une richesse admirable. Ceux-ci ont su en profiter et, tandis

que dans plusieurs régions voisines c'est la misère ou la disette, au Fitri c'est l'abondance. Le sous-sol a en effet conservé une humidité suffisante pour que le mil, les pastèques et différents légumes viennent en cette saison avec une vigueur surprenante.

A propos de mil, je serai curieux de savoir si cette variété est cultivée en Algérie. J'en doute. C'est la seule céréale qui soit cultivée ici par la grande masse des populations du territoire. On en distingue deux sortes, le petit et le gros mil. Celui-ci, inférieur au premier, est donné de préférence aux chevaux. L'orge est à peu près inconnue sauf au Borkou où elle a été importée par les Snoussistes. Quant au blé, on le cultive un peu au Borkou, au Kanem et au Ouadaï. Si le mil du Fitri n'est pas cultivé en Algérie je crois qu'il y aurait un essai à faire qui aurait son importance, le rendement étant de trente à cinquante quintaux à l'hectare pour un demi-quintal semé. Il pourrait concurrencer l'orge pour l'alimentation des indigènes et être surtout cultivé pour la nourriture des chevaux, avec cette différence avantageuse qu'à poids égal, il est plus nutritif.

Revenons au Fitri qui a à sa tête comme chef indigène le Sultan Hassan qui prend son rôle au sérieux vis-à-vis de ses sujets (25.000 peut-être, y compris les femmes et enfants). Il habite comme le commun des mortels de son royaume dans une case en paille. Mais il ne ferait pas un effort pour enfiler ses babouches, et alors il est fort plaisant de voir deux de ses dignitaires le soutenir sous les bras, tandis que deux autres qui se sont précipités à ses pieds lui enfilent ses belghas (ses babouches) avec assez de peine, car il ne soulèvera pas son pied d'un millimètre pour leur faciliter la tâche. Il est vêtu de vêtements arabes, gandouras en coton tissé dans le pays ou en indienne pleine d'apprêts. Sur sa tête, une énorme amama est enroulée avec un désordre qui dénote l'absence totale de goût.

Une autre chose qui a excité ma curiosité. La lagune dont je parle plus haut était paraît-il extrêmement poissonneuse. Elle était habitée par une espèce unique : le silure [1]. Tout naturellement on serait porté à croire que l'eau ayant disparu les poissons avaient dû périr. Pas du tout ! Ils se sont tout simplement constitué des niches dans la terre et là, entourés

1 Les silures sont des Malacoptérygiens Il est donc fort probable que ce nom est impropre dans le cas actuel. Il s'agit plutôt d'un poisson de l'ordre des Dipnoï, très probablement un protoptère.

(Note du Comité de Rédaction).

d'une membrane, comme une chrysalide dans son cocon, ils conservent une espèce de sommeil léthargique jusqu'au jour où les indigènes viennent les dénicher. La réapparition de l'eau, grâce à un bon hiver, viendra, peut-être dans quatre ou cinq mois dissoudre les blocs de glaise où ils se sont enfermés et les rendre à la vie aquatique. A notre passage à Yao, les gens du Sultan Hassan nous en ont montré quelques-uns qu'ils avaient déjà extraits de leurs cachettes et, prévoyant notre curiosité, ils en avaient apporté un enfermé dans son bloc de glaise. Devant nous, ils ont ouvert la motte et en ont retiré le silure qui, jeté dans l'eau, s'est mis en mouvement.

Lorsqu'on m'en avait parlé la veille, j'avais formé le projet d'en rapporter un, mais j'ai été effrayé par l'encombrement que cela m'aurait causé lorsque j'ai vu qu'il s'agissait d'emporter un bloc de 12 à 15 kilogrammes et non une motte de 2 à 3 kilogrammes comme je le supposais tout d'abord. Vous vous contenterez donc du récit et vous vous passerez de la vue qui... aurait pu fort bien être accompagnée de l'odeur, car je ne sais tout de même si la résistance de ce bizarre poisson irait jusqu'à être encore en vie en septembre 1915... La chair du silure rappelle par sa saveur celle du merlan ; elle est un peu plus fade, mais un peu plus ferme.

Après avoir quitté le Fitri, nous nous sommes engagés dans le Baguinni et sommes arrivés le 30 mars à Bokoro où j'ai eu l'occasion de voir une jeune girafe apprivoisée. Libre, « Joséphine » reste paraît-il des quinzaines de jours absente, pâturant dans la brousse, puis revient au poste faire une visite à ses propriétaires et s'en retourne de nouveau savourer sa liberté.

Après une journée et demie passée à Bokoro, nous nous sommes mis en route et nous voilà aujourd'hui à trois étapes de Fort-Lamy que nous atteindrons le samedi 11 avril c'est-à-dire la veille du dimanche de Pâques.

C'est avec plaisir que je goûterai enfin un peu de repos corporel car, en ce qui concerne le repos intellectuel, la correspondance snoussiste trouvée à Aïn-Galakka m'en a fait perdre la perspective pour une bonne partie de mon séjour.

DJIAN,

Interprète militaire.

OBSERVATIONS MÉTEOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Juin au 30 Novembre 1915

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne (1)	TEMPÉRATURE			TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m	PLUIE		VENTS		NÉBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 21)	NOMBRE de jours de brouillard
		minimum	maximum	moyenne (2)				NOMBRE en millimètres	NOMBRE de jours	Direction des nuages	Force (de 0 à 9)			
Juin	728,9	18,0	28,9	23,4	16,2	76,1	875,7	4,5	5	S. E.	1,0	2,2	14,5	12
Juillet	727,0	21,5	32,5	27,0	20,6	77,3	835,9	gouttes	1	S. E.	1,1	3,4	13,5	23
Août	728,6	22,1	32,6	27,3	23,8	79,0	863,5	0	0	S. E.	1,0	2,7	14,5	20
Septembre	728,9	17,2	28,8	23,0	16.4	79,0	691,7	7,5	3	S. E.	1,0	1,3	13,5	21
Octobre	729,0	14,2	23,0	18,6	11,6	71,0	482,0	82,0	8	S. E.	1,1	2,9	15,5	16
Novembre	730,3	11,4	22,2	16,8	9,8	70,0	398.3	49,8	6	S. W.	1,2	3,2	13,2	15
TOTAUX								143,8	23					107

(1) Les nombres donnés sont les pressions atmosphériques moyennes mensuelles *corrigées à zéro.*
(2) Les nombres donnés sont les températures moyennes mensuelles *corrigées.*

A. GUILLAUME.

OBSERVATOIRE DE SANTA-CRUZ

Étude des Vents du 1er Juin au 30 Novembre 1915

ROSE des VENTS	Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			TOTAUX du 1er juin au 30 novembre 1914	TOTAUX du 1er juin au 30 novembre 1915
	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir		
N.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. E.	0	7	0	0	2	3	0	4	5	1	6	5	1	5	1	1	10	4	47	55
E. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E.	1	2	2	1	2	1	1	4	2	1	2	4	3	2	0	0	2	1	29	31
E. S. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S. E.	15	13	13	16	21	19	14	12	13	11	12	12	15	15	14	9	7	10	253	241
S. S. E.	0	5	1	6	2	3	2	3	1	2	3	0	1	1	1	1	1	0	11	33
S.	4	2	6	6	3	2	2	3	2	4	4	3	2	0	5	4	2	5	72	59
S. S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
S. W.	9	1	7	2	1	3	12	5	8	11	3	6	9	8	10	15	7	10	130	127
W. S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
W.	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	3
W. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX...	30	30	30	31	31	31	31	31	31	30	30	30	31	31	31	30	30	30	549	549

Ch. LHUILLIER

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION

DANS LES

PORTS

du Département d'Oran

MOUVEMENT COMMERCIAL



Mouvement de la Navigation du port d'ORAN, par pavillon, pendant l'année 1914

INDICATION du PAVILLON	ENTRÉES		SORTIES		Entrées et Sorties réunies	
	NOMBRE de navires	Tonnage	NOMBRE de navires	Tonnage	NOMBRE de navires	Tonnage
Français	2.021	1.819.648	2.014	1.818.861	4.035	3.638.509
Anglais	449	875.635	445	869.638	894	1 745.273
Autrichien	101	237.849	101	237.849	202	475.698
Allemand	100	163.603	102	166.227	202	329.840
Espagnol	289	119.330	286	119.186	575	238.516
Italien	67	70.662	66	69.749	133	140.411
Grec	57	103.074	57	103.074	114	206.148
Norvégien	53	70.538	50	68.163	103	138.701
Belge	16	18.238	18	21.656	34	39.894
Danois	36	34.145	37	36.124	73	70.269
Hollandais	18	11.084	20	12.458	38	23.542
Suédois	17	18 835	18	20.032	35	38.867
Russe	9	11.337	9	11.337	18	22.674
Américain	1	1.788	1	1.788	2	3.576
Portugais	2	190	3	558	5	748
Brésilien	3	1.333	3	1.333	6	2.666
Marocain	1	3	1	3	2	6
Totaux en 1914.	3.240	3.557.302	3.231	3.558.036	6.471	7.115.338
— en 1913.	3.839	3.826.964	3.826	3.815.793	7.665	7.642.757
Différence 1914.	— 599	— 269.662	— 595	— 257.757	— 1.194	— 527.419

Relevé total du Mouvement des ports du département d'Oran, pendant l'année 1914

(Entrées et sorties réunies)

DÉSIGNATION DES PORTS	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES	
	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Oran	3.240	3.557.302	3.231	3.558.036	6.471	7.115.338
Mers-el-Kébir	117	14.336	127	15.559	244	29.895
Mostaganem	473	289.994	474	290.030	947	580.024
Arzew	347	267.682	348	268 560	695	536.242
Beni-Saf	231	204.690	232	208.117	463	412.807
Nemours	240	111.947	239	111.945	479	223.892
Honaïne	21	9.036	21	9.036	42	18.072
Kiss-Adjeroud	87	28.101	87	28.101	174	56.202
Cap Kelah	26	20.713	26	20.713	52	41.426
Totaux en 1914	4.782	4.503.801	4.785	4.510.097	9.567	9.013.898
Totaux en 1913	5.738	4.886.637	5.726	4 876.438	11.464	9.763.075
Différence en plus	»	»	»	»	»	»
Différence en moins	956	382.836	941	366.341	1.897	749.177

STATISTIQUE DU MOUVEMENT COMMERCIAL DES PORTS

du département d'Oran, pendant l'année 1914

compaé au mouvement de l'année 1913, et par nature de marchandises

EXPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	A DESTINATION de France	A DESTINATION de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1914	Totaux en 1913
Animaux vivants — bêtes de somme..	Tête	1.805	3.824	3.629	4.504
Animaux vivants — Bestiaux — race bovine..	»	8.005	143	9.440	7.626
Animaux vivants — Bestiaux — ovine et autres	»	317.999	5.049	323.048	520.891
Peaux brutes fraîches ou sèches...	Kilog.	788.800	146.200	935.000	1.043.700
Laine en masse..........	»	2.444.600	145.500	2.590.100	3.958.300
Poissons de mer — frais..........	»	161.100	»	161.100	181.210
Poissons de mer — salés ou conservés..	»	101.700	498.800	600.500	788.100
Os, sabots, cornes de bétail	»	765.400	71.100	836.500	860.800
Céréales en grains — froment	Quintal	547.402	80.923	628 325	909.588
Céréales en grains — avoine........	»	501.351	80.573	581.924	466.703
Céréales en grains — orge..........	»	137.171	282.138	419.329	583.952
Céréales en grains — maïs	»	4	13.532	13.536	12.892
Farine de froment........	»	42.505	86.281	128.786	160.345
Semoules en gruau	Kilog.	112.800	4.496.100	4 608.900	4.250.000
Légumes secs et leurs farines.....	»	682.900	2.101.700	2.784.600	4.830.000
Pommes de terre.........	»	533.600	1.672.900	2.206.500	1.651.200
Fruits frais de table	»	6.923.500	2.344.500	9.268.000	15.461.800
Marcs de raisin et moûts .	»	1.926.000	101.100	2.027.100	2.278.500
Fruits secs ou tapés.....	»	447.500	183.500	631.000	291.200
Graines et fruits oléagineux	»	79.900	900	80.800	420 000
Tabac en feuilles.........	»	1.000	57.600	58.600	16.900
— fabriqué	»	25.700	1.635.800	1 661 500	1.427.800
Huile fixe d'olives.........	»	111.700	171.400	363.100	263.200
— de graines grasses...	»	20.500	180.200	200.700	227.210

EXPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	A DESTINATION de France	A DESTINATION de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1914	Totaux en 1913
ésines et produits résineux	Kilog.	290.100	40.300	330.400	471.720
ines, herbes et fleurs médicinales.	»	18.200	11.600	29.800	35.210
ège.................. ..	»	110.000	89.000	199.000	262.000
ton.......	»	2.000	3.000	5.000	6.500
in végétal..............	»	3.798.800	22.730.300	26.529.100	40.663.100
fa.......	»	130.000	76.503.100	76.633.100	94.201.800
orces à tan.......... ..	»	1.917.500	527.100	2.464.600	3.944.300
gumes frais....	»	9.670.800	686.300	10.357.100	9.680.900
urrages	»	15.600	34.000.200	34.015.800	22.437.200
on......................	»	10.432.300	608.000	11.040.300	16.540.580
illes............	»	506.300	277.300	783.600	1.021.900
istelles.......	Litre	4.054.700	9.200	4.063.900	4.724.300
in ordinaire	»	141.051.900	9.960.300	150.176.200	158.172.300
– de liqueurs...........	»	464.800	87.700	552.500	476.400
ux-de-Vie et spiritueux (alcool pur)	»	411.200	372.200	783.400	1.840.900
prits de toutes sortes....	»	371.000	19.100	390.100	445.413
arbres bruts............	Kilog.	251.200	20.600	271.800	648.000
aolin, terre à infusoires..	»	220.100	510.000	830.100	752.200
ques, plâtre, chaux, ciments ...	»	»	2.820.000	2.820.000	4.983.000
oudron minéral..........	»	»	10.000	10.000	280.000
INERAI de fer	»	419.676.000	21.986.000	581.954.000	581.954.000
INERAI de cuivre......	»	»	»	»	»
INERAI de plomb......	»	3.000	4.000	7.000	675.000
INERAI de zinc..	»	»	1.702.000	1.702.000	7.527.000
el brut et raffiné...	Quintal	54.893	9.201	64.094	56.720
ie de vin	Kilog.	1.226.100	354.600	1.580.600	1.315.900
artre brut	»	267.600	169.500	437.100	503.700
uvrage en sparterie......	»	379.600	246.200	625.800	654.000
olis postaux............	Nombre	67.150	18.599	85.749	92.962
Id.	Kilog.	388.472	114.795	503.267	508.587

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1914	Totaux en 1913
Animaux vivants — bêtes de somme	Tête	861	2.202	3.063	8.731
Animaux vivants — Bestiaux — race bovine	»	749	338	1.087	1.401
Animaux vivants — Bestiaux — ovine et autres	»	»	119.852	119.852	147.230
Viandes salées et conservées	Kilog.	308.400	30.600	309.000	417.900
Graisses animales autres que de poissons	»	342.300	121.600	463.900	807.500
Beurre et fromages	»	1.317.600	299.600	1.617.200	1.710.900
Poissons de mer salés ou conservés	»	1.095.100	280.900	1.376.000	1.015.400
Céréales en grains	Quintal	20.252	275.257	295.509	290.963
Farines	»	20.043	109	20.152	98.528
Semoules et pâtes d'Italie	Kilog.	1.708.200	23.900	1.732.100	2.524.200
Riz	»	1.219.000	1.094.100	2.313.100	7.518.700
Légumes secs et leurs farines	»	2.954.400	2.199.600	5.154.000	5.478.300
Marrons et châtaignes	»	490.000	19.500	509.500	558.200
Pommes de terre	»	6.999.700	2.498.100	9.497.800	11.023.200
Fruits de table — frais	»	387.000	3.226.200	3.713.200	4.210.400
Fruits de table — secs ou tapés	»	324.000	617.000	941.000	926.500
Sucres	»	22.580.500	941.300	23.521.800	26.646.000
Cafés	»	600	3.827.000	3.827.600	4.785.800
Chocolat	»	504.700	1.900	506.600	629.000
Poivre, cannelle, muscade, clous de girofle, macis et vanille	»	13.500	172.000	185.500	166.300
Thés	»	3.200	340.400	343.600	868.100
Tabacs en feuilles ou en côtes	»	»	1.388.300	1.388.300	2.132.500
Tabac fabriqué	»	13.100	122.800	135.900	79.000
Huile fixe d'olives	»	48.900	221.200	270.100	262.800
Huiles de graines grasses	»	6.846.600	25.700	6.872.300	7.358.700
Bois à construire	1.000 K.	21,939	235	22.174	32.483
Merrains de chêne et autres	Kilog.	453.800	1.025.900	1.479.700	1.657.860

IMPORTATIONS

ATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1914	Totaux en 1913
égumes frais ou conservés	Kilog.	207.400	462.000	669.400	719.200
ins ordinaires.........	Litre	199.000	116.200	315.200	466.200
ins de liqueur	»	485.700	31.500	517.200	555.700
lcool, eaux-de-vie et esprits de toutes sortes..	»	2.442.700	9.600	2.452.300	3.908.800
aux minérales...........	Kilog.	1.869.100	12.300	1.881.400	2.155.100
atériaux de construction	»	63.774.600	868.200	64.642.800	107.140.000
oufre	»	3.706.000	»	3.706.000	12.645.000
ouille crue et agglomérée	Quintal	3.530	4.257.630	4.241.140	5.162.220
uiles minérales raffinées.	Hectol.	28.694	22.361	51.055	57.283
uiles lourdes..........	Kilog.	1.614.000	4.847.500	6.461.500	1.990.300
ers, fontes et aciers....	»	29.254.200	1.023.100	30.277.300	37.670.900
arbure de calcium	»	1.720.800	100	1.720.900	2.454.500
ulfate de cuivre	»	316.000	»	316.000	431.000
uperphosphates et engrais	»	5.930.700	»	5.930.700	13.609.100
avons de parfumerie et autres ...	»	5.861.600	43.800	5.905.400	6.858.000
hicorée brûlée ou moulue......	»	406.300	800	407.100	468.300
ougies de toutes sortes .	»	1.496.300	12.900	1.509.200	1.815.300
oteries, faïences et porcelaines...	»	4 018.300	573.700	4.592.000	9.424.200
erres et cristaux........	»	2 773.700	81.200	2.854.900	3.873.800
ils, ficelles et cordages..	»	1.605.900	1.600	1.607.500	1.092.700
acs vides en jute	»	1.655.400	383.900	2.039.300	4.222.000
issus de lin et de chanvre	»	148.900	2.500	151.400	160.300
— de coton	»	2.227.000	146.000	2.373.000	3.683.700
— de laine..........	»	165.000	24.400	189 400	248.500
— de soie............	»	4.500	100	4.600	14.000
êtements et lingerie.....	»	312.100	48.200	360.300	438.900
apier et ses applications..	»	5.122.900	117.000	5.239.900	6.208.000
ux et pelleteries ouvrées	»	517.600	56.800	574.400	904.500

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1914	Totaux en 1913
Bijouterie et horlogerie...	Kilog.	42.160	420	42.580	54.970
Machines et mécaniques..	»	2.020.100	1.805.000	3.825.100	4.969.800
Autres ouvrages en métaux	»	5.090.900	4.688.200	9.774.100	11.956.500
Meubles et ouvrages en bois	»	2 428.100	2.624.800	5.052.900	5.127.600
Ouvrages de vannerie, de sparterie et de corderie..	»	29.800	438.800	468.600	589.800
Carrosserie..............	»	281.600	90.700	372.300	723.800
Bimbeloterie, tabletterie et brosserie.	»	228.200	29.000	257.200	534.300
Colis postaux............	Nombre	271.795	7.250	274.045	366.520
Id.	Kilog.	2.053.688	40.463	2.094.151	2.436.300

A. TOURNIER.

BIBLIOGRAPHIE

(Ouvrages offerts à la Société)

Le Maroc, par M. Augustin BERNARD, professeur à la Facultés des Lettres d'Alger, chargé du Cours de Géographie de l'Afrique du Nord à la Sorbonne. (1 volume, Alcan Levy, Paris).

M. Augustin Bernard qui a apporté une si large et si féconde contribution à la diffusion de l'étude des questions marocaines, vient de publier une nouvelle édition de son important ouvrage : « Le Maroc ».

Le succès d'une œuvre qui renferme en elle, tout ce qu'on peut et qu'on doit connaître du grand pays qui complète si heureusement notre empire du Nord de l'Afrique, est d'autant plus légitime que l'auteur y a réuni une documentation aussi complète que possible.

La nouvelle édition de « Le Maroc » retiendra l'attention de ceux que préoccupe la question Marocaine car M. Augustin Bernard l'a mise à jour, et les événements qui doivent découler de la terrible guerre qui ébranle le monde entier, y sont envisagés très sagement dans leurs conséquenses présentes et futures.

On ne peut que féliciter l'éminent écrivain, d'avoir eu l'excellente initiative de reprendre la publication d'un intéressant ouvrage d'initiation au moment même où on peut envisager une reprise prochaine dans notre œuvre de pénétration marocaine.

Nous ne dirons pas à nouveau tout le bien que nous pensons de cet ouvrage : le succès qu'ont obtenu trois éditions successives est le meilleur hommage qu'on puisse lui rendre.

ED. DÉCHAUD.

L'Allemagne d'Outre-Mer, grandeur et décadence, par Camille FIDEL, préface de M. Lucien Hubert, Sénateur. Avec six cartes. Boivin et Cie, Paris

Dans cette brochure d'actualité, l'auteur s'est efforcé de donner une idée exacte et complète de la valeur économique et du degré de développement des colonies allemandes, aujourd'hui presque complètement conquises par les Alliés, ainsi que des ambitions coloniales de nos ennemis en général, et notamment en Chine, en Turquie d'Asie et en Afrique. Il était nécessaire de répandre ces notions dans le public francais, et pour y réussir MM. Boivin et Cie

ne pouvaient mieux faire que de s'adresser à un de nos publicistes coloniaux les plus actifs « qui, depuis de longues années, dit M. le Sénateur Lucien Hubert dans sa préface, a approfondi les questions coloniales dans leurs rapports avec la politique internationale et s'est en particulier consacré à l'étude de la colonisation allemande ».

Nous partageons entièrement cette façon de voir, et nous pensons que pour être sommaire, l'étude de M. Fidel n'en est pas moins fort intéressante, et susceptible de diffuser dans les milieux français une connaissance suffisante de la situation de l'Allemagne au point de vue Colonial.

Ed. DÉCHAUD.

Deux stations nouvelles de pierres écrites (gravures rupestres) découvertes dans le cercle de Djelfa (Algérie), par G.-B.-M. Flamand. (Extrait de l'*Anthropologie*, T. xxv, pp. 433-458, Paris 1914.)

Aux nombreuses notes qu'il a publiées jusqu'ici sur les « pierres écrites » notre savant confrère, M. G.-B.-M. Flamand, vient d'en joindre une nouvelle qui ajoute au vif intérêt des précédentes.

Les gravures signalées se rapportent à deux stations de la région de Djelfa et appartiennent à trois périodes : néolithique ancien, libyco-berbère, moderne.

La première station décrite est celle de Ksar-Zaccar découverte par M. Magny, ancien juge de paix à Djelfa. Elle a offert 24 gravures dont 14 anciennes. Trois de ces dernières sont remarquables par la netteté du trait et la pureté du profil. On y reconnaît parfaitement une antilope bubale, un lion, une autruche et un mouflon. Avec ceux d'autres cavicornes très mal caractérisés, tous ces dessins représentent une partie de la faune du début du néolithique.

Dix autres dessins en pointillé sont des productions de l'art libyco-berbère. Les deux derniers sont modernes.

La seconde station, relevée par M Flamand lui-même, est celle de Daïet-es-Stel. On y voit deux gravures dont une représente le demi-corps d'un personnage, qui n'est pas mal profilé.

M. Flamand termine par des conclusions du plus grand intérêt. Il résume les déductions de ses longues études sur l'âge des pierres écrites anciennes en rapport avec l'existence du buffle antique. Il admet que cette espèce était abondante à l'extrême terminaison des *temps pléistocènes* et que sa disparition du Sahara a coïncidé avec l'instauration du régime climatérique qui a créé le désert actuel.

Enfin il constate la contemporanéité de l'existence des troupeaux de buffles et de *l'homme à la hache polie* des gravures rupestres ; ce qui le conduit à admettre l'hypothèse, formulée déjà par

G. de Mortillet, pour le chelléen de Ternifine, que le début du néolithique ancien de l'Algérie est antérieur à celui du néolithique de l'Europe.

Ce sont là des conclusions que je suis loin de contredire.

En terminant il me reste à souhaiter que mon savant confrère et ami publie bientôt le magistral ouvrage qu'il a en préparation, depuis des années, sur les *Hadjrat Mektoubat*. Tous ceux qui s'intéressent à la préhistoire l'attendent avec impatience.

F. DOUMERGUE.

Recherche par leurs Influences des Eaux souterraines, des Corps enfouis ou dissimulés, des Gisements métallifères, par Henri MAGER, 1 vol. in-8° broché, 236 pages, 127 figures. — H. Dunod et E. Pinat, éditeurs, Paris.

M. Henri Mager vient de réunir en un volume les résultats de ses recherches sur le Pendule et la Baguette utilisés pour la découverte des eaux souterraines, des corps enfouis et des gisements métallifères. Mais c'est plutôt l'exposé de la théorie et de la doctrine que le résumé des résultats pratiques obtenus. Aussi est-il difficile de condenser en quelques lignes les principes d'une science que le savant ingénieur hydrologue construit de toutes pièces.

L'ouvrage a plutôt l'allure d'un traité de physique que d'un manuel de l'*Art de découvrir les sources.*

La première partie traite de l'historique de l'emploi du pendule et de la baguette dans la recherche des eaux et des minéraux.

Le chapitre premier est consacré au pendule, aux influences qui le mettent en action, aux divers mouvements qui dénotent les influences particulières des corps étudiés. Une foule d'expériences montrent l'intérêt passionnant de cette étude.

Le deuxième chapitre traite de la baguette, de *la branche de coudrier fourchue tournant entre les mains de certaines personnes soumises à certaines influences*, la vieille *Baguette divinatoire.*

Après avoir décrit les diverses sortes de baguettes utilisées et expliqué l'action des influences agissant sur l'instrument, M. Mager expose *sa technique opératoire* pour la recherche des eaux souterraines.

J'avoue que le système est bien compliqué et les déductions à tirer des graphiques tracés par la baguette ne me paraissent pouvoir être saisies que par M. Mager lui-même. Ce n'est que par une pratique de plusieurs années qu'un novice, doué d'une puissante *faculté d'action*, arrivera à appliquer les règles tracées par l'auteur de la méthode. Il aura surtout à se mettre en garde, pendant longtemps, contre une multitude d'erreurs possibles.

Une bonne partie du chapitre est consacrée au résumé des

études faites par M. Mager en Tunisie, en Algérie et principalement en Oranie.

C'est dans la région d'Oran, et çà là dans le département, que M. Mager a découvert ce qu'il appelle *les cheminées d'appel à geysers souterrains*. A ce sujet il émet une théorie que la constitution géologique et stratigraphique des régions considérées, soit aux environs d'Oran, d'Arzew, de Saint-Leu, ne permet guère d'expliquer.

Je veux bien admettre que sur certains points la baguette soit influencée par des eaux profondes ascendantes, d'origine *triasique*, mais sur aucun point de la région d'Oran ces eaux n'atteignent les grands niveaux aquifères du sahélien et du pliocène, les seuls que M. Mager a plus spécialement étudiés.

Un autre chapitre traite de la recherche des minéraux dont la méthode a été exposée par l'auteur dans un livre récent que j'ai déjà eu l'avantage de signaler. (Bull. de décembre 1914.)

Le dernier chapitre est consacré à « La Matière ». M. Mager admet que « la Baguette et le Pendule permettent l'étude des influences émises par la Matière » ce qui lui permet d'expliquer les influences particulières émises par les divers corps.

Enfin, l'ouvrage se termine par une série de 91 questions à résoudre, d'expériences à tenter avec les Pendules et les Baguettes afin d'arriver à contrôler, modifier, compléter les principes exposés.

Le livre de M. Mager est un essai d'explication scientifique de phénomènes qui, quoique souvent niés, ne peuvent être mis en doute. Comme pour d'autres, jusqu'ici inexpliqués, la science finira par leur donner droit de cité.

Quel que soit le sort réservé aux théories nouvelles émises et soutenues par M. Mager, le savant hydrologue aura le mérite d'avoir jeté les bases d'une science nouvelle. Son livre sera lu avec grand intérêt et provoquera de nouvelles recherches.

F. DOUMERGUE.

Khamissa, Mdaourouch, Announa, fouilles exécutées par le Service des Monuments historiques de l'Algérie. — Première partie : *Khamissa*, texte explicatif par M. Stéphane GSELL ; plans et vues par M. Charles-Albert JOLY. (Premier fascicule). Alger, Ad. Jourdan ; Paris, Fontemoing et Cie, 1914.

Le Service des Monuments historiques de l'Algérie vient de publier la première partie des recherches qu'il fait exécuter. Ce premier fascicule est consacré à Khamissa, l'antique *Thubursica Numidarum*. M. Ch. Joly, qui est chargé de ces fouilles, a fourni les vues et les plans. Le texte explicatif a été ajouté, à ces illustrations, par M. S. Gsell, que l'on rencontre partout, lorsqu'il s'agit des documents archéologiques de l'Algérie.

Thubursica était un bourg indigène d'une certaine importance, qui plus tard devint cité romaine. Fait curieux à remarquer, il n'y eut pas à Thubursica un apport de sang romain. Les indigènes se romanisèrent, s'assimilèrent d'eux-mêmes ; et, chose rare, ce fut sans secousse que ces Numides devinrent romains.

Thubursica fut, dès l'an 100, une cité romaine, ainsi qu'une inscription le rappelle : *Civitas Thubursitana*. Il y avait donc là, un centre urbain avec des institutions municipales. Une inscription cite encore des « principes gentis Numidorum », qui étaient peut-être des chefs ou édiles héréditaires.

Quoiqu'il en soit, en 109, sous Trajan, la Civitas fut changée en Municipe, lorsque le proconsul d'Afrique vint faire la dédicace des statues du Capitole.

L'histoire de la ville devint ensuite plus obscure. A peine sait-on, par les statues qui y furent retrouvées, que cette cité, composée d'indigènes, éleva un temple à la triade romaine, Jupiter, Junon, Minerve.

Aucune inscription chrétienne n'est venue apporter un peu de clarté dans la prédication du christianisme. Tout au plus, nous connaissons qu'il y eut, au IV[e] siècle, deux évêques et que saint Augustin y vint, par deux fois, y soutenir une controverse avec les évêques donatistes.

La première partie des fouilles fut consacrée à la *Platea Vetas*, dont le nom est indiqué par une inscription. C'est, suivant l'usage, une place quadrangulaire de près de 30 mètres sur 21, entourée de portiques sur trois côtés. Des salles fermaient d'un côté les portiques. Ces salles, de grandeur différente, contenaient des statues. Quelques-unes, plaquées de marbre, servaient de locaux aux réunions des diverses curies. On a trouvé tout autour des tables de mesure, des fragments de statues énormes, Jupiter, Minerve et Junon sans doute. Près de la basilique qui fermait le forum, existait encore une vingtaine de socles.

Outre cette place, le théâtre a été l'objet d'une étude spéciale. Ce théâtre se trouvait tout près des grandes salles et des portiques qui entourent les grands bassins d'Aïn-Youdi. Les anciens croyaient que la Medjerda, le Bagrada Africain, prenait sa source à cet endroit.

Quant au théâtre, il peut soutenir la comparaison avec ceux, si beaux, de Dougga et de Djimila.

Il mesure 70 mètres de large. De l'hémicycle au gradin le plus élevé on compte 57 mètres. Celui de Timgad est à peine plus grand. M. Gsell pense que jamais il ne fut achevé, car le portique extérieur n'existe pas. Il pouvait contenir 2.900 personnes, mais était assez mal aménagé, sans escaliers ni dégagements suffisants. Le rideau même, au lieu de tomber du portique, devait consister en deux voiles qui se tiraient l'un à droite, l'autre à gauche. Bref, ce théâtre ne reçut pas la décoration ordinaire : un citoyen riche, un édile fortuné a fait défaut pour l'embellir. Puis, vint la

ruine, au moment où le christianisme progressait, et si nous en croyons saint Augustin, les théâtres furent abandonnés. Rares étaient les cités où, de son temps, se donnaient encore des spectacles.

Ce premier fascicule, consacré à Khamissa, fait bien augurer de ceux qui suivront et apporteront à la connaissance de l'Afrique romaine, un appoint très apprécié. Tout en félicitant MM. Gsell et Joly, nous exprimons le vœu de l'apparition prochaine des fascicules suivants.

ABBÉ FABRE.

Discours sur l'évolution des connaissances en Histoire Naturelle, par Georges PENNETIER. (Actes du Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen, 1911-1915).

M. Georges Pennetier, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen, en entreprenant l'histoire de l'évolution générale des connaissances en Histoire Naturelle, s'est proposé de montrer que « les sciences ne se sont pas accrues par bonds successifs ; « par sortes de révolutions dues aux quelques génies privilégiés « dont le nom est parvenu à la connaissance de tous ; mais que « les découvertes se sont accumulées lentement par un mouve- « ment continu et progressif ; par le labeur incessant d'une foule « de chercheurs ».

Tel est le programme que l'auteur a développé dans une œuvre déjà considérable, quoique encore inachevée. Il a divisé son ouvrage en plusieurs parties qui ont été publiées successivement depuis 1911, et dont voici l'indication sommaire :

1re partie. — L'Antiquité et le Moyen Age (1911).
2e partie. — Renaissance (1912).
3e partie. — XVIIe siècle (1913).
4e partie. — XVIII-XIXe siècle.
1° Aperçu général. — Doctrines biologiques (1913).
2° Géologie (1915).

Il reste donc à publier pour le XVIIIe et le XIXe siècle les chapitres relatifs à la Botanique et à la Zoologie.

Il ne peut être question d'analyser dans une courte notice le travail considérable de M. Pennetier, qui embrasse déjà plus de 600 pages. Nous dirons seulement que l'auteur s'attache de préférence au côté philosophique de son étude, mais que le lecteur y trouvera, outre les exposés historiques des doctrines et des découvertes, qui justifient le titre de l'ouvrage, une précieuse documentation bibliographique.

E. FLAHAULT.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 5 Juillet 1915

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Bérenger, Pock, Tournier, Abbé Fabre, Kriéger, Pellet, Dr Sandras, Flahault.

Absents excusés : MM. le Général Baschung, Arambourg, Huot, Lemoisson, de Pachtere, Roux-Freissineng, mobilisés ; Dupuy, Pérez, Pousseur, René-Leclerc.

Absents : MM. Dangles, Déchaud, Lamur, Pontet.

M. Flahault est désigné comme secrétaire en attendant le retour de M. le Commandant Bérenger.

M. le Président fait part de la mort de S. Exc. Don Marcel de Azcarraga y Palmero, président de la Société Royale de Géographie de Madrid. Il a adressé à ce corps savant les condoléances de notre Société.

Il rappelle que notre excellent collègue, M. Dupuy, vient d'avoir la douleur de perdre son beau-frère, M. Honnart, et lui renouvelle au nom du Comité l'expression de ses douloureuses sympathies.

Est admis comme membre titulaire ;

M. de Saugy Louis, négociant en produits œnologiques, 2, rue Pasteur, à Oran, présenté par MM. Dandine et Doumergue.

Il est donné lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, appelant l'attention des Sociétés Savantes sur l'intérêt que présenteraient des notes recueillies par leurs soins sur les événements actuels ; elles apporteraient ainsi une contribution éclairée à la vaste enquête que poursuit le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.

Des instructions et un plan sont à la disposition des personnes qui voudraient s'adonner à cette tâche. C'est surtout dans les villages que les documents les plus intéressants pourraient être notés par les instituteurs.

La bibliothèque a reçu :

De M. le Gouverneur Général de l'Algérie : *Khamissa Mdaourouch, Announa* (première partie : *Khamissa*), par M. Stéphane Gsell, illustrations de M. Charles-Albert Joly ;

De M. le Résident Général de la République Française au Maroc une publication du « Service Economique de la Résidence », intitulée : *Le Commerce au Maroc. Conseils aux industriels et négociants de la Métropole.*

Cette publication, qui vient à son heure, a pour but d'aider le commerce français à supplanter le commerce allemand. Les renseignements fournis sont des plus précieux. Puissent-ils être utilisés !

De la Société de Géographie de Toulouse, une notice de M. de Rey-Pailhade sur *l'emploi de la montre décimale et du soleil pour la direction des avions.*

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Sur la proposition du Président, le Comité arrête la composition du prochain bulletin dont aucun empêchement matériel ne paraît, à ce jour, devoir retarder la publication.

Le Président annonce qu'il va recevoir un travail de M. Carcopino parti comme lieutenant aux Dardanelles et que d'autres travaux lui parviendront dans le courant des vacances.

Avant de lever la séance, M. le Président rappelle que M. le commandant Bérenger vient d'être désigné pour aller prendre un commandement à Tlemcen. Au nom du Comité et en son nom personnel il exprime à M. le Secrétaire général les vœux que font tous ses collègues pour le voir bientôt revenir prendre sa place aux réunions. M. Bérenger remercie et renouvelle l'assurance de son entier dévouement à la Société.

Le Comité entrant en vacances, la prochaine séance est fixée au lundi 4 octobre 1915.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures et demie.

Pour le Secrétaire général,
Signé : FLAHAULT.

Le Président,
Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 4 Octobre 1915

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Flahault, Pock, Tournier, Déchaud, Pérez, Dr Sandras.

Absents excusés : MM. le général Baschung, Bérenger, Arambourg, Huot, Lemoisson, de Pachtere, Roux-Freissineng, mobilisés ; Dupuy, Pellet, René-Leclerc.

Absents : MM. DANGLES, abbé FABRE, KRIÉGER, LAMUR, PONTET.

Le procès-verbal de la séance du 5 juillet est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président rappelle que la Société a perdu, depuis le commencement de juillet, MM. VALLOIS, CAPIFALI, POUSSEUR, MARCHAND, Louis SAY, décédés.

Il rappelle que tous ces anciens furent des membres dévoués à notre Société, que M. CAPIFALI fit partie du Comité et que M. POUSSEUR fut un des premiers apôtres de l'utilité d'une Société de Géographie à Oran ; il en fut pendant les premières années l'Archiviste et le Trésorier et, de 1879 à 1915, son dévouement aux intérêts de la Société ne se démentit pas.

Le Président remercie son collègue M. FLAHAULT d'avoir bien voulu prononcer sur la tombe de notre regretté collègue les paroles d'adieu qu'il eut le chagrin, se trouvant en France, de ne pouvoir prononcer lui-même.

Il salue enfin la mémoire de M. Louis SAY, le créateur de Port-Say, dont le remarquable esprit d'initiative fut constamment soutenu par une indomptable énergie. Puisse son œuvre, survivre à la disparition de celui qui l'avait conçue et mise à exécution.

Le Président donne de bonnes nouvelles de MM. le commandant BÉRENGER et le lieutenant ARAMBOURG, actuellement en Orient.

Il félicite ensuite M. le Dr SANDRAS dont le fils Louis, médecin-major, vient d'être décoré de la Légion d'Honneur.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. AMRAM Lucien, professeur de langue kabyle à Constantine, présenté par MM. Doumergue et Flahault.

LE SERVICE DES RENSEIGNEMENTS DE L'ETAT-MAJOR DU MAROC ORIENTAL, présenté par MM. le capitaine L. Voinot et Doumergue.

Le Comité s'associe à deux vœux émis par la *Société Préhistorique Française :*

Le premier tendant à *maintenir le nom de « Marnien » pour désigner la première partie du deuxième âge du fer, en réservant le nom de « La Tène » exclusivement pour la deuxième partie de cette période.*

Le deuxième tendant à ce que *« lors de toute fouille de monument préhistorique, les travaux de consolidation et de restauration jugés nécessaires soient très minutieusement décrits et publiés de manière à éviter d'induire en erreur les savants à venir ».*

Le Président rend compte des difficultés qu'il éprouve à faire paraître le bulletin. L'imprimerie a épuisé le papier réservé à notre publication et, par suite de la mobilisation, le personnel ouvrier est insuffisant. Malgré ces entraves il espère qu'un fascicule pourra paraître avant la fin de l'année.

Il présente ensuite deux travaux d'archéologie de MM. le Dr Carton et Carcopino destinés au bulletin.

Un troisième manuscrit inachevé sera retourné à son auteur pour qu'il veuille bien le soumettre complet à l'appréciation du Comité.

La bibliothèque a reçu :

De MM. Augustin Bernard, Camille Fidel, G.-B.-M. Flamand, Georges Pennetier, divers ouvrages qui feront l'objet de notices bibliographiques.

De la Chambre de Commerce Française du Canada, un *Bulletin spécial de propagande patriotique* dont le titre dit toute l'étendue, toute la noblesse du but poursuivi.

La Société a acheté pour la bibliothèque : *Les Balkaniques*, par M. le Général Niox.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures trois quarts.

Pour le Secrétaire général,
Signé : FLAHAULT.

Le Président,
Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 8 Novembre 1915

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Flahault, Pock, Tournier, abbé Fabre, Pellet, Pérez, Dr Sandras.

Absents excusés : MM. le général Baschung, Bérenger, Arambourg, Huot, Lemoisson, de Pachtere, Roux-Freissineng, mobilisés ; Dangles, Dupuy, Kriéger, René-Leclerc.

Absents : MM. Déchaud, Lamur, Pontet.

Le procès-verbal de la séance du 4 octobre est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Président adresse un souvenir ému aux victimes du *Mercian* et du *Calvados* et exprime la part que la Société prend au deuil qui frappe les familles des soldats alliés. Le Comité s'associe aux paroles du Président et aux sentiments de haute sympathie que la population d'Oran a si unanimement manifestés à l'occasion des funérailles des victimes. Il charge M. le Président de transmettre à M. Barber, consul d'Angleterre, les condoléances de la Société.

M. le Président rappelle ensuite au Comité les deuils nombreux qui viennent d'affliger la Société : MM. le commandant Jeanney et le lieutenant Pagan, tués en Champagne par un même obus ;

M. Soipteur décédé à Tlemcen. Le Comité adresse un souvenir ému aux confrères disparus et ses bien vives condoléances à leurs familles.

M. le Président annonce en outre la mort de M. Kriéger fils, tué aux Dardanelles. Le Comité s'associe au deuil de M. Kriéger, membre du Comité, et de sa famille.

Il rappelle que le général Marchand, membre d'honneur de la Société, a été blessé le 25 septembre en Champagne et fait des vœux pour son prompt rétablissement.

Il fait connaître en outre que M. le sous-lieutenant Séché a été blessé, que M. Arambourg a été évacué du front des Dardanelles pour cause de maladie, que M. le Docteur Peyrot a été décoré de la Légion d'Honneur et M. le Docteur Paire cité à l'ordre du jour et décoré de la Croix de Guerre ; enfin que M. le commandant Bérenger a été nommé Gouverneur de l'île de T... Le Comité adresse à MM. Séché et Arambourg ses vœux de prompte et complète guérison, et à MM. Peyrot, Paire et Bérenger ses félicitations.

Le Comité vote aussi des félicitations au général Lyautey, Résident Général du Gouvernement de la République au Maroc, qui a reçu la Médaille Militaire en récompense des brillants services qu'il ne cesse de rendre à la cause du Protectorat.

Passant à l'ordre du jour, le Comité admet comme membre à vie M. Vassas, déjà membre titulaire.

Sont admis comme membres titulaires :

M. Amram Lucien, professeur de langue kabyle à Constantine ;

Le Service des Renseignements de l'Etat-Major du Maroc Oriental à Oudjda, présentés dans la séance précédente.

Sont présentés comme membres titulaires :

M. Gilbert Lucien, géomètre des Domaines, Mazagan (Maroc Occidental), présenté par MM. Griguer Jules et Doumergue.

M. Griguer René, rédacteur à la Résidence Générale à Rabat, présenté par MM. Griguer Jules et Doumergue.

M. Mantoue, inspecteur d'assurances, présenté par MM. Auzas et Harburger.

Sur la proposition de M. le Président, des remerciements sont votés à M. Fabre la Maurelle, pour la collaboration qu'il a bien voulu lui apporter en recopiant 500 fiches de la bibliothèque, et à M. le Docteur Sandras, qui a offert à la Société un certain nombre de bulletins.

Le Comité ayant pris connaissance d'un mémoire de M. Ben Danou vétérinaire à Méchéria, sur l'utilisation du « bouss » d'alfa pour l'alimentation d'hiver des moutons des Hauts-Plateaux, s'associe aux propositions de l'auteur. Il émet le vœu :

« Que M. le Gouverneur Général fasse expérimenter, dès le « printemps prochain, le procédé préconisé par M. Ben Danou, et, « si les expériences sont concluantes, en fasse faire le plus tôt « possible l'application pratique. Toutefois le Comité croit devoir

« faire des réserves au sujet des intérêts de l'industrie alfatière « qui pourraient être menacés, et qu'il y a lieu de sauvegarder « étant donnée la crise que subit l'industrie du papier depuis « plusieurs années. Mais, pour si respectables que soient ces « intérêts, ils ne doivent pas primer les intérêts supérieurs à la « défense desquels M. Ben Danou consacre, depuis des années, les « ressources de sa science et de son inlassable énergie. »

Le Comité décide que le mémoire de M. Ben Danou sera publié le plus tôt possible dans le bulletin de la Société, et vote des félicitations à l'auteur, dont l'énergique et savante initiative s'applique à résoudre cette question, depuis si longtemps débattue, de l'élevage intensif du mouton dans les steppes algériens.

M. le Président signale de nouveau les difficultés que rencontre la publication du bulletin, par suite de l'insuffisance du personnel ouvrier de l'imprimerie. Néanmoins il espère qu'on va pouvoir aboutir. M. Fouque vient de donner des ordres pour que le nécessaire soit fait, mais en nous imposant une forte augmentation dont le taux, qui n'a qu'un caractère provisoire, a été accepté. Le Comité espère qu'il sera tenu compte du sacrifice consenti et que le fascicule, tant attendu, sortira des presses le plus tôt possible.

La Société a reçu :

Du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française les deux ouvrages suivants :

Rapport d'ensemble annuel présenté par le Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française pour l'année 1912.

Ce travail, absolument remarquable, montre les énormes progrès réalisés dans nos colonies de l'ouest de l'Afrique.

Histoire de la presqu'île du Cap-Vert et des origines de Dakar, par M. Claude Faure.

De M. le Ministre de l'Instruction Publique :

La Science Française, ouvrage édité à l'occasion de l'Exposition de San-Francisco et dans lequel sont résumés les travaux des grands savants français qui ont le plus contribué aux progrès des diverses branches des connaissances humaines.

Il a été acheté pour la bibliothèque l'ouvrage *J'accuse* par un Allemand, traduit en français par X.

Ce mémoire, dans lequel l'auteur analyse les documents officiels concernant les pourparlers diplomatiques qui ont précédé la déclaration de guerre, est un magistral réquisitoire contre l'Autriche et l'Allemagne, que l'auteur accuse formellement, avec preuves à l'appui, d'avoir voulu la guerre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Pour le Secrétaire général,
Signé : FLAHAULT.

Le Président,
Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1915

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, FLAHAULT, POCK, TOURNIER, LEMOISSON, DUPUY, PELLET, PÉREZ.

Absents excusés : MM. le général BASCHUNG, BÉRENGER, HUOT, ARAMBOURG, DE PACHTERE, ROUX FREISSINENG, mobilisés ; DANGLES, RENÉ-LECLERC.

Absents : MM. DÉCHAUD, abbé FABRE, KRIÉGER, LAMUR, PONTET, Dr SANDRAS.

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre est lu et adopté.

M. le Président rappelle que pendant le mois écoulé la Société a perdu encore un de ses membres, M. Désiré HEINTZ, maître imprimeur. Il fait aussi part du décès de notre ancien collègue M. GILLOT qui fut Vice-Président de notre Société. Il renouvelle aux familles atteintes par ces deuils les condoléances de la Société.

Il donne ensuite des nouvelles de quelques sociétaires qui se trouvent au front : M. VALETTE, capitaine, a été fait chevalier de la Légion d'Honneur ; M. CARCOPINO, lieutenant, a été cité à l'ordre du jour de l'Armée ; M. ARAMBOURG, lieutenant, complètement remis, a regagné les lignes de combat.

Sont acceptés comme membres titulaires :

MM. GILBERT Lucien, GRIGUER René et MANTOUE, présentés dans la séance précédente.

M. le Président donne lecture de la réponse de M. le Consu d'Angleterre remerciant la Société pour les condoléances qu'elle lui a adressées et souhaitant « que l'union étroite de nos deux Pays nous permette de mener à bien la rude tâche qui nous incombe et de délivrer du joug de l'oppresseur nos braves alliés Belges et Serbes... La victoire commune réunira plus étroitement encore la France et l'Angleterre, et rendra indissolubles les liens étroits qui nous unissent ».

Lecture est aussi donnée d'une lettre de M. le Gouverneur Général accusant réception du vœu émis par le Comité dans la dernière séance, au sujet de l'utilisation du « bouss » d'alfa préconisée par M. BEN DANOU. « Cette question paraissant intéressante » M. le Gouverneur Général est « tout disposé à la faire mettre à l'étude » et, dans cette intention, a demandé communication du mémoire de M. BEN DANOU. Satisfaction lui a été donnée immédiatement.

Par lettre M. BEN DANOU remercie le Comité pour les félicitations qu'il lui a fait transmettre par M. le Président.

M. le Président informe le Comité que des travaux de terrasse-

ment ont été entrepris sur l'emplacement des ruines romaines de Mina. Quelques monnaies et divers objets archéologiques, de peu d'importance il est vrai, ont été mis à jour. La seule inscription *connue* est une stèle funéraire, avec médaillon, dont il ne reste que quelques lettres paraissant, à première lecture, sans valeur documentaire. Comme il arrive souvent, en pareil cas, chacun s'est servi. Il y a toutefois lieu d'espérer que la municipalité de Relizane, qui s'intéresse aux fouilles, s'efforcera de mettre à l'abri la plus grande partie des objets trouvés.

Le Comité prie son Président de féliciter M. le Maire de Relizane, de la louable initiative qu'il a prise de s'assurer de la conservation des documents trouvés, et de l'engager à persévérer dans cette bonne voie.

Malheureusement la plupart des objets récoltés subiront le sort de ceux, hélas ! trop nombreux, qui, depuis la disparition du regretté commandant Demaeght, n'ont pas été et ne sont plus recherchés et pieusement recueillis. Notre Musée qui fut le plus beau et le plus riche de l'Algérie, dont la Ville d'Oran s'énorgueillissait, a aujourd'hui ses collections éparses et les oranais l'ignorent. Les hommes de science n'ont plus à leur libre disposition cet instrument de travail ; le public ne peut plus bénéficier des leçons de cet établissement d'enseignement par l'aspect qu'était pour lui le Musée ; le touriste le cherche en vain.

« A quoi, d'ailleurs, peuvent bien servir ces vieilleries ? »... A aller enrichir, si on n'y prend garde, le Musée des Antiquités d'Alger où *l'Etat*, plus soucieux de conserver nos richesses nationales, les fera transporter un jour.

M. le Président donne des nouvelles du bulletin dont la composition n'avance pas. Toute sa diligence se bute à l'insuffisance des moyens à laquelle l'imprimeur n'arrive pas à remédier. C'est un préjudice réel que la Société subit de ce fait, non seulement pour ce qui est de sa bonne administration, mais aussi des inconvénients résultant du retard apporté à la publication de certains travaux importants dont les auteurs veulent bien honorer son bulletin.

Si l'amélioration souhaitée n'est pas obtenue il faudra reprendre, en 1916, la composition en caractères mobiles de tout le bulletin, ce qui lui enlèvera ce cachet esthétique que l'imprimerie avait réussi à lui donner [1].

Après examen de quelques questions d'administration intérieure, la séance est levée à 6 heures trois quarts.

Pour le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE .

---

1 L'imprimerie a, depuis, recouvré tous ses moyens. (*Note ajoutée pendant le tirage*)

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

1er et 2e Semestres 1915

1° PÉRIODIQUES

Pour les publications périodiques, voir la *Liste des Sociétés correspondantes*. (Bull. 1er trimestre 1915, p. 19.)

2° NON PÉRIODIQUES

(Dons et Achats)

GÉNÉRALITÉS

Bitard (Adolphe). — Histoire populaire des sciences. Inventions et découvertes depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, 1 vol. grand in-4°, 719 p. Paris, A. Fayard.

Fabre (J. H.) — La vie des insectes, broch. in-8°, 291 p. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

— Les merveilles de l'instinct chez les insectes, broch. in-8°, 271 p. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

— Les ravageurs, broch. in-8°, 284 p. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

— Mœurs des insectes, broch. in-8°, 284 p. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

Lasteyrie (Robert de) et Alexandre Vidier. — Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France (Publ. du Ministère de l'Instruction Publique), broch. in-4°, 400 p. Paris, Imp. Nationale. 1915.

Laubeuf (M.) — Sous-marins et submersibles, broch. in-8°, 100 p., 8 pl. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

Mager (Henri). — Les influences des corps minéraux. Recherches par leurs influences des eaux souterraines, des corps

enfouis ou dissimulés, des gisements métallifères, broch. in-8°, 236 p. Paris, H. Dunod et L. Pinat, 1914.

Pennetier (Dr Georges). — Discours sur l'évolution des connaissances en histoire naturelle (Actes du Muséum d'histoire naturelle de Rouen), 5 vol. in-8°. Rouen, J. Girieud et A. Gallier, 1911-1915.

— Un débat scientifique. F. A. Pouchet et L. Pasteur (Actes du Muséum d'histoire naturelle de Rouen), broch. in-8°, 55 p. Rouen, J. Girieud, 1907.

Rey-Pailhade (J. de). — Sur l'emploi de la montre décimale et du soleil pour la direction des avions, broch. in-18°, 9 p. Toulouse, M. Bonnet, 1915.

EUROPE

Allemand (Un). — J'accuse ! broch. in-8°, 334 p. Paris, Payot et Cie, 1915.

Andler (Ch.) — Le pangermanisme. Les plans d'expansion allemande dans le monde, broch. in-8°, 80 p. Paris, Armand Colin, 1915.

Bédier (Joseph). — Les crimes allemands. Comment l'Allemagne essaye de justifier ses crimes (Etudes et documents sur la guerre), broch. in-8°, 48 p. Paris, Armand Colin, 1915.

Congrès national des Sociétés françaises de Géographie (Paris, 15-19 juillet 1913). — Comptes rendus, broch. in-8°, 351 p., 6 cartes. Paris, Masson et Cie, 1914.

Denis (Ernest). — La guerre, causes immédiates et lointaines, broch. in-18°, 356 p. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

Durkheim (E.) et E. Denis. — Qui a voulu la guerre ? Les origines de la guerre d'après les documents diplomatiques (Etudes et documents sur la guerre), broch. in-8°, 65 p. Paris, Armand Colin, 1915.

Fidel (Camille). — L'Allemagne d'outre-mer. Grandeur et décadence, broch. in-8°, 78 p., 6 cartes. Paris, Boivin et Cie, 1915.

Gautier (Raoul). — Résumé météorologique des années 1912-1913 pour Genève et le Grand Saint-Bernard, broch. in-8°, 149 p. Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1914.

Gautier (R.) et H. Duaime. — Observations météorologiques faites aux fortifications de Saint-Maurice pendant les années 1912-1913 (Extr. des Archives des Sciences physiques et natu-

relles), broch. in-8°, 113 p. Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1914.

Lavisse (E.) et Ch. Andler. — Pratique et doctrines allemandes de la guerre (Etudes et documents sur la guerre), broch. in-8°, 47 p. Paris, Armand Colin, 1915.

Ministère des Affaires Etrangères. — Documents diplomatiques 1914. La guerre européenne. Pièces relatives aux négociations qui ont précédé la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie et à la France, broch. in-8°, 194 p. Paris, Hachette et Cie, 1915.

Ministère de la Marine. — Annuaire des marées des côtes de France (Service hydrographique de la Marine), 1 vol. in-18°. 456 p. Paris, Imp. Nationale, 1914.

Mounier (Jules). — Notre belle patrie. Sites pittoresques de la France, 1 vol. in-8°, 320 p. Paris, Hachette et Cie, 1888.

Nadaillac (Marquis de). — La dernière élection municipale de Pompéi. (Ext. du *Correspondant)*, broch. in-8°, 28 p. Paris, de Soye et fils, 1895.

Nicole de la Croix (l'abbé). — Géographie moderne et universelle contenant les états de l'Europe situés au Nord et à l'Orient, 1 vol. in-12, 755 p. Lyon, Rolland et Rivoire aîné, 1806.

Niox (Général). — Géographie militaire. Les pays balkaniques, broch. in-18, 188 p. Paris. Ch. Delagrave, 1915.

Pennetier (Dr Georges). — Le Muséum de Rouen en 1900, (Actes du Muséum d'histoire naturelle de Rouen), broch. in-8°. 100 p. Rouen, J. Lecerf, 1900.

— Documents, manuscrits et publications relatifs au Muséum d'histoire naturelle de Rouen (Actes du Muséum d'histoire naturelle de Rouen), broch. in-8°, 89 p., 4 pl. Rouen, J. Girieud, 1906.

— Naturalistes normands (xve-xxe siècles). (Extr. des Comptes rendus du Congrès du Millénaire normand), broch. in-8°, 24 p. Rouen, Léon Gy, 1911.

Schmidt (Ch. Eug.). — Les villes d'art célèbres. Cordoue et Grenade. Traduction Henri Peyre, 1 vol. in-8°, 153 p. Paris, Renouard et H. Laurens, 1902.

Sous-Secrétariat d'Etat des Beaux-Arts. — Les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé, broch. in-folio, 78 p. Paris, Hachette et Cie, 1915.

Weiss (André). — La violation de la neutralité belge et luxembourgeoise par l'Allemagne (Etudes et documents sur la guerre), broch. in-8°, 37 p. Paris, Armand Colin, 1915.

AFRIQUE DU NORD (Algérie, Maroc, Tunisie, Sahara)

Archives Berbères. — Publication du Comité d'études berbères de Rabat, 1re année, 1er fascicule, broch. in-8°, 96 p. Rabat, 1915.

Arditti (R.) — Recueil des actes législatifs et juridiques concernant les Israélites de Tunisie de 1857 à 1913, broch. in-8°, 264 p. Tunis, B. Borrel, 1915.

Ben Danou (C.). — Contribution à l'étude de l'industrie pastorale en Algérie. Rôle mécanique des vents dans la distribution des fourrages steppiens. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 7 p. Oran, L. Fouque, 1915.

Bernard (Augustin). — Le Maroc, broch. in-8°, 420 p. Paris, Félix Alcan, 1915.

Blanché (Ferd.) — Monographie de la commune d'Aïn-el-Turck (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 73 p. Oran. L. Fouque, 1915.

Brault (Dr J.) — Pathologie et hygiène des indigènes musulmans d'Algérie, broch. in-8°, 200 p. Alger, Ad. Jourdan, 1905.

Carton (Dr L.) — Le *Monte Testaccio* de Sousse (Extr. du *Bull. de la Soc. archéologique de Sousse*), broch. in-8°, 59 p. Tunis, Imp. Rapide, 1915.

— Onzième chronique archéologique nord-africaine (Extr. de la *Revue Tunisienne*, broch. in-8°, 55 p. Tunis, Imp. Rapide, 1915.

Chantre (Ernest). — Le docteur Bertholon (1854-1914). Sa vie et ses œuvres (Extr. de la *Revue Tunisienne*), broch. in-8°, 22 p. Tunis, Imp. Rapide, 1915.

— La Tunisie à l'Exposition internationale de Lyon, broch. in-8°, 35 p. Tunis, Imp. Rapide, 1914.

Damichel (Oscar). — Voyage au Maroc. Le Maroc d'autrefois et le Maroc d'aujourd'hui, broch. in-8°. 199 p. Bône, J. Chanbron, 1915.

Flamand (G. B. M.) — Deux stations nouvelles de pierres écrites découvertes dans le cercle de Djelfa (Extr. de l'*Anthropologie*), broch. in-8°, 26 p. Paris, Masson et Cie, 1915.

Gouvernement Général de l'Algérie. — Discours prononcé par le Gouverneur Général de l'Algérie à l'ouverture de la session ordinaire des Délégations Financières, le 7 juin 1915, broch. in-8°, 34 p. Beaugency, Barillier, 1915.

Gsell (Stéphane) et Charles Albert Joly. — Khamissa, Mdaourouch, Announa. Fouilles exécutées par le Service des Monuments historiques de l'Algérie (Publ. du Gouvernement Général de l'Algérie), 1 vol. in-folio, 114 p. Alger, Ad. Jourdan, 1914.

Hartert ((Ernst). — In Algeria 1914. A journey to the M'Zab country and over the central High Plateaus (Extr. de *Novitates Zoologicae*), broch. in-4°, 19 p., 1915.

Maurel (Ludovic). — Au sujet d'un mur romain du fort Sainte-Thérèse à Oran (Extr. du journal « Le Petit Oranais »), 1 pl. Oran, Imp. du « Petit Oranais », 1914.

Mesnier (Capitaine). — Monographie du territoire d'Aïn-Séfra (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 310 p. Oran, L. Fouque, 1914.

Micheaux-Bellaire (Ed.) — Les habous de Tanger. I Texte arabe. II Analyse et extraits (Publ. de la Mission scientifique du Maroc), broch. in-8°, 250 p. Paris, E. Leroux, 1914.

Petit (capitaine). — De la frontière oranaise à Taza (Maroc) (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 22 p. Oran, L. Fouque, 1915.

René-Leclerc (Ch.) — Le commerce au Maroc. Conseils aux industriels et aux négociants de la Métropole, broch. in-18°, 24 p. Paris. Imp. de la Bourse de Commerce, 1915.

Résidence Générale au Maroc. — Rapport sur les commerces français, anglais, allemand et austro-hongrois au Maroc de 1902 à 1913 (Publ. du Contrôle de la Dette), broch. in-8°, 187 p. Paris, Imp. de la Bourse de Commerce, 1915.

Sartay. — La question du Maroc en 1901 (Extr. du *Bull. de la Revue d'Etudes Algériennes*), broch. in-8°, 44 p. Oran. Imp. Centrale, 1902.

Wateau (Dr). — Liste des végétaux recueillis pendant la reconnaissance de M. le capitaine Martin dans l'Erg Iguidi (Sahara). (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 12 p. Oran, L. Fouque, 1915.

AFRIQUE

Bory de Saint-Vincent (M.). — Sur l'anthropologie de l'Afrique française, broch. in-8°, 19 p., 3 pl. Paris, de Fain et Thunet, 1845.

CHANOINE (Capitaine). — Mission Voulet-Chanoine. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie)*, broch. in-8°, 6 p. Paris, Société de Géographie, 1899.

FAURE (Claude). — Histoire de la presqu'île du Cap-Vert et des origines de Dakar, broch. in-8°, 164 p., 2 cartes. Paris, E. Larose, 1914.

FREY (Colonel). — Côte Occidentale d'Afrique. Vues, scènes, croquis, broch. in-4°, 543 p. Paris, C. Marpon et L. Flammarion, 1890.

Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française :

Annuaire du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française (1912-13), broch. in-8°, 1.012 p. Paris, Emile Larose, 1914.

— La Mauritanie, broch. in-8°, 92 p. Corbeil, Ed. Crété, 1907.

— Rapport d'ensemble annuel 1912, 1 vol. broch. in-8°, 948 p. Paris, E. Larose, 1915.

MACLAUD (Dr Ch.). — Les mammifères et les oiseaux de l'Afrique Occidentale Française, broch. in-12, 352 p., 1 carte. Paris, Augustin Challamel, 1906.

MINISTÈRE DES COLONIES.— Note sur le graphite à Madagascar, broch. in-4°, 2 p. Paris, Imp. du *Journal Officiel*, 1913.

STRUCKI (G.). — Etude sur les Cafres du Zambèze (Région de Quelimane), broch. in-8°, 8 p.

ASIE

JOUVEAU-DUBREUIL (G.). — Etudes archéologiques du Sud de l'Inde. 2 vol. in-8° : Tome I, 192 p., 64 pl. ; Tome II, 216 p., 44 pl. Paris, Paul Geuthner, 1914.

LELIÈVRE (A. L.) et Ch. A. CLOUQUEUR. — Pagode de Dakao (Publ. de la Soc. des Etudes indochinoises), broch. in-folio, 25 p. Saïgon, C. Ardin, 1914.

RENAUD (J.). — Les ports du Tonkin : Haï-Phong, Quang-Yen, Hone-Gac ou Port-Courbet, broch. in-8°, 28 p., 1 carte.

WESSELS (C.). — Antonio de Andrade, S. J. viajante no Himalaine no Tibete (1624-1630), traduzido do original holandès por Gonçalves Viana, broch. in-12, 25 p. Lisboa, Cesar Piloto, 1912.

— Antonio Vaz Monteiro Gomes. Reply to the Duchess of Bedford's statement, broch. in-8°, 58 p. Lisboa, Imprensa Nacional, 1913.

AMÉRIQUE

Chambre de Commerce Française de Montréal. — Le rôle du Canada depuis le début de la guerre, broch. grand in-4°, 89 p. Montréal, Godin-Mesnard, 1915.

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. — La science française à l'Exposition universelle internationale de San Francisco, 2 vol. in-8°. 396-403 p. Paris, 1915.

Sievers (Wilhem). — Reise in Peru und Ecuador, broch. in-8°, 411 p., 44 pl. et cartes. Leipzig, Dunker et Humblot, 1914.

CARTES

Cartes provisoires des Confins algéro-marocains, au 1/100.000:

Région de Debdou ;
— de Taourirt ;
— d'El-Aïoun-Sidi-Mellouck ;
— de Toulal ;
— d'Anoual ;
— du Haut-Guir-Aïn-Chaïr ;
— du Haut-Guir-Bou-Denib ;
— du Haut-Guir-Kenadsa.

Cartes du Maroc, au 1/500.000 :

Mazagan.	Oued Noun.
Marrakech.	Oued Dra.
Tafilelt.	Oued Saoura.
Figuig.	

Le Bibliothécaire,

A. TOURNIER.

Angélique CAPIFALI

Le 1er juillet 1915 est décédé à Corté (Corse), M. Angélique Capifali, un des plus anciens membres de notre Société. Né à Calvi, M. Capifali se destina à l'Administration des Postes. Le 1er octobre 1867 il était surnuméraire à Constantine. En 1882, il débutait à Oran où, en 1883, il était promu commis principal. Successivement receveur à Mascara, à Tiaret, à Tlemcen il fut, en récompense de ses bons et loyaux services, appelé en 1902, à la direction de la Recette d'Oran-Karguentah. Il occupa ce poste de choix jusqu'à l'époque de son admission à la retraite, en 1911.

A ses heures de loisir M. Capifali ne dédaignait pas les choses de l'esprit et s'intéressait surtout au mouvement scientifique. Aussi dès son arrivée à Oran en 1882, se fit-il inscrire à notre Compagnie. Il en sortit lorsqu'il s'éloigna d'Oran et y revint plus tard.

Très dévoué, il fut élu membre du Comité en 1909 et fit partie de la Commission des Finances. Lorsqu'il se retira à Corté il continua jusqu'à sa mort à compter à notre effectif, montrant ainsi en quelle estime il tenait notre Société.

Tous ceux qui ont connu M. Capifali sont unanimes pour rendre hommage à ses qualités de cœur et d'esprit, à sa parfaite urbanité, à l'empressement qu'il mettait à rendre service chaque fois qu'il lui était permis, de par ses fonctions, de se rendre utile. Lorsqu'il quitta Oran les vœux du Comité l'accompagnèrent dans sa retraite.

Au collègue bien regretté la Société adresse son plus reconnaissant souvenir et, en son nom et au mien, je renouvelle à la famille, si cruellement éprouvée, l'expression de nos plus sincères condoléances.

F. D.

Gustave VALLOIS

Le 8 juillet 1915 est décédé à Sanvic (Seine-Inférieure), M. Gustave Vallois, capitaine en retraite, qui appartenait à notre Société depuis l'année 1886.

Le capitaine Vallois était un vieil habitant de la ville d'Arzew

où il s'était fixé lors de sa mise à la retraite. Ayant des intérêts dans le pays, il s'y était attaché et, tout en s'occupant de ses propres affaires, il s'était consacré à celles de sa ville d'adoption.

Très dévoué, très accueillant, d'une urbanité parfaite, ne comptant que des amis, il avait acquis une juste notoriété. Ses concitoyens l'honorèrent en l'appelant à la direction des affaires municipales. Il fut élu maire, puis, conseiller général.

Dans l'accomplissement de ses fonctions électives il continua à se faire remarquer par son ardeur au travail et son dévouement désintéressé aux affaires publiques.

Aussi la population d'Arzew, profondément atteinte par ce deuil, conservera pieusement le souvenir de l'un de ceux qui l'ont le mieux servie.

La Société de Géographie n'oubliera pas la profonde marque d'estime et de confiance que lui témoigna le capitaine Vallois pendant 27 ans. A sa famille, à tous ceux qui le pleurent elle adresse l'expression de ses condoléances attristées.

F. D.

Louis POUSSEUR

Notre bulletin trimestriel relate aujourd'hui les nombreux deuils qui frappent la Société de Géographie d'Oran. Il en est un qui nous est particulièrement cruel. La mort nous a enlevé, l'été dernier, un des membres fondateurs de notre Compagnie, M. Louis Pousseur, qui a rempli avec tant de distinction et de dévouement, pendant trente-six ans, les fonctions de Directeur de la Société du gaz et d'électricité d'Oran.

Il a succombé à Paris où il était allé, en juillet dernier, demander à la Science le soulagement d'une grave maladie dont il était atteint depuis quelques années.

Sa dépouille mortelle, ramenée à Oran, a été accompagnée au champ de repos par une foule d'amis et de connaissances à laquelle s'étaient jointes toutes les autorités de la ville.

De nombreux orateurs ont retracé la longue et très honorable carrière de notre confrère comme ingénieur, comme chef d'un nombreux personnel et comme mutualiste. Ils ont rappelé aussi qu'il avait été volontaire en 1870 et qu'il avait fait vaillamment son devoir.

Notre Société lui a rendu l'hommage ému qui était bien dû à l'un de nos plus vigilants administrateurs. C'est notre distingué

confrère M. Flahault qui a éloquemment exprimé sur la tombe de Pousseur nos regrets unanimes et l'hommage de nos remerciments à notre ancien trésorier. Il a rappelé surtout que Pousseur était de cette petite phalange d'Oranais qui eurent l'initiative, il y aura bientôt quarante ans, de fonder, à Oran, la plus ancienne aujourd'hui des Sociétés de Géographie de l'Algérie. Ses fondateurs comprenaient combien importante était l'œuvre de vulgarisation à accomplir dans cette ville si considérable de l'Afrique du Nord, l'un de ses grands ports non seulement pour l'Oranie mais pour le Maroc.

M. Flahault a résumé notre pensée à tous par ces mots : « Nous perdons en Pousseur un excellent collègue et la Société de Géographie un de ses meilleurs soutiens. »

Que pourrait-on ajouter de plus juste et de plus vrai en saluant encore une fois dans ce bulletin la mémoire de notre regretté confrère.

TH. MONBRUN.

Louis SAY

Le 3 octobre 1915 est décédé à Port-Say, M. Louis Say, lieutenant de vaisseau de réserve.

Après avoir appartenu pendant plusieurs années au cadre des officiers de notre marine nationale, M. L. Say démissionna pour devenir colon.

A la suite d'un voyage dans la région du Kiss il avait eu l'idée de créer, dans ce pays abandonné, sur ce territoire plutôt marocain qu'algérien, un centre de colonisation française. L'affaire n'allait pas sans risques et sans danger car, à cette époque, la frontière était loin d'être respectée par les Marocains et les Bocoyas vivaient encore de piraterie.

Possesseur d'une grosse fortune, L Say tenta de réaliser son projet. En 1900 il s'installa au bord de la mer, traça les plans d'un village qui petit à petit sortit de terre, provoqua un mouvement d'affaires, créa le petit port qui devait être le débouché de l'hinterland de Port-Say, où de hardis colons avaient déjà défriché quelques hectares.

Dans la réalisatiou de son projet L. Say fit preuve d'une énergie, d'une volonté, d'une ténacité peu communes. Malheureusement, après quelques années de prospérité relative, l'œuvre

sembla péricliter, les résultats n'étaient plus en proportion des efforts. L'insuffisance des ressources d'une région peu colonisée à l'arrière, les défectuosités du petit havre, sans cesse menacé par les sables et ouvert à tous les vents, ne purent entretenir qu'une prospérité relative à Port-Say. En outre, une direction trop tracassière, manquant de souplesse, ce qui est trop souvent la caractéristique de la colonisation privée, fit perdre en partie le bénéfice des résultats acquis. Nombreux furent ceux qui, petit à petit abandonnèrent Port-Say, tandis que d'autres allèrent s'installer autour de la Kasba de Saïdia, en territoire marocain, où un nouveau centre tend à supplanter son voisin de la rive droite.

Puisse Port-Say, mieux administré, survivre à son fondateur !

Quoi qu'il advienne, le nom de l'homme entreprenant, énergique, qui eut l'audace d'aller planter sa tente sur les rives du Kiss, pour y étendre la prédominance française, doit rester inscrit au Livre d'Or des grands colons algériens. Le souvenir de L. Say ne disparaîtra pas ; malgré les erreurs commises son œuvre ne doit pas être condamnée à périr.

La Société de Géographie, dont M. L. Say faisait partie depuis 1904, salue la mémoire de ce vaillant champion de la colonisation française, et présente, aux familles atteintes par ce deuil, l'expression de ses sincères condoléances.

F. D.

Commandant JEANNEY. - Lieutenant PAGAN

Le 4 octobre 1905, sur le front de Champagne, un obus allemand a fait deux glorieuses victimes parmi les membres de la Société de Géographie d'Oran.

Sous un violent bombardement le commandant d'Artillerie Jeanney et le lieutenant d'Artillerie de réserve Pagan, son adjoint, pour relever l'énergie de leurs hommes ébranlés, et leur donner l'exemple du sang-froid et du mépris du danger, avaient parcouru le front, à découvert sous la pluie de fer. Ils venaient de se mettre au travail avec l'adjudant-chef de la batterie et un canonnier, lorsqu'un obus pénétrant dans leur abri, tua sur le coup les deux officiers, blessant mortellement l'adjudant-chef, et blessant grièvement l'artilleur.

Fils de ses œuvres, le commandant Jean-Baptiste Jeanney avait fait toute sa carrière dans l'Artillerie. Appelé au corps le 3 novem-

bre 1879, il conquit rapidement les premiers grades, et le 31 mars 1888, au sortir de l'Ecole de Versailles, il était nommé sous-lieutenant. En 1894 il était envoyé à Oran comme lieutenant, passa capitaine en 1897, fit partie des colonnes d'opération de Figuig en 1903, et des colonnes opérant dans l'Amalat d'Oudjda en 1907 et 1908. En 1911 il était nommé au commandement de l'Artillerie des Confins Marocains et du Groupe de marche d'Oudjda. Le commandant Jeanney avait pris part au bombardement de Zenaga et aux affaires de Foum-Sefrou, d'Aïn-Sfa, de Béni-Ouzzian, de Bou-Denib et d'Aïn El Arba.

A l'occasion de ce dernier combat, il était cité à l'ordre du jour des troupes d'occupation du Maroc, et proposé pour le grade de lieutenant-colonel. Il fut retraité le 26 mai 1914, puis rappelé à l'activité à l'occasion de la guerre contre l'Allemagne et l'Autriche, et cité à l'ordre du jour de son Corps d'Armée.

Le commandant Jeanney était Officier de la Légion d'Honneur et Officier d'Académie.

Marié à Oran, il était attaché à l'Oranie par les liens de la famille et par de nombreuses relations d'amitié.

Il appartenait à la Société de Géographie depuis l'année 1906.

*
* *

Ingénieur de l'Ecole Centrale depuis l'année 1904, Guillaume Pagan, après avoir participé à la construction du chemin de fer de Tlemcen à Marnia, puis des chemins de fer de la province de Palencia (Espagne) était appelé à Oran comme secrétaire à la Direction de la Compagnie de l'Ouest Algérien.

Ses merveilleuses qualités de travail, sa haute intelligence, la sûreté de son jugement et l'élévation de son caractère semblaient le destiner aux plus hautes fonctions dans cette Compagnie, et lui assurer le plus brillant avenir.

Il s'était fait inscrire à notre Société peu après s'être fixé à Oran, en 1913.

La guerre vint. Pagan, par sa situation, était non mobilisable, mais impatient de défendre la France par les armes, il se fit réintégrer dans le service actif. Vaillant officier, il ne tarda pas à être nommé lieutenant, et son commandant l'ayant particulièrement distingué, se l'attacha personnellement.

Ils sont morts ensemble !

Nous saluons ces glorieux soldats, unis dans le suprême sacrifice, et nous leur adressons l'hommage de notre reconnaissante admiration.

A leurs familles, à leurs veuves, nous offrons l'expression émue et chaleureuse de notre profonde condoléance.

E. FLAHAULT.

Hilaire SOIPTEUR

Le 4 octobre 1915 est décédé, à l'âge de 86 ans, M. Hilaire Soipteur, l'un des plus anciens membres de notre Société.

Originaire du Doubs, notre regretté collègue s'était installé comme pharmacien à Tlemcen en 1859. Sa culture scientifique le porta bientôt vers les études agricoles et son cœur généreux l'incita à participer aux œuvres de mutualité. Avec le regretté M. Havard il créa le *Syndicat Agricole et Viticole de Tlemcen* qui est resté un des plus florissants de l'Algérie.

M. Soipteur fut un de ceux qui comprirent, les premiers, les avantages que devait apporter la culture de la vigne en Algérie et dans la région de Tlemcen en particulier. Suivant son exemple les colons de la plaine de Tlemcen plantèrent de la vigne et s'assurèrent une large aisance.

A la Société de Secours Mutuels, M. H. Soipteur apporta le concours le plus dévoué et en fut un des plus fervents soutiens. Aussi il ne tarda pas à mériter l'estime de ses concitoyens. Obligé d'accepter les fonctions de Conseiller municipal, il fut élu Maire de Tlemcen et le demeura de 1871 à 1880. Il fut aussi Conseiller général et Vice-Président de cette Assemblée. Partout il se fit remarquer par la connaissance approfondie qu'il avait des questions d'ordre économique.

Le Gouvernement de la République avait reconnu ses services en le faisant Chevalier de la Légion d'Honneur.

Retiré des fonctions publiques il resta avant tout agriculteur-viticulteur, il mit en valeur ses terres qu'il exploitait scientifiquement, il en fit des champs d'expérience où les colons vinrent s'instruire pour mettre ses leçons à profit. Il fut de toutes les associations, de tous les groupements ayant pour but de servir l'intérêt général. Bon, généreux, affectueux, il est mort en emportant l'estime et les regrets de tous les hommes de bien. La ville de Tlemcen et les villages de la banlieue ont perdu en M. H. Soipteur un des hommes qui se sont le plus dévoués corps et âme à la prospérité de la région.

Au nom de la Société de Géographie je salue la mémoire de notre bien regretté collègue et renouvelle à sa famille l'expression de nos condoléances attristées.

F. D.

HENRY-JOSEPH GILLOT

Le 6 novembre 1915 s'est éteint à Nice, après une longue maladie, M. Henry Gillot, ancien Vice-Président de notre Société.

Henry Gillot était né au Hâvre en 1851. De bonne heure il montra les qualités qui devaient faire de lui, un homme d'action.

En 1870, à dix-neuf ans, il s'engagea, fit campagne et se fit remarquer par sa brillante conduite. Après la guerre il reprit ses études et se destina à l'enseignement. Reçu à l'agrégation, il exerça d'abord dans plusieurs Lycées de la Métropole. Des intérêts de famille lui firent demander une chaire au Lycée d'Oran, où il débuta le 1[er] octobre 1888. Pendant vingt-deux ans, jusqu'à son admission à la retraite, en 1910, il se dévoua à sa tâche et sut développer chez ses élèves les qualités de cœur et d'esprit qui le distinguaient lui-même.

Mais l'accomplissement des fonctions universitaires ne suffisait pas à satisfaire l'activité débordante du professeur de rhétorique. Gillot consacra ses loisirs à diverses œuvres postscolaires. Il prit surtout en mains la direction et l'administration de la Société pour l'Enseignement par l'Aspect et lui donna un développement et une vitalité qu'elle retrouvera difficilement.

Au mois de mai 1892 il s'était fait admettre à notre Compagnie. En 1898, élu au Comité, il fut nommé Secrétaire-adjoint pour la Section de Géographie et, le 2 octobre 1899, élevé à la 2[e] Vice-Présidence.

En 1902, sur la proposition de notre Société, et à l'occasion du Congrès des Sociétés françaises de Géographie tenu à Oran, il fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

En 1903, peu satisfait de la fâcheuse direction imprimée à la Société, il démissionna du Comité.

En 1905, voyant le mal s'aggraver, il consentit, sur ma demande, à être candidat au Comité. Elu il ne voulut accepter que la 1[re] Vice-Présidence. Il conserva cette charge jusqu'à la veille de sa mise à la retraite, en 1910.

Dans toutes les fonctions qu'il occupa, dans toutes les manifestations de son activité, Gillot se fit remarquer par une grande puissance de travail servie par une vive intelligence et par une grande facilité d'élocution. Il se montra aussi brillant conférencier qu'habile administrateur. Comme tout homme il eut ses qualités et ses défauts ; s'il fut un tempérament, s'il fut un caractère, il n'était pas toujours d'humeur commode. Très personnel, parce que très sûr de lui-même, il supportait mal la contradiction ; mais ses défauts étaient corrigés par la notion exacte qu'il avait du devoir, par l'énergie farouche avec laquelle il savait défendre ses droits et

sauvegarder son indépendance, par le dévouement qu'il apportait aux œuvres d'intérêt général, par les services qu'il se plaisait à rendre à ceux qui faisaient appel à son concours.

Pour ma part je n'oublierai jamais — et la Société ne doit pas l'oublier — le service que Gillot nous rendit en 1905. Ce fut grâce à lui, dont les opinions politiques étaient bien connues, que nous pûmes démontrer que la République n'était nullement en danger parce que nous voulions maintenir la Société dans la voie de la neutralité qui lui est tracée par ses statuts.

Pendant les cinq années qu'il exerça la Vice-Présidence, Gillot apporta au Comité le concours éclairé et dévoué de son talent et de son expérience. Il fut mon collaborateur dans l'élaboration des nouveaux statuts. Gillot doit donc compter au nombre de ceux qui ont le mieux servi la Société. A ce titre, je salue au nom de tous les sociétaires, et en mon nom tout particulièrement, la mémoire de notre bien regretté collègue et renouvelle à sa veuve et à sa famille l'expression de nos plus vives sympathies et de nos condoléances attristées.

F. DOUMERGUE.

DÉSIRÉ HEINTZ FILS

Un nouveau deuil (le dixième depuis le mois de juillet) est venu frapper notre Société. M. Désiré Heintz fils, maître imprimeur à Oran, est décédé subitement à l'âge de 51 ans, le 28 novembre 1915.

Grande fut la surprise de tous ceux qui l'avaient vu encore la veille, travaillant dans ses ateliers, car, né dans le métier, le connaissant à fond, il n'avait pas cessé, quoique patron, de manier le composteur. Vivant au milieu de ses ouvriers il était fier d'en être l'ami. Sous des apparences rudes, Désiré Heintz cachait un cœur d'or; sa bonté était légendaire. La condition modeste, en laquelle il se plaisait, ne l'empêcha pas de diriger avec intelligence, avec le sens des besoins du jour, la maison paternelle dont, lui et quatre de ses frères avaient pris la succession à la mort de leur regretté père Désiré Heintz survenue en 1907 ; il s'appliqua à en améliorer les rouages, à en développer les ressources, à satisfaire une clientèle commerciale de plus en plus exigeante.

A l'encontre de ce que l'on constate malheureusement trop souvent, la réussite dans les affaires n'étouffa pas en Désiré Heintz les

sentiments généreux qui l'avaient toujours distingué ; il aimait, après ses journées bien remplies, à chercher le repos dans les satisfactions intellectuelles, il consacrait ses soirées à apporter son concours à diverses œuvres d'intérêt public. Il fut le fondateur de la société musicale l' « Association Artistique d'Oran » qui, avec son appui, ne cessa de prospérer. Il en fut le Vice-Président. En récompense des services rendus il reçut les Palmes Académiques.

La Société de Géographie dont il fut le membre fidèle lui restera reconnaissante d'avoir bien voulu y prendre la place de son père et d'avoir associé ses fils à l'appui moral et pécuniaire qu'il lui apportait.

A Madame Veuve Désiré Heintz, à ses enfants, à ses frères, à toute la famille la Société renouvelle l'expression de ses plus sympathiques condoléances.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XXXV. — 1915

BIBLIOGRAPHIE

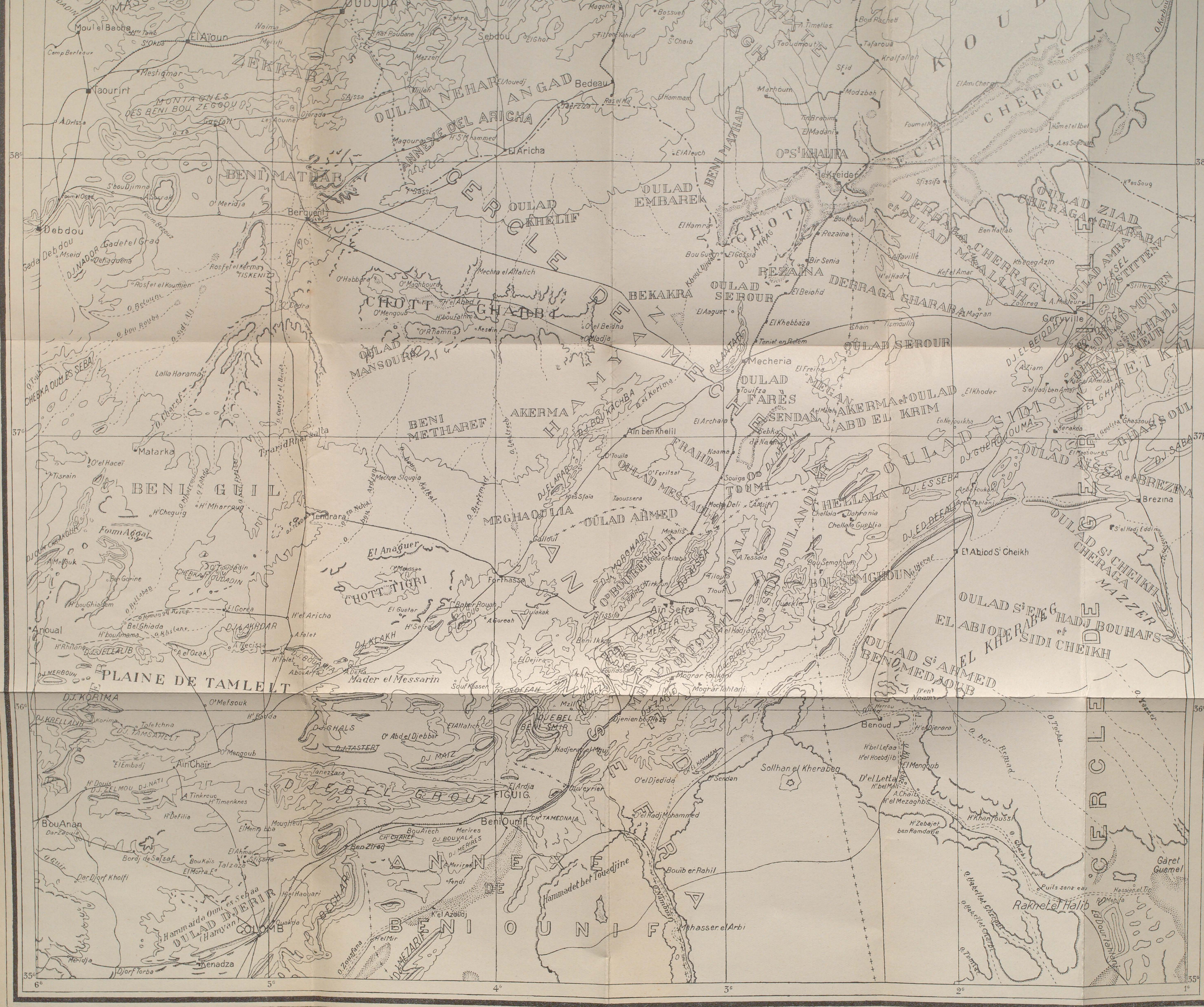
NÉCROLOGIE

CARTE DE LA RÉGION PRINCIPALE D'ÉVOLUTION DES HAMYAN

Soc. de Géogr. et d'Arch. d'Oran. — 3e et 4e trim. 1915 (Noël).

Carte 1





Echelle : $\frac{1}{1.000.000}$

